



Bulletin Officiel Département du Loiret

Directeur de publication : M. Marc GAUDET

ISSN : 0294-1317

N°02 - Tome 3 - MARS 2018 - *Partie 1*

SOMMAIRE

SESSION

Pages

- Séance du mercredi 28 au vendredi 30 mars 2018 - *Partie 1*..... 1 à 510

Session du mercredi 28 mars au vendredi 30 mars 2018

Etaient Présents : M. GAUDET, Président du Conseil Départemental
Mme MARTIN, M. MALBO, Mme LECLERC, M. TOUCHARD, Mme JEHANNET, M. NERAUD,
Mme BELLAIS, M. BOURILLON, Mme GALZIN, M. GABELLE, Mme QUAIX, M. GRANDPIERRE, Vice-Présidents
Mme BAUDAT-SLIMANI, M. BOISSAY, M. BRAUX, M. BREFFY, M. CHAILLOU, Mme CHANTEREAU,
Mme CHAUVIERE, Mme CHERADAME, Mme COURROY, Mme DUBOIS, M. DUPATY,
Mme GABORIT, M. GEFFROY, M. GUDIN, M. GUERIN, M. IMBAULT, Mme KERRIEN, Mme LABADIE,
Mme LANSON, M. LECHAUVE, Mme LORME, Mme MANCEAU, Mme MELZASSARD, M. RIGLET,
M. SAURY, M. SOLER, M. VACHER, Membres.

Absents excusés : Mme BEAUDOIN, Mme FLEURY.

COMMISSION DES BATIMENTS, DES ROUTES, CANAUX ET DEPLACEMENTS 1

A 01 - Sécuriser et moderniser les infrastructures (politique A02) et la gestion du parc automobile (G0103102)	1
A 02 - Le Département, autorité organisatrice du service public de distribution d'électricité pour 244 communes, agit en faveur de la population et d'un aménagement durable du territoire (politique D02)	21
A 03 - Le Département met en œuvre une gestion active et durable de son patrimoine (politiques G07, A05a et G09).....	29
A 04 - Le Département "bouclier des territoires" - Prévenir les risques et réduire la vulnérabilité - Partenariat avec le SDIS (politique A05)	44
A 05 - Adapter le patrimoine aux besoins - Garantir une gestion active du patrimoine - Gien - Vente de la parcelle AY 107	47
A 06 - Adapter le patrimoine aux besoins - Garantir une gestion active du patrimoine - Acquisitions foncières - Alignement route d'Ardon à Olivet	47
A 07 - Déviation de Jargeau - Acquisitions foncières.....	48

COMMISSION DU LOGEMENT ET DE L'INSERTION..... 50

B 01 - Le Département, un acteur majeur de la politique en faveur de l'Habitat (politique A04).....	50
B 02 - L'emploi : le Département s'engage dans la lutte pour l'insertion et contre les exclusions (politique B03)	58
B 03 - Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées 2018-2023.....	71
B 04 - Prorogation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye	180
B 05 - Avenant n°1 à la convention annuelle d'objectifs et de moyens 2018 concernant la mise en oeuvre des contrats aidés	189
B 06 - Le Département soutient la citoyenneté et la cohésion sociale sur les territoires	200

COMMISSION DE L'ENFANCE, DES PERSONNES AGEES ET DU HANDICAP 201

C 01 - Le Département poursuit son soutien aux personnes âgées dans le cadre d'une solidarité responsable (politique B01)	201
C 02 - Le Département poursuit son soutien aux personnes en situation de handicap dans le cadre d'une solidarité responsable (politique B02)-	220
C 03 - Le Département assure avec responsabilité sa politique Enfance Famille (politique B04).....	228
C 04 - Règlement départemental de transport des élèves et étudiants en situation de handicap.....	250
C 05 - Demande de subvention au titre du sinistre de l'EHPAD "Petit Pierre" de Fay-aux-Loges (établissement public habilité à l'aide sociale)	263

COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES, DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE 264

D 01 - Favoriser le développement culturel (politique C01)	264
D 02 - Une politique départementale dynamique en faveur de l'attractivité touristique et de la préservation du patrimoine du Loiret (politique E03)	323
D 03 - Le Département du Loiret, premier partenaire des communes et EPCI pour l'aménagement du territoire (politique A06), un acteur incontournable dans l'action en faveur de la compétitivité économique (politique E02) et volontaire en matière de recherche, d'innovation et d'enseignement supérieur, en faveur de la formation des jeunes et de la compétitivité des entreprises du Loiret (politique F02 en partie).....	331
D 04 - Le Département du Loiret, un partenaire de proximité pour le monde agricole et forestier (politique E01).....	351
D 05 - Le Département investit dans le déploiement du Très Haut Débit et dans l'innovation numérique au bénéfice des citoyens et des entreprises du Loiret (politique A03)	359
D 06 - Le Loiret international : solidaire et partenaire des pays et de leurs populations (politique C04)	364
D 07 - CAP Loiret, bouquet de services aux territoires : plateforme d'échanges avec les partenaires	368
D 08 - Aménagement Foncier agricole forestier et environnemental de Cravant : lancement de l'enquête publique relative au périmètre et consultation sur le financement	373
D 09 - Avis sur la demande de changement de nom de la commune de Courcelles	373

COMMISSION DE L'EDUCATION, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT 374

E 01 - Le Département, acteur incontournable de la réussite scolaire des jeunes du Loiret (politique F01) et en matière de recherche, d'innovation et d'enseignement supérieur, en faveur de la formation des jeunes et de la compétitivité des entreprises du Loiret (politique F02)	374
E 02 - Le Département renforce son action en faveur de l'éducation des jeunes et de leur insertion dans la société grâce à des réponses adaptées à leurs besoins et innovantes (politique C 02)	389

E 03 - Le Département partenaire de tous les sportifs (politique C03)	409
E 04 - Le Département engagé dans la prévention des risques, la réduction de la vulnérabilité et la gestion des crises (politique A05)	430
E 05 - Le Département valorise et préserve les richesses naturelles du Loiret (politique D03)	437
E 06 - Le Département, un partenaire engagé aux côtés des collectivités pour la préservation de la ressource en eau du Loiret (politique D01)	452
E 07 - Une politique responsable en faveur de la préservation des ressources naturelles et de la valorisation du cadre de vie des habitants du Loiret : demandes de subventions pour l'association Sologne Nature Environnement, FREDON Centre-Val de Loire, Loiret Nature Environnement et la Maison de Loire du Loiret.....	458

COMMISSION DES FINANCES, DES RESSOURCES HUMAINES ET DES SERVICES SUPPORTS..... 464

F 01 - Rapport de situation en matière d'égalité Femmes-Hommes	464
F 02 - Une politique de relations humaines maîtrisée en faveur de la formation, de la reconnaissance des agents et l'amélioration de leurs conditions de travail (politique G05) et une administration responsable et performante (politique G01)	464
F 03 - Promouvoir l'image du Conseil Départemental et de son territoire auprès de ses habitants et au-delà de ses frontières (politique G02)	486
F 04 - Une administration innovante portée sur un système d'information performant (politique G08)	498
F 05 - Les achats, un véritable levier d'une économie circulaire pour le territoire du Loiret (politique G06)	508
F 06 - Décisions fiscales 2018 - Vote du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et des tarifs des droits d'enregistrements et taxe de publicité foncière.....	508
F 07 - Piloter la stratégie budgétaire (politique G04) - Vote du budget primitif 2018	511
F 08 - Rendu compte sur la délégation de l'Assemblée départementale accordée au Président en matière de contrats publics (marchés, concession et avenants) pour l'année 2017	996
F 09 - Convention constitutive d'un groupement de commandes entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret et le Département du Loiret pour la fourniture de prestations de téléphonie fixe et mobile	1009
F 10 - Désignations de Conseillers départementaux appelés à siéger au sein d'organismes extérieurs.....	1017

COMMISSION DES BATIMENTS, DES ROUTES, CANAUX ET DEPLACEMENTS

A 01 - Sécuriser et moderniser les infrastructures (politique A02) et la gestion du parc automobile (G0103102)

Article 1 : Le rapport et son annexe sont adoptés avec 39 voix pour et 1 voix contre.

Article 2 : Il est décidé d'attribuer au Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret (SMAEDAOL) une participation de 700 000 € au budget de fonctionnement et 349 465 € au budget d'investissement pour l'année 2018.

Article 3 : Il est décidé d'adhérer aux organismes suivants :

Nom de l'Organisme	2018
Association Autoroute Atlantique Rhin Rhône	762 €
Association Interconnexion TGV sud / Ile de France	310 €
Association TGV Grand Centre Auvergne	500 €

Article 4 : Il est décidé de ratifier en dépenses et en recettes, les autorisations de programme, autorisations d'engagement et les crédits de paiement 2018, conformément à l'annexe budgétaire jointe.

Article 5 : Il est décidé d'approuver les nouvelles opérations suivantes :

Numéro d'opération père-fille	Libellé
2018-00039	RD 2060 - Echangeur de Fay-aux-Loges
2018-00037	Etudes - RD 97 RD 22 - Carrefour à Leouville et Erceville
2018-00038	RD 2060 - Amilly
2018-00050	Recettes - RD 2157 - Rozières-en-Beauce - Bagatelle
2018-00052	Recettes - RD 2152 - Giratoire SUPER U de Loury
2018-00053	Recettes - RD 2271 - RD 15 - Giratoire à Olivet
2018-00054	Recettes - participation commune de Meung-sur-Loire (bassin+réseaux EP)
2018-00057	Travaux sur RD en partenariat avec CEREMA
2018-00058	Remplacement matériel espace vert, outillage suite sinistre
2018-00059	Entretien abris-bus
2018-00061	Entretien aire de covoiturage
2018-00085	Aménagement des nouvelles aires de covoiturage

Récapitulatif par politique et par chapitre - Projet BP- 2018

2/10/3/2018

A02 - INFRASTRUCTURES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	3 241 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017	Investissement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017			
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017		Projet BP- 2018	CA 2016	BP 2017		Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		6 928 417,85	7 229 942,00	7 229 590,00	7 562 342,00	4,60 %						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								611 971,26	1 201 000,00	1 442 280,00	1 001 000,00	-30,80 %
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE								1 007 083,54	4 416 048,00	3 551 431,00	1 944 465,00	-45,25 %
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								301 820,43	1 211 000,00	620 231,00	1 170 000,00	88,64 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								8 204 427,42	23 468 000,00	24 559 297,00	40 282 000,00	64,02 %
4542102	2eme remboursement - dépenses	Dépenses réelles							3 041,76	20 000,00	5 000,00	25 000,00	400,00 %
4544104	AMENAGEMENT FONCIER A19								33 292,26	1 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00 %
4544105	AMENAGEMENT FONCIER FAY AUX LOGES								62 441,73	100 000,00	150 104,00	260 000,00	73,21 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		691 208,57	720 000,00	732 967,00	720 000,00	-1,77 %						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 257,00		702,00		-100,00 %						
		Dépenses réelles	7 621 883,42	7 949 942,00	7 963 259,00	8 282 342,00	4,01 %	10 224 078,40	30 417 048,00	30 329 343,00	44 683 465,00	47,33 %	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								2 769 898,14	7 118 667,00	5 870 374,00	6 259 333,00	6,63 %
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								178,26		87,00		-100,00 %
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE								0,00				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								24,51				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Recettes réelles							25 377,40		3 073,00		-100,00 %
70	PRODUITS DES SERVICES		615 838,79	630 000,00	630 000,00	650 000,00	3,17 %						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		22 557,20		7 540,00		-100,00 %						
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES		1 867,03										
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		396 171,25	484 500,00	491 869,00	200 000,00	-59,34 %						
		Recettes réelles	1 036 434,27	1 114 500,00	1 129 409,00	850 000,00	-24,74 %	2 795 478,31	7 118 667,00	5 873 534,00	6 259 333,00	6,57 %	

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

A02 - INFRASTRUCTURES

A0201101 AMENAGEMENT DU RESEAU PRINCIPAL

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	176 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016			Fonctionnement			Investissement			% Projet BP 2018 sur Voté 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		64 020,59	90 000,00								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Dépenses réelles						79 584,00		160 000,00	101,05 %	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							8 600,00		17 000,00	97,67 %	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							7 591 100,00		6 281 000,00	-17,26 %	
		Dépenses réelles		90 000,00				7 679 284,00		6 458 000,00	-15,90 %	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT							2 021 624,00		2 750 000,00	36,03 %	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Recettes réelles										
23	IMMOBILISATIONS EN COURS											
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		22 557,20									
		Recettes réelles						2 021 624,00		2 750 000,00	36,03 %	

CA

A0201102 AMENAGEMENT DU RESEAU SECONDAIRE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles	0,00				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Dépenses réelles	7 290,38	1 000,00	9,00		-100,00 %
		Dépenses réelles		1 000,00	9,00		-100,00 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Recettes réelles	1 882,45				
		Recettes réelles					

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

A0201201 | DEVIATIONS DE RD SOUS MO DEPARTEMENTALE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	250 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	Investissement			% Projet BP 2018 sur Voté 2017	
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017						Projet BP- 2018	BP 2017	Voté 2017		Projet BP- 2018
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										211 082,47	205 000,00	209 540,00	76 000,00	-63,73 %
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES										264 114,83	926 000,00	376 231,00	782 000,00	107,85 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS										605 248,68	1 920 000,00	593 130,00	7 836 000,00	1221,13 %
4542102	2ème remboursement - dépenses réelles	Dépenses réelles									3 041,76	20 000,00	5 000,00	25 000,00	400,00 %
4544105	AMENAGEMENT FONCIER FAY AUX LOGES										62 441,73	100 000,00	150 104,00	260 000,00	73,21 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR						49,00								
		Dépenses réelles					49,00					3 171 000,00	1 334 005,00	8 979 000,00	573,09 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT										350 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00	0,00 %
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Recettes réelles									178,26				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS										0,00				
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES					1 867,03									
		Recettes réelles										600 000,00	600 000,00	600 000,00	0,00 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

A0201301 AIDE DVPT RESEAU DE L'AGGLO D'ORLEANS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	4 70 822,54	1 880 000,00	455 733,00	810 000,00	77,74 %
		Dépenses réelles		1 880 000,00	455 733,00	810 000,00	77,74 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Recettes réelles	250 245,24	512 000,00	250 250,00	331 000,00	32,27 %
		Recettes réelles		512 000,00	250 250,00	331 000,00	32,27 %

A0201302 AIDE DVPT RESEAU AGGLO DE MONTARGIS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	0,00			5 000,00	
		Dépenses réelles				5 000,00	

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

A0202101 EVALUATION SECURITE INFRASTRUCTURES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	225 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018					Voté 2017	Projet BP- 2018		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								50 373,36	50 000,00	70 000,00	75 000,00	7,14 %	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE								0,00		15 000,00		-100,00 %	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles							0,00					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS													
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		0,00	10 000,00	20 000,00	10 000,00	10 000,00	-50,00 %		62 000,00	50 000,00	170 000,00	240,00 %	
		Dépenses réelles		10 000,00	20 000,00	10 000,00	10 000,00	-50,00 %		112 000,00	135 000,00	245 000,00	81,48 %	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Recettes réelles							50 532,50	20 000,00	20 000,00		-100,00 %	
		Recettes réelles								20 000,00	20 000,00		-100,00 %	

A0202102 AMENAGEMENTS DE SECURITE (PPAS)

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	425 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018					Voté 2017	Projet BP- 2018		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		29 297,69	60 000,00	95 076,00	130 000,00	130 000,00	36,73 %						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles	5 233,07	76 000,00	27 400,00	56 000,00	56 000,00	104,38 %						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 468 675,86	4 075 000,00	4 384 000,00	4 035 000,00	4 035 000,00	-7,96 %						
		Dépenses réelles		4 211 000,00	4 506 476,00	4 221 000,00	4 221 000,00	-6,33 %						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Recettes réelles	1 140 717,56	3 050 000,00	1 965 980,00	1 898 333,00	1 898 333,00	-3,44 %						
		Recettes réelles		3 050 000,00	1 965 980,00	1 898 333,00	1 898 333,00	-3,44 %						

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

A0202201 AMENAGEMENT SECURITE EN AGGLO SUR RD

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	600 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	3 76 675,00	426 000,00	835 650,00	480 000,00	-42,56 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Dépenses réelles	441 560,03	600 000,00	508 368,00	500 000,00	-1,65 %
		Dépenses réelles		1 026 000,00	1 344 018,00	980 000,00	-27,08 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Recettes réelles	3 070,85				
		Recettes réelles					

A0202202 SECURITE AUX ABORDS DES COLLEGES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	38 289,00		5 061,00		-100,00 %
		Dépenses réelles			5 061,00		-100,00 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

A0202203 | POSE DE BORDURES DE TROTTOIRS SUR RD

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	18 345,00				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		0,00				
		Dépenses réelles					

A0202204 | AIDE AMENAGEMENT DE SECURITE AGGLO VC

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	44 962,00				
		Dépenses réelles					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Recettes réelles	0,00				
		Recettes réelles					

A0202205 | AIDE SECURISATION ACCES ARRETS TRANSPORT

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	9 744,00				
		Dépenses réelles					

A0202301 COMMUNICATION SUR LA SECURITE ROUTIERE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	2 884,80				
		Dépenses réelles					

A0202302 SUB AUX ACTIONS DE SECURITE ROUTIERE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00 %
		Dépenses réelles		10 000,00		10 000,00	0,00 %

A0203101 AMELIORATION DES CHAUSSEES (PPAC)

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	700 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Dépenses réelles	28 585,47	20 000,00	12 000,00	120 000,00	900,00 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		2 639 410,35	5 780 000,00	8 683 950,00	12 570 000,00	44,75 %
		Dépenses réelles		5 800 000,00	8 695 950,00	12 690 000,00	45,93 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Recettes réelles	100 000,00		342 520,00		-100,00 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		19 767,10				
		Recettes réelles			342 520,00		-100,00 %

11

A0203102 AMELIORATION DES OUVRAGES D'ART

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	300 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		241 215,96	600 000,00	841 080,00	320 000,00	-61,95 %
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	15 198,00			5 000,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 536 481,06	2 625 000,00	1 183 500,00	7 250 000,00	512,59 %
		Dépenses réelles		3 225 000,00	2 024 580,00	7 575 000,00	274,15 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Recettes réelles			100 000,00		-100,00 %
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				87,00		-100,00 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		0,00		3 073,00		-100,00 %
		Recettes réelles			103 160,00		-100,00 %

A0203103 AMELIORATION DES EQUIPEMENTS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	105 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		4 114,21	30 000,00	30 000,00	20 000,00	-33,33 %
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles	4 006,07	25 000,00	25 000,00	130 000,00	420,00 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		631 302,88	905 000,00	948 000,00	1 070 000,00	12,87 %
		Dépenses réelles		960 000,00	1 003 000,00	1 220 000,00	21,64 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Recettes réelles	0,00				
		Recettes réelles					

12

A0203104 AMELIORATION DES DEPENDANCES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Dépenses réelles	14 730,11	200 000,00	105 000,00	100 000,00	-4,76 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 18 714,01	550 000,00	530 000,00	420 000,00	-20,75 %
		Dépenses réelles		750 000,00	635 000,00	520 000,00	-18,11 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Recettes réelles				80 000,00	
		Recettes réelles				80 000,00	

A0204101 ENTRETIEN COURANT CHAUSSEE OA EQUIPEMENT

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	1 680 752,97	1 832 600,00	1 832 600,00	2 012 000,00	9,79 %
		Dépenses réelles		1 832 600,00	1 832 600,00	2 012 000,00	9,79 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	11 674,24				
		Recettes réelles					

A0204102 ENTRETIEN COURANT DES DEPENDANCES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	437 997,31	480 250,00	480 250,00	480 250,00	0,00 %
		Dépenses réelles		480 250,00	480 250,00	480 250,00	0,00 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	0,00				
		Recettes réelles					

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

A0204201 ENTRETIEN PERIODIQUE DES CHAUSSEES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	2 644 489,73	2 692 000,00	2 781 298,00	2 927 500,00	5,26 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR				1,00		-100,00 %
		Dépenses réelles		2 692 000,00	2 781 299,00	2 927 500,00	5,26 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	27 047,70		203,00		-100,00 %
		Recettes réelles			203,00		-100,00 %

A0204202 ENTRETIEN PERIODIQUE DES DEPENDANCES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	150 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		CA 2016	BP 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	495 049,50	386 000,00	386 000,00	465 000,00					20,47 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS									150 000,00	
		Dépenses réelles		386 000,00	386 000,00	465 000,00				150 000,00	20,47 %
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	Recettes réelles			7 540,00						-100,00 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	24,45		6 998,00						-100,00 %
		Recettes réelles			14 538,00						-100,00 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

A0204203 ENTRETIEN PERIODIQUE DE LA VC

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	33 048,00	700 000,00	829 939,00	300 000,00	-63,85 %
		Dépenses réelles		700 000,00	829 939,00	300 000,00	-63,85 %

A0204301 VIABILITE HIVERNALE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	200 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		CA 2016	BP 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00				10 000,00	0,00 %
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles						150 000,00	150 000,00	150 000,00	0,00 %
		Dépenses réelles		10 000,00	10 000,00	10 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00	0,00 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

A0204302 MOYENS EXPLOITATION DOMAINE ROUTIER

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	110 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017						Voté 2017			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 002 320,85	1 330 000,00	1 330 350,00		1 258 500,00	-5,40 %						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles								30 000,00		30 000,00	0,00 %	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS											87 240,00	-100,00 %	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR				2 917,00			-100,00 %						
		Dépenses réelles		1 330 000,00	1 333 267,00		1 258 500,00	-5,61 %		30 000,00		117 240,00	-7,41 %	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	1 000,77		168,00			-100,00 %						
		Recettes réelles			168,00			-100,00 %						

6

A0204401 REPARATION DES DOMMAGES CAUSES AU DPR

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		594 438,47	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	0,00 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	2,57					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00					
		Dépenses réelles		400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	0,00 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	356 424,09	484 500,00	484 500,00	200 000,00	200 000,00	-58,72 %
		Recettes réelles		484 500,00	484 500,00	200 000,00	200 000,00	-58,72 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

A0204402 MODIFICATION DES LIMITES DU DPR

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017						Voté 2017			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		133,63	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	0,00 %						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles									3 000,00			-100,00 %
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 257,00		702,00			-100,00 %						
		Dépenses réelles		2 000,00	2 702,00	2 000,00	2 000,00	-25,98 %			3 000,00			-100,00 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								605 590,00	570 000,00	570 000,00	600 000,00	5,26 %	
70	PRODUITS DES SERVICES	Recettes réelles	615 838,79	630 000,00	630 000,00	650 000,00	650 000,00	3,17 %						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		0,00											
		Recettes réelles		630 000,00	630 000,00	650 000,00	650 000,00	3,17 %		570 000,00	570 000,00	600 000,00	5,26 %	

A0206201 MISE EN OEUVRE ET COORDINATION DE L'A19

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017						Voté 2017			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		5 520,00	5 520,00	5 520,00	5 520,00	5 520,00	0,00 %						
4544104	AMENAGEMENT FONCIER A19	Dépenses réelles							33 292,26	1 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00 %	
		Dépenses réelles		5 520,00	5 520,00	5 520,00	5 520,00	0,00 %		1 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00 %	

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

A0206301 AEROPORT DU LOIRET

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement				Investissement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017		
			BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	%	CA 2016	BP 2017	Voté 2017		Projet BP- 2018	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles										
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	681 206,00	700 000,00	700 000,00	0,00 %		0,00	1 410 048,00	1 410 048,00	349 465,00	-75,22 %
		Dépenses réelles	700 000,00	700 000,00	700 000,00	0,00 %		0,00 %	1 410 048,00	1 410 048,00	349 465,00	-75,22 %

A0207101 ADHESION ASSO DEV INFRASTRUCTURES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement				Investissement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017		
			BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	%	CA 2016	BP 2017	Voté 2017		Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles										
		Dépenses réelles	810,00	1 572,00	1 572,00	0,00 %		0,00 %	1 572,00	1 572,00	1 572,00	0,00 %

Récapitulatif par politique et par chapitre - Projet BP- 2018

G01 - OPTIMISER LES MOYENS DE L'INSTITUTION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	1 502 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Voté 2017	Investissement			% Projet BP 2018 sur Voté 2017		
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017		Projet BP- 2018	CA 2016	BP 2017		Voté 2017	Projet BP- 2018
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 484 875,74	1 630 000,00	1 629 305,00	1 716 000,00	5,32 %					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles						29 880,00	1 500 000,00	603 663,00	1 500 000,00	148,48 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							193 582,36		1 725 597,00		-100,00 %
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		52,00									
		Dépenses réelles	1 484 927,74	1 630 000,00	1 629 305,00	1 716 000,00	5,32 %	223 462,36	1 500 000,00	2 329 260,00	1 500 000,00	-35,60 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	17 733,02									
		Recettes réelles	17 733,02									

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

G01 - OPTIMISER LES MOYENS DE L'INSTITUTION

G0103102 GESTION DU PARC AUTOMOBILE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	1 502 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016		BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	Investissement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
						Voté 2017				Voté 2017			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 484 875,74		1 630 000,00	1 629 305,00	1 716 000,00	5,32 %					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles								29 880,00	603 663,00	1 500 000,00	148,48 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS									193 582,36	1 725 597,00		-100,00 %
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		52,00										
		Dépenses réelles			1 630 000,00	1 629 305,00	1 716 000,00	5,32 %			2 329 260,00	1 500 000,00	-35,60 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	17 733,02										
		Recettes réelles											

A 02 - Le Département, autorité organisatrice du service public de distribution d'électricité pour 244 communes, agit en faveur de la population et d'un aménagement durable du territoire (politique D02)

Article 1 : Le rapport et son annexe sont adoptés avec 39 voix pour et 1 abstention.

Article 2 : Il est décidé de ratifier au budget primitif de l'année 2018 les crédits conformément à l'annexe budgétaire jointe.

Article 3 : Il est pris acte de ce que la Commission permanente approuvera le lancement des opérations d'amélioration esthétique du réseau public de distribution d'électricité qui seront engagées en 2018.

Article 4 : M. le Président du Conseil Départemental est autorisé à signer tout document relatif à la réalisation de ces opérations, ainsi qu'à la réalisation des opérations de renforcement et de sécurisation du réseau public de distribution d'électricité également engagées au titre des programmes de travaux pour l'année 2018, en particulier les conventions de coordination technique et financière, ainsi que les conventions d'occupation de domaine privé constitutive de servitude.

Article 5 : Il est décidé de fixer à 150 000 € hors taxes par opération (sauf sujétion liée à la configuration du réseau telle que la présence de réseau haute tension par exemple), dans la limite d'une opération par commune et par an, le plafond des dépenses acquittées par le Département dans le cadre du programme de travaux d'amélioration esthétique du réseau public de distribution d'électricité sous maîtrise d'ouvrage départementale.

Article 6 : Il est décidé de renouveler l'adhésion à l'association FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) au titre de la compétence de distribution d'électricité.

D02 - GARANTIR LA DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	9 534 746,00
Recettes	Investissement	4 925 182,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016		Fonctionnement		Projet BP- 2018		% Projet BP 2018 sur Voté 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	BP 2017		Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		84 882,05	86 708,00	151 000,00	132 700,00	53,04 %					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS		51 572,00									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Dépenses réelles										
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES											
23	IMMOBILISATIONS EN COURS											
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		0,00	8,00							4 000 000,00	4 000 000,00
			136 454,05	86 716,00	151 000,00	132 700,00	53,03 %	3 242 965,24	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00	0,00 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Dépenses réelles										
23	IMMOBILISATIONS EN COURS											
27	AUTRES IMMO FINANCIERES	Recettes réelles										
70	PRODUITS DES SERVICES											
73	IMPOTS ET TAXES											
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES		1 718 337,00	1 620 554,00	1 570 000,00	600 000,00	-62,98 %					
		Recettes réelles	13 131 311,36	12 820 554,00	12 770 000,00	11 800 000,00	-7,96 %	2 465 597,68	2 370 000,00	2 384 808,00	2 260 000,00	-5,23 %

D02 - GARANTIR LA DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

D0201101 ELECT. TRAVAUX RENFORCEMENT	
Sens	Section(CP) Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement 1 885 522,00
Recettes	Investissement 822 210,00

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017	Investissement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017						
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017		Projet BP- 2018	CA 2016	BP 2017		Voté 2017	Projet BP- 2018				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		0,00	50 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00 %									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Dépenses réelles						21 617,00								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES															
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							714 779,31	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00 %
		Dépenses réelles		50 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00 %									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Recettes réelles						740 426,66	516 911,00	516 911,00	516 911,00	516 911,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00	35,42 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS											14 808,00				-100,00 %
27	AUTRES IMMO FINANCIERES							51 360,21	183 089,00	183 089,00	183 089,00	183 089,00				-100,00 %
		Recettes réelles							700 000,00	714 808,00	714 808,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00	-2,07 %

D0201201 | ELECT. TRAVAUX ESTHETIQUE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	5 316 095,00
Recettes	Investissement	3 766 019,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Dépenses réelles	33 904,29				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 809 443,18	1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00	0,00 %
		Dépenses réelles		1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00	0,00 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Recettes réelles	1 035 177,71	837 314,00	837 314,00	900 000,00	7,49 %
27	AUTRES IMMO FINANCIERES		170 293,70	262 686,00	262 686,00	220 000,00	-16,25 %
		Recettes réelles		1 100 000,00	1 100 000,00	1 120 000,00	1,82 %

24

D0201301 | ELECT. TRAVAUX SECURISATION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	2 333 129,00
Recettes	Investissement	336 953,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Dépenses réelles	16 870,86				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		646 350,60	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00 %
		Dépenses réelles		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Recettes réelles	356 212,20	440 000,00	440 000,00	310 000,00	-29,55 %
27	AUTRES IMMO FINANCIERES		112 127,20	130 000,00	130 000,00	130 000,00	0,00 %
		Recettes réelles		570 000,00	570 000,00	440 000,00	-22,81 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

D0201401 | ELECT.PERCePTION TCCFE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	Dépenses réelles	51 572,00				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		0,00		8,00		-100,00 %
		Dépenses réelles			8,00		-100,00 %
73	IMPOTS ET TAXES	Recettes réelles	3 647 350,89	3 600 000,00	3 600 000,00	3 600 000,00	0,00 %
		Recettes réelles		3 600 000,00	3 600 000,00	3 600 000,00	0,00 %

D0201501 | RECUPERATION DE TVA DU DROIT A DEDUCTION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

D0202101 | ELECT. REDEVANCE CONCESSION ERDF

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
70	PRODUITS DES SERVICES	Recettes réelles					
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES		1 718 337,00	1 570 000,00	1 620 554,00	600 000,00	-62,98 %
		Recettes réelles		1 570 000,00	1 620 554,00	600 000,00	-62,98 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

D0202102 | ELECT. CONTROLE CONCESSION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	40 830,00	55 000,00	10 000,00	55 000,00	450,00 %
		Dépenses réelles		55 000,00	10 000,00	55 000,00	450,00 %

D0202103 | ELECT. PART FNCCR

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

26

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	44 052,05	46 000,00	46 708,00	47 700,00	2,12 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	0,00				
		Dépenses réelles		46 000,00	46 708,00	47 700,00	2,12 %

D0203101 | AIDE A LA SICAP

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

D0203102 AIDE AUX COMMUNES DU SIERP

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

D0203201 ELECT.PERCEPTION TDCF

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE
Dépenses Investissement

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
73	IMPOTS ET TAXES	Recettes réelles	7 765 623,47	7 600 000,00	7 600 000,00	7 600 000,00	0,00 %
		Recettes réelles		7 600 000,00	7 600 000,00	7 600 000,00	0,00 %

D0203202 REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

D0203301 SUBVENTION A L'ADIL

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

D0203302 | PARTICIPATION AUX INSTANCES ASS. AMORCE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

A 03 - Le Département met en œuvre une gestion active et durable de son patrimoine (politiques G07, A05a et G09)

Article 1 : Le rapport et son annexe sont adoptés avec 40 voix pour et 1 abstention.

Article 2 : Il est décidé de ratifier au budget primitif 2018 les crédits conformément à l'annexe budgétaire jointe.

G07 - ADAPTER LE PATRIMOINE AUX BESOINS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	1 634 000,00
Dépenses	Investissement	1 900 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	Investissement	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
			CA 2016	BP 2017									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		2 903 116,00	3 534 665,00	3 597 291,00	3 325 220,00							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								0,00	451,00		55,00	-87,80 %
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								3 888,00	120 000,00	120 000,00	96 000,00	-20,00 %
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles							260 000,00	32 641,00			-100,00 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								1 437 521,55	3 540 931,00	4 340 000,00		22,57 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR				3 404,00								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		19 103,72	10 770,00	10 770,00								
		Dépenses réelles	2 922 219,72	3 545 435,00	3 611 465,00	3 325 220,00			1 701 409,55	3 694 023,00	4 436 055,00		20,09 %
024	PRODUIT DES CESSIONS IMMOBILIE								0,00	249 000,00			-100,00 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								19,92				
70	PRODUITS DES SERVICES	Recettes réelles	41 305,38	12 568,00	126 768,00	29 013,00							
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES		1 898 112,07	1 893 000,00	1 931 000,00	1 762 405,00							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		426 563,06	175 500,00	770 786,00								
		Recettes réelles	2 365 980,51	2 081 068,00	2 828 554,00	1 791 418,00			19,92	249 000,00			-100,00 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

G07 - ADAPTER LE PATRIMOINE AUX BESOINS

G0701101 ACQUISITIONS FONCIERES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017											
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	3 480,67	10 000,00	10 000,00		10 000,00	5 000,00	-50,00 %							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles					10 000,00						14 872,00			-100,00 %
							10 000,00	5 000,00	-50,00 %				14 872,00			-100,00 %

G0701102 CESSIONS FONCIERES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017											
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	7 274,84	15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00	0,00 %							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dépenses réelles	0,00													
							15 000,00	15 000,00	0,00 %							
024	PRODUIT DES CESSIONS IMMOBILIE	Recettes réelles											249 000,00			-100,00 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	6 867,00		249 000,00											
													249 000,00			-100,00 %

G0701103 TENUE DE L'INVENTAIRE DES BIENS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	1 080,00	50 000,00	48 920,00	4 000,00	-91,82 %
		Dépenses réelles		50 000,00	48 920,00	4 000,00	-91,82 %

G0701104 TAXES FONCIERES ET AUTRES IMPOTS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	176 753,00	343 000,00	343 000,00	250 000,00	-27,11 %
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 838,00				
		Dépenses réelles		343 000,00	343 000,00	250 000,00	-27,11 %
70	PRODUITS DES SERVICES	Recettes réelles	15 381,00		104 000,00		-100,00 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		59 738,81				
		Recettes réelles			104 000,00		-100,00 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

G0702101 REFERENTIELS PLANS IMMEUBLES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	1 080,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00 %
		Dépenses réelles		5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00 %

G0702103 CREATION ET ADAPTATION DES SITES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	1 900 000,00

33

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						112 000,00	96 000,00	-15,79 %
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles					17 769,00		-100,00 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Dépenses réelles	1 261 516,84	1 888 000,00	2 208 931,00	2 340 700,00	3 890 000,00	3 986 000,00	76,10 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Recettes réelles	19,92						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	0,00						
		Recettes réelles							

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

G0702201 GESTION PREVENT. & REGLEMENT.PATRIMOINE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017						Voté 2017			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		122 053,99	136 000,00	139 000,00		150 500,00	8,27 %						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Dépenses réelles							2 700,00	6 000,00	6 000,00			-100,00 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								105 317,17	1 265 000,00	1 122 000,00	120 000,00		-89,30 %
		Dépenses réelles		136 000,00	139 000,00		150 500,00	8,27 %		1 271 000,00	1 128 000,00	120 000,00		-89,36 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	1 571,91		11 296,00			-100,00 %						
		Recettes réelles			11 296,00			-100,00 %						

34

G0702202 MAINTENANCE, ENTRETIEN, REPARATIONS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		724 453,36	807 900,00	882 400,00		873 400,00	-1,02 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles			2 442,00			-100,00 %
		Dépenses réelles		807 900,00	884 842,00		873 400,00	-1,29 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	44 220,87		55 255,00			-100,00 %
		Recettes réelles			55 255,00			-100,00 %

G0702203 ETAT DES LIEUX

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	82 000,00
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	8 338,00	20 000,00	20 000,00	10 000,00	-50,00 %
		Dépenses réelles		20 000,00	20 000,00	10 000,00	-50,00 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	0,00		47,00		-100,00 %
		Recettes réelles			47,00		-100,00 %

G0702204 GESTION FLUIDES SITES & CONTRATS SERVICE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	884 512,00	944 200,00	904 200,00	905 000,00	0,09 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles			962,00		-100,00 %
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		9 567,90				
		Dépenses réelles		944 200,00	905 162,00	905 000,00	-0,02 %
70	PRODUITS DES SERVICES	Recettes réelles	16 931,77	5 500,00	5 500,00	5 500,00	0,00 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	43 902,54		189 834,00		-100,00 %
		Recettes réelles		5 500,00	195 334,00	5 500,00	-97,18 %

G0702301 | INTEGRER LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	165,00	165,00	165,00	100,00	-39,39 %
		Dépenses réelles	165,00	165,00	165,00	100,00	-39,39 %

G0702303 | SURVEILLANCE DES SITES DEPARTEMENTAUX

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	84 287,60	142 000,00	152 206,00	112 500,00	-26,09 %
		Dépenses réelles		142 000,00	152 206,00	112 500,00	-26,09 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	8 811,66		1 454,00		-100,00 %
		Recettes réelles			1 454,00		-100,00 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

G0702401 LOCATIONS BATIMENTS PRIS A BAIL

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
				BP 2017	Voté 2017	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	272 790,88	308 800,00	348 800,00	-13,99 %
		Dépenses réelles		308 800,00	348 800,00	-13,99 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	705,97			
		Recettes réelles				

G0702402 LOCATIONS BATIMENTS DONNES A BAIL

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	Fonctionnement		Projet BP- 2018	CA 2016	BP 2017	Investissement	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
				BP 2017	Voté 2017							
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 057,34	60 000,00	36 000,00							-100,00 %
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						0,00		451,00		55,00	-87,80 %
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Dépenses réelles					0,00					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS						70 687,54	150 000,00	210 000,00	210 000,00	330 000,00	57,14 %
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		7 697,82	10 770,00	10 770,00							-100,00 %
		Dépenses réelles		70 770,00	46 770,00			150 000,00	210 451,00	210 451,00	330 055,00	56,83 %
70	PRODUITS DES SERVICES	Recettes réelles	8 992,61	7 068,00	17 268,00	23 513,00						36,17 %
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES		1 898 112,07	1 893 000,00	1 931 000,00	1 762 405,00						-8,73 %
		Recettes réelles		1 900 068,00	1 948 268,00	1 785 918,00						-8,33 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

G0702501 ASSURANCES ET GARANTIES DES BIENS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	1 552 000,00
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	615 954,32	692 600,00	692 600,00	694 720,00	0,31 %
		Dépenses réelles		692 600,00	692 600,00	694 720,00	0,31 %

G0702503 REMBOURSEMENT DES SINISTRES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

38

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	260 744,30	175 500,00	263 900,00		-100,00 %
		Recettes réelles		175 500,00	263 900,00		-100,00 %

A05 - PREVENIR ET REDUIRE LA VULNERABILITE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017	Investissement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017			
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017		Projet BP- 2018	CA 2016	BP 2017		Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		139 139,51	164 680,00	163 797,00	146 398,00							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								342 940,55	361 706,00	361 708,00	381 502,00	5,47 %
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							0,00					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Dépenses réelles							43 841,43	100 000,00	100 000,00	58 000,00	-42,00 %
27	AUTRES IMMO FINANCIERES									140 635,00	136 321,00	140 410,00	3,00 %
66	CHARGES FINANCIERES		584 823,13	566 056,00	566 059,00	546 266,00							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00										
		Dépenses réelles	723 962,64	730 736,00	729 856,00	692 664,00			386 781,98	602 341,00	598 029,00	579 912,00	-3,03 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	29 802,17		1 758,00								
		Recettes réelles	29 802,17		1 758,00								

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

A05 - PREVENIR ET REDUIRE LA VULNERABILITE

A0501201 | GESTION PATRIMONIALE GENDARMERIES DPT

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016			Fonctionnement			Investissement			% Projet BP 2018 sur Voté 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		46 846,09	70 000,00	70 000,00	50 000,00	-28,57 %					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Dépenses réelles						0,00				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							43 841,43	100 000,00	100 000,00	58 000,00	-42,00 %
		Dépenses réelles		70 000,00	70 000,00	50 000,00	-28,57 %		100 000,00	100 000,00	58 000,00	-42,00 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	29 802,17		1 758,00		-100,00 %					
		Recettes réelles			1 758,00		-100,00 %					

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

A0501202 BEA GENDARMERIES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			Investissement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017				
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA 2016		BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		92 293,42	94 680,00	93 797,00	96 398,00	2,77 %						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								342 940,55	361 706,00	361 708,00	381 502,00	5,47 %
27	AUTRES IMMO FINANCIERES	Dépenses réelles								140 635,00	136 321,00	140 410,00	3,00 %
66	CHARGES FINANCIERES		584 823,13	566 056,00	566 059,00	546 266,00	-3,50 %						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00										
		Dépenses réelles		660 736,00	659 856,00	642 664,00	-2,61 %			502 341,00	498 029,00	521 912,00	4,80 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	0,00										
		Recettes réelles											

G09 - DEVELOPPER DURABLEMENT LE LOIRET

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			Investissement			% Projet BP 2018 sur Voie 2017					
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voie 2017	CA 2016		BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voie 2017	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		0,00		15 072,00			-100,00 %						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								20 820,00	25 500,00	25 500,00	15 000,00	-41,18 %	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE								1 770,80		248,00		-100,00 %	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles							0,00					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								0,00					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		30 400,00		4 275,00			-100,00 %						
		Dépenses réelles	30 400,00		19 347,00			-100,00 %	22 590,80	25 500,00	25 748,00	15 000,00	-41,74 %	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Recettes réelles							33 265,41			49 035,00		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		0,00											
		Recettes réelles	0,00						33 265,41			49 035,00		

G09 - DEVELOPPER DURABLEMENT LE LOIRET

G0901101 CONSTRUIRE UN AGENDA 21 POUR LE LOIRET

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voie 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	0,00				
		Dépenses réelles					

G0902201 PART POLITIQUE EN FAVEUR DE LA FORET

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

43

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voie 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voie 2017
					Voté 2017						Voté 2017			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		0,00		15 072,00			-100,00 %						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								20 820,00	25 500,00	25 500,00	15 000,00	-41,18 %	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles							1 770,80		248,00		-100,00 %	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								0,00					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								0,00					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		30 400,00		4 275,00			-100,00 %						
		Dépenses réelles			19 347,00			-100,00 %		25 500,00	25 748,00	15 000,00	-41,74 %	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Recettes réelles							33 265,41			49 035,00		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		0,00											
		Recettes réelles										49 035,00		

A 04 - Le Département "bouclier des territoires" - Prévenir les risques et réduire la vulnérabilité - Partenariat avec le SDIS (politique A05)

Article 1 : Le rapport et son annexe sont adoptés avec 41 voix pour.

Article 2 : Il est décidé de ratifier au budget primitif 2018, les crédits conformément à l'annexe budgétaire jointe.

Article 3 : Il est décidé de fixer la contribution du Département au budget du SDIS pour 2018 à 19 534 915 € au titre du budget de fonctionnement et 1 618 000 € au titre du budget d'investissement.

A05 - PREVENIR ET REDUIRE LA VULNERABILITE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	1 618 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017	Investissement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017				
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017		Projet BP- 2018	CA 2016	BP 2017		Voté 2017	Projet BP- 2018		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		20 064,00	30 000,00	30 000,00	15 000,00								
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles												
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	19 150 000,00	19 341 500,00	18 091 500,00	19 534 915,00				1 757 000,00	2 112 000,00	2 112 000,00	1 618 000,00	-23,39 %
		Dépenses réelles	19 170 064,00	19 371 500,00	18 121 500,00	19 549 915,00				1 757 000,00	2 112 000,00	2 112 000,00	1 618 000,00	-23,39 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

A05 - PREVENIR ET REDUIRE LA VULNERABILITE

A0501301 CONTRIBUTION DU DEPARTEMENT AU SDJS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	1 618 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Voté 2017	Investissement			% Projet BP 2018 sur Voté 2017						
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017		Projet BP- 2018	CA 2016	BP 2017		Voté 2017	Projet BP- 2018				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		20 064,00	30 000,00	30 000,00	15 000,00										
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles														
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	19 150 000,00	19 341 500,00	18 091 500,00	19 534 915,00	19 150 000,00	19 341 500,00	18 091 500,00	19 534 915,00	7,88 %	1 757 000,00	2 112 000,00	2 112 000,00	1 618 000,00	-23,39 %
				19 371 500,00	18 121 500,00	19 549 915,00		19 371 500,00	18 121 500,00	19 549 915,00	7,88 %		2 112 000,00	2 112 000,00	1 618 000,00	-23,39 %

A 05 - Adapter le patrimoine aux besoins - Garantir une gestion active du patrimoine - Gien - Vente de la parcelle AY 107

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 37 voix pour.

Article 2 : Il est décidé d'approuver la vente de la parcelle AY 107 appartenant au Département à M. Thierry COURTOIS, habitant Bouzy-la-Forêt, au prix de 525 € net vendeur, les frais et droits de l'acquisition sont à la charge de l'acquéreur.

Article 3 : M. le Président du Conseil Départemental est habilité à signer les actes administratifs ou notariés correspondants ainsi que tous documents et pièces à cet effet.

Article 4 : La recette d'un montant de 525 € sera imputée sur le chapitre 77, la nature 775, l'action G0701102 du budget départemental 2018.

A 06 - Adapter le patrimoine aux besoins - Garantir une gestion active du patrimoine - Acquisitions foncières - Alignement route d'Ardon à Olivet

Article 1 : Le rapport et son annexe sont adoptés avec 39 voix pour.

Article 2 : Il est décidé d'approuver l'acquisition par le Département du Loiret de la parcelle BN 302 (8 m²) à Olivet auprès des conjoints DELAHAYE au prix de 26 € du m².

Article 3 : M. le Président du Conseil Départemental est habilité à signer l'acte notarié et tous documents et pièces à cet effet.

Article 4 : Les frais d'acquisition et les frais de notaire représentent une dépense d'un montant d'environ 1 208 € qui sera engagée sur l'opération 2009-01473, autorisation de programme 09-A0204402-APDOPPM.

A 07 - Déviation de Jargeau - Acquisitions foncières

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 39 voix pour et 1 voix contre.

Article 2 : Les acquisitions foncières répertoriées dans le tableau annexé à la présente délibération sont décidées dans les conditions tarifaires déterminées.

Article 3 : M. le Président du Conseil Départemental est autorisé à signer les actes d'acquisitions et tous autres documents nécessaires à la réalisation de la présente délibération.

Article 4 : Les dépenses seront imputées sur l'opération père 1999-00561 fille 2003-00009.

Commune	Vendeur	Parcelle ou adresse	Emprise	Prix	AVIS DIE	Observations
Saint-Denis-de-l'Hotel	T70	Commune de Saint-Denis-de-l'Hotel	72	252,00 €	250,00 €	La variation de prix résulte de l'indemnité de peuplement et de la différence de calcul de l'indemnité de remploi
Saint-Denis-de-l'Hotel	T85	Commune de Saint-Denis-de-l'Hotel	330			
		Commune de Saint-Denis-de-l'Hotel	252	794,00 €	907,00 €	Différence de calcul de l'indemnité de remploi
		AB VC St Denis au Gué Girault	457			
		AB CR1 St Nicolas de la Motte	288			
		AC rue de l'industrie	217			
Saint-Denis-de-l'Hotel	T103 DP	Commune de Saint-Denis-de-l'Hotel	1 551	2 530,00 €	2 889,00 €	Domaine Public différence de calcul de l'indemnité de remploi
		AD rue de l'industrie	175			
		AD CR14 Chemin rural de la Loire	614			
		AL CR14 Chemin de la Loire	244			
		ZC VC Saint Denis au Gué Girault	383			
		ZE CR14 Chemin rural de la Loire	85			
Sandillon	T05	Monsieur Chambarel et Madame Richard	370	382,00 €	222,00 €	DIE ne chiffre pas le peuplement qui est valorisé par une expertise forestière
Sandillon	T06	Madame Richard ep Chambarel	437	451,00 €	262,00 €	DIE ne chiffre pas le peuplement qui est valorisé par une expertise forestière
Saint Denis de l'Hotel	T75	Société "Les grandes Beauginés"	1 329	9 421,00 €	9 421,00 €	

Les accords amiables intervenant en dehors de procédures contentieuses, ils résultent de la volonté d'un vendeur de vendre et de celle de l'acquéreur (le Département) d'acheter dans les conditions financières évoquées dans le tableau.

13 830,00 €

COMMISSION DU LOGEMENT ET DE L'INSERTION

B 01 - Le Département, un acteur majeur de la politique en faveur de l'Habitat (politique A04)

Article 1 : Le rapport et son annexe sont adoptés avec 41 voix pour.

Article 2 : Dans le cadre du vote du budget 2018, il est décidé de ratifier au titre de la politique A04 - Le Département, un acteur majeur de la politique en faveur de l'habitat - et conformément à l'annexe budgétaire jointe, les crédits suivants :

- En fonctionnement :

- Des crédits de paiement d'un montant de **130 610 €**.

- En investissement :

- Des crédits de paiement d'un montant de **1 034 543 €**,
- Des crédits d'autorisation de programme d'un montant de **1 034 543 €**,
- Des recettes d'un montant de **640 441 €**.

Article 3 : Il est décidé d'arrêter au titre des garanties d'emprunts, pour l'exercice 2018, une enveloppe provisionnelle globale d'un montant de 25 000 000 €.

Article 4 : Il est décidé d'autoriser la Commission permanente à statuer, au cas par cas, sur la mise en place effective des garanties sur la base des demandes présentées au cours de l'exercice par les bailleurs sociaux et les associations pour leurs projets.

Récapitulatif par politique et par chapitre - Projet BP- 2018

A04 - DEVELOPPER OFFRE ET QUALITE DE L'HABITAT

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	1 034 543,00

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017	Investissement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017				
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017		Projet BP- 2018	CA 2016	BP 2017		Voté 2017	Projet BP- 2018		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles												
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		133 000,01	130 610,00	130 611,00	-0,00 %								
		Dépenses réelles	133 000,01	130 610,00	130 611,00	-0,00 %								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT													
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Recettes réelles												
27	AUTRES IMMO FINANCIERES													
		Recettes réelles												
			1 418 360,33	750 000,00	1 096 497,00		1 418 360,33	750 000,00	1 096 497,00	1 034 543,00	1 034 543,00	500 000,00	140 441,00	640 441,00

A04 - DEVELOPPER OFFRE ET QUALITE DE L'HABITAT

A0401101 ASSISTER LES COLLECTIVITES LOCALES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
-------------	--------------------	-------------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

A0401201 AIDE PROPRE CG PARC PRIVE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	333 603,00

SN

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
		Dépenses réelles		318 704,00	342 688,00	333 603,00	-2,65 %
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Recettes réelles	24 619,98				
		Recettes réelles					

A0401301 AIDE PROPRE CG PARC SOCIAL

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	200 940,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
		Dépenses réelles		237 300,00	237 300,00	200 940,00	-15,32 %

A0401302 AIDE CREDITS DELEGUES PARC SOCIAL

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	500 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	749 730,01	781 073,00	781 073,00	500 000,00	-35,99 %
		Dépenses réelles		781 073,00	781 073,00	500 000,00	-35,99 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Recettes réelles	998 749,34	750 000,00	750 000,00	500 000,00	-33,33 %
		Recettes réelles		750 000,00	750 000,00	500 000,00	-33,33 %

A0401303 AIDE PROPRE CG RENOVATION URBAINE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	0,00	254 923,00	254 923,00		-100,00 %
		Dépenses réelles		254 923,00	254 923,00		-100,00 %

A0401304 AIDE PROPRE CG PARC SOCIAL

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

A0401401 EMPRUNTS ACCORDES AUX BAILLEURS SOCIAUX

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017						Voté 2017			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	0,01		1,00			-100,00 %						
		Dépenses réelles			1,00			-100,00 %						
27	AUTRES IMMO FINANCIERES	Recettes réelles							394 991,01		346 497,00		140 441,00	-59,47 %
		Recettes réelles									346 497,00		140 441,00	-59,47 %

A0402101 AIDE PROPRE AIRES ACCUEIL GENS DU VOYAGE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

A0403101 COLLECTER LES DONNEES STATISTIQUES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

A0403102 DONNEES SPECIFIQUES DU TERRITOIRE		
Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

A0403103 EXPLOITER LES DONNEES CARTOGRAPHIQUES		
Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

55

A0403201 PRODUIRE ETUDES ANNUELLES ET NOTES		
Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

A0403301 ANIMER LES GROUPES TRAVAUX THEMATIQUES		
Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

A0403302	RESTITUER ET DIFFUSER LES TRAVAUX
Sens	Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

A0404101	AIDE PROPRE PROGRAMMES LOCAUX HABITAT
Sens	Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

56

A0404102	AIDES PROPRES OPAH/PIG
Sens	Section(CP) Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	12 000,00	8 000,00	8 000,00		-100,00 %
		Dépenses réelles		8 000,00	8 000,00		-100,00 %

A0405101 SUB DE STRUCTURES DE L'HABITAT

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	133 000,00	130 610,00	130 610,00	130 610,00	0,00 %
		Dépenses réelles		130 610,00	130 610,00	130 610,00	0,00 %

B 02 - L'emploi : le Département s'engage dans la lutte pour l'insertion et contre les exclusions (politique B03)

Article 1 : Le rapport et son annexe sont adoptés avec 40 voix pour et 1 abstention.

Article 2 : Dans le cadre du vote du budget 2018, il est décidé de ratifier au titre de la politique B03 - L'emploi : Le Département s'engage dans la lutte pour l'insertion et contre les exclusions - et conformément à l'annexe budgétaire jointe, les crédits suivants, et de prendre en compte le transfert de crédits de 221 785 € de la ligne allocation RSA vers celle des contrats aidés :

- En fonctionnement :

- Des crédits de paiement d'un montant de **99 031 957 €** et en autorisation d'engagement de dépenses de **32 562,16 €**,
- Des recettes d'un montant de **43 042 168 €** et en autorisation d'engagement de recettes de **176 323,38 €**.

- En investissement :

- Des crédits de paiement d'un montant de **200 000 €**.

Article 3 : Il est décidé de lancer un appel de fonds selon les barèmes suivants auprès :

- des communes et structures intercommunales sur la base de 0,11 € par habitant dans le cadre du Fonds d'Aide aux Jeunes et de 0,77 € par habitant pour le Fonds Unifié au Logement (dont 70 % pour le Fonds Solidarité Logement et 30 % pour les dispositifs énergie et eau),
- des bailleurs sociaux dans le cadre du FUL (dispositif FSL) sur la base de 4,40 € par logement.

B03 - INSERTION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	32 562,16
Dépenses	Investissement	
Recettes	Fonctionnement	176 323,38

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017							
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 330 585,50	1 463 000,00	1 590 500,00	0,97 %						
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION		37 061,74	15 000,00	75 141,00	-73,38 %						
017	RSA-REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE		87 668 545,45	92 840 498,00	92 477 568,00	1,49 %						
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles									200 000,00	-2,44 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		2 287 834,43	2 943 785,00	3 167 023,00	12,07 %						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00		3 332,00	-100,00 %						
		Dépenses réelles	91 324 027,12	97 262 283,00	97 313 564,00	1,77 %	2 800,00	2 800,00	205 000,00	200 000,00	200 000,00	-2,44 %
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION		15 011,98	5 000,00	5 232,00	14,68 %						
017	RSA-REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE		1 658 107,87	1 688 367,00	1 620 237,00	-20,84 %						
73	IMPOTS ET TAXES		36 188 144,40	36 188 144,00	36 188 144,00	0,00 %						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	Recettes réelles	3 837 817,00	3 902 028,00	4 291 716,00	-1,50 %						
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES		1 604 426,77	1 551 296,00	1 551 296,00	-13,75 %						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		12 912,78		23 152,00	-100,00 %						
		Recettes réelles	43 316 420,80	43 334 835,00	43 679 777,00	-1,46 %						

B03 - INSERTION

B0301101 UTS MISE A DISPO D'AGENTS DES POLES AO

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

B0301102 DIFFUSION DES INFO AUX UTS

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

B0301201 RSA-PART AUX CCAS INSTRUCTION

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement	Projet BP- 2018	
						Voté 2017	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
017	RSA-REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE	Dépenses réelles	27 043,50				
		Dépenses réelles					

B0301202 INSTRUCTION DES DEMANDES D'AIDES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

B0301203 RSA-ALLOCATIONS CONTRATS AIDES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION	Dépenses réelles	37 061,74	15 000,00	75 141,00	20 000,00	-73,38 %
017	RSA-REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE	Dépenses réelles	85 117 278,45	89 562 318,00	89 194 792,00	89 367 757,00	0,19 %
		Dépenses réelles		89 577 318,00	89 269 933,00	89 387 757,00	0,13 %
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION	Recettes réelles	15 011,98	5 000,00	5 232,00	6 000,00	14,68 %
017	RSA-REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE	Recettes réelles	1 179 851,85	1 160 000,00	1 085 550,00	1 090 000,00	0,41 %
73	IMPOTS ET TAXES		36 188 144,40	36 188 144,00	36 188 144,00	36 188 144,00	0,00 %
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		3 837 817,00	3 902 028,00	3 902 028,00	3 837 817,00	-1,65 %
		Recettes réelles		41 255 172,00	41 180 954,00	41 121 961,00	-0,14 %

B0301301 UTS ENTRETIEN BENEFICIAIRES RMI

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

B0301302 UTS-ACCOMPAGNEMENT BENEFICIAIRES RMI

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

B0301303 RSA-ACCOMP.SOCIAL.DELEGUE.CCAS.ET.EPCI

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Investissement

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
017	RSA-REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE	Dépenses réelles	709 600,00	721 600,00	736 338,00	724 000,00	-1,68 %
		Dépenses réelles		721 600,00	736 338,00	724 000,00	-1,68 %
017	RSA-REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE	Recettes réelles	28 400,00		21 892,00		-100,00 %
		Recettes réelles			21 892,00		-100,00 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

B0301304 RSA-ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles			2 808,00		-100,00 %
017	RSA-REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE		9 513,13	20 000,00	122 808,00	760 000,00	518,85 %
		Dépenses réelles		20 000,00	125 616,00	760 000,00	505,02 %
017	RSA-REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE	Recettes réelles	433 810,57	404 227,00	364 545,00		-100,00 %
		Recettes réelles		404 227,00	364 545,00		-100,00 %

B0301305 ACCOMPAGNEMENT RMISTES VERS AUTONOMIE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

B0301401 RSA-SUBV STRUCTURE PERSONNE EN DIFFICULT

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	32 562,16
Dépenses	Investissement	
Recettes	Fonctionnement	176 323,38

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017											
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION		0,00													
017	RSA-REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE	Dépenses réelles	1 805 110,37	2 536 580,00	2 423 630,00			3 005 000,00	23,99 %							
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE												200 000,00	200 000,00	0,00 %	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		276 593,00	300 000,00	286 000,00			300 000,00	4,90 %							
		Dépenses réelles		2 836 580,00	2 709 630,00			3 305 000,00	21,97 %				200 000,00	200 000,00	0,00 %	
017	RSA-REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE	Recettes réelles	16 045,45	124 140,00	148 250,00			192 519,00	29,86 %							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART				389 688,00			389 688,00	0,00 %							
		Recettes réelles		124 140,00	537 938,00			582 207,00	8,23 %							

94

B0301402 UTS HORS RMI ACCOMP.PERS.EN DIFFICULTE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Chapitre	Libellé	D/R

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

B0301403 FONDS UNIFIE LOGEMENT ET PSL 45

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 131 464,00	1 240 000,00	1 370 460,00	1 358 000,00	-0,91 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	1 105 596,00	1 516 000,00	1 731 514,00	1 326 000,00	-23,42 %
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00		3 332,00		-100,00 %
		Dépenses réelles		2 756 000,00	3 105 306,00	2 684 000,00	-13,57 %
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES	Recettes réelles	1 537 204,41	1 500 000,00	1 500 000,00	1 273 000,00	-15,13 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 720,67		6 888,00		-100,00 %
		Recettes réelles		1 500 000,00	1 506 888,00	1 273 000,00	-15,52 %

95

B0301404 MESURE ACCOMP. SOCIAL PERS.(MASP)

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	99 130,00	123 000,00	1 115 636,00	145 000,00	25,39 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		13 832,88	6 200,00	6 200,00	6 200,00	0,00 %
		Dépenses réelles		129 200,00	1 211 836,00	151 200,00	24,10 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

B0301405 ACTIONS COLLECTIVES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles			3 000,00	3 000,00	0,00 %
		Dépenses réelles			3 000,00	3 000,00	0,00 %

B0302101 REUNIONS MISSIONS LOCALES ET PARTENAIRES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

B0302102 TRANSMISSION D'INFO DIFFERENTS POLES UTS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

B0302201 CONVENTION STRUCTURES D'INSERTION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

B0302202 | APPEL PROJET NOUVELLES ACTIONS INSERTION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

B0302203 | FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	99 991,50	100 000,00	98 596,00	100 000,00	1,42 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	307 987,70	342 031,00	376 413,00	340 000,00	-9,67 %
		Dépenses réelles		442 031,00	475 009,00	440 000,00	-7,37 %
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES	Recettes réelles	67 222,36	51 296,00	51 296,00	65 000,00	26,72 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	10 192,11		16 174,00		-100,00 %
		Recettes réelles		51 296,00	67 470,00	65 000,00	-3,66 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

B0302204 AJIL

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	494 670,85	700 000,00	700 000,00	700 000,00	115,71 %
		Dépenses réelles		700 000,00	700 000,00	700 000,00	115,71 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles			90,00		-100,00 %
		Recettes réelles			90,00		-100,00 %

B0303101 UTS-REUNION CLI-ORGANISATION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

B0303201 PART GUICHET SOCIAL DE PROXIMITE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	89 154,00	79 554,00	66 896,00	67 000,00	0,16 %
		Dépenses réelles		79 554,00	66 896,00	67 000,00	0,16 %

B0303301	ORGANIS.FORUM BIENNAL INSERTION
Sens	Section(CP) /Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

B0303401	ORGANISATION DE REUNIONS INSERTION
Sens	Section(CP) /Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

00

B0303402	DI ET UTS ORGANISATION REUNIONS
Sens	Section(CP) /Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

B 03 - Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées 2018-2023

Article 1 : Le rapport et son annexe sont adoptés avec 39 voix pour.

Article 2 : Les termes du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées pour la période 2018-2023 sont approuvés, et M. le Président du Conseil Départemental est autorisé à signer ledit document tel que présenté en annexe à la présente délibération.

Préambule

Le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) est issu de la fusion du Plan Départemental d'Accueil, d'Hébergement et d'Insertion (PDAHI) et du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD) rendue nécessaire par les dispositions de la loi du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové. Ce nouveau PDALHPD intègre désormais le champ de l'hébergement.

Le Plan a pour ambition de faciliter les parcours résidentiels positifs en faveur des publics en difficulté, sans abri ou mal logés sur le territoire du Loiret, dans une logique de décloisonnement des interventions, de fluidification entre les dispositifs d'hébergement et de logement et d'évolution des pratiques.

Son élaboration résulte d'un travail mené en concertation avec les partenaires institutionnels, associatifs et professionnels du secteur pendant l'ensemble de l'année 2017 sur la base du diagnostic à 360° du sans-abrisme et mal logement. Ce nouveau Plan s'organise autour de 3 axes, 13 fiches-actions et définit ainsi la feuille de route pour les six années à venir.

Les orientations stratégiques s'inscrivent dans la continuité du précédent Plan tout en intégrant le volet hébergement qui doit permettre à terme de mieux prendre en compte les besoins en constante évolution des publics.

Sa mise en œuvre repose sur l'ensemble des partenaires afin de garantir la réactivité de la politique départementale de l'hébergement et du logement en faveur des personnes défavorisées.

Acteurs institutionnels et associatifs, nous savons pouvoir compter sur votre mobilisation et nous remercions tous ceux qui continueront à se mobiliser pour la mise en œuvre de ce Plan. Nos efforts conjugués permettront de garantir sa réussite.

Glossaire

AIDAPHI : Association Interdépartementale pour le Développement des Actions en faveur des Personnes Handicapées et Inadaptées

ADAGV : Association Départementale Action pour les Gens du Voyage

ADIL - EIE : Agence Départementale d'Information sur le Logement - Espace Info Energie

AGLS : Aide à la Gestion Locative Sociale

AHI : Accueil, Hébergement et Insertion

AHU : Accompagnement et Hébergement Urbain

AJIL : Allocation Jeunes Insertion Loiret

Anah : Agence nationale de l'habitat

ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

ARS : Agence Régionale de Santé

ASLL : Accompagnement Social Lié au Logement

ATSA : Accueil Temporaire Service de l'Asile

AVDL : Accompagnement Vers et Dans le Logement

BOP : Budget Opérationnel de Programme

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CADA : Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile

CAL : Commission d'attribution des Logements

CAO : Centre d'Accueil d'Orientation

CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

CCAPEX : Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCEL : Commission de Conciliation des Expulsions Locatives

CCH : Code de la construction et de l'habitation

CIA : Convention Intercommunale d'Attribution

CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale

CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

CIL : Conférence Intercommunale du Logement

CLS : Contrat Local de Santé

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPH : Centre Provisoire d'Hébergement

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CSLHI : Comité de Suivi et de Lutte contre l'Habitat Indigne

DAHO : Droit A l'Hébergement Opposable

DALO : Droit Au Logement Opposable

DDT : Direction Départementale des Territoires

DRDJSCS : Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

DSF : Diagnostic Social et Financier

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

ERL : Espace Ressource Logement

ERTS : École Régionale du Travail Social

FAAD : Fonds d'Aide aux Accédants en Difficulté

FAJ : Fonds d'Aide aux Jeunes

FAS : Fédération des Acteurs de la Solidarité

FILOCOM : Fichiers LOgements COMmunaux

FNAVDL : Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement

FUL : Fonds Unifié Logement

HUDA : Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

LHI : Lutte contre l'Habitat Indigne

MASP : Mesure d'accompagnement social personnalisé

MDD : Maisons Du Département

MJD : Maison de la Justice et du Droit

MSA : Mutualité Sociale Agricole

PACEA : Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie

PARADS : Pôle d'Accueil en Réseau pour l'Accès aux Droits Sociaux

PDALHPD : Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées

PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Intégration

PLH : Programme Local de l'Habitat

PLUS : Prêt Locatif à Usage Social

PPPI : Parc Privé Potentiellement Indigne

PPGDID : Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'Information des Demandeurs

PRAHDA : Programme d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile

QPV : Quartier prioritaire de la politique de la ville

RPLS : Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux

SGAR : secrétaire général pour les affaires régionales

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

SII : Service de l'Immigration et de l'Intégration

SNE : Système National d'Enregistrement

SOLIHA : Solidaires pour l'Habitat

SRADA : Schéma Régional d'Accueil des Demandeurs d'Asile

SYPLO : Système Priorité Logement

UDAF : Union Départementale des Associations Familiales

USH : Union Sociale pour l'Habitat

Sommaire

LE PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES : OBJECTIFS ET ORGANISATION

5-9

- LE CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE
- LES INTERACTIONS DU PDALHPD AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX
- LES PUBLICS PRIORITAIRES DU PLAN
- LA GOUVERNANCE DU PLAN
- UNE DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PLAN EN COLLABORATION AVEC LES ACTEURS LOCAUX

5-6
6
7
7-8
9

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

10-31

- 1 - LES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES
- 2 - L'ANALYSE DE L'ADÉQUATION ENTRE L'OFFRE ET LES BESOINS EN HÉBERGEMENT
ET EN LOGEMENTS ACCOMPAGNÉS
- 3 - L'ANALYSE DE L'ADÉQUATION ENTRE L'OFFRE ET LES BESOINS EN LOGEMENT
- 4 - LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT
- 5 - L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

10-14
15-16
16-22
22-29
29-31

OSSATURE DU PLAN

33-62

3 AXES ET 13 FICHES - ACTIONS POUR UN PARCOURS RÉSIDENTIEL POSITIF

ANNEXES

63-106

- DONNÉES PAR EPCI
- LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE LA DOMICILIATION
- LE SRADA

64-81
82-106
108...

LE PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES : OBJECTIFS ET ORGANISATION

Le PDALHPD est un dispositif partenarial et opérationnel piloté conjointement par l'État et le Conseil départemental.

Il définit les objectifs et les mesures destinées à permettre aux personnes et aux familles en difficultés d'accéder à un logement décent et indépendant ou de s'y maintenir et d'y disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et de services téléphoniques, ainsi que de pouvoir bénéficier, le temps nécessaire, si elles le souhaitent, d'un accompagnement correspondant à leurs besoins.

Ce plan inclut également les mesures destinées à répondre aux besoins en hébergement des personnes et familles relevant du dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement.

LE CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE

La loi du 31 mai 1990 dite « loi Besson » pose le principe du droit au logement pour « toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières, en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'existence ».

Pour rendre opérationnel ce principe, elle prévoit, dans chaque département, la mise en place d'un Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées et d'un Fonds Solidarité Logement.

La loi du 13 juillet 1991 d'orientation pour la ville a institué la prise en compte du PDALPD dans les programmes locaux de l'habitat.

La loi du 21 juillet 1994 relative à l'habitat instaure notamment un plan d'hébergement d'urgence des personnes sans abri.

La loi du 29 juillet 1998 « d'orientation relative à la lutte contre les exclusions » réaffirme les principes de la loi Besson et confirme le pilotage conjoint du PDALPD par l'État et le Département ainsi que la gestion commune du FSL.

Elle instaure les accords collectifs départementaux et crée le dispositif d'aide à la médiation locative pour financer les activités de gestion locative adaptée et d'aide à l'accompagnement des ménages vers le logement autonome.

La loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains assure une solidarité sociale en matière d'habitat au sein des agglomérations en renforçant les effets de la loi d'orientation sur la ville du 13 juillet 1991.

Les communes de plus de 3 500 habitants faisant partie d'une agglomération de plus de 50 000 habitants sont soumises à des prélèvements financiers si leur parc social est inférieur à 20 % des résidences principales.

Elle élargit les compétences du PDALPD à la lutte contre l'habitat indigne.

La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a transféré la gestion du FSL au Département. Elle élargit également la compétence du FSL à l'octroi d'aides pour le paiement des factures d'eau, d'énergie et de téléphone. Le FSL devient un fonds unique dénommé Fonds Unifié Logement dans le Loiret (FUL).

Elle a également instauré la possibilité pour les collectivités locales de gérer les aides à la pierre. Le département du Loiret est couvert par deux conventions de délégations de compétences des aides à la pierre : Orléans Métropole (22 communes) depuis 2005 et Conseil Départemental (reste du département) depuis 2006.

La loi du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement introduit de nouvelles mesures dans l'attribution des logements sociaux et inscrit, comme contenu obligatoire de PDALPD, la coordination des attributions, la prévention des expulsions locatives et la lutte contre l'habitat indigne.

La loi du 5 mars 2007 instituant le Droit au Logement Opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale institue la possibilité d'un recours judiciaire dans l'exercice du droit au logement.

Le décret du 29 novembre 2007 relatif aux PDALPD définit les modalités d'élaboration du PDALPD, précise les concertations à mettre en œuvre avec les acteurs locaux et détaille le contenu, la mise en œuvre et le suivi du Plan.

La loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion vise entre autres à favoriser la production de logements et à lutter contre l'exclusion. Elle institue notamment qu'un Plan Départemental d'Accueil, d'Hébergement et d'Insertion (PDAHI) des personnes sans domicile soit inclus dans le PDALPD. Elle rend obligatoire l'instauration de la Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives (CCAPEX).

La loi du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants a précisé que les besoins des personnes mentionnées dans ce texte sont pris en compte au sein du PDALPD.

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement prévoit que le PDALPD doit définir des mesures visant à lutter contre la précarité énergétique.

La loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) instaure la fusion du PDALPD et du PDAHI et devient le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD).

Elle prévoit des mesures visant à améliorer la prévention des expulsions locatives avec notamment le renforcement du rôle de la Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives.

Un cadre légal est donné au Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO).

Le PDALHPD comporte désormais deux annexes : le schéma de la domiciliation et le schéma de l'accueil des demandeurs d'asile.

La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique et à la croissance verte intègre la performance énergétique aux caractéristiques du logement décent.

La loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté met en cohérence les publics prioritaires du Plan avec la définition des ménages prioritaires pour l'attribution d'un logement social.

Elle modifie les modalités de prise en compte des critères de priorité dans l'attribution des logements locatifs sociaux : le PDALHPD, la convention intercommunale d'attribution (CIA) et les accords collectifs doivent désormais déterminer les conditions dans lesquelles les critères légaux de priorité sont pris en compte dans les procédures de désignation des candidats et d'attribution des logements sociaux. Le Plan doit développer une offre d'habitat adapté pour les gens du voyage.

Le décret du 14 novembre 2017 relatif aux PDALHPD modifie les modalités d'élaboration du Plan, sa mise en œuvre et son pilotage afin d'associer les nouveaux acteurs tels que les acteurs de l'hébergement, les métropoles, les EPCI dotés d'une conférence intercommunale du logement (CIL).

Le Plan doit coordonner et répartir entre les partenaires l'offre globale de services d'accompagnement vers et dans le logement et les diagnostics sociaux.

La définition des publics prioritaires du Plan correspond désormais à celle utilisée pour les attributions de logements sociaux.

LES INTERACTIONS DU PDALHPD AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX

Le Plan doit être en cohérence dans la mise en œuvre de ses actions avec un certain nombre de documents existants et à venir, et notamment :

- **Le schéma départemental de la cohésion sociale** élaboré par le Conseil départemental pour la période 2017-2021
- **Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage** élaboré conjointement par l'État et le Conseil départemental pour la période 2013-2019.
- **Les Programmes Locaux de l'Habitat** d'Orléans Métropole, de la Communauté de communes des Loges et de la Communauté de communes du Betz et de la Cléry ; et le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat** de la Communauté de communes du Bellegardois.
- **Le schéma départemental de la domiciliation**
- **Le schéma régional d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés**, dont la réécriture est rendue nécessaire par l'instruction du 12 décembre 2017 relative au relogement des personnes bénéficiaires d'une protection internationale. Ce document est en cours d'élaboration et sera annexé au Plan dès qu'il sera finalisé.
- **Les contrats locaux de santé** : 5 territoires de projet sont définis et 4 de ces territoires ont signé un contrat local de santé : Orléans Métropole (2016-2019), agglomération montargoise et rives du Loing (2015-2018), Pays Giennois (2017-2020), Pays de Beauce Gatinais en Pithiverais (2017-2020). Celui des 3 Pays (Pays forêt d'Orléans Val de Loire - Pays Sologne Val Sud - Pays Beauce Loire) est en cours d'élaboration et portera sur la période 2018-2021.
- **Le projet régional de santé 2** en cours d'élaboration.
Ce projet régional est constitué d'un cadre d'orientation stratégique qui précise les objectifs généraux et résultats attendus à 10 ans (2018-2028), d'un schéma régional de santé (2018-2022) présentant les prévisions d'évolutions et objectifs opérationnels à 5 ans et d'un programme régional relatif à l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (2018-2022).

LES PUBLICS PRIORITAIRES DU PLAN

Le décret du 14 novembre 2017 relatif aux PDALHPD précise que le Plan doit prendre en compte les besoins des personnes dont le relogement a été reconnu prioritaire et urgent par la commission de médiation ainsi que ceux définis comme prioritaires pour l'attribution d'un logement social :

- personnes en situation de handicap ou familles ayant à leur charge une personne en situation de handicap ;
- personnes sortant d'un appartement de coordination thérapeutique ;
- personnes mal logées ou défavorisées et personnes rencontrant des difficultés particulières de logement pour des raisons d'ordre financier ou tenant à leurs conditions d'existence ou confrontées à un cumul de difficultés financières et de difficultés d'insertion sociale ;
- personnes hébergées ou logées temporairement dans un établissement ou un logement de transition ;
- personnes reprenant une activité après une période de chômage de longue durée ;
- personnes exposées à des situations d'habitat indigne ;
- personnes mariées, vivant maritalement ou liées par un pacte civil de solidarité justifiant de violences au sein du couple ou entre les partenaires, sans que la circonstance que le conjoint ou le partenaire lié par un pacte civil de solidarité bénéficie d'un contrat de location au titre du logement occupé par le couple puisse y faire obstacle, et personnes menacées de mariage forcé ;
- personnes engagées dans le parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle ;
- personnes victimes de l'une des infractions de traite des êtres humains ou de proxénétisme ;
- personnes ayant à leur charge un enfant mineur et logées dans des locaux manifestement suroccupés ou ne présentant pas le caractère d'un logement décent ;
- personnes dépourvues de logement, y compris celles qui sont hébergées par des tiers ;
- personnes menacées d'expulsion sans relogement.

LA GOUVERNANCE DU PLAN

Le PDALHPD est piloté conjointement par l'État et le Département pour une durée de 6 ans, soit pour la période 2018-2023.

Son organisation et son fonctionnement reposent sur :



Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet et le Président du Conseil départemental ou leurs représentants.

Les membres sont désignés par le Préfet et le Président du Conseil départemental pour la durée du Plan par un arrêté conjoint. Il comprend au moins :

- un représentant de chaque établissement public de coopération intercommunale ayant conclu une convention de délégation de compétences avec l'État par laquelle celui-ci délègue les compétences en matière de logement (article L. 301-5-1 du CCH), ou étant tenu de se doter d'une convention intercommunale d'attribution (article L. 441-1-5 du CCH) ;
- un maire ;
- un représentant des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées ou la défense des personnes en situation d'exclusion par le logement ;
- un représentant des organismes qui exercent des activités de maîtrise d'ouvrage, des activités d'ingénierie sociale, financière et technique et des activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale (articles L. 365-2 à L. 365-4 du CCH) ;
- un représentant des organismes d'habitation à loyers modérés ou des sociétés d'économie mixte agréées (article L. 481-1 du CCH) ;
- un représentant des bailleurs privés ;
- un représentant de chacun des organismes payeurs des aides personnelles au logement ;

- un représentant d'Action Logement Services ;
- un représentant des organismes œuvrant dans le domaine de l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile ;
- un représentant des personnes mentionnées au premier alinéa 2 de la loi du 31 mai 1990 ;
- un représentant, sur leur demande, des associations d'information sur le logement compétentes sur le périmètre du Plan (article L. 366-1 du CCH).

Il est chargé de l'élaboration du Plan et veille à la mise en œuvre effective des actions et à leur cohérence. Il établit chaque année un bilan territorialisé et contribue à l'évaluation du Plan.

Il tient à jour la liste des dispositifs d'accompagnement social et de diagnostics sociaux mis en œuvre dans le département.

Il vérifie que le Fonds de Solidarité pour le Logement et, le cas échéant les fonds locaux, concourent aux objectifs du plan et notamment en vue du maintien dans le logement et du relogement des personnes menacées d'expulsion en lien avec la CCAPEX.

Le comité de pilotage se réunit au moins deux fois par an.

Le secrétariat est assuré par l'État et le Conseil départemental et par l'animateur du Plan.

Le comité technique de suivi

Pour la mise en œuvre du Plan, le comité responsable s'appuie sur le comité technique de suivi.

Il est composé de représentants des services de l'État et du Conseil départemental et de l'animateur.

Il veille à la synergie entre les actions mises en œuvre dans l'objectif d'une meilleure efficacité. Au début de chaque année, il réalise un planning des actions qui seront mises en œuvre au cours de l'année.

Il réalise un état des lieux des actions réalisées et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des fiches-actions.

Il prépare les éléments de décision pour le comité responsable et lui rend compte du bilan du Plan.

Il se réunit une fois par trimestre.

Des chefs de file

Un ou plusieurs chefs de file sont désignés en fonction de leurs compétences pour chacune des fiches - actions.

La mise en œuvre du Plan est assurée dans le cadre d'une conduite en mode projet visant à impulser et coordonner les initiatives des différents partenaires.

Les groupes de travail sont composés de professionnels ayant une expérience de terrain permettant ainsi des échanges constructifs dont découlent la mise en œuvre d'actions concrètes.

Les chefs de file sont responsables de leurs actions et de leur évaluation.

Les réunions des groupes de travail sont préparées en amont avec l'animateur (définition du contenu, élaboration des différents supports, veille juridique, propositions d'actions, benchmarking...) et sont animées par les chefs de file. L'animateur est en appui.

Les comptes-rendus de réunion réalisés par l'animateur doivent être validés par les chefs de file.

Le suivi et le bilan des actions mises en œuvre sont réalisés en lien avec l'animateur qui est chargé de présenter les travaux au comité de pilotage du Plan.

Une réunion annuelle avec l'ensemble des chefs de file permettra à ces derniers de présenter ce bilan afin de veiller à la transversalité des actions et à la cohérence d'ensemble.

Des rencontres partenariales pourront être organisées en lien avec l'animateur pour présenter des actions concrètes sur les territoires.

L'animateur

L'animateur coordonne la gestion du Plan en mode projet.

Il établit des relations avec chacun des chefs de file afin de faciliter la mise en œuvre des actions et de créer les synergies nécessaires entre elles.

Il veille à la mise en œuvre du plan de communication du Plan dans l'objectif notamment de créer une culture commune devant faciliter le partenariat et l'efficacité du Plan.

L'animateur fait une présentation du bilan du Plan au comité technique de suivi et au comité de pilotage.

Il rend compte des difficultés éventuellement rencontrées dans la mise en œuvre des actions.

Une évaluation annuelle sera réalisée permettant ainsi de mettre en place d'éventuelles mesures correctrices.

UNE DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PDALHPD EN CONCERTATION AVEC LES ACTEURS LOCAUX

L'élaboration du PDALHPD s'est inscrite dans une démarche de concertation avec les acteurs du logement, de l'hébergement, de l'action sanitaire et sociale ainsi que les collectivités territoriales.

À partir de juin 2016, une évaluation du PDALPD a été réalisée avec l'ensemble des chefs de file. Celle-ci a permis de dresser le bilan des actions réalisées, et de dégager les points forts et les faiblesses pour chacune des fiches - actions.

En novembre 2016, les différents acteurs ont participé à une réunion de présentation du bilan du PDALPD et des actions réalisées en matière d'hébergement.

Une méthodologie de travail pour l'écriture du PDALHPD leur a été proposée et validée.

Ainsi, entre janvier et mai 2017, deux séries de cinq ateliers ont été organisées sur les thèmes suivants :

- l'accès aux droits
- l'accès au logement
- le maintien dans le logement
- l'habitat dégradé
- la fluidité des parcours et l'accompagnement social

Ces ateliers ont permis d'établir un diagnostic partagé et de définir des préconisations d'actions.

À partir de ces éléments, un projet d'ossature du futur Plan a pu être élaboré et validé par le comité de pilotage du Plan en juin 2017.

Une réunion avec l'ensemble des chefs de file pressentis a eu lieu en septembre 2017 afin de leur présenter les éléments de diagnostic et définir les modalités d'écriture des fiches-actions.

Ainsi, entre septembre et novembre 2017, des groupes de travail restreints ont travaillé avec les chefs de file et l'animateur à la rédaction des treize fiches.

Une réunion de présentation de ces fiches - actions à l'ensemble des acteurs a eu lieu fin novembre 2017.

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Le diagnostic a été élaboré à partir de plusieurs sources :

- le diagnostic à 360° du sans-abrisme au mal-logement ;
- l'évaluation du PDALPD 2014-2018 et du Plan Départemental d'Accueil, d'Hébergement et d'Insertion (PDAHI) ;
- les ateliers partenariaux.

1 - LES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE

LES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Une croissance démographique continue mais disparate selon les territoires

La population légale en vigueur en 2014 dans le Loiret est de 669 737 habitants, ce qui en fait le département le plus peuplé de la région Centre Val de Loire.

Depuis 2009, la population départementale a augmenté de 2,5 %, soit une croissance égale à celle constatée à l'échelle nationale mais bien supérieure à celle de la région Centre Val de Loire (+ 1,5 %).

Sous l'effet de sa proximité avec l'Île-de-France, la zone d'emploi de Pithiviers connaît la croissance démographique la plus soutenue du Loiret : + 3,3 %. Elle représente 7,8 % de la population départementale.

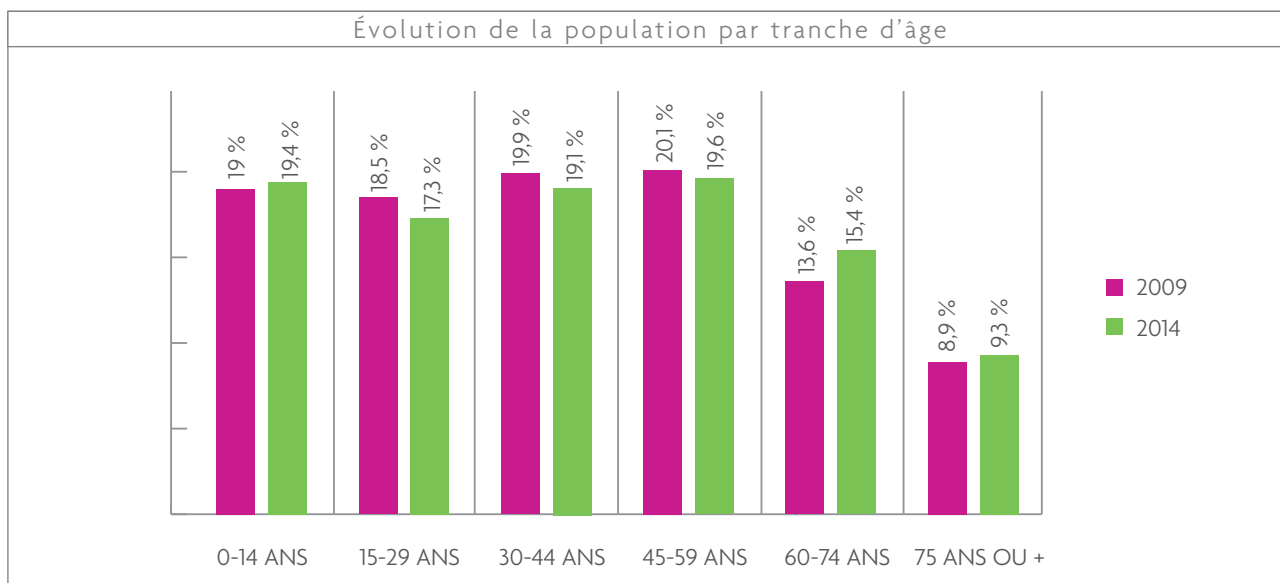
Vient ensuite la zone d'emploi d'Orléans qui affiche une croissance de 2,8 % de 2009 à 2014, portée essentiellement par le territoire d'Orléans Métropole dont la progression démographique s'élève à 2,7 % sur cette période pour atteindre 279 549 habitants. À elle seule, cette zone d'emploi accueille en 2014 plus de 72 % de la population Loirétaine, et Orléans Métropole près de 42 %.

La zone d'emploi de Montargis enregistre également une progression de 1,9 %, particulièrement marquée au sein de l'agglomération montargoise qui affiche une croissance démographique de plus de 7 %, dépassant ainsi les 60 000 habitants. La zone d'emploi de Montargis et l'agglomération représentent respectivement 19 % et 9,1 % de la population Loirétaine.

Même si la zone d'emploi de Gien affiche quant à elle une croissance négative - 1,5 %, elle représente encore plus de 11 % de la population Loirétaine.

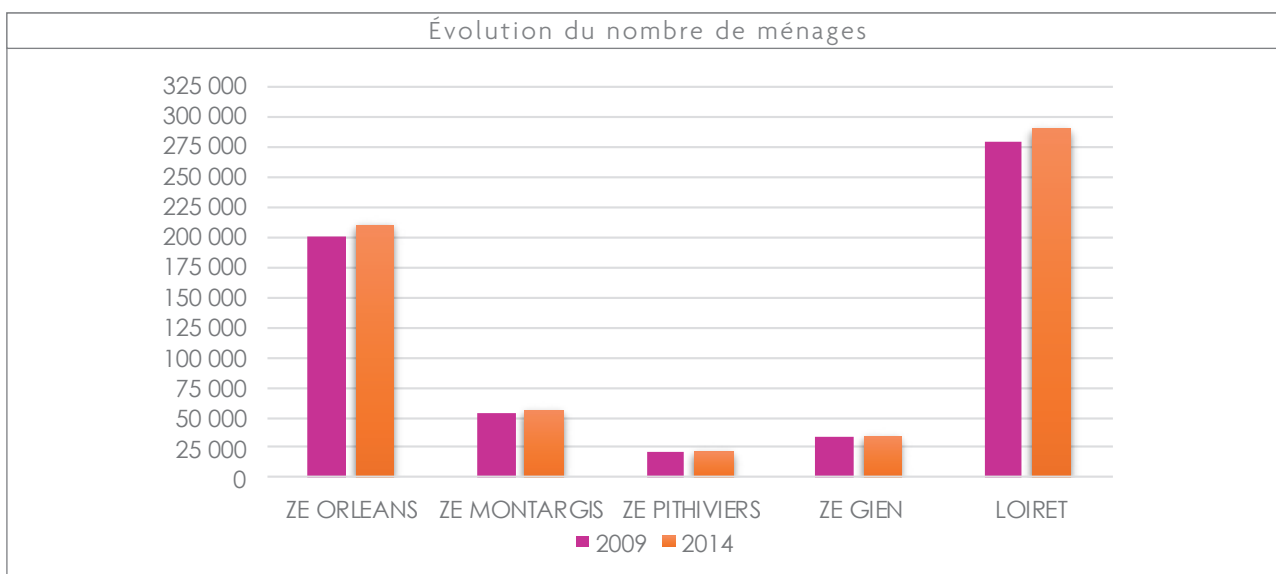
Un nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus qui a augmenté 5 fois plus vite que la population totale

L'analyse de l'évolution démographique par tranche d'âge témoigne d'une dichotomie entre les moins et les plus de 60 ans. Si la proportion de la première catégorie diminue entre 2009 et 2014 (plus particulièrement chez les 15-29 ans), le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans augmente quant à lui très fortement : 5 fois plus vite que la population totale Loirétaine. Les plus de 60 ans représentent ainsi en 2014 près d'un quart de la population Loirétaine. À titre d'exemple, ils représentent 22 % de la population d'Orléans Métropole et 28,3 % de la population de l'agglomération montargoise.



(Source : INSEE, RP 2009 et 2014, exploitations principales)

Une progression du nombre de ménages plus forte que celle de la population



(Source : INSEE, RP 2009 et 2014, exploitations principales)

Entre 2009 et 2014, alors que le nombre d'habitants progresse de 2,5 %, la croissance du nombre de ménages, que l'on peut considérer comme la mesure des nouveaux besoins en logements, est de + 4 %.

En 2014, le Loiret compte ainsi 289 710 ménages. Cela s'explique par le phénomène de desserrement des ménages, lié à la décohabitation des jeunes, aux séparations mais aussi au vieillissement de la population qui génère une occupation plus longue des logements par des ménages essentiellement de petite taille (couples sans enfant, veuvage).

Les zones d'emploi de Pithiviers et d'Orléans ont connu les plus fortes augmentations du nombre de ménages, avec des taux de croissance respectifs de + 4,9 % et + 4,6 %.

Un tiers des ménages composés d'une personne seule

Évolution des ménages selon leur composition

LOIRET	2009	%	2014	%	Évolution 2009/2014
Ensemble	278 183	100	289 710	100	+ 4,1 %
Ménages d'une personne	89 862	32,3	98 021	33,8	+ 9,1 %
<i>Dont hommes seuls</i>	38 561	13,9	42 258	14,6	+ 9,6 %
<i>Dont femmes seules</i>	51 301	18,4	55 763	19,2	+ 8,7 %
Familles monoparentales	21 251	7,6	24 224	8,4	+ 14 %
Couples sans enfant	81 358	29,2	82 321	28,4	+ 1,2 %
Couples avec enfant(s)	80 149	28,8	79 426	27,6	- 1 %

(Source : INSEE, RP 2009 et 2014, exploitations principales)

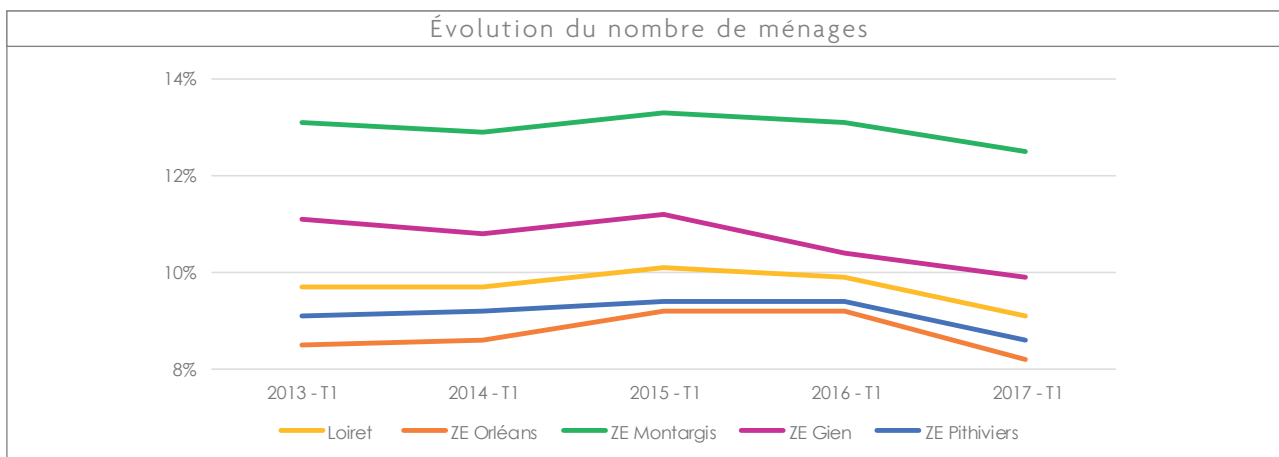
Ce sont les familles monoparentales qui ont augmenté le plus fortement entre 2009 et 2014 (+ 14 %). Cet indicateur témoigne de la fragilité de ces familles qui doivent à la fois surmonter des contraintes liées à leur situation de parent seul (notamment pour la garde des enfants) mais aussi financières compte tenu de l'absence d'un revenu complémentaire pour subvenir aux besoins de la famille.

Viennent ensuite les ménages composés d'une personne seule dont le nombre a augmenté de plus de 9 % au cours de la même période. Ils représentent à eux seuls plus du tiers de la population Loirétaine. Ce « célibat boom » explique sans nul doute que le nombre moyen de personnes par logement ait fortement diminué dans le Loiret au cours de ces dernières années.

Alors que le nombre de couples avec enfants augmente modérément (+ 1,2 %), les couples sans enfant enregistrent quant à eux une légère baisse (- 1 %).

LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES : UNE ÉVOLUTION POSITIVE MAIS QUI RESTE FRAGILE

Un taux de chômage en baisse depuis 2015



Source : INSEE, taux de chômage localisés

Le taux de chômage est en baisse sur l'ensemble du territoire depuis 2015 et atteint 9,1 % au 1^{er} trimestre 2017. Ce taux est inférieur à celui constaté à l'échelle nationale : 9,3 % au 1^{er} trimestre 2017.

Les zones d'emploi de Montargis et Gien affichent toujours les taux les plus élevés avec respectivement 12,5 % et 9,9 % au 1^{er} trimestre 2017.

Nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC à fin juin 2017

	Nombre de DEFM	Nombre de DEFM de plus d'un an	Nombre de DEFM de moins de 25 ans	Nombre de DEFM de 50 ans et plus
Loiret	59 260	28 280 (47,7 %)	8 440 (14,2 %)	13 640 (23 %)
Région Centre Val de Loire	212 690	100 600 (47,3 %)	29 810 (14 %)	53 220 (25 %)
France métropolitaine	5 399 120	2 413 490 (44,7 %)	674 690 (12,5 %)	1 356 230 (25,1 %)

Source : Pôle emploi

*DEFM : demandeur d'emploi en fin de mois

Fin juin 2017, le Loiret comptait 59 260 demandeurs d'emploi dont 47,7 % l'étaient depuis plus d'un an. Cette proportion est équivalente à celle de la région mais supérieure à l'échelle nationale.

La part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans est proche de celle du niveau régional et représente 14,2 % des demandeurs. Cette proportion est plus importante qu'au niveau national : 12,5 %.

En revanche, la part des demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus est moins élevée : 23 % contre 25 % à l'échelle de la région et 25,1 % à l'échelle nationale.

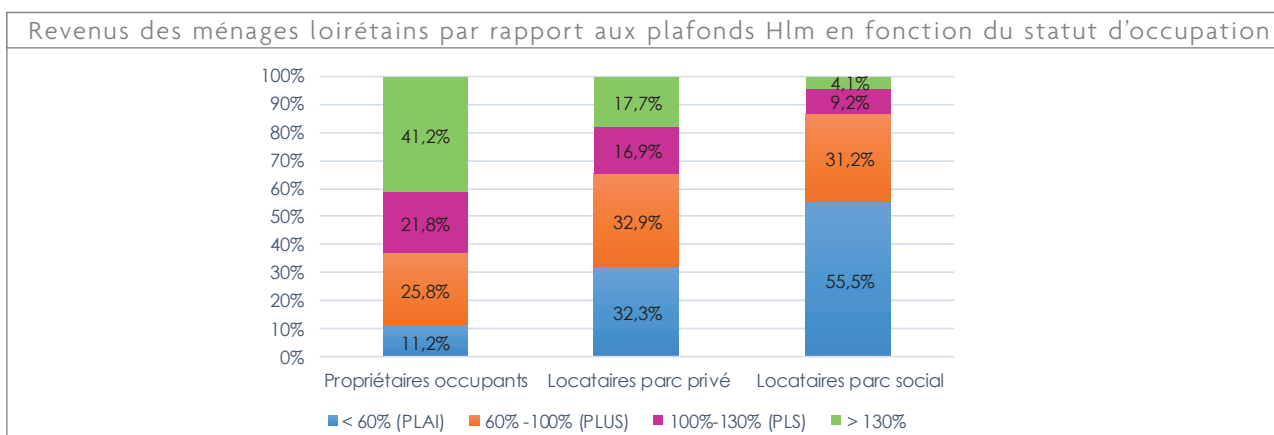
La part des ménages éligibles à un logement social PLUS/PLAI en baisse

Selon les données FILOCOM de 2015, 23,2 % des ménages ont des revenus compatibles avec le Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) et 28,1 % avec le Prêt Locatif à Usage Social (PLUS).

La part des ménages ayant des revenus compatibles avec le PLUS et le PLAII est en baisse par rapport à 2011 : elle représentait respectivement 30,5 % et 25,5 %.

À titre d'exemple, le plafond de ressources PLAII pour un couple avec deux enfants est de 21 575 € pour 2017, soit 1 797 € par mois.

Le plafond de ressources PLUS pour un couple avec deux enfants est de 38 013 € pour 2017, soit 3 167 € par mois.



Source : FILOCOM 2015, MEDDTL d'après DGI

32,3 % des locataires du parc privé disposent de revenus compatibles avec les plafonds PLAI (contre 36,3 % en 2011) et 32,9% avec ceux du PLUS (contre 35,8 % en 2011).

37 % des propriétaires occupants pourraient prétendre à un logement PLAI ou PLUS eu égard à leurs ressources (contre 41,2 % en 2011). Un changement de situation familiale et/ou professionnelle peut entraîner un risque de paupérisation de certains accédants ou propriétaires (cf. *Fonds d'Aide aux Accédants en Difficulté*).

Une légère diminution du nombre de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active Socle et de l'Allocation Adulte Handicapé entre 2015 et 2016

RSA socle et AAH	2014	2015	2016
ZE Orléans	14 125	14 398	13 978
ZE Montargis	5 062	5 303	5 375
ZE Pithiviers	1 381	1 489	1 472
ZE Gien	2 226	2 223	2 213
Loiret	22 821	23 860	23 038

Source : CAF du Loiret et MSA Beauce Cœur de Loire

Après une progression entre 2014 et 2015 de près de 5 %, le nombre de ménages bénéficiaires des minima sociaux (Revenu de Solidarité Active et Allocation Adulte Handicapé) diminue légèrement (- 3 %) entre 2015 et 2016. Le Loiret recense ainsi 23 038 foyers couverts par une prestation de revenus en 2016.

Même si leur nombre diminue sur la zone d'emploi d'Orléans entre 2015 et 2016, il n'en demeure pas moins que ce territoire est celui qui accueille le plus de bénéficiaires de minima sociaux (60 % d'entre eux), suivie de celle de Montargis avec plus de 23 %. La zone d'emploi de Montargis enregistre d'ailleurs pour la troisième année consécutive une hausse des allocataires de minima sociaux, qui composent ainsi 9 % des ménages de ce secteur.

Une diminution de la part des retraités bénéficiaires du minimum vieillesse

	2014		2016	
	Loiret	Centre	Loiret	Centre
Nombre de retraités	134 400	555 300	137 839	568 188
Part des retraités bénéficiaires du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités	2,5 %	2,6 %	2,1 %	2 %

Source : Drees, CNAV

Entre 2014 et 2016, le nombre de retraités a augmenté de 2,6 %.

Parallèlement, la proportion de retraités bénéficiaires du minimum vieillesse a diminué d'environ 16 %. Ainsi, 2,1 % des retraités du Loiret étaient bénéficiaires de cette allocation au 31 décembre 2016 contre 2,5 % au 31 décembre 2014. Les acteurs de terrain constatent une augmentation du nombre de personnes âgées en situation de surendettement et en situation de détresse sociale. Certains mandataires judiciaires à la protection des majeurs sont dans l'obligation de sortir les personnes âgées d'institutions vers le domicile en raison de leurs faibles ressources. De plus, l'isolement grandissant des personnes âgées notamment en milieu rural, a été souligné.

Une augmentation de la part des ménages vivant sous le seuil de pauvreté

	2012			2014		
	Taux de pauvreté	Taux de pauvreté des moins de 30 ans	Taux de pauvreté des 75 ans et plus	Taux de pauvreté	Taux de pauvreté des moins de 30 ans	Taux de pauvreté des 75 ans et plus
Région	12,3 %	20,8 %	8,2 %	12,9 %	21,7 %	6,9 %
Loiret	12,2 %	20,2 %	6,5 %	13 %	21 %	5,6 %
ZE Orléans	11 %	18,8 %	6,1 %	11,9 %	19,9 %	5,2 %
ZE Montargis	14,9 %	23,8 %	6,9 %	15,7 %	23,5 %	6 %
ZE Pithiviers	11,5 %	18,7 %	6,7 %	11,9 %	21 %	6,5 %
ZE Gien	14,1 %	21,7 %	9,3 %	14,8 %	20,6 %	7,9 %

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil appelé seuil de pauvreté.

La part des ménages loirétains vivant sous le seuil de pauvreté (soit avec moins de 1 008 € par mois en 2014) a augmenté entre 2012 et 2014 pour atteindre 13 % en 2014.

21 % des ménages âgés de moins de 30 ans vivent sous ce seuil (contre 20,2 % en 2012).

En revanche, la part des ménages âgés de 75 ans et plus vivant sous ce seuil a diminué : 6,5 % en 2012 contre 5,6 % en 2014. Cette baisse est constatée sur l'ensemble des zones d'emploi.

Ce sont les zones d'emploi de Gien et Montargis qui recensent le plus fort taux de ménages vivant sous le seuil de pauvreté avec respectivement 14,8 % et 15,7 % en 2014.

En revanche, en volume, c'est la zone d'emploi d'Orléans qui compte le plus de ménages sous le seuil de pauvreté.

Taux de pauvreté dans les quartiers prioritaires politique de la ville en 2012

Territoire	Quartiers prioritaires politique de la ville	Taux de pauvreté
Agglomération Montargoise	Vésine	48,5 %
	Le Plateau	54,2 %
	La Chaussée	37,1 %
	Le Bourg - Chautemps	50,6 %
Orléans Métropole	Le Clos De La Grande Salle	40,4 %
	Andrillons Ormes Du mail	42,6 %
	Lignerolles	33,0 %
	Les Chaises	34,0 %
	Dauphine	27,3 %
	La Source	40,9 %
	Argonne	45,7 %
	Blossières	34,6 %
	Pont Bordeaux	41,3 %
	Les 3 Fontaines	51,7 %
Sully-sur-Loire	Le Hameau	36,2 %
Giennois	Champ De La Ville	61,5 %
	Montoire	48,6 %
Pithiverais	Quartiers Nord	42,9 %
	Saint Aignan	57,7 %

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa - Fichier localisé social et fiscal

Dans certains quartiers prioritaires politique de la ville, le taux de pauvreté est supérieur à 50 %.

Il atteint même 61,5 % sur le quartier du Champ de la Ville à Gien et près de 58 % sur le quartier de Saint Aignan à Pithiviers.

La loi Égalité et Citoyenneté prévoit l'obligation d'attribuer plus ou moins 25 % des logements en dehors des quartiers prioritaires politique de la ville au 1^{er} quartile des demandeurs et à des ménages relogés dans le cadre du renouvellement urbain.

Une diminution des dossiers de surendettement déposés depuis 2013 mais une augmentation des redépôts

	Nb de dossiers déposés	Dont % de redépôts
2013	2 674	41,34 %
2014	2 638	42,2 %
2015	2 635	44,98 %
2016	2 457	47,16 %

Le nombre de dossiers déposés est en diminution constante depuis 2013 (- 8,1 %) et atteint 2 457 dossiers en 2016.

En revanche, la part des redépôts (aggravation de la situation d'endettement, échec dans la mise en œuvre des mesures du précédent dossier...) n'a cessé de progresser depuis 2013 et représente 47,16 % des dépôts en 2016 contre 41,34 % en 2013.

Source : Commission de surendettement Loiret

2 - L'ANALYSE DE L'ADÉQUATION ENTRE L'OFFRE ET LES BESOINS EN HÉBERGEMENT ET LOGEMENTS ACCOMPAGNÉS

LA VEILLE SOCIALE

Le dispositif de veille sociale a pour objectif d'organiser le premier accueil des personnes sans domicile, de leur procurer une aide matérielle de première nécessité et de les orienter vers un hébergement.

Un certain nombre de dispositifs peuvent être sollicités par les usagers ou permettent d'aller à leur rencontre.

Sur l'arrondissement d'Orléans :

- L'équipe mobile de proximité de l'AIDAPHI va au contact des personnes les plus marginalisées (public à la rue, vivant en squats, en abris de fortune) qui ne sont pas ou plus en demande d'aide.
- Les Maraudes de la Croix-Rouge effectuent des tournées le soir. En période de grand froid, des maraudes peuvent être effectuées en journée.
- L'accueil de jour du Relais Orléanais

Sur l'arrondissement de Montargis :

- L'accueil de jour d'Imanis
- Les Maraudes de la Croix-Rouge

Sur l'arrondissement de Gien :

- L'accueil de jour d'Imanis

Sur l'arrondissement de Pithiviers :

- L'accueil de jour d'Imanis

L'OFFRE D'HÉBERGEMENT ET DE LOGEMENTS ACCOMPAGNÉS Source : DRDJSCS

Une baisse des capacités d'accueil en hébergement généraliste

Dispositif au 30/6/2017	Répartition des places par zone d'emploi				TOTAL	TOTAL au 31/12/2013
	Orléans	Montargis	Gien	Pithiviers		
Hébergement d'urgence, stabilisation, insertion hors CHRS	350	36	37	16	439	617
Hébergement d'urgence, stabilisation, insertion en CHRS	252	60	10	12	334	322
TOTAL	602	96	47	28	773	939

Au 30 juin 2017, le département disposait de 773 places d'hébergement généraliste. Les capacités d'accueil en hébergement généraliste sont en baisse par rapport à 2013 (939 places).

Par ailleurs, le Loiret est doté de 90 places d'hébergement en nuitées hôtelières.

Une stabilité de l'offre en logements accompagnés

Dispositif au 30/06/2017	Répartition des places par zone d'emploi				TOTAL	TOTAL au 31/12/2013
	Orléans	Montargis	Gien	Pithiviers		
Résidences sociales	803	86	0	0	889	900
Pensions de famille, maisons relais	102	51	24	10	187	163
Intermédiation locative *	135	4	2	2	143	139
TOTAL	1 040	141	26	12	1 219	1 202

* nombre de places indicatif, le conventionnement se fait sur un nombre de logements dont la taille n'est pas toujours connue et est susceptible de varier pour s'adapter aux besoins

L'offre en logements accompagnés est stable : 1 219 places au 30 juin 2017 contre 1 202 places en 2013.

Le développement d'une offre de logements accompagnés constituera un enjeu du futur Plan en lien avec les objectifs du plan quinquennal pour le logement d'abord.

LE SIAO/115 UNIFIÉ

Le SIAO/115 unifié, géré par l'association Imanis depuis le 1^{er} juin 2017, a pour missions :

- d'organiser et centraliser sur le territoire départemental, l'ensemble des demandes de prise en charge de personnes ou de ménages privés de chez soi ;
- de mobiliser, pour répondre à ces demandes, l'ensemble de l'offre d'hébergement qu'elle soit « d'urgence » ou « d'insertion », ainsi que les dispositifs permettant chaque fois que cela est possible un accès direct au logement ;
- d'organiser la coopération et le travail partenarial entre les acteurs pour améliorer la connaissance réciproque et proposer les outils nécessaires à cette collaboration ;
- de contribuer à l'observation et à la connaissance.

Entre juillet et octobre 2017, le SIAO/115 a enregistré 620 demandes.

Il convient de rappeler que certaines personnes ne veulent pas ou plus faire appel au SIAO/115 et vivent marginalement dans la rue sans que cela ne soit un choix de vie.

En dépit des efforts accomplis pour développer les capacités d'hébergement en faveur des personnes sans domicile, la situation actuelle se caractérise par une saturation de l'offre d'hébergement.

De plus, le département se trouve confronté à la problématique croissante de l'accueil de personnes issues des flux migratoires internationaux, en grande majorité des personnes seules ou des familles de 2 ou 3 personnes.

Plusieurs dizaines de demandes d'hébergement ne peuvent être satisfaites quotidiennement.

Parallèlement à cette augmentation des besoins, les dispositifs de droit commun d'hébergement d'urgence sont en partie occupés par des déboutés du droit d'asile.

Par ailleurs, un certain nombre de personnes régularisées restent dans les dispositifs d'hébergement en raison d'une situation administrative précaire ne leur permettant pas d'accéder à un logement.

3 - L'ANALYSE DE L'ADÉQUATION ENTRE L'OFFRE ET LES BESOINS EN LOGEMENT

LE PARC DE LOGEMENTS

Une proportion importante de résidences principales occupées par des propriétaires et un accroissement du nombre de logements vacants

	En 2011		En 2015		Taux d'évolution 2011/2015
Le parc total	332 203	100 %	345 355	100 %	+ 4 %
Les résidences principales	285 727	86 %	296 037	85,7 %	+ 3,6 %
Propriétaires	177 597	62,2 %	182 173	52,7 %	+ 2,6 %
Locataires parc privé	59 062	20,7 %	57 237	16,6 %	- 3,1 %
Locataires parc social	44 176	15,5 %	45 400	13,1 %	+ 2,8 %
Les résidences secondaires	18 904	5,7 %	18 798	5,4 %	- 0,6 %
Les logements vacants	27 572	8,3 %	30 520	8,8 %	+ 10,7 %

Source : FILOCOM 2011, 2015 MEDDTL d'après DGI

En 2015, le parc total de logements est composé dans 85,7 % des cas de résidences principales, dont le nombre a encore augmenté depuis 2011 (+ 3,6 %). Elles représentent ainsi 296 037 logements.

C'est le statut de propriétaire-occupant qui prédomine dans le Loiret, avec 52,7 % de propriétaires.

La part des résidences secondaires est en légère baisse et représente 5,4 % du territoire.

Mais la principale caractéristique attachée au parc de logements est la hausse sensible de la vacance : + 10,7 % de 2011 à 2015. Le taux de vacance est ainsi passé de 8,3 % à 8,8 % et concerne plus de 30 500 logements dans le Loiret.

L'OFFRE LOCATIVE DU PARC SOCIAL

Au 1^{er} janvier 2016, le parc social du Loiret compte 50 595 logements, soit plus du quart régional de logements sociaux (191 528 logements en région Centre Val de Loire).

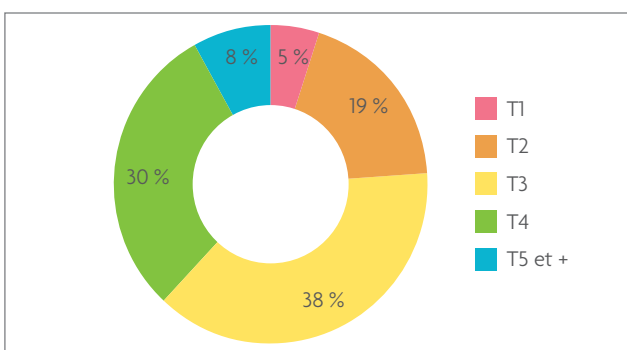
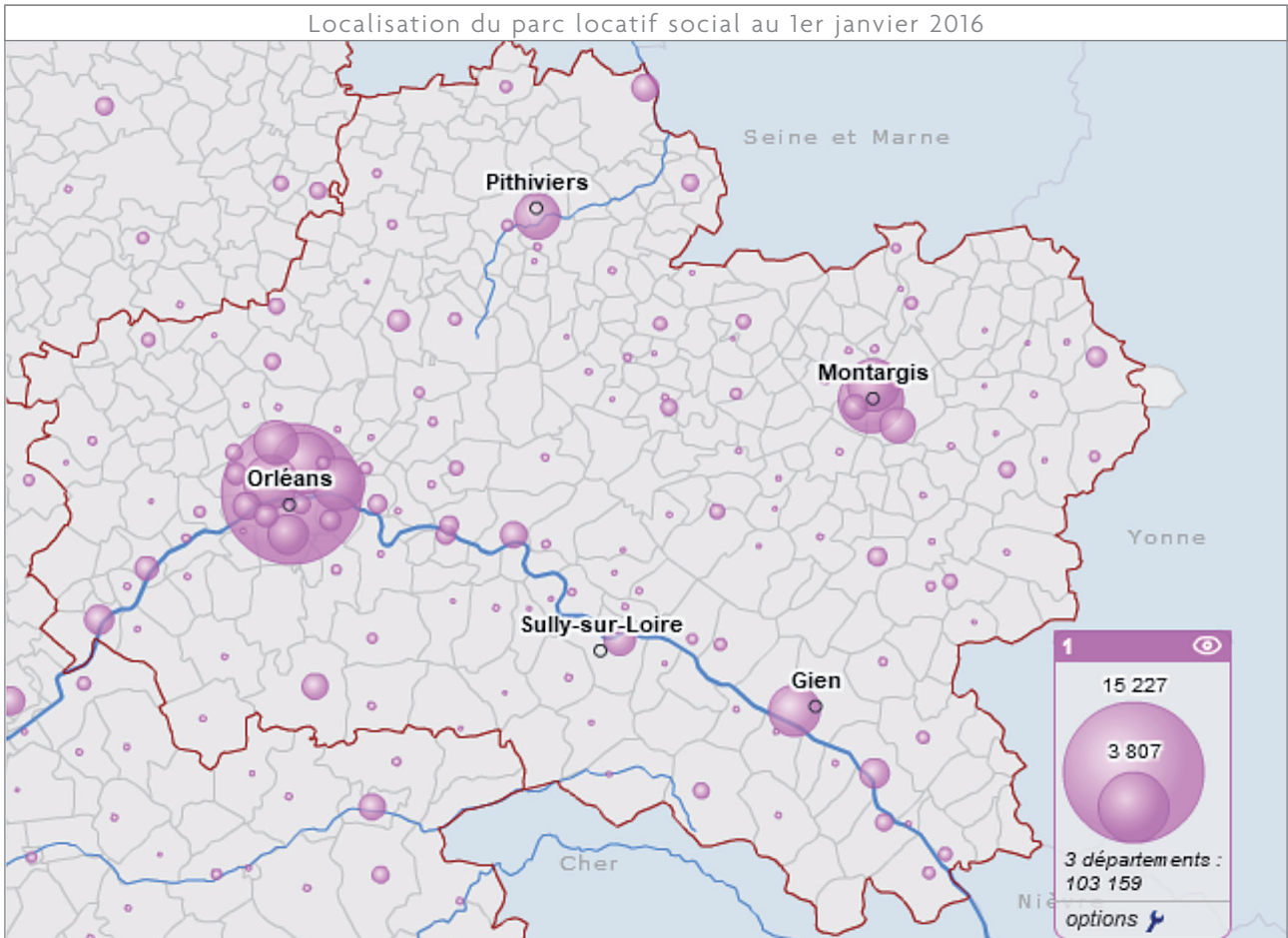
Entre le 1^{er} janvier 2012 et le 1^{er} janvier 2016, 2 108 logements ont été mis en location.

La part des logements sociaux par rapport au nombre de résidences principales dans le Loiret est de l'ordre de 17 %.

Une dominance dans les territoires urbains

Le parc locatif social est présent dans de nombreuses communes du Loiret. Il est néanmoins très concentré sur les territoires les plus urbains : Orléans Métropole (un peu plus de 28 000 logements) et la Communauté d'agglomération Montargoise (7 060 logements). 69 % des logements sociaux sont ainsi concentrés sur ces deux EPCI.

Viennent ensuite les communes de Gien et Pithiviers, avec respectivement 2 007 et 1 587 logements.



Source : RPLS 1/1/2016

Une proportion importante de logements de taille intermédiaire

À l'échelle du département, les logements locatifs sociaux sont majoritairement des T3 (38 % du parc) et des T4 (30 %). Les T2 représentent 19 % des logements sociaux. 56 % de ces logements sont situés sur le territoire d'Orléans Métropole. Les grands logements ne représentent que 8 % du parc

Une vacance commerciale qui connaît des disparités en fonction des territoires

Avec un peu plus de 2 000 logements sociaux vacants, le taux de vacance dans le Loiret est de l'ordre 4,4 % au 1^{er} janvier 2016. À titre de comparaison, ce taux est supérieur à celui constaté en Indre-et-Loire (3,5 %) mais inférieur à celui observé en région Centre Val de Loire (5 %).

Il est couramment admis qu'un taux de vacance de 4 % à 6 % est celui de l'équilibre, permettant la mobilité des ménages. Le Loiret ne semble donc pas présenter de signes manifestes de tension.

Les zones d'emploi d'Orléans et de Montargis ont un taux de vacance respectif de 5,1 % et de 4,6 %.

Avec un taux de 6,7 %, la zone d'emploi de Gien présente des signes de secteur détendu, avec un risque de vacance structurelle et des logements ne trouvant pas preneurs.

À l'opposé, la zone d'emploi de Pithiviers affiche un taux de vacance de 1,1 %, qui peut attester des tensions sur le marché locatif social et de difficultés d'accès au parc social.

Une baisse de la production de logements sociaux PLAI depuis 2013/2014

Territoires de délégation des aides à la pierre		2013	2014	2015	2016
Conseil départemental	Objectifs	61	76	65	36
	Financés	61	75	45	36
	% PLAI par rapport au financement global *	23,55 %	31,6 %	26 %	23 %
Orléans Métropole	Objectifs	135	106	99	73
	Financés	132	104	97	70
	% PLAI par rapport au financement global *	37,7 %	30,1 %	34,7 %	26,51 %

* Financés PLAI / financés totaux (PLAI + PLUS)

Depuis 2013/2014, une baisse de la production de logements locatifs sociaux est constatée dans le Loiret. Cette tendance est régionale. De manière générale, les bailleurs sociaux pointent un besoin d'adaptation et de réhabilitation de leur parc (besoins de démolition hors du site de la politique de la ville, démolition d'un parc vacant devenu obsolète, ne correspondant plus à la demande).

Pour mémoire, huit communes sont soumises à l'application de l'article 55 de la loi SRU : Chécy, la Chapelle-Saint-Mesmin, Ingré, Olivet, Ormes, Saint-Denis-en-Val, Saint-Jean-le-Blanc et Saint-Pryvé-Saint-Mesmin. Les communes de Chécy et Olivet font l'objet d'un arrêté de carence.

L'OFFRE LOCATIVE DANS LE PARC PRIVÉ CONVENTIONNÉ

Le conventionnement consiste pour un bailleur à signer une convention avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Il existe deux types de conventions : avec ou sans travaux.

En signant cette convention, le bailleur s'engage pour une durée minimum de 6 ans ou 9 ans à louer son logement en respectant certaines conditions (plafonds de loyers, de ressources des locataires...).

En contrepartie de la signature de cette convention, il peut bénéficier d'un avantage fiscal et d'aides pour la réalisation de travaux (convention avec travaux).

Au 31 décembre 2016, le Loiret comptait 1 068 logements faisant l'objet d'une convention Anah en cours de validité parmi lesquels 382 logements à loyer social et 129 à loyer très social.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, un nouveau dispositif d'incitation fiscale Louer abordable, dit "Cosse", remplace les dispositifs dits "Besson ancien" et "Borloo ancien" pour les logements conventionnés avec l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah).

Le propriétaire peut bénéficier d'une déduction fiscale en confiant la location de son logement à un tiers dans le cadre de l'intermédiation locative.

Deux formules existent :

- la location / sous-location consistant à louer le logement à un organisme agréé : Imanis et AIDAPHI sur le territoire du Loiret. À son tour, l'organisme le sous-loue à un ménage ayant des difficultés à se loger. Cet intermédiaire garantit le paiement des loyers et des charges et la remise en état du logement en cas de dégradation.
- le mandat de gestion confié à un tiers : SOLIHA-AIS dans le Loiret. Cette structure assure une gestion locative et sociale adaptée aux éventuelles difficultés rencontrées par le locataire.

Au 30 juin 2017, 141 places en intermédiation locative étaient financées à l'échelle du département.

L'ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL

Une augmentation du nombre de demandes de logements sociaux et dans une moindre mesure des attributions

	Nb de demandes en cours	Nb d'attributions	Taux de pression de la demande
2013	14 837	6 182	2,4
2014	14 395	6 218	2,3
2015	15 174	6 234	2,4
2016	16 140	6 408	2,5

Le stock de demandes en cours a augmenté de 6 % entre 2015 et 2016. Cette progression se confirme depuis 2013.

Parallèlement, le nombre d'attributions a augmenté de 2,7 %.

Le taux de pression de la demande en 2016 est de 2,5 (soit 2,5 demandes pour une attribution). Il est supérieur à celui de la région (2,2) mais reste faible par rapport au niveau national (4,1).

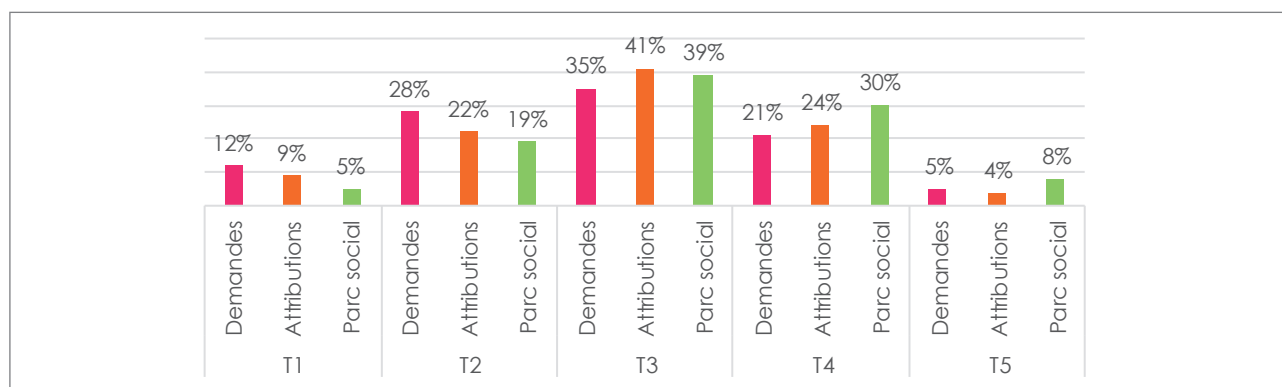
Le territoire d'Orléans Métropole concentre 63 % des demandes du département et enregistre un taux de pression de 2,9.

Taux de pression de la demande par typologie en 2016

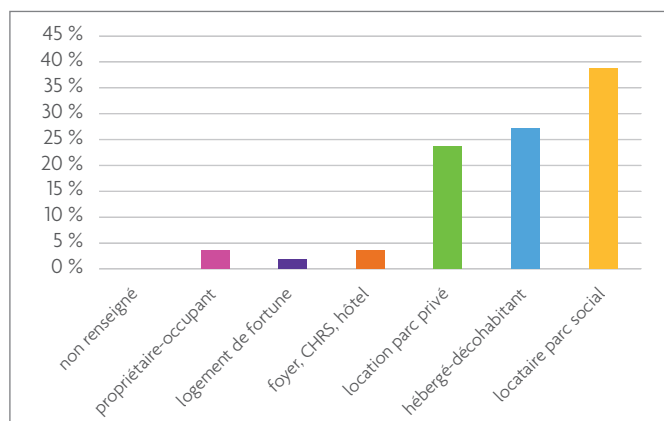
	Loiret	Orléans Métropole	CA montargoise et Rives du Loing
T1	3,6	3,1	6,2
T2	3	3,3	2,5
T3	2	2,4	1,9
T4	2,5	3,4	2,4
T5	2,4	3,1	2,8
T6	1,4	2,2	1,3

La pression de la demande est plus forte sur les petits logements (3,6 sur les T1, et 3 sur les T2) car l'offre est insuffisante par rapport à la part importante des petits ménages dans la demande et aux revenus disponibles des demandeurs.

Le taux de pression sur les T1 est de 6,2 sur le territoire de l'agglomération montargoise.



Logement actuel du demandeur en 2016



39 % des demandeurs sont déjà locataires du parc social. Ces demandes de mutation sont récentes (68 % ont moins d'un an d'ancienneté) et sont principalement faites par des demandeurs ayant plus de 40 ans et en majorité par des familles (36 %).

FOCUS SUR : Le dispositif des mutations solidaires dans le parc social

Ce dispositif inter-bailleurs vise à faciliter les demandes de mutation faites par des locataires occupant un logement inadapté (logement trop grand, trop petit, trop cher, inadapté au vieillissement, au handicap...) et pour lesquelles le défaut d'entretien courant du logement lié à l'isolement social, aux problèmes de santé... fait obstacle au relogement.

L'auto-réhabilitation accompagnée mise en œuvre par les Compagnons Bâisseurs permet d'accompagner techniquement et socialement ces locataires dans la remise en état de leur logement.

Ce dispositif vise à :

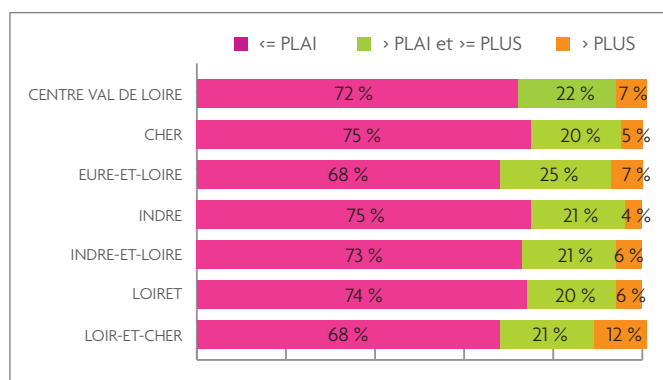
- Mobiliser le locataire qui devient acteur de son projet de mutation ;
- Remettre en état le logement actuel par l'acquisition et/ou la reconnaissance de savoir-faire et ainsi favoriser l'appropriation du futur logement ;
- Faciliter le relogement du locataire dans un logement adapté à sa situation.

Le groupement de bailleurs sociaux s'engage à mutualiser son parc locatif disponible pour optimiser les solutions de relogement.

L'orientation des familles et les premiers chantiers ont démarré en septembre 2016. 19 ménages ont été accompagnés entre septembre 2016 et décembre 2017.

Les chantiers se sont déroulés dans de grands logements (T5 et T4) pour la grande majorité, ce qui représente 98 pièces rénovées, soit l'équivalent de 24 chantiers moyens (T3).

Répartition de la demande selon les ressources



Dans le Loiret, 74 % des demandeurs ont des revenus inférieurs à 60 % du plafond de ressources PLUS. La représentativité de cette catégorie augmente de 1 point par rapport à 2015. La seconde catégorie perd 3 points au profit de la 3^e (+ 3 points) et de la 1^{re} catégorie.

Une augmentation du nombre de sollicitations du contingent préfectoral

Le Préfet dispose d'un droit de réservation dans le parc social au profit des personnes prioritaires au sens du code de la construction et de l'habitation et de la loi Besson du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement.

Les logements réservés par le Préfet sont identifiés à l'adresse par le bailleur social. Ils sont mis à disposition du Préfet au fur et à mesure de leur mise en service ou de leur remise en location après le départ d'un locataire.

	Nombre de sollicitations	Nombre de logements mis à disposition	Nombre d'attributions suite CAL
2015	2 069	1 071	470
2016	2 487	956	454

Entre 2015 et 2016, le nombre de sollicitations du contingent préfectoral a augmenté de 20 %.

Sur les 956 logements mis à disposition, 47,5 % ont fait l'objet d'une attribution par la commission d'attribution du bailleur social.

FOCUS SUR : Le logiciel SYPLO (Système Priorité Logement)

Depuis 2014, l'utilisation de ce logiciel par les services de l'État permet d'exercer le plus efficacement possible la fonction de réservataire sur le parc locatif social en priorisant les demandes à partir de plusieurs critères préalablement définis.

Un nombre de relogements effectifs bien supérieur aux objectifs de l'accord collectif départemental

L'accord collectif départemental est un dispositif contractuel entre l'État et les bailleurs sociaux pour apporter une solution de relogement aux ménages confrontés à des difficultés importantes d'accès au logement.

L'engagement des bailleurs sociaux sur la période 2016-2018 est de 2 016 attributions, à raison de 672 relogements par an. Cet objectif correspond à une augmentation de 38 % des objectifs de la période précédente 2012-2014.

Pour l'année 2016, l'objectif a été dépassé de 130 % et ce sont ainsi 875 relogements qui ont été effectués.

FOCUS SUR : Le relogement des ménages réfugiés statutaires

L'instruction du 12 décembre 2017 relative au relogement des personnes bénéficiaires d'une protection internationale prévoit :

- la mise en place d'une commission inter-bailleurs permettant de fixer les objectifs en termes de captation de logements, à une répartition par bailleurs ou encore à un appariement entre listes de réfugiés et logements disponibles ;
- une contractualisation d'objectifs avec et entre les bailleurs sociaux.

Dans le Loiret, l'accord collectif départemental 2016-2018 prévoit un objectif quantitatif annuel en faveur des ménages ayant le statut de réfugiés statutaires ou étant bénéficiaires d'une protection subsidiaire, ventilé entre les différents bailleurs sociaux concernant le relogement de ce public. Celui-ci est de 60 relogements par an. Au 15 novembre 2017, 58 relogements étaient effectués.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, une commission inter-bailleurs est mise en place dans le Loiret.

Une augmentation des ménages reconnus prioritaires pour un logement dans le cadre du DALO

	2014	2015	2016
Nombre de recours enregistrés	219	177	201
Nombre de ménages reconnus prioritaires pour un logement	46	41	53
Nombre de ménages relogés	29	27	37
Nombre de ménages sortis du dispositif DALO	17	14	19

Source : InfoDALO

Le département se situe au second rang des départements de la région.

Le taux de ménages reconnus prioritaires pour un logement augmente régulièrement : 21 % en 2014, 23 % en 2015 et 26 % en 2016

En 2016, le taux de ménages relogés est de 70 %, soit près d'un dossier sur 3 qui n'aboutit pas.

Les refus injustifiés des ménages quant à l'offre de logement qui leur est faite et le relogement des ménages par leurs propres moyens justifient cette proportion.

LES AIDES À L'ACCÈS DU FONDS UNIFIÉ LOGEMENT Source : Conseil départemental

Le Fonds Unifié Logement (FUL) accorde des aides directes et indirectes, dans les conditions fixées par son règlement intérieur, aux personnes rencontrant des difficultés afin de leur permettre l'accès à un logement.

Les aides directes

Type d'aides	Nombre d'accords		
	2014	2015	2016
1 ^{er} loyer	444	394	408
Dépôt de garantie	634	646	610
Dettes de loyer logement précédent	24	9	13
Équipement mobilier	278	355	249
Mise en jeu garantie loyer	132	104	98
TOTAL	1 512	1 508	1 378

Entre 2014 et 2016, le nombre d'accords a diminué de près de 9 %.

En 2016, 44 % des aides ont été accordées au titre du dépôt de garantie pour un montant de 211 792 €.

30 % des aides portent sur le financement du premier loyer, soit une augmentation de 3,5 % par rapport à 2015.

Le financement de l'équipement ménager et mobilier de première nécessité représente 18 % des aides accordées.

	Nombre d'accords cautionnement	Nombre de mises en jeu	Montant engagé
2014	713	132	69 053 €
2015	691	104	46 386 €
2016	673	98	53 147 €

Le FUL peut apporter son cautionnement afin de garantir une carence éventuelle dans le paiement du loyer et des charges locatives.

Entre 2014 et 2016, le nombre d'accords pour le cautionnement a diminué de 5,6 %.

En 2016, 673 accords pour le cautionnement du loyer et des charges locatives ont été donnés par le FUL.

Le cautionnement dans le parc social représente 88 % des accords en 2016. Cette proportion a diminué par rapport à 2015 (92 %).

Le nombre de mises en jeu a diminué de 25,7 % par rapport à 2014. Le montant engagé en 2016 est de 53 147 €.

FOCUS SUR : L'évolution du règlement intérieur du FUL

Depuis le 1^{er} avril 2017, les plafonds de ressources ont été actualisés de 12 % par rapport aux plafonds de l'ancien règlement intérieur. Cette hausse a pour objectif de pouvoir aider les travailleurs les plus modestes ainsi que les personnes vulnérables (handicapées, vieillissantes...). Par ailleurs, le FUL peut intervenir pour le cautionnement du loyer et des charges locatives et pour le dépôt de garantie si le taux d'effort diminue de 10 % entre le logement occupé et celui auquel il souhaite accéder. Ces relogements économiques pourraient permettre aux ménages de mieux maîtriser leur budget au quotidien.

Enfin, le FUL peut intervenir au titre du rapprochement familial selon des conditions cumulatives fixées dans le règlement intérieur.

Les aides indirectes

La sous-location à bail glissant

La sous-location avec objectif de glissement de bail vise à permettre l'accès au logement social à des personnes en voie d'inclusion sociale et/ou professionnelle. Elle permet de ménager une phase transitoire destinée à l'apprentissage d'un « savoir habiter », de valider les capacités des occupants à assumer leurs obligations locatives avant l'accès direct au logement au moyen d'un appui individualisé financé dans le cadre du FUL. La durée de la sous-location est de 24 mois maximum.

Nombre de décisions prises par la commission de sous-location	2014	2015	2016
Avis favorable pour une sous-location	19	32	23
Avis favorable pour une prolongation de la sous-location	13	22	14
Avis favorable pour un glissement de bail	23	22	44
Arrêt de la sous-location	13	5	2

Le Département finance, dans le cadre du FUL, le dispositif de sous-location sur les champs d'intervention suivants :

- la gestion technique des sous-locations ;
- l'accompagnement social lié au logement mené par les associations d'insertion dans le logement (AHU, UDAF et AIDAPHI) auprès des sous-locataires.

Un dispositif de sous-garantie financé par le Conseil départemental, la CAF et Orléans Métropole, permet de garantir aux associations le remboursement d'éventuels frais d'impayés de loyers, la remise en état des logements dégradés par les sous-locataires, les frais de contentieux et d'huissiers.

	Impayés de loyer	Travaux	Contentieux	Total dépenses
2014	3 570,60 €	1 257,74 €	2 101,62 €	6 929,96 €
2015	15 579,45 €	7 065,41 €	8 705,00 €	31 349,86 €
2016	2 115,96 €	4 646,91 €	3 517,18 €	10 280,05 €

En 2016, le montant total des dépenses, à l'échelle du département, s'élève à 10 280,05 € (dans le cadre de la sous-garantie). Cela concerne 7 dossiers dont 3 sur le territoire d'Orléans Métropole pour un montant de 2 852,44 €.

Ce montant est variable selon les années.

La gestion locative adaptée

Le FUL finance SOLIHA - AIS, agence immobilière sociale, dans le cadre de la gestion locative adaptée. Ce service vise à mobiliser le parc privé afin de développer une offre de logements locatif destinée à favoriser l'accès au logement des familles les plus modestes tout en sécurisant les bailleurs par un suivi des familles bénéficiant du dispositif.

En 2016, 30 logements ont ainsi été financés pour un montant de 16 500 €.

4 - LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

LA PRÉVENTION DES EXPULSIONS

Une augmentation des signalements d'impayés reçus par la CAF

Impayés	2015	2016	Évolution 2015/2016
Signalements	1 555	2 029	+ 30 %
Plans d'apurement reçus	1 943	1 805	- 7 %
Suspension des aides au logement	1 509	1 375	- 8,8 %
À jour	826	1 023	+ 23,8 %

Source : CAF du Loiret

Le nombre de signalements d'impayés reçus par la CAF a augmenté de 30 % entre 2015 et 2016. Ces signalements concernent les allocataires pour lesquels une aide au logement est versée au moment du signalement. Le changement de réglementation intervenu au cours de l'année 2016 semble en partie expliquer cette hausse. En effet, le décret du 6 juin 2016 a redéfini la notion d'impayé.

FOCUS SUR : La mise en place d'un service de médiation locative dans le parc privé

Depuis août 2014, la CAF et l'ADIL ont mis en place une offre de service visant à prévenir les expulsions locatives en agissant le plus en amont possible auprès des allocataires du parc privé en situation d'impayés.

L'ADIL est chargée d'informer, conseiller et orienter les locataires et les bailleurs sur leurs droits et obligations, les conséquences de l'impayé sur le versement des aides au logement, le traitement amiable et judiciaire de l'impayé, les organismes, les dispositifs d'aides adaptés à la situation...

En tant que de besoins, l'ADIL développe une médiation locative pour prévenir ou intervenir dans la gestion du « conflit » locatif afin de restaurer le dialogue entre les deux parties et mettre en place lorsque cela est possible des solutions amiables.

Le travail mené par l'ADIL et les travailleurs sociaux du pôle logement de la CAF s'est traduit par une diminution du nombre de suspensions des aides au logement et une augmentation des situations à jour entre 2015 et 2016.

Une diminution du nombre d'expulsions effectivement réalisées

Évolution de la procédure d'expulsion

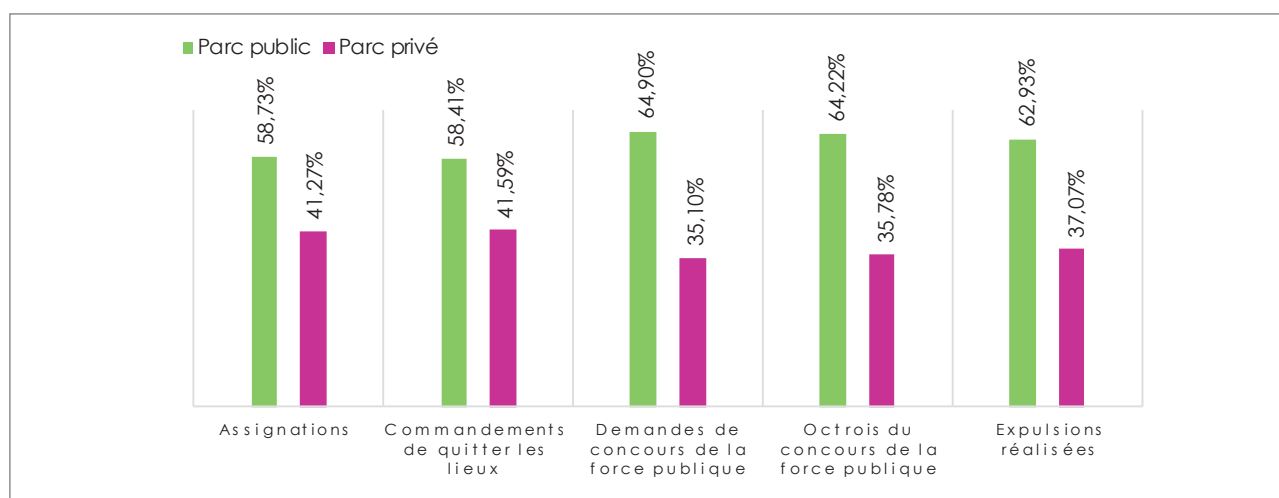
	2014	2015	Évolution 2014/2015	2016	Évolution 2015/2016
Assignations	1 443	1 427	- 1,1 %	1 335	- 6 %
Commandements de quitter les lieux	757	703	- 7 %	832	18 %
Expulsions réalisées	272	236	- 13,2 %	232	- 2 %

Source : DRDJSCS

Entre 2014 et 2016, le nombre d'assignations a diminué de 7,5 % pour atteindre 1 335 assignations en 2016.

En revanche, le nombre de commandements de quitter les lieux a augmenté de 18 % entre 2015 et 2016.

Le nombre d'expulsions effectivement réalisées a diminué de 14,7 % entre 2014 et 2016.



59 % des assignations délivrées en 2016 concernaient le parc social et représentaient environ 1,7 % du nombre total de locataires du parc social. Les assignations dans le parc privé représentaient quant à elle 1 % du nombre total de locataires du parc privé.

La proportion d'assignations ayant conduit à un commandement de quitter les lieux est équivalente dans le parc social (62 %) et dans le parc privé (62,7 %).

73 % des commandements de quitter les lieux dans le parc social ont donné lieu à une demande de concours de la force publique. Ce ratio est plus important que dans le parc privé (55,5 %). La proportion d'octroi du concours de la force publique est équivalente dans le parc social et privé et représentent environ 57 % des demandes.

Ces chiffres attestent de la mise en place de solutions amiables ou de la mobilisation des dispositifs existants au cours de la procédure et notamment le protocole Borloo dans le parc social.

Certains locataires quittent également le logement avant la fin de la procédure.

FOCUS SUR : La gestion des différentes phases de la procédure d'expulsion au sein de la DRDJSCS

Depuis le 1^{er} mars 2017, les différentes phases de la procédure d'expulsion sont gérées au niveau de la DRDJSCS et cette centralisation a permis d'harmoniser les pratiques entre les arrondissements.

Une augmentation du nombre de protocoles Borloo

Lorsque le bail est résilié par décision judiciaire pour défaut de paiement de loyers et de charges, un protocole peut être conclu entre le bailleur social et le locataire. Ce dernier s'engage à payer régulièrement l'indemnité d'occupation et les charges fixées dans la décision judiciaire et à respecter un plan d'apurement de sa dette locative joint au protocole.

Le bailleur social s'engage à renoncer à la poursuite de la procédure d'expulsion et à consentir un nouveau bail dans un délai prévu au protocole.

La signature du protocole permet non seulement la reprise du versement de l'APL mais également un versement rétroactif d'APL pour la période comprise entre la résiliation du bail et la conclusion du protocole.

En 2016, 287 protocoles étaient en cours à l'échelle du département contre 133 en 2013, attestant de la volonté des bailleurs sociaux de trouver un arrangement amiable avec leurs locataires quand bien même le bail est résilié.

FOCUS SUR : Une meilleure coordination des actions de prévention et des acteurs avec la réactivation de la CCAPEX

La CCAPEX du Loiret a été réactivée en mars 2016. Cette instance a une double mission à savoir la coordination, l'évaluation et le pilotage du dispositif départemental de prévention des expulsions locatives et l'examen de situations individuelles. Elle vise en particulier à mieux articuler les dispositifs existants et à favoriser une approche et un avis partagés sur les situations éligibles au stade de l'assignation et du commandement de quitter les lieux.

Entre avril et décembre 2016, 149 situations ont été examinées de façon partenariale et 127 préconisations ont ainsi pu être faites.

Une diminution du nombre d'accords pour une aide au maintien du Fonds Unifié Logement

Le FUL peut intervenir en vue du règlement des dettes de loyers et des charges locatives quittancées et/ou de l'assurance habitation dans les conditions fixées par le règlement intérieur.

Type d'aides	Nombre d'accords		
	2014	2015	2016
Assurance habitation	17	16	16
Dettes de loyers et charges locatives	159	156	135
TOTAL	176	172	151

Source : Conseil départemental

Entre 2014 et 2016, le nombre d'accords pour une aide au maintien a diminué de 14 %.

Les dettes de loyers représentent 90 % des aides au maintien accordées. Cette proportion est stable depuis 2014.

FOCUS SUR : Focus sur : L'évolution du règlement intérieur du FUL

Depuis le 1^{er} avril 2017, le règlement intérieur du FUL permet aux bailleurs sociaux d'être service instructeur au titre des aides au maintien lorsque l'organisme abonde au FUL et est doté d'une équipe de travailleurs sociaux diplômés d'État.

Ces nouvelles dispositions visent à permettre une intervention plus en amont au niveau des impayés de loyer.

Par ailleurs, l'intervention du FUL dans le cadre de la prise en charge de l'assurance habitation, motif de résiliation du bail, est plus importante. En effet, il peut intervenir dans la limite de 95 % de la cotisation annuelle contre 80 % précédemment.

Du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, une « tranche optionnelle » a été mise en œuvre à titre expérimental dans le cadre du marché public de l'accompagnement social lié au logement pour intervenir sur le territoire de la Maison du Département de Montargis. L'objectif est d'entrer en contact avec des ménages en situation d'expulsion qui ne sont pas suivis par la Maison du Département ou qui ne se mobilisent pas.

L'accompagnement des accédants à la propriété en difficulté

D'après les données FILOCOM de 2015, environ 37 % des propriétaires occupants du Loiret pourraient prétendre à un logement social (PLAI/PLUS) eu égard à leurs ressources.

Les changements de situation liés au contexte économique ou à une maladie, peuvent avoir des conséquences importantes sur le remboursement de prêt immobilier, notamment lorsqu'aucune assurance n'a été souscrite.

Des difficultés peuvent également survenir suite à un changement familial nécessitant des rachats de soultte, des frais de remboursement anticipé de prêt...

Il est important d'agir avant que la situation financière ne s'aggrave lourdement.

Des dispositifs, souvent méconnus, peuvent être sollicités afin de trouver une solution : le réaménagement de prêt avec l'établissement bancaire, les délais de paiement auprès du tribunal d'instance, le PASS-Assistance, le Fonds d'Aide aux Accédants en Difficulté (FAAD)...

FOCUS SUR : La mise en place du Fonds d'Aide aux Accédants en Difficulté

Le FAAD mis en place en août 2014, est géré administrativement par l'ADIL et financièrement par la CAF du Loiret. Il a pour objectif d'apporter une aide technique et financière aux personnes de bonne foi remboursant un ou plusieurs prêts immobiliers pour l'acquisition ou la construction de leur résidence principale située dans le département du Loiret et rencontrant des difficultés passagères.

Dans ce cadre, ce sont 130 accédants en difficulté qui ont pu bénéficier de l'aide technique de l'ADIL entre août 2014 et 2016 : négociation de plans d'apurement avec les établissements bancaires, constitution des demandes de délais auprès du tribunal, mise en relation avec Action Logement...

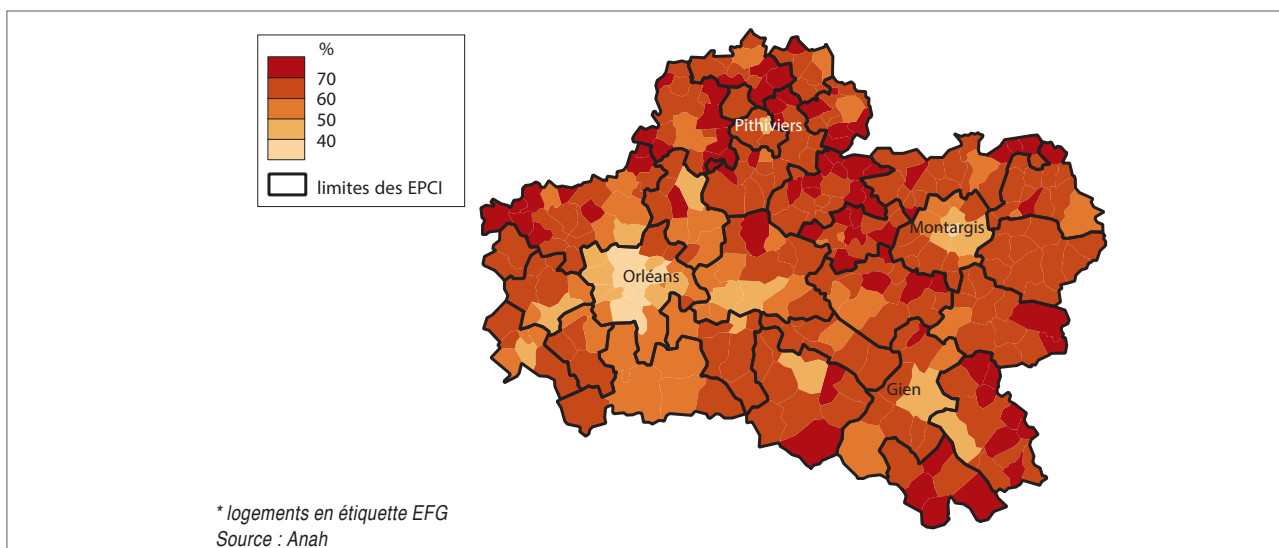
Par ailleurs, 38 prêts FAAD ont été accordés pour un montant total de 98 578 €.

LA QUALITÉ DE L'HABITAT

› LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

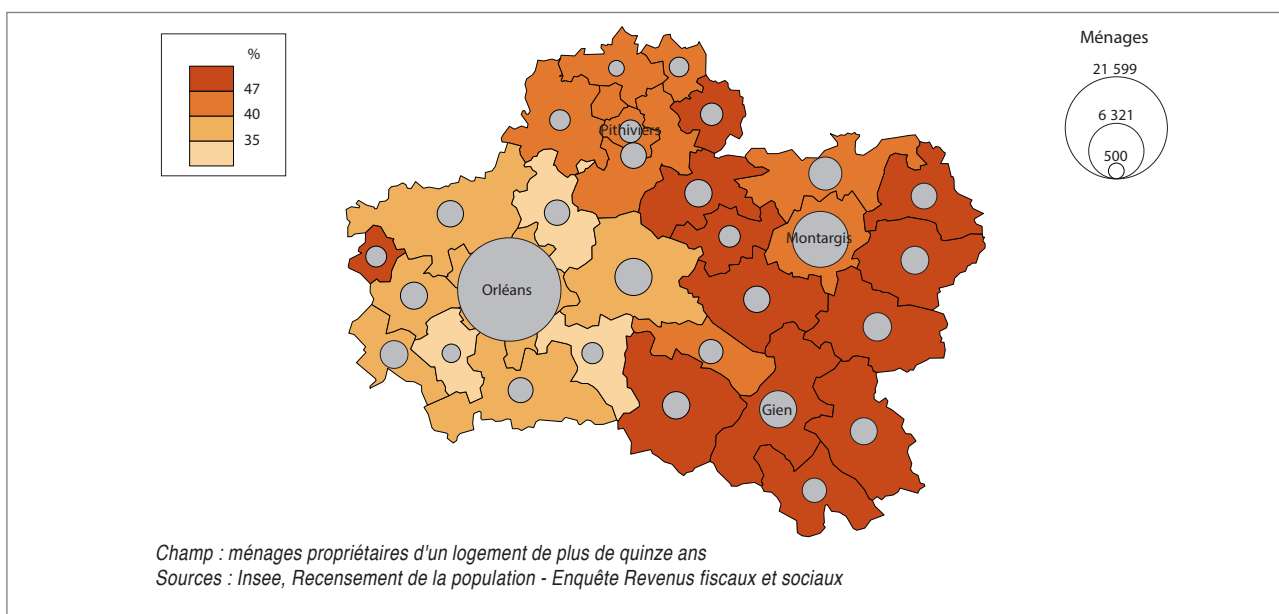
23 % des résidences principales ont été construites avant 1946 (64 975 logements).
Plus de la moitié des résidences principales ont été construites entre 1946 et 1990.

Un parc ancien énérgivore plus important dans les zones rurales

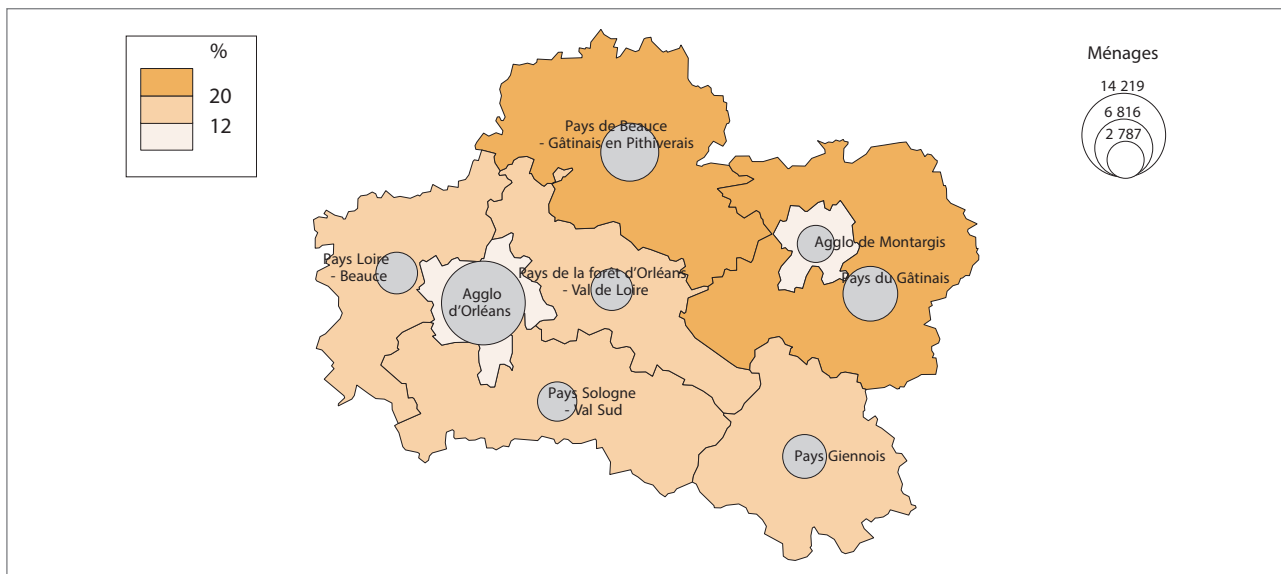


Le Loiret compte 59 % de logements classés en étiquette EFG.

Dans les principales villes du département et leurs agglomérations, ces logements sont peu nombreux : moins d'un sur deux. À l'inverse dans les zones plus rurales, on observe parfois un taux de 80 % de logements très énérgivores. L'habitat, essentiellement individuel, a été en majorité construit avant 1975.



Environ 64 000 ménages seraient éligibles aux aides de l'Anah soit un peu plus de 41 % de ménages propriétaires de logements de plus de 15 ans. Dans les zones de l'Est et du Nord du département, plus de 40 % des ménages seraient concernés.



Sources : Insee, Recensement de la population - Enquête revenus fiscaux et sociaux ; DGFIP, Revenus disponibles localisés, SOeS ; Anah

Un ménage qu'il soit locataire ou propriétaire, est considéré en situation de vulnérabilité énergétique dès lors qu'il consacre plus de 8 % de son revenu disponible à se chauffer.

Ainsi, environ 44 000 ménages se trouvent en situation de vulnérabilité énergétique, soit 15,9 % des ménages loirétains. Cette proportion cache des disparités selon les territoires, et notamment au Nord-Est du département.

Afin de réduire la précarité énergétique, des leviers d'actions peuvent être mobilisés en :

- proposant une aide au paiement de la facture énergétique pour les ménages les plus modestes, notamment par les tarifs sociaux, les aides du Fonds Unifié Logement...
- traitant les causes en agissant sur la consommation notamment au travers de la performance énergétique des logements et la mobilisation des aides financières de l'Anah, des aides propres des collectivités locales, du dispositif Énerg'Activ 45...

Une augmentation du montant des aides « impayés d'énergie » accordées dans le cadre du Fonds Unifié Logement entre 2015 et 2016

	2014	2015	2016
Nombre de dossiers reçus	1 876	1 733	1 628
Nombre de mesures examinées	2 026	1 786	1 639
Nombre d'accords	1 589	1 354	1 265
Montant des aides accordées	480 286 €	381 344 €	391 953 €
Montant moyen des aides accordées	302 €	282 €	310 €

Source : Conseil départemental

Entre 2014 et 2016, le nombre de dossiers reçus a diminué de 13 %. Le nombre de dossiers reçus en 2016 est en baisse de 6 % par rapport à 2015. Cette baisse est moins importante que celle observée entre 2014 et 2015 (- 8 %).

Le nombre d'accords est également en diminution de 20 % entre 2014 et 2016.

Cette tendance pourrait s'expliquer par la possibilité de conclure des plans d'apurement avec les fournisseurs d'énergie sur des durées plus longues (jusqu'à 10 mois). La prise en compte des impayés d'énergie dans la constitution des dossiers de surendettement semble également être un facteur explicatif.

Il est également à craindre que davantage de ménages, face à un coût de l'énergie toujours plus élevé, soient enclins à se priver et à ne plus chauffer leur logement.

Si le nombre de dossiers a diminué, le montant des aides accordées a en revanche augmenté de 2,8 % entre 2015 et 2016. Le montant moyen des aides accordées a ainsi augmenté de près de 10 %, passant à 310 €.

FOCUS SUR : L'évolution du règlement intérieur du FUL

Depuis le 1^{er} avril 2017, les conditions d'attributions des aides du FUL en faveur des impayés d'énergie ont été assouplies : désormais le FUL peut intervenir sur des factures qui contiennent des soldes antérieurs (par exemple solde inférieur à 60 € pour une personne seule).

Des logements rénovés grâce au programme « Habiter Mieux »

Initié en 2013 par les pouvoirs publics, le programme « Habiter Mieux » a vocation à permettre aux ménages à revenus modestes et très modestes d'améliorer le confort thermique de leur logement et de lutter contre la précarité énergétique, en réduisant les charges qui pèsent sur eux.

Le déploiement du programme « Habiter Mieux » a été confié à l'Anah, dont les aides sont complémentaires.

		2014	2015	2016
Territoire de délégation du Conseil départemental	Objectifs	156	252	273
	Nb de logements aidés	161	214	216
	Dont PO	153	184	205
	Dont PB	8	13	11
	% de réalisations	103 %	85 %	79 %
Territoire de délégation d'Orléans Métropole	Objectifs	78	177*	101
	Nb de logements aidés	80	192*	80
	Dont PO	72	166	80
	Dont PB	8	26	0
	Syndicat	0	299*	0

* Chiffres prenant en compte le plan de sauvegarde la Prairie à Saint-Jean-de-la-Ruelle

Le nombre de logements rénovés grâce à ce programme n'a cessé de croître au cours des dernières années, tant sur le territoire de délégation du Département que d'Orléans Métropole. « Habiter Mieux » a également pu venir en complément d'autres actions comme les Plans de sauvegarde, comme ce fut le cas en 2015 sur le territoire d'Orléans Métropole avec la copropriété de la Prairie.

Les travaux de rénovation énergétique réalisés dans ce cadre portent principalement sur le changement de chaudière, l'isolation des combles et des façades, puis le remplacement des fenêtres. Quels que soient les travaux envisagés, ils doivent garantir un gain énergétique minimum de 25 % pour les propriétaires-occupants et 35 % pour les propriétaires-bailleurs.

En 2018, le programme « Habiter Mieux » s'étoffe afin de permettre à des ménages aux revenus modestes et très modestes d'envisager une rénovation étape par étape.

FOCUS SUR : La mise en place d'Énerg'Activ 45, fonds de travaux en faveur du parc privé pour les plus modestes

Malgré la mobilisation des dispositifs financés par l'Anah, le programme « habiter mieux », les collectivités locales..., certains ménages très modestes sont confrontés à un reste à charge pour le financement de travaux qu'ils ne peuvent assumer, car celui-ci est trop important.

Ainsi, le Département a mis en place en mars 2015, un dispositif d'aide à la maîtrise des charges énergétiques en faveur du parc privé dénommé Énerg'Activ 45.

Ce dispositif vise à aider financièrement des ménages ayant bénéficié pendant plusieurs années d'aides au titre des impayés d'énergie du FUL (récurrence de plus de trois aides).

Six ménages ont bénéficié du dispositif pour un montant total de 46 000 € en 2015 et sept ménages ont bénéficié du dispositif en 2016 pour un montant total de 50 172 €.

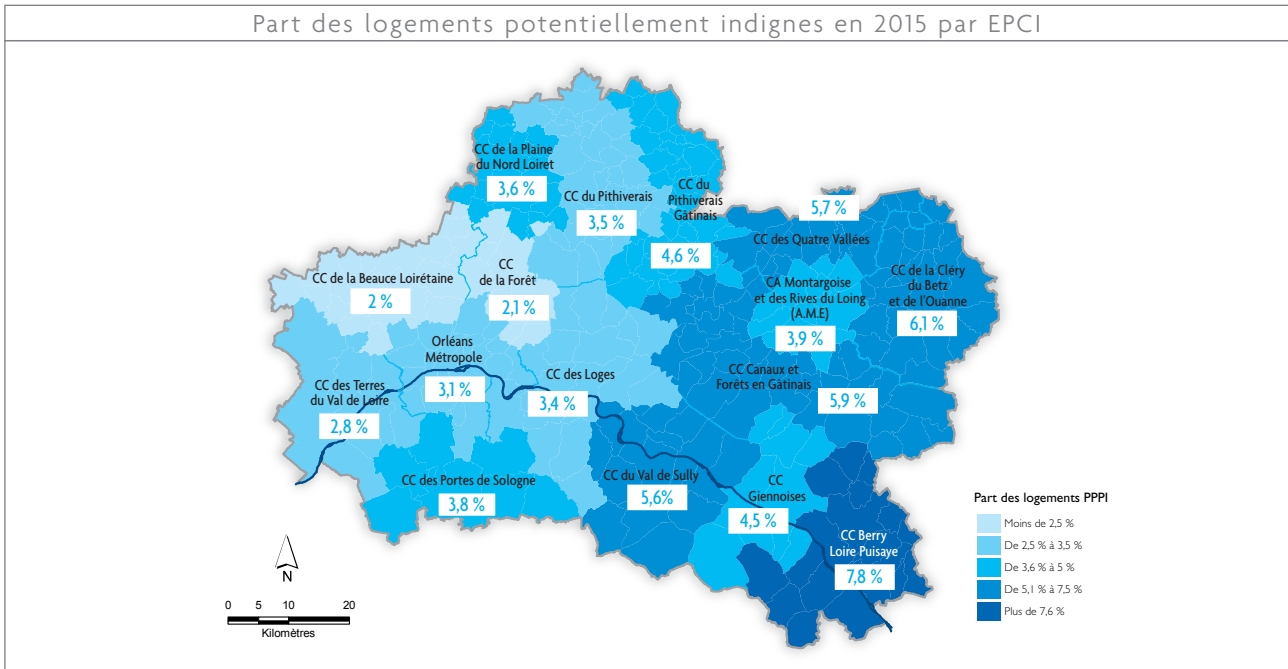
Le recensement des situations par les partenaires a montré que les ménages qui entrent dans les plafonds de ressources du FUL ne sont pas nécessairement en forte récurrence au niveau du FUL. Toutefois, elles sont en forte précarité énergétique et consacrent une part importante de leur budget au paiement des factures énergétiques (plus de 30 %).

Fort de ces constats, depuis novembre 2017, le critère lié au public cible a été élargi aux bénéficiaires qui ne sont pas en récurrence au niveau des impayés d'énergie du FUL mais qui entrent dans les plafonds de ressources du FUL. Ceci permettra d'intervenir plus précocement et pouvoir ainsi lutter contre la précarité énergétique de façon plus efficace.

› L'HABITAT INDIGNE

Des logements privés potentiellement indignes plus fortement localisés sur l'Est du Département

Les logements potentiellement indignes sont identifiés à partir du fichier FILOCOM établi par la Direction générale des impôts, sur la base de deux types de critères : l'état du logement selon le classement cadastral d'une part et les niveaux de revenus d'autre part. Il s'agit d'une approche statistique qui permet d'identifier des territoires sur lesquels il y a une suspicion d'habitat indigne.



En 2015, le taux de logements privés potentiellement indignes était de 3,85 %, soit 9 568 logements. Ce taux est stable par rapport à 2013. Certains territoires semblent davantage confrontés à la problématique des logements indignes. Sur l'ensemble des intercommunalités de l'Est du département, la part des logements privés potentiellement indignes dépasserait les 5 %, à l'exception de l'agglomération montargoise et Rives du Loing et de la Communauté de communes Giennes. Elle atteindrait même 7,8 % sur la Communauté de communes Berry Loire Puisaye.

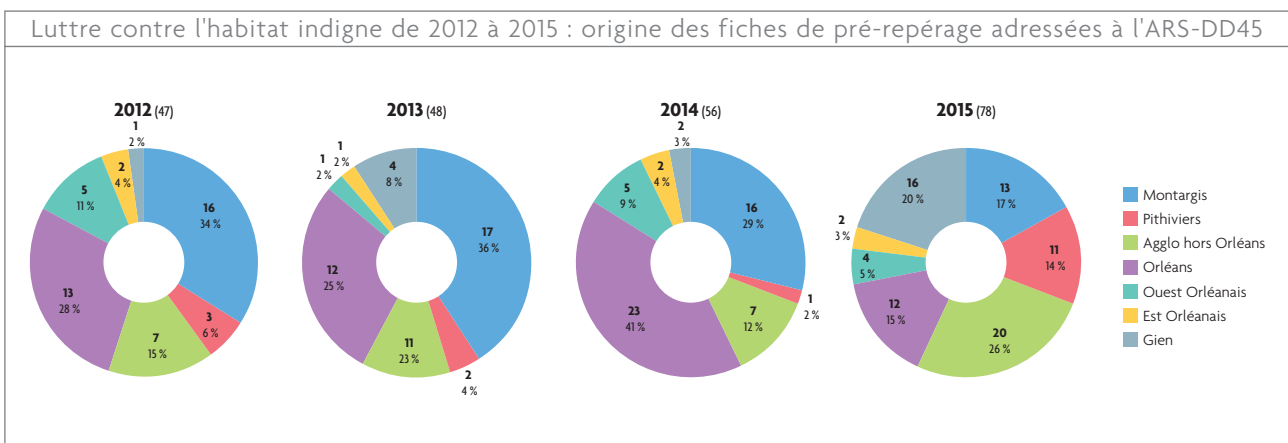
Des signalements d'habitat indigne en augmentation

Depuis 2012, une fiche de pré-repérage, à destination des professionnels intervenant dans le domaine de l'habitat, de l'insertion et de la santé..., permet de faciliter le repérage des situations de logements potentiellement non-décentes ou/et indignes.

Ainsi entre 2012 et 2016, ce sont 319 fiches de pré-repérage qui ont été reçues par l'Agence Régionale de Santé – Délégation Départementale du Loiret.

L'utilisation de cette fiche est en augmentation depuis 2012 passant de 47 en 2012 à 90 en 2016.

La représentation du nombre de fiches reçues par secteur géographique et par année permet de montrer l'impact des formations qui ont pu être réalisées auprès des travailleurs sociaux.



Source ARS Centre-Val de Loire - Mars 2015

Parallèlement à la fiche de pré-repérage, la CAF du Loiret, le service Sécurité Accessibilité Hygiène Habitat d'Orléans et l'ARS – DD45 sont saisis directement par les administrés.

La plupart des signalements reçus (environ 70 %) relèvent du non-respect du règlement sanitaire départemental et donc des pouvoirs du maire. D'autres relèvent de la non-décence, et donc des relations entre bailleur et locataire. 87 logements ont été déclarés non-décents par la CAF suite à la réalisation d'un diagnostic en 2015 et 110 en 2016.

Suite à la loi ALUR, la CAF doit consigner les aides au logement lorsque le logement est non-décent. Cette disposition a pour conséquence la réalisation des travaux dans des délais plus courts.

Pour les situations présentant des risques élevés pour la santé, les procédures d'insalubrité prévues par le code de la santé publique sont mises en œuvre par le Préfet. Entre 2013 et 2016, 37 arrêtés d'insalubrité ont été pris.

Les situations d'indignité concernant des propriétaires occupants sont souvent complexes, situations pour lesquelles les outils réglementaires sont souvent inadaptés.

FOCUS SUR : La mise en place de deux instances favorisant le traitement partenarial des situations d'habitat dégradé

- un comité de suivi et de lutte contre l'habitat indigne qui a pour objectifs de faciliter la résolution des situations complexes entre locataires/bailleurs grâce à des échanges, une coordination des acteurs, des retours d'expériences, et d'assurer le suivi de ces situations jusqu'à leur résolution.

Entre 2014 et 2016, ce sont environ 120 situations qui ont été étudiées.

- une commission Énerg'Activ 45 - habitat indigne qui étudie les situations relatives à des propriétaires qui occupent des logements dégradés (énergivores et/ou indignes).

Entre novembre 2015 et décembre 2016, 42 situations ont ainsi été examinées.

5 - L'ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES

5 • 1 • DES BESOINS SPÉCIFIQUES

LA PRISE EN COMPTE DES PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ

Un diagnostic partagé en prévention et promotion de la santé a été établi en 2017 à l'échelle du Loiret par l'ARS et les différents partenaires institutionnels concernés. L'enjeu en matière de prévention et promotion de la santé est d'agir sur les déterminants de santé de manière à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Ce travail a fait ressortir des inégalités territoriales de santé marquées en lien avec les inégalités sociales infra-départementales : taux de bénéficiaires de minimas sociaux, chômage, ...

Plusieurs indicateurs de santé (mortalité prématurée, mortalité et morbidité lié à l'alcool, au tabac, au diabète, suicide...) mettent en avant des problématiques accrues dans l'Est du département (Pays Giennois-Montargois-Gâtinais).

Au regard de ce diagnostic, l'ARS souhaite prioriser les interventions des promoteurs dans l'Est du département compte-tenu de la situation sociale et sanitaire plus défavorisée sur ces territoires, et sur l'ensemble du territoire dans les domaines des conduites addictives, de la nutrition et activités physiques, de la santé sexuelle et de la prévention du suicide, tout en agissant précocement et de manière universelle en direction des femmes enceintes, jeunes parents, enfants et adolescents.

LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCES DANS L'HÉBERGEMENT ET LE LOGEMENT

Dans le département du Loiret, le Lieu d'Accueil et d'Écoute (LAÉ), copiloté par l'AIDAPHI et le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), répond aux demandes des femmes victimes de violences en matière d'écoute, d'orientation, d'accueil immédiat et de connaissance de leurs droits. Il vise à améliorer la protection des femmes et de leurs enfants et à faciliter les démarches de tous ordres.

Le LAÉ sensibilise aussi les jeunes et les professionnels du Loiret aux sujets liés aux violences.

Un accueil de jour est situé à Orléans et des permanences sont décentralisées à Montargis, Gien et Pithiviers.

En 2016, les sites du LAÉ ont suivi 425 situations de femmes différentes et ont réalisé 127 accueils collectifs.

Sur le département, 15 places d'hébergement sont réservées aux femmes victimes de violences : 5 places gérées par l'AIDAPHI à Orléans (CHRS résidence Bourgogne), 5 places par Imanis à Orléans (CHRS rue Porte Saint Jean) et 5 places par l'AIDAPHI à Gien (résidence Clémenceau).

Ces sites sont sécurisés et le personnel est formé à la prise en charge des victimes de violences conjugales et de leurs enfants.

Le Service d'Accueil Immédiat réservé aux professionnels, centralise ces places d'hébergement d'urgence et réoriente les demandes en fonction des places disponibles.

La durée moyenne d'hébergement est de 70 jours alors qu'elle devrait être initialement de 7 jours renouvelables une fois.

En l'absence de places réservées disponibles ou lorsque la situation de violences n'a pas été identifiée, les victimes sont orientées vers les dispositifs d'hébergement généralistes. Les sites ne sont pas toujours adaptés et il n'existe pas d'accompagnement spécifique dédié au sein de ces hébergements.

Le travail d'accompagnement social réalisé auprès de ces personnes, s'articule autour de différents domaines que sont l'emploi, le logement, la santé... Une prise en charge psychologique est parfois nécessaire.

L'ACCÈS DES JEUNES À L'HÉBERGEMENT ET AU LOGEMENT

Les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentent 11,4 % de la population départementale en 2014 contre 12,3 % en 2009. Le territoire d'Orléans Métropole accueille la moitié de ces jeunes.

Ces jeunes sont confrontés à une grande vulnérabilité tant sur le marché du travail (contrats précaires) que dans l'accès au logement. Les Missions locales du département ont ainsi accompagné 10 692 jeunes âgés entre 16 et 25 ans, dans leurs démarches d'orientation professionnelle, d'accès à la formation, à la santé, à l'hébergement, au logement, aux droits, à la citoyenneté et à la mobilité.

Par ailleurs, le Fonds d'Aide aux Jeunes, dispositif géré et principalement financé par le Conseil départemental, permet de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 18 à 25 ans confrontés à des difficultés. Par ailleurs, des actions d'accompagnement collectif sont financées et des aides financières individuelles peuvent être accordées aux jeunes dans les conditions définies par son règlement intérieur.

Ainsi 791 jeunes ont été accompagnés au titre des différentes actions d'accompagnement en 2016.

Environ 1 128 jeunes différents ont bénéficié d'aides financières en 2016. Le logement représentait 2 % du volume des aides accordées.

Lors des ateliers, les partenaires ont souligné un déficit de petits logements sur le territoire du Pithiverais Gâtinais, sur l'Ouest du département et sur le Montargois.

En effet, le territoire d'Orléans Métropole concentre les deux tiers de l'offre de petits logements tous parcs confondus.

En 2014, 52 % des jeunes de moins de 25 ans louaient un logement vide dans le parc privé et 21 % un logement meublé. 15 % étaient locataires dans le parc social.

Ces données corroborent le constat selon lequel l'offre de petits logements (une ou deux pièces) est plus représentée dans le parc privé (37,2 % des logements privés loués vides).

Les logements meublés sont composés à 80 % d'une ou deux pièces et 88 % de cette offre est localisée sur le territoire d'Orléans Métropole.

En 2016, les moins de 25 ans représentaient 12,6 % des demandeurs de logements sociaux.

Malgré une pression de la demande locative sociale plus forte sur les petits logements en raison d'une offre insuffisante par rapport à la part importante des petits ménages dans la demande et aux revenus disponibles des demandeurs, les jeunes de moins de 25 ans représentaient 22 % des attributaires d'un logement social en 2016.

Au 1^{er} janvier 2016, les logements de petites typologies représentaient 24 % des logements du parc social.

Dans le cadre de leur parcours d'insertion professionnelle, les jeunes peuvent avoir besoin d'une solution d'hébergement temporaire. Cette offre apparaît insuffisante notamment en milieu rural. La plateforme e-logement développée par la Région Centre Val de Loire permet aux étudiants, apprentis, stagiaires de disposer de contacts pour trouver une solution d'hébergement temporaire. Les partenaires ont toutefois souligné que très peu d'offres recensées étaient disponibles.

L'accès à un hébergement d'urgence notamment pour les jeunes en situation de rupture familiale, est également difficile en raison d'un flux important de demandes.

De plus, une part importante de jeunes majeurs (ex-Aide Sociale à l'Enfance, ex-Mineurs Non Accompagnés, jeunes en situation de rupture familiale...) sont pris en charge dans les dispositifs d'hébergement (en moyenne 140/150 en 2017). Or pour ce public, la fluidité des parcours est complexe à travailler en raison des difficultés liées à l'obtention des titres de séjour et de l'instabilité voire de l'absence de ressources.

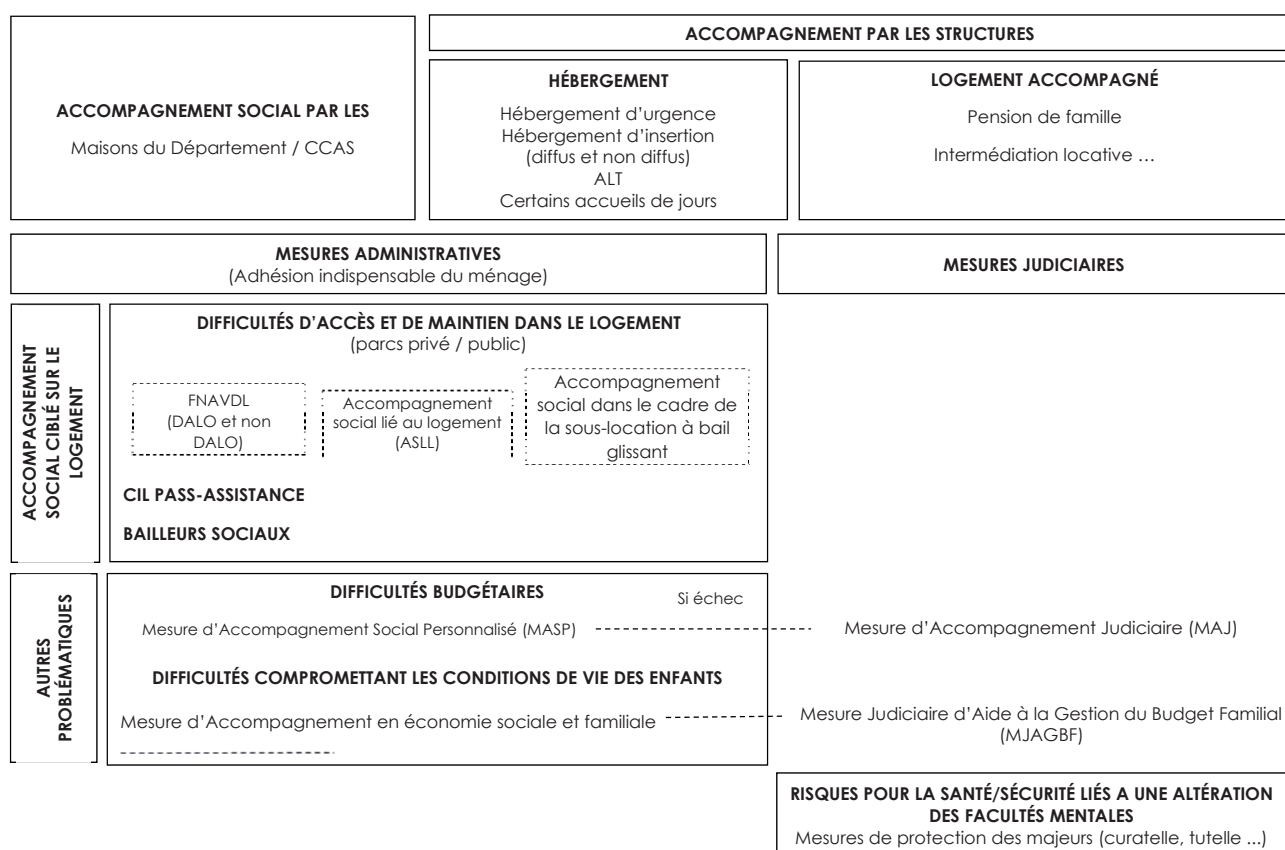
5 • 2 • DES CONSTATS SOULEVÉS PAR LES PROFESSIONNELS

UNE MULTIPLICITÉ DES INTERVENANTS RÉALISANT DES PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

La multiplicité des intervenants réalisant des prestations d'accompagnement social (MDD, CCAS, associations d'insertion dans le logement dans le cadre du marché public de l'ASLL, bailleurs sociaux qui ont des postes dédiés à de l'action sociale...) en faveur des ménages rencontrant des difficultés conduit à un manque de lisibilité et à une nécessaire articulation de ces prestations en vue d'une meilleure efficacité.

Dans le cadre des ateliers, les partenaires ont également souligné la nécessité de travailler sur des relais et des passerelles entre les prestations d'accompagnement social afin de permettre à une personne de bénéficier d'un accompagnement social adapté à sa problématique, quel que soit son statut d'hébergé, de locataire ou de propriétaire.

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



FOCUS SUR : Le marché public pour l'accompagnement social lié au logement

L'accompagnement social lié au logement vise à accompagner les ménages dans l'accès et le maintien dans le logement. Il fait l'objet d'un marché public financé dans le cadre du FUL et est mis en place par une plateforme dénommée Espace Ressource Logement (ERL), groupement associatif solidaire regroupant l'AIDAPHI (mandataire du marché), l'AHU et l'UDAF depuis le 1^{er} février 2008. Ce marché a été renouvelé le 1er juillet 2017 pour une période d'un an renouvelable.

UN CLOISONNEMENT ENTRE LES SECTEURS SANITAIRE, MÉDICO-SOCIAL ET SOCIAL

Certaines situations nécessitent un accompagnement pluridisciplinaire.

C'est dans ce cadre que les acteurs de l'hébergement et du logement ont fréquemment souligné un cloisonnement entre les secteurs sanitaire, médico-social et social qui empêche une prise en compte globale et, in fine, la fluidité des parcours.

Les gestionnaires de structures d'hébergement, ne disposant pas de personnel soignant, ont souligné leur incapacité à faire face à des situations liées à des problématiques de santé que celles-ci soient diagnostiquées ou non.

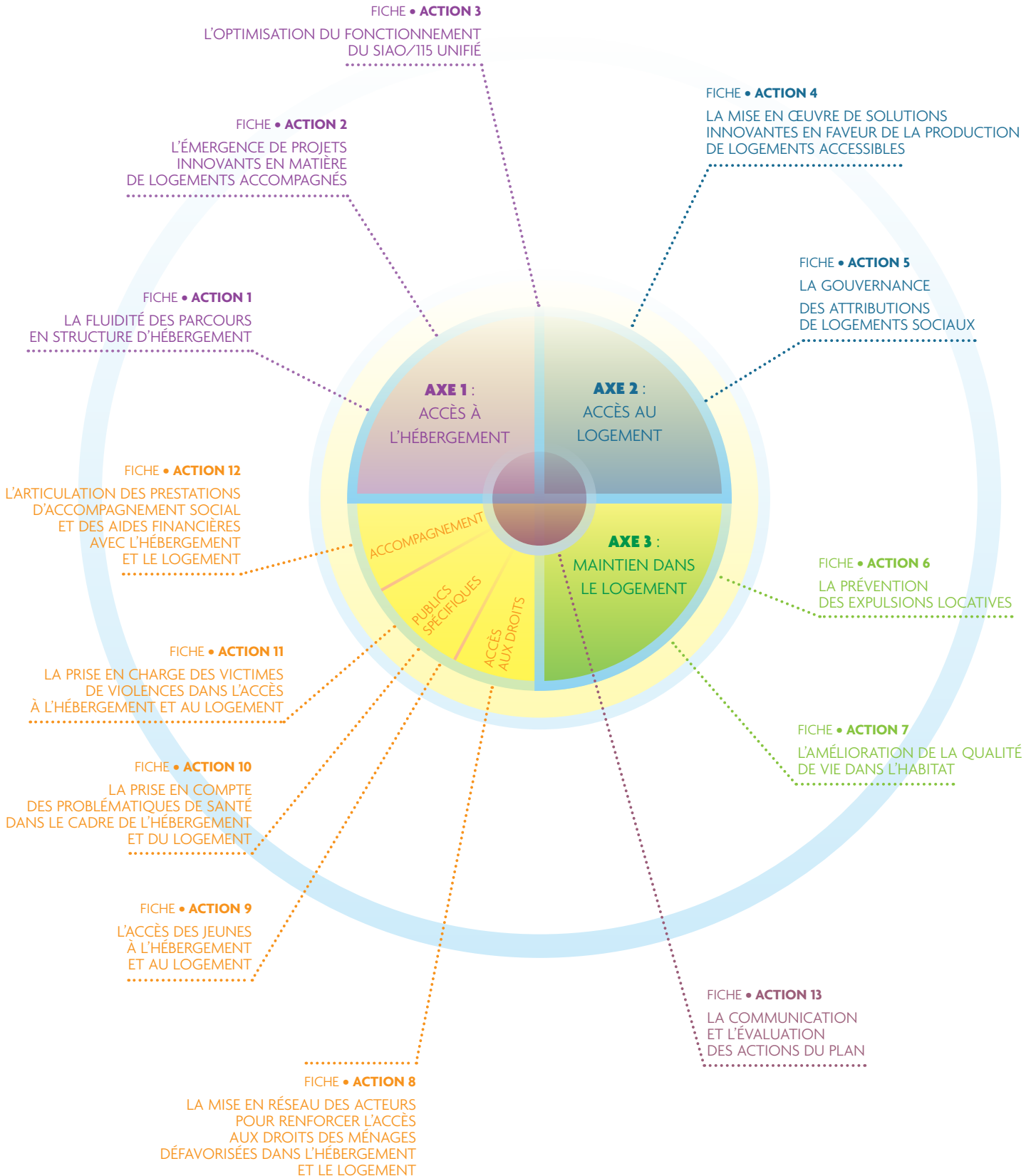
Les bailleurs doivent également prendre en compte ces situations sans avoir des ressources mobilisables en interne. Ils doivent également parfois gérer les incidences sur les locataires voisins en ayant recours aux forces de l'ordre, à la résiliation du bail et à l'expulsion de la personne faute d'autres moyens.

Ces difficultés renvoient à la problématique des relais en matière d'accompagnement à la fois pour la prise en charge des personnes en rupture de soins et pour les personnes non-suivies développant des pathologies.

Sur la base de ces éléments de contexte, l'ossature du PDALHPD et des fiches-actions ont ainsi été élaborées.

OSSATURE DU PLAN ET FICHES • ACTIONS

3 axes et 13 fiches • actions pour un parcours résidentiel positif



AXE 1 : ACCÈS À L'HÉBERGEMENT

FICHE • **ACTION 1**

LA FLUIDITÉ DES PARCOURS
EN STRUCTURE D'HÉBERGEMENT

FICHE • **ACTION 2**

L'ÉMERGENCE DE PROJETS INNOVANTS
EN MATIÈRE DE LOGEMENTS ACCOMPAGNÉS

FICHE • **ACTION 3**

L'OPTIMISATION DU FONCTIONNEMENT
DU SIAO/115 UNIFIÉ

FICHE • ACTION 1

LA FLUIDITÉ DES PARCOURS EN STRUCTURES D'HÉBERGEMENT

CONTEXTE

En dépit des efforts accomplis pour développer les capacités d'hébergement en faveur des personnes sans domicile, la situation actuelle se caractérise par une saturation de l'offre d'hébergement. En effet, le département se trouve confronté à la problématique croissante de l'accueil de personnes issues des flux migratoires, en grande majorité des personnes seules ou des familles de 2 ou 3 personnes.

Plusieurs dizaines de demandes d'hébergement ne peuvent être satisfaites quotidiennement, il est même constaté parfois la présence de campements illicites.

Parallèlement à cette augmentation des besoins, les dispositifs de droit commun d'hébergement d'urgence sont en partie occupés par des déboutés du droit d'asile.

Par ailleurs, un certain nombre de personnes régularisées restent dans les dispositifs d'hébergement en raison d'une situation administrative précaire ne leur permettant pas d'accéder à un logement. L'instruction du 12 décembre 2017 relative au relogement des personnes bénéficiaires d'une protection internationale indique que « l'urgence à accélérer la sortie des réfugiés du dispositif national d'accueil et du parc généraliste et à accueillir les réfugiés réinstallés nécessite de définir une politique ambitieuse de captation de logements ».

Afin de fluidifier les sorties de structure d'hébergement, une priorisation de ces situations est effectuée au niveau du contingent préfectoral. De plus, une commission SIAO/bailleurs sociaux a été mise en place pour examiner les situations pour lesquelles il y a eu un refus d'attribution de la Commission d'Attribution des Logements du bailleur.

La nouvelle feuille de route ministérielle envisage une réforme structurelle de la politique de l'hébergement et de l'accès au logement selon le principe du « logement d'abord ».

Dans ce cadre, un plan quinquennal, partenarial et coopératif avec les acteurs du logement et de l'hébergement est en cours d'élaboration pour la période 2018 - 2022, et aura comme principales finalités de :

- prioriser le logement
- réduire le nombre de personnes sans-abri
- fluidifier les dispositifs d'hébergement d'urgence
- favoriser des accompagnements performants et adaptés aux besoins des personnes

ENJEUX

- Diminuer le nombre de personnes sans solution d'hébergement
- Développer des solutions d'hébergement pérennes et innovantes
- Harmoniser les modalités de prise en charge des personnes hébergées
- Réduire les durées de prise en charge des personnes hébergées dans le cadre de l'hébergement d'urgence
- Mobiliser les bailleurs publics et privés afin de trouver des solutions de relogements adaptées aux besoins des bénéficiaires d'une protection internationale
- Mobiliser les crédits d'humanisation en vue de la réhabilitation des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)

DESCRIPTIF DES ACTIONS

- Mettre en adéquation les besoins identifiés au niveau des publics hébergés (précarisation administrative, sans ressources, parcours locatif chaotique, errance...) et le développement de produits innovants (habitat spécifique, chalets...), de structures dédiées (structure diurne...) avec des prises en charge sociales adaptées
- Clarifier les modalités de prise en charge des personnes hébergées dans les différents établissements composant le dispositif départemental d'hébergement d'urgence (accompagnement, durée...)
- Identifier de manière partenariale des situations pour lesquelles une régularisation administrative pourra être envisagée et ainsi faciliter l'accès au logement
- Mener une réflexion globale sur l'offre financée en Allocation Logement Temporaire : bénéficiaires, public éligible, implantation géographique des logements...
- Sensibiliser les élus sur les besoins en hébergement, la mobilisation de sites notamment pour anticiper la campagne hivernale ainsi que celle du foncier en vue de la production d'une offre adaptée
- Contribuer à la mise en œuvre du schéma régional d'accueil des demandeurs d'asile
- Assurer l'accès au logement des bénéficiaires d'une protection internationale en :
 - Expérimentant des logements « passerelles »
 - Mobilisant le parc privé et social, les dispositifs de sécurisation et d'accompagnement prévus par le droit commun
 - Réunissant les acteurs du logement dans une instance partenariale ayant pour objectifs de fixer des objectifs en termes de captation de logements...

ACTEURS

Chefs de file : DRDJSCS, AIDAPHI

Partenaires associés : SIAO, Imanis, COALLIA, ADOMA, hôteliers, Conseil départemental, Service de l'Immigration et de l'Intégration, Maisons du Département, CCAS, OFII

TERRITORIALISATION

Loiret

MOYENS / RESSOURCES

Ingénierie de projet DDT/DRDJSCS pour les crédits d'humanisation de l'Anah

Contingent préfectoral (SYPLO)

Commission SIAO/bailleurs sociaux

Accord collectif départemental (réfugiés)

SI-SIAO

BOP 177/ALT : 1 500 € par réfugié majoré d'une aide à l'installation de 330 €

Crédits d'humanisation de l'Anah

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Indicateurs de suivi :

- Nombre de personnes sans solution d'hébergement
- Nombre de personnes prises en charge
- Nombre de sorties hautes adaptées à la personne (logement autonome, logements accompagnés type pensions de famille...)
- Nombre de recours DAHO déposés et nombre de personnes ayant effectivement accédé à un hébergement
- Nombre de structures pérennes

Indicateurs de résultats :

- Aucune personne à la rue, cependant des critères de vulnérabilité pourront être appliqués
- Zéro demande non pourvue
- Délais de séjour plus courts en structure d'hébergement : moins d'un an
- Diminution du nombre de refus de la part des ménages prioritaires pour un hébergement dans le cadre du DAHO à hauteur de 20 %
- Développement d'au moins une solution innovante

LIEN AVEC LES AUTRES ACTIONS DU PDALHPD

FICHE • ACTION 2 :

L'émergence de projets innovants en matière de logements accompagnés

FICHE • ACTION 3 :

L'optimisation du fonctionnement du SIAO/115 unifié

FICHE • ACTION 4 :

La mise en œuvre de solutions innovantes en faveur de la production de logements accessibles

FICHE • ACTION 9 :

L'accès des jeunes à l'hébergement et au logement

FICHE • ACTION 10 :

La prise en compte des problématiques de santé dans le cadre de l'hébergement et du logement

FICHE • ACTION 11 :

La prise en charge des situations de victimes de violences dans l'accès à l'hébergement et au logement

FICHE • ACTION 12 :

L'articulation des prestations d'accompagnement social et des aides financières avec l'hébergement et /ou le logement

FICHE • ACTION 2

L'ÉMERGENCE DE PROJETS INNOVANTS EN MATIÈRE DE LOGEMENTS ACCOMPAGNÉS

CONTEXTE

Au 30 juin 2017, le territoire du Loiret était doté de 1 193 places en logements accompagnés (889 places en résidences sociales, 163 places en pension de famille, 141 places en intermédiation locative). Cette offre est développée en fonction des opportunités. En effet, l'absence de données chiffrées quant à la demande ne permet pas d'identifier précisément les besoins sur le département.

De plus, le Département finance, dans le cadre du Fonds Unifié Logement, une centaine de sous-location à bail glissant par an dans le parc social (gestion technique, accompagnement social, sous-garantie).

Une charte de partenariat et de coordination du dispositif de sous-location avec bail glissant a été signée en juillet 2012 par l'ensemble des bailleurs sociaux et les associations qui réalisent les mesures d'accompagnement social. Ce document a permis d'harmoniser les outils et des pratiques, et de formaliser le partenariat association/bailleur et les relations entre bailleur/association/sous-locataire.

Enfin, la circulaire du 20 avril 2017 prévoit la mise en place d'un plan de relance sur la période 2017 - 2021 qui devrait se traduire par la création de 5 000 places de pensions de famille « classiques » et 2 500 places de résidences accueil.

ENJEUX

- Rechercher l'adéquation entre la demande et l'offre en logements accompagnés
- Prendre en compte les situations individuelles et favoriser la mixité sociale
- Organiser la fluidité dans les dispositifs d'hébergement
- Développer les expérimentations
- Développer l'intermédiation locative dans le parc privé
- Harmoniser les pratiques dans le cadre de l'Aide à la Gestion Locative Sociale en résidence sociale

DESCRIPTIF DES ACTIONS

- L'adéquation entre la demande et l'offre en logements accompagnés :
 - Missionner le SIAO afin de disposer d'une connaissance territorialisée des besoins et de l'offre existante
 - Recenser et cartographier les structures existantes sur le département et identifier les publics accueillis
 - Identifier les manques en fonction des besoins (par produit spécifique et par segment) et des listes d'attente...
 - Favoriser l'émergence de projets innovants
 - Veiller à la localisation géographique des projets, leur intégration dans le quartier, la proximité des services et des transports en commun...
 - Informer les acteurs locaux des projets (MDD, collectivités locales, SIAO...)
- Les pensions de famille/résidences accueil :
 - Organiser la continuité des parcours résidentiels et travailler sur les sorties quand ces dernières sont possibles
 - Prendre en compte la problématique du vieillissement des personnes hébergées
 - Favoriser la formation des hôtes : réseau d'échanges, analyse de pratiques...
- Le dispositif de sous-location à bail glissant dans le parc social :
 - Évaluer le dispositif : état des lieux quantitatif, bilan qualitatif...
 - Réviser, le cas échéant, la charte de partenariat et de coordination du dispositif de sous-location avec bail glissant
- L'intermédiation locative au sein du parc privé :
 - Promouvoir le dispositif auprès des bailleurs : communication, information sur le dispositif (fonctionnement, fiscalité...)
 - Développer le nombre de places en intermédiation locative

ACTEURS

Chefs de file : DRDJSCS et Fédération des acteurs de la solidarité

Partenaires associés : Coallia, ADOMA, SOLIHA-AIS, Imanis, DDT, AIDAPHI, Habitat et Humanisme, Conseil départemental, SIAO, Espace Ressource Logement, bailleurs sociaux...

TERRITORIALISATION

Loiret
Arrondissements

MOYENS / RESSOURCES

Comité départemental de sélection des projets de pensions de famille
SIAO
Fonds Unifié Logement
BOP 177 logements adaptés : 16 € par jour et par personne
Autres : Fondations ...

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Indicateurs de suivi :

- Nombre de places existantes par nature de structure et taux d'occupation
- Nombre de ménages dont la demande n'a pas été pourvue de manière territorialisées (arrondissement)
- Nombre de ménages en sous-locations ayant abouti à un glissement de bail dans le parc social

Indicateurs de résultats :

- Hausse du nombre de places en logements accompagnés en distinguant la pension de famille classique de la résidence accueil dans le respect des quotas déterminés dans le plan quinquennal
- Hausse du nombre de places en intermédiation locative

LIEN AVEC LES AUTRES FICHES - ACTIONS DU PDALHPD

FICHE • ACTION 1 :

La fluidité des parcours en structure d'hébergement

FICHE • ACTION 3 :

L'optimisation du fonctionnement du SIAO/115 unifié

FICHE • ACTION 9 :

L'accès des jeunes à l'hébergement et au logement

FICHE • ACTION 10 :

La prise en compte des problématiques de santé dans le cadre de l'hébergement et du logement

FICHE • ACTION 11 :

La prise en charge des situations de victimes de violences dans l'accès à l'hébergement et au logement

FICHE • ACTION 12 :

L'articulation des prestations d'accompagnement social et des aides financières avec l'hébergement et /ou le logement

FICHE • ACTION 3

L'OPTIMISATION DU FONCTIONNEMENT DU SIAO/115 UNIFIÉ

CONTEXTE

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO), créé par la circulaire du 8 avril 2010 et dont les orientations ont été reprises dans la circulaire du 7 juillet 2010, a été consolidé dans ses principes et ses missions par la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) du 24 mars 2014.

Cependant, cette loi a introduit une modification majeure dans la configuration et le fonctionnement du SIAO. En effet, les circulaires de 2010 privilégiaient la voie d'un opérateur unique traitant de l'urgence et de l'insertion mais laissaient ouverte la possibilité d'une gestion des missions du SIAO par des opérateurs distincts qui devaient travailler en étroite collaboration.

La loi ALUR est revenue sur cette possibilité et les missions du SIAO doivent être désormais réalisées par une personne morale unique à l'échelle du département.

Ainsi, l'association Imanis gère le SIAO/115 unifié depuis le 1er juin 2017 pour une période de 5 ans.

ENJEUX

- Rendre opérant la plateforme SI-SIAO
- Donner une réponse immédiate aux usagers qui sollicitent le 115
- Optimiser les relations entre les professionnels et le SIAO

DESCRIPTIF DES ACTIONS

- Fiabiliser l'outil SI-SIAO :
 - Renseigner à l'instant T les mouvements sur les établissements (orientations, entrées et sorties) par tous les opérateurs (1)
 - Former les organismes prescripteurs à l'utilisation et à la complétude du logiciel : MDD (2), CCAS, CIAS, accueils de jour, maraudes, équipes de proximité...
 - Utiliser toutes les fonctionnalités de l'outil par Imanis (3) notamment le volet observatoire
- Gérer et collecter les appels du 115 entre 8h et 14h et apporter des réponses par SMS aux usagers à 14h (4)
- Définir de manière partenariale des modalités de prise en charge des usagers (5)
- Organiser le premier accueil des usagers entre les différents acteurs et par conséquent revoir la liste des organismes prescripteurs potentiels

ACTEURS

Chefs de file : DRDJSCS, Imanis

Partenaires associés : Collectivités locales (CCAS, CIAS), opérateurs et organismes prescripteurs

TERRITORIALISATION

Loiret

CALENDRIER

- (1) Échéance au 31 décembre 2017
- (2) Phase expérimentale sur les territoires de MDD du Giennois et du Pithiverais à partir du 1^{er} novembre 2017 puis déploiement sur le reste du territoire à partir du 1^{er} janvier 2018 (1^{er} semestre hors secteur Orléanais ; 2^e semestre pour le secteur Orléanais)
- (3) À partir du 1^{er} janvier 2019
- (4) À partir du 1^{er} janvier 2018
- (5) Au 31 mars 2018

MOYENS/RESSOURCES

Plateforme SI-SIAO
BOP 177 veille sociale
Club régional SIAO
Appui et accompagnement d'Imanis auprès des services prescripteurs et des opérateurs

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Indicateurs de suivi :

- Renseignement des mouvements au sein des établissements dans le SI-SIAO : pourcentage de disfonctionnement en fonction des prescriptions faites
- Nombre de demandes SIAO/115 non pourvues
- Composition familiale des ménages qui sollicitent le SIAO/115
- Nombre de formations, appuis techniques assurés auprès des opérateurs et prescripteurs par Imanis

Indicateurs de résultats :

- 100 % d'utilisation du SI-SIAO par les services prescripteurs
- Connaissance à l'instant T de l'état de l'occupation des structures : disponibilités, places occupées
- Zéro fiche papier
- Étude annuelle à partir des données du SI-SIAO

LIEN AVEC LES AUTRES FICHES - ACTIONS DU PDALHPD

- FICHE • ACTION 1 :
La fluidité des parcours en structure d'hébergement
- FICHE • ACTION 2 :
L'émergence de projets innovants en matière de logements accompagnés
- FICHE • ACTION 4 :
La mise en œuvre de solutions innovantes en faveur de la production de logements accessibles
- FICHE • ACTION 8 :
La mise en réseau des acteurs pour renforcer l'accès aux droits des ménages défavorisés dans l'hébergement et le logement
- FICHE • ACTION 9 :
L'accès des jeunes à l'hébergement et au logement
- FICHE • ACTION 10 :
La prise en compte des problématiques de santé dans le cadre de l'hébergement et du logement
- FICHE • ACTION 11 :
La prise en charge des situations de victimes de violences dans l'accès à l'hébergement et au logement
- FICHE • ACTION 12 :
L'articulation des prestations d'accompagnement social et des aides financières avec l'hébergement et /ou le logement

AXE 2 : ACCÈS AU LOGEMENT

FICHE • **ACTION 4**

LA MISE EN ŒUVRE DE SOLUTIONS
INNOVANTES EN FAVEUR DE LA PRODUCTION
DE LOGEMENTS ACCESSIBLES

FICHE • **ACTION 5**

LA GOUVERNANCE DES ATTRIBUTIONS
DE LOGEMENTS SOCIAUX

FICHE • ACTION 4

LA MISE EN ŒUVRE DE SOLUTIONS INNOVANTES EN FAVEUR DE LA PRODUCTION DE LOGEMENTS ACCESSIBLES (RESSOURCES, HANDICAP, VIEILLISSEMENT...)

CONTEXTE

Plus de la moitié des ménages loirétains sont éligibles à un logement social.

Depuis 2013/2014, une baisse de la programmation et de la mise en chantier de logements locatifs sociaux est constatée dans le Loiret. Par ailleurs, des besoins en matière d'adaptation et de réhabilitation du parc social sont recensés : démolitions hors site de la politique de la ville, du parc vacant devenu obsolète qui ne correspond plus à la demande...

Parallèlement, le PLAI souffre d'un défaut d'attractivité financière, auquel s'ajoutent notamment un coût du foncier important ...

Les loyers des PLAI neufs sont parfois trop chers (superficie, services...) au regard des ressources des demandeurs et cela peut se traduire sur certains territoires par des difficultés pour trouver des locataires.

Le parc locatif social ancien permet quant à lui de répondre aux objectifs de mixité sociale (loyers moins chers) même si les charges énergétiques peuvent être plus importantes et générer, le cas échéant, des impayés.

L'analyse des dispositifs d'accès au logement social met également en avant des besoins en matière de typologie de logements mais également en termes de logements adaptés à la dépendance liées au handicap et au vieillissement.

De plus, avec le conventionnement Anah, le parc privé permet de proposer une offre de logements à loyers maîtrisés.

Néanmoins, le développement d'une telle offre n'est plus une priorité de l'Anah. En effet, les aides sont de moins en moins incitatives pour les propriétaires et le prix du loyer au m² ne permet pas d'équilibrer l'opération financière notamment lorsque qu'un prêt est en cours de remboursement sur le bien.

Par ailleurs, les collectivités locales n'ont que de faible marge de manœuvre pour orienter les aides sur les thématiques des projets de logements (manque d'autonomie...)

C'est pourquoi, certaines d'entre elles développent des actions incitatives à l'image d'Orléans Métropole avec le dispositif Louez Zen. Ce dispositif a pour objectif d'inciter les bailleurs privés à louer leur logement à loyers modérés à des ménages ciblés, en contrepartie d'avantages consentis financés par la collectivité (assurance locative, frais de gestion...)

ENJEUX

- Mettre en adéquation l'offre de logements au regard des besoins identifiés
- Restaurer la fluidité dans les parcours résidentiels des ménages
- Sécuriser les personnes en situation de fragilité dans leur logement et prendre en compte l'évolution de leurs besoins
- Agir sur les niveaux de loyers et de quittance
- Répondre aux besoins liés à la sédentarisation des gens du voyage

DESCRIPTIF DES ACTIONS

Dans le parc social :

- Favoriser la fluidité des parcours dans le cadre des demandes de mutation interne justifiées par l'évolution de la situation du ménage (logement trop cher, trop grand, inadapté...)
- Expérimenter des dispositifs adaptés à l'instar de l'action « mutations solidaires » sur le territoire d'Orléans Métropole pour favoriser le changement de logement des ménages en difficultés
- Solliciter les outils financiers tels que les PLAI adaptés en répondant à des appels à projets
- Identifier avec les bailleurs sociaux les leviers potentiels qui permettraient de produire une offre avec une quittance plus faible : typologie de logements, application raisonnée et adaptée de la réglementation liée au handicap, critères de performance énergétique, montage financier excluant le coût du foncier...
- Réfléchir à la mise en place d'un dispositif de compensation financière avec les collectivités locales permettant de diminuer les loyers des ménages très modestes et préserver un reste à vivre
- Travailler sur leur attribution des logements adaptés au handicap et au vieillissement en s'appuyant sur les outils réglementaires (article L 441-2 Code de la Construction et de l'Habitation)
- Produire une offre adaptée aux besoins des gens du voyage qui souhaitent se sédentariser
- Sensibiliser les élus sur la thématique relative au logement social : demande de logement social, production, attributions...

Dans le parc privé :

- Revoir en lien avec l'Anah et les délégataires des aides à la pierre, le circuit de négociation et de contact avec les propriétaires sur le conventionnement sans travaux afin de permettre d'ajuster la production et favoriser la mixité sociale
- Examiner l'opportunité de développer la maîtrise d'ouvrage d'insertion en lien avec les collectivités locales, pour agir sur le patrimoine immobilier dégradé et ainsi favoriser le développement d'une offre locative adaptée

ACTEURS

Chefs de file : Conseil départemental

Partenaires associés : délégataires des aides à la pierre, bailleurs sociaux, SOLIHA, Habitat et humanisme, DDT, Anah, Maison de l'autonomie, ADAGV, DRDJSCS

TERRITORIALISATION

Territoire de délégation des aides à la pierre
EPCI ayant un PLH

MOYENS / RESSOURCES

PLAI
Crédits délégués et aides propres des collectivités locales
Anah
Autres : Réseau bancaire, fondations, caisses de retraite, complémentaires santé...

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Indicateurs de suivi :

- Nombre de logements PLAI financés dont PLAI adaptés, localisation
- Pourcentage de logements PLAI financés par rapport à l'ensemble des agréments
- Pourcentage de demandes de mutations internes par rapport aux demandes enregistrées dans le SNE
- Nombre de mutations accompagnées dans le cadre du dispositif des mutations solidaires
- Nombre de demandeurs de logements adaptés au handicap et réponses apportées
- Nombre de logements adaptés (gens du voyage, handicap...) et localisation
- Nombre de logements locatifs privés conventionnés, localisation

Indicateurs de résultats :

- Réponses à des appels à projet et projets retenus
- Évolution à la baisse du délai d'attente en fonction des besoins (handicap, sorties d'hébergement...) en lien avec le SNE : moins d'un an

LIEN AVEC LES AUTRES FICHES - ACTIONS DU PDALHPD

FICHE • ACTION 3 :

L'optimisation du fonctionnement du SIAO/115 unifié

FICHE • ACTION 5 :

La gouvernance territoriale des attributions de logements sociaux

FICHE • ACTION 7 :

L'amélioration de la qualité de vie dans l'habitat

FICHE • ACTION 8 :

La mise en réseau des acteurs pour renforcer l'accès aux droits des ménages défavorisés dans l'hébergement et le logement

FICHE • ACTION 9 :

L'accès des jeunes à l'hébergement et au logement

FICHE • ACTION 10 :

La prise en compte des problématiques de santé dans le cadre de l'hébergement et du logement

FICHE • ACTION 12 :

L'articulation des prestations d'accompagnement social et des aides financières avec l'hébergement et /ou le logement

FICHE • ACTION 5

LA GOUVERNANCE TERRITORIALE DES ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX

CONTEXTE

La loi Égalité et Citoyenneté, d'application immédiate, affirme le principe du droit au logement et l'objectif de mixité sociale. Elle élargit et clarifie les critères de priorité pour l'attribution d'un logement social et impose de manière différenciée aux collectivités territoriales, à Action Logement et aux bailleurs sociaux une obligation de consacrer au moins 25 % de leurs attributions aux ménages prioritaires en dehors des quartiers prioritaires.

Les EPCI tenus de faire un PLH ou ayant la compétence habitat et comportant au moins un QPV, sont désignés par la loi pilote de la politique des attributions.

À cet effet, ils doivent créer une conférence intercommunale du logement, qui acte le document cadre définissant les orientations en matière d'attributions (document stratégique support de la politique intercommunale des attributions) déclinée en convention intercommunale d'attribution (document contractuel et opérationnel) et le Plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs de logements sociaux.

En son article 70, cette loi instaure également sur ces territoires d'EPCI des règles visant au rééquilibrage de l'occupation sociale du parc social en imposant aux bailleurs sociaux et aux réservataires de consacrer :

- un pourcentage minimum (plus ou moins 25 %) des attributions (accès, mutations), suivies de baux signés, réalisées hors QPV au 1^{er} quartile des demandeurs et à des ménages relogés dans le cadre du renouvellement urbain
- un pourcentage des attributions réalisées en QPV aux demandeurs des 3 autres quartiles.

Une dimension intercommunale est donnée à la commission d'attribution de logements et la répartition de ses pouvoirs est modifiée : le Préfet devient membre de droit avec voix délibérative et le Président d'EPCI devient membre de droit avec voix prépondérante en cas d'égalité de voix.

Orléans Métropole, l'Agglomération montargoise et rives du Loing, la Communauté de communes giennoises, la Communauté de communes du Val de Sully et la Communauté de communes du Pithiverais sont concernées par cette réforme et l'État coordonne sa mise en œuvre.

Par ailleurs, Orléans Métropole et la Communauté de communes giennoises disposent sur leur territoire de quartiers ANRU.

Sur le reste du territoire départemental, les objectifs en matière d'attributions sont négociés entre l'État et les bailleurs sociaux dans le cadre de l'accord collectif départemental.

L'objectif est de mieux articuler les dispositifs d'accès au logement autonome des personnes défavorisées cumulant des difficultés économiques et sociales. Il définit les populations pour lesquelles les difficultés d'accès au logement sont les plus prégnantes, et constitue un engagement fort et ambitieux en faveur de ces publics.

Le Loiret est doté d'un accord collectif départemental pour la période 2016-2018.

Les bailleurs sociaux sont fortement impliqués dans la mise en œuvre de ces objectifs largement atteints en 2016.

Par ailleurs, le contingent préfectoral constitue l'un des outils de relogement des personnes prioritaires. Celui-ci est géré « en stock » et « en direct » dans le département du Loiret.

ENJEUX

- Mettre en œuvre les objectifs de mixité sociale au sein des EPCI concernés et sur les unités urbaines structurées
- Harmoniser territorialement la mise en œuvre des dispositions de la loi
- Mobiliser le contingent préfectoral pour les publics prioritaires (Sortants de structure d'hébergement, personnes en procédure d'expulsion...)

DESCRIPTIF DES ACTIONS

- Soutenir les EPCI concernés par les dispositions de la loi :
- Aider à l'émergence des démarches sur les territoires de la Communauté de communes giennoises, la Communauté de communes du Val de Sully et la Communauté de communes du Pithiverais
- Accompagner les démarches engagées par Orléans Métropole et de l'Agglomération montargoise et rives du Loing
- Mettre en place un club des EPCI : échanges de pratique, listes des événements à pouvoir renseigner dans le SNE, état d'avancement des travaux...
- Renégocier l'Accord Collectif Départemental pour la période 2019-2021
- Identifier les unités urbaines structurées en termes de services, transports, lycée..., non concernées par la réforme mais avec un potentiel d'accueil dans le parc social existant
- Clarifier les pratiques des bailleurs au niveau de la préparation et du fonctionnement des Commissions d'Attribution des Logements (CAL) (reste à vivre, taux d'effort, refus de CAL pour pièces manquantes...)

ACTEURS

Chefs de file : DRDJSCS

Partenaires associés : Orléans Métropole, agglomération montargoise et rives du Loing, Communauté de communes giennoises, Communauté de communes du Val de Sully, Communauté de communes du Pithiverais, bailleurs sociaux, réservataires, USH, territoires identifiés non concernés par la réforme

TERRITORIALISATION

Territoires des 5 EPCI

Reste du département et notamment les communes à enjeu (liste à définir)

CALENDRIER

- Mise en place de la Conférence Intercommunale du Logement :
 - en 2018 pour la Communauté de communes giennoises et la Communauté de communes du Val de Sully
 - en 2019 pour la Communauté de communes du Pithiverais
- Élaboration de la convention intercommunale d'attribution :
 - en 2018 pour Orléans Métropole et la Communauté de communes giennoises
 - en 2019 pour l'Agglomération montargoise et rives du Loing et la Communauté de communes du Val de Sully
 - en 2020 pour la Communauté de communes du Pithiverais
- Renégociation de l'Accord Collectif Départemental à partir de 2019

MOYENS / RESSOURCES

Accompagnement technique des services de l'État et de l'ADIL
Club EPCI
SYPLO

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Indicateurs de suivi :

- État de la situation 2017 au regard des objectifs de la loi Égalité et Citoyenneté et rythme d'atteinte des objectifs
- Réalisation des 50 % des attributions en QPV
- Nombre de sollicitations et de ménages relogés dans le cadre du contingent préfectoral
- Nombre de ménages reconnus prioritaires dans le cadre du DALO

Indicateurs de résultats :

- Installation des 5 Conférences Intercommunales du Logement
- Élaboration des 5 conventions intercommunales d'attribution
- Organisation d'une réunion par CIL par an et par territoire
- Une réunion du club EPCI tous les 6 mois
- Réalisation des 25 % maximum des baux signés hors QPV en faveur des ménages du 1^{er} quartile pour les 5 EPCI en 2023
- Diminution du nombre de refus de la part des ménages reconnus prioritaires dans le cadre du DALO : 20 %
- Diversification territoriale des relogements dans le cadre du DALO : 1 sur 3 hors Orléans métropole

LIEN AVEC LES AUTRES FICHES - ACTIONS DU PDALHPD

FICHE • ACTION 4 :

La mise en œuvre de solutions innovantes en faveur de la production de logements accessibles

FICHE • ACTION 8 :

La mise en réseau des acteurs pour renforcer l'accès aux droits des ménages défavorisés dans l'hébergement et le logement

AXE 3 : MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

FICHE • ACTION 6

LA PRÉVENTION DES EXPULSIONS

FICHE • ACTION 7

L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DANS L'HABITAT

FICHE • ACTION 6 LA PRÉVENTION DES EXPULSIONS

CONTEXTE

Depuis plusieurs années, l'État et le Département se sont mobilisés avec les acteurs du logement pour prévenir les expulsions dans le Loiret.

Entre 2015 et 2016, le nombre d'assignations a diminué de 6 %. En revanche, le nombre de commandements de quitter les lieux a augmenté de 18 % sur cette même période.

Le nombre d'expulsions effectivement réalisées a diminué de 2 % entre 2015 et 2016. Elles représentaient 9 % des assignations sur l'arrondissement de Pithiviers, 14,5 % sur celui d'Orléans et 27,5 % sur celui de Montargis.

Depuis le 1^{er} mars 2017, la centralisation des différentes phases de la procédure d'expulsion au niveau de la DRDJSCS pour l'ensemble du Département a permis d'harmoniser les pratiques entre les arrondissements.

Par ailleurs, même si la diminution du nombre d'expulsions effectivement réalisées ne constitue pas un indicateur dont on peut se satisfaire, elle illustre toutefois la mobilisation par les différents acteurs des dispositifs de prévention tels que le protocole de cohésion sociale, dit Borloo (+ 27 % entre 2015 et 2016).

Avec la promulgation de la loi ALUR en mars 2014, la CCAPEX du Loiret a été réactivée en mars 2016. Sur cette même période, 42 % des diagnostic sociaux et financiers retournés au secrétariat CCAPEX par les Maisons du Département portaient la mention « ne s'est pas présenté ».

Ce chiffre atteste de l'absence de mobilisation des ménages en situation d'expulsion ou de leur mobilisation tardive. La problématique du maintien devient celle de l'accès alors que le logement occupé est adapté aux ressources du ménage.

Il est également constaté que certaines situations d'impayés de loyers sont liées au nonaccès / non-recours aux droits mais aussi à une suspension de droits du fait de la non-actualisation des dossiers administratifs.

L'instruction du 22 mars 2017 relative à la mise en œuvre du plan interministériel pour la prévention des expulsions locatives donne un cadre d'action national et territorial de la politique de la prévention des expulsions et les principes de sa mise en œuvre opérationnelle, pour impulser une diminution significative des expulsions.

Elle réaffirme l'obligation pour chaque département d'avoir une charte pour la prévention des expulsions (Le Loiret n'en est pas doté) et positionne la CCAPEX comme clé de voûte opérationnelle du dispositif de prévention des expulsions locatives.

L'intervention des acteurs de la prévention doit être concentrée avant l'audience de façon à réduire le recours au jugement d'expulsion.

La coordination avec les magistrats doit être garantie et la prévention en aval des décisions de justice effective.

Par ailleurs, une étude régionale, menée au cours de l'année 2018, permettra d'évaluer la mise en œuvre des politiques publiques en faveur du maintien dans le logement au travers des expulsions dans le parc social.

ENJEUX

- Agir le plus en amont possible afin d'éviter le déclenchement de la procédure d'expulsion
- Innover en matière de communication et d'information auprès des ménages, des bailleurs et des agences immobilières
- Mobiliser et coordonner les acteurs et les dispositifs
- Favoriser les mutations économiques

DESCRIPTIF DES ACTIONS

- Mobiliser l'ensemble des partenaires autour de l'élaboration d'une charte de prévention des expulsions :
 - Préciser le rôle de chaque acteur et améliorer la connaissance des logiques d'intervention de chacun pour une meilleure coordination
 - Recenser les outils mobilisables (ASLL, FUL, CAF, Action Logement, accompagnement juridique, surendettement, relogement...)
 - Favoriser l'émergence d'une culture d'actions commune en prévoyant des temps d'échanges sur des thématiques identifiées : fiabilisation des éléments contenus dans le Diagnostic Social et Financier, mise en place d'un accompagnement sociojuridique, mise en place de protocole Borloo en résidence sociale, articulation entre la procédure d'expulsion et le surendettement...
 - Réaliser un support de communication commun, trame graphique commune : référentiel territorialisé et adapté
- Évaluer et consolider le fonctionnement de la CCAPEX :
 - Déployer et utiliser le logiciel EXPLOC
 - Réaliser le bilan annuel d'activité
 - Réaliser un bilan trimestriel du suivi des préconisations avec les partenaires et les magistrats
 - Évaluer de manière partenariale le fonctionnement de la CCAPEX en objectivant l'impact de cette commission et ajustement du règlement intérieur le cas échéant
 - Analyser la typologie des personnes effectivement expulsées
 - Rendre lisible les courriers dans l'objectif de compréhension et de mobilisation des ménages

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Favoriser les relogements, les échanges de logements et les mutations lorsque la dépense de logement est inadaptée aux ressources du locataire :
 - Consolider la collaboration inter-bailleurs et inter-réservataires
 - Mobiliser les dispositifs tels que le FUL, l'ASLL, les mutations solidaires...
- Développer et consolider des actions de sensibilisation :
 - sensibiliser et communiquer en développant des supports innovants et adaptés : droits et obligations du locataire, pédagogie autour de l'expulsion (déroulement de l'audience, intérêt du Diagnostic Social et Familial, demande d'aide juridictionnelle...)
 - Former / informer les partenaires
 - communiquer auprès des bailleurs privés sur les outils de sécurisation, le rôle de la CCAPEX...
- Expérimenter des actions de prévention à l'instar de la tranche optionnelle réalisées dans le cadre du marché public de l'ASLL (financé par le FUL) qui permet d'intervenir dès l'assignation pour des ménages non connus des MDD, l'expérimentation CAF/AHU menées en faveur de ménages en situation d'expulsion et pour lesquels il n'y a aucun contact...
- Poursuivre l'accompagnement des accédants à la propriété en difficulté :
 - Repérer des situations en lien avec les partenaires et les établissements bancaires
 - Évaluer et ajuster du règlement intérieur du FAAD

ACTEURS

Chefs de file : CAF, DRDJSCS, Conseil départemental, ADIL

Partenaires associés : chambre des huissiers, tribunal, bailleurs sociaux et privés, commission de surendettement, MDD, CCAS, Associations d'Insertion dans le Logement, Action Logement, EPCI, association des Maires du Loiret, association de locataires...

TERRITORIALISATION

Loiret

Actions à territorialiser (formation des partenaires...)

MOYENS / RESSOURCES

EXPLOC

Charte de prévention

CCAPEX

CCEL

Entretien individuel en Préfecture avec les personnes en situation d'expulsion

Dispositifs d'accompagnement social adapté aux besoins de la famille

Dispositifs financiers (FUL, Action Logement...)

FAAD

Indicateurs de suivi :

- Résultats de l'analyse des situations familiales des ménages en expulsion
- Nombre de procédures d'expulsion : commandements de payer, assignations, commandements de quitter les lieux, demandes et octrois du concours de la force publique, expulsions effectivement réalisées
- Nombre de dossiers examinés en CCAPEX
- Nombre de préconisations faites par la CCAPEX et nombre de préconisations suivies
- Nombre de mesures d'accompagnement social mises en œuvre par les associations pour l'installation et le maintien dans le logement
- Nombre d'aides accordées au titre du FUL maintien et montant moyen des aides
- Mises en jeu du cautionnement dans le cadre du FUL (nombre et montant)
- Mise en jeu de la garantie LOCA-PASS et VISALE (nombre et montant)
- Nombre de protocoles Borloo et avenants signés
- Nombre d'accédants à la propriété en difficulté accompagnés et solutions adaptées

Indicateurs de résultats :

- Baisse annuelle de 10 % du nombre d'expulsions réalisées soit une division du nombre d'expulsion par 2 en 2023
- Diminution du nombre des procédures contentieuses à chaque stade de la procédure
- Diminution du ratio de basculement d'une phase à l'autre
- Réalisation de la charte de prévention des expulsions
- Évolution de la mobilisation des ménages dans le cadre de la réalisation des DSF : augmentation du taux de retour de DSF exploitables
- Augmentation du nombre de relogements économiques effectués
- Augmentation des aides au maintien accordées par le FUL (nombre et montant)
- Création de supports de communication
- Mise en place d'une antenne de prévention des expulsions locatives

LIEN AVEC LES AUTRES FICHES - ACTIONS DU PDALHPD

FICHE • ACTION 8 :

La mise en réseau des acteurs pour renforcer l'accès aux droits des ménages défavorisés dans l'hébergement et le logement

FICHE • ACTION 12 :

L'articulation des prestations d'accompagnement social et des aides financières avec l'hébergement et /ou le logement

FICHE • ACTION 7

L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DANS L'HABITAT

CONTEXTE

Un logement dégradé, qu'il soit indigne et/ou énergivore, peut avoir des répercussions multiples sur la santé, la sécurité et sur les conditions de vie des occupants.

Le repérage et le traitement des situations par les acteurs locaux ont montré que ces situations sont présentes tant dans le secteur urbain que rural, et peuvent concerner aussi bien les locataires que les propriétaires qui occupent des logements individuels ou des logements en copropriété.

Ainsi, l'Anah, les collectivités locales et les partenaires locaux mènent un travail de repérage des copropriétés fragilisées qui se caractérisent par un défaut d'organisation (absence de syndicat par exemple...), des impayés de charges de copropriété, des logements de mauvaise qualité... Deux plans de sauvegarde sont en cours sur le département : l'un sur la copropriété La Prairie à Saint-Jean-de-la-Ruelle et l'autre sur les copropriétés du Plateau à Châlette-sur-Loing, Villemandeur et Montargis.

Afin de réduire la précarité énergétique, des leviers d'actions peuvent être mobilisés en :

- traitant les causes en agissant sur la consommation notamment au travers de la performance énergétique des logements et la mobilisation des aides financières de l'Anah, des aides propres des collectivités locales, du dispositif Énerg'Activ 45...
- proposant une aide au paiement de la facture énergétique pour les ménages les plus modestes, notamment par les tarifs sociaux, les aides du Fonds Unifié Logement...

Depuis plusieurs années des outils en faveur du repérage et du traitement des situations d'habitat indigne ont été développés (fiche de pré-repérage, comité de suivi...) et ont démontré leur efficacité. Le nombre de situations d'habitat indigne ne cesse d'augmenter dans le département, favorisé par la recrudescence des situations de précarité énergétique. Ce sont ainsi plus de 400 signalements qui ont été traités par la CAF et l'Agence régionale de santé, indépendamment de ceux reçus par les autres partenaires, dont les collectivités.

Il apparaît nécessaire d'adapter la coordination des acteurs en réponse à ces situations.

L'expérience partenariale des dernières années met en lumière des difficultés pour le traitement des situations concernant des propriétaires occupants, situations pour lesquelles les procédures administratives de lutte contre l'habitat indigne ne sont pas adaptées. De même, il est difficile d'aboutir pour les situations concernant les ménages disposant de faibles ressources financières.

Enfin, depuis le 1^{er} janvier 2017, Orléans Métropole a acquis de nouvelles compétences en matière de réhabilitation et résorption

de l'habitat insalubre. Les copilotes du plan et les acteurs du logement devront ainsi tenir compte des perspectives d'évolution à venir dans ce cadre.

ENJEUX

- Favoriser la connaissance et la prise en compte des situations par les pouvoirs publics
- Poursuivre l'amélioration de la coordination des acteurs et des dispositifs
- Poursuivre la recherche de solutions innovantes pour résoudre les situations

DESCRIPTIF DES ACTIONS

- Favoriser le repérage des situations d'habitat indigne, de précarité énergétique et des copropriétés fragilisées en poursuivant les actions d'information/formation auprès des partenaires intervenant à domicile.
- Informer/sensibiliser les bailleurs et les locataires sur leurs droits et devoirs, les copropriétaires en s'appuyant sur des supports innovants et territorialisés (club, logement témoin/pédagogique, forum...)
- Impliquer et accompagner les élus dans :
 - repérer et traiter les situations en application de leurs pouvoirs de police
 - mettre en place des outils d'intervention tels que le Programme Local de l'Habitat, l'OPAH, les régimes d'autorisation préalable et de déclaration de mise en location (type « permis de louer »)...
- Poursuivre et développer la coordination des interventions des acteurs :
 - clarifier les circuits de traitement, relogement/hébergement, accompagnement, lien avec le contingent préfectoral...
 - actualiser le guide « qui fait quoi en matière d'habitat indigne ? » et déclinaison des circuits et outils
 - mettre en œuvre un outil informatique partagé permettant de connaître les situations d'habitat indigne et de suivre leur évolution
 - poursuivre l'examen des situations complexes de manière partenariale en CLSHI et en commission énerg'activ45
 - réfléchir de manière coordonnée sur des thématiques identifiées : marchands de sommeil, circuits de traitement des situations, copropriétés fragilisées et prise en compte des impayés...
- Rechercher des leviers financiers spécifiques pour des situations complexes de propriétaires-occupants :
 - préfinancer des frais d'ingénierie et garantie
 - mettre en place l'auto-réhabilitation accompagnée
 - financer le reste à charge

ACTEURS

Chefs de file : ARS, DDT, Conseil départemental

Partenaires associés : CAF, ville d'Orléans, l'Anah, la DRDJSCS, les délégataires des aides à la pierre, SOLIHA, ADIL-EIE, les accueils de jour, les compagnons bâtisseurs, Orléans métropole (résorption de l'habitat insalubre), MDD, CCAS, SCCI Arcade, associations d'insertion dans le logement, associations caritatives (repérage des situations, financements...), Procureur de la République

TERRITORIALISATION

Loiret

Actions territorialisées sur le volet communication/information/sensibilisation et commissions

MOYENS / RESSOURCES

Aides de l'Anah et des collectivités locales

CLSHI

Commission énerg'activ45

Outils informatiques existants

Financements partenariaux sur des actions spécifiques/expérimentales

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'acteurs sensibilisés et fonctions
- Nombre de fiches de pré-repérage (origine, localisation) reçues par an, suites données
- Nombre de ménages très modestes bénéficiaires d'une subvention de l'Anah : habitat indigne (travaux lourds, dégradé, petite LHI) et précarité énergétique et montant global des aides accordées
- Nombre de ménages bénéficiaires d'une aide Énerg'Activ45 et montant global des aides accordées
- Nombre de situations examinées et clôturées/résolues (CLSHI et commission Énerg'activ45)
- Nombre de logements occupés devenus salubres (ratio)
- Nombre de ménages pour lesquels le logement est devenu décent

Indicateurs de résultats :

- Ajustement et mise en œuvre du circuit de signalement des fiches de pré-repérage
- Utilisation d'une application informatique permettant le partage d'informations
- Mise en œuvre d'au moins un levier financier spécifique en faveur de propriétaires-occupants dont la situation est complexe

LIEN AVEC LES AUTRES FICHES - ACTIONS DU PDALHPD

FICHE • ACTION 4 :

La mise en œuvre de solutions innovantes en faveur de la production de logements accessibles

FICHE • ACTION 8 :

La mise en réseau des acteurs pour renforcer l'accès aux droits des ménages défavorisés dans l'hébergement et le logement

FICHE • ACTION 10 :

La prise en compte des problématiques de santé dans le cadre de l'hébergement et du logement

FICHES - ACTIONS TRANSVERSALES

FICHE • ACTION 8

LA MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS POUR RENFORCER
L'ACCÈS AUX DROITS DES MÉNAGES DÉFAVORISÉS
DANS L'HÉBERGEMENT ET LE LOGEMENT

FICHE • ACTION 9

L'ACCÈS DES JEUNES À L'HÉBERGEMENT ET AU LOGEMENT

FICHE • ACTION 10

LA PRISE EN COMPTE DES PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ
DANS LE CADRE DE L'HÉBERGEMENT ET DU LOGEMENT

FICHE • ACTION 11

LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCES
DANS L'ACCÈS À L'HÉBERGEMENT ET AU LOGEMENT

FICHE • ACTION 12

L'ARTICULATION DES PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL ET DES AIDES FINANCIÈRES AVEC L'HÉBERGEMENT
ET LE LOGEMENT

FICHE • ACTION 8

LA MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS POUR RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS DES MÉNAGES DÉFAVORISÉS DANS L'HÉBERGEMENT ET LE LOGEMENT

CONTEXTE

Dans le Loiret, un ensemble d'actions a été mis en place dans le cadre des politiques publiques relatives notamment au Plan Pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (PPLPIS) et à la politique de la ville.

Depuis la création du pôle d'accueil en réseau pour l'accès aux droits sociaux (PARADS) du Loiret en 2006, des actions partenariales d'accès aux droits ont été mises en place (site internet Infodroits sociaux45.fr, forums...), les partenariats entre les acteurs se sont élargis et renforcés ; et des actions avec les habitants ont été mises en place.

Les éléments de diagnostic montrent :

- des situations de non - recours aux droits
- une problématique d'accessibilité aux droits en raison de la complexité du vocabulaire administratif, d'une carence de compréhension liée à l'illettrisme, de la fracture liée au numérique, et des difficultés liées à la mobilité...
- un découragement des usagers à faire valoir leurs droits face à des démarches administratives longues et/ou complexes
- une méconnaissance des démarches nécessaires à l'ouverture des droits (déclaration de patrimoine lors de la demande d'aide au logement, déclaration de revenus pour les bénéficiaires des minima sociaux...) ou à leur renouvellement (non-actualisation des dossiers administratifs suite à un changement professionnel, familial...).

Malgré la présence d'un nombre important d'acteurs sur le territoire (hébergement, logement et action sociale) qui accompagnent les ménages dans la réalisation de leurs démarches, ceux-ci ont souligné :

- les difficultés à tisser et à maintenir des liens entre professionnels, la fragilité du réseau
- le manque de référent identifié au sein des administrations pour échanger sur les situations problématiques
- l'isolement de certains partenaires du fait de leur situation géographique et de l'absence de dispositif notamment en milieu rural.

Afin d'améliorer le parcours du demandeur de logement social, les EPCI tenus de se doter d'un PLH ou ayant la compétence en matière d'habitat et comportant au moins un QPV doivent élaborer un plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs de logements sociaux (PPGDID).

Ainsi, Orléans Métropole, l'Agglomération montargoise, la Communauté de communes giennoises, la Communauté de communes du Val de Sully et la Communauté de communes du Pithiverais sont tenus à cette obligation.

ENJEUX

- Permettre aux usagers de bénéficier de leurs droits afin d'accéder à un hébergement ou un logement et s'y maintenir
- Prévenir les ruptures de dispositifs (prise en charge, accompagnement, financier, administratif...) entre l'hébergement et le logement qui peuvent avoir des conséquences sur l'ouverture ou le maintien des droits
- Améliorer la coordination des dispositifs en s'appuyant sur une logique de territoire
- Contribuer à la mise en œuvre du schéma de la domiciliation des personnes sans domicile stable
- Avoir un regard critique sur la compréhension des documents de communication, des courriers administratifs par les usagers

DESCRIPTIF DES ACTIONS

- Recenser de manière territorialisée les acteurs, les lieux ressources, les dispositifs, les définir, les cartographier et les faire connaître.
- Favoriser la mise en synergie des acteurs de l'hébergement, du logement et de l'action sociale par :
 - la constitution d'un réseau d'acteurs territorialisé
 - l'amélioration du partage d'informations indispensables pour orienter/informer au mieux les personnes sur leurs droits et les dispositifs existants, les faire connaître aux acteurs, aux élus... : organisation de forums des partenaires, rédaction de newsletters...
 - la mise en place d'un comité technique chargé de :
 - › Recenser / identifier de manière partenariale les freins en matière d'accès aux droits et les difficultés des acteurs de terrain, les zones blanches...
 - › Organiser des temps d'échange avec les partenaires et les institutions sur des thématiques identifiées (coffre-fort numérique, impôts, CARSAT...) et les problématiques rencontrées (déclaration de revenus, renouvellement des titres de séjour court, fracture numérique...)
 - › Être force de propositions pour harmoniser les pratiques, améliorer et adapter les dispositifs, les règlements en fonction des besoins exprimés lorsque cela est possible.
- Expérimenter des modalités de prise en charge des situations individuelles les plus complexes : fil conducteur, lieu ressource, concertation entre les acteurs...
- Contribuer à l'information de publics spécifiques (réfugiés...) sur leurs droits.
- Créer des supports d'information / adapter le cas échéant, les outils existants (plaquette, courrier individuel...) facilement compréhensibles
 - à destination des usagers et avec leur participation
 - à destination des partenaires : élaboration d'un annuaire recensant les coordonnées de référents identifiés dans chaque institution, des médiateurs...

ACTEURS

Chefs de file : DRDJSCS, Conseil départemental, CAF, ADIL

Partenaires associés : MSA, MDD, représentants d'usagers (GEM...), associations caritatives, UDAF, associations d'insertion dans le logement, CCAS (rural et urbain), représentants de bailleurs sociaux, représentant de bailleurs privés, service des finances publiques, service de l'immigration et de l'intégration, EPCI, CPAM, CARSAT, représentants de structures d'hébergement (La Halte), accueil de jour (Relais Orléanais), Mission locale, Syndicat de Pays en lien avec les plateformes mobilité, FAS, associations de locataires, ERTS

TERRITORIALISATION

Loiret

Territorialisation des actions à l'échelle des arrondissements / EPCI

MOYENS / RESSOURCES

PARADS

PPGDID

Espace partenaires ADIL

ERTS

Autres : Appels à projets, fonds d'innovation sociale, fondations...

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'acteurs dans le réseau
- Nombre de réunions d'échanges
- Nombre de réunions du comité technique et nombre de propositions d'améliorations
- Nombre de supports de communication élaborés ou actualisés
- Nombre de forums des partenaires organisés, nombre d'acteurs participants et nombre de visiteurs

Indicateurs de résultat :

- Réalisation de l'annuaire et actualisation
- Mise en œuvre des PPGDID sur les 5 EPCI concernés par les dispositions de la loi Égalité et Citoyenneté
- Adaptation des outils existants pour une meilleure compréhension par les usagers

LIEN AVEC LES AUTRES FICHES - ACTIONS DU PDALHPD

Action transversale à toutes les fiches-actions et plus particulièrement :

FICHE • ACTION 6 :

La prévention des expulsions

FICHE • ACTION 9 :

L'accès des jeunes à l'hébergement et au logement

FICHE • ACTION 10 :

La prise en compte des problématiques de santé dans le cadre de l'hébergement et du logement

FICHE • ACTION 11 :

La prise en charge des situations de victimes de violences dans l'accès à l'hébergement et au logement

FICHE • ACTION 12 :

L'articulation des prestations d'accompagnement social et des aides financières avec l'hébergement et /ou le logement

FICHE • ACTION 13 :

La communication et l'évaluation des actions

FICHE • ACTION 9

L'ACCÈS DES JEUNES À L'HÉBERGEMENT ET AU LOGEMENT

CONTEXTE

Les jeunes de moins de 30 ans sont confrontés à une grande vulnérabilité tant sur le marché du travail que dans l'accès au logement. En moyenne, ils entrent à 90 % sur le marché du travail par le biais de contrats précaires.

La plateforme e-logement a ainsi été développée par la Région Centre Val de Loire afin de permettre aux étudiants, apprentis, stagiaires de disposer de contacts pour trouver une solution d'hébergement temporaire.

Toutefois, l'insuffisance d'une telle offre adaptée notamment en milieu rural constitue un frein à leur insertion professionnelle.

Par ailleurs, faute de ressources et de garanties suffisantes, de nombreux jeunes ne peuvent accéder à un logement dans le secteur privé où les exigences des bailleurs en matière de garantie demeurent importantes. La mise en place de la caution locative Visale au profit de tous les jeunes de moins de 30 ans a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi et au logement.

Malgré une pression de la demande locative sociale plus forte sur les petits logements en raison d'une offre insuffisante par rapport à la part importante des petits ménages dans la demande et aux revenus disponibles des demandeurs, les jeunes de moins de 25 ans représentaient 22 % des attributaires d'un logement social.

Parallèlement, l'accès à un hébergement d'urgence notamment pour les jeunes en situation de rupture familiale, est également difficile en raison d'un flux important de demandes.

De plus, les dispositifs d'hébergement accueillent une part importante de jeunes majeurs (ex-Aide Sociale à l'Enfance, ex-Mineurs Non Accompagnés, jeunes en situation de rupture familiale...) pour lesquels la fluidité des parcours est complexe en raison des difficultés liées à l'obtention des titres de séjour et de l'instabilité voire de l'absence de ressources.

Ces jeunes ont besoin d'un accompagnement social individualisé et objectivé afin de favoriser la transition entre les parcours de l'enfance et de l'insertion.

Fort de ces constats, un réseau d'acteurs dénommé SAM'LOJ a été mis en place sur le territoire d'Orléans Métropole afin :

- d'identifier et partager une connaissance sur les besoins en logement des jeunes
- d'améliorer la lisibilité aussi bien des jeunes que des professionnels sur les dispositifs d'intervention des différents acteurs
- de mobiliser une offre diversifiée et adaptée aux besoins des jeunes : cohabitation intergénérationnelle, colocation dans le parc social...

ENJEUX

- Favoriser la fluidité des parcours (accompagnement, accès aux droits, levée des freins...)
- Favoriser l'équité de l'offre d'hébergement et de logement adapté/spécifique au public jeunes (période courte ou séquencée) sur l'ensemble du département

DESCRIPTIF DES ACTIONS

- Constituer un réseau des acteurs sur l'ensemble du Département (Est du département, Pithiverais)
- Réaliser un état des lieux des freins, des besoins par territoire et recenser l'offre existante de manière partenariale
- Expérimenter des modes d'habiter pour répondre aux besoins identifiés (colocation parc social, FJT, cohabitation intergénérationnelle, foyers chez l'habitant...)
- Promouvoir les outils existants en faveur des jeunes : Visale, Mobili-Jeune...

ACTEURS

Chefs de file : Conseil départemental et Résidence Jeunes Acacias Colombier

Partenaires associés : Missions locales, Action Logement, bailleurs sociaux, CAF, SII, DRDJSCS, MDD, CCAS, gestionnaires de structures d'hébergement, associations d'insertion dans le logement, Maison de l'Habitat, EPCI, délégataires des aides à la pierre, SIAO, SOLIHA-AIS, CROUS, accueils de jour, MSA, AFPA...

TERRITORIALISATION

Loiret
Mise en réseau des acteurs et évaluation des besoins de manière territorialisée (Est du département, Pithiverais)

MOYENS / RESSOURCES

Contrats de ville
FUL
FAJ
AJIL
PACEA
AGLS pour les FJT

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Indicateurs de suivi :

- Nombre de jeunes enregistrés dans le SI-SIAO (18-25 ans inclus)
- Nombre de prises en charge effectives de jeunes dans les structures d'hébergement (18-25 ans inclus)
- Nombre de jeunes sortis des dispositifs d'hébergement (distinction en fonction du profil de ces jeunes)
- Nombre de jeunes bénéficiaires d'un appui individualisé ASLL
- Nombre de jeunes accompagnés par les missions locales
- Nombre de demandes de logement social et nombre d'attributions

Indicateurs de résultat :

- Connaissance des besoins territorialisés
- Création et animation d'un réseau en faveur des jeunes
- Développement d'une offre spécifique/adaptée territorialisée
- Diminution du nombre de jeunes pris en charge dans les dispositifs d'hébergement d'urgence

LIEN AVEC LES AUTRES FICHES - ACTIONS DU PDALHPD

FICHE • ACTION 1 :

La fluidité des parcours en structure d'hébergement

FICHE • ACTION 2 :

L'émergence de projets innovants en matière de logements accompagnés

FICHE • ACTION 3 :

L'optimisation du fonctionnement du SIAO/115 unifié

FICHE • ACTION 4 :

La mise en œuvre de solutions innovantes en faveur de la production de logements accessibles

FICHE • ACTION 8 :

La mise en réseau des acteurs pour renforcer l'accès aux droits des ménages défavorisés dans l'hébergement et le logement

FICHE • ACTION 10 :

La prise en compte des problématiques de santé dans le cadre de l'hébergement et du logement

FICHE • ACTION 12 :

L'articulation des prestations d'accompagnement social et des aides financières avec l'hébergement et /ou le logement

FICHE • ACTION 10

LA PRISE EN COMPTE DES PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ DANS LE CADRE DE L'HÉBERGEMENT ET DU LOGEMENT

CONTEXTE

Une multitude de déterminants peuvent influencer directement ou indirectement l'état de santé d'une personne : les facteurs liés aux modes de vie et comportements, à l'environnement, à l'organisation du système de santé et de soins ainsi qu'aux facteurs socio-économiques et socio-culturels. Ces déterminants ne peuvent être considérés de manière isolée puisque, le plus souvent, ils se cumulent et interagissent entre eux. L'état de santé d'une personne se caractérise donc par des interactions complexes entre plusieurs facteurs individuels, socio-environnementaux et économiques.

Pour autant, les acteurs de l'hébergement et du logement mettent fréquemment en exergue l'existence d'un certain cloisonnement entre les secteurs sanitaire, médico-social et social. Ce cloisonnement empêcherait une prise en compte globale et, in fine, une prise en charge efficiente des problématiques de santé.

Les gestionnaires de structures d'hébergement, ne disposant pas de personnel soignant, soulignent leur incapacité à faire face à des situations liées à des problématiques de santé que celles-ci soient diagnostiquées ou non.

Au même titre que les bailleurs qui doivent gérer les incidences sur les locataires voisins en ayant recours aux forces de l'ordre, à la résiliation du bail et l'expulsion de la personne faute d'autres moyens.

Ces difficultés renvoient à la question des relais en matière d'accompagnement à la fois pour la prise en charge des personnes en rupture de soins et pour les personnes non-suivies développant des pathologies.

Une connaissance des dispositifs existants sur les territoires et une meilleure coordination entre les acteurs permettraient de mettre en œuvre des projets de vie adaptés aux différentes problématiques telles que les personnes en situation de précarité, les personnes en perte d'autonomie, etc. Cette thématique est un enjeu inscrit dans le schéma départemental de cohésion sociale piloté par le Conseil départemental.

L'articulation des interventions des acteurs des différents champs est au cœur des outils pilotés par l'Agence Régionale de Santé parmi lesquels :

- Le second projet régional de santé en cours d'élaboration. Il vise à déterminer les priorités de la politique de santé en région dans les domaines hospitalier, ambulatoire, médico-social, de prévention, et ce, pour une durée de 10 ans.

Il comprend notamment un schéma régional de santé qui détermine pour 5 ans des prévisions d'évolution et des objectifs opérationnels notamment pour favoriser l'accès au système de santé des personnes vulnérable et/ou démunies et pour éviter les ruptures de parcours dans le champ de la santé mentale.

- Les Contrats locaux de santé qui permettent de consolider les partenariats locaux sur les questions de santé dans ses différentes composantes : prévention, soin et médico-social. Les CLS constituent un outil de lutte contre les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé. Dans le Loiret, 5 territoires de projet ont été définis, 4 de ces territoires font l'objet d'un CLS, le 5^e devrait être arrêté en 2018.

Le projet médical de territoire en Santé Mentale, piloté par l'établissement public de santé mentale du Loiret G. Daumezon qui est en cours d'élaboration, veillera à développer « l'aller vers » et l'insertion du patient dans son environnement. Il visera également une meilleure coordination entre la prise en charge de proximité et le niveau de recours.

ENJEUX

- Améliorer la coordination des acteurs pour :
 - identifier les besoins de la population et des acteurs et les analyser
 - mieux se connaître entre acteurs et connaître les dispositifs existants (rapprochement des acteurs de l'hébergement et du logement avec ceux de la santé) et identifier les manques (offre, accompagnement, formations/sensibilisation des partenaires...)
 - permettre la fluidité des parcours et ainsi éviter les ruptures
- Articuler les actions du PDALHPD avec les outils existants et à venir

DESCRIPTIF DES ACTIONS

- Recenser les ressources existantes et les pratiques
- Identifier les besoins des acteurs et des usagers
- Prendre en compte ces besoins identifiés pour :
 - créer ou réorganiser une offre adaptée (résidence accueil, équipe mobile, etc.)
 - coordonner la prise en compte et la prise en charge des situations (sanitaire, social et médico-social)
 - travailler avec les usagers sur la continuité du suivi
- Sensibiliser les partenaires à la problématique de la santé mentale

ACTEURS

Chefs de file : Agence Régionale de Santé et DRDJSCS

Partenaires associés : Bailleurs sociaux, gestionnaires de structures d'hébergement (La Halte, Apleat, Imanis...), établissements sanitaires (établissement public de santé mentale G. DAUMEZON, CHAM,...), Conseil départemental, présidente des mandataires privés, associations tutélaires, HEPsiLO, associations d'insertion sociale (Interstice...), CPAM, CARSAT, MSA, AIDAPHI, AHU, association Le Lien, animatrices CLS, etc.

TERRITORIALISATION

Département du Loiret
Territorialisation à l'échelle des 5 CLS

MOYENS / RESSOURCES

Schémas existants et à venir
Appels à projets existants et à venir (pour la production de résidences accueil par exemple)

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Indicateurs de suivi :

- Nombre de structures et dispositifs créés ou réorganisés
- Nombre d'acteurs mis en réseau
- Nombre d'actions de sensibilisation

Indicateurs de résultat :

- Coordination de l'ensemble des acteurs
- Meilleure connaissance de l'offre existante en matière de soins
- Amélioration de la prise en charge des publics concernés

LIEN AVEC LES AUTRES FICHES - ACTIONS DU PDALHPD

Action transversale à toutes les fiches-actions et plus particulièrement :

FICHE • ACTION 1 :

La fluidité des parcours en structure d'hébergement

FICHE • ACTION 2 :

L'émergence de projets innovants en matière de logements accompagnés

FICHE • ACTION 11 :

La mise en réseau des acteurs pour renforcer l'accès aux droits des ménages défavorisés dans l'hébergement et le logement

FICHE • ACTION 12 :

L'articulation des prestations d'accompagnement social et des aides financières avec l'hébergement et /ou le logement

FICHE • ACTION 11

LA PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS DE VICTIMES DE VIOLENCES DANS L'ACCÈS À L'HÉBERGEMENT ET AU LOGEMENT

CONTEXTE

Dans le département du Loiret, 15 places d'hébergement sont réservées aux femmes victimes de violences (sites sécurisés, personnels formés à la prise en charge des victimes de violences et de leurs enfants...). Le Service d'Accueil Immédiat, numéro réservé aux professionnels 24h/24, centralise ces places d'hébergement d'urgence et réoriente les demandes en fonction des places disponibles. Il convient toutefois de souligner une problématique de fluidité sur ces places.

En l'absence de places réservées disponibles, les victimes sont orientées vers les dispositifs d'hébergement généralistes. Les sites ne sont pas toujours adaptés car non sécurisés, la diversité des profils peut accentuer la sensation de danger, et il n'existe pas d'accompagnement spécifique dédié au sein de ces hébergements.

L'orientation vers ces dispositifs généralistes peut également être faite lorsque la situation de violences n'a pas été identifiée. Par conséquent, le repérage et l'évaluation de la situation de violences sont primordiaux.

De plus, les démarches administratives préalables au relogement sont parfois complexes : accès aux droits, garde des enfants à statuer, congé du bail familial mais application de la clause de solidarité en cas d'impayés de loyer, exigence de l'ordonnance de non-conciliation par certains bailleurs... Ces situations nécessitent un accompagnement social adapté.

L'instruction du 8 mars 2017 relative à l'accès au logement des femmes victimes de violences ou en grande difficulté indique que le PDALHPD doit prendre en compte les besoins de ce public.

L'accès ou le maintien des victimes à un logement sûr et pérenne doit être facilité.

Des résidences sociales doivent être développées en fonction des besoins identifiés.

La formation et la sensibilisation des acteurs doivent être renforcées.

ENJEUX

- Sensibiliser/former les partenaires afin de faciliter le repérage et l'évaluation de la situation de violences
- Favoriser la fluidité des parcours de l'hébergement au logement
- Privilégier le maintien dans le logement de la victime lorsque cela est possible.

DESCRIPTIF DES ACTIONS

- S'appuyer sur le SIAO pour connaître les besoins (SI-SIAO) : profil des personnes, demandes non satisfaites...
- Travailler avec le Procureur de la République sur l'éviction de l'auteur de violences du domicile : construire un protocole à proposer au Procureur
- Former et sensibiliser les professionnels (travailleurs sociaux, bailleurs sociaux, gendarmerie, commissariat...) sur cette thématique
- Identifier les dispositions réglementaires et juridiques en faveur des victimes de violences en lien avec le logement, et les freins à leur mise en œuvre
- Développer une offre intermédiaire entre l'hébergement et le logement : résidence sociale, intermédiation locative, pension de famille/maisons relais... en lien avec un accompagnement adapté et dédié aux personnes victimes de violences
- Améliorer l'articulation et la coordination des acteurs dans la prise en charge de la victime

ACTEURS

Chefs de file : SGAR et DRDJSCS

Partenaires associés : Parquet, forces de l'ordre, MJD, AHU, Imanis, AIDAPHI, bailleurs sociaux, CIDFF, CCAS, Conseil départemental, hôpitaux, éducation nationale, planning familial...

TERRITORIALISATION

Loiret
Tribunaux d'Orléans et de Montargis

MOYENS / RESSOURCES

SI-SIAO

Contingent préfectoral

BOP 177

Formations : fonds interministériel de prévention de la délinquance

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Indicateurs de suivi :

- Nombre de personnes prises en charge (composition du ménage) sur les places réservées
- Nombre de personnes prises en charge (composition du ménage) dans les dispositifs généralistes
- Nombre de victimes de violences maintenues dans leur logement
- Nombre d'auteurs de violences évincés du domicile
- Nombre de réunions de sensibilisation

Indicateurs de résultat :

- Maintenir et adapter (suite à l'évaluation des besoins) le nombre de places d'hébergement d'urgence dédiées aux femmes victimes de violences et leurs enfants
- Protocole mis en place avec le Procureur de la République
- Développement d'une offre adaptée en fonction des besoins identifiés
- Diminution du nombre de demandes non satisfaites
- Diminution de la durée moyenne d'hébergement sur les places réservées
- Diminution de la durée de séjour dans les dispositifs généralistes

LIEN AVEC LES AUTRES FICHES - ACTIONS DU PDALHPD

FICHE • ACTION 1 :

La fluidité des parcours en structure d'hébergement

FICHE • ACTION 2 :

L'émergence de projets innovants en matière de logements accompagnés

FICHE • ACTION 3 :

L'optimisation du fonctionnement du SIAO/115 unifié

FICHE • ACTION 8 :

La mise en réseau des acteurs pour renforcer l'accès aux droits des ménages défavorisés dans l'hébergement et le logement

FICHE • ACTION 10 :

La prise en compte des problématiques de santé dans le cadre de l'hébergement et du logement

FICHE • ACTION 12

L'ARTICULATION DES PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET DES AIDES FINANCIÈRES AVEC L'HÉBERGEMENT ET/OU LE LOGEMENT

CONTEXTE

La multiplicité des intervenants réalisant des prestations d'accompagnement social (MDD, CCAS, associations d'insertion dans le logement dans le cadre du marché public de l'ASLL, bailleurs sociaux qui ont des postes dédiés à de l'action sociale...) en faveur des ménages rencontrant des difficultés conduit à un manque de lisibilité et à une nécessaire articulation de ces prestations en vue d'une meilleure efficacité.

Par ailleurs, le parcours résidentiel des ménages doit être pris en compte.

Ainsi, un travail de relais et de passerelle au niveau des prestations d'accompagnement social doit être engagé afin de permettre à une personne de bénéficier d'un accompagnement social adapté à sa problématique, quel que soit son statut d'hébergé, de locataire ou de propriétaire, dans la limite du champ d'action des acteurs et du cadre réglementaire.

Des ménages de par leur statut (tutelle par exemple) ne peuvent accéder à certaines aides financières ou prestations d'accompagnement.

L'articulation avec le champ du médico-social doit également être renforcée afin d'apporter des réponses pérennes aux personnes souffrant de pathologies mentales dans les structures d'hébergement et dans le logement.

Face à l'évolution du rôle des résidences sociales comme outil d'insertion et d'accès au logement des ménages connaissant des difficultés sociales lourdes et complexes, la circulaire du 30 mai 2013 relative au soutien et au développement de l'offre de logement accompagné a précisé l'objet, les missions et les règles d'attributions de l'Aide à la Gestion Locative Sociale (AGLS) des résidences sociales. Au cours du précédent PDALPD, un état des lieux réalisé avec les gestionnaires de structures, les services de l'État et l'ADIL a conclu à une diversité de pratiques dans le cadre de l'AGLS.

Par ailleurs, avec la transformation de la Communauté Urbaine d'Orléans en métropole, trois compétences du Département doivent être transférées ou déléguées à cette nouvelle entité dont l'attribution des aides du Fonds Solidarité Logement (dénommé Fonds Unifié Logement dans le Loiret). Les pilotes du plan et les acteurs du logement doivent ainsi tenir compte des perspectives d'évolution à venir dans ce cadre.

ENJEUX

- Assurer une meilleure lisibilité des dispositifs pour optimiser le travail en réseau
- Permettre l'accès aux dispositifs de droit commun pour tous les usagers
- Lever les freins à la fluidité des parcours résidentiels

DESCRIPTIF DES ACTIONS

- Élaborer un recensement des dispositifs en distinguant :
 - Les structures d'hébergement et de logements accompagnés existants (établissements et services) : agréments, missions, financement, conditions de prise en charge des usagers, participation financière des usagers, modalités d'accompagnement, accueil des animaux, exclusion d'un public...
 - Les prestations d'accompagnement (sans hébergement) réalisées par les CCAS, les MDD, les associations d'insertion dans le logement dans le cadre du marché public de l'ASLL, les bailleurs sociaux, dans le cadre du champ de la protection, de la FNAVDL...
 - Les aides financières : FUL, Action Logement...
 - Les actions collectives qui s'inscrivent dans la durée de l'accompagnement (exemple du dispositif Éconovie mis en œuvre par la MDD du Giennois et de l'Ouest Orléanais).
- Identifier les manques, les carences d'articulation, les doublons éventuels, les incompatibilités réglementaires...
- Travailler sur la mise en place de passerelles et de relais entre les dispositifs et faire évoluer, le cas échéant, les dispositifs existants lorsque cela est possible
- Expérimenter des modalités d'accompagnement spécifiques (public cible, type d'accompagnement...)
- L'Aide à la Gestion Locative Sociale :
 - Clarifier l'utilisation de l'AGLS en application de la circulaire du 30 mai 2013
 - Tendre vers une harmonisation des pratiques entre les différents gestionnaires

ACTEURS

Chefs de file : Conseil départemental, association d'insertion dans le logement dans le cadre du marché public de l'ASLL (UDAF, AHU, AIDAPHI)

En fonction de la répartition des compétences à venir par rapport au Fonds Unifié Logement sur le territoire de la métropole d'Orléans, le périmètre des chefs de file pourra, le cas échéant, évoluer.

Partenaires associés : Gestionnaires de structures d'hébergement et de logements accompagnés, bailleurs sociaux, représentant des bailleurs privés, AIS SOLIHA, Action Logement, CCAS/CIAS, MDD, représentant des mandataires privés, DRDJSCS, Association Tutélaire du Centre, Association pour Adultes et Jeunes Handicapés, UDAF, CAF, MSA, Orléans Métropole, ARS, établissement public de santé mentale G. DAUMEZON, CH Agglomération Montargoise, SIAO...

TERRITORIALISATION

Loiret
Orléans Métropole

MOYENS / RESSOURCES

Conseil départemental : FUL, MASP..
État : FNAVDL, BOP 177
Financement partenarial pour mener des actions expérimentales

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Indicateurs de suivi :

- Nombre de ménages accompagnés par type de prestations
- Nombre de freins identifiés et levés dans le cadre de ces prestations d'accompagnement et aides financières
- Nombre de relais mis en place dans le cadre des différentes prestations
- Nombre de ménages ayant bénéficié d'une aide financière pour l'accès ou le maintien dans le logement

Indicateurs de résultat :

- Réalisation du recensement des dispositifs
- Articulation entre les différentes prestations d'accompagnement social (ASLL, AVDL...)
- Création et actualisation d'un outil de lisibilité des dispositifs (exemple : cartographie...)
- Expérimentation de modalités d'accompagnement spécifiques

LIEN AVEC LES AUTRES FICHES - ACTIONS DU PDALHPD

Action transversale à toutes les fiches-actions et plus particulièrement :

FICHE • **ACTION 2 :**

L'émergence de projets innovants en matière de logements accompagnés

FICHE • **ACTION 3 :**

L'optimisation du fonctionnement du SIAO/115 unifié

FICHE • **ACTION 6 :**

La prévention des expulsions

FICHE • **ACTION 8 :**

La mise en réseau des acteurs pour renforcer l'accès aux droits des ménages défavorisés dans l'hébergement et le logement

FICHE • **ACTION 10 :**

La prise en compte des problématiques de santé dans le cadre de l'hébergement et du logement

FICHE • ACTION 13

LA COMMUNICATION ET L'ÉVALUATION DES ACTIONS DU PLAN

CONTEXTE

La coordination, le partenariat et la mise en synergie des acteurs du logement ont été des éléments indispensables à la réussite du précédent plan.

Avec ce nouveau plan qui allie désormais hébergement et logement, il convient de mieux articuler ces deux champs d'interventions.

Ainsi, les partenariats sont à consolider notamment avec les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et les communes pour développer des actions adaptées aux besoins des territoires.

ENJEUX

- Rendre le plan opérationnel lisible et efficace en le dotant d'indicateurs de résultats mesurables
- Créer une dynamique commune entre les partenaires du logement et de l'hébergement
- Veiller à la transversalité et à la cohérence des actions entre elles
- Mettre en œuvre des actions de communication ciblée en fonction des besoins identifiés

DESCRIPTIF DES ACTIONS

- Élaborer et diffuser une plaquette présentant le PDALHPD
- Animer le plan avec les chefs de file
- Suivre et évaluer la mise en œuvre des actions du plan en lien avec les chefs de file :
 - > Élaborer un tableau de bord reprenant les indicateurs de suivi et de résultat de chacune des fiches actions en 2018
 - > Compléter chaque année les indicateurs pour mesurer leur évolution
- Informer, former les partenaires sur des thématiques identifiées : séminaires, supports pédagogique...
- Créer de nouveaux outils de communication permettant de faciliter l'échange d'information entre partenaires et favoriser la mise en réseau des acteurs
- Informer les usagers sur les outils liés à l'hébergement et au logement et les associer en tant que de besoin à la mise en œuvre des actions

ACTEURS

Chefs de file : DRDJSCS, Conseil départemental et ADIL

Partenaires associés : Chefs de file des différentes fiches-actions du plan

TERRITORIALISATION

Loiret

MOYENS / RESSOURCES

Temps d'échanges et notamment les Mardis du SIAO, Vendredis de l'Info de l'ADIL

Séminaires thématiques

Supports de communication

Réunion annuelle avec les chefs de file

Tableau de bord annuel commenté

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Indicateurs de suivi :

- Une réunion technique annuelle avec les copilotes et l'ADIL pour définir le planning des actions à mettre en œuvre
- Une réunion technique de suivi trimestrielle pour faire le point sur l'état d'avancement des actions (actions réalisées, freins identifiés...)
- Une réunion annuelle de présentation de l'état d'avancement des actions auprès des partenaires de l'hébergement et du logement

Indicateurs de résultat :

- Réalisation du bilan annuel des actions du plan
- Réalisation du tableau de bord annuel
- Respect du planning d'actions établi au début de chaque année
- Animation de réunions de formation/information en lien avec les différentes fiches-actions du Plan
- Création de supports de communication

LIEN AVEC LES AUTRES FICHES - ACTIONS DU PDALHPD

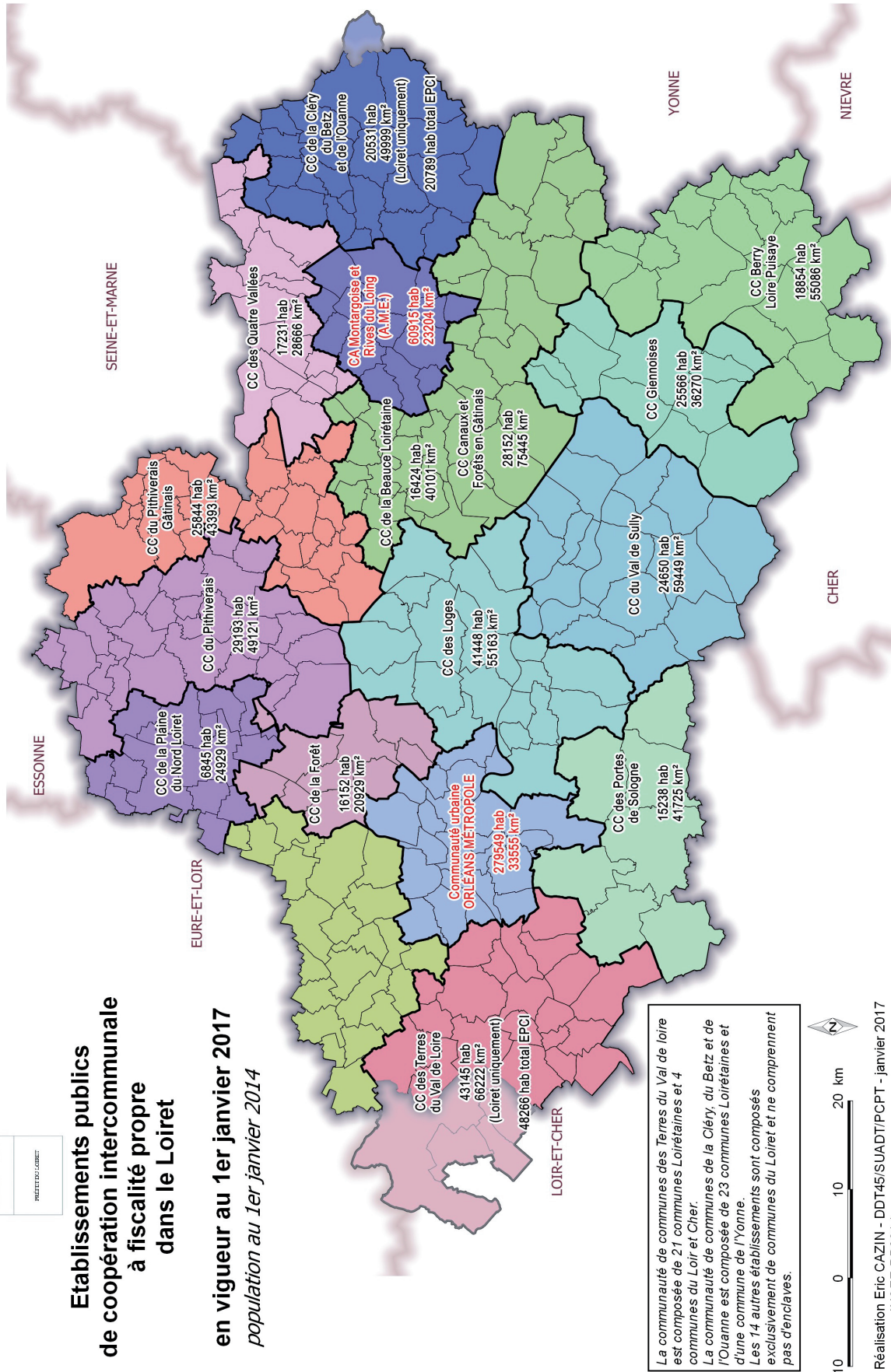
Action transversale à toutes les fiches-actions
Action transversale à toutes les fiches-actions du plan

ANNEXES

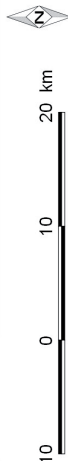


Etablissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dans le Loiret

en vigueur au 1er janvier 2017
population au 1er janvier 2014



La communauté de communes des Terres du Val de Loire est composée de 21 communes Loiretines et 4 communes du Loir et Cher.
La communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne est composée de 23 communes Loiretines et d'une commune de l'Yonne.
Les 14 autres établissements sont composés exclusivement de communes du Loiret et ne comprennent pas d'enclaves.



Réalisation Eric CAZIN - DDT45/SUADT/PCPT - janvier 2017
INSEE RP2014
Fonds cartographiques : IGN BD CARTO®

DÉPARTEMENT DU LOIRET

Évolutions démographiques <i>(Insee RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014
Population	653 510	669 737	+ 2,5 %
Nb de ménages	278 183	289 710	+ 4,1 %
Composition des ménages :			
Personne seule	32,3 %	33,8 %	+ 9 %
Famille monoparentale	7,6 %	8,4 %	+ 14 %
Couples sans enfant	29,2 %	28,4 %	+ 1,2 %
Couples avec enfant(s)	28,8 %	27,4 %	- 0,9 %
Âge :			
15 - 29 ans	18,5 %	17,3 %	- 4,2 %
30 - 44 ans	19,9 %	19,1 %	- 1,8 %
45 - 59 ans	20,1 %	19,6 %	+ 0,1 %
60 - 74 ans	13,6 %	15,4 %	+ 15,4 %
75 ans ou +	8,9 %	9,3 %	+ 7,4 %

Données socio-économiques *(Insee, RP 2009 et 2014, FILOCOM 2013 et CAF 2016)*

Part des foyers non imposés	50,7 %
Taux de pauvreté	13 %
Taux de chômage des 15 à 64 ans	13 %
Nb de personnes couvertes par les minima sociaux RSA, AAH	42 942

Logements <i>(INSEE, RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014
Nb de logements	318 136	335 149	+ 5,3 %
Part des résidences principales	87,4 %	86,4 %	+ 4,2 %
Typologie de logements :			
Maison	68 %	68,3 %	+ 5,8 %
Appartement	31,2 %	31 %	+ 4,5 %
Occupation des résidences principales :			
Propriétaires occupants	61,8 %	62,4 %	+ 5,2 %
Locataires	36,3 %	35,8 %	+ 2,8 %
Dont locataires du parc social	15 %	14,7 %	+ 2 %
Part des logements vacants	7,3 %	8,7 %	+ 25,8 %

Parc social et demande locative sociale *(RPLS 1/1/2016 et AFIDEM 2016)*

Nb de logements sociaux	49 590
Taux de vacance dans le parc social	4,5 %
Nb de demandes de logement social	16 142
Dont demandes de mutations internes	6 277

Parc privé potentiellement indignes *(FILOCOM 2015)*

Nb de logements sociaux	49 590
Taux de vacance dans le parc social	4,5 %
Nb de demandes de logement social	16 142
Dont demandes de mutations internes	6 277

En résumé :

- un tiers des ménages Loirétains composé d'une personne seule
- une augmentation de 14 % de la proportion de familles monoparentales
- une proportion de personnes âgées de plus de 60 ans qui a augmenté de 15 %
- 62 % de résidences principales occupées par des propriétaires
- une hausse de près de 26 % du parc de logements vacants

ORLÉANS MÉTROPOLE

Évolutions démographiques <i>(Insee RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	
			OM	Loiret
Population	272 172	279 549	+ 2,7 %	+ 2,5 %
Nb de ménages	120 274	125 507	+ 4,3 %	+ 4,1 %
Composition des ménages :				
Personne seule	37,2 %	38,8 %	+ 9 %	+ 9 %
Famille monoparentale	8,8 %	9 %	+ 6,4 %	+ 14 %
Couples sans enfant	25,9 %	25,1 %	+ 1,2 %	+ 1,2 %
Couples avec enfant(s)	25,8 %	24,8 %	+ 0,2 %	- 0,9 %
Âge :				
15 - 29 ans	22,5 %	21 %	- 4 %	- 4,2 %
30 - 44 ans	19,5 %	19 %	- 0,4 %	- 1,8 %
45 - 59 ans	19,7 %	19,1 %	- 0,5 %	+ 0,1 %
60 - 74 ans	12,3 %	14,1 %	+ 17 %	+ 15,4 %
75 ans ou +	7,6 %	8 %	+ 8,7 %	+ 7,4 %

Données socio-économiques <i>(Insee, RP 2009 et 2014, FILOCOM 2013 et CAF 2016)</i>	OM	Loiret
Part des foyers non imposés	47,9 %	50,7 %
Taux de pauvreté	14,8 %	13 %
Taux de chômage des 15 à 64 ans	13,6 %	13 %
Nb de personnes couvertes par les minima sociaux RSA, AAH	22 068	42 942

Logements <i>(INSEE, RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	Évolution Loiret 2009 / 2014
Nb de logements	130 663	138 515	+ 6 %	+ 5,3 %
Part des résidences principales	92 %	90,6 %	+ 4,3 %	+ 4,2 %
Typologie de logements :				
Maison	46,3 %	46,4 %	+ 6,3 %	+ 5,8 %
Appartement	53 %	52,9 %	+ 5,7 %	+ 4,5 %
Occupation des résidences principales :				
Propriétaires occupants	51,8 %	51,9 %	+ 4,7 %	+ 5,2 %
Locataires	46,4 %	46,3 %	+ 4 %	+ 2,8 %
Dont locataires du parc social	18,4 %	18,8 %	+ 6,4 %	+ 2 %
Part des logements vacants	6,6 %	7,8 %	+ 24,4 %	+ 25,8 %

Parc social et demande locative sociale <i>(RPLS 1/1/2016 et AFIDEM 2016)</i>	OM	Loiret
Nb de logements sociaux	28 030	49 590
Taux de vacance dans le parc social	4,4 %	4,5 %
Nb de demandes de logement social	10 168	16 142
Dont demandes de mutations internes	4 072	6 277

Parc privé potentiellement indignes <i>(FILOCOM 2015)</i>	OM	Loiret
Part des logements privés potentiellement indignes	3,1 %	3,88 %

En résumé :

- une proportion de personnes âgées de plus de 60 ans qui a augmenté de 17 %
- un taux de pauvreté supérieur à celui du département
- plus de la moitié des personnes couvertes par les minima sociaux à l'échelle du département réside sur le territoire d'Orléans Métropole
- une concentration de près des deux tiers des demandes de logement social du département
- 40 % des demandes de logement social sont des demandes de mutations internes
- plus de la moitié du parc de logements sociaux du département localisés sur ce territoire

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE ET RIVES DU LOING

Évolutions démographiques <i>(Insee RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	
			AME	Loiret
Population	56 770	60 915	+ 7,3 %	+ 2,5 %
Nb de ménages	24 831	27 055	+ 9 %	+ 4,1 %
Composition des ménages :				
Personne seule	36,2 %	36,1 %	+ 8,6 %	+ 9 %
Famille monoparentale	7,7 %	9,4 %	+ 33,5 %	+ 14 %
Couples sans enfant	29,3 %	28,9 %	+ 7,6 %	+ 1,2 %
Couples avec enfant(s)	25,1 %	23,7 %	+ 2,7 %	- 0,9 %
Âge :				
15 - 29 ans	18 %	15,9 %	- 5,5 %	- 4,2 %
30 - 44 ans	18 %	17,6 %	+ 4,9 %	- 1,8 %
45 - 59 ans	19,4 %	19,3 %	+ 7 %	+ 0,1 %
60 - 74 ans	15,5 %	16,7 %	+ 15,8 %	+ 15,4 %
75 ans ou +	11,1 %	11,6 %	+ 12,1 %	+ 7,4 %

Données socio-économiques <i>(Insee, RP 2009 et 2014, FILOCOM 2013 et CAF 2016)</i>	AME	Loiret
Part des foyers non imposés	57,9 %	50,7 %
Taux de pauvreté	19,6 %	13 %
Taux de chômage des 15 à 64 ans	18,8 %	13 %
Nb de personnes couvertes par les minima sociaux RSA, AAH	6 779	42 942

Logements <i>(INSEE, RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	Évolution Loiret 2009 / 2014
Nb de logements	27 996	31 100	+ 11 %	+ 5,3 %
Part des résidences principales	88,7 %	86,9 %	+ 8,8 %	+ 4,2 %
Typologie de logements :				
Maison	63,5 %	66,5 %	+ 16,3 %	+ 5,8 %
Appartement	35,9 %	33,2 %	+ 2,7 %	+ 4,5 %
Occupation des résidences principales :				
Propriétaires occupants	56,4 %	58,1 %	+ 12 %	+ 5,2 %
Locataires	41,9 %	40,6 %	+ 5,3 %	+ 2,8 %
Dont locataires du parc social	23,6 %	21,3 %	- 2 %	+ 2 %
Part des logements vacants	9 %	10,4 %	+ 29 %	+ 25,8 %

Parc social et demande locative sociale <i>(RPLS 1/1/2016 et AFIDEM 2016)</i>	AME	Loiret
Nb de logements sociaux	7 062	49 590
Taux de vacance dans le parc social	3,7 %	4,5 %
Nb de demandes de logement social	2 273	16 142
Dont demandes de mutations internes	936	6 277

Parc privé potentiellement indignes <i>(FILOCOM 2015)</i>	AME	Loiret
Part des logements privés potentiellement indignes	3,9 %	3,88 %

En résumé :

- une augmentation de 12,1 % de la proportion de personnes âgées de 75 ans ou plus
- une augmentation de 33 % de la proportion de familles monoparentales
- près de 58 % des foyers du territoire non imposés
- un taux de pauvreté et un taux de chômage supérieurs à celui du département
- une augmentation de la part des propriétaires occupants de 12 %

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA FORÊT

Évolutions démographiques <i>(Insee RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	
			OM	Loiret
Population	15 290	16 152	+ 5,6 %	+ 2,5 %
Nb de ménages	5 674	6 210	+ 9,4 %	+ 4,1 %
Composition des ménages :				
Personne seule	18,8 %	21,7 %	+ 26,4 %	+ 9 %
Famille monoparentale	6,5 %	6,7 %	+ 12,8 %	+ 14 %
Couples sans enfant	31,2 %	31,1 %	+ 9 %	+ 1,2 %
Couples avec enfant(s)	42 %	38,6 %	+ 0,6 %	- 0,9 %
Âge :				
15 - 29 ans	14,7 %	14,7 %	+ 5,5 %	- 4,2 %
30 - 44 ans	23,8 %	22,1 %	- 2 %	- 1,8 %
45 - 59 ans	21,1 %	20,7 %	+ 3,7 %	+ 0,1 %
60 - 74 ans	11,2 %	14 %	+ 37,7 %	+ 15,4 %
75 ans ou +	6,5 %	6,7 %	+ 8,2 %	+ 7,4 %

Données socio-économiques <i>(Insee, RP 2009 et 2014, FILOCOM 2013 et CAF 2016)</i>	CC	Loiret
Part des foyers non imposés	44,8 %	50,7 %
Taux de pauvreté	5,6 %	13 %
Taux de chômage des 15 à 64 ans	7,9 %	13 %
Nb de personnes couvertes par les minima sociaux RSA, AAH	336	42 942

Logements <i>(INSEE, RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	Évolution Loiret 2009 / 2014
Nb de logements	6 144	6 749	+ 9,8 %	+ 5,3 %
Part des résidences principales	92,3 %	91,8 %	+ 9,3 %	+ 4,2 %
Typologie de logements :				
Maison	91,3 %	90,3 %	+ 8,7 %	+ 5,8 %
Appartement	8,5 %	9,5 %	+ 23,5 %	+ 4,5 %
Occupation des résidences principales :				
Propriétaires occupants	81,6 %	80,2 %	+ 7,5 %	+ 5,2 %
Locataires	17,1 %	18,5 %	+ 18,6 %	+ 2,8 %
Dont locataires du parc social	7,2 %	7,6 %	+ 14,4 %	+ 2 %
Part des logements vacants	5,1 %	5,9 %	+ 28,7 %	+ 25,8 %

Parc social et demande locative sociale <i>(RPLS 1/1/2016 et AFIDEM 2016)</i>	CC	Loiret
Nb de logements sociaux	527	49 590
Taux de vacance dans le parc social	1,7 %	4,5 %
Nb de demandes de logement social	142	16 142
Dont demandes de mutations internes	47	6 277

Parc privé potentiellement indignes <i>(FILOCOM 2015)</i>	CC	Loiret
Part des logements privés potentiellement indignes	2,1 %	3,88 %

En résumé :

- une croissance de la population et du nombre de ménages deux fois supérieure à celle du département
- une forte augmentation de la proportion de ménages composés d'une personne seule
- une forte augmentation de la proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus
- une forte augmentation de la proportion de locataires
- un faible taux de vacance dans le parc social

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE SOLOGNE

Évolutions démographiques <i>(Insee RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	
			AME	Loiret
Population	13 629	13 907	+ 2 %	+ 2,5 %
Nb de ménages	5 569	5 827	+ 4,6 %	+ 4,1 %
Composition des ménages :				
Personne seule	24,9 %	28 %	+ 17,8 %	+ 9 %
Famille monoparentale	7,2 %	7,8 %	+ 13,1 %	+ 14 %
Couples sans enfant	33,9 %	31,6 %	- 2,3 %	+ 1,2 %
Couples avec enfant(s)	32,8 %	31,1 %	- 0,8 %	- 0,9 %
Âge :				
15 - 29 ans	14,8 %	14 %	+ 1,2 %	- 4,2 %
30 - 44 ans	19,7 %	18,1 %	- 6,2 %	- 1,8 %
45 - 59 ans	22,2 %	21,9 %	+ 0,4 %	+ 0,1 %
60 - 74 ans	15,3 %	17,5 %	+ 16,3 %	+ 15,4 %
75 ans ou +	8,6 %	9 %	+ 6,9 %	+ 7,4 %

Données socio-économiques <i>(Insee, RP 2009 et 2014, FILOCOM 2013 et CAF 2016)</i>	CC	Loiret
Part des foyers non imposés	44,4 %	50,7 %
Taux de pauvreté	7,4 %	13 %
Taux de chômage des 15 à 64 ans	8,8 %	13 %
Nb de personnes couvertes par les minima sociaux RSA, AAH	346	42 942

Logements <i>(INSEE, RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	Évolution Loiret 2009 / 2014
Nb de logements	6 509	6 836	+ 5 %	+ 5,3 %
Part des résidences principales	85,6 %	85,4 %	+ 4,7 %	+ 4,2 %
Typologie de logements :				
Maison	90,7 %	93,3 %	+ 8 %	+ 5,8 %
Appartement	7 %	6,4 %	- 2,9 %	+ 4,5 %
Occupation des résidences principales :				
Propriétaires occupants	72 %	72,6 %	+ 5,7 %	+ 5,2 %
Locataires	25,1 %	25,1 %	+ 4,5 %	+ 2,8 %
Dont locataires du parc social	10,3 %	10,1 %	+ 3 %	+ 2 %
Part des logements vacants	5,9 %	7,6 %	+ 34,9 %	+ 25,8 %

Parc social et demande locative sociale <i>(RPLS 1/1/2016 et AFIDEM 2016)</i>	CC	Loiret
Nb de logements sociaux	706	49 590
Taux de vacance dans le parc social	5 %	4,5 %
Nb de demandes de logement social	177	16 142
Dont demandes de mutations internes	57	6 277

Parc privé potentiellement indignes <i>(FILOCOM 2015)</i>	CC	Loiret
Part des logements privés potentiellement indignes	3,8 %	3,88 %

En résumé :

- un nombre de ménages qui a augmenté deux fois plus vite que le nombre d'habitants
- une diminution de la proportion de couples avec ou sans enfants
- une offre de logements majoritairement composée de maisons
- une augmentation de la part de logements vacants supérieure à celle du département

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DU NORD LOIRET

Évolutions démographiques <i>(Insee RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	
			OM	Loiret
Population	6 665	6 845	+ 2,7 %	+ 2,5 %
Nb de ménages	2 632	2 725	+ 3,5 %	+ 4,1 %
Composition des ménages :				
Personne seule	24,2 %	26,8 %	14,8 %	+ 9 %
Famille monoparentale	5,8 %	6,6 %	17,8 %	+ 14 %
Couples sans enfant	31,9 %	30,4 %	- 1,4 %	+ 1,2 %
Couples avec enfant(s)	37 %	34,3 %	- 3,9 %	- 0,9 %
Âge :				
15 - 29 ans	14,1 %	13,4 %	- 2,3 %	- 4,2 %
30 - 44 ans	21,9 %	20,4 %	- 4,5 %	- 1,8 %
45 - 59 ans	19 %	20,7 %	+ 11,7 %	+ 0,1 %
60 - 74 ans	13,4 %	14,1 %	+ 7,9 %	+ 15,4 %
75 ans ou +	9,9 %	9,8 %	+ 1,5 %	+ 7,4 %

Données socio-économiques <i>(Insee, RP 2009 et 2014, FILOCOM 2013 et CAF 2016)</i>	CC	Loiret
Part des foyers non imposés	52,3 %	50,7 %
Taux de pauvreté	7,7 %	13 %
Taux de chômage des 15 à 64 ans	10,6 %	13 %
Nb de personnes couvertes par les minima sociaux RSA, AAH	152	42 942

Logements <i>(INSEE, RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	Évolution Loiret 2009 / 2014
Nb de logements	3 061	3 219	+ 5,2 %	+ 5,3 %
Part des résidences principales	85,2 %	84,5 %	+ 4,2 %	+ 4,2 %
Typologie de logements :				
Maison	95,5 %	95,3 %	+ 5 %	+ 5,8 %
Appartement	4,2 %	4,3 %	+ 7 %	+ 4,5 %
Occupation des résidences principales :				
Propriétaires occupants	84 %	85,1 %	+ 5,5 %	+ 5,2 %
Locataires	13,8 %	13,2 %	- 0,3 %	+ 2,8 %
Dont locataires du parc social	4,7 %	3,6 %	- 19,7 %	+ 2 %
Part des logements vacants	8 %	8,9 %	+ 17,2 %	+ 25,8 %

Parc social et demande locative sociale <i>(RPLS 1/1/2016 et AFIDEM 2016)</i>	CC	Loiret
Nb de logements sociaux	122	49 590
Taux de vacance dans le parc social	5,7 %	4,5 %
Nb de demandes de logement social	29	16 142
Dont demandes de mutations internes	-	6 277

Parc privé potentiellement indignes <i>(FILOCOM 2015)</i>	CC	Loiret
Part des logements privés potentiellement indignes	3,8 %	3,88 %

En résumé :

- une augmentation supérieure à celle du département de la part de ménages composés d'une personne seule et des familles monoparentales
- un parc de résidences principales majoritairement composé de maisons
- une proportion importante de propriétaires-occupants
- une diminution de près de 20 % de la part des locataires du parc social

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES LOGES

Évolutions démographiques <i>(Insee RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	
			AME	Loiret
Population	29 734	30 814	+ 3,6 %	+ 2,5 %
Nb de ménages	12 100	12 680	+ 4,8 %	+ 4,1 %
Composition des ménages :				
Personne seule	26,6 %	27,3 %	+ 7,7 %	+ 9 %
Famille monoparentale	7,4 %	6,9 %	- 1,8 %	+ 14 %
Couples sans enfant	30,6 %	31,3 %	+ 7,1 %	+ 1,2 %
Couples avec enfant(s)	34 %	32,7 %	+ 1 %	- 0,9 %
Âge :				
15 - 29 ans	15,5 %	14,5 %	- 3,4 %	- 4,2 %
30 - 44 ans	22,2 %	21,5 %	+ 0,3 %	- 1,8 %
45 - 59 ans	19,5 %	19 %	+ 1,2 %	+ 0,1 %
60 - 74 ans	13 %	14,8 %	+ 17,8 %	+ 15,4 %
75 ans ou +	8,5 %	8,7 %	+ 6,2 %	+ 7,4 %

Données socio-économiques <i>(Insee, RP 2009 et 2014, FILOCOM 2013 et CAF 2016)</i>	CC	Loiret
Part des foyers non imposés	47,9 %	50,7 %
Taux de pauvreté	8,4 %	13 %
Taux de chômage des 15 à 64 ans	9,2 %	13 %
Nb de personnes couvertes par les minima sociaux RSA, AAH	1 194	42 942

Logements <i>(INSEE, RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	Évolution Loiret 2009 / 2014
Nb de logements	13 848	14 666	+ 5,9 %	+ 5,3 %
Part des résidences principales	87,4 %	86,6 %	+ 4,9 %	+ 4,2 %
Typologie de logements :				
Maison	85,1 %	85,6 %	+ 6,5 %	+ 5,8 %
Appartement	14,5 %	13,8 %	+ 0,7 %	+ 4,5 %
Occupation des résidences principales :				
Propriétaires occupants	69,2 %	70,3 %	+ 6,6 %	+ 5,2 %
Locataires	28,9 %	28 %	+ 1,8 %	+ 2,8 %
Dont locataires du parc social	10,9 %	10 %	- 4,1 %	+ 2 %
Part des logements vacants	6,3 %	8,1 %	+ 36,5 %	+ 25,8 %

Parc social et demande locative sociale <i>(RPLS 1/1/2016 et AFIDEM 2016)</i>	CC	Loiret
Nb de logements sociaux	1 481	49 590
Taux de vacance dans le parc social	1,8 %	4,5 %
Nb de demandes de logement social	437	16 142
Dont demandes de mutations internes	158	6 277

Parc privé potentiellement indignes <i>(FILOCOM 2015)</i>	CC	Loiret
Part des logements privés potentiellement indignes	3,4 %	3,88 %

En résumé :

- une croissance de la population supérieure à celle du département
- une diminution de la proportion de familles monoparentales alors que celle-ci augmente de 14 % à l'échelle départementale
- une forte augmentation de la part des logements vacants
- un faible taux de vacance dans le parc social

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GIENNOISES

Évolutions démographiques <i>(Insee RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	
			OM	Loiret
Population	25 118	25 566	+ 1,8 %	+ 2,5 %
Nb de ménages	10 805	10 988	+ 1,7 %	+ 4,1 %
Composition des ménages :				
Personne seule	33,3 %	34,4 %	+ 4,8 %	+ 9 %
Famille monoparentale	6,9 %	7,3 %	+ 7,4 %	+ 14 %
Couples sans enfant	30,9 %	30,1 %	- 1 %	+ 1,2 %
Couples avec enfant(s)	27,2 %	26,2 %	- 1,8 %	- 0,9 %
Âge :				
15 - 29 ans	16,5 %	15 %	- 7,2 %	- 4,2 %
30 - 44 ans	18,7 %	17,9 %	- 2,7 %	- 1,8 %
45 - 59 ans	20,7 %	19,7 %	- 2,9 %	+ 0,1 %
60 - 74 ans	15,7 %	16,8 %	+ 9,2 %	+ 15,4 %
75 ans ou +	10,4 %	11,2 %	+ 9,2 %	+ 7,4 %

Données socio-économiques <i>(Insee, RP 2009 et 2014, FILOCOM 2013 et CAF 2016)</i>	CC	Loiret
Part des foyers non imposés	55,6 %	50,7 %
Taux de pauvreté	17,1 %	13 %
Taux de chômage des 15 à 64 ans	15,2 %	13 %
Nb de personnes couvertes par les minima sociaux RSA, AAH	1 970	42 942

Logements <i>(INSEE, RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	Évolution Loiret 2009 / 2014
Nb de logements	12 548	13 264	+ 5,7 %	+ 5,3 %
Part des résidences principales	86,1 %	82,8 %	+ 1,7 %	+ 4,2 %
Typologie de logements :				
Maison	72,6 %	74,9 %	+ 9,1 %	+ 5,8 %
Appartement	27,1 %	24,8 %	- 3,2 %	+ 4,5 %
Occupation des résidences principales :				
Propriétaires occupants	59,9 %	63,8 %	+ 8,4 %	+ 5,2 %
Locataires	38,2 %	34,2 %	- 9,1 %	+ 2,8 %
Dont locataires du parc social	19,7 %	14,5 %	- 25 %	+ 2 %
Part des logements vacants	9,8 %	11,7 %	+ 26,6 %	+ 25,8 %

Parc social et demande locative sociale <i>(RPLS 1/1/2016 et AFIDEM 2016)</i>	CC	Loiret
Nb de logements sociaux	2 297	49 590
Taux de vacance dans le parc social	6,4 %	4,5 %
Nb de demandes de logement social	471	16 142
Dont demandes de mutations internes	181	6 277

Parc privé potentiellement indignes <i>(FILOCOM 2015)</i>	CC	Loiret
Part des logements privés potentiellement indignes	4,5 %	3,88 %

En résumé :

- une croissance de la population et du nombre de ménages inférieure à celle du département
- un taux de pauvreté et un taux de chômage supérieurs à ceux du département
- une baisse de 25 % de la part des locataires du parc social
- une proportion des logements privés potentiellement indignes supérieure à celle du département

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BERRY LOIRE PUISAYE

Évolutions démographiques <i>(Insee RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	
			AME	Loiret
Population	18 905	18 854	- 0,3 %	+ 2,5 %
Nb de ménages	8 457	8 528	+ 0,8 %	+ 4,1 %
Composition des ménages :				
Personne seule	33,1 %	34,7 %	+ 6 %	+ 9 %
Famille monoparentale	6,2 %	8,6 %	+ 40,4 %	+ 14 %
Couples sans enfant	32,5 %	30,6 %	- 25 %	+ 1,2 %
Couples avec enfant(s)	26 %	24 %	- 6,7 %	- 0,9 %
Âge :				
15 - 29 ans	14,6 %	13,6 %	- 7,3 %	- 4,2 %
30 - 44 ans	18,1 %	17,1 %	- 6,2 %	- 1,8 %
45 - 59 ans	21,1 %	20 %	- 5,3 %	+ 0,1 %
60 - 74 ans	16,5 %	18,8 %	+ 13,5 %	+ 15,4 %
75 ans ou +	12,7 %	13,2 %	+ 3,2 %	+ 7,4 %

Données socio-économiques <i>(Insee, RP 2009 et 2014, FILOCOM 2013 et CAF 2016)</i>	CC	Loiret
Part des foyers non imposés	56,9 %	50,7 %
Taux de pauvreté	12,2 %	13 %
Taux de chômage des 15 à 64 ans	non disponible	13 %
Nb de personnes couvertes par les minima sociaux RSA, AAH	1 184	42 942

Logements <i>(INSEE, RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	Évolution Loiret 2009 / 2014
Nb de logements	10 857	11 249	+ 3,6 %	+ 5,3 %
Part des résidences principales	78 %	76 %	+ 0,8 %	+ 4,2 %
Typologie de logements :				
Maison	85,2 %	86,6 %	+ 5,2 %	+ 5,8 %
Appartement	13,2 %	12,3 %	- 3,6 %	+ 4,5 %
Occupation des résidences principales :				
Propriétaires occupants	65,6 %	67,6 %	+ 4 %	+ 5,2 %
Locataires	31,8 %	30,2 %	- 4 %	+ 2,8 %
Dont locataires du parc social	15,9 %	14,7 %	- 7 %	+ 2 %
Part des logements vacants	8,6 %	12,2 %	+ 46,6 %	+ 25,8 %

Parc social et demande locative sociale <i>(RPLS 1/1/2016 et AFIDEM 2016)</i>	CC	Loiret
Nb de logements sociaux	1 414	49 590
Taux de vacance dans le parc social	7,3 %	4,5 %
Nb de demandes de logement social	222	16 142
Dont demandes de mutations internes	94	6 277

Parc privé potentiellement indignes <i>(FILOCOM 2015)</i>	CC	Loiret
Part des logements privés potentiellement indignes	7,8 %	3,88 %

En résumé :

- une croissance négative de la population et une stabilité du nombre de ménages
- une forte augmentation de la proportion de familles monoparentales
- une baisse de 25 % de la part des couples sans enfant
- une forte augmentation de la part des logements vacants
- un taux de vacance élevé dans le parc social
- une proportion de logements privés potentiellement indignes importante

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CLÉRY DU BETZ ET DE L'OUANNE

Évolutions démographiques <i>(Insee RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	
			OM	Loiret
Population	20 101	20 789	+ 3,3 %	+ 2,5 %
Nb de ménages	8 840	9 225	+ 4,3 %	+ 4,1 %
Composition des ménages :				
Personne seule	29,8 %	32 %	+ 0,1 %	+ 9 %
Famille monoparentale	6,8 %	7,6 %	+ 18 %	+ 14 %
Couples sans enfant	34,5 %	33,2 %	+ 0,2 %	+ 1,2 %
Couples avec enfant(s)	25,4 %	25,4 %	- 0,3 %	- 0,9 %
Âge :				
15 - 29 ans	13,9 %	12,5 %	- 7 %	- 4,2 %
30 - 44 ans	19,1 %	17,8 %	- 3,7 %	- 1,8 %
45 - 59 ans	21 %	20,7 %	+ 2,5 %	+ 0,1 %
60 - 74 ans	17,1 %	19,1 %	+ 15,7 %	+ 15,4 %
75 ans ou +	10,6 %	11,6 %	+ 12,7 %	+ 7,4 %

Données socio-économiques <i>(Insee, RP 2009 et 2014, FILOCOM 2013 et CAF 2016)</i>	CC	Loiret
Part des foyers non imposés	54,3 %	50,7 %
Taux de pauvreté	non disponible	13 %
Taux de chômage des 15 à 64 ans	non disponible	13 %
Nb de personnes couvertes par les minima sociaux RSA, AAH	1 102	42 942

Logements <i>(INSEE, RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	Évolution Loiret 2009 / 2014
Nb de logements	11 923	12 562	+ 5,4 %	+ 5,3 %
Part des résidences principales	73,3 %	73,4 %	+ 5,4 %	+ 4,2 %
Typologie de logements :				
Maison	91,4 %	91,7 %	+ 5,7 %	+ 5,8 %
Appartement	7,7 %	7,7 %	+ 5,3 %	+ 4,5 %
Occupation des résidences principales :				
Propriétaires occupants	75,5 %	76,8 %	+ 7,3 %	+ 5,2 %
Locataires	22,2 %	21,4 %	+ 1,3 %	+ 2,8 %
Dont locataires du parc social	8,2 %	7,6 %	- 2 %	+ 2 %
Part des logements vacants	8 %	10,1 %	+ 34,1 %	+ 25,8 %

Parc social et demande locative sociale <i>(RPLS 1/1/2016 et AFIDEM 2016)</i>	CC	Loiret
Nb de logements sociaux	762	49 590
Taux de vacance dans le parc social	non disponible	4,5 %
Nb de demandes de logement social	144	16 142
Dont demandes de mutations internes	43	6 277

Parc privé potentiellement indignes <i>(FILOCOM 2015)</i>	CC	Loiret
Part des logements privés potentiellement indignes	6,1 %	3,88 %

En résumé :

- une stabilité de la part de personnes seules et une augmentation de la proportion de familles monoparentales
- une offre de logements composée majoritairement de maisons
- une proportion de logements vacants en forte hausse
- une proportion de logements privés potentiellement indignes importante

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SULLY

Évolutions démographiques <i>(Insee RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	
			AME	Loiret
Population	24 426	24 650	+ 0,9 %	+ 2,5 %
Nb de ménages	10 136	10 442	+ 3 %	+ 4,1 %
Composition des ménages :				
Personne seule	28,4 %	29,8 %	+ 8 %	+ 9 %
Famille monoparentale	6,6 %	7,3 %	+ 1,5 %	+ 14 %
Couples sans enfant	32,5 %	31,2 %	- 1,9 %	+ 1,2 %
Couples avec enfant(s)	30,9 %	30,5 %	+ 1,6 %	- 0,9 %
Âge :				
15 - 29 ans	15,5 %	14,5 %	- 5 %	- 4,2 %
30 - 44 ans	20,2 %	19,5 %	- 2,6 %	- 1,8 %
45 - 59 ans	20,2 %	19,9 %	- 0,7 %	+ 0,1 %
60 - 74 ans	14,5 %	16,4 %	+ 14,2 %	+ 15,4 %
75 ans ou +	9,9 %	10,4 %	+ 6,2 %	+ 7,4 %

Données socio-économiques <i>(Insee, RP 2009 et 2014, FILOCOM 2013 et CAF 2016)</i>	CC	Loiret
Part des foyers non imposés	52,3 %	50,7 %
Taux de pauvreté	nd	13 %
Taux de chômage des 15 à 64 ans	nd	13 %
Nb de personnes couvertes par les minima sociaux RSA, AAH	1 049	42 942

Logements <i>(INSEE, RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	Évolution Loiret 2009 / 2014
Nb de logements	12 296	12 862	+ 4,6 %	+ 5,3 %
Part des résidences principales	82,4 %	81,2 %	+ 3 %	+ 4,2 %
Typologie de logements :				
Maison	89,4 %	89,7 %	+ 5 %	+ 5,8 %
Appartement	9,5 %	9,4 %	+ 3,9 %	+ 4,5 %
Occupation des résidences principales :				
Propriétaires occupants	67,6 %	69,1 %	+ 5,2 %	+ 5,2 %
Locataires	30,1 %	28,4 %	- 3 %	+ 2,8 %
Dont locataires du parc social	10 %	9,1 %	- 6,7 %	+ 2 %
Part des logements vacants	7,8 %	9,3 %	+ 24,7 %	+ 25,8 %

Parc social et demande locative sociale <i>(RPLS 1/1/2016 et AFIDEM 2016)</i>	CC	Loiret
Nb de logements sociaux	1 271	49 590
Taux de vacance dans le parc social	5,9 %	4,5 %
Nb de demandes de logement social	233	16 142
Dont demandes de mutations internes	86	6 277

Parc privé potentiellement indignes <i>(FILOCOM 2015)</i>	CC	Loiret
Part des logements privés potentiellement indignes	5,6 %	3,88 %

En résumé :

- une augmentation de 3 % du nombre de ménages malgré une croissance démographique stable
- une offre de logements composée majoritairement de maisons
- 70 % de résidences principales occupées par des propriétaires
- une diminution de la proportion de locataires
- une part des logements privés potentiellement indignes supérieure à la proportion départementale

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PITHIVERAIS GÂTINAIS

Évolutions démographiques <i>(Insee RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	
			OM	Loiret
Population	17 321	17 746	+ 2,4 %	+ 2,5 %
Nb de ménages	7 061	7 364	+ 4,3 %	+ 4,1 %
Composition des ménages :				
Personne seule	27,7 %	29 %	+ 8,3 %	+ 9 %
Famille monoparentale	6,1 %	8,4 %	+ 42,3 %	+ 14 %
Couples sans enfant	32,6 %	30,8 %	- 0,1 %	+ 1,2 %
Couples avec enfant(s)	31,3 %	29,7 %	- 1,2 %	- 0,9 %
Âge :				
15 - 29 ans	14,3 %	14,2 %	+ 1,8 %	- 4,2 %
30 - 44 ans	19,7 %	18,6 %	- 3,1 %	- 1,8 %
45 - 59 ans	20,2 %	20,1 %	+ 2,3 %	+ 0,1 %
60 - 74 ans	14,4 %	16 %	+ 13,9 %	+ 15,4 %
75 ans ou +	12,1 %	11,6 %	- 1,5 %	+ 7,4 %

Données socio-économiques <i>(Insee, RP 2009 et 2014, FILOCOM 2013 et CAF 2016)</i>	CC	Loiret
Part des foyers non imposés	54,5 %	50,7 %
Taux de pauvreté	non disponible	13 %
Taux de chômage des 15 à 64 ans	non disponible	13 %
Nb de personnes couvertes par les minima sociaux RSA, AAH	1 121	42 942

Logements <i>(INSEE, RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	Évolution Loiret 2009 / 2014
Nb de logements	9 172	9 465	+ 3,2 %	+ 5,3 %
Part des résidences principales	77,2 %	77,9 %	+ 4,1 %	+ 4,2 %
Typologie de logements :				
Maison	92,5 %	92 %	+ 2,6 %	+ 5,8 %
Appartement	7,1 %	7,6 %	+ 10,1 %	+ 4,5 %
Occupation des résidences principales :				
Propriétaires occupants	79,4 %	79,4 %	+ 4,2 %	+ 5,2 %
Locataires	18,6 %	18,6 %	+ 3,7 %	+ 2,8 %
Dont locataires du parc social	6,7 %	6,6 %	+ 2,7 %	+ 2 %
Part des logements vacants	7,1 %	7,6 %	+ 10,1 %	+ 25,8 %

Parc social et demande locative sociale <i>(RPLS 1/1/2016 et AFIDEM 2016)</i>	CC	Loiret
Nb de logements sociaux	1 050	49 590
Taux de vacance dans le parc social	2,2 %	4,5 %
Nb de demandes de logement social	388	16 142
Dont demandes de mutations internes	124	6 277

Parc privé potentiellement indignes <i>(FILOCOM 2015)</i>	CC	Loiret
Part des logements privés potentiellement indignes	4,6 %	3,88 %

En résumé :

- une augmentation de 42 % de la part de familles monoparentales
- une offre de logements composés majoritairement de maisons malgré une augmentation de 10 % de la part d'appartements
- 80 % des résidences principales occupées par des propriétaires
- une augmentation de la part des logements vacants inférieure à celle constatée à l'échelle départementale

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PITHIVERAIS

Évolutions démographiques <i>(Insee RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	
			AME	Loiret
Population	27 820	29 193	+ 5 %	+ 2,5 %
Nb de ménages	11 373	12 140	+ 6,7 %	+ 4,1 %
Composition des ménages :				
Personne seule	27,8 %	30 %	+ 14,9 %	+ 9 %
Famille monoparentale	6,2 %	8,5 %	+ 45,5 %	+ 14 %
Couples sans enfant	31 %	29,7 %	+ 2,2 %	+ 1,2 %
Couples avec enfant(s)	33,3 %	30,1 %	- 3,3 %	- 0,9 %
Âge :				
15 - 29 ans	16,4 %	15,3 %	- 2,6 %	- 4,2 %
30 - 44 ans	20,5 %	19,4 %	- 0,8 %	- 1,8 %
45 - 59 ans	20,1 %	19,9 %	+ 3,9 %	+ 0,1 %
60 - 74 ans	13,7 %	15,2 %	+ 17 %	+ 15,4 %
75 ans ou +	9,1 %	9,4 %	+ 8,5 %	+ 7,4 %

Données socio-économiques <i>(Insee, RP 2009 et 2014, FILOCOM 2013 et CAF 2016)</i>	CC	Loiret
Part des foyers non imposés	54,9 %	50,7 %
Taux de pauvreté	non disponible	13 %
Taux de chômage des 15 à 64 ans	non disponible	13 %
Nb de personnes couvertes par les minima sociaux RSA, AAH	1 767	42 942

Logements <i>(INSEE, RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	Évolution Loiret 2009 / 2014
Nb de logements	13 458	14 224	+ 5,7 %	+ 5,3 %
Part des résidences principales	84,4 %	85,4 %	+ 7 %	+ 4,2 %
Typologie de logements :				
Maison	74,9 %	75,2 %	+ 6,1 %	+ 5,8 %
Appartement	23,3 %	23 %	+ 4,6 %	+ 4,5 %
Occupation des résidences principales :				
Propriétaires occupants	65,5 %	65,8 %	+ 7,6 %	+ 5,2 %
Locataires	31,1 %	31,2 %	+ 7,4 %	+ 2,8 %
Dont locataires du parc social	16 %	15,8 %	+ 5,6 %	+ 2 %
Part des logements vacants	8,4 %	8,6 %	+ 8 %	+ 25,8 %

Parc social et demande locative sociale <i>(RPLS 1/1/2016 et AFIDEM 2016)</i>	CC	Loiret
Nb de logements sociaux	2 064	49 590
Taux de vacance dans le parc social	1 %	4,5 %
Nb de demandes de logement social	495	16 142
Dont demandes de mutations internes	195	6 277

Parc privé potentiellement indignes <i>(FILOCOM 2015)</i>	CC	Loiret
Part des logements privés potentiellement indignes	3,5 %	3,88 %

En résumé :

- une croissance démographique deux fois supérieure à celle constatée à l'échelle départementale
- une forte augmentation de la proportion de personnes seules et de familles monoparentales
- une proportion de foyers non imposés supérieure à celle du département
- un faible taux de vacance dans le parc social

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE

Évolutions démographiques <i>(Insee RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	
			OM	Loiret
Population	15 573	16 424	+ 5,5 %	+ 2,5 %
Nb de ménages	5 851	6 247	+ 6,8 %	+ 4,1 %
Composition des ménages :				
Personne seule	23,1 %	23,8 %	+ 9,4 %	+ 9 %
Famille monoparentale	5,6 %	7,6 %	+ 43,4 %	+ 14 %
Couples sans enfant	31,7 %	29,6 %	- 0,2 %	+ 1,2 %
Couples avec enfant(s)	38 %	37,8 %	+ 6 %	- 0,9 %
Âge :				
15 - 29 ans	18,6 %	42,3 %	- 11,3 %	- 4,2 %
30 - 44 ans	22,5 %	23,2 %	+ 8,6 %	- 1,8 %
45 - 59 ans	19,4 %	18,7 %	+ 2,1 %	+ 0,1 %
60 - 74 ans	11,6 %	13,3 %	+ 21,1 %	+ 15,4 %
75 ans ou +	7,4 %	7,4 %	+ 5,1 %	+ 7,4 %

Données socio-économiques <i>(Insee, RP 2009 et 2014, FILOCOM 2013 et CAF 2016)</i>	CC	Loiret
Part des foyers non imposés	47,2 %	50,7 %
Taux de pauvreté	6,4 %	13 %
Taux de chômage des 15 à 64 ans	8,4 %	13 %
Nb de personnes couvertes par les minima sociaux RSA, AAH	320	42 942

Logements <i>(INSEE, RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	Évolution Loiret 2009 / 2014
Nb de logements	6 461	7 001	+ 8,3 %	+ 5,3 %
Part des résidences principales	90,5 %	89,2 %	+ 6,8 %	+ 4,2 %
Typologie de logements :				
Maison	87,2 %	88,1 %	+ 9,5 %	+ 5,8 %
Appartement	11,6 %	11,5 %	+ 7,2 %	+ 4,5 %
Occupation des résidences principales :				
Propriétaires occupants	73,4 %	74,7 %	+ 8,6 %	+ 5,2 %
Locataires	24,9 %	23,8 %	+ 1,6 %	+ 2,8 %
Dont locataires du parc social	10,5 %	9,3 %	- 2,8 %	+ 2 %
Part des logements vacants	6,3 %	8,2 %	+ 40,4 %	+ 25,8 %

Parc social et demande locative sociale <i>(RPLS 1/1/2016 et AFIDEM 2016)</i>	CC	Loiret
Nb de logements sociaux	593	49 590
Taux de vacance dans le parc social	3,4 %	4,5 %
Nb de demandes de logement social	127	16 142
Dont demandes de mutations internes	37	6 277

Parc privé potentiellement indignes <i>(FILOCOM 2015)</i>	CC	Loiret
Part des logements privés potentiellement indignes	2 %	3,88 %

En résumé :

- une croissance démographique deux fois supérieure à celle constatée à l'échelle départementale
- une augmentation de 43 % de la proportion de familles monoparentales
- une forte augmentation de la part des personnes âgées entre 60 et 74 ans
- une hausse importante de la part des logements vacants : + 40 %

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CANAUX FORÊTS EN GÂTINAIS

Évolutions démographiques (Insee RP 2009 et 2014)	2009	2014	Évolution 2009/2014	
			AME	Loiret
Population	27 281	28 152	+ 3,2 %	+ 2,5 %
Nb de ménages	11 662	12 261	+ 5,1 %	+ 4,1 %
Composition des ménages :				
Personne seule	29,3 %	31,5 %	+ 12,9 %	+ 9 %
Famille monoparentale	6,7 %	7 %	+ 9,8 %	+ 14 %
Couples sans enfant	33,4 %	33 %	+ 3,9 %	+ 1,2 %
Couples avec enfant(s)	28,5 %	26,8 %	- 1 %	- 0,9 %
Âge :				
15 - 29 ans	14,1 %	14,1 %	+ 3 %	- 4,2 %
30 - 44 ans	19,3 %	18 %	- 4,1 %	- 1,8 %
45 - 59 ans	19,6 %	19,6 %	+ 3,1 %	+ 0,1 %
60 - 74 ans	16,5 %	17,7 %	+ 10,2 %	+ 15,4 %
75 ans ou +	11,6 %	12,4 %	+ 10,3 %	+ 7,4 %

Données socio-économiques (Insee, RP 2009 et 2014, FILOCOM 2013 et CAF 2016)	CC	Loiret
Part des foyers non imposés	56,3 %	50,7 %
Taux de pauvreté	non disponible	13 %
Taux de chômage des 15 à 64 ans	non disponible	13 %
Nb de personnes couvertes par les minima sociaux RSA, AAH	1 493	42 942

Logements (INSEE, RP 2009 et 2014)	2009	2014	Évolution 2009/2014	Évolution Loiret 2009 / 2014
Nb de logements	15 110	15 887	+ 5,1 %	+ 5,3 %
Part des résidences principales	77,1 %	77 %	+ 5,1 %	+ 4,2 %
Typologie de logements :				
Maison	91,3 %	91,8 %	+ 5,7 %	+ 5,8 %
Appartement	8,2 %	7,6 %	- 2,3 %	+ 4,5 %
Occupation des résidences principales :				
Propriétaires occupants	72,7 %	73,3 %	+ 6 %	+ 5,2 %
Locataires	25,3 %	24,6 %	+ 2 %	+ 2,8 %
Dont locataires du parc social	9,8 %	9,6 %	+ 2,7 %	+ 2 %
Part des logements vacants	8,6 %	10,2 %	+ 24,6 %	+ 25,8 %

Parc social et demande locative sociale (RPLS 1/1/2016 et AFIDEM 2016)	CC	Loiret
Nb de logements sociaux	1 327	49 590
Taux de vacance dans le parc social	7,9 %	4,5 %
Nb de demandes de logement social	239	16 142
Dont demandes de mutations internes	60	6 277

Parc privé potentiellement indignes (FILOCOM 2015)	CC	Loiret
Part des logements privés potentiellement indignes	5,9 %	3,88 %

En résumé :

- une augmentation de la proportion de personnes seules
- une proportion de foyers non imposés supérieure à celle du département
- une offre de logements composée majoritairement de maisons
- un taux de vacance dans le parc social élevé
- une part des logements privés potentiellement indignes supérieure à la proportion départementale

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES QUATRE VALLÉES

Évolutions démographiques <i>(Insee RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	
			OM	Loiret
Population	15 951	17 231	+ 8 %	+ 2,5 %
Nb de ménages	6 645	7 220	+ 8,6 %	+ 4,1 %
Composition des ménages :				
Personne seule	26 %	27,7 %	+ 15,5 %	+ 9 %
Famille monoparentale	5,7 %	6,3 %	+ 20,3 %	+ 14 %
Couples sans enfant	35,3 %	34,3 %	+ 5,6 %	+ 1,2 %
Couples avec enfant(s)	30,9 %	29,6 %	+ 4 %	- 0,9 %
Âge :				
15 - 29 ans	13,3 %	13,5 %	+ 10 %	- 4,2 %
30 - 44 ans	19,4 %	18,3 %	+ 1,6 %	- 1,8 %
45 - 59 ans	21,2 %	21 %	+ 7,4 %	+ 0,1 %
60 - 74 ans	16,2 %	16,9 %	+ 13,1 %	+ 15,4 %
75 ans ou +	10,8 %	10,8 %	+ 8,1 %	+ 7,4 %

Données socio-économiques <i>(Insee, RP 2009 et 2014, FILOCOM 2013 et CAF 2016)</i>	CC	Loiret
Part des foyers non imposés	52,5 %	50,7 %
Taux de pauvreté	9,4 %	13 %
Taux de chômage des 15 à 64 ans	13,3 %	13 %
Nb de personnes couvertes par les minima sociaux RSA, AAH	802	42 942

Logements <i>(INSEE, RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	Évolution Loiret 2009 / 2014
Nb de logements	8 426	9 063	+ 7,5 %	+ 5,3 %
Part des résidences principales	78,5 %	79,4 %	+ 8,7 %	+ 4,2 %
Typologie de logements :				
Maison	94,2 %	93,2 %	+ 6,3 %	+ 5,8 %
Appartement	4,7 %	4,4 %	+ 0,2 %	+ 4,5 %
Occupation des résidences principales :				
Propriétaires occupants	80,5 %	81,3 %	+ 9,7 %	+ 5,2 %
Locataires	17,1 %	16,8 %	+ 6,3 %	+ 2,8 %
Dont locataires du parc social	4,9 %	4,8 %	+ 6,1 %	+ 2 %
Part des logements vacants	6,8 %	8,3 %	+ 30,1 %	+ 25,8 %

Parc social et demande locative sociale <i>(RPLS 1/1/2016 et AFIDEM 2016)</i>	CC	Loiret
Nb de logements sociaux	373	49 590
Taux de vacance dans le parc social	1,6 %	4,5 %
Nb de demandes de logement social	132	16 142
Dont demandes de mutations internes	33	6 277

Parc privé potentiellement indignes <i>(FILOCOM 2015)</i>	CC	Loiret
Part des logements privés potentiellement indignes	5,7 %	3,88 %

En résumé :

- une croissance démographique 3,2 fois supérieure à celle constatée à l'échelle départementale
- une augmentation de la part de personnes seules et de familles monoparentales
- une augmentation de 9 % de la proportion de propriétaires-occupants et de 6 % de la part de locataires
- la part de logements vacants en forte hausse
- un faible taux de vacance dans le parc social
- une part des logements privés potentiellement indignes supérieure à la proportion départementale

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE

Évolutions démographiques <i>(Insee RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	
			AME	Loiret
Population	42 047	43 145	+ 2,6 %	+ 2,5 %
Nb de ménages	15 383	17 339	+ 12,7 %	+ 4,1 %
Composition des ménages :				
Personne seule	26,6 %	25,6 %	+ 8,7 %	+ 9 %
Famille monoparentale	7,4 %	7,7 %	+ 18,1 %	+ 14 %
Couples sans enfant	34,4 %	31,5 %	+ 3,2 %	+ 1,2 %
Couples avec enfant(s)	38 %	33,8 %	+ 0,3 %	- 0,9 %
Âge :				
15 - 29 ans	15,5 %	14,5 %	- 4 %	- 4,2 %
30 - 44 ans	21,1 %	20 %	- 3,2 %	- 1,8 %
45 - 59 ans	20,7 %	20 %	- 1,4 %	+ 0,1 %
60 - 74 ans	13,4 %	16 %	+ 22,5 %	+ 15,4 %
75 ans ou +	9 %	9,5 %	8 %	+ 7,4 %

Données socio-économiques <i>(Insee, RP 2009 et 2014, FILOCOM 2013 et CAF 2016)</i>	CC	Loiret
Part des foyers non imposés	non disponible	50,7 %
Taux de pauvreté	non disponible	13 %
Taux de chômage des 15 à 64 ans	non disponible	13 %
Nb de personnes couvertes par les minima sociaux RSA, AAH	1 437	42 942

Logements <i>(INSEE, RP 2009 et 2014)</i>	2009	2014	Évolution 2009/2014	Évolution Loiret 2009 / 2014
Nb de logements	18 594	19 635	+ 5,6 %	+ 5,3 %
Part des résidences principales	89,6 %	88,3 %	+ 4 %	+ 4,2 %
Typologie de logements :				
Maison	85,4 %	86,5 %	+ 6,8 %	+ 5,8 %
Appartement	13,9 %	12,9 %	- 2 %	+ 4,5 %
Occupation des résidences principales :				
Propriétaires occupants	72,8 %	74,2 %	+ 6,1 %	+ 5,2 %
Locataires	25,1 %	24,3 %	+ 0,8 %	+ 2,8 %
Dont locataires du parc social	7,4 %	7,7 %	+ 8,1 %	+ 2 %
Part des logements vacants	6,4 %	8,2 %	+ 34,3 %	+ 25,8 %

Parc social et demande locative sociale <i>(RPLS 1/1/2016 et AFIDEM 2016)</i>	CC	Loiret
Nb de logements sociaux	1 516	49 590
Taux de vacance dans le parc social	2,8 %	4,5 %
Nb de demandes de logement social	459	16 142
Dont demandes de mutations internes	143	6 277

Parc privé potentiellement indignes <i>(FILOCOM 2015)</i>	CC	Loiret
Part des logements privés potentiellement indignes	2,8 %	3,88 %

En résumé :

- un nombre de ménages qui augmenté près de cinq fois plus vite que le nombre d'habitants
- une augmentation de 18 % de la part des familles monoparentales
- une proportion de personnes âgées entre 60 et 74 ans en forte augmentation
- une hausse de 8 % de la part des locataires du parc social

**SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA DOMICILIATION
DES PERSONNES SANS DOMICILE STABLE
DEPARTEMENT DU LOIRET**

Arrêté portant attribution du schéma départemental de la domiciliation des personnes sans domicile stable
signé le

Publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Loiret le

SOMMAIRE

Préambule

I. Contexte national	4
II. Eléments de diagnostic départemental.....	5
1. L'offre de domiciliation existante dans le Loiret.....	5
2. Le pilotage local du dispositif.....	7
3. Le bilan quantitatif 2014 de la domiciliation dans le Loiret.....	8
4. Le bilan qualitatif de la domiciliation dans le Loiret.....	10
III. Orientations et actions retenues.....	12
1. Harmoniser les pratiques des organismes domiciliaires pour améliorer la qualité du service de domiciliation.....	12
2. Communiquer sur le dispositif de domiciliation pour en favoriser un meilleur fonctionnement.....	13
IV. Modalités de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation.....	14

Préambule

L'état des lieux posé par le Plan Pluriannuel de Lutte contre la Pauvreté et pour l'Inclusion Sociale (PPLPIS) adopté le 21 janvier 2013 démontre qu'un nombre important de ménages ne recourent pas aux droits sociaux et ce malgré des situations de grande vulnérabilité.

En donnant la possibilité de recevoir du courrier, et donc d'accéder à des prestations et droits fondamentaux mais aussi de conserver des relations avec les proches et un ancrage dans la vie sociale, la domiciliation s'inscrit dans un dispositif d'accès aux droits et occupe une place essentielle dans la lutte contre le non-recours, conformément à la circulaire N°DGCS/SD1B/2014/14 en date du 16 janvier 2014 relative à la mise en place d'actions visant à améliorer l'accès aux droits sociaux.

La domiciliation permet à toute personne sans domicile stable qui ne dispose pas d'une adresse où elle peut recevoir et consulter son courrier de façon constante, aux demandeurs d'asile et de l'aide médicale de l'État ainsi qu'aux gens du voyage d'avoir une adresse administrative pour recevoir du courrier et surtout faire valoir leurs droits civils, civiques et sociaux.

Cette élection de domicile est attribuée par les centres communaux ou intercommunaux d'action sociale (CCAS et CIAS) ou par des organismes agréés à cet effet par le Préfet de département.

Le PPLPIS prévoit une simplification des procédures de domiciliation ainsi que l'établissement par les préfets de département de schémas départementaux de la domiciliation.

Le schéma départemental de la domiciliation constitue un outil pour orienter durablement la politique d'accès aux droits civils, civiques et sociaux des personnes sans domicile stable. Ses principaux objectifs sont de :

- Disposer d'une connaissance objective et partagée des besoins d'un territoire et de l'offre existante destinée à y répondre,
- Renforcer l'adéquation entre offre et besoin dans la perspective de prévenir les ruptures,
- S'assurer d'une couverture territoriale cohérente,
- Définir les pistes d'actions prioritaires et les initiatives locales sur lesquelles s'appuyer afin d'améliorer la qualité du service rendu aux bénéficiaires,
- Assurer un suivi annuel de la domiciliation.

Son contenu prend en compte les éléments suivants :

- L'analyse des caractéristiques du territoire,
- L'analyse de l'adéquation entre l'offre et les besoins en associant tous les acteurs concernés et en recensant les pratiques existantes pour tendre vers leur harmonisation
- L'analyse de la coordination des acteurs et des dispositifs en identifiant les difficultés fonctionnelles rencontrées
- La priorisation des enjeux et recommandations afin d'établir des priorités partagées par tous les acteurs pour améliorer le dispositif de domiciliation.

Le schéma s'intègre au Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) en tant qu'annexe.

I. Le contexte national au sein duquel s'inscrit la démarche de réalisation du schéma départemental

1. Le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale

Le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, adopté le 21 janvier 2013, lors de la réunion du Comité Interministériel de Lutte contre les Exclusions (CILE), constitue le cadre structurant de l'action du Gouvernement en matière de solidarité tout au long du quinquennat.

Le plan affiche des ambitions fortes en matière d'amélioration de l'accès aux droits de tous par tous. Les objectifs de réduction du non-recours se déclineront notamment dans les territoires, sous l'égide des préfets. Ils ont pour mission de développer des liens entre les différents services accueillant des personnes en précarité afin, notamment, d'organiser leur accompagnement vers l'ouverture de leurs droits.

A ce titre, le Plan prévoit que soient mises en œuvre des mesures de simplification des procédures de domiciliation et la remobilisation des préfets chargés de coordonner l'action des structures domiciliataires. Les préfets de départements, sous la coordination du préfet de région, et en lien avec les collectivités territoriales et les acteurs associatifs concernés, établissent un schéma de la domiciliation.

2. La simplification législative de la domiciliation

Le bon fonctionnement de la domiciliation constitue un premier pas vers la réinsertion. La loi n°2007-290 instituant le droit au logement opposable (DALO) a permis une clarification du dispositif, en précisant les modalités de la mise en œuvre de cette réforme.

Si les acteurs ont reconnu la pertinence de cette première réforme et des dispositifs qui la complètent, la domiciliation reste encore d'application complexe.

La loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) a constitué le véhicule législatif de la poursuite de cette réforme, visant à simplifier le dispositif de domiciliation, par les dispositions suivantes :

- unification des dispositifs généralistes (Droit Au Logement Opposable) et Aide Médicale de l'Etat (AME).
- élargissement des motifs de domiciliation à l'ensemble des droits civils, qui constituent pour les étrangers en situation irrégulière en des droits dont la loi leur reconnaît l'exercice
- intégration de l'élection de domicile à l'article 102 du Code civil, favorisant l'élargissement du champ social aux droits civils.

L'élaboration du schéma de la domiciliation n'est pas conditionnée par la publication des textes réglementaires d'application de la loi ALUR.

II. Les éléments de diagnostic départemental

Ce schéma s'appuie sur un diagnostic territorial de l'offre de services de domiciliation réalisé à partir de l'enquête nationale domiciliation 2013, du bilan de l'activité de domiciliation 2014 dans le Loiret, des procès-verbaux du Comité de Pilotage (COFIL) de la domiciliation du Loiret, d'échanges avec les partenaires, dont les organismes domiciliataires, lors des réunions des Comités Opérationnels de Veille Sociale organisées en janvier 2015 par bassin de vie et de visites sur sites

1. L'offre de domiciliation existante dans le Loiret

En vertu des articles L264-1 et L 264-4 du CASF les centres communaux ou intercommunaux d'action sociale sont habilités de plein droit à procéder à des élections de domicile de personnes présentant un lien avec la commune. 334 CCAS sont recensés dans le Loiret.

De plus, 10 associations dont 1 spécialisée dans la domiciliation des gens du voyage, bénéficient d'un agrément préfectoral pour procéder à l'élection de domicile des personnes sans domicile stable ; le nombre total maximal de domiciliations pour lequel les agréments ont été délivrés s'élève à 1 437.

S'ajoute le cas particulier de la Délégation départementale de la Croix rouge française qui est la seule association à être habilitée à domicilier les demandeurs d'asile. Cette particularité est gérée par le Service de l'Immigration et de l'Intégration de la préfecture qui n'a fixé aucun nombre maximal de domiciliations.

Les organismes agréés au titre de la procédure de domiciliation « de droit commun » des personnes sans domicile stable sont les suivants :

Nom de l'association	Date de publication de l'arrêté préfectoral au Recueil des Actes Administratifs	Nombre maximal de domiciliations pour lequel l'agrément a été délivré	Public concerné
Département du Loiret			
Association Départementale Action pour les Gens du Voyage (ADAGV) Route d'Ardon 45072 ORLEANS	10/12/2015	585	Personnes dites "gens du voyage" titulaires d'un titre de circulation

Arrondissement d'Orléans			
Association Croix Rouge Française 69 bis, rue des Anguignis 45650 ST JEAN LE BLANC	30/06/2014	350	Toute personne sans domicile stable
Le Relais Orléanais 41 bis, Faubourg Madeleine 45000 ORLEANS	10/12/2015	70	Personnes accompagnées par l'association "Le Relais Orléanais" dans le cadre de ses activités en faveur des publics sans abri (restauration, accueil de jour)
Association Socio Culturelle Abraysienne (ASCA) Centre Social du Pont Bourdeau, 2 place Avicenne 45800 ST JEAN DE BRAYE	10/12/2015	65	Toute personne sans domicile stable accueillie par l'association socio culturelle abraysienne "ASCA"
Secours Catholique Délégation du Loire Parc d'activité d'Ingré 2 rue d'Ampère 45140 INGRE	19/09/2014	40	Toute personne sans domicile stable
Le Mouvement du Nid 39, rue Saint Marceau 45100 ORLEANS	10/12/2015	20	Personnes en situation de prostitution, pré-prostitution et en grande précarité sociale, en rupture de liens sociaux, en parcours de réinsertion
Les Ateliers de la Paesine 99, faubourg Saint Jean 45000 ORLEANS	10/04/2013	15	Toute personne sans domicile stable
TOTAL		560	

Arrondissement de Montargis			
Association Croix Rouge Française 51 rue Jean Jaurès 45200 MONTARGIS	30/06/2014	150	Toute personne sans domicile stable
IMANIS Accueil de jour de Montargis 21, avenue de Verdun 45200 MONTARGIS	10/12/2015	60	Toute personne sans domicile stable accueillie par l'association IMANIS
ESPACE 40, rue Périer 45200 MONTARGIS	10/12/2015	30	Toute personne sans domicile stable bénéficiant d'un accompagnement social à l'association ESPACE
TOTAL		240	
Arrondissement de Gien			
Association « OXYGENE » 12 rue Thiers 45500 GIEN	12/11/2015	12	Toute personne sans domicile stable
Arrondissement de Pithiviers			
IMANIS Accueil de jour de Pithiviers 2, rue de la Gare des Marchandises 45300 PITHIVIERS	10/12/2015	40	Toute personne sans domicile stable accueillie par l'association IMANIS
TOTAL GENERAL		1 437	

Les associations sont agréées pour une durée de trois ans renouvelable.

2. Le pilotage local du dispositif

A l'initiative du directeur départemental des affaires sanitaires et sociales du Loiret, un Comité de Pilotage (COFIL) « Domiciliation » a été mis en place le 8 novembre 2007.

La composition de ce COFIL est la suivante :

- le directeur départemental de la cohésion sociale ou son représentant,
- le président du conseil départemental ou son représentant,
- le directeur de la CAF ou son représentant,
- le directeur de la MSA ou son représentant,
- le directeur de la CPAM ou son représentant,
- le directeur du CCAS d'Orléans ou son représentant
- le directeur du CCAS de Fleury les Aubrais ou son représentant,
- le directeur du CCAS de Saran ou son représentant,
- le directeur du CCAS de Saint Jean de la Ruelle ou son représentant.
- le directeur du CCAS de Montargis ou son représentant,
- le directeur du CCAS de Chalette sur Loing ou son représentant,
- le directeur du CCAS de Gien ou son représentant,
- le directeur du CCAS de Pithiviers ou son représentant.

Le COPIL est un lieu d'échanges sur les dispositions réglementaires et les procédures et de propositions sur le cahier des charges de la domiciliation dans le Loiret.

Dans un souci d'harmonisation, des documents-types ont été élaborés par la DDCS et approuvés par le COPIL :

- attestation de refus de domiciliation,
- attestation de résiliation de domiciliation,
- modèle de procuration.

Ils sont intégrés au cahier des charges publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Chaque année, le rapport d'activité des organismes domiciliataires lui est présenté par la DDCS.

Le COPIL est en outre une instance consultative. Les demandes d'agrément ou de renouvellement d'agrément pour procéder à l'élection de domicile des personnes sans domicile stable lui sont soumis pour avis.

3. Le bilan quantitatif 2014 de la domiciliation « de droit commun » dans le Loiret

▪ Nombre de domiciliations

Organisme domiciliataire	Nombre de domiciliations au cours de l'année 2013	Nombre de domiciliations au cours de l'année 2014	Nombre de domiciliations au 31 décembre 2014
CCAS	897	1 141, soit + 27,20 %	778
Association agréée	1639	1 864 + 13,72 %	1 298
TOTAL	2 536	3005, soit + 18,49%	2074

Sur 334 CCAS, 103 ont déclaré n'avoir domicilié aucune personne.

La répartition par bassin de vie des domiciliations au cours de l'année 2014 est la suivante :

Bassin de vie	Elections de domicile auprès des CCAS au cours de l'année 2014	Elections de domicile auprès des associations agréées au cours de l'année 2014	Elections de domicile auprès des CCAS au 31.12.2014	Elections de domicile auprès des associations agréées au 31.12.2014
Orléanais	799 soit 70 %	1500 soit 80 %	466 soit 60%	1044 soit 80 %
Montargois	239 soit 21 %	274 soit 15 %	191 soit 24,50 %	205 soit 16 %
Giennois	52 soit 4,50 %	16 soit 1 %	69 soit 9%	10 soit 1 %
Pithiverais	51 soit 4,50 %	74 soit 4%	52 soit 6,50 %	39 soit 3 %
TOTAL	1 141	1864	778	1298

Le nombre de domiciliations au cours de l'année 2014 auprès des associations agréées représente 62 % des domiciliations dans le département du Loiret. Près de 80 % des domiciliations sont gérées par la Croix Rouge Française (47 %) et l'ADAGV (33 %).

▪ **Nombre de radiations**

Organisme domiciliataire	Nombre de radiations au cours de l'année 2013	Nombre de radiations au cours de l'année 2014	Evolution
CCAS	437	449	+ 2,74 %
Association agréée	616	621	+ 0,81 %
TOTAL	1 053	1 070	+ 1,61%

Les principaux motifs invoqués sont :

- ✓ Pas de nouvelles depuis plus de 3 mois
- ✓ Fin de validité, et non renouvellement de la domiciliation
- ✓ Accès à un domicile stable ou hébergement

▪ **Nombre de refus**

Organisme domiciliataire	Nombre de refus au cours de l'année 2013	Nombre de refus au cours de l'année 2014	Evolution
CCAS	31	45	+ 45,16 %
Association agréée	70	136	+ 94,28 %
TOTAL	101	181	+ 79 ,20 %

Les associations agréées devant respecter un nombre maximal d'élections de domicile fixé par arrêté préfectoral, la première raison invoquée pour un refus de domiciliation par les associations est l'atteinte de ce plafond.

Le fait que la personne soit déjà domiciliée dans une autre structure ou un autre département est le second motif. Est ensuite cité le fait que la personne a retrouvé un domicile stable.

Dans le cas des CCAS, le principal motif est « l'absence de lien avec la commune ». En effet en vertu des articles L.264-1 et L.264-4 du Code de l'action sociale et des familles les CCAS ne peuvent refuser l'élection de domicile des personnes sans domicile stable qui en font la demande que si ces dernières ne présentent aucun lien avec la commune.

4 . Le bilan qualitatif de la domiciliation dans le Loiret

Les organismes domiciliataires pointent les difficultés suivantes :

- **Une charge administrative importante et une absence de financement**

La domiciliation, notamment la gestion du courrier (réception, tri, classement, enregistrement) mais aussi le suivi des dossiers, nécessite un important investissement humain. Les moyens mis en œuvre pour assurer cette mission sont conséquents.

En effet, venir chercher son courrier correspond souvent à un moment d'échange qui permet d'établir un lien et d'aider le public concerné à s'insérer ou se ré-insérer socialement. Le contact peut être parfois difficile à établir avec ces populations fragilisées. Cela implique donc du temps et de l'investissement, et les équipes doivent être en mesure d'accueillir, d'écouter, d'orienter le public concerné dans les meilleures conditions.

De nombreuses personnes n'informent pas les CCAS de leur sortie du dispositif ou de leur déménagement. Aussi, le suivi des domiciliations est chronophage pour les CCAS

La plupart déplorent l'absence de moyens financiers mis à leur disposition.

- **Un manque de coordination entre les organismes domiciliataires**

Il n'y a pas de réelle communication entre les organismes domiciliataires : entre les CCAS, entre les associations agréées et entre les CCAS et les associations agréées.

Une des difficultés souvent évoquée est le fait de savoir si la personne bénéficie déjà d'une domiciliation.

- **Des différences de pratiques**

Du fait du manque de coordination les interprétations des textes et les points de vue diffèrent.

Des différences de pratiques sont relevées :

- certains organismes apportent une réponse immédiate à une demande de domiciliation alors que d'autres ont instauré une concertation interne préalable à la décision de domiciliation,

- certains assortissent la domiciliation d'un accompagnement social ou ne domicilient que les personnes qui bénéficient déjà d'un suivi de leur part alors que d'autres se limitent à la réception et à la remise du courrier.

Les horaires d'ouverture varient notamment dans les petites communes où les plages horaires sont très restreintes.

▪ Une méconnaissance de la réglementation

La connaissance des textes en vigueur est insuffisante notamment de la part des petites communes.

Certaines structures sollicitent des formations pour les personnes en charge de la domiciliation en matière d'accueil-écoute, mais aussi de connaissance des dispositifs sociaux et du dispositif de demande d'asile.

▪ Des interrogations concernant certaines notions

- la notion de lien avec la commune de domiciliation, notamment pour les gens du voyage : au terme de l'article R. 264-4 du CASF « Doivent être considérées comme ayant un lien avec la commune, les personnes qui sont installées sur son territoire..., dès lors qu'elles exercent une activité professionnelle, y bénéficient d'actions d'insertion ou exercent l'autorité parentale sur un enfant qui y scolarisé ». Le terme d'installation doit être entendu au sens large ; aucune durée minimale de présence sur la commune ne peut être imposée et le lien avec la commune peut être attesté par tous moyens.

- la notion de « domicile stable » : cette notion désigne toute personne qui ne dispose pas d'une adresse pour y recevoir ou y consulter son courrier de façon constante et exclut du champ de la domiciliation les personnes qui stationnent pour une durée de plusieurs mois sur des aires d'accueil des gens du voyage et les personnes disposant d'une adresse auprès d'un tiers ou d'un Centre d'Hébergement, de Stabilisation et/ou de Réadaptation Sociale dès lors qu'elles peuvent y recevoir leur courrier.

Il arrive que des associations gestionnaires de ces dernières structures réorientent les personnes hébergées vers les associations agréées ou les CCAS au motif qu'elles ne disposent pas de personnel pour gérer le courrier (réception, réexpédition, retour...).

L'hébergement amical est très volatile et ne peut pas être considéré comme un hébergement stable. La personne qui héberge peut craindre une installation durable ; elle ne souhaite pas donner son adresse car elle redoute de perdre ses prestations CAF lors d'un contrôle.

Les jeunes de moins de 25 ans en rupture familiale n'ont pas d'hébergement stable. Ils sont la plupart du temps, sans adresse fixe et enchaînent les abris provisoires. Ils ne sont donc pas recensés par les organismes de sécurité sociale et ne peuvent pas prétendre à des prestations sociales.

La notion même de domiciliation est abstraite pour eux. Ils sont en attente d'une réponse immédiate et sont très « volatiles ».

On assiste donc à un réel décrochage social.

- **Une domiciliation des demandeurs d'asile trop centrée sur Orléans et Montargis**

L'absence d'antenne de la Croix Rouge à Pithiviers et Gien induit de nombreux déplacements sur Montargis ou Orléans.

III. Les orientations stratégiques et actions retenues

Issu des Comités Opérationnels de Veille Sociale un groupe de travail a été constitué, composé de représentants des organismes suivants :

- le Conseil Départemental,
- le bureau de l'asile et de l'éloignement de la Préfecture,
- l'association IMANIS,
- la Croix Rouge Française,
- le Mouvement du Nid,
- l'association ESPACE,
- l'association ASCA,
- les CCAS d'Orléans, d'Olivet et de Beaugency,
- le Centre Hospitalier Régional d'Orléans.

Ce groupe a proposé d'articuler des actions autour de deux grands axes :

- harmoniser les pratiques des organismes domiciliataires pour améliorer la qualité du service de domiciliation,
- communiquer sur le dispositif de domiciliation pour en favoriser un meilleur fonctionnement

Ces orientations ont été présentées pour avis au COPIL domiciliation qui les a validées.

1. Harmoniser les pratiques des organismes domiciliataires pour améliorer la qualité du service de domiciliation

- **L'entretien préalable à toute décision de domiciliation**

Conformément à l'article D 264-2 du CASF, toute demande d'élection de domicile ou de renouvellement doit être précédée d'un entretien durant lequel sont présentés la procédure de domiciliation, les droits auxquels elle donne accès et les obligations qu'elle entraîne.

Cet entretien permet l'identification des droits auxquels le demandeur peut avoir accès et son orientation dans ses démarches. Il permet également de connaître la situation du demandeur et de s'assurer que ce dernier n'est pas déjà domicilié auprès d'un autre organisme.

Il conduit à la délivrance de l'attestation d'élection de domicile.

La mise en commun de protocoles et d'outils est souhaitée.

La grille d'entretien suivante est proposée :

1. *Vérifier que la personne n'est pas déjà domiciliée (CCAS, association) ou hébergée dans un lieu lui permettant de recevoir son courrier (CHRS, tiers)*
2. *Vérifier son état civil*
3. *Faire un point sur sa situation administrative au regard de la demande d'asile*
4. *Demander si la personne bénéficie d'un suivi social et par qui*

5. *Demander si des prestations sont perçues (RSA, AME, ATA...) et, dans l'affirmative, lesquelles*
6. *Interroger la personne sur son temps de présence sur la commune et ses perspectives d'avenir*
7. *Vérifier sa situation familiale : personne isolée, couple, enfants*
8. *S'il s'agit d'un couple, vérifier que le conjoint n'est pas domicilié ailleurs*
9. *En cas de présence d'enfant(s), déterminer leur lieu de scolarisation*

Lorsque l'entretien ne peut avoir lieu le jour même, il est souhaitable qu'un document d'information soit remis au demandeur précisant les documents à fournir.

Certaines associations travaillent en lien avec la mairie de la commune d'implantation : elles se sont rapprochées du CCAS de la commune pour harmoniser les fonctionnements, notamment concernant l'accord de domiciliation. Elles profitent de l'entretien de domiciliation pour présenter les différents services disponibles au sein de leur structure, mais aussi en mairie. Cela leur permet notamment d'orienter les personnes effectuant une demande de domiciliation vers les CCAS lorsque leur quota est atteint.

Ce protocole pourrait être étendu.

▪ **Les documents relatifs à la domiciliation**

Il est proposé :

- de partager des documents-types (cahier des charges établi pour les associations bénéficiant d'un agrément préfectoral dans lequel figurent notamment des modèles d'attestation de refus, de résiliation, de procuration)
- d'établir pour chaque personne une fiche de visite
- d'élaborer une fiche de liaison en cas de réorientation de la personne en demande d'une domiciliation
- de définir un document-type concernant les listes trimestrielles que doivent transmettre les associations agréées

2. Communiquer sur le dispositif de domiciliation pour en favoriser un meilleur fonctionnement

Les actions suivantes sont proposées :

- Identifier un interlocuteur au sein de chaque institution (organismes sociaux et de santé, Conseil départemental) et de chaque organisme domiciliataire ; établir une liste des CCAS, des associations agréées, des organismes sociaux et de santé avec adresse, référent, coordonnées téléphoniques et électroniques
- Créer un espace dédié à la domiciliation sur le site de la Préfecture du Loiret et sur le site du Pôle d'Accès en Réseau pour l'Accès aux Droits Sociaux (PARADS) (avec un espace tout public et un espace professionnels) où pourraient être mis en ligne : un guide de la domiciliation, la liste des associations agréées dans le Loiret précisant le nombre de domiciliations autorisées, le public concerné, les horaires, le référent, la liste des CCAS indiquant les coordonnées téléphoniques, informatiques et les référents, des fiches pratiques

- Adresser à l'ensemble des organismes domiciliataires le bilan annuel de la domiciliation dans le Loiret

IV. Modalités de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des actions du schéma départemental

1. Instances de mise en œuvre du schéma départemental

Le schéma départemental de la domiciliation est mis en œuvre pour trois ans.

Il est soumis pour avis au comité de pilotage domiciliation dans le Loiret et fait ensuite l'objet d'un arrêté préfectoral.

Le comité de pilotage se réunit au moins une fois par an et en tant que de besoin afin d'assurer un suivi de la mise en œuvre du schéma.

Le groupe de travail « domiciliation » issu des Comités Opérationnels de Veille Sociale (dans sa totalité ou en sous-groupes) est associé à la réflexion concernant les modalités de mises en œuvre des actions préconisées par le schéma.

2. Modalités de suivi du schéma

Un tableau de suivi de la mise en œuvre des actions retenues est annexé au présent schéma.

Suivi de la mise en œuvre des actions préconisées par le schéma

Orientations du schéma	Actions proposées	Etat d'avancement	Observations
Harmoniser les pratiques des organismes domiciliataires pour améliorer la qualité du service de domiciliation	Entretien préalable à toute domiciliation sur la base d'une grille		
	Concertation entre les associations agréées et les CCAS de la commune		
	Partager des documents-types		
	Etablir pour chaque personne une fiche de visite		
	Elaborer une fiche de liaison en cas de réorientation de la personne en demande d'une domiciliation		
	Définir un document-type concernant les listes trimestrielles que doivent transmettre les associations agréées		

<p>Communiquer sur le dispositif de domiciliation pour en favoriser un meilleur fonctionnement</p>	<p>Etablir une liste des CCAS, des associations agréées, des organismes sociaux et de santé avec adresse, référent, coordonnées téléphoniques et électroniques</p>		
	<p>Créer un espace dédié à la domiciliation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur le site de la Préfecture du Loiret - sur le site du Pôle d'Accès en Réseau pour l'Accès aux Droits Sociaux (PARADS) (avec un espace tout public et un espace professionnels) 		
	<p>Adresser à l'ensemble des organismes domiciliataires le bilan annuel de la domiciliation dans le Loiret</p>		



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale déléguée de la jeunesse,
des sports et de la cohésion sociale du Loiret
Pôle « Égalité des chances et protection des publics »
Unité « Aide sociale et lutte contre les exclusions »

ARRETE

portant renouvellement de l'agrément de l'Association Départementale Action pour les Gens du Voyage (ADAGV), organisme habilité à procéder à l'élection de domicile des personnes sans domicile stable

Le Préfet du Loiret

Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur

Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Vu la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) ;

Vu les articles L 252-1, L 252-2 et L 264-1 et suivants du Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le décret n°54-883 du 2 septembre 1954 modifié pris pour l'application de l'ensemble des dispositions du décret du 29 novembre 1953 relatif à la réforme des lois d'assistance ;

Vu le décret n° 2016-633 du 19 mai 2016 relatif aux demandes d'élection de domicile pour l'aide médicale de l'Etat (AME) ;

Vu le décret n° 2016-641 du 19 mai 2016 relatif à la domiciliation des personnes sans domicile stable ;

Vu l'arrêté du 11 juillet 2016 fixant les modèles de formulaire de demande d'élection de domicile et d'attestation de domicile des personnes sans domicile stable ;

Vu le cahier des charges, définissant les règles de procédure que les organismes agréés pour domicilier des personnes sans domicile stable doivent obligatoirement mettre en place en vue d'assurer leur mission de domiciliation dans le Loiret, approuvé par arrêté préfectoral du 29 septembre 2016 et publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Loiret le 4 octobre 2016 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 3 décembre 2015 portant agrément pour une durée de un an de l'Association Départementale Action pour les Gens du Voyage (ADAGV) habilitée à procéder à l'élection de domicile des personnes sans domicile stable ;

Vu la demande de renouvellement d'agrément présentée le 5 septembre 2016 par la Présidente de l'Association Départementale Action pour les Gens du Voyage (ADAGV) aux fins de procéder à 585 domiciliations sur le département du Loiret ;

Vu les avis des membres du comité de pilotage ;

Considérant que l'association susvisée présente les garanties institutionnelles nécessaires, qu'elle a respecté les critères fixés par le cahier des charges ;

Sur proposition du directeur départemental délégué de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Loiret ;

ARRETE

Article 1^{er} : L'agrément habilitant l'Association Départementale Action pour les Gens du Voyage (ADAGV) sise 2374, avenue de la Pomme de Pin à ORLEANS (45100) à procéder à l'élection de

☎ 181, rue de Bourgogne 45042 ORLEANS CEDEX - ☎ Standard : 0821.80.30.45 - Télécopie : 02.38.62.54.12

Site internet : www.loiret.gouv.fr

Bureaux : Cité Colligny – 131, faubourg Bannier – 45000 ORLEANS

domicile des personnes sans domicile stable est renouvelé sur la base du nombre maximal d'élections de domicile sollicité, à savoir 585 domiciliations, afin que les personnes sans domicile stable puissent disposer d'une adresse administrative pour prétendre au service de prestations sociales légales, réglementaires et conventionnelles.

Article 2 : L'organisme agréé s'engage à respecter le cahier des charges publié au Recueil des Actes Administratifs le 4 octobre 2016, dans son intégralité.

Article 3 : Les décisions de refus ou de retrait d'élection de domicile doivent être dans la mesure du possible notifiées par écrit à l'intéressé(e) et motivées avec orientation vers un autre organisme et mention des voies de recours.

Article 4 : L'activité prévue à l'article 1^{er} est exercée à titre gratuit. Elle ne peut donner lieu à aucune retenue, de quelque nature que ce soit.

Article 5 : L'agrément est délivré pour une durée de cinq ans à compter de la date de publication du présent arrêté.

Article 6 : La demande de renouvellement d'agrément doit être présentée par l'organisme agréé au plus tard trois mois avant l'expiration de l'agrément.

Article 7 : Le préfet peut mettre fin à l'agrément avant le terme prévu ou lors de la procédure de renouvellement s'il constate un manquement grave aux engagements définis par le cahier des charges de l'agrément.

Article 8 : Le secrétaire général de la Préfecture du Loiret, le directeur départemental délégué de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Loiret et la présidente de l'Association Départementale Action pour les Gens du Voyage (ADAGV) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Loiret et dont une copie sera adressée à l'association concernée.

Fait à Orléans, le **07 NOV. 2016**

**Le Préfet du Loiret
Pour le Préfet et par délégation ;
Le secrétaire général**

Hervé JONATHAN

Dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification ou de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux dispositions de l'article R.421-1 et suivants du code de la justice administrative :

- Un recours gracieux, adressé à :

M. le Préfet du Loiret

181, rue de Bourgogne 45042 ORLEANS CEDEX ;

- Un recours hiérarchique, adressé à :

Mme la Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes

14 avenue Duquesne

75 350 PARIS 07 SP

Dans ces deux cas, le silence de l'Administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai de recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

- Un recours contentieux, en saisissant le tribunal Administratif : 28, rue de la Bretonnerie 45057 ORLEANS CEDEX



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale déléguée de la jeunesse,
des sports et de la cohésion sociale

Pôle égalité des chances et protection des publics
Unité aide sociale et lutte contre les exclusions

ARRETE
portant agrément des organismes habilités à procéder à l'élection de domicile des personnes sans domicile stable

Le Préfet du Loiret
Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

- Vu** le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L 264-7 et D 264-5 ;
- Vu** l'article 51 de la loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale ;
- Vu** l'article 46 de la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) ;
- Vu** le décret n° 2016-633 du 19 mai 2016 relatif aux demandes d'élection de domicile pour l'aide médicale de l'Etat (AME) ;
- Vu** le décret n° 2016-641 du 19 mai 2016 relatif à la domiciliation des personnes sans domicile stable ;
- Vu** le décret n°2004-374 modifié du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- Vu** le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de M. Nacer MEDDAH en qualité de préfet de la région Centre-Val de Loire, préfet du Loiret ;
- Vu** l'arrêté du 11 juillet 2016 fixant les modèles de formulaires de demande d'élection de domicile et d'attestation d'élection de domicile des personnes sans domicile stable ;
- Vu** l'instruction n° DGCS/SD1B/2016/188 du 10 juin 2016 relative à la domiciliation des personnes sans domicile stable ;
- Vu** le cahier des charges définissant les règles de procédure que les organismes agréés pour domicilier des personnes sans domicile stable doivent obligatoirement mettre en place en vue d'assurer leur mission de domiciliation dans le département du Loiret approuvé par arrêté du 29 septembre 2016 et publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Loiret le 4 octobre 2016 ;

Vu la demande d'agrément présentée le 4 octobre 2016 par le directeur de l'association IMANIS aux fins de procéder à 60 domiciliations sur le secteur géographique de Montargis et son agglomération et à 40 domiciliations sur le secteur géographique de Pithiviers et son agglomération pour toutes les catégories de personnes ;

Vu la demande d'agrément présentée le 14 octobre 2016 par le directeur de l'association le Relais Orléanais aux fins de procéder à 70 domiciliations sur le secteur géographique d'Orléans et son agglomération pour les personnes bénéficiaires d'un accompagnement social par l'association dans un parcours d'insertion ou de réinsertion social ;

Vu la demande d'agrément présentée le 18 novembre 2016 par la présidente de la délégation départementale de la Croix-Rouge Française aux fins de procéder à l'élection de domicile de 350 personnes sur le secteur géographique d'Orléans et de 150 personnes sur le secteur géographique de Montargis et son agglomération pour toutes les personnes de droit commun ;

Vu la demande de renouvellement d'agrément présentée le 24 novembre 2016 par la directrice de l'association ESPACE aux fins de procéder à 30 domiciliations sur le secteur géographique de l'est du département pour les personnes bénéficiant d'une prise en charge par l'association ou d'un contact régulier avec la structure ;

Vu la demande d'agrément présentée le 25 novembre 2016 par le président de la délégation du Loiret du Secours Catholique aux fins de procéder à l'élection de domicile de 40 personnes sans domicile stable sur le secteur géographique d'Orléans pour toutes les catégories de personnes ;

Vu la demande d'agrément présentée le 13 décembre 2016 par le codirigeant de l'association « Les Ateliers de la Paësine » aux fins de procéder à 15 domiciliations sur le secteur géographique de l'agglomération orléanaise pour toutes les catégories de personnes ;

Vu la demande d'agrément présentée le 15 décembre 2016 par la déléguée départementale de l'association Mouvement du Nid aux fins de procéder à 20 domiciliations sur le secteur géographique du département du Loiret et principalement de l'agglomération orléanaise pour les personnes en situation de prostitution ou de risque prostitutionnel ;

Vu la demande d'agrément présentée le 20 décembre 2016 par le Président de l'association HEPSILO aux fins de procéder à 30 domiciliations sur le Loiret pour les personnes bénéficiant d'un accompagnement au réseau ville Hôpital Hepsilo ;

Vu la demande d'agrément présentée le 23 décembre 2016 par le directeur de l'association ASCA aux fins de procéder à 65 domiciliations sur le secteur géographique de Saint Jean de Braye pour toutes les catégories de personnes ;

Vu la demande d'agrément présentée le 10 janvier 2017 par le directeur de l'association IMANIS aux fins de procéder à 12 domiciliations sur le secteur géographique de Gien pour toutes les catégories de personnes ;

Vu les avis favorables des membres du comité de pilotage ;

Considérant que les associations susvisées présentent les garanties institutionnelles nécessaires, qu'elles ont respecté les critères fixés par le cahier des charges ;

Sur proposition du directeur départemental délégué de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Loiret,

ARRETE

Article 1^{er} : L'agrément habilitant les associations suivantes à procéder à l'élection de domicile des personnes sans domicile stable :

- Association IMANIS - Accueil de jour de Montargis : 1, rue du château à MONTARGIS (45200)
- Association IMANIS - Accueil de jour de Pithiviers : 2, rue de la gare des marchandises à PITHIVIERS (45300)
- Association IMANIS – Accueil de jour de Gien : 12 rue Thiers à GIEN (45500)
- Association Le Relais Orléanais : 41 bis, faubourg Madeleine à ORLEANS (45000)
- Association CROIX-ROUGE FRANCAISE délégation territoriale du Loiret 69 bis rue des Anguignis à SAINT JEAN LE BLANC (45650)
- Association CROIX-ROUGE FRANCAISE délégation territoriale du Loiret 51 rue Jean Jaurès à MONTARGIS (45200)
- Association ESPACE : 40, rue Périer à MONTARGIS (45200)
- Délégation du Loiret du Secours Catholique, 48, rue des Murlins 45000 ORLEANS
- Association « Les Ateliers de la Paëisine » - 99, Faubourg Saint Jean à ORLEANS (45000)
- Association du Mouvement du Nid : 39, rue Saint Marceau à ORLEANS (45100)
- Association HEPSILO : 1 rue Porte Madeleine BP 2439 à ORLEANS (45032 CEDEX 1)
- Association Socio Culturelle Abraysienne (ASCA) : Centre Social du Pont Bordeaux, 2, place Avicenne à ST JEAN DE BRAYE (45800)

est accordé sur la base du nombre maximal d'élections de domicile sollicité afin que les personnes sans domicile stable puissent disposer d'une adresse administrative pour prétendre au service de prestations sociales légales, réglementaires et conventionnelles.

Article 2 : Les organismes agréés s'engagent à respecter le cahier des charges publié au Recueil des Actes Administratifs le 4 octobre 2016, dans son intégralité.

Article 3 : Les décisions de refus ou de retrait d'élection de domicile doivent être dans la mesure du possible notifiées par écrit à l'intéressé(e) et motivées avec orientation vers un autre organisme et mention des voies de recours.

Article 4 : L'activité prévue à l'article 1^{er} est exercée à titre gratuit. Elle ne peut donner lieu à aucune retenue, de quelque nature que ce soit.

Article 5 : L'agrément est délivré pour une durée de cinq ans à compter de la date de publication du présent arrêté au Recueil des Actes Administratifs.

Article 6 : La demande de renouvellement doit être présentée par l'organisme agréé au plus tard trois mois avant l'expiration de l'agrément.

Article 7 : Le préfet peut mettre fin à l'agrément avant le terme prévu où lors de la procédure de renouvellement s'il constate un manquement grave aux engagements définis par le cahier des charges de l'agrément.

Article 8 : Le secrétaire général de la Préfecture du Loiret, le directeur départemental délégué de la jeunesse, des sport et de la cohésion sociale du Loiret et les présidents des associations concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Loiret et dont une copie sera adressée aux associations concernées.

Fait à Orléans, le **31 JAN. 2017**

**Pour le Préfet et par délégation,
le secrétaire général**



Hervé JONATHAN

Dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification ou de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative :

- un recours gracieux, adressé à M. le Préfet du Loiret
Service de la Coordination Interministérielle, Mission Affaires Générales
181, rue de Bourgogne - 45042 Orléans Cedex 1 ;
- un recours hiérarchique, adressé au(x) ministre(s) concerné(s) ;

Dans ces deux cas, le silence de l'Administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

- un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif : 28 rue de la Bretonnerie - 45057 Orléans Cedex 1

Direction régionale et départementale
de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
du Centre-Val de Loire et du Loiret

Pôle inclusion sociale et politique de la ville
Mission intégration et inclusion sociale

ARRETE
portant agrément des organismes habilités à procéder à l'élection de domicile des personnes sans domicile stable

Le Préfet du Loiret
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L 264-7 et D 264-5 ;

Vu l'article 51 de la loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale ;

Vu l'article 46 de la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) ;

Vu le décret n° 2016-633 du 19 mai 2016 relatif aux demandes d'élection de domicile pour l'aide médicale de l'Etat (AME) ;

Vu le décret n° 2016-641 du 19 mai 2016 relatif à la domiciliation des personnes sans domicile stable ;

Vu le décret n°2004-374 modifié du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 2 août 2017 portant nomination de M. Jean-Marc FALCONE en qualité de préfet de la région Centre-Val de Loire, préfet du Loiret ;

Vu l'arrêté du 11 juillet 2016 fixant les modèles de formulaires de demande d'élection de domicile et d'attestation d'élection de domicile des personnes sans domicile stable ;

Vu l'instruction n° DGCS/SD1B/2016/188 du 10 juin 2016 relative à la domiciliation des personnes sans domicile stable ;

Vu le cahier des charges définissant les règles de procédure que les organismes agréés pour domicilier des personnes sans domicile stable doivent obligatoirement mettre en place en vue d'assurer leur mission de domiciliation dans le département du Loiret approuvé par arrêté du 29 septembre 2016 et publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Loiret le 4 octobre 2016 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 31 janvier 2017 habilitant l'association IMANIS – Accueil de jour de Gien : 12 rue Thiers à GIEN (45500) à procéder à l'élection de domicile de 12 personnes sans domicile ;

Vu le changement d'adresse de l'accueil de jour désormais sis 16 route de Bourges à GIEN (45500) ;

Vu la demande d'agrément présentée le 4 décembre 2017 par le directeur de l'association IMANIS aux fins de procéder à 20 domiciliations sur le secteur géographique de Gien pour toutes les catégories de personnes ;

Vu les avis favorables des membres du comité de pilotage ;

Considérant que l'association susvisée présente les garanties institutionnelles nécessaires, qu'elle respecte les critères fixés par le cahier des charges ;

Sur proposition du directeur départemental délégué de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Loiret,

ARRETE

Article 1^{er} : L'agrément habilitant l'association IMANIS, Accueil de jour de Gien : 16 route de Bourges à GIEN (45500) à procéder à l'élection de domicile des personnes sans domicile stable est accordé sur la base du nombre maximal d'élections de domicile sollicité afin que les personnes sans domicile stable puissent disposer d'une adresse administrative pour prétendre au service de prestations sociales légales, réglementaires et conventionnelles.

Article 2 : L'organisme agréé s'engage à respecter le cahier des charges publié au Recueil des Actes Administratifs le 4 octobre 2016, dans son intégralité.

Article 3 : Les décisions de refus ou de retrait d'élection de domicile doivent être dans la mesure du possible notifiées par écrit à l'intéressé(e) et motivées avec orientation vers un autre organisme et mention des voies de recours.

Article 4 : L'activité prévue à l'article 1^{er} est exercée à titre gratuit. Elle ne peut donner lieu à aucune retenue, de quelque nature que ce soit.

Article 5 : L'agrément est délivré pour une durée de cinq ans à compter de la date de publication du présent arrêté au Recueil des Actes Administratifs.

Article 6 : La demande de renouvellement doit être présentée par l'organisme agréé au plus tard trois mois avant l'expiration de l'agrément.

Article 7 : Le préfet peut mettre fin à l'agrément avant le terme prévu ou lors de la procédure de renouvellement s'il constate un manquement grave aux engagements définis par le cahier des charges de l'agrément.

Article 8 : Le secrétaire général de la Préfecture du Loiret, le directeur départemental délégué de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Loiret et le président de l'association IMANIS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Loiret et dont une copie sera adressée à l'association concernée.

Fait à Orléans, le **12 JAN. 2018**

Pour le Préfet et par délégation,
le secrétaire général



Hervé JONATHAN

Dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification ou de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative :

- un recours gracieux, adressé à M. le Préfet du Loiret
Service de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial
Bureau de la coordination administrative
181, rue de Bourgogne - 45042 Orléans Cedex 1 ;
- un recours hiérarchique, adressé au(x) ministre(s) concerné(s) ;

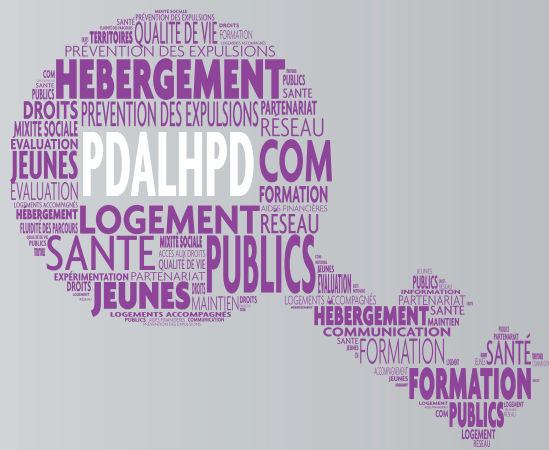
Dans ces deux cas, le silence de l'Administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

- un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif : 28 rue de la Bretonnerie - 45057 Orléans Cedex 1

LE SRADAR

(EN COURS D'ÉLABORATION)



Contact : animateur du Plan Solidarité Logement Hébergement
Virginie CHAUMEREUIL

ADIL - Espace Info Energie du Loiret
 19 rue des Huguenots • 45000 Orléans • 02 38 62 47 07

www.adil45.org

B 04 - Prorogation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 40 voix pour.

Article 2 : Les termes de l'avenant n°1 à la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye, prévoyant la prorogation d'un an du dispositif, sont approuvés, et M. le Président du Conseil Départemental est autorisé à signer ledit avenant, tel qu'annexé à la présente délibération.



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de la Communauté des communes Berry Loire Puisaye

Avenant n° 1 à la Convention d'OPAH

PARTIES CONTRACTANTES :

Le présent avenant est établi entre les parties suivantes :

La Communauté de communes Berry Loire Puisaye, sise 42, rue des Prés Gris, 45250 BRIARE, représentée par son Président, Monsieur Alain BERTRAND, dûment habilité par la délibération du bureau communautaire du 14 décembre 2017, d'une part ;

Le Conseil Départemental du Loiret, sis 15 rue Eugène Vignat - 45945 ORLEANS, représenté par son Président, Monsieur Marc GAUDET, agissant es qualité et en qualité de délégataire des aides à la pierre sur son territoire de délégation, autorisé par une délibération de l'assemblée départementale réunie en session le **XX mars 2018**,

et

l'Agence nationale de l'Habitat, établissement public à caractère administratif, sise 8 Avenue de l'Opéra -75001 PARIS, représentée en application de la convention de délégation de compétence 2018-2023 par Monsieur Marc GAUDET, Président du Conseil Départemental du Loiret, et dénommée ci-après « Anah », d'autre part ;

Vu la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Communauté des communes Berry Loire Puisaye signée le 17 avril 2015 entre l'Anah, le Département du Loiret et la Communauté de communes Berry Loire Puisaye,

Vu le décret n°2015-1911 du 30 décembre 2015 relatif au règlement des aides du Fonds d'aide à la rénovation thermique des logements privés (FART),

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye du 14 décembre 2017 approuvant la prorogation de l'OPAH par voie d'avenant pour un an à compter du 1^{er} avril 2018,

Vu l'avis favorable de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat rendu le 5 février 2018.

PREAMBULE :

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est en œuvre sur le territoire de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye (CCBLP - anciennement SARBPL) depuis le 1^{er} avril 2015. Elle arrive à échéance le 31 mars 2018.

Dans le cadre de cette OPAH, la CCBLP a décidé d'apporter aux propriétaires, en plus des aides apportées par l'Anah et par le Conseil Départemental du Loiret, des subventions sur les thématiques suivantes :

- Amélioration de la performance énergétique du parc de logements privés sur le territoire,
- Lutte contre les situations d'habitat indigne ou très dégradé,
- Adaptation de l'habitat aux situations de perte d'autonomie des personnes âgées et/ou handicapées afin de favoriser leur maintien à domicile,
- Développement d'une offre locative privée à loyers maîtrisés et aide à la résorption de la vacance.

Au 1^{er} janvier 2018, l'opération a permis de réhabiliter 85 logements de propriétaires occupants, soit 81 % des objectifs communs entre les partenaires financeurs, et 6 logements de propriétaires bailleurs dont 5 pour des travaux lourds, qui étaient vacants avant travaux.

En termes de retombées économiques, les demandes effectuées ont mobilisé 722 104 € de subventions et généré 1 450 681 € H.T. de travaux, réalisés en grande majorité par des entreprises locales.

Depuis le début de l'opération, plus de 150 ménages ont pris contact avec l'opérateur de l'OPAH. Ces nombreux contacts font émerger des besoins réels en termes de réhabilitation des logements, et attestent d'une demande constante concernant l'amélioration de l'habitat. C'est pourquoi la Communauté de communes Berry Loire Puisaye souhaite faire perdurer la dynamique installée sur le territoire et proroger à nouveau l'opération programmée pour une 4^{ème} année, en particulier en matière de lutte contre la précarité énergétique des ménages et d'aide au maintien à domicile des personnes âgées.

Éléments de contexte favorables à une prolongation de l'OPAH :

- Une hausse de la demande en matière de travaux de lutte contre la précarité énergétique :

La demande est constante sur cette thématique sur les deux premières années d'opération, même suivie d'une forte hausse sur la troisième année. Ainsi, 50 propriétaires occupants ont bénéficié de la prime du programme « Habiter Mieux » depuis le début de l'opération. Au 1^{er} janvier 2018, les objectifs sont déjà atteints à hauteur de 96 %, et l'enveloppe prévue pour cette thématique est intégralement consommée.

- Des besoins constants en matière d'adaptation des logements et de maintien à domicile :

La thématique de l'adaptation à la perte d'autonomie due au vieillissement et au handicap demeure prépondérante sur un territoire où la population vieillit. 38 logements ont bénéficié de subventions sur cette thématique depuis le début de l'opération. La demande reste constante sur la troisième année en cours. Les objectifs sont atteints à hauteur de 84 %.

- Des résultats mitigés concernant la réhabilitation de logements indignes et dégradés :

Un seul dossier a été agréé sur cette thématique depuis le début de l'opération. La Communauté de communes souhaite poursuivre le repérage des ménages vivant dans des logements indignes et dégradés et permettre leur traitement grâce à l'OPAH. Ce type de dossiers demeure très complexe à réaliser. Malgré les subventions, le montant de travaux restant à la charge du propriétaire rend certains projets difficilement réalisables.

- Une offre qui peine à convaincre les propriétaires bailleurs :

Malgré une vingtaine de contacts avec les propriétaires bailleurs depuis le début de l'opération, seuls 3 dossiers ont été agréés pour la réhabilitation de 6 logements locatifs conventionnés à loyer social. Cela a permis la remise sur le marché locatif de 5 logements vacants.

Les propriétaires bailleurs apparaissent réticents à donner suite aux travaux avec un conventionnement Anah du fait de l'application d'un plafond de loyer.

Article 1 - Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de prolonger la durée de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur le territoire de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye d'une année, en vue de la réalisation des objectifs décrits à l'article 3.

Sont prises en considération les modifications intervenues dans le régime des aides de l'Anah, du FART et du Département du Loiret.

Article 2 - Durée de l'opération

A l'article 8, relatif à la durée de l'opération, il est précisé que l'OPAH de la CCBLP est prolongée d'une année, du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

Article 3 - Objectifs quantitatifs définis pour la 4^{ème} année de l'OPAH

L'article 4, relatif aux objectifs quantitatifs de réhabilitation, est modifié comme suit :

- Pour les propriétaires occupants :

L'objectif global de réhabilitation sur l'année complémentaire de l'opération, et concernant le parc des propriétaires occupants, est fixé à **46 logements**, répartis en fonction de la nature des travaux :

■ Travaux lourds sur logements indignes ou très dégradés :	2 logements
■ Travaux d'amélioration :	
- Travaux de sécurité et de salubrité :	1 logement
- Travaux d'adaptation et d'accessibilité :	18 logements
- Economies d'énergie (programme Habiter Mieux) :	25 logements
Nombre total de logements pouvant bénéficier de la prime « Habiter Mieux » :	28 logements

- Pour les propriétaires bailleurs :

L'objectif global de réhabilitation sur l'année complémentaire de l'opération, concernant le parc des propriétaires bailleurs, est fixé à **4 logements**, répartis en fonction de la nature des travaux :

■ Travaux lourds sur logements indignes ou très dégradés :	2 logements
■ Travaux d'amélioration :	2 logements
Nombre total de logements pouvant bénéficier de la prime « Habiter Mieux » :	4 logements

Article 4 - Financement des travaux

Des objectifs précédemment fixés découlent les crédits à réserver par chaque partie, lesquels figurent sur le tableau joint en Annexe 1.

Les règles d'attribution des aides des différents financeurs sont détaillées en Annexe 2.

L'enveloppe financière de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye étant aujourd'hui pratiquement épuisée, celle-ci s'engage, sous réserve du vote des crédits dans son budget de l'année 2018, à réserver une enveloppe complémentaire de subventions (cf. Annexe 1).

Article 5 - Financement du suivi-animation

A l'article 5, relatif à l'aide à l'ingénierie, il est ajouté que l'Anah prévoit un financement au titre du suivi-animation de l'opération durant l'année de prorogation selon les modalités suivantes :

- une part fixe de 35 % dans la limite d'un plafond annuel de 250 000 € HT ;
- une part variable accordée sous forme de prime pour les dossiers « travaux lourds », le montant de cette prime s'élevant à 840 € / logement ;
- une part variable relative aux crédits délégués de l'Etat dans le cadre du programme « Habiter Mieux » sous forme de prime pour les dossiers « précarité énergétique », le montant de cette prime étant de 560 € / logement ;
- une part variable sous forme de prime pour les dossiers « autonomie », le montant de cette prime étant de 300 € / logement.

Plan de financement prévisionnel du suivi-animation de la 4^{ème} année de l'OPAH :

	Prix unitaire	Quantité	Prix total H.T
Prestations forfaitaires	32 500 €	1 an	32 500 €
Prestations unitaires : diagnostics techniques			
Diagnostics adaptation	195	21	4 095 €
Diagnostics de performances énergétiques	200	30	6 000 €
Diagnostics insalubrité et dégradation	250	4	1 000 €
Prestations unitaires : dossiers de demande de subventions			
Travaux lourds	100	2	200 €
Autres travaux d'amélioration	50	48	2 400 €
		TOTAL H.T	46 195 €

Financement Anah :

Part fixe : 35 % de 46 195 € HT : **16 168 €**

Part variable : 24 440 €

- Prime « dossiers travaux lourds » : 4 logements x 840 € = 3 360 €
- Prime « dossiers autonomie » : 18 logements x 300 € = 5 400 €
- Prime « dossiers travaux d'amélioration énergétique avec prime Habiter Mieux » : 28 logements x 560 € = 15 680 €

Plan de financement prévisionnel du suivi-animation pour l'année complémentaire de l'OPAH :

Prévisionnel Année 4	Part du financement :	Montant du financement :
Communauté de communes	12 %	5 587 €
Anah – part fixe	35 %	16 168 €
Anah – part variable	53 %	24 440 €
TOTAL H.T.	100 %	46 195 €

Article 6 – Maintien des autres dispositions de la convention

Les autres articles de la convention demeurent inchangés.

Article 7 : Date d'effet de l'avenant

Le présent avenant entrera en vigueur à compter du 1^{er} avril 2018.

Fait à, le.....

En trois exemplaires,

Monsieur le Président de la Communauté de
communes Berry Loire Puisaye,

Alain BERTRAND

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Madame la Vice-Présidente,

Viviane JEHANNET

ANNEXE 1 – Tableau des objectifs et engagements prévisionnels pour la 4^{ème} année d'OPAH

Propriétaires occupants					
Nature des travaux		objectifs quantitatifs	Anah	Conseil départemental du Loiret	CCBLP
Travaux Lourds de réhabilitation de logements indignes ou très dégradés		2	50 000 €	20 000 €	8 000 €
Travaux d'amélioration	Travaux de sécurité et de salubrité	1	10 000 €	4000 €	1 600 €
	Travaux d'adaptation ou d'accessibilité	18	45 000 €	18 000 €	7 200 €
	Travaux d'économie d'énergie	25	187 500 €	- €	30 000 €
TOTAL		38	292 500 €	42 000 €	46 800 €

Programme "Habiter Mieux"	28	42 000 €	7 000 €	7 000 €
---------------------------	----	----------	---------	---------

Propriétaires bailleurs					
Nature des travaux		objectifs quantitatifs	Anah	Conseil départemental du Loiret	CCBLP
Travaux Lourds de réhabilitation de logements indignes ou très dégradés		2	56 000 €	16 000 €	12 800 €
Travaux d'amélioration		2	30 000 €	12 000 €	9 600 €
TOTAL		4	86 000 €	28 000 €	22 400 €

Programme "Habiter Mieux"	4	6 000 €	- €	4000 €
---------------------------	---	---------	-----	--------

TOTAL FINANCEMENT TRAVAUX		426 500 €	77 000 €	80 200 €
----------------------------------	--	------------------	-----------------	-----------------

ANNEXE 2 – Rappel des modalités de financement des actions

L'Anah s'engage à verser les aides aux propriétaires occupants, bailleurs et aux locataires selon les conditions générales de recevabilité et d'instruction des demandes, ainsi que les modalités de calcul des subventions applicables à l'opération, c'est à dire du Code de la Construction et de l'Habitation, du Règlement général de l'Agence, des délibérations du Conseil d'Administration, des instructions du Directeur général, des dispositions inscrites dans le Programme d'actions et de la convention de gestion passée entre l'Anah et le Département du Loiret, délégataire de compétence.

L'Etat poursuivra la mise en œuvre du programme « Habiter Mieux » selon les modalités en vigueur.

La Communauté de communes Berry Loire Puisaye s'engage, sur ses fonds propres, sous réserve du vote du budget et du maintien de son dispositif d'aides existant pour la durée de l'OPAH, à apporter une aide complémentaire aux propriétaires occupants et bailleurs selon les modalités suivantes :

PROPRIETAIRES OCCUPANTS		
Nature des travaux	Taux de subvention	Plafonds de travaux
Travaux lourds de réhabilitation de logements indignes ou très dégradés	8 %	50 000 € H.T.
Travaux d'amélioration	Travaux de sécurité et de salubrité	20 000 € H.T.
	Travaux d'adaptation ou d'accessibilité	
	Travaux de lutte contre la précarité énergétique	
	Programme « Habiter Mieux »	250 €

PROPRIETAIRES BAILLEURS		
Nature des travaux	Taux de base maximum retenu	Plafonds de travaux
Travaux lourds de réhabilitation de logements indignes ou très dégradés	8 %	1 000 € H.T. / m ² dans la limite de 80 000 € par logement
Travaux d'amélioration	Travaux de sécurité et de salubrité	750 € H.T. / m ² dans la limite de 60 000 € par logement
	Travaux de réhabilitation d'un logement dégradé	
	Travaux suite à une procédure RSD ou à un contrôle de décence	
	Transformation d'usage	
Programme « Habiter Mieux »	1 000 €	Abondement de la prime ASE

Le Conseil Départemental du Loiret s'engage, sur ses fonds propres, sous réserve du vote du budget et du maintien de son dispositif d'aides existant pour la durée de l'OPAH, à apporter une aide complémentaire aux propriétaires occupants et bailleurs selon les modalités suivantes :

PROPRIETAIRES OCCUPANTS (**)			
Nature des travaux		Taux de subvention	Plafonds de travaux
Travaux lourds de réhabilitation de logements indignes ou très dégradés		20 %	50 000 € H.T.
Travaux d'amélioration	Travaux de sécurité et de salubrité	20 %	20 000 € H.T.
	Travaux d'adaptation ou d'accessibilité (*)	20 % si personnes âgées de plus de 70 ans	
	Travaux de lutte contre la précarité énergétique (*)	10 % si personnes âgées de plus de 70 ans	
	Programme « Habiter Mieux »	250 €	Abondement de la prime ASE

(*) Application d'un plafond de travaux éligibles de 3 500 € HT pour le réaménagement d'une salle de bains (ou 5 000 € en cas de nécessité d'un réaménagement complexe), 600 € HT pour un volet roulant et 500 € HT pose comprise pour chaque menuiserie.

(**) Les plafonds de ressources des ménages éligibles aux aides du Conseil Départemental sont identiques à ceux de l'Anah.

En direction des propriétaires bailleurs, le Conseil Départemental accorde une aide supplémentaire à celle de l'Anah à hauteur de 10 % du montant des travaux éligibles pour les logements à loyers intermédiaires et à loyers conventionnés sociaux, et à hauteur de 15 % pour les logements conventionnés très sociaux.

B 05 - Avenant n°1 a la convention annuelle d'objectifs et de moyens 2018 concernant la mise en œuvre des contrats aidés

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 40 voix pour.

Article 2 : Les termes de l'avenant n°1 à la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens relative à la nouvelle répartition de la participation départementale au co-financement des aides à l'insertion professionnelle sont approuvés et M. le Président du Conseil Départemental est autorisé à signer ledit avenant, tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 3 : Les termes de l'avenant n°3 à la Convention de gestion de l'aide du Conseil Départemental aux employeurs de salariés en Contrat Unique d'Insertion sont approuvés, et M. le Président du Conseil Départemental est autorisé à signer ledit avenant, tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 4 : Les dépenses liées au cofinancement des Contrats Uniques d'Insertion et des Contrats à Durée Déterminée d'Insertion ainsi qu'à la rémunération de l'Agence de Services et de Paiement pour la gestion de l'aide départementale liée aux contrats aidés seront imputées de la façon suivante sur le budget départemental 2018 :

- Cofinancement des Contrats Uniques d'Insertion d'un montant de 783 972,65 € sera imputée sur le chapitre 017, la nature 65661, l'action B-03-01-203 (RSA Allocation contrats aidés) du budget départemental 2018 ;
- Rémunération de l'ASP pour la gestion de l'aide départementale liée aux contrats aidés seront imputées sur le chapitre 017, nature 611, action B-03-01-304 (Accompagnement vers l'emploi) du budget départemental 2018.



Département du Loiret

Préfecture du Loiret

**Convention annuelle d'objectifs et de moyens
relative aux dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle
fixant les engagements du Conseil départemental du Loiret et de l'Etat
Année 2018
Avenant N°1**

Entre

L'Etat représenté par Monsieur le Préfet de la région Centre-Val de Loire, Préfet du Loiret,

Et

Le Département du Loiret représenté par Monsieur le Président du Conseil Départemental, dûment habilité par la délibération XX de l'Assemblée départementale réunie en Session du XXXXX,

Vu le Code général des collectivités locales ;

Vu le Code du travail et notamment ses articles L. 5132-1 et suivants ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles dans ses articles L. 262-1 à L. 263-4 ;

Vu la loi n°2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion ;

Vu le décret n°2009-404 du 15 avril 2009 relatif au revenu de solidarité active ;

Vu le décret n°2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion ;

Vu le décret n°2014-197 du 21 février 2014 portant généralisation de l'aide au poste d'insertion et diverses mesures relatives à l'insertion par l'activité économique ;

Vu le décret n°2014-728 du 27 juin 2014 relatif aux modalités d'application de la participation financière des départements à l'aide au poste d'insertion en faveur des structures de l'insertion par l'activité économique ;

Vu l'instruction DGEFP n°2014-2 du 5 février 2014 relative au pilotage des dispositifs de l'insertion par l'activité économique ;

Vu la circulaire DGEFP n°2005-41 du 28 novembre 2005 relative aux ateliers et chantiers d'insertion ;

Vu la circulaire DGEFP n°2009-42 du 5 novembre 2009 relative à l'entrée en vigueur du contrat unique d'insertion au 1^{er} janvier 2010 ;

Vu la circulaire DGEFP/SDPAE/MIP/MPP/2018/11 du 11 janvier 2018 relative aux parcours emploi compétences et au Fonds d'inclusion dans l'emploi en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi ;

Vu la convention annuelle d'objectifs et de moyens relative aux dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle – Année 2018, signée le XX/XX/XX ;

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 :

Le premier volet traitant des « Contrats uniques d'insertion » est modifié comme suit :

L'Etat et le Département du Loiret se fixent l'objectif de favoriser l'entrée ou le retour en emploi des personnes bénéficiaires du RSA et qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

Pour l'Etat, cet objectif s'inscrit dans le cadre de la politique nationale visant à diminuer le chômage de longue durée et accroître les entrées en emploi des publics prioritaires visés par l'arrêté du préfet de région relatif à la prise en charge des contrats aidés, ainsi que des jeunes sans emploi peu ou pas qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi visés par la loi n° 2012-1210 du 31 octobre 2012 relative à l'emploi d'avenir.

Pour le Département du Loiret, l'objectif est de favoriser l'accès et le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA dans le cadre des priorités définies par le programme départemental d'insertion, et de soutenir le secteur non marchand par la mobilisation des dispositifs afin de prendre en charge des besoins collectifs insuffisamment ou non satisfaits.

La présente convention a pour objet de fixer, pour l'année 2018, les objectifs quantitatifs de prescription des contrats uniques d'insertion, en application de l'article L. 5134-30-2 du Code du travail, pour des bénéficiaires du RSA financé par le Département du Loiret.

La prescription d'un contrat unique d'insertion pour un bénéficiaire du RSA se traduit par une décision prise par le président du Conseil Départemental, ouvrant droit au versement d'une aide à l'insertion professionnelle.

La contribution du Département à la prise en charge de cette aide est déterminée par l'article D. 5134-41 du Code du travail, soit 88 % du montant du RSA pour une personne isolée.

S'agissant des renouvellements, la décision d'attribution d'une nouvelle aide est subordonnée au bilan préalable des actions d'accompagnement et des actions visant à l'insertion durable des salariés, réalisées dans le cadre d'un contrat aidé antérieur.

OBJECTIFS QUANTITATIFS

Le Département s'engage, pour l'année 2018 et dans la limite des crédits disponibles, à assurer la continuité de la mise en œuvre du CUI signés dans les années antérieures et toujours actifs au 1^{er} janvier 2018, et financés par le Département, pour les bénéficiaires du RSA.

Cet engagement concerne 75 CUI-CAE et 34 CUI-CIE signés les années antérieures et toujours actifs, et représente une dépense prévisionnelle de 287 975 € pour l'année 2018.

Le CUI se décline en deux contrats : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) pour les employeurs du secteur non marchand, et en Contrat Initiative Emploi (CIE) pour les employeurs du secteur marchand.

Le Département s'engage, pour l'année 2018 et dans la limite des crédits disponibles, à assurer la mise en œuvre du CUI pour les bénéficiaires du RSA financés par le Département. Le nombre prévisionnel de contrats concernés pour 2018 correspond à :

- 131 contrats CUI-CAE d'une durée de 9 mois minimum dont prévisionnellement 50 renouvellements et 81 nouveaux contrats ;
- 50 nouveaux contrats CUI-CIE.

MODALITES DE FINANCEMENT ET TAUX D'AIDE APPLICABLE

◆ Le montant de l'aide définie aux articles L. 5134-30 et L. 5134-30-1 du Code du travail pour les Contrats d'Accompagnement à l'Emploi (CAE) est déterminé dans la limite des crédits disponibles comme suit :

- 60 % du montant brut du SMIC par heure travaillée pour les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active dans le cadre des Conventions Annuelles d'Objectifs et de Moyens (CAOM) signées avec les Conseils Départementaux,

La durée hebdomadaire de prise en charge est fixée à 20 heures.

L'aide est accordée aux publics éligibles aux CAE pour les contrats suivants :

- Pour les Contrats à Durée Indéterminée (CDI) en convention initiale, la durée de l'aide est fixée à 24 mois ;
- Pour les Contrats à Durée Déterminée (CDD), la durée de l'aide pour les conventions est de 9 mois (conventions initiales et renouvellements) dans la limite de 24 mois par avenants successifs.

Les renouvellements sont subordonnés aux actions mises en œuvre par les employeurs dans le cadre du parcours emploi compétences.

◆ Le montant de l'aide définie aux articles L. 5134-72 et L. 5134-72-1 du Code du travail pour les Contrats Initiatives Emploi (CIE) est déterminé dans la limite des crédits disponibles comme suit :

- 30 % du montant brut du SMIC par heure travaillée pour les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active dans le cadre des Conventions Annuelles d'Objectifs et de Moyens (CAOM) signées avec les Conseils Départementaux.

La durée hebdomadaire de prise en charge est fixée entre 20 et 35 heures.

L'aide est accordée aux publics éligibles aux CIE pour des Contrats à Durée Indéterminée en convention initiale : la durée de l'aide est fixée à 12 mois.

PRESCRIPTION

Par décision du 29 avril 2016 et conformément à l'article L. 5134-19-2 du Code du travail, le Président du Conseil Départemental délègue à Pôle Emploi les décisions d'attribution de l'aide à l'insertion professionnelle au titre des CUI (CAE et CIE). Cette délégation est également faite aux Missions Locales d'Orléans, de Pithiviers et de Montargis/Gien pour les bénéficiaires du RSA que ces dernières accompagnent dans le cadre des conventions de partenariat 2017-2018 signées entre le Département et chacune de ces structures (conventions relatives à l'accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA par un référent de parcours d'insertion).

PAIEMENT

Par décision de la Commission permanente du 15/12/2017 et conformément à l'article R. 5134-40 du Code du travail, le Président du Conseil Départemental a délégué à l'Agence de services et de paiement (ASP) le paiement de la part départementale de l'aide à l'insertion professionnelle au titre des CUI (CAE et CIE).

Article 2 :

Les autres points de la convention demeurent inchangés.

Fait à Orléans le

Le Préfet de la Région Centre-Val de Loire
et du Loiret

Le Président du Conseil Départemental
du Loiret

Jean-Marc FALCONE

Marc GAUDET

Annexe à la Convention annuelle d'objectifs et de moyens entre le Conseil Départemental du Loiret et de l'Etat (en pdf)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ANNEXE À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE L'ÉTAT ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

FINANCÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE :

LOIRET

(indiquer le nom du département)

POUR L'ANNÉE

2018

(indiquer l'année au format ssaa)

Article L. 5134-19-4 du code du travail
Article L. 5134-110 du code du travail
Article L. 5132-3-1 du code du travail

VOLET 1 DE LA CAOM (CUI EAV)
EMPLOIS D'AVENIR Secteur non Marchand
EMPLOIS D'AVENIR Secteur Marchand
CONTRAT UNIQUE D'INSERTION

Cadre réservé à l'administration

dépt	année	n° ordre	avt renouvellement	avt modification
_ _	_ _	_ _ _ _	_	_



N° 13999*03

ANNEXE À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS
 CONCLUE ENTRE L'ÉTAT ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Applicable du |0| |1| |0| |1| |2| |0| |1| |8| au 31 décembre de la même année. Si date d'échéance antérieure, la préciser : |_|_|_|_|_|_|_|_|

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Département : du LOIRET

Adresse : 15 rue Eugène VIGNAT

Code postal : |4| |5| |9| |4| |5| ☎ |0| |2| |3| |8| |2| |5| |4| |7| |8| |8|

Commune : ORLEANS

N° SIRET : |2| |2| |4| |5| |0| |0| |0| |1| |7| |0| |0| |0| |1| |3|

Nom et qualité de la personne chargée du suivi de la convention : Emilie MAIGNAN

DÉLÉGATION DE PRESCRIPTION

Organisme chargé de la prescription et de la signature des aides à l'insertion professionnelle : _____

Pôle emploi : CENTRE N° SIRET : |1| |3| |0| |0| |0| |5| |4| |8| |1| |1| |1| |9| |8| |3|

Autre organisme : _____

Adresse : _____

OBJECTIFS D'ENTRÉES EN EMPLOIS D'AVENIR

- Nombre total d'entrées prévues en EAV (secteur non marchand) pendant la durée de l'aide à l'insertion professionnelle : |_|_|_|_|_|
 (dont prolongations : |_|_|_|_|_|)
- Dont nombre d'entrées en EAV au taux majoré (|_|_|%) : |_|_|_|_|_| (dont prolongations : |_|_|_|_|_|)
- Nombre total d'entrées prévues en EAV (secteur marchand) pendant la durée de l'aide à l'insertion professionnelle : |_|_|_|_|_|
 (dont prolongations : |_|_|_|_|_|)
- Dont nombre d'entrées en EAV au taux majoré (|_|_|%) : |_|_|_|_|_| (dont prolongations : |_|_|_|_|_|)
- Nombre d'entrées prévues en EAV (secteur non marchand) financés en totalité par le département pendant la durée de l'aide à l'insertion professionnelle : |_|_|_|_|_| (dont prolongations : |_|_|_|_|_|)
- Nombre d'entrées prévues en EAV (secteur marchand) financés en totalité par le département pendant la durée de l'aide à l'insertion professionnelle : |_|_|_|_|_| (dont prolongations : |_|_|_|_|_|)

OBJECTIFS D'ENTRÉES EN CONTRATS UNIQUES D'INSERTION

- Nombre total d'entrées prévues en CUI-CAE (secteur non marchand) pendant la durée de l'aide à l'insertion professionnelle : |1| |3| |1| |1| |1| |1|
 (dont prolongations : |_|_|_|_|_|)
- Dont nombre d'entrées en CUI-CAE (secteur non marchand) au taux majoré (|_|_|%) : |_|_|_|_|_| (dont prolongations : |_|_|_|_|_|)
- Nombre total d'entrées prévues en CUI-CIE (secteur marchand) pendant la durée de l'aide à l'insertion professionnelle : |_|_|_|_|_|
 (dont prolongations : |_|_|_|_|_|)
- Dont nombre d'entrées en CUI-CIE (secteur marchand) au taux majoré (|_|_|%) : |_|_|_|_|_| (dont prolongations : |_|_|_|_|_|)
- Nombre d'entrées prévues en CUI-CAE (secteur non marchand) financés en totalité par le département pendant la durée de l'aide à l'insertion professionnelle : |_|_|_|_|_| (dont prolongations : |_|_|_|_|_|)
- Nombre d'entrées prévues en CUI-CIE (secteur marchand) financés en totalité par le département pendant la durée de l'aide à l'insertion professionnelle : |5| |0| |1| |1| |1| |1| (dont prolongations : |_|_|_|_|_|)

VOLET 2 DE LA CAOM (IAE)
INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



N° 13999*03

ANNEXE À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS
CONCLUE ENTRE L'ÉTAT ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

AIDES ATTRIBUÉES AUX ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION FINANCÉS PAR LE DÉPARTEMENT

Nombre total d'entrées prévues pendant la durée de la convention : salariés

dont ⁽¹⁾ : BRSA

Jeune -26 Seniors ASS AAH TH 50 et + DELD Autres

Montant financier : , € ⁽²⁾

AIDES ATTRIBUÉES AUX STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (HORS ACI)

Entreprises (EI)

Nombre total d'entrées prévues pendant la durée de la convention : salariés

dont ⁽¹⁾ : BRSA

Jeune -26 Seniors ASS AAH TH 50 et + DELD Autres

Montant financier : , € ⁽²⁾

Entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)

Nombre total d'entrées prévues pendant la durée de la convention : salariés

dont ⁽¹⁾ : BRSA

Jeune -26 Seniors ASS AAH TH 50 et + DELD Autres

Montant financier : , € ⁽²⁾

Associations intermédiaires (AI)

Nombre total d'entrées prévues pendant la durée de la convention : salariés

dont ⁽¹⁾ : BRSA

Jeune -26 Seniors ASS AAH TH 50 et + DELD Autres

Montant financier : , € ⁽²⁾

⁽¹⁾ personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

⁽²⁾ Lorsque les objectifs d'entrées portent sur les Brsa en ACI, la participation financière correspond à 88% du montant forfaitaire mentionné au 2° de l'article L. 262-2 du code de l'action sociale et des familles applicable à une personne isolé par mois.

Le signataire représentant l'organe exécutif du département s'engage par la présente convention à :

- réserver le traitement des informations nominatives qui leur seront transmises par l'Agence de services et de paiement aux seules finalités de préparation et de conclusion du CUI ou de l'EAV ;
- mettre en œuvre des mesures de sécurité propres à assurer la confidentialité de ces informations ;
- garantir aux intéressés l'exercice de leurs droits d'accès et de rectification prévus aux articles 39 et 40 de la Loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Fait le : _____

Pour le Conseil Départemental (Signature et cachet)

Fait le : _____

Pour l'Etat (Signature et cachet)

**AVENANT N°3
A LA CONVENTION DE GESTION DE L'AIDE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AUX
EMPLOYEURS DE SALARIES EN CONTRAT UNIQUE D'INSERTION**

Vu la loi n°2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel,

Vu la loi n°2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion,

Vu les articles L. 5134-19-1 et suivants du Code du travail,

Vu le Code rural et de la pêche maritime, et notamment ses articles L. 313-1 et R. 313-13 et suivants relatifs à l'ASP,

Vu le décret n°2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion,

Vu le décret n°2011-511 du 10 mai 2011, portant dispositions relatives aux mandats donnés par les collectivités territoriales et leurs établissements publics en application de l'article L. 1611-7 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n°2011-522 du 13 mai 2011 modifiant la participation mensuelle du Département au financement de l'aide versée à l'employeur au titre des contrats initiative emploi,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu la circulaire DGEFP n°2009-42 du 5 novembre 2009 relative à l'entrée en vigueur du contrat unique d'insertion au 1^{er} janvier 2010,

Vu la délibération n°B04 du Conseil Départemental du Loiret en date du 29/04/2016 relative à la gestion de l'aide du Conseil Départemental aux employeurs de salariés en contrats uniques d'insertion,

Vu la convention de gestion de l'aide aux employeurs de salariés en CUI 2016-2018, entre le Conseil Départemental et l'ASP signée le 14/06/2016,

Vu l'avenant n°2 à la convention de gestion de l'aide du Conseil Départemental aux employeurs de salariés en contrat unique d'insertion,

Vu la délibération n°F02 de l'Assemblée départementale du Conseil Départemental en date du 7 et 8 décembre 2017 relative à l'ouverture des crédits par anticipation à l'adoption budget départemental - budget primitif 2018,

Vu la délibération de l'Assemblée départementale en date du xx/xx/2018 autorisant le Président à signer le présent avenant,

ENTRE :

Le Département du Loiret, représenté par Monsieur Marc GAUDET, Président du Conseil Départemental,

d'une part

ET :

L'Agence de Services et de Paiement (ASP) représenté par son Président Directeur Général, Monsieur Stéphane LE MOING,

d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet de proroger la durée de la prestation réalisée par l'ASP ainsi que de modifier les montants alloués à l'ASP au titre des crédits d'intervention et des frais de gestion pour l'année 2018.

ARTICLE 2 - DISPOSITIONS FINANCIERES

L'article 3 « dispositions financières » est complété comme suit :

Le montant de la participation financière maximale du Conseil Départemental est fixé à 789 649,43 € dont 783 972,65 € au titre des crédits d'intervention pour l'année 2018 répartis comme suit :

- 590 220,91 € pour les contrats CUI – CAE,
- 193 751,74 € pour les contrats CUI – CIE.

Les montants se substituant à ceux figurant dans l'avenant n°2.

L'article 3.2 « frais de gestion » est complété comme suit :

Les frais de gestion de l'ASP sont fixés au 1^{er} janvier 2018 à :

- 11,55 € par convention initiale créée,
- 3,13 € par mois pour le suivi et le paiement d'un dossier,
- 6,80 € à la création d'un avenant de renouvellement.

Le montant total des frais de gestion¹ est calculé de manière prévisionnelle et estimé à 5 676,78 € pour 2018.

ARTICLE 3 - DUREE DE LA CONVENTION

Le présent avenant proroge la durée de la convention initiale pour prendre en charge les dossiers signés entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018.

L'article 7 de la convention initiale est complété comme suit :

¹ Les frais de gestion sont constitués par la facturation des créations de dossiers signés en 2018 et par la facturation des suivis des dossiers créés lors des années antérieures.

L'ASP étant chargée de l'émission des ordres de recouvrer, de leur recouvrement amiable et forcé et de leur apurement selon les règles fixées par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, seuls les engagements financiers inhérents aux nouveaux dossiers s'arrêteront au 31/12/2018.

ARTICLE 4 – AUTRES DISPOSITIONS

Toutes les autres clauses de la convention initiale demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant. Ces dernières prévalent en cas de divergence.

Fait en trois exemplaires originaux,
A Orléans, le

<p>Pour le Président et par délégation, La Vice-Présidente, Présidente de la Commission du Logement et de l'Insertion,</p> <p>Viviane JEHANNET</p>	<p>Pour l'ASP, le Président directeur général, et par délégation, Le Directeur régional Centre</p> <p>Michel BERRE</p>
--	--

B 06 - Le Département soutient la citoyenneté et la cohésion sociale sur les territoires

Article 1 : Le rapport et son annexe sont adoptés avec 40 voix pour.

Article 2 : Il est décidé d'attribuer, au titre des crédits de subventions RSA, Personnes en difficultés et Logement pour l'année 2018, les subventions suivantes :

Thème / sous-thème	Structure	Intitulé de l'action	Objectifs 2018 retenus	Subvention 2018 décidée
RSA	ESPACE	Accompagnement social et/ou professionnel des bénéficiaires du RSA	Avis favorable pour l'accueil et le suivi de 70 bénéficiaires du RSA, comprenant la réalisation d'au moins 2 558 heures d'accompagnement (36h30 en moyenne par personne), hors accueil et secrétariat.	114 000 €
	FAP Gien	Accompagnement personnalisé vers une réinsertion sociale et/ou professionnelle et maintien dans l'emploi (Gien-Giennois)	Avis favorable. Accueil et suivi de 50 bénéficiaires du RSA, comprenant la réalisation de 700 heures d'accompagnement individuel et 300 heures d'accompagnement collectif.	37 098 €
	FAP Montargis	Accompagnement personnalisé vers une réinsertion sociale et/ou professionnelle et maintien dans l'emploi (Montargis-Montargois)	Avis favorable. Accueil et suivi de 100 bénéficiaires du RSA, comprenant la réalisation de 1 800 heures d'accompagnement individuel et 900 heures d'accompagnement collectif.	136 319 €
Personnes en difficultés	Croix Rouge Française	Carré rouge mobile - Subvention de fonctionnement (zones rurales de l'Est du Département)	Avis favorable pour accorder une subvention de fonctionnement de 6 000 € en 2018.	6 000 €
Logement	UDAF Du Loiret	Aide à la médiation locative (secteur de Pithiviers et son arrondissement)	Avis favorable pour un montant de 2 460 € correspondant à un conventionnement pour 5 logements en sous-location en 2018.	2 460 €

Article 3 : Les dépenses liées seront imputées sur le budget départemental 2018, de la manière suivante :

Thème de la demande de subvention	Clé d'imputation	Chapitre	Nature	Fonction	Action	Montant décidé
RSA	D21332	017	6574	564	B0301401	287 417 €
Personnes en difficultés	D02488	65	6574	58	B0301401	6 000 €
Logement	D23322	65	6556	58	B0301403	2 460 €

Article 4 : Monsieur le Président du Conseil Départemental est autorisé à signer les conventions correspondantes aux décisions dans le cadre de la présente délibération, sur la base des modèles de conventions types adoptées par le Conseil Général lors de sa Session du 9 au 12 décembre 2008 (délibération n°C02).

COMMISSION DE L'ENFANCE, DES PERSONNES AGEES ET DU HANDICAP

C 01 - Le Département poursuit son soutien aux personnes âgées dans le cadre d'une solidarité responsable (politique B01)

Article 1 : Le rapport, son annexe et son amendement sont adoptés avec 39 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

Article 2 : Il est décidé de ratifier au budget primitif 2018 les crédits conformément à l'annexe budgétaire jointe à la présente délibération.

Article 3 : Il est décidé d'attribuer les subventions de fonctionnement au titre de l'année 2018, selon la répartition suivante :

CLIC	Subvention 2018	1 ^{er} acompte (50 %)
CLIC AGE CLIC	30 536,02 €	15 268,01 €
CLIC ENTRAIDE UNION	20 632,50 €	10 316,25 €
CLIC NORD LOIRET	28 512,47 €	14 256,23 €
CLIC RELAIS ENTOUR'AGE	20 447,73 €	10 223,87 €
CLIC VAL D'OR	26 202,15 €	13 101,08 €
ORPADAM CLIC	30 839,14 €	15 419,57 €
CLIC ORLEANS VAL DE LOIRE	47 700,00 €	23 850,00 €
CLIC DU BEAUNOIS	4 950,00 €	2 475,00 €
TOTAL	209 820,01 €	104 910,01 €

Le 1^{er} acompte, correspondant à 50 % du montant global, sera versé à la signature de la convention de partenariat et de son avenant financier (modèles en annexe).

La dépense de 209 820,01 € sera imputée sur le chapitre 65, la nature 6574, l'action B0102101 du budget départemental 2018.

B01 - FACILITER AUTONOMIE DES PERSONNES AGEES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	Investissement	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		126 423,58	187 320,00	203 600,00	-50,91 %		89 940,00						
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUT		54 405 600,55	56 599 280,00	59 284 179,00	-3,93 %		56 952 730,00						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									40 626,00	11 000,00	4 000,00	-63,64 %	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles							143 000,00	950 551,00	1 876 874,00	1 589 929,00	-15,29 %	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								797 108,95	1 650 000,00	1 617 000,00	2 150 000,00	32,96 %	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		13 691 293,18	13 898 250,00	13 819 193,00	-1,11 %		13 665 575,00						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		14 932,96	10 000,00	35 352,00	-71,71 %		10 000,00						
		Dépenses réelles	68 238 250,27	70 694 850,00	73 342 324,00	-3,56 %		70 728 245,00		980 734,95	3 504 874,00	3 743 929,00	6,82 %	
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUT		24 333 961,47	24 924 139,00	23 975 466,00	-6,57 %		22 400 000,00						
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES	Recettes réelles	7 363 594,97	7 914 203,00	8 021 170,00	3,58 %		8 308 100,00						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		125 944,29											
		Recettes réelles	31 823 500,73	32 838 342,00	31 996 636,00	-4,03 %		30 708 100,00						

B01 - FACILITER AUTONOMIE DES PERSONNES AGEES

B0101101 PA- APA EN ETABLISSEMENT

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUT	Dépenses réelles	25 565 036,23	26 345 000,00	26 677 202,00	26 888 400,00	0,79 %
		Dépenses réelles		26 345 000,00	26 677 202,00	26 888 400,00	0,79 %
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUT	Recettes réelles	9 198 322,85	10 111 656,00	9 840 074,00	8 500 000,00	-13,62 %
		Recettes réelles		10 111 656,00	9 840 074,00	8 500 000,00	-13,62 %

203

B0101102 PA-AIDE SOCIALE HEBERGEMENT EN ETS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	12 974 638,75	13 544 250,00	13 265 193,00	13 425 575,00	1,21 %
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dépenses réelles	14 932,96	10 000,00	35 352,00	10 000,00	-71,71 %
		Dépenses réelles		13 554 250,00	13 300 545,00	13 435 575,00	1,02 %
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES	Recettes réelles	7 363 594,97	7 914 203,00	8 021 170,00	8 308 100,00	3,58 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	125 944,29				
		Recettes réelles		7 914 203,00	8 021 170,00	8 308 100,00	3,58 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

B0101103 | **HEBERGEMENT EN ACCUEIL FAMILIAL**

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	54 865,47	60 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00 %
		Dépenses réelles		60 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00 %

B0101104 | **ESTIMATION DES BESOINS**

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

204

Chapitre	Libellé	D/R

B0101105 | **PA- FINANCEMENT TRAVAUX EHPAD**

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		CA 2016	BP 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		26 293,20	90 500,00	97 500,00	97 500,00					-100,00 %
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Dépenses réelles						15 000,00		4 000,00	-63,64 %
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE							934 801,00	1 870 374,00	1 589 929,00	-14,99 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							1 650 000,00	1 617 000,00	2 150 000,00	32,96 %
		Dépenses réelles		90 500,00	97 500,00	97 500,00		2 599 801,00	3 498 374,00	3 743 929,00	7,02 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

B0101106 PA-FORMATION ACCUEILLANTS FAMILIAUX

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	4 270,00	4 270,00	4 270,00	4 270,00	63,93 %
		Dépenses réelles		4 270,00	4 270,00	7 000,00	63,93 %

B0101201 GARANTIR QUALITE ACCUEIL

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

N°5

Chapitre	Libellé	D/R

B0101202 ASSURER LE CONTROLE FINANCIER

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

B0101203 SUIVI ET CONTROLE EN ACCUEIL FAMILIAL

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

B0102101 | PA-FINANCEMENT DES CLICS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUT	Dépenses réelles	0,00				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	636 213,96	250 000,00	480 000,00	200 000,00	-58,33 %
		Dépenses réelles		250 000,00	480 000,00	200 000,00	-58,33 %

B0102102 | PA- APA A DOMICILE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUT	Dépenses réelles	28 390 482,72	30 251 950,00	31 402 647,00	29 362 000,00	-6,50 %
		Dépenses réelles		30 251 950,00	31 402 647,00	29 362 000,00	-6,50 %
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUT	Recettes réelles	13 924 746,09	14 812 483,00	12 933 392,00	13 200 000,00	2,06 %
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES	Recettes réelles					
		Recettes réelles		14 812 483,00	12 933 392,00	13 200 000,00	2,06 %

B0102103 | PA- AIDE MENAGERE SOCIALE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	57 234,69	55 550,00	64 830,00	55 940,00	-13,71 %
		Dépenses réelles		55 550,00	64 830,00	55 940,00	-13,71 %

B0102104 | GESTION APA ET PSD

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

207

Chapitre	Libellé	D/R

B0102105 | PA-TELEALARME AMCS ET APA EXTRA LEGALE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUT	Dépenses réelles	2 325,60	2 330,00	2 330,00	2 330,00	0,00 %
		Dépenses réelles		2 330,00	2 330,00	2 330,00	0,00 %

B0102106 ACCOMPAGNER LES PERSONNES DEPENDANTES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	1 575,00	24 000,00	24 000,00	10 000,00	-58,33 %
		Dépenses réelles		24 000,00	24 000,00	10 000,00	-58,33 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	0,00				
		Recettes réelles					

B0102107 PA-CONFERENCE FINANCEURS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUT	Dépenses réelles	447 756,00		1 202 000,00	700 000,00	-41,76 %
		Dépenses réelles			1 202 000,00	700 000,00	-41,76 %
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUT	Recettes réelles	1 210 892,53		1 202 000,00	700 000,00	-41,76 %
		Recettes réelles			1 202 000,00	700 000,00	-41,76 %

B0102201 GARANTIR LA QUALITE DES SERVICES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

B0102202 | ASSURER LE CONTROLE FINANCIER

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

B0102301 | SIGNALEMENTS DE MAL TRAITANCE

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

209

B0102302 | MESURE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

B0102303 | INTERVENTIONS EN CAS D'ISOLEMENT SOCIAL

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

B0103101 CONFORTER LES DISPOSITIFS TERRITORIAUX

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

B0103102 ANIMER LE RESEAU DU MAINTIEN A DOMICILE

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

210

B0103103 ANIMER GESTIONNAIRES D'ETABLISSEMENTS

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

B0103104 PA- COLIS PERSONNES AGEES EN ETS

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE
Dépenses Investissement

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Voté 2017
			BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	37 000,00	37 000,00	37 000,00	0,00 %
		Dépenses réelles	37 000,00	37 000,00	37 000,00	0,00 %
			38 625,69			

B0104101 | INSTALLATION DE MAISONS MEDICALES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

B0104102 | DEMOG.MEDICALE-AIDE INSTALL MAISON SANTE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
		Dépenses réelles		15 750,00	6 500,00		-100,00 %

B0104103 | DEMOG.MEDICALE-SUB INSTALL MEDECINS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
		Dépenses réelles		20 000,00	20 000,00		-100,00 %

Direction de l'autonomie

CONVENTION DE PARTENARIAT 2018

Relative au fonctionnement du Centre local d'information et de coordination
XXXXX

Vu le Code de l'action sociale et des familles,

Vu la Loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie,

Vu la Loi 2004-809 du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales et notamment son article 56,

Vu la convention relative à la poursuite d'activité du Centre local d'information et de coordination (CLIC) en date du 1^{er} janvier 2005,

Vu la délibération n° Cxx de la Session du Conseil départemental en date du 28 au 30 mars 2018 relative à la poursuite, par le Département, du soutien aux personnes âgées dans le cadre d'une solidarité responsable,

Entre d'une part,

Le Département du Loiret, représenté par Monsieur Marc GAUDET, Président du Conseil départemental, agissant au nom et pour le compte du Département du Loiret, dûment habilité par délibération de la Session du Conseil départemental du Loiret en date du 28 au 30 mars 2018,

ci-après dénommé « le Département »,

Et d'autre part :

L'organisme désigné ci-après :

- Raison sociale : CLIC xxxx
- Forme juridique : xxxx
- Adresse : xxxx
- Représenté par : xxx
- Qualité : xxxx

Ci-après dénommé « le CLIC »,

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet :

- de définir les missions confiées au CLIC,
- de définir les relations et engagements respectifs des parties dans la réalisation des missions confiées au CLIC,
- de préciser les modalités de fonctionnement du CLIC.

Chaque partie s'engage à appliquer cette convention dans le respect mutuel de chacune.

ARTICLE 2 : PUBLIC ET TERRITOIRE CONCERNES

Les CLIC assument pour le compte et sous la responsabilité du Conseil départemental les missions d'accueil, d'information et d'orientation auprès des personnes âgées de plus de 60 ans des territoires couverts par le CLIC, et en partenariat avec les différents professionnels opérant sur ce secteur.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DU CLIC

Le CLIC s'engage à remplir ses missions aux conditions définies par la présente convention :

a. Les Missions : actions individuelles

Le Centre local d'information et de coordination (CLIC) assure, à titre gratuit et de manière
Le Centre local d'information et de coordination (CLIC) est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, de conseil et de soutien aux familles et assure, à titre gratuit et de manière personnalisée et confidentielle l'accompagnement et le soutien de toutes personnes âgées de 60 ans et plus, quel que soit son statut et sa problématique, en :

- Accueillant et informant sur les dispositifs et procédures existants : aide à la compréhension, ouverture des droits, aide aux démarches administratives, dématérialisées notamment
- Réalisant une primo-évaluation permettant d'identifier les attentes, d'adapter la réponse aux besoins et d'orienter vers l'interlocuteur adéquat
- Aidant à la complétude et la constitution de dossiers, y compris les dossiers d'Allocation personnalisée d'autonomie (APA),
- Coordonnant les acteurs pour les personnes relevant des GIR 5/6
- Participant aux réunions de synthèse, en tant qu'« expert du territoire », avec un apport de conseil et une vision « tridimensionnelle »
- Animant le réseau de professionnels en tant que ressource du territoire dans le domaine gérontologique

L'ensemble de ces missions se réalise par le biais d'un accueil physique au sein de la structure ou sur des lieux de permanence, sur rendez-vous, et sur des plages horaires adaptées à la population de 60 ans et plus domiciliée sur le territoire concerné.

1. L'articulation avec les partenaires

a. Les échanges d'informations

Dans le respect de la déontologie professionnelle et de l'information des usagers et de leur famille, les CLIC échangeront les renseignements nécessaires pour assurer la prise en charge des personnes avec tout partenaire intervenant dans le champ social. Ceci dans l'intérêt de l'utilisateur et afin d'optimiser la réponse qui peut lui être apportée.

b. Les services du Département

Les services du Département, partenaires des CLIC pourront orienter les demandes ou saisir le CLIC de toute situation concernant une personne sollicitant une aide relevant de leur mission.

2. Obligations diverses

Le CLIC s'engage :

- A faire mention du logo du Département sur tout support de communication y compris ceux destinés aux bénéficiaires de l'action, et dans tous supports avec les médias
- A notifier sans délai à l'administration départementale toute modification intervenant dans ses statuts, dans ses instances dirigeantes et dans le personnel
- A fournir, chaque année son budget prévisionnel permettant une lecture précise de son activité liée au CLIC
- A transmettre un rapport annuel d'activité détaillé
- A communiquer toutes les pièces justificatives demandées par le Département

ARTICLE 4 : LES ENGAGEMENTS DU DEPARTEMENT

1. Le financement

Le Département du Loiret attribue au CLIC une subvention pour le financement des missions définies à l'article 2.

Cette subvention sera fixée par voie d'avenant annuel faisant expressément référence à la présente convention.

2. Coordination et évaluation du dispositif

Le suivi du dispositif CLIC et l'évaluation de l'activité sont assurés par le Département.

ARTICLE 5 : VALIDITE, DENONCIATION ET RESILIATION DE LA CONVENTION

La présente convention s'applique à compter du 1^{er} janvier 2018.

Elle pourra être résiliée de plein droit et sans indemnité par une partie en cas de non respect de ses engagements par l'autre partie à l'expiration d'un préavis de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception, valant mise en demeure restée sans effet.

Lors de l'arrêt des effets de la présente convention, une clôture des comptes sera réalisée pour arrêter les sommes dues par le Département et les éventuels trop perçus par le CLIC.

ARTICLE 6 : REGLEMENT DES LITIGES

En cas de litiges relatifs à l'exécution ou à l'interprétation de la présente convention, les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable, avant de recourir, en cas de désaccord persistant, à la juridiction compétente.

Fait en trois exemplaires originaux,

A Orléans, le

Pour le CLIC,

xxxxxxx

Pour le Président et par délégation,

Alexandrine LECLERC,
3^{ème} Vice-Présidente
Présidente de la Commission de l'enfance,
des personnes âgées et du handicap

Direction de l'autonomie

**Avenant financier 2018
à la convention de partenariat relative au fonctionnement du**

**Centre local d'information et de coordination
XXXXXXXX**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la Loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et ses textes d'application,

Vu la Loi n°2003-709 du 1^{er} août 2003, relative au mécénat, aux associations et aux fondations,

Vu le Code de l'action sociale et des familles,

Vu la Loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie,

Vu la Loi 2004-809 du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales et notamment son article 56,

Vu la convention relative à la poursuite d'activité du Centre local d'information et de coordination (CLIC) en date du 1^{er} janvier 2005,

Vu la délibération n° Cxx de la Session du Conseil départemental en date du 28 au 30 mars 2018 relative à la poursuite, par le Département, du soutien aux personnes âgées dans le cadre d'une solidarité responsable,

Entre d'une part :

Entre d'une part,

Le Département du Loiret, représenté par Monsieur Marc GAUDET, Président du Conseil départemental, agissant au nom et pour le compte du Département du Loiret, dûment habilité par délibération de la Session du Conseil départemental du Loiret en date du 28 au 30 mars 2018,

ci-après dénommé « le Département »,

Et d'autre part :

L'organisme désigné ci-après :

- Raison sociale : CLIC xxxx
- Forme juridique : xxxx
- Adresse : xxxx
- Représenté par : xxx
- Qualité : xxxx

Ci-après dénommé « le CLIC »,

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet de déterminer les engagements réciproques des parties dans le cadre de l'allocation au Centre local d'information et de coordination, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, d'une subvention de fonctionnement en vue d'assurer des fonctions d'accueil, d'information et d'orientation auprès des personnes âgées de plus de 60 ans des territoires couverts par le CLIC.

ARTICLE 2 : LES ENGAGEMENTS RECIPROQUES DE CHACUNE DES PARTIES

2.1 Dispositions financières :

Le Département attribue à l'organisme une subvention de xxxx € versée au 1/12^{ème}.

Un 1^{er} acompte de 50 % sera versé dès signature de la convention et du présent avenant financier.

Cette subvention sera versée par mandat administratif sur le compte du bénéficiaire n°xxxx

2.2 Les modalités de contrôle de l'utilisation de la dotation par le Département :

Le Département est chargé de vérifier la bonne exécution des termes de la présente convention par l'organisme.

Conformément à l'article L1611-4 du Code général des collectivités territoriales, le Département se réserve le droit de contrôler l'organisme bénéficiaire de la dotation.

Dans ce cadre, il veillera à la bonne exécution de l'action conduite par le bénéficiaire et pourra effectuer les contrôles nécessaires, sur pièce et sur place (visant notamment à vérifier l'exactitude des comptes rendus financiers transmis).

Dans le cas où l'organisme ne remplirait pas la totalité des actions prévues dans la convention et dans le cas où il ne respecterait pas les conditions d'utilisation de la dotation, celle-ci sera reversée au Département au prorata de l'action réalisée et des moyens mobilisés.

2.3 Evaluation et contrôle :

L'organisme s'engage à donner libre accès au Département à toutes les pièces qu'il juge nécessaires au contrôle de la bonne utilisation de la dotation.

Il s'engage à communiquer au Département :

- pour le 30 juin 2019 : le bilan financier, le compte de résultat et le rapport d'activité de l'organisme pour l'année 2018.

L'organisme est également tenu de fournir au Département tous documents contribuant à faire connaître son résultat d'activité.

Fait en trois exemplaires originaux,

A Orléans, le

Pour le CLIC,

xxxxx

Pour le Président et par délégation,

Alexandrine LECLERC,
3^{ème} Vice-Présidente
Présidente de la Commission de l'enfance,
des personnes âgées et du handicap

C 02 - Le Département poursuit son soutien aux personnes en situation de handicap dans le cadre d'une solidarité responsable (politique B02)

Article 1 : Le rapport et son annexe sont adoptés avec 40 voix pour et 1 abstention.

Article 2 : Il est décidé de ratifier au budget primitif 2018 les crédits conformément à l'annexe budgétaire jointe à la présente délibération.

B02 - PERSONNES HANDICAPEES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA - 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	Investissement	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		83 248,85	38 070,00	87 324,00	3112,98 %			2 805 700,00					
012	CHARGES DE PERSONNEL		0,00	1 000,00	1 000,00	-100,00 %								
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles									13 000,00			-100,00 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		80 115 530,36	80 011 650,00	83 221 188,00	2,84 %			85 587 826,00					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		175 310,12	23 400,00	72 625,00	-90,36 %			7 000,00					
		Dépenses réelles	80 374 089,33	80 074 120,00	83 382 137,00	6,02 %			88 400 526,00		13 000,00			-100,00 %
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		6 828 175,26	6 883 094,00	6 539 005,00	1,86 %			6 660 597,00					
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES	Recettes réelles	12 208 611,58	12 149 900,00	14 263 730,00	2,92 %			14 680 500,00					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		313 132,52	200 000,00	165 000,00	0,00 %			165 000,00					
		Recettes réelles	19 349 919,36	19 232 994,00	20 967 735,00	2,57 %			21 506 097,00					

B02 - PERSONNES HANDICAPEES

B0201101 | PH-ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE LA MDPH

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		21 524,76	23 800,00	46 654,00	67 900,00	45,54 %
012	CHARGES DE PERSONNEL	Dépenses réelles	0,00	1 000,00	1 000,00		-100,00 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		514 919,57	613 835,00	616 994,00	738 586,00	19,71 %
		Dépenses réelles		638 635,00	664 648,00	806 486,00	21,34 %
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	Recettes réelles	1 940 011,26	1 994 930,00	2 024 005,00	2 145 597,00	6,01 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		0,00				
		Recettes réelles		1 994 930,00	2 024 005,00	2 145 597,00	6,01 %

222

B0202101 | PH-PCH EN ETABLISSEMENT

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	408 358,02	392 700,00	426 500,00	462 000,00	8,32 %
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		136,80				
		Dépenses réelles		392 700,00	426 500,00	462 000,00	8,32 %
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES	Recettes réelles	23 795,77	25 000,00	26 100,00	26 100,00	0,00 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		0,00				
		Recettes réelles		25 000,00	26 100,00	26 100,00	0,00 %

B0202102 | PH-AIDE SOCIALE A L'HEBERGEMENT

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	67 372 988,02	67 374 800,00	70 285 253,00	72 118 900,00	2,61 %
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		10 432,27	11 000,00	10 150,00	6 000,00	-40,89 %
		Dépenses réelles		67 385 800,00	70 295 403,00	72 124 900,00	2,60 %
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES	Recettes réelles	12 119 396,56	12 064 900,00	14 165 400,00	14 619 400,00	3,20 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		312 471,98	200 000,00	165 000,00	165 000,00	0,00 %
		Recettes réelles		12 264 900,00	14 330 400,00	14 784 400,00	3,17 %

223

B0202103 | EVALUER L'OFFRE ET LA DEMANDE DE PLACES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R

B0202104 | ACCOMPAGNER LA CREATION DES ETS ACCUEIL

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

B0202105 | PH-FORMATION ACCUEILLANTS FAMILIAUX

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		4 270,00	4 270,00	4 270,00	4 270,00	63.93 %
	Dépenses réelles			4 270,00	4 270,00	7 000,00	63.93 %

B0202201 | GARANTIR LA QUALITE DE L'ACCUEIL

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

224

Chapitre	Libellé	D/R

B0202202 | ASSURER LE CONTROLE FINANCIER

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

B0203101 | PH-ALLOCATIONS PCH ET ACTP A DOMICILE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	11 796 824,75	11 604 040,00	11 870 001,00	12 245 900,00	3,17 %
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		164 741,05	12 400,00	62 475,00	1 000,00	-98,40 %
		Dépenses réelles		11 616 440,00	11 932 476,00	12 246 900,00	2,64 %
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		4 888 164,00	4 888 164,00	4 515 000,00	4 515 000,00	0,00 %
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES	Recettes réelles	65 419,25	60 000,00	72 230,00	35 000,00	-51,54 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		660,54				
		Recettes réelles		4 948 164,00	4 587 230,00	4 550 000,00	-0,81 %

225

B0203102 | PH-AIDE MENAGERE SOCIALE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	57 454,09	10 000,00	36 400,00	30 800,00	-15,38 %
		Dépenses réelles		10 000,00	36 400,00	30 800,00	-15,38 %

B0203103 | PARTICIPATION AU FONDS DE COMPENSATION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

B0203104 PH-INSERTION PROFESSIONNELLE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	0,00				
		Dépenses réelles					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	0,00				
		Recettes réelles					

B0203105 ACCOMPAGNER LA MISE EN OEUVRE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R

B0203106 PH - TRANSPORT SCOLAIRE DES ELEVES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles					
		Dépenses réelles					
						2 700 000,00	
						2 700 000,00	

B0203201 ACCUEILLIR INFORMER SUR LES DISPOSITIFS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

B0204101 PH-SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Depenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			Investissement			% Projet BP 2018 sur Voté 2017	
			BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	CA 2016	BP 2017	Voté 2017		Projet BP- 2018
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Depenses réelles								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Depenses réelles	26 275,00	22 440,00	22 440,00	22 440,00		0,00 %		
		Depenses réelles	26 275,00	22 440,00	22 440,00		13 000,00	0,00 %		-100,00 %

227

B0204102 ANIMER LE MAINTIEN A DOMICILE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

B0204103 ANIMER LE RESEAU DES GESTIONNAIRES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

C 03 - Le Département assure avec responsabilité sa politique Enfance Famille (politique B04)

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 41 voix pour.

Article 2 : Dans le cadre du vote du budget 2018, il est décidé de ratifier au titre de la politique B04 - Le Département assure avec responsabilité sa politique Enfance Famille - et conformément à l'annexe budgétaire jointe, les crédits suivants :

Un budget en fonctionnement :

- en crédits de paiement de 45 041 975 €,
- en recettes de 1 850 800 €.

Un budget en investissement :

- en crédits de paiement de 98 000 €,
- en autorisation de programme de 8 000 €.

Article 3 : Il est décidé d'approuver le budget 2018 de la Maison de l'Enfance d'Orléans qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 4 636 100 € (en annexe) et d'arrêter la subvention d'équilibre du Département à 4 636 100 €.

B04 - PROTÉGER L'ENFANCE DE LA FAMILLE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	8 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	Investissement	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017	
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017										Projet BP- 2018
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		8 011 730,26	8 092 327,00	7 951 555,00	-3,07 %									
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE										50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00 %	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES														
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	31 025 070,38	30 541 721,00	35 584 360,00	4,92 %						28 000,00	48 000,00	-62,88 %	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		8 870,92	2 500,00	4 534,00	-88,97 %									
68	DOTAT.AMORTISSEMENTS & PROVISIONS		0,00												
		Dépenses réelles	39 045 671,56	38 636 548,00	43 540 449,00	3,45 %							28 000,00	98 000,00	-45,34 %
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		0,00												
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		43 750,00	20 000,00	294 500,00	188,62 %									
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES	Recettes réelles	690 101,81	967 500,00	1 060 537,00	-6,18 %									
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		10 939,13	10 000,00	37 482,00	-84,53 %									
78	REPRISES SUR AMORTISS.&PROVISIONS			1 235 000,00	1 235 000,00	-100,00 %									
		Recettes réelles	744 790,94	2 232 500,00	2 627 519,00	-29,56 %									

B04 - PROTEGER L'ENFANCE DE LA FAMILLE

B0401101 FINANCEMENT CONTROLE CENTRE PLANIFICATION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	747 999,91	748 000,00	748 000,00	754 000,00	0,80 %
		Dépenses réelles		748 000,00	748 000,00	754 000,00	0,80 %

B0401102 SUIVI D'ACTIVITES DES CPEF

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

B0401103 SUIVI DOMICILE DES SAGES FEMMES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

B0401104 SUIVI ACTIONS PILOTEES DES SAGES FEMMES		
Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

B0401105 SUIVI EXPLOITATION AVIS DE GROSSESSE		
Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

231

B0401201 CONTROLE DES CENTRES EDUCATION FAMILIALE		
Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

B0401202 SUIVI D'ACTIVITES DES CPEF		
Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

B0401203 | SUIVI A DOMICILE DES SAGES FEMMES

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

B0401204 | SUIVI DES ACTIONS COLLECTIVES PILOTEES

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

232

B0401205 | SUIVI EXPLOITATION AVIS DE GROSSESSE

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

B0401301 | CONVENTIONNEMENT ORS

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE
Dépenses Investissement

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Voté 2017
			BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	33 127,00	32 505,00	35 869,00	10,35 %
		Dépenses réelles	33 127,00	32 505,00	35 869,00	10,35 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

B0401302 | PMI-CONSULTATION DE NOURRISSONS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	8 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018				Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		25 611,12	25 750,00	26 750,00	26 750,00	0,00 %					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles										
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR				28,00		-100,00 %	2 172,24				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		6 611,56	300,00	734,00		-100,00 %					
		Dépenses réelles		26 050,00	27 512,00	26 750,00	-2,77 %		8 000,00	8 000,00	8 000,00	0,00 %
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES	Recettes réelles	3 19 165,07	300 000,00	400 000,00	350 000,00	-12,50 %					
		Recettes réelles		300 000,00	400 000,00	350 000,00	-12,50 %					

N 33

B0401303 | SUIVI DES VISITES A DOMICILE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

B0401304 | BILANS EN ECOLES MATERNELLES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

B0401305 | LIEUX D'ACCUEIL PARENTS/ENFANTS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

B0401306 | PMI-ANIMATIONS PROMOTION DE LA SANTE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

234

B0401401 | FORMATION ET AGREMENT ASS MAT/STRUCTURES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Dépenses Investissement

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	38 178,96	33 100,00	34 600,00	13 000,00	-62,43 %
		Dépenses réelles		33 100,00	34 600,00	13 000,00	-62,43 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	0,00		3 700,00		-100,00 %
		Recettes réelles			3 700,00		-100,00 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

B0401402 FINANCEMENT RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	120 594,33				
		Dépenses réelles					

B0401501 FINANCEMENT PREVENTION SPECIALISEE

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	829 664,72				
		Dépenses réelles					

B0401502 ACTIONS DE POLITIQUE DEPARTEMENTALE

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

B0402101 FINANCEMENT LIEUX ACCUEIL PARENT/ENFANT

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017	Investissement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017
			BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018		BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		72 100,00	72 100,00	68 000,00	-5,69 %				
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		582 926,00	580 311,00	510 000,00	-12,12 %			50 000,00	50 000,00
		Dépenses réelles	655 026,00	652 411,00	578 000,00	-11,41 %			50 000,00	50 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	600,00							
		Recettes réelles								

236

B0402201 PARTICIPATION AUX VEILLES EDUCATIVES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R

B0402301 PARTICIPATION OBLIGATOIRE CAMSP

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017
			BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	296 850,00	297 343,00	299 750,00	0,81 %
		Dépenses réelles	296 850,00	297 343,00	299 750,00	0,81 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

B0402401 TISF

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	1 109 017,85	1 119 400,00	1 084 400,00	1 148 400,00	5,90 %
		Dépenses réelles		1 119 400,00	1 084 400,00	1 148 400,00	5,90 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	0,00		646,00		-100,00 %
		Recettes réelles			646,00		-100,00 %

B0402402 MESURES AEP

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	1 104 256,96	1 159 000,00	1 132 000,00	1 141 056,00	0,80 %
		Dépenses réelles		1 159 000,00	1 132 000,00	1 141 056,00	0,80 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

B0402403 AIDES FINANCIERES ALLOCATION TEMPORAIRE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	727 163,68	760 000,00	760 053,00	760 000,00	-0,01 %
		Dépenses réelles		760 000,00	760 053,00	760 000,00	-0,01 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	8 037,88		565,00		-100,00 %
		Recettes réelles			565,00		-100,00 %

B0402404 ACTIONS EDUCATIVES BUDGETAIRES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

B0402405 MESURES D'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

B0402406 SUIVI PARENTS QUI ADOPTENT ENF.ETRANGER

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

B0402407 INTERPRETARIAT

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	9 535,40	8 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00 %
		Dépenses réelles		8 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00 %

N 39

B0403101 PART DISPOSITIF NAT. INFORM.PREOCCUPANTE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	22 809,13	23 334,00	23 334,00	23 334,00	0,00 %
		Dépenses réelles		23 334,00	23 334,00	23 334,00	0,00 %

B0403102 EVALUATION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

B0403103 SIGNALEMENT AUX AUTORITES JUDICIAIRES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

240

B0403201 FINANCEMENT MAISON DE L'ENFANCE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Dépenses Investissement

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016		BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
						Voté 2017						Voté 2017			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles													
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	4 139 385,19		4 429 160,00	4 609 725,00		4 621 700,00	0,26 %						
		Dépenses réelles			4 429 160,00	4 609 725,00		4 621 700,00	0,26 %					20 000,00	-6,10 %
														20 000,00	-6,10 %

B0403202 REMUNERATION ACCUEIL CHEZ ASS.FAMILIALE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
		Recettes réelles					

B0403203 ACCUEIL FAMILIAL-PRISE EN CHARGE ENFANTS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		64 263,08	66 540,00	78 079,00	72 000,00	-7,79 %
		Dépenses réelles		195 540,00	241 409,00	229 940,00	-4,75 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	472,60		413,00		-100,00 %
		Recettes réelles			413,00		-100,00 %

B0403204 ACCUEIL AU SEIN DES STRUCTURES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		4 75 635,01	335 500,00	335 010,00	300 000,00	-10,45 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	21 051 492,24	21 347 761,00	23 415 630,00	22 750 000,00	-2,84 %
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 759,36	2 200,00	2 200,00		-100,00 %
68	DOTAT AMORTISSEMENTS & PROVISIONS		0,00				
		Dépenses réelles		21 685 461,00	23 752 840,00	23 050 000,00	-2,96 %
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES		366 186,74	665 000,00	640 000,00	640 000,00	0,00 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	200,00	10 000,00	29 487,00	5 000,00	-83,04 %
78	REPRISES SUR AMORTISS.&PROVISIONS			1 235 000,00	1 235 000,00		-100,00 %
		Recettes réelles		1 910 000,00	1 904 487,00	645 000,00	-66,13 %

B0403205 AIDE ACCOMPAGNEMENT MINEURS CONFIES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		425 213,13	444 000,00	248 000,00	20 800,00	-91,61 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	228 590,84	199 000,00	234 000,00	234 000,00	0,00 %
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		500,00		1 600,00	500,00	-68,75 %
		Dépenses réelles		643 000,00	483 600,00	255 300,00	-47,21 %
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES	Recettes réelles	4 750,00	2 500,00	7 500,00	5 000,00	-33,33 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		426,81		775,00	800,00	3,23 %
		Recettes réelles		2 500,00	8 275,00	5 800,00	-29,91 %

243

B0403206 MAINTIEN DES LIENS POUR RETOUR FAMILLE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

B0403207 ACCUEIL MERES/ENFANTS CENTRES MATERNELS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

B0403208 REGUL. DES DISPO. AU SEIN DIFF. STRUCTURES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

B0403209 PROTECTION MINEURS SANS AUTORITE PARENT

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016		BP 2017		Fonctionnement		Projet BP- 2018		% Projet BP 2018 sur Voté 2017	Investissement	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		34 517,21		20 000,00	98 200,00			49 800,00		-49,29 %				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles												20 000,00	-80,00 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		2 887 983,23		2 623 000,00	5 448 200,00			7 913 000,00		45,24 %				
		Dépenses réelles			2 643 000,00	5 546 400,00			7 962 800,00		43,57 %		100 000,00	20 000,00	-80,00 %
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		43 750,00		20 000,00	294 500,00			850 000,00		188,62 %				
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES	Recettes réelles	0,00			13 037,00					-100,00 %				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		351,84			1 067,00					-100,00 %				
		Recettes réelles			20 000,00	308 604,00			850 000,00		175,43 %				

B0403210 ACCOMPAGNEMENT JEUNES MAJEURS

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	0,00				
		Dépenses réelles					

B0403301 FORMATION DES ASSISTANTES FAMILIALES

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE
Dépenses Investissement

245

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	14 780,79	20 000,00	30 864,00	29 676,00	-3,85 %
		Dépenses réelles		20 000,00	30 864,00	29 676,00	-3,85 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	850,00				
		Recettes réelles					

B0403302 CONVENTIONNEMENT DES STRUCTURES

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	0,00				
		Dépenses réelles					

B0403303 SUIVI PROJETS ETABLISSEMENTS/QUALITE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

B0403401 FINANCEMENT MESURES AEMO LOIRET

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	3 337 768,18	3 493 500,00	3 458 453,00	3 477 400,00	0,55 %
		Dépenses réelles		3 493 500,00	3 458 453,00	3 477 400,00	0,55 %

240

B0403402 FINANCEMENT MESURES AEMO HORS LOIRET

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	169 452,65	155 000,00	175 000,00	170 000,00	-2,86 %
		Dépenses réelles		155 000,00	175 000,00	170 000,00	-2,86 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	0,00	829,00	829,00		-100,00 %
		Recettes réelles		829,00	829,00		-100,00 %

B0403501 PRISE EN CHARGE FRAIS EDUCATION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	8 076,67				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	433 314,68	510 000,00	435 000,00	450 000,00	3,45 %
		Dépenses réelles		510 000,00	435 000,00	450 000,00	3,45 %
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES	Recettes réelles	0,00				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	0,00				
		Recettes réelles					

247

B0404101 ACCOMP. PRESTATAIRE VUE CERTIFICATION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

B0404201 ACCOMP.PAR PRESTATAIRE VUE CERTIFICATION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

B0405101 ATTRIBUTION DES SUB.INVESTISSEMENT

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

BUDGET 2018 MAISON DE L'ENFANCE

Sens	Imputaion étendue	Chapitre	Compte	Libellé nature	BP2018 PROPOSE
D1	D00078	011	60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	15 000,00
D1	D00079	011	60612	ENERGIE - ELECTRICITE	74 970,00
D1	D00081	011	60621	COMBUSTIBLES ET ET CARBURANTS	9 500,00
D1	D00093	011	6112	PRESTATION A CARACTERE MEDICO-	10 000,00
D1	D00107	011	6282	PRESTATIONS D'ALIMENTATION	6 000,00
D1	D00108	011	6283	PRESTATIONS DE NETTOYAGE	44 275,00
D1	D00109	011	6288	AUTRES PRESTATIONS	2 800,00
D1	D00110	012	6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	38 700,00
D1	D00111	012	6333	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS	84 600,00
D1	D00112	012	6336	COTIS AU FONDS P/ L'EMPLOI HOSP	21 400,00
D1	D00114	012	64111	REMUNERATION PRINCIPALE	1 494 600,00
D1	D00115	012	64112	NBI, SUPPL.FAMILIAL ET INDEM.RES	79 900,00
D1	D00116	012	64113	PRIME DE SERVICE	107 961,00
D1	D00118	012	64131	REMUNERATION PRINCIPALE	721 837,00
D1	D00121	012	64513	COTIS AUX CAISSES DE RETRAITE	45 100,00
D1	D00122	012	64515	COTISATIONS A LA CNRACL	477 900,00
D1	D00123	012	64521	COTISATIONS A L'URSSAF	480 800,00
D1	D00124	012	64523	COTIS AUX CAISSES DE RETRAITE	5 500,00
D1	D00126	012	6473	ALLOCATIONS DE CHOMAGE	63 000,00
D1	D00127	012	6475	MEDECINE DU TRAVAIL	21 702,00
D1	D00128	012	64784	OEUVRES SOCIALES	33 000,00
D1	D00130	016	6582	PECULE	15 100,00
D1	D00131	016	6587	PARTICIPATION AUX FRs DE SCOLARITE	1 500,00
D1	D00132	011	6063	ALIMENTATION	160 000,00
D1	D00133	011	606268	AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	13 500,00
D1	D00134	011	60623	FOURNITURES D'ATELIER	2 100,00
D1	D00135	011	60628	AUTRES FOURNITURES	4 000,00
D1	D00136	016	61558	ENTRETIEN ET REPAR. AUTRES MAT.	700,00
D1	D00138	011	6281	PRESTATIONS DE BLANCHISSAGE	23 600,00
D1	D00140	011	60625	FOURNITURES SCOLAIRES	11 455,00
D1	D00145	012	64781	CARTE DE TRANSPORT	300,00
D1	D00146	011	60628	AUTRES FOURNITURES	200,00
D1	D00147	011	60628	AUTRES FOURNITURES	2 200,00
D1	D00150	011	6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	700,00
D1	D00151	011	6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	21 000,00
D1	D00156	011	6288	AUTRES PRESTATIONS	1 600,00
D1	D00164	016	6188	AUTRES FRAIS DIVERS	10 100,00
D1	D00175	012	6332	ALLOCATION LOGEMENT	11 400,00
D1	D05002	018	6182	DOCUMENTATION GENERALE	500,00
D1	D05006	016	63513	IMPOTS DIRECTS - AUTRES IMPOTS	100,00
D1	D05007	011	6068	AUTRES ACHATS NON STOCKES	6 000,00
D1	D05031	016	6135	LOCATIONS MOBILIERES	1 700,00
D1	D05032	011	62428	Autres transports d'usagers	10 000,00
D1	D05035	016	6588	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GES	13 500,00
D1	D05037	011	6288	AUTRES PRESTATIONS	9 000,00
D1	D05039	011	61118	Autres	1 500,00
D1	D05040	011	61118	Autres	12 300,00
D1	D05049	011	60625	FOURNITURES SCOLAIRES	2 000,00
D1	D05051	012	641188	Autres	339 100,00
D1	D05055	016	61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS DES J	55 000,00
D1	D05056	016	61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS DES J	26 000,00
D1	D05058	016	6135	LOCATIONS MOBILIERES	2 500,00
D1	D05059	016	61558	ENTRETIEN ET REPAR. AUTRES MAT.	1 300,00
D1	D05062	016	61528	ENTR.REP.BIENS IMMOS.AUTRES	26 500,00
D1	D05063	011	60622	PRODUITS D'ENTRETIEN	11 000,00
D1	D05065	016	6066	FOURNITURES MEDICALES	100,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					4 636 100,00
R1	R00014	018	747	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 621 700,00
R1	R00018	019	7718	AUTRES	14 400,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT					4 636 100,00

C 04 - Règlement départemental de transport des élèves et étudiants en situation de handicap

Article 1 : Le rapport et son annexe sont adoptés avec 41 voix pour.

Article 2 : Il est décidé d'approuver les termes du règlement départemental de transport des élèves et étudiants en situation de handicap tel qu'annexé à la présente délibération.

**REGLEMENT DEPARTEMENTAL
DE TRANSPORT DES ELEVES ET ETUDIANTS
EN SITUATION DE HANDICAP**

Approuvé par délibération n°xx

SOMMAIRE

	Préambule	2
1	Conditions générales	2
2	Modalités d'inscription	3
2.1	Première demande ou renouvellement d'orientation scolaire	3
2.2	Orientation scolaire en cours de validité (pluriannuelle)	3
3	Modalités de prise en charge	4
3.1	Modalités de prise en charge pour les élèves ayant reçu un avis de la MDPH dit « de transport adapté », indiquant que « la gravité du handicap médicalement reconnue <u>empêche</u> l'élève d'utiliser les moyens de transport en commun »	4
3.1.1	Remboursement de frais kilométriques	4
3.1.2	prise en charge d'abonnements sur un réseau de transports en commun	5
3.1.3	Intégration dans un circuit de transport adapté	5
3.1.4	Solution mixte de transport adapté et de transport en commun	5
3.2	Modalités de prise en charge pour les élèves ayant reçu un avis de la MDPH dit « de transport en commun » indiquant que « la gravité du handicap médicalement reconnue <u>n'empêche pas</u> l'élève d'utiliser les moyens de transport en commun »	6
3.2.1	Remboursement de frais kilométriques	6
3.2.2	Prise en charge d'un seul abonnement accompagnateur sur un réseau de transports en commun	6
3.2.3	Intégration dans un circuit de transport adapté	6
3.2.4	Solution mixte de transport adapté et de transport en commun	7
3.3	Délais de mise en place du transport	7
3.4	Scolarité partagée dans le cadre de l'inclusion scolaire	7
4	Modifications de la prise en charge	7
4.1	Modalités de prise en charge spécifique (stages, sortie scolaire...)	7
4.2	Modification du transport en cours d'année	8
4.3	Absences de l'élève (maladie, hospitalisation...)	8
5	Montée et descente de l'élève dans le véhicule de transport adapté	8
6	Discipline et sécurité de l'élève dans le véhicule	9
6.1	Pendant le trajet	9
6.2	Signalement des faits et manquements au règlement	10
6.3	Dégradation ou vol	11
6.4	Application des règles de sécurité	11
7	Exécution du présent règlement	11

En bleu : les modalités communes à toutes les situations

En vert : les modalités pour les élèves / étudiants ayant reçu un avis de la MDPH dit « de transport adapté », indiquant que « la gravité du handicap médicalement reconnue empêche l'élève d'utiliser les moyens de transport en commun »

En violet : les modalités pour les élèves / étudiants ayant reçu un avis de la MDPH dit « de transport en commun » indiquant que « la gravité du handicap médicalement reconnue n'empêche pas l'élève d'utiliser les moyens de transport en commun »

Préambule

En application du principe d'inclusion et d'égalité des droits, le Département du Loiret prend en charge les frais de déplacement des élèves et étudiants en situation de handicap, suivant l'avis émis par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Le présent règlement définit les règles et modalités de ces prises en charge.

1 Conditions générales

Les frais de déplacement exposés par les élèves ou étudiants en situation de handicap qui fréquentent un établissement d'enseignement général, agricole ou professionnel, public ou privé placé sous contrat, ou un établissement d'enseignement supérieur et qui ne peuvent utiliser les moyens de transport en commun en raison de la gravité de leur handicap, médicalement établie, sont pris en charge par le département du domicile des intéressés. (Code des transports, articles R3111-24 à R3111-27)

La MDPH se prononce sur la gravité du handicap et détermine si l'élève ou l'étudiant peut ou non emprunter les réseaux de transport en commun et les éventuelles conditions.

Pour prétendre à la prise en charge par le Département du Loiret des transports scolaires au titre du handicap, l'élève ou l'étudiant doit :

- avoir son responsable légal domicilié dans le Loiret, ou être lui-même domicilié dans le Loiret s'il est majeur,
- être reconnu en situation de handicap avec des droits en cours de validité,
- être scolarisé dans un établissement d'enseignement général, agricole ou professionnel, public ou privé placé sous contrat ou inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur relevant du ministre de l'éducation ou du ministre de l'agriculture,
- être âgé de moins de 28 ans (âge limite d'affiliation au régime étudiant de la Sécurité sociale).

Pour les élèves admis au titre de l'éducation spécialisée (en institut spécialisé de type Institut médico-éducatif (IME), Institut médico-professionnel (IMPRO), Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP), Institut Régional pour Sourds et Déficients Auditifs (IRESDA), Institut National de Jeunes Sourds (INJS), Institut National des Jeunes Aveugles (INJA), etc.), le transport est assuré par les établissements eux-mêmes. Le Département n'accorde aucune prise en charge au titre du transport.

Lorsque la famille fait le choix d'inscrire l'élève dans un établissement privé ou dans un établissement public autre que celui proposé par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN), le Département du Loiret prend en charge les frais de transport (sous la forme d'un remboursement kilométrique) au maximum sur la base du trajet vers l'établissement d'affectation initialement proposé par les Services Départementaux de l'Education Nationale.

2 Modalités d'inscription

Il est rappelé, à titre d'information, aux familles qu'il convient de distinguer différentes étapes. En premier lieu, la famille fait une **demande de compensation « Enfant »**. Cette demande peut aboutir, le cas échéant, d'une part, à une **notification de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), valable pour une ou plusieurs années** (orientation scolaire, allocation éducation de l'enfant handicapé par exemple) et, d'autre part, à un **avis de transport valable pour une ou plusieurs années** émis par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Puis, les familles renseignent **chaque année la fiche de renseignement** pour préciser la demande de transport pour l'année scolaire à venir.

2.1 Première demande ou renouvellement d'orientation scolaire

a) La famille, sur le formulaire de demande d'orientation en dispositif ULIS ou lors de sa demande de compensation auprès de la Maison de l'autonomie, indique si elle souhaite demander une prise en charge des transports scolaires. (Case à cocher)

b) La Maison de l'autonomie informe la famille de l'avis de transport de la MDPH et transmet la fiche de renseignement pour la demande annuelle de prise en charge des transports scolaires.

c) A réception de l'affectation scolaire indiquée par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN), la famille renseigne et retourne la fiche de renseignement à la Maison de l'autonomie. **La date limite de retour est indiquée sur la fiche de renseignement à retourner.** Toutes les demandes reçues après cette date sont étudiées sans aucune garantie de délai, notamment sur la date de début de prise en charge ou la mise en place d'un transport.

2.2 Orientation scolaire en cours de validité (pluriannuelle)

a) La Maison de l'autonomie envoie aux familles un courrier accompagné de la fiche de renseignement pour la demande de prise en charge des transports scolaires.

b) La famille, après réception de l'affectation indiquée par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN), renseigne et retourne la fiche de renseignement pour la demande annuelle de prise en charge des transports scolaires à la Maison de l'autonomie. **La date limite de retour est indiquée sur la fiche de renseignement à retourner.** Toutes les demandes reçues après cette date sont étudiées sans aucune garantie de délai, notamment sur la date de début de prise en charge ou la mise en place d'un transport.

3 Modalités de prise en charge

La demande de prise en charge des frais de transport pour les élèves et étudiants en situation de handicap est accordée ou non par le Département du Loiret, après instruction de la demande de la famille par la Maison de l'autonomie sur avis de la MDPH.

En cas d'accord, le Département définit les modalités de ces transports au regard du règlement en vigueur et du trajet.

La prise en charge concerne les trajets domicile-établissement scolaire et établissement scolaire-domicile **exclusivement**, à raison d'un aller et d'un retour par jour pour les élèves externes ou demi-pensionnaires, ou à raison d'un aller et d'un retour par semaine pour les élèves internes. Les trajets vers les soins ne sont pas pris en charge par le Département.

L'adresse de prise en charge et de dépose de l'enfant doit correspondre à son adresse de résidence habituelle, le cas échéant les deux adresses situées dans le Loiret en cas de garde alternée.

Aucun autre lieu de prise en charge à la montée ou à la descente n'est accepté.

La famille doit fournir un certificat de présence établi par l'établissement scolaire indiquant le nombre de jours de présence effective de l'élève au cours de l'année scolaire.

Le service de transport d'élèves et d'étudiants handicapés fonctionne conformément au calendrier scolaire de l'Inspection académique hors exception liés aux stages obligatoires et examens professionnels.

3.1 Modalités de prise en charge pour les élèves ayant reçu un avis de la MDPH dit « de transport adapté », indiquant que « la gravité du handicap médicalement reconnue empêche l'élève d'utiliser les moyens de transport en commun »

La prise en charge des transports scolaires par le Département du Loiret est proposée à la famille suivant la situation de l'enfant indiquée par la MDPH sur l'avis de transport scolaire, dans l'ordre de priorité suivant :

3.1.1 Remboursement de frais kilométriques pour un aller et un retour par jour, sur la base du kilométrage séparant le domicile du jeune de l'établissement scolaire par le trajet par la route le plus court en distance effectuée en véhicule personnel respectant les règles de circulation et au tarif de 0,35 € par kilomètre.

La famille fournit en début d'année une attestation sur l'honneur indiquant le nombre de jours d'enseignement par semaine. A l'appui de ce document, le Département procède à une avance de 80% du montant annuel ainsi évalué. En fin d'année scolaire, une régularisation est opérée par le Département au regard de l'attestation fournie par la famille et validée par l'établissement indiquant le nombre de jours de présence effective durant l'année scolaire.

En cas de solution mixte avec un transport adapté, les frais kilométriques réguliers ne peuvent être pris en charge qu'à compter de la date de la demande de la famille et après ajustement organisationnel et financier de la prise en charge de transport adapté par le Département auprès du transporteur.

Le Département ne prend pas en charge les frais kilométriques engagés ponctuellement par la famille.

3.1.2 Sur demande de la famille dans un objectif d'autonomisation de l'élève, **prise en charge d'abonnements sur un réseau de transports en commun** pour l'enfant et un seul accompagnateur (charge à la famille de s'acquitter, le cas échéant, des autres titres ou abonnements de transport nécessaires), sous forme d'un remboursement trimestriel des titres de transports (pour tout réseau) à la famille, sur présentation de factures acquittées et d'une attestation de l'établissement scolaire indiquant le nombre de jours de présence effective sur la période concernée.

3.1.3 Intégration dans un circuit de transport adapté organisé par le Département du Loiret.

Il est principalement tenu compte des horaires d'ouverture et de fermeture de l'établissement scolaire pour l'organisation des circuits. Dans la mesure du possible, le transporteur ajuste ensuite sa prise en charge collective en fonction des emplois du temps réels des élèves. Il les dépose 10 à 15 minutes avant le début des cours de l'élève qui commence le plus tôt et les reprend 10 à 15 minutes en charge après la fin des cours de l'élève qui finit le plus tard et sous réserve que toutes les familles concernées en soient d'accord.

Compte tenu de la variabilité de l'emploi du temps des étudiants, les horaires de prise en charge pourraient être adaptés à leur emploi du temps sur ordre du Département. Les étudiants doivent communiquer leur emploi du temps au transporteur et au Département, ainsi que tout changement d'horaires dans un délai de 2 jours ouvrables.

Les trajets assurés pour le compte du Département du Loiret sont définis dans le contrat conclu entre le Département du Loiret et le transporteur ou taxi. **Aucune modification de ces transports ne peut être effectuée sans l'accord express du Département du Loiret.**

Les familles ou les élèves/étudiants majeurs doivent vérifier et signer chaque semaine le relevé des prestations réalisées rempli par le conducteur. En cas de dysfonctionnements dans la réalisation des services, les familles ou les élèves/étudiants majeurs les signalent par écrit au Département, par courrier, courriel ou en remplissant une fiche incident.

3.1.4 Solution mixte de transport adapté et de transport en commun

Dans un objectif d'autonomisation progressive, et plus particulièrement des collégiens et des lycéens bénéficiant d'un transport adapté, l'utilisation ponctuelle des transports en commun est souhaitée. La famille prend alors à sa charge les titres de transport et prévient le transporteur et le Département de l'absence de l'élève sur certains trajets du circuit de transport adapté.

L'année suivante, afin de poursuivre l'autonomisation progressive de ces collégiens et lycéens, les frais de transport en commun pour l'élève seul peuvent être partiellement pris en charge, parallèlement à l'organisation et au financement d'un transport adapté. Cette solution mixte ayant vocation à accompagner l'autonomisation de l'élève est limitée à un an.

3.2 Modalités de prise en charge pour les élèves ayant reçu un avis de la MDPH dit « de transport en commun » indiquant que « la gravité du handicap médicalement reconnue n'empêche pas l'élève d'utiliser les moyens de transport en commun »

Conformément au principe d'inclusion et d'égalité des droits, le Département ne prend pas en charge les abonnements de transport en commun ni pour l'accompagnant, ni pour l'élève dont la gravité du handicap n'empêche pas d'utiliser les moyens de transport en commun.

Seuls les cas d'impossibilité ou de difficulté technique au transport en commun évaluée par le Département peuvent ouvrir droit à une éventuelle prise en charge au regard de la complexité du trajet à réaliser, voire d'un avis médical complémentaire de la MDPH.

En cas d'impossibilité technique au transport en commun ou de difficulté pour l'élève à prendre seul les transports en commun, la prise en charge des transports scolaires par le Département sera proposée à la famille suivant la situation de l'enfant indiquée par la MDPH sur l'avis de transport scolaire, et en recherchant et privilégiant autant que possible soit la solution favorisant l'autonomie de l'élève, soit la solution la plus économique :

3.2.1 Remboursement de frais kilométriques pour un aller et un retour par jour, sur la base du kilométrage séparant le domicile du jeune de son établissement scolaire hors secteur par le trajet par la route le plus court en distance effectué en véhicule personnel respectant les règles de circulation et au tarif de 0,35€ par kilomètre pour les distances supérieures à un kilomètre aller.

La famille fournit en début d'année une attestation sur l'honneur indiquant le nombre de jours d'enseignement par semaine. A l'appui de ce document, le Département procède à une avance de 80% du montant annuel ainsi évalué. En fin d'année scolaire, une régularisation est opérée par le Département au regard de l'attestation fournie par la famille et validée par l'établissement indiquant le nombre de jours de présence effective durant l'année scolaire.

En cas de solution mixte avec un transport adapté, les frais kilométriques réguliers ne peuvent être pris en charge qu'à compter de la date de la demande de la famille et après ajustement organisationnel et financier de la prise en charge de transport adapté par le Département auprès du transporteur.

Le Département ne prend pas en charge les frais kilométriques engagés ponctuellement par la famille.

3.2.2 Dans un objectif d'autonomisation de l'élève, **prise en charge d'un seul abonnement accompagnateur sur un réseau de transports en commun** (charge à la famille de s'acquitter de l'abonnement de l'élève et, le cas échéant, des autres titres ou abonnements de transport nécessaires), sous forme d'un remboursement trimestriel du titre de transport (pour tout réseau) sur présentation de factures acquittées et d'une attestation de l'établissement scolaire indiquant le nombre de jours de présence effective sur la période concernée.

3.2.3 Intégration dans un circuit de transport adapté organisé par le Département du Loiret pour les trajets entre le domicile du jeune et son établissement scolaire hors secteur d'une distance supérieure à un kilomètre aller.

Il est principalement tenu compte des horaires d'ouverture et de fermeture de l'établissement scolaire pour l'organisation des circuits. Dans la mesure du possible, le transporteur ajuste ensuite sa prise en charge collective en fonction des emplois du temps réels des élèves. Il les dépose 10 à 15 minutes avant le début des cours de l'élève qui commence le plus tôt et les reprend 10 à 15 minutes en charge après la fin des cours de l'élève qui finit le plus tard et sous réserve que toutes les familles concernées en soient d'accord.

Compte tenu de la variabilité de l'emploi du temps des étudiants, les horaires de prise en charge pourraient être adaptés à leur emploi du temps sur ordre du Département. Les étudiants doivent communiquer leur emploi du temps au transporteur et au Département, ainsi que tout changement d'horaires dans un délai de 2 jours ouvrables.

Les trajets assurés pour le compte du Département du Loiret sont définis dans le contrat conclu entre le Département du Loiret et le transporteur ou taxi. **Aucune modification de ces transports ne peut être effectuée sans l'accord express du Département du Loiret.**

3.2.4 Solution mixte de transport adapté et de transport en commun

Dans un objectif d'autonomisation progressive, et plus particulièrement des collégiens et des lycéens bénéficiant d'un transport adapté, l'utilisation ponctuelle des transports en commun est souhaitée. La famille prend alors à sa charge les titres de transport et prévient le transporteur et le Département de l'absence de l'élève sur certains trajets du circuit de transport adapté.

L'année suivante, afin de poursuivre l'autonomisation progressive de ces collégiens et lycéens, les frais de transport en commun pour l'élève seul peuvent être partiellement pris en charge, parallèlement à l'organisation et au financement du transport adapté. Cette solution mixte ayant vocation à accompagner l'autonomisation de l'élève est limitée à un an.

3.3 Délais de mise en place du transport

L'offre de service ne dépendant pas du Département du Loiret, aucun délai de mise en œuvre effective de ce type de transport ne peut être garanti.

Pour les demandes remises dans les délais indiqués sur le formulaire de prise en charge, le Département s'engage à tout mettre en œuvre pour faire assurer ce service dès la rentrée scolaire. **Les autres demandes, reçues après cette date, sont quant à elles étudiées sans aucune garantie de délai.**

3.4 Scolarité partagée dans le cadre de l'inclusion scolaire

Si l'enfant est scolarisé à titre principal dans un établissement d'enseignement et a quelques jours d'inclusion en établissement médico-social (IME, IMPRO, ITEP...), les trajets école/domicile sont pris en charge par le Département.

En revanche, si l'enfant relève de l'enseignement spécialisé, la prise en charge des transports n'incombe pas au Département.

4 Modifications de la prise en charge

4.1 Modalités de prise en charge spécifique (stages, sortie scolaire...)

Les stages à caractère scolaire dans une structure non scolaire, dûment prévus dans le règlement de scolarité, ouvrent droit à une prise en charge de transport entre le lieu de résidence et le lieu de stage, dans la limite de cinq journées par année scolaire.

De même, les journées découverte ou journées d'intégration ou stages pronostics d'adaptation en IME, ULIS, EGPA, EREA ouvrent droit à une prise en charge de transport entre le lieu de résidence et le lieu de stage, dans la limite de cinq journées par année scolaire.

La famille fait une demande écrite et justifiée au minimum un mois à l'avance, en détaillant les périodes et si possible les lieux de stage. Puis, elle adresse à la Maison de l'autonomie une copie de la convention de stage signée au plus tard 48 heures avant le démarrage de la prise en charge de transport.

Les sorties scolaires de même que les activités périscolaires ne sont pas prises en charge par le Département du Loiret. Toutefois, dans le cadre d'une sortie scolaire, une éventuelle adaptation des horaires de prise en charge le matin ou le soir, peut être étudiée si la demande est formulée au moins un mois avant.

4.2 Modification du transport en cours d'année

Pour toute modification impactant le transport de l'élève (changement de scolarité, de domicile ou d'horaires par exemple), il appartient à la famille de l'élève d'en informer le Département par écrit (courrier ou mail). Cette modification sera instruite par le Département après avis de la MDPH si nécessaire. Un délai d'un mois est nécessaire pour instruction et mise en œuvre du transport.

Aucune modification des transports ne peut être effectuée sans l'accord express du Département du Loiret. Le transporteur ne doit accepter aucun service ou aucune modification qui lui serait demandé directement par un intervenant autre que le Département du Loiret : **la famille et le chef d'établissement ne sont donc pas habilités à demander directement au transporteur une quelconque modification du service.**

4.3 Absences de l'élève (maladie, hospitalisation...)

Il appartient à la famille de l'élève mineur ou à l'élève/étudiant majeur de prévenir immédiatement le transporteur de l'absence éventuelle de l'enfant (la veille si possible, le matin même si elle ne peut pas faire autrement) et d'informer ensuite sans délai la Maison de l'autonomie (02 38 25 44 32 ou transport.handicap@loiret.fr).

Le transporteur communique à la famille un numéro de téléphone permettant de le joindre les jours de transport.

5 Montée et descente de l'élève dans le véhicule en transport adapté

Le transporteur prend en charge l'élève ou l'étudiant sur la voirie devant son domicile et le dépose devant l'établissement d'enseignement en veillant à ce que les élèves de maternelle et de primaire soient accueillis par le responsable de l'établissement ou son représentant. Dans le cas où l'enfant est domicilié dans un immeuble, le conducteur prend en charge et dépose l'élève sur la voirie, au plus proche du domicile. Au retour, l'élève doit être déposé au même endroit.

Le conducteur n'a ni à accompagner l'enfant dans son école ni à pénétrer dans la cour d'un immeuble ou le jardin d'une maison, même sur invitation de l'utilisateur ou de sa famille. Ces tâches incombent respectivement au personnel de l'établissement scolaire et aux parents.

Le conducteur attend l'utilisateur au point de prise en charge dans une limite maximum de 5 minutes après l'heure de départ prévu. Passé ce délai, le conducteur poursuit son service, et informe immédiatement la famille de l'incident. Cette information sera également relayée auprès du Département du Loiret.

Au retour, le conducteur devra remettre l'enfant à son représentant légal ou un adulte référent désigné par le représentant légal.

En cas d'absence d'une personne responsable de l'enfant dans les 5 minutes suivant l'heure habituelle de dépose, le conducteur ne doit en aucun cas laisser l'enfant mineur ou le majeur incapable seul devant la porte de son domicile et l'accompagne au poste de police ou de gendarmerie le plus proche.

Dans ce cas, le transporteur devra immédiatement en informer le Département et le responsable légal de l'enfant.

Le représentant légal peut autoriser le transporteur à laisser l'élève seul au domicile en son absence. Il devra alors compléter et signer une « décharge parentale » disponible sur demande.

6 Discipline et sécurité de l'élève dans le véhicule

Les élèves et étudiants empruntant les transports en commun doivent respecter le règlement en vigueur sur le réseau concerné.

Les élèves et étudiants en transport adapté doivent respecter les règles de sécurité et de discipline afin de permettre un service de qualité et garantir la sécurité de toutes les personnes à bord du véhicule (élèves, conducteur) et des autres usagers de la route (piétons, automobilistes...).

En toute situation, les familles sont responsables de l'accompagnement de leur enfant mineur entre le lieu de résidence et le véhicule.

6.1 Pendant le trajet

Les élèves et les étudiants sont tenus de respecter le conducteur, les autres usagers et les véhicules affectés au service de transport. Les parents sont responsables du comportement de leur enfant mineur et de ses conséquences sur les tiers et le véhicule. Les élèves et étudiants majeurs sont soumis aux mêmes obligations pour ce qui les concerne.

Chaque élève et étudiant doit rester assis à sa place, se conformer aux règles de sécurité et notamment :

- porter la ceinture de sécurité,
- ne pas gêner le conducteur dans sa conduite, ne pas lui parler sans motif valable,
- ne pas gêner les autres usagers,
- ne pas quitter sa place avant l'arrêt du véhicule à son point de descente,
- ne pas toucher les poignées, serrures ou dispositifs de sécurité et d'ouverture des portes avant l'arrêt du véhicule,
- ne pas fumer, vapoter ou utiliser d'allumettes, de briquets, d'alcool, de produits illicites,
- ne pas crier, jouer, se bousculer, projeter des objets quels qu'ils soient, utiliser des objets sonores,
- ne pas se pencher au dehors,
- ne pas souiller ou détériorer le véhicule.

Il est important que les élèves prennent en compte les recommandations du conducteur du véhicule pour faire respecter les règles de discipline et de sécurité.

Les cartables et sacs sont rangés dans le coffre du véhicule et les effets personnels doivent y être rangés pour éviter toute gêne à la conduite ou tout autre danger.

6.2 Signalement des faits et manquements au règlement

En cas de non-respect du règlement et de comportement inadapté, le conducteur ou toute autre personne constatant les faits (passager, responsable d'établissement scolaire, enseignant, famille, agent départemental, ...) les signale au Département qui décide des mesures à prendre.

En cas de manquement au règlement, l'élève ou l'étudiant s'expose aux sanctions administratives indiquées (pour référence) dans le tableau ci-après. Les durées des exclusions mentionnées constituent un maximum et peuvent donc être modulées suivant la gravité de l'infraction et le comportement habituel de l'enfant (récidive).

Toute mesure sera notifiée aux parents ou à l'élève majeur par courrier simple pour les avertissements et par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise en mains propres, contre récépissé, au cours d'un entretien pour les exclusions.

En cas d'exclusion et après signification de la sanction à la famille concernée, la prise en charge en circuit de transport adapté sera suspendue pour la durée de la sanction.

En cas d'infraction pénale, le Département pourra saisir les autorités judiciaires aux fins de poursuite. Cette saisine ne fait pas obstacle ni à l'application des sanctions administratives prévues, ni au remboursement des frais engagés par le Département ou le transporteur.

Nonobstant l'application de sanctions individuelles, en cas de désordres collectifs qui mettent en cause la sécurité du transport, le Département pourra suspendre les services concernés.

Manquement au règlement	Actions du conducteur	Sanction administrative encourue modulable en fonction de la gravité et évolutive en cas de récidive	Poursuites pénales possibles
Absence non signalée ayant entraîné des déplacements inutiles	Signalement au Département	Maximum 2 avertissements, puis exclusion de trois jours puis exclusion d'un mois puis exclusion définitive	Non
Agression verbale et/ou physique	En fonction de la gravité, possibilité d'arrêter le véhicule, de solliciter l'intervention des forces de l'ordre ou d'accompagner l'élève au poste de police ou de gendarmerie le plus proche. Signalement immédiat au Département	Avertissement, Exclusion d'une à deux semaines, Exclusion d'un mois, Exclusion définitive	Oui
Non-respect des règles de sécurité	En fonction de la gravité, possibilité d'arrêter le véhicule et de solliciter l'intervention des forces de l'ordre ou d'accompagner l'élève au poste de police ou de gendarmerie le plus proche. Signalement immédiat au Département	Avertissement Exclusion de trois jours Exclusion d'un mois Exclusion définitive	Oui
Comportement mettant gravement en péril la sécurité des autres usagers ou du conducteur	En fonction de la gravité, possibilité d'arrêter le véhicule et de solliciter l'intervention des forces de l'ordre ou d'accompagner l'élève au poste de police ou de gendarmerie le plus proche. Signalement immédiat au Département	Avertissement Exclusion de trois jours Exclusion d'un mois Exclusion définitive	Oui

6.3 Dégradation ou vol

En cas de dégradation, la société de transport est habilitée à déposer plainte à l'encontre de l'élève ou de l'étudiant auprès de la gendarmerie ou de la police nationale. De plus, le transporteur peut demander à la famille ou à l'élève /étudiant majeur de prendre en charge, totalement ou partiellement, les frais engagés pour la remise en état de l'objet dégradé ou pour son remplacement.

6.4 Application des règles de sécurité

Le Département, ainsi que les transporteurs, sont chargés de veiller au respect de l'application des règles de sécurité par chacun des élèves transportés.

7 Exécution du présent règlement

Le Président du Conseil départemental du Loiret est chargé de l'exécution du présent règlement approuvé par délibération xxx n° xxx du xxxxxx.

Les recours sur les décisions notifiées doivent être présentés par écrit auprès du Président du Conseil départemental.

L'acceptation de la prise en charge organisée par le Département vaut acceptation du présent règlement par les parents, le majeur, le transporteur. La signature d'une attestation de prise de connaissance est obligatoire avant mise en œuvre de la solution transport.

C 05 - Demande de subvention au titre du sinistre de l'EHPAD "Petit Pierre" de Fay-aux-Loges (établissement public habilité à l'aide sociale)

Article 1 : Le rapport est adopté avec 41 voix pour.

Article 2 : Il est décidé d'attribuer à l'EHPAD « Petit Pierre » de Fay-aux-Loges une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 77 056,47 €, qui sera imputée sur le budget départemental 2018 (chapitre 65 - nature 65738).

COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES, DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

D 01 - Favoriser le développement culturel (politique C01)

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 37 voix pour.

Article 2 : Il est décidé de ratifier au budget primitif 2018 les crédits conformément à l'annexe budgétaire jointe.

Article 3 : Il est décidé de renvoyer à la Commission permanente l'examen des demandes qui seront déposées au titre des programmes d'aide aux monuments et aux mobiliers historiques privés, aide au patrimoine non protégé privé, aide aux musées privés, ainsi que pour attribuer, après examen des dossiers par la Commission du Développement des Territoires, de la Culture et du Patrimoine, des subventions à imputer sur les crédits votés au titre du présent rapport et non affectés.

Article 4 : Il est décidé de renvoyer à la Commission permanente l'examen des demandes qui seront déposées au titre des programmes d'aide aux écoles de musique, théâtre et danse, et d'aide aux ateliers de pratique artistique, d'aides aux salons et expositions.

Article 5 : Il est décidé de renvoyer à la Commission permanente l'examen des demandes de subventions de fonctionnement en faveur des acteurs culturels, et d'approuver les termes du modèle type de convention, tel qu'annexé à la présente délibération correspondant aux subventions nécessitant d'être assorties de convention financière et allouées dans le cadre du soutien départemental aux acteurs culturels.

Article 6 : Il est décidé de renvoyer à la Commission permanente l'examen des demandes de subventions d'investissement en faveur des acteurs culturels associatifs ou dans le cadre de la politique contractuelle en faveur des territoires.

Article 7 : Il est décidé d'approuver le modèle de convention 2018 de mise à disposition de la Grande Halle de Chamerolles telle que définie en annexe à la présente délibération.

Article 8 : Il est décidé d'approuver les budgets annexes 2018 des boutiques des châteaux de Chamerolles et de Sully-sur-Loire tels qu'ils figurent en annexe à la présente délibération, ainsi que les charges telles qu'elles sont définies en annexe à la présente délibération.

Article 9 : Il est décidé d'approuver le budget annexe 2018 du Festival de Sully et du Loiret, ainsi que la grille tarifaire, tels qu'annexés à la présente délibération.

Article 10 : Il est décidé d'approuver les termes de la convention financière de partenariat et d'objectifs avec le Centre National de Création Orléans-Loiret, telle que jointe en annexe à la présente délibération, et M. le Président du Conseil Départemental est autorisé à la signer.

DEPARTEMENT DU LOIRET



CONVENTION DE PARTENARIAT CULTUREL ANNUELLE ANNEE 2018

ENTRE

1) Le Département du Loiret représenté par Monsieur Marc GAUDET, Président du Conseil Départemental, en exécution de la délibération XX de l'Assemblée départementale en date du XX ci-après désigné par les termes "le Département".

d'une part,

2) L'Association XX ci-après désignée par les termes, "l'association".

d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

I/ OBJET DE LA CONVENTION

Article 1 - OBJET :

La présente convention définit les engagements réciproques des parties pour la réalisation, au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 du programme annuel défini à l'article 2 et présenté par l'association. L'association a pour vocation de XX.

La présente convention définit les conditions financières de la participation du Département ainsi que les obligations de l'Association envers le Département.

En cas de nécessité, la présente convention pourra être aménagée par voie d'avenant.

La présente convention sera assortie annuellement d'une lettre de notification et d'un avenant précisant le montant de la participation financière du Département ainsi que les actions et les objectifs présentés par l'association, agréés et subventionnés par le Département.

Article 2 - PROGRAMME ANNUEL :

L'association, présentera chaque année au Département, son programme d'activités pour l'année suivante.

A cette fin, l'association établira, pour le 1^{er} octobre précédent l'année de versement de la subvention annuelle demandée, un dossier de demande de subvention en conformité avec la procédure arrêtée par le département à cet effet.

Article 3 - SUBVENTION DEPARTEMENTALE ANNUELLE :

Sous la condition expresse qu'elle remplisse réellement toutes les clauses de la présente convention et sous réserve de l'inscription des crédits correspondants au budget du Département, le Département accordera annuellement son soutien financier à l'association, à concurrence d'une somme définie ci-après. La subvention annuelle fera l'objet d'une délibération du Conseil départemental.

Pour l'année 2018, la subvention votée par le Département est de **XX €**.

Cette subvention sera déterminée par le Conseil Départemental après examen du budget prévisionnel et du programme d'activités établis par l'association et transmis avant le 1^{er} octobre de chaque année.

L'utilisation de la subvention à des fins autres que celles définies par la présente convention entraînera l'annulation et le remboursement de la subvention accordée.

Article 4 - MODALITES DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION ANNUELLE :

La subvention annuelle sera versée dans son intégralité à la signature de la présente convention.

N.B. : La subvention n'est toutefois définitivement acquise que lors de la remise du compte rendu financier attestant de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention départementale et établi conformément à l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif au compte rendu financier prévu par l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

II / ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION

Article 5 - TRANSMISSION ANNUELLE DE PIECES AU CONSEIL DEPARTEMENTAL :

Dans le cadre de l'exécution de cette convention, l'association s'engage à transmettre au service instructeur du Département une fois par an, et avant le 1^{er} octobre de l'année précédant celle du versement de la subvention annuelle demandée, les pièces ci-dessous :

- le dossier annuel de demande de subvention, complété par l'association sur lequel figure le budget prévisionnel du prochain exercice faisant apparaître la subvention demandée au Conseil Départemental ;
- rapport d'activité de l'association relatif à l'année écoulée et compte rendu financier de la subvention départementale allouée en n-1 permettant de justifier la bonne utilisation de celle-ci.
- P.V. des réunions de l'Assemblée générale (éventuellement de l'Assemblée extraordinaire) ;
- dernier bilan, compte de résultat et annexes de gestion certifiés par le Commissaire aux comptes et le cas échéant par le Président ou le Trésorier de l'association ;

- copies éventuelles des lettres d'observation et d'alerte sur la gestion de l'association rédigées par l'expert comptable ou les commissaires aux comptes de l'association ;
- le programme des activités et des objectifs de l'année à venir ;
- éventuellement s'ils ont été modifiés au cours de l'année écoulée : le R.I.B. ; les statuts associatifs ; nouvelles conventions signées avec d'autres organismes publics...).

N.B. : Ces pièces sont à adresser au service instructeur en un seul exemplaire jointes au dossier complété de demande de subvention annuelle.

Pour l'établissement et la transmission de ces pièces annuelles, l'association pourra prendre contact auprès du service instructeur du département du Loiret.

Article 6 - OBLIGATIONS COMPTABLES, FISCALES ET SOCIALES :

L'association tiendra une comptabilité conforme aux règles définies par le plan comptable des associations (avis du Conseil national de la comptabilité du 17 juillet 1985) et respectera la législation fiscale et sociale propre à son activité.

Un commissaire aux comptes ainsi qu'un suppléant seront nommés conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi 84.148 du 1^{er} mars 1984 relative à la prévention et aux règlements amiables des difficultés des entreprises ou conformément aux dispositions de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et procédures publiques (dès qu'un organisme perçoit annuellement plus de 152 449 € d'aides du secteur public : obligation de nommer un commissaire aux comptes et un suppléant).

L'association se conformera aux prescriptions réglementaires relatives à l'exercice de son objet.

En outre, l'association fera son affaire personnelle de toutes taxes et redevances présentes ou futures constituant ses obligations fiscales, de telle sorte que le département ne puisse être recherché ou inquiété en aucune façon, à ce sujet.

Par ailleurs, le Département pourra procéder à tout contrôle ou investigation qu'il jugera utiles, tant directement que par des personnes ou organismes dûment mandatés par lui pour s'assurer du bien fondé des actions entreprises par l'association et du respect de ses engagements vis-à-vis du Conseil Départemental.

Article 7 - RESPONSABILITES-ASSURANCES :

Les activités de l'association sont placées sous sa responsabilité exclusive.

L'association devra souscrire tout contrat d'assurance approprié garantissant ses risques de façon à ce que le Département ne puisse être recherché ou inquiété d'une façon quelconque.

Article 8 - INFORMATION ET COMMUNICATION :

L'association s'engage, en respectant le logo du Conseil Départemental :

- à mentionner le soutien financier du Département sur tous les documents d'étude et les documents officiels destinés à des tiers, relatifs à l'action subventionnée,
- à l'affichage de ce soutien, sur les supports de signalétique, dès la phase de chantier et ensuite sur les supports pérennes, sur les communiqués de presse, lors des manifestations officielles et des autres temps forts liés à cette opération auxquels le Département sera associé en amont.

Tout document édité ou numérique faisant la promotion de l'opération subventionnée devra porter le logo départemental et la mention « opération financée par le Département du Loiret ». Pour l'insertion du logotype du Département, l'association prendra contact auprès de la Direction de la Communication et de l'Information du Conseil Départemental – tel 02 38 25 45 45 – communication@loiret.fr.

L'association s'engage à prendre contact avec le Cabinet du Président du Conseil Départemental pour programmer les dates des initiatives médiatiques ayant trait à l'opération : première pierre, visite, inauguration.

Les dates des événements seront arrêtées en concertation avec le Département pour permettre la participation des Conseillers départementaux concernés. L'association prendra contact avec le Cabinet du Président du Conseil Départemental au 02 38 25 45 45.

Contrôle

Conformément à l'article L. 1611-4 du Code général des collectivités territoriales, le Département se réserve le droit de contrôler, sur pièce ou sur place, que la subvention a été utilisée conformément à son objet.

Le bénéficiaire d'une subvention s'engage ainsi à fournir une copie certifiée de son budget et des comptes de l'exercice écoulé ainsi que tout document faisant connaître les résultats de son activité. Par ailleurs et lorsque la subvention est affectée à une dépense prédéterminée, le bénéficiaire doit produire un compte rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention, conformément aux dispositions de l'article 10, alinéa 3 de la loi du 12 avril 2000 et à l'arrêté du 11 octobre 2006. Le compte rendu financier est déposé auprès des services départementaux compétents dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée.

Le respect des engagements liés à la communication institutionnelle fera l'objet d'une attention particulière lors de l'exercice du contrôle par le Département.

Toute entrave à ce contrôle ou tout constat de non-conformité entraînera le reversement de tout ou partie de la subvention après mise en demeure restée sans effet.

Article 9 - SANCTIONS

En cas de non-exécution, de retard significatif ou de modification substantielle, sans l'accord préalable du Département, des conditions d'exécution de la convention par l'association, et sans préjudice des dispositions prévues à l'article 12, le Département peut suspendre ou diminuer le montant des avances et autres versements, remettre en cause le montant de la subvention ou exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention.

IV : DUREE, RESILIATION

Article 10 - DUREE DE LA CONVENTION :

La présente convention est conclue pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Article 11 - CADUCITE OU RESILIATION DE LA CONVENTION :

La présente convention sera résiliée de plein droit, sans préavis, ni indemnité, en cas de faillite, de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association.

Le Département se réserve le droit de mettre fin unilatéralement et à tout moment à la présente convention, en cas de non respect de l'une des clauses de la présente convention ou de l'un quelconque des avenants à ladite convention, dès lors que dans le délai imparti suivant la réception de la mise en demeure envoyée par l'association par lettre recommandée avec accusé de réception, l'association n'aura pas pris les mesures appropriées ou sans préavis en cas de faute lourde.

En cas de résiliation du contrat, soit demandée par l'association, soit par le Département pour inexécution de l'un des articles de la présente convention ou de l'un de ses avenants quelconque, le Département se réserve le droit d'exiger, sous forme de titre exécutoire ou de déclaration de créance, le remboursement des sommes versées au prorata de l'action réalisée.

Article 12 - LITIGES – ATTRIBUTION DE JURIDICTION :

En cas de litige entre les parties signataires des présentes survenu dans l'exécution du présent contrat, un règlement amiable sera tenté préalablement à la saisine éventuelle du Tribunal administratif d'Orléans, désigné compétent.

Etablie à Orléans en deux exemplaires originaux, le

Pour l'Association,
Le Président

XX

Pour le Président du Conseil
Départemental du Loiret, et par délégation,

Laurence BELLAIS,
Vice-Président du Conseil Départemental
du Loiret
Présidente de la Commission du
Développement des territoires, Culture et
Patrimoine

**CONVENTION 2018 DE MISE A DISPOSITION – GRANDE HALLE DE CHAMEROLLES
EVENEMENTS PRIVES NON PROFESSIONNELS
FORFAIT WEEK-END**

ENTRE :

Le Département du Loiret, représenté par Monsieur Marc GAUDET, Président du Conseil Départemental, dûment habilité par délibération du Conseil Départemental en date du XXXXX 2018,

Ci-après désigné « le Département »,

d'une part,

ET :

Madame....., Monsieur..... domiciliés au
.....,

Ci-après désignés « le Preneur », d'autre part,

VU les délibérations du Conseil Général et de sa Commission permanente en date des 8 décembre 2009, 11 mars 2010, 9 juin 2011 et 25 janvier 2013, portant approbation des tarifs et des conditions conventionnelles de mise à disposition de la Grande Halle de Chameroles,

PREAMBULE

Le Département du Loiret est propriétaire du Château et de la Grande Halle de Chameroles, de son parc et de ses dépendances.

Il gère ses équipements en régie directe et exploite ce site avec l'appui de personnel départemental, obéissant au statut de la fonction publique territoriale.

La Grande Halle de Chameroles a pour vocation d'être louée aux tarifs figurant en l'article 6 de la présente convention, dans le cadre de séminaires, réceptions, cérémonies, conférences ... Il s'agit d'un ERP du 1^{er} groupe de type L avec des activités de types N et Y, de 3^{ème} catégorie.

L'effectif autorisé par la Commission de sécurité de l'arrondissement de Pithiviers est de 593 personnes se répartissant comme suit :

- Foyer-mezzanine : 80 personnes
- Hall d'accueil : 82 personnes
- Salle principale : 430 personnes

La Grande Halle de Chameroles est située sur le même site que le château, monument ouvert à la visite à heures précises. La mise à disposition de la Grande Halle est possible soit pendant les horaires d'ouverture au public, soit en dehors de ces horaires.

Cette mise à disposition concerne l'intégralité de la Grande Halle (foyer-mezzanine, hall d'accueil, salle principale).

Dans le cas présent, le preneur a sollicité le Département pour l'organisation de la manifestation suivante : à la date du samedi qui réunira environ participants.

Ceci exposé, il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les obligations réciproques de chacune des parties dans le cadre de la mise à disposition par le Département de la Grande Halle de Chamerolles à la date convenue entre les parties.

Article 2 : Conditions de la mise à disposition

Article 2.1 : Description de la Grande Halle, mobiliers et matériels mis à disposition

La mise à disposition de la Grande Halle de Chamerolles comprend les espaces suivants :

- Un espace accueil (avec banque d'accueil, espace vestiaires et sanitaires). Superficie : 82 m². Revêtement au sol : parquet ;
- La Grande salle (avec deux écrans intégrés). Superficie : 430 m². Revêtement au sol : parquet. Surfaces vitrées sur trois côtés : il est possible d'occulter ces surfaces vitrées par un système de stores indépendants avec commande manuelle ;
- L'espace convivialité pouvant recevoir 80 personnes au maximum (foyer-mezzanine) à l'étage. Superficie : 80 m². Equipements : 2 comptoirs et un bar avec évier, machine à glaçons et petit lave-vaisselle. Revêtement au sol : tommettes. Accès par escalier ou élévateur aux normes handicapés ;
- Le bâtiment annexe : il comprend un espace traiteur, des vestiaires pour le personnel de cuisine, une chambre froide, des sanitaires publics, une zone de stockage, des locaux techniques (cf. annexe : descriptif des équipements de la cuisine traiteur) ;
- Les abords immédiats de la Grande Halle délimités par le parking, la pièce d'eau (miroir) côté parc, les portillons d'accès vers l'aire de pique-nique (petite halle) et le château.

L'espace convivialité est desservi par deux escaliers (dont un de secours) et une plateforme réservée aux personnes en situation de handicap. La charge nominale de cette plateforme est de 250 kg. La Grande Halle dispose d'un parking (commun avec celui du château).

Les espaces du château (intérieurs, cour et jardins Renaissance et parc) ne sont pas concernés par la présente convention. Le preneur et les invités ne doivent en aucun cas s'y rendre lors de la mise à disposition (sauf pendant les horaires d'ouverture du château).

Dans le cadre des horaires définis dans la présente convention :

Le vendredi, les preneurs ont accès depuis le parking livraisons à la Grande Halle ainsi qu'à son périmètre délimité par les barrières (portillons en bois).

Le samedi et le dimanche, les preneurs ont accès depuis le portillon du parking à la Grande Halle ainsi qu'à son périmètre délimité par les barrières (portillons en bois).

Sont également compris dans cette mise à disposition les équipements présentés ci-dessous :

- Mobiliers disponibles pour la grande salle (50 tables demi-lunes soit 25 tables rondes, 26 tables rectangulaires, 290 chaises, 14 estrades, 6 claustras) ;
- Mobiliers installés dans l'espace du foyer (18 fauteuils, 11 chaises de comptoir, 5 tables basses) ;
- Accès Internet et prises ordinateurs ;
- Matériel audiovisuel comprenant un vidéo projecteur et un écran mobile. Ce matériel doit être stocké dans la réserve de l'espace convivialité.

Les moyens de chauffage de la Grande Halle : Géothermie / Pompe à chaleur.

Les moyens de secours de la Grande Halle :

- Extincteurs ;
- SSI A, alarme type 1 ;
- Désenfumage ;
- Détecteurs installés sur l'ensemble de l'établissement ;
- Déclencheurs manuels placés à l'accès des escaliers et à proximité des issues.

Article 2.2 : Horaires de mise à disposition de la Grande Halle

Les espaces et équipements, décrits à l'article 2.1, sont mis à disposition du preneur selon les horaires précisés ci-dessous dans la présente convention.

Pour les manifestations en soirée, celles-ci ne doivent pas se prolonger au-delà de 3 h du matin sauf cas exceptionnel ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès des services départementaux. Une autorisation préalable de prolongation jusqu'à 6 h du matin sera faite auprès de la mairie de Chilleurs-aux-Bois.

Dans le cas présent, le preneur disposera des lieux et des équipements pour la manifestation objet de la présente convention à compter de l'état des lieux d'entrée. Cet état des lieux sera obligatoirement réalisé le vendredi entre 12 h et 18 h.

Dans le cas présent, le preneur disposera des lieux et des équipements pour la manifestation objet de la présente convention jusqu'à l'état des lieux de sortie, réalisé impérativement le dimanche avant 12 h, rangement et nettoyage obligatoire effectués.

Tout équipement apporté dans le cadre de l'organisation de l'événement doit être impérativement et intégralement enlevé avant l'état des lieux de sortie.

Le preneur ne disposera d'aucune clé du bâtiment.

Les clés du bâtiment seront confiées le cas échéant aux agents de sécurité mandatés par le Département.

Le preneur aura accès à la Grande Halle pendant les horaires suivants :

- Vendredi de 12 h à 18 h ;
- Samedi de 9 h 30 à 6 h le lendemain ;
- Dimanche de 9 h 30 à 12 h (ou 16 h si option 3).

Tout dépassement horaire fera l'objet d'une facturation supplémentaire à hauteur de 200 € par heure.

Article 2.3 : Description du périmètre du kiosque (Option 1)

L'espace autour du kiosque peut être proposé en option.

La mise à disposition du périmètre du kiosque comprend les espaces autour du kiosque du parc de Chamerolles délimités par :

- Au nord, le miroir d'eau et le périmètre du kiosque ;
- A l'ouest, un ruisseau mis en évidence par des barrières et de la signalétique mise en place par le Département lors de l'événement ;
- A l'est et au sud, la forêt.

Pour des raisons de sécurité et d'intégrité du site, le kiosque ne peut accueillir aucune installation ou décoration.

En cas de mauvais temps annoncé et sur demande expresse du preneur auprès du Département du Loiret, une solution de repli sera proposée. Dans ce cas, les preneurs pourront déménager gratuitement du kiosque vers la petite halle (option 2) et ce, définitivement.

Article 2.4 : Horaires de mise à disposition du périmètre du kiosque

Dans le cas d'une mise à disposition de cet espace, un état des lieux d'entrée sera réalisé en présence d'un agent départemental et du preneur, le samedi à compter de 16 h. Le cas échéant, le preneur peut être remplacé par un représentant dont le nom et la fonction seront transmis au Département.

Le preneur disposera des lieux pour la manifestation objet de la présente convention à compter de cet état des lieux d'entrée jusqu'au dimanche à 6 h du matin.

L'état des lieux de sortie sera réalisé impérativement avant le dimanche à 10 h, rangement et nettoyage obligatoires effectués.

Tout équipement apporté dans le cadre de l'organisation de l'événement doit être impérativement et intégralement enlevé avant l'état des lieux de sortie.

Tout dépassement horaire fera l'objet d'une facturation supplémentaire à hauteur de 200 € par heure.

Article 2.5 : Description du périmètre de la Petite Halle (Option 2)

La mise à disposition du périmètre de la Petite Halle comprend l'espace délimité par les murs des communs, la haie et le périmètre de la Grande Halle.

Pour des raisons de sécurité et d'intégrité du site, aucune décoration ou installation ne peut être intégrée dans cet espace.

Article 2.6 : Horaires de mise à disposition de la Petite Halle

Dans le cas d'une location de cet espace, un état des lieux d'entrée aura lieu en présence d'un agent départemental et du preneur ou d'un représentant du preneur dont le nom et la fonction seront transmis par avance aux services du Département le samedi à compter de 16 h.

Le preneur disposera des lieux pour la manifestation objet de la présente convention à compter de cet état des lieux d'entrée jusqu'au dimanche à 6 h du matin.

L'état des lieux de sortie sera réalisé impérativement avant le dimanche à 10 h, rangement et nettoyage obligatoire effectués.

Tout équipement apporté dans le cadre de l'organisation de l'événement doit être impérativement et intégralement enlevé avant l'état des lieux de sortie.

Tout dépassement horaire fera l'objet d'une facturation supplémentaire à hauteur de 200 € par heure.

Article 2.7 : Horaires et conditions de mise à disposition de la Grande Halle le dimanche après-midi (option3)

Dans le cadre d'une souscription à l'option 3, le preneur disposera des lieux jusqu'à 16 h, mais réduit au simple périmètre de la grande salle de la Halle et de son parking. La partie accueil, mezzanine et ses accès devront être restitués selon les conditions présentées aux articles 2.2. et 3 de la présente convention.

Le portail du parking accès livraisons sera le seul empruntable par le preneur et ses invités.

Dans le cadre de l'option 3 : L'état des lieux de sortie initialement prévu le dimanche à 12 h, aura lieu le même jour à 16 h, selon les mêmes conditions présentées aux articles 2.2. et 3.

Article 3 : Etats des lieux

Un état des lieux d'entrée et de sortie comprenant l'inventaire des matériels sera dressé et signé conjointement par le preneur et le responsable du site de Chamerolles, personnel départemental, ou son représentant.

Le preneur s'engage à ne procéder à aucune modification dans les espaces mis à disposition, à aucun accrochage d'aucune sorte.

Tout aménagement mobilier provisoire doit respecter les normes de tenue au feu en vigueur.

Pour les espaces extérieurs, tout matériel ou installation pouvant dénaturer le site ou lui faire prendre des risques sont interdits. A titre d'exemple barnums, Food trucks, installations gonflables, installations musicales, mais aussi source directe ou indirecte de chaleur, d'éclairage, de flammes ou de gaz sont concernés par cette interdiction.

Le preneur s'engage, à l'issue de sa manifestation, à restituer les espaces mis à disposition (intérieurs et extérieurs) dans un état de propreté et d'accessibilité satisfaisant et conforme à l'état initial. Le preneur devra faire le nécessaire avant restitution au Département pour que le nettoyage soit effectué dans le strict respect des consignes et préconisations transmises préalablement par le Département.

Le nettoyage obligatoire comporte le ramassage des déchets, papiers, etc... dans des sacs fermés et stockés dans les containers mis à disposition dans tous les espaces loués, ainsi que le nettoyage et la désinfection des équipements de cuisine utilisés par le preneur ou par le traiteur engagé par ce dernier.

Dans l'hypothèse où les lieux ne seraient pas restitués dans un état de propreté satisfaisant, le Département fera intervenir une entreprise extérieure pour procéder au nettoyage et remise en état des lieux aux frais du preneur.

Article 4 : Obligations diverses et responsabilités incombant au preneur

Article 4.1 : Le preneur s'engage à utiliser les locaux et équipements mis à sa disposition dans le cadre de la manifestation présentée en objet, conformément aux conditions et obligations figurant dans la présente convention.

En particulier, le preneur s'engage à souscrire et à veiller au respect par les participants à la manifestation, des conditions d'utilisation du matériel informatique et de l'accès Internet telles que définies par la Charte annexée à la présente convention.

Article 4.2 : En matière de sécurité incendie, le preneur est tenu de se conformer aux règlements en vigueur relatifs à la sécurité dans les établissements recevant du public et plus précisément, dans le cas présent, en ce qui concerne la Grande Halle de Chamerolles, les ERP du 1^{er} groupe de type L avec des activités de types N et Y de 3^{ème} catégorie.

Le preneur s'engage à accueillir lors de l'évènement objet de la présente convention un nombre de personnes conforme aux préconisations formulées dans les règles de sécurité. Il s'engage également à maintenir dégagées en permanence les issues de secours afin de permettre une évacuation rapide des lieux en cas de sinistre, à maintenir dégagées en permanence de tout encombrant, les voies d'accès pour les services des pompiers. Le preneur est informé que tout matériel provoquant des feux, des flammes et de la fumée est également proscrit à l'intérieur de la Grande Halle de Chamerolles.

De plus, en cas d'utilisation d'éléments de décoration et d'habillage flottants, ces derniers devront être obligatoirement réalisés en matériaux classés M1 du point de vue de la réaction au feu. Le preneur s'engage à en apporter la certification au Département si tel est le cas. Enfin, en cas d'utilisation de chaises, dans le cas de configuration de type conférence, celles-ci devront être disposées en rangées afin de faciliter l'évacuation du public si besoin.

Article 4.3 : En cas d'utilisation exceptionnelle des locaux accordée par le Département, le preneur s'engage à respecter les procédures pour convoquer sur site la Commission de sécurité afin d'autoriser la tenue de la manifestation. Cette démarche est obligatoire et nécessite de la part du preneur, organisateur de la manifestation, la constitution d'un dossier de sécurité à établir au moins un mois avant la manifestation. Le preneur doit, dans ce cas, en avvertir outre le Département, la Commune, les services locaux de la Gendarmerie et les pompiers. Le cas échéant, le preneur veillera à respecter toutes les préconisations que cette commission serait amenée à formuler dans ce cadre.

Article 4.4 : Le preneur s'engage lors de la manifestation, objet de la présente convention à éviter toutes manifestations trop bruyantes et tout tapage risquant d'entraîner des nuisances pour les habitants alentours, mais également pour les visiteurs du site, si la manifestation se tient aux heures d'ouverture au public.

Article 4.5 : Le site de Chamerolles étant un site ouvert à la visite à horaires définis, le preneur est tenu de respecter les visiteurs ainsi que les dispositions permettant de garantir la sécurité des personnes et des biens :

- Le preneur devra maintenir libres, ouvertes et dégagées en permanence pendant la présence du public toutes les issues de secours du monument ;
- Il est interdit au preneur et à ses fournisseurs d'entreposer des matériaux divers dans les espaces de circulation du public du château.

Article 4.6 : Le preneur s'engage à respecter et à faire respecter l'interdiction de fumer à l'intérieur des espaces mis à disposition et s'engage à respecter les modalités spécifiques d'accès et de déplacement sur le site, modalités qui s'imposent à eux mêmes ainsi qu'à leurs fournisseurs et invités.

A cet égard, le preneur s'engage à respecter et à faire respecter les conditions d'utilisation et notamment la charge nominale de 250 kg de la plate-forme réservée aux personnes en situation de handicap.

Il est également interdit d'amener sur le site de Chamerolles des animaux même tenus en laisse (à l'exception des chiens accompagnant les personnes en situation de handicap visuel).

Article 4.7 : Pour toute livraison, le preneur s'engage à emprunter l'accès livraison spécifiquement dédié à la Grande Halle de Chamerolles.

Article 4.8 : Dans le cadre de la sécurité du site, le preneur s'engage à faire connaître au Département les noms et qualités des sociétés extérieures choisies par lui pour la mise en place de son événement, objet de la présente convention. Il s'engage à faire respecter par ces sociétés les obligations de la présente convention.

L'accès des fournisseurs est impérativement assuré lors des plages horaires de location de la Grande Halle en présence du preneur ou d'un représentant du preneur dont le nom et la fonction seront transmis par avance aux services du Département.

Les agents départementaux ne pourront en aucun cas être sollicités pour assurer l'organisation et la logistique de l'événement.

Hors des plages horaires de location de la Halle, aucune livraison ou reprise par les fournisseurs ne sera acceptée. En cas de non-respect de ces règles, une surfacturation forfaitaire de 800 € sera effectuée.

Article 4.9 : Le preneur est seul responsable de son fait, de celui des participants à la manifestation, objet de la présente convention et des biens dont il a la garde, de tous dommages corporels, matériels et immatériels qui seraient la conséquence de la manifestation organisée par ses soins, objet de la présente mise à disposition, ainsi que toute dégradation.

Le Département est dégagé de toute responsabilité en cas de vol ou détérioration de matériel ou marchandises dans les locaux mis à la disposition du preneur ainsi qu'en cas d'accidents survenus aux participants et au personnel sollicité lors de la manifestation, objet de la présente convention.

Le preneur s'oblige à relever le Département du Loiret de toute condamnation qui pourrait être prononcée contre ce dernier, au titre de la responsabilité qui lui incombe.

Le preneur s'engage à respecter les horaires d'accès à la Grande Halle et au site. Il ne peut être présent sur site qu'aux horaires suivants :

- Le vendredi de 12 h à 18 h ;
- Le samedi de 9 h30 à 6 h le lendemain ;
- Le dimanche de 9 h30 à 12 h (ou 16 h si option 3)

Entre ces tranches horaires, aucun véhicule ne doit rester sur place.

Article 5 : Obligations et responsabilités diverses incombant au Département propriétaire

Article 5.1 : Le Département du Loiret met à disposition du preneur les alimentations en eau et en électricité disponibles dans les espaces mis à disposition.

Toute modification ou adaptation de ces installations ne peut être que provisoire, répondant aux normes de sécurité et doit faire l'objet d'une demande d'autorisation du preneur acceptée par le Département. Elle sera à la charge du preneur. Le certificat de conformité doit être présenté au responsable de site avant toute mise en service.

Article 5.2 : Le Département s'assure que les locaux mis à disposition sont adaptés au titre de la sécurité préventive à l'accueil du type de manifestation prévu par le preneur.

Article 5.3 : Le Département s'assure dans tous les cas que l'établissement dont il assume la responsabilité a satisfait aux contrôles périodiques définis par le règlement de sécurité et que les prescriptions demandées lors de la dernière visite de la Commission de Sécurité ont bien été réalisées.

Article 5.4 : Dans le cadre de cette mise à disposition, le Département exige la présence de personnels spécialement mandatés propres à assurer la sécurité des biens et des personnes lors de la manifestation. La société de surveillance mandatée par le Département du Loiret sera ainsi présente à partir de 20 h et jusqu'au départ des derniers participants et du dernier véhicule sur le parking de cette manifestation, au maximum jusqu'à 6 h. Le coût de cette intervention est inclus dans le tarif de mise à disposition.

Article 5.5 : Le Département s'engage à s'assurer du bon fonctionnement de tous les organes techniques et de sécurité notamment des alarmes et des installations électriques de sécurité.

Il s'engage à établir et afficher des consignes précises fixant la mission à remplir par le personnel en cas d'incendie.

Le Département veille également à afficher bien en évidence et d'une façon inaltérable près des appareils téléphoniques reliés au réseau urbain, les renseignements relatifs aux modalités d'appel des sapeurs-pompiers.

Article 5.6 : Le Département s'engage à en informer le preneur dans les plus brefs délais en cas d'évènement imprévu ou de force majeure nécessitant l'annulation de la mise à disposition.

Article 5.7 : Le Département s'engage à offrir une visite libre du domaine pour les preneurs et leurs invités sur demande jusqu'à 1 mois avant l'évènement, nous pouvons vous remettre des bons d'entrée gratuits pour visiter le château au moment de l'état des lieux d'entrée. Les invités à votre évènement peuvent se présenter avec ces bons à l'accueil-billetterie du château le samedi et le dimanche entre 10 h et 18 h.

Article 6 : Dispositions financières

Article 6.1 : Tarifs

Les tarifs adoptés pour la mise à disposition de la Grande Halle de Chamerolles et de ses équipements dans le cadre d'un forfait week-end mariages sont les suivants :

- Grande Halle : 3 700 euros TTC. Ce tarif intègre les équipements du bâtiment annexe et notamment la mise à disposition de la cuisine traiteur ainsi que la présence de la société de surveillance ;
- Option 1 (périmètre du kiosque) : 500 euros TTC. Le montage et démontage doivent avoir lieu entre le samedi 16 h et 6 h le lendemain. Les états des lieux d'entrée et de sortie ont respectivement lieu samedi à 16h et dimanche à 10 h.

- Option 2 (périmètre de la Petite Halle) : 500 euros TTC. Le montage et démontage doivent avoir lieu entre le samedi 16 h et 6 h le lendemain. Les états des lieux d'entrée et de sortie ont respectivement lieu samedi à 16 h et dimanche à 10 h.
- Option 3 (le dimanche après-midi) : 600 euros TTC. Le démontage et l'état des lieux de sortie pour la location de la Grande Halle seule sont repoussés de 12 h à 16 h.

Le coût total s'élève à :euros TTC.

Article 6.2 : Acompte et dépôt de garantie

Un chèque d'acompte d'un montant de 30% du coût estimé de location, libellé à l'ordre de RR Château de Chamerolles sera demandé au preneur pour garantir la réservation. L'acompte sera encaissé par le Département du Loiret et sera déduit du coût global facturé après location.

Un chèque de dépôt de garantie d'un montant de 1 500 euros TTC, libellé à l'ordre de RR Château de Chamerolles, sera demandé au preneur pour garantir les risques de détériorations liées à l'utilisation de la Grande Halle et du matériel.

Le chèque de dépôt de garantie sera restitué au preneur à l'issue de la mise à disposition après constat (lors de l'état des lieux de sortie) de l'absence de toute dégradation ou détérioration de la Grande Halle ou des mobiliers et matériels mis à disposition.

Le chèque de dépôt de garantie sera encaissé par le Département en cas de dégradations ou de détériorations constatées (lors de l'état des lieux de sortie) n'ayant pas donné lieu à indemnisation du Département par l'assureur du preneur.

Article 7 : Assurances

Le preneur est tenu de présenter au Département et au responsable du site de Chamerolles ou à son représentant, au plus tard le jour précédant la date de la manifestation, une attestation d'assurance spécifique couvrant sa responsabilité civile et notamment garantissant le Département contre tous les sinistres dont le preneur pourrait être responsable, les accidents pouvant survenir à des tiers du fait de la manifestation, objet de la présente convention, les détériorations susceptibles d'être causées de son fait ou par les personnes participant à la manifestation (y compris lors du montage et du démontage).

Le preneur devra assurer spécifiquement pour la mise à disposition de la Grande Halle, à la date et pour l'activité fixée dans la présente convention :

- Les risques locatifs liés à la mise à disposition des bâtiments, objet de la présente convention (incendie, dégâts des eaux, etc.) ;
- Ses propres responsabilités pour les dommages causés aux tiers, liées à l'exercice de ses activités dans les locaux mis à disposition ;
- Ses propres biens ;
- Ses propres préjudices financiers (perte d'exploitation, perte de jouissance, ...).

Aucune clause de renonciation à recours n'est applicable entre la collectivité, le preneur et leurs assureurs.

Article 8 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour la durée de la manifestation mentionnée supra, soit du vendredi à au dimanche à

Article 9 : Modification et Résiliation de la convention

Toute modification de la présente convention devra s'effectuer par voie d'avenant.
Le Département et le preneur se réservent le droit de résilier la présente convention en cas de non exécution des obligations à la charge de chacune des parties.

La résiliation se fera par lettre recommandée avec avis de réception dans le délai de 8 jours avant la date d'effet souhaitée.

Article 10 : Résolution des litiges

En cas de désaccord entre les parties à la présente convention sur une ou plusieurs de ces dispositions, celles-ci s'engagent à tenter de résoudre le litige à l'amiable, préalablement à une saisine du Tribunal compétent.

Fait à Orléans, le
En 2 exemplaires originaux

Pour le Département, Pour le Président et par délégation, Philippe LACOMBE Adjoint au Directeur général adjoint, Responsable du Pôle Citoyenneté et cohésion sociale, Directeur de la culture et des sports	Pour le preneur,
---	------------------

**CONVENTION 2018 DE MISE A DISPOSITION – GRANDE HALLE DE CHAMEROLLES
EVENEMENTS PROFESSIONNELS ET PRIVES A LA JOURNEE**

ENTRE :

Le Département du Loiret, représenté par Monsieur Marc GAUDET, Président du Conseil Départemental, dûment habilité par délibération du Conseil Départemental en date du XXXX 2018,

Ci-après désigné « le Département »,

d'une part,

ET :

Madame....., Monsieur..... domiciliés au
.....,

Ci-après désignés « le preneur », d'autre part,

VU les délibérations du Conseil Général et de sa Commission permanente en date des 8 décembre 2009, 11 mars 2010, 9 juin 2011 et 25 janvier 2013, portant approbation des tarifs et des conditions conventionnelles de mise à disposition de la Grande Halle de Chamerolles,

PREAMBULE

Le Département du Loiret est propriétaire du château et de la Grande Halle de Chamerolles, de son parc et de ses dépendances. Il gère ses équipements en régie directe et exploite ce site avec l'appui de personnel départemental, obéissant au statut de la fonction publique territoriale.

La Grande Halle de Chamerolles a pour vocation d'être louée aux tarifs figurant en l'article 6 de la présente convention, dans le cadre de séminaires, réceptions, cérémonies, conférences ... Il s'agit d'un ERP du 1^{er} groupe de type L avec des activités de types N et Y, de 3^{ème} catégorie.

L'effectif autorisé par la Commission de sécurité de l'arrondissement de Pithiviers est de 593 personnes se répartissant comme suit :

- Foyer-mezzanine : 80 personnes
- Hall d'accueil : 82 personnes
- Salle principale : 430 personnes

La Grande Halle de Chamerolles est située sur le même site que le château, monument ouvert à la visite à heures précises. La mise à disposition de la Grande Halle est possible soit pendant les horaires d'ouverture au public, soit en dehors de ces horaires.

Cette mise à disposition concerne l'intégralité de la Grande Halle (foyer-mezzanine, hall d'accueil, salle principale).

Dans le cas présent, le preneur a sollicité le Département pour l'organisation de la manifestation suivante : à la date du qui réunira environ participants.

Ceci exposé, il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les obligations réciproques de chacune des parties dans le cadre de la mise à disposition par le Département de la Grande Halle de Chamerolles à la date convenue entre les parties.

Article 2 : Conditions de la mise à disposition

Article 2.1 : Description de la Grande Halle, mobiliers et matériels mis à disposition

La mise à disposition de la Grande Halle de Chamerolles comprend les espaces suivants :

- Un espace accueil (avec banque d'accueil, espace vestiaires et sanitaires). Superficie : 82 m². Revêtement au sol : parquet ;
- La Grande salle (avec deux écrans intégrés). Superficie : 430 m². Revêtement au sol : parquet. Surfaces vitrées sur trois côtés : il est possible d'occulter ces surfaces vitrées par un système de stores indépendants avec commande manuelle ;
- L'espace convivialité pouvant recevoir 80 personnes au maximum (foyer-mezzanine) à l'étage. Superficie : 80 m². Equipements : 2 comptoirs et un bar avec évier, machine à glaçons et petit lave-vaisselle. Revêtement au sol : tommettes. Accès par escalier ou élévateur aux normes handicapés ;
- Le bâtiment annexe : il comprend un espace traiteur, des vestiaires pour le personnel de cuisine, une chambre froide, des sanitaires publics, une zone de stockage, des locaux techniques (cf annexe : descriptif des équipements de la cuisine traiteur) ;
- Les abords immédiats de la Grande Halle délimités par le parking, la pièce d'eau (miroir) côté parc, les portillons d'accès vers l'aire de pique-nique et le château.

L'espace convivialité est desservi par deux escaliers (dont un de secours) et une plateforme réservée aux personnes en situation de handicap. La charge nominale de cette plateforme est de 250 kg.

La Grande Halle dispose d'un parking (commun avec celui du château).

Les espaces du château (intérieurs, cour et jardins Renaissance, parc, périmètre du kiosque, périmètre de la Petite Halle) ne sont pas concernés par la présente convention. Le preneur et les invités ne doivent en aucun cas s'y rendre lors de la mise à disposition (sauf pendant les horaires d'ouverture du château).

Le jour de la location, les preneurs ont accès depuis le parking livraisons et depuis le portillon du parking à la Grande Halle ainsi qu'à son périmètre délimité par les barrières (portillons en bois).

Sont également compris dans cette mise à disposition les équipements présentés ci-dessous :

- Mobiliers disponibles pour la grande salle (50 tables demi-lunes soit 25 tables rondes, 26 tables rectangulaires, 290 chaises, 14 estrades, 6 claustras) ;

- Mobiliers installés dans l'espace du foyer (18 fauteuils, 11 chaises de comptoir, 5 tables basses) ;
- Accès Internet et prises ordinateurs ;
- Matériel audiovisuel comprenant un vidéo projecteur et un écran mobile. Ce matériel doit être stocké dans la réserve de l'espace convivialité.

Les moyens de chauffage de la Grande Halle : Géothermie / Pompe à chaleur.

Les moyens de secours de la Grande Halle :

- Extincteurs ;
- SSI A, alarme type 1 ;
- Désenfumage ;
- Détecteurs installés sur l'ensemble de l'établissement ;
- Déclencheurs manuels placés à l'accès des escaliers et à proximité des issues.

Article 2.2 : Horaires de mise à disposition de la Grande Halle

Les espaces et équipements, décrits à l'article 2.1, sont mis à disposition du preneur selon les horaires précisés ci-dessous.

Pour les manifestations en soirée, celles-ci ne doivent pas se prolonger au-delà de 3 h du matin sauf cas exceptionnel ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès des services départementaux. Une autorisation préalable de prolongation jusqu'à 6 h du matin sera faite auprès de la mairie de Chilleurs-aux-Bois.

Dans le cas présent, le preneur disposera des lieux et des équipements pour la manifestation, objet de la présente convention à compter de l'état des lieux d'entrée. Cet état des lieux sera obligatoirement réalisé le, jour de la location à compter de 8 h.

Dans le cas présent, le preneur disposera des lieux et des équipements pour la manifestation, objet de la présente convention jusqu'à l'état des lieux de sortie réalisé impérativement avant le, jour de la location avant 23 h59, rangement, démontage et nettoyage obligatoire effectués.

Tout équipement apporté dans le cadre de l'organisation de l'événement doit être impérativement et intégralement enlevé avant état des lieux de sortie.

Le preneur ne disposera d'aucune clé du bâtiment.

Les clés du bâtiment seront confiées le cas échéant aux agents de sécurité mandatés par le Département.

Le preneur aura accès à la Grande Halle pendant les horaires suivants :

- Jour de la location de 8 h à 23 h59. Tout dépassement horaire fera l'objet d'une facturation supplémentaire à hauteur de 200 € par heure.

Article 3 : Etats des lieux

Un état des lieux d'entrée et de sortie comprenant l'inventaire des matériels sera dressé et signé conjointement par le preneur et le responsable du site de Chamerolles, personnel départemental ou son représentant.

Le preneur s'engage à ne procéder à aucune modification dans les espaces mis à disposition, à aucun accrochage d'aucune sorte.

Tout aménagement mobilier provisoire doit respecter les normes de tenue au feu en vigueur.

Pour les espaces extérieurs, tout matériel ou installation pouvant dénaturer le site ou lui faire prendre des risques sont interdits. A titre d'exemple barnums, Food trucks, installations gonflables, installations musicales, mais aussi source directe ou indirecte de chaleur, d'éclairage, de flammes ou de gaz sont concernés par cette interdiction.

Le preneur s'engage, à l'issue de sa manifestation, à restituer les espaces mis à disposition (intérieurs et extérieurs) dans un état de propreté et d'accessibilité satisfaisant et conforme à l'état initial. Le preneur devra faire le nécessaire avant restitution au Département pour que le nettoyage soit effectué dans le strict respect des consignes et préconisations transmises préalablement par le Département.

Le nettoyage obligatoire comporte le ramassage des déchets, papiers, etc. dans des sacs fermés et stockés dans les containers mis à disposition dans tous les espaces loués, ainsi que le nettoyage et la désinfection des équipements de cuisine utilisés par le preneur ou par le traiteur engagé par ce dernier.

Dans l'hypothèse où les lieux ne seraient pas restitués dans un état de propreté satisfaisant, le Département fera intervenir une entreprise extérieure pour procéder au nettoyage et remise en état des lieux aux frais du preneur.

Article 4 : Obligations diverses et responsabilités incombant au preneur

4.1 : Le preneur s'engage à utiliser les locaux et équipements mis à sa disposition dans le cadre de la manifestation présentée en objet, conformément aux conditions et obligations figurant dans la présente convention.

En particulier, le preneur s'engage à souscrire et à veiller au respect par les participants à la manifestation, des conditions d'utilisation du matériel informatique et de l'accès Internet telles que définies par la Charte annexée à la présente convention.

4.2 : En matière de sécurité incendie, le preneur est tenu de se conformer aux règlements en vigueur relatifs à la sécurité dans les établissements recevant du public et plus précisément, dans le cas présent, en ce qui concerne la Grande Halle de Chamerolles, les ERP du 1^{er} groupe de type L avec des activités de types N et Y de 3^{ème} catégorie.

Le preneur s'engage à accueillir lors de l'évènement objet de la présente convention un nombre de personnes conforme aux préconisations formulées dans les règles de sécurité.

Il s'engage également à maintenir dégagées en permanence les issues de secours afin de permettre une évacuation rapide des lieux en cas de sinistre, à maintenir dégagées en permanence de tout encombrant, les voies d'accès pour les services des pompiers.

Le preneur est informé que tout matériel provoquant des feux, des flammes et de la fumée est également proscrit à l'intérieur de la Grande Halle de Chamerolles.

De plus, en cas d'utilisation d'éléments de décoration et d'habillage flottants, ces derniers devront être obligatoirement réalisés en matériaux classés M1 du point de vue de la réaction au feu. Le preneur s'engage à en apporter la certification au Département si tel est le cas.

Enfin, en cas d'utilisation de chaises, dans le cas de configuration de type conférence, celles-ci devront être disposées en rangées afin de faciliter l'évacuation du public si besoin.

4.3 : En cas d'utilisation exceptionnelle des locaux accordée par le Département, le preneur s'engage à respecter les procédures pour convoquer sur site la Commission de sécurité afin d'autoriser la tenue de la manifestation. Cette démarche est obligatoire et nécessite de la part du preneur, organisateur de la manifestation, la constitution d'un dossier de sécurité à établir au moins un mois avant la manifestation. Le preneur doit, dans ce cas, en avertir outre le Département, la Commune, les services locaux de la Gendarmerie et les pompiers. Le cas échéant, le preneur veillera à respecter toutes les préconisations que cette commission serait amenée à formuler dans ce cadre.

4.4 : Le preneur s'engage lors de la manifestation, objet de la présente convention à éviter toutes manifestations trop bruyantes et tout tapage risquant d'entraîner des nuisances pour les habitants alentours, mais également pour les visiteurs du site, si la manifestation se tient aux heures d'ouverture au public.

4.5 : Le site de Chamerolles étant un site ouvert à la visite à horaires définis, le preneur est tenu de respecter les visiteurs ainsi que les dispositions permettant de garantir la sécurité des personnes et des biens :

- Le preneur devra maintenir libres, ouvertes et dégagées en permanence pendant la présence du public toutes les issues de secours du monument ;
- Il est interdit au preneur et à ses fournisseurs d'entreposer des matériaux divers dans les espaces de circulation du public du château.

4.6 : Le preneur s'engage à respecter et à faire respecter l'interdiction de fumer à l'intérieur des espaces mis à disposition et s'engage à respecter les modalités spécifiques d'accès et de déplacement sur le site, modalités qui s'imposent à eux-mêmes ainsi qu'à leurs fournisseurs et invités.

A cet égard, le preneur s'engage à respecter et à faire respecter les conditions d'utilisation et notamment la charge nominale de 250 kg de la plate-forme réservée aux personnes en situation de handicap.

Il est également interdit d'amener sur le site de Chamerolles des animaux même tenus en laisse (à l'exception des chiens accompagnant les personnes en situation de handicap visuel).

4.7 : Pour toute livraison, le preneur s'engage à emprunter l'accès livraison spécifiquement dédié à la Grande Halle de Chamerolles.

4.8 : Dans le cadre de la sécurité du site, le preneur s'engage à faire connaître au Département les noms et qualités des sociétés extérieures choisies par lui pour la mise en place de son évènement, objet de la présente convention. Il s'engage à faire respecter par ces sociétés les obligations de la présente convention.

L'accès des fournisseurs est impérativement assuré lors des plages horaires de location de la Grande Halle en présence du preneur ou d'un représentant du preneur dont le nom et la fonction seront transmis par avance aux services du Département.

En aucun cas les agents départementaux ne pourront être sollicités pour assurer l'organisation et la logistique de l'évènement.

Hors des plages horaires de location de la Halle, aucune livraison ou reprise par les fournisseurs ne sera acceptée.

En cas de non-respect de ces contraintes, une surfacturation forfaitaire de 800 € sera effectuée.

4.9 : Le preneur est seul responsable de son fait, de celui des participants à la manifestation, objet de la présente convention et des biens dont il a la garde, de tous dommages corporels, matériels et immatériels qui seraient la conséquence de la manifestation organisée par ses soins, objet de la présente mise à disposition, ainsi que toute dégradation.

Le Département est dégagé de toute responsabilité en cas de vol ou détérioration de matériel ou marchandises dans les locaux mis à la disposition du preneur ainsi qu'en cas d'accidents survenus aux participants et au personnel sollicité lors de la manifestation, objet de la présente convention.

Le preneur s'oblige à relever le Département du Loiret de toute condamnation qui pourrait être prononcée contre ce dernier, au titre de la responsabilité qui lui incombe.

Le preneur s'engage à respecter les horaires d'accès à la Grande Halle et au site. Il ne peut être présent sur site que le jour de la location à compter de l'état des lieux d'entrée jusqu'à 23h59.

Entre ces tranches horaires, aucun véhicule ne doit rester sur place.

Article 5 : Obligations et responsabilités diverses incombant au Département propriétaire

5.1 : Le Département du Loiret met à disposition du preneur les alimentations en eau et en électricité disponibles dans les espaces mis à disposition.

Toute modification ou adaptation de ces installations ne peut être que provisoire, répondant aux normes de sécurité et doit faire l'objet d'une demande d'autorisation du preneur acceptée par le Département. Elle sera à la charge du preneur. Le certificat de conformité doit être présenté au responsable de site avant toute mise en service.

5.2 : Le Département s'assure que les locaux mis à disposition sont adaptés au titre de la sécurité préventive à l'accueil du type de manifestation prévu par le preneur.

5.3 : Le Département s'assure dans tous les cas que l'établissement dont il assume la responsabilité a satisfait aux contrôles périodiques définis par le règlement de sécurité et que les prescriptions demandées lors de la dernière visite de la Commission de Sécurité ont bien été réalisées.

5.4 : Dans le cadre de cette mise à disposition, le Département exige la présence de personnels spécialement mandatés propres à assurer la sécurité des biens et des personnes lors de la manifestation.

5.5 : Le Département s'engage à s'assurer du bon fonctionnement de tous les organes techniques et de sécurité notamment des alarmes et des installations électriques de sécurité

Il s'engage à établir et afficher des consignes précises fixant la mission à remplir par le personnel en cas d'incendie.

Le Département veille également à afficher bien en évidence et d'une façon inaltérable près des appareils téléphoniques reliés au réseau urbain, les renseignements relatifs aux modalités d'appel des sapeurs-pompiers.

5.6 : Le Département s'engage à en informer le preneur dans les plus brefs délais en cas d'évènement imprévu ou de force majeure nécessitant l'annulation de la mise à disposition.

Article 6 : Dispositions financières

Article 6.1 : Tarification de la mise à disposition

Les tarifs adoptés pour la mise à disposition de la Grande Halle de Chamerolles et de ses équipements dans le cadre d'évènement professionnels sont les suivants :

- Location « Journée » semaine : 2 000 euros TTC. Le montage et démontage doivent avoir lieu respectivement après l'état des lieux d'entrée et avant l'état des lieux de sortie, le jour de la location, entre 8 h et 23 h59. Le tarif concerne toute location ayant lieu lundi, mardi, mercredi, jeudi ou vendredi, et assure la mise à disposition de la Grande Halle de Chamerolles et de son périmètre extérieur délimité par les portillons.
- Location « Journée » week-end : 3 000 euros TTC. Le montage et démontage doivent avoir lieu respectivement après l'état des lieux d'entrée et avant l'état des lieux de sortie, le jour de la location, entre 8 h et 23 h59. Le tarif concerne toute location ayant lieu samedi ou dimanche et assure la mise à disposition de la Grande Halle de Chamerolles et de son périmètre extérieur délimité par les portillons.

Dans le cas présent, le coût de location de l'espace sollicité par le preneur s'élève à :
.....euros TTC.

Article 6.2 : Acompte et dépôt de garantie

Un chèque d'acompte d'un montant de 30 % du coût estimé de location, libellé à l'ordre de RR Château de Chamerolles, sera demandé au preneur pour garantir la réservation.

L'acompte sera encaissé par le Département du Loiret et sera déduit du coût global facturé après location.

Un chèque de dépôt de garantie d'un montant de 1 500 euros TTC, libellé à l'ordre de RR Château de Chamerolles, sera demandé au preneur pour garantir les risques de détériorations liées à l'utilisation de la Grande Halle et du matériel.

Le chèque de dépôt de garantie sera restitué au preneur à l'issue de la mise à disposition après constat (lors de l'état des lieux de sortie) de l'absence de toute dégradation ou détérioration de la Grande Halle ou des mobiliers et matériels mis à disposition.

Le chèque de dépôt de garantie sera encaissé par le Département en cas de dégradations ou de détériorations constatées (lors de l'état des lieux de sortie) n'ayant pas donné lieu à indemnisation du Département par l'assureur du preneur.

Article 7 : Assurances

Le preneur est tenu de présenter au Département et au responsable du site de Chamerolles ou à son représentant, au plus tard le jour précédant la date de la manifestation, une attestation d'assurance spécifique couvrant sa responsabilité civile et notamment garantissant le Département contre tous les sinistres dont le preneur pourrait être responsable, les accidents pouvant survenir à des tiers du fait de la manifestation, objet de la présente convention, les détériorations susceptibles d'être causées de son fait ou par les personnes participant à la manifestation (y compris lors du montage et du démontage).

Le preneur devra assurer spécifiquement pour la mise à disposition de la Grande Halle, à la date et pour l'activité fixée dans la présente convention :

- Les risques locatifs liés à la mise à disposition des bâtiments, objet de la présente convention (incendie, dégâts des eaux, etc.) ;
- Ses propres responsabilités pour les dommages causés aux tiers, liées à l'exercice de ses activités dans les locaux mis à disposition ;
- Ses propres biens ;
- Ses propres préjudices financiers (perte d'exploitation, perte de jouissance, ...).

Aucune clause de renonciation à recours n'est applicable entre la collectivité, le preneur et leurs assureurs.

Article 8 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour la durée de la manifestation mentionnée supra, soit du à au à

Article 9 : Modification et Résiliation de la convention

Toute modification de la présente convention devra s'effectuer par voie d'avenant.

Le Département et le preneur se réservent le droit de résilier la présente convention en cas de non-exécution des obligations à la charge de chacune des parties.

La résiliation se fera par lettre recommandée avec avis de réception dans le délai de 8 jours avant la date d'effet souhaitée.

Article 10 : Résolution des litiges

En cas de désaccord entre les parties à la présente convention sur une ou plusieurs de ces dispositions, celles-ci s'engagent à tenter de résoudre le litige à l'amiable, préalablement à une saisine du Tribunal compétent.

Fait à Orléans, le
En 2 exemplaires originaux

Pour le Département, Pour le Président et par délégation, Philippe LACOMBE Adjoint au Directeur général adjoint, Responsable du Pôle Citoyenneté et cohésion sociale, Directeur de la culture et des sports	Pour le preneur,
---	------------------

Budgets annexes des boutiques de Chameroles et Sully-sur-Loire

BOUTIQUE DE CHAMEROLLES

Nature		BP 2017	Total voté 2017	BP 2018
INVESTISSEMENT				
2188	Autres immobilisations corporelles	2 240,00 €	2 240,00 €	
1068	Résultat d'investissement		18 747,00 €	
31	Matières premières et fournitures	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
020	Dépenses imprévues			
	Total dépenses d'investissement	32 240,00 €	50 987,00 €	30 000,00 €
	Total dépenses réelles d'investissement	2 240,00 €	20 987,00 €	- €
28188	Autres réserves			
31	Matières premières et fournitures	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
001	Résultat d'investissement		18 747,00 €	
021	Virement de la section de fonctionnement			
	Total recettes d'investissement	30 000,00 €	48 747,00 €	30 000,00 €
	Total recettes réelles d'investissement	- €	18 747,00 €	- €
FONCTIONNEMENT				
601	Achats de marchandises	31 500,00 €	40 976,00 €	50 000,00 €
6031	Variation des stocks de marchandises	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 128,00 €	2 128,00 €	2 017,00 €
6132	Locations immobilières	7 095,00 €	7 095,00 €	6 722,00 €
6156	Maintenance	500,00 €	500,00 €	100,00 €
6332	Cotisations versées au FNAL	100,00 €	100,00 €	100,00 €
6336	Cotisations au CNFPT et au CDG	200,00 €	200,00 €	200,00 €
635112	Taxe professionnelle			
635111	cotisation foncière des entreprises		247,00 €	
6411	Salaires		- €	
6413	Salaires	16 500,00 €	6 777,00 €	16 500,00 €
6451	URSSAF	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €
6453	Caisses de retraite	600,00 €	600,00 €	600,00 €
672	Reversement excédent			
6811	Amortissements			- €
022	Dépenses imprévues		3 337,00 €	
023	Virement à la section d'investissement			
	Total dépenses de fonctionnement	93 123,00 €	96 460,00 €	110 739,00 €
	Total dépenses réelles de fonctionnement	63 123,00 €	66 460,00 €	80 739,00 €
701	Ventes de marchandises	65 363,00 €	65 363,00 €	80 739,00 €
758	Produits divers de gestion		- €	
7588	autres			
6031	Variation des stocks de marchandises	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
002	Résultat reporté		3 337,00 €	
	Total recettes de fonctionnement	65 363,00 €	95 363,00 €	110 739,00 €
	Total recettes réelles de fonctionnement	65 363,00 €	65 363,00 €	80 739,00 €

BOUTIQUE DE SULLY

Nature		BP 2017	Total voté 2017	BP 2018
INVESTISSEMENT				
2188	Autres immobilisations corporelles	1 406,00 €	1 406,00 €	1 406,00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		17 516,00 €	
001	Résultat d'investissement			
31	Matières premières et fournitures		43 000,00 €	43 000,00 €
	Total dépenses d'investissement	1 406,00 €	61 922,00 €	44 406,00 €
	Total dépenses réelles d'investissement	1 406,00 €	1 406,00 €	1 406,00 €
28188	Autres réserves		1 406,00 €	1 406,00 €
31	Matières premières et fournitures		43 000,00 €	43 000,00 €
001	Résultat d'investissement			
1068	Affectation résultat		17 516,00 €	
021	Virement de la section de fonctionnement			
	Total recettes d'investissement	- €	61 922,00 €	44 406,00 €
	Total recettes réelles d'investissement	- €	17 516,00 €	- €
FONCTIONNEMENT				
601	Achats de marchandises	48 500,00 €	61 597,00 €	65 000,00 €
6031	Variation des stocks de marchandises		43 000,00 €	43 000,00 €
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 907,00 €	2 907,00 €	2 841,00 €
6132	Locations immobilières	9 690,00 €	9 690,00 €	9 469,00 €
6156	Maintenance	500,00 €	500,00 €	500,00 €
6332	Cotisations versées au FNAL	150,00 €	150,00 €	150,00 €
6336	Cotisations au CNFPT et au CDG	250,00 €	250,00 €	250,00 €
6411	Salaires		5 000,00 €	
6413	Salaires	22 300,00 €	22 300,00 €	22 300,00 €
6451	URSSAF	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €
6453	Caisses de retraite	900,00 €	900,00 €	900,00 €
6711	Charges exceptionnelles			
6718	Charges exceptionnelles			
672	Reversement excédent		6 914,00 €	
6811	Dotations aux amortissements		1 407,00 €	1 406,00 €
023	Virement à la section d'investissement			
	Total dépenses de fonctionnement	92 197,00 €	161 615,00 €	152 816,00 €
701	Ventes de marchandises	93 603,00 €	101 655,00 €	109 816,00 €
7718	Autres produits de gestion courante			
758	Autres produits de gestion courante			
7588	autres			
6031	Variation des stocks de marchandises		43 000,00 €	43 000,00 €
002	Résultat reporté		16 743,00 €	
	Total recettes de fonctionnement	93 603,00 €	161 398,00 €	152 816,00 €
	Total recettes réelles de fonctionnement	93 603,00 €	118 398,00 €	109 816,00 €

Réévaluation des charges structurelles des boutiques

Propositions de réévaluation de frais de gestion :

Il est proposé de définir le montant des frais de gestion des boutiques de châteaux, de la manière suivante :

Etablir le montant des frais de gestion des points de vente à hauteur de 3 % du chiffre d'affaire annuel réalisé par les boutiques pour établir une base de calcul des frais de gestion. Ce montant sera reconduit chaque année et pourra être réévalué en cas de changement (à la hausse ou à la baisse) important du niveau d'activité des points de vente. Fixer et reconduire ce montant pour les années à venir.

CALCUL DU LOYER DES BOUTIQUES								
Boutiques	2013	2014	2015	2016	Moyenne 3 dernières années	10 % de la moyenne	Montant annuel	Montant mensuel
Chamerolles	75 076	65 043	72 723	63 900	67 222	6 722	6 722	560
Sully-sur-Loire	96 177	91 183	103 340	89 538	94 687	9 469	9 469	789

Maintien des frais de maintenance :

Il est proposé de maintenir le montant initial des frais de maintenance des boutiques de châteaux, en effet ceux-ci semblent correctement proportionnés :

CALCUL DES FRAIS DE MAINTENANCE								
Boutiques	2013	2014	2015	2016	Moyenne 3 dernières années	FIXE	Montant annuel	Montant mensuel
Chamerolles	75 076	65 043	72 723	63 900	70 947	500	500	42
Sully-sur-Loire	96 177	91 183	103 340	89 538	96 900	500	500	42

Récapitulatif des montants retenus pour établir les loyers, frais de gestion et de maintenance

CALCUL DES FRAIS DE GESTION								
Boutiques	2013	2014	2015	2016	Moyenne 3 dernières années	3 % de la moyenne	Montant annuel	Montant mensuel
Chamerolles	75 076	65 043	72 723	63 900	67 222	2 017	2 017	168
Sully-sur-Loire	96 177	91 183	103 340	89 538	94 687	2 841	2 841	237

SYNTHESE DES CHARGES STRUCTURELLES 2018					
Boutiques	Loyer 2018	Frais de gestion 2018	Frais de maintenance 2018	hypothèse CA HT 2018	Part charges / CA après réévaluation
Chamerolles	6 722	2 017	500	65 363	14 %
Sully-sur-Loire	9 469	2 841	500	93 603	14 %

Conclusion :

Au regard des montants calculés et retenus pour établir le niveau de charge le plus équilibré possible, il est proposé de procéder à une nouvelle réévaluation de ces niveaux pour l'année 2018 telle que présenter dans le tableau ci-dessus et pour les années suivantes afin de maintenir un équilibre constant charges/recettes cohérent.

Budget annexe 2018 du Festival International de musique de Sully et du Loiret

Imputat	Dir.	Ser	CHA P	NAT.	LIBELLE	BP 2015	BP 2016	BP 2017	BP 2018
Budget artistique :									
D05019	37	37	11	8228	Vacations artistes et honoraires agents	30 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €
D05075	23M	37	11	811	Conception et interprétation musicale	155 000,00 €	165 000,00 €	165 000,00 €	188 000,00 €
D05011	23H	37	11	8135	Régie technique éclairage son	48 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
D05038	23A	37	11	8135	Instruments de musique	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
						246 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €	251 000,00 €
Budget accueil a ristes et réception :									
D05038	23A	37	11	8135	Location de véhicules légers	1 500,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €
D05033	23K	37	11	8248	Achat de titre de transport	14 048,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
D05033	23K	37	11	8248	Affrètement moyens de transport	4 600,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
D05027	23A	37	11	8257	Réception et cocktail (Hôtel, repas ...)	20 518,00 €	19 278,00 €	19 278,00 €	19 278,00 €
D05027	23A	37	11	8257	Denrées alimentaires	1 000,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
D05027	23A	37	11	8257	Boissons sans alcool	1 000,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
D05027	23A	37	11	8257	Vins mousseux	500,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
D05027	23A	37	11	8257	Vins pour les artistes	100,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
D05082	23A	37	11	80631	Produits d'entretien ménager	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
						43 364,00 €	29 478,00 €	29 478,00 €	29 478,00 €
Budget communication :									
D05008	23H	37	11	8238	Travaux d'impression	12 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €
D05009	23H	37	11	8231	Evénements et Relations presse	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D05010	23H	37	11	8238	Espaces publicitaires	72 000,00 €	87 000,00 €	87 000,00 €	87 000,00 €
D05010	23H	37	11	8238	Communication visuelle - Signalétique	1 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
D05012	23H	37	11	8238	Exécution graphique	13 000,00 €	15 500,00 €	15 500,00 €	15 500,00 €
D05012	23H	37	11	818	Conception et réalisation d'éditions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D05012	23H	37	11	818	Prise de vue - Photo et vidéo	0,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
D05012	23H	37	11	818	Routage	1 000,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €
D05029	23A	37	11	8261	Affranchissement	4 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
						103 000,00 €	101 200,00 €	101 200,00 €	101 200,00 €
Budget ressources humaines :									
D05076	90	37	11	8251	Voyages et déplacements	5 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	2 000,00 €
D05077	90	37	11	818	Annonces de recrutement	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	500,00 €
D05019	37	37	11	8228	Intermittence	-	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €
D00091	90	37	12	8332	FNAL	1 500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
D00082	90	37	12	8453	Caisse de retraite	25 000,00 €	27 000,00 €	27 000,00 €	31 500,00 €
D00083	90	37	12	8336	CNFPF et CDG	1 000,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €
D05026	90	37	12	8451	URSSAF	20 000,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €
D05025	90	37	12	8411	Salaires, Appointements	80 000,00 €	56 000,00 €	56 000,00 €	56 000,00 €
D05057	90	37	12	8413	Primes et gratifications	25 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	27 500,00 €
D05080	90	37	12	8331	Versement de transport	1 500,00 €	900,00 €	900,00 €	900,00 €
						140 000,00 €	128 000,00 €	128 000,00 €	137 500,00 €
Frais de fonctionnement :									
D05083	37	37	11	8378	Autres taxes et redevances	12 100,00 €	12 100,00 €	12 100,00 €	15 000,00 €
D05021	37	37	11	827	Services bancaires et assimilés	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €
D05081	37	37	11		Impôts indirects	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
D05080	80	37	87	8711	Intérêts moratoires	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
D05086					Gardiennage - télésurveillance			3 350,00 €	4 000,00 €
D05088					Location de salle			9 300,00 €	5 000,00 €
						13 600,00 €	13 600,00 €	26 250,00 €	25 500,00 €
						545 964,00 €	522 278,00 €	534 928,00 €	544 678,00 €
Région :									
R05003	37	37	70	701	Vente de prestations de service billetterie	52 900,00 €	54 900,00 €	54 900,00 €	183 378,00 €
R05004	37	37	77	774	Subventions exceptionnelles sponsoring	33 500,00 €	41 000,00 €	41 000,00 €	41 300,00 €
R05005	37	37	74	747	Subvention d'exploitation Communes	72 800,00 €	73 000,00 €	73 000,00 €	90 000,00 €
R05005	37	37	74	747	Subvention d'exploitation Région	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
R05005	37	37	74	747	Subvention d'exploitation Département	338 784,00 €	303 378,00 €	303 378,00 €	200 000,00 €
						545 964,00 €	522 278,00 €	522 278,00 €	544 678,00 €

DEPARTEMENT DU LOIRET



**CONVENTION DE PARTENARIAT CULTUREL ANNUELLE
ANNEE 2018**

Entre :

1) Le Département du Loiret représenté par Monsieur Marc GAUDET, Président du Conseil Départemental, agissant en exécution de la délibération XXX de la Commission Permanente en date du XXXX 2018 ci-après désigné "le Département".

d'une part,

et :

2) la S.A.R.L «Centre National de Création Orléans-Loiret », S.A.R.L créée le 28 avril 1987 et ayant son siège social Boulevard Pierre Ségelle à ORLEANS, agissant au nom et pour le compte de ladite S.A.R.L, immatriculée au RCS sous le numéro B 340 751 254 représentée par Monsieur Christophe LIDON, Gérant et Directeur artistique et ci-après désignée, "le partenaire "

d'autre part,

Préambule

Considérant le projet initié et conçu par le «Centre National de Création Orléans-Loiret » et son rayonnement sur le plan national, régional, départemental, et local conforme à son objet statutaire,

Considérant :

- la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005 de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO),

- loi n°2016 – 925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine dite LCAP,

- la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République promulguée le 7 août 2015 dite loi Notre redéfinissant le partage des compétences entre les collectivités territoriales et attribuant de nouvelles compétences aux Régions,

- la circulaire du 10 mai 2017 relative au développement d'une politique ambitieuse en matière d'éducation artistique et culturelle, dans tous les domaines de la vie des enfants et des adolescents,

Considérant :

- la Charte des missions de service public pour le spectacle vivant transmise par circulaire du ministère de la culture et de la communication aux Préfets le 22 octobre 1998,
- le soutien du Conseil Départemental du Loiret, à la création, la diffusion et à l'accessibilité des loirétains au théâtre, qui permettent au partenaire de s'inscrire dans les axes qui structurent la politique culturelle départementale, et notamment la concertation permanente, l'aménagement culturel et la solidarité territoriale, afin de permettre au plus grand nombre de loirétains d'accéder à des représentations théâtrales de qualité, dans les murs et hors les murs, et de contribuer à éveiller les jeunes publics au travers d'actions culturelles,
- la volonté du Département que soit maintenu et poursuivi le développement à Orléans et dans tout le Loiret d'une action en faveur de la création, de la diffusion et de la culture théâtrale.

IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

I : OBJET DE LA CONVENTION

Article 1 – OBJET :

La présente convention définit les engagements réciproques des parties pour la réalisation, au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 du programme annuel défini à l'article 2, annexé à la présente convention, et présenté par le partenaire.

A ce titre, le bénéficiaire s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique mentionnées en préambule, son action de « Centre National de Création Orléans-Loiret ». En conséquence, le bénéficiaire mettra en œuvre un programme de création théâtrale et d'accueil de spectacles dans les domaines du théâtre, favorisera l'accès au plus grand nombre, accordera une attention particulière au jeune public (interventions auprès des collégiens et lycéens et mise en place du dispositif de parrainage pour la saison 2018-2019) et au public en territoire.

La présente convention garantit l'indépendance des choix artistiques du directeur.

Le Département n'attend aucune contrepartie directe de cette contribution.

La présente convention sera assortie d'une lettre de notification précisant le montant de la participation financière du Département ainsi que les actions et les objectifs présentés par le partenaire, agréés et subventionnés par le Département.

Article 2 - PROGRAMME ANNUEL :

Le partenaire présentera chaque année au Département, son programme d'activités pour l'année suivante.

A cette fin, il établira, pour le 1^{er} octobre précédent l'année de versement de la subvention annuelle demandée, un dossier de demande de subvention en conformité avec la procédure arrêtée par le département à cet effet.

Article 3 - SUBVENTION DEPARTEMENTALE ANNUELLE :

Sous la condition expresse qu'il remplisse réellement toutes les clauses de la présente convention et sous réserve de l'inscription des crédits correspondants au budget, le Département accordera annuellement son soutien financier au partenaire, à concurrence d'une somme définie ci-après.

Pour l'année 2018, la subvention votée par le Département est de 653 498 € TTC sur un budget prévisionnel de 2 112 865 € HT.

Cette subvention sera déterminée par le Conseil Départemental après examen du budget prévisionnel et du programme d'activités établis par le bénéficiaire et transmis avant le 1^{er} octobre de chaque année.

L'utilisation de la subvention à des fins autres que celles définies par la présente convention entraînera la remise en cause et donnera lieu à remboursement de la subvention accordée.

Article 4 - MODALITES DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION ANNUELLE :

La subvention annuelle sera versée en deux fois :

- un premier acompte de 50 % du montant de la subvention annuelle est versé dès signature de la présente convention ;
- le solde est versé dès réception des documents comptables relatifs au dernier exercice clos.

Il est spécifié que la subvention n'est toutefois définitivement acquise que lors de la remise du compte rendu financier attestant de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention départementale et établi conformément à l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif au compte rendu financier prévu par l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

II : ENGAGEMENTS DU PARTENAIRE

Article 5.1 - TRANSMISSION ANNUELLE DE PIECES AU CONSEIL DEPARTEMENTAL :

Dans le cadre de l'exécution de cette convention, le bénéficiaire s'engage à transmettre au service instructeur du Département :

- Avant le 1^{er} octobre :

- Le dossier annuel de demande de subvention, complété par le bénéficiaire sur lequel figure le budget prévisionnel du prochain exercice faisant apparaître la subvention demandée au Conseil Départemental ;
- Le programme des activités et des objectifs de saison ou de l'année à venir.

- Avant le 15 octobre :

Les documents ci-après établis dans le respect des dispositions du droit français et du droit communautaire et relatifs à l'année antérieure :

- Le compte financier conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
Ce document retrace de façon fiable l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations de service public prévues dans la présente convention ;
- Le compte rendu quantitatif et qualitatif de l'action du bénéficiaire comprenant les éléments mentionnés à l'Annexe I d'indicateurs d'évaluation définis d'un commun accord entre le Département et le bénéficiaire ;
Ces documents et le compte financier sont signés par le président ou toute personne habilitée ;
- Les comptes annuels (dernier bilan, compte de résultat et annexes de gestion certifiés) et le rapport du commissaire aux comptes prévus par l'article L. 612-4 du code de commerce ou, le cas échéant, la référence de leur publication au Journal officiel ;
- Les copies éventuelles des lettres d'observation et d'alerte sur la gestion du bénéficiaire rédigées par l'expert comptable ou les commissaires aux comptes du bénéficiaire ;
- Le rapport d'activité du bénéficiaire relatif à l'année écoulée et compte rendu financier de la subvention départementale allouée en n-1 permettant de justifier la bonne utilisation de celle-ci.
- Un compte analytique conforme à la présentation UNIDO généralisée dans les institutions du spectacle vivant ;
- Un état du personnel employé dans l'année distinguant, suivant les trois fonctions artistes / administratifs / techniciens, le personnel sur emploi durable (entendu au sens des contrats à durée indéterminée et des contrats à durée déterminée d'une durée consécutive de 9 mois au moins) et le personnel occasionnel. Cet état est exprimé en équivalents temps plein, et également en nombre de personnes pour les occasionnels ;
- Les montants des trois rémunérations les plus élevées versées par le bénéficiaire dans l'année civile antérieure.
- Eventuellement s'ils ont été modifiés au cours de l'année écoulée : le R.I.B. ; les statuts ; nouvelles conventions signées avec d'autres organismes publics...).

N.B. : Ces pièces sont à adresser au service instructeur en un seul exemplaire jointes au dossier complété de demande de subvention annuelle.

Pour l'établissement et la transmission de ces pièces annuelles, le bénéficiaire pourra prendre contact auprès du service instructeur du Département du Loiret.

Article 5.2 - TRANSMISSION DE PIÈCES RELATIVES A LA GOUVERNANCE DE LA STRUCTURE PARTENAIRE AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Dans le cadre de l'exécution de cette convention, le partenaire s'engage à transmettre pour information au Département :

- Les projets de décisions importantes comme la vente de la structure et ses modalités, la souscription d'emprunts ou d'hypothèques, le versement des dividendes, la conclusion de contrat de type « consultant, conseiller » et les éventuels liens de parenté des intervenants pour toutes transactions commerciales.

Article 6 - OBLIGATIONS COMPTABLES, FISCALES ET SOCIALES :

Le partenaire tiendra une comptabilité conforme aux règles définies par le plan comptable des associations (avis du Conseil national de la comptabilité du 17 juillet 1985) et respectera la législation fiscale et sociale propre à son activité.

Un commissaire aux comptes ainsi qu'un suppléant seront nommés conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi 84.148 du 1^{er} mars 1984 relative à la prévention et aux règlements amiables des difficultés des entreprises ou conformément aux dispositions de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et procédures publiques (dès qu'un organisme perçoit annuellement plus de 152 449 € d'aides du secteur public : obligation de nommer un commissaire aux comptes et un suppléant).

il se conformera aux prescriptions réglementaires relatives à l'exercice de son objet.

En outre, il fera son affaire personnelle de toutes taxes et redevances présentes ou futures constituant ses obligations fiscales, de telle sorte que le département ne puisse être recherché ou inquiété en aucune façon, à ce sujet.

Par ailleurs, le Département pourra procéder à tout contrôle ou investigation qu'il jugera utiles, tant directement que par des personnes ou organismes dûment mandatés par lui pour s'assurer du bien fondé des actions entreprises et du respect de ses engagements vis-à-vis du Conseil Départemental.

Article 7 - RESPONSABILITES-ASSURANCES :

Les activités du partenaire sont placées sous sa responsabilité exclusive.

Il devra souscrire tout contrat d'assurance approprié garantissant ses risques de façon à ce que le Département ne puisse être recherché ou inquiété d'une façon quelconque.

Article 8 - INFORMATION ET COMMUNICATION :

Le partenaire s'engage, en respectant le logo du Conseil Départemental :

- à mentionner le soutien financier du Département sur tous les documents d'étude et les documents officiels destinés à des tiers, relatifs à l'action subventionnée,
- à l'affichage de ce soutien, sur les supports de signalétique, dès la phase de chantier et ensuite sur les supports pérennes, sur les communiqués de presse, lors des manifestations officielles et des autres temps forts liés à cette opération auxquels le Département sera associé en amont.

Tout document édité ou numérique faisant la promotion de l'opération subventionnée devra porter le logo départemental et la mention « opération financée par le Département du Loiret ». Pour l'insertion du logotype du Département, l'association prendra contact auprès de la Direction de la Communication et de l'Information du Conseil Départemental - tel 02 38 25 45 45 - communication@loiret.fr.

Le bénéficiaire s'engage à prendre contact avec le Cabinet du Président du Conseil Départemental pour programmer les dates des initiatives médiatiques ayant trait à l'opération : Annonce de la programmation, lancement de la saison, dates des premières.

Les dates des événements de la saison suivante seront transmises au 1^{er} juin au Département pour permettre la participation des conseillers départementaux concernés. Le bénéficiaire prendra contact avec le Cabinet du Président du Conseil Départemental au 02 38 25 45 45.

Contrôle

Conformément à l'article L. 1611-4 du code général des collectivités territoriales, le Département se réserve le droit de contrôler, sur pièce ou sur place, que la subvention a été utilisée conformément à son objet.

Le partenaire d'une subvention s'engage ainsi à fournir une copie certifiée de son budget et des comptes de l'exercice écoulé ainsi que tout document faisant connaître les résultats de son activité. Par ailleurs et lorsque la subvention est affectée à une dépense prédéterminée, il doit produire un compte rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention, conformément aux dispositions de l'article 10, alinéa 3 de la loi du 12 avril 2000 et à l'arrêté du 11 octobre 2006. Le compte rendu financier est déposé auprès des services départementaux compétents dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée.

Le respect des engagements liés à la communication institutionnelle fera l'objet d'une attention particulière lors de l'exercice du contrôle par le Département.

Toute entrave à ce contrôle ou tout constat de non-conformité entraînera le reversement de tout ou partie de la subvention après mise en demeure restée sans effet.

Article 9 - SANCTIONS :

En cas de non-exécution, de retard significatif ou de modification substantielle, sans l'accord préalable du Département, des conditions d'exécution de la convention par le partenaire et sans préjudice des dispositions prévues à l'article 12, le Département peut suspendre ou diminuer le montant des avances et autres versements, remettre en cause le montant de la subvention ou exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention.

III : DUREE, EVALUATION, RENOUVELLEMENT, AVENANT, RESILIATION

Article 10 - DUREE DE LA CONVENTION :

La présente convention est conclue pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Article 11 - Evaluation

Article 11.1. Suivi

L'application de la présente convention fera l'objet d'un examen annuel par le Département.

Article 11.2. Indicateurs

Les indicateurs définis par les parties en **Annexe I** à la présente convention contribuent au suivi annuel puis à l'évaluation finale de la réalisation de la convention. Les indicateurs ne sont qu'une partie de l'évaluation qui fait toute sa place à l'analyse de la qualité et de tous les aspects de l'impact des activités du bénéficiaire.

Le bénéficiaire pourra apporter en complément de l'appréciation de ces activités, des travaux ou appréciations de personnalités extérieures effectuées sous un angle autre que quantitatif (sociologique, éducatif, etc.).

Article 11.3. Evaluation en vue du renouvellement

Le bénéficiaire s'engage à fournir au 1^{er} octobre de l'année en cours, un bilan d'ensemble, qualitatif et quantitatif, de l'action du bénéficiaire dans les conditions précisées dans l'article 1 et en **Annexe I** de la présente convention. Ce bilan dressé en auto-évaluation sera transmis au Département et contribuera à l'appréciation de l'opportunité d'un renouvellement de la présente convention. Il joint au bilan les grands axes de son projet pour la nouvelle période de conventionnement.

L'évaluation portera sur :

- la réalisation des objectifs définis à l'article 1, à savoir:
 - =) mise en œuvre un programme de création théâtrale et d'accueil de spectacles dans les domaines du théâtre,
 - =) développement de l'accessibilité au plus grand nombre de loirétains en territoire, (nombre d'abonnement formule départementale,
 - =) développement des actions à l'égard des jeunes public.
- la qualité du travail artistique et culturel,
- le volume de l'activité,
- le développement de l'audience,
- la situation et la rigueur de gestion.

Chaque année, le gérant présentera ce bilan au Département ainsi que les projets de la saison, la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article 1^{er}, et l'impact de ses actions au regard de l'intérêt général, l'intérêt départemental, et local.

Le rapport définitif d'évaluation sera transmis aux membres de la Commission en charge de la Culture.

Au plus tard un mois avant le terme de la présente convention et six mois avant la fin de la saison, le Département aura un entretien avec le bénéficiaire qui permettra de faire le bilan de l'exécution du projet. A l'occasion de cet entretien, les parties à la convention font connaître leurs intentions en ce qui concerne son renouvellement pour une nouvelle période.

Article 12 - CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée à la réalisation de l'évaluation prévue à l'article 11.3 et au contrôle de l'article 8.

Article 13 - MODIFICATION DE LA CONVENTION

La présente convention ne peut être modifiée que par un avenant signé par les parties. La modification de la présente convention est négociée entre les parties à l'initiative de l'une ou l'autre.

Article 14 - CADUCITE OU RESILIATION DE LA CONVENTION :

La présente convention sera résiliée de plein droit, sans préavis, ni indemnité, en cas de faillite, de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire du partenaire.

Le Département se réserve le droit de mettre fin unilatéralement et à tout moment à la présente convention, en cas de non respect de l'une des clauses de la présente convention ou de l'un quelconque des avenants à ladite convention, dès lors que dans le délai imparti suivant la réception de la mise en demeure envoyée par le Département par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de résiliation du contrat, à l'initiative de l'une ou l'autre des parties, le Département se réserve le droit d'exiger, après notification d'une mise en demeure explicative, sous forme de titre exécutoire ou de déclaration de créance, le remboursement des sommes versées au prorata de l'action non-réalisée.

Article 15 - LITIGES – JURIDICTION COMPETENTE:

En cas de litige entre les parties signataires des présentes survenu dans l'exécution du présent contrat, un règlement amiable sera tenté préalablement à la saisine éventuelle du Tribunal administratif d'Orléans, désigné compétent.

Etablie à Orléans en deux exemplaires originaux, une pour chaque partie signataire, le

Pour le partenaire,
Le Gérant,

Christophe LIDON

Pour le Département,
Pour le Président du Conseil Départemental
du Loiret, et par délégation

Laurence BELLAIS,
Vice-Présidente du Conseil départemental
du Loiret
Présidente de la Commission du développement
des territoires, de la Culture et du Patrimoine

Annexe I : INDICATEURS D'EVALUATION ET CONDITIONS DE L'EVALUATION
DU CENTRE NATIONAL DE CREATION ORLEANS-LOIRET (CADO)
A COMPLETER PAR LE PARTENAIRE (année N et année N-1)

Indicateurs « Activités »	Critère d'évaluation
<p>1. Créations :</p> <p>Accueil de spectacles</p>	<p>Nombre de spectacles de théâtre créés et accueillis</p> <p><i>Finalité poursuivie : produire des créations d'une haute exigence artistique.</i></p>
<p>2. Développement du public</p>	<p>Evolution du nombre de spectateurs, évolution par typologie de publics</p> <p><i>Finalité poursuivie : mesurer l'impact des activités en territoire pour développer la diffusion théâtrale.</i></p>
<p>3. Recettes propres :</p>	<p>Taux moyen de recettes propres. Apprécié sur la durée du mandat de la convention pluriannuelle du théâtre d'Orléans : Evolution de ce taux.</p> <p><i>Par recettes propres on entend le total des produits d'exploitation déduit des subventions publiques.</i></p> <p><i>Finalité poursuivie : donner des ressources supplémentaires pour la création.</i></p>
<p>4. Taux de charges afférentes aux activités artistiques</p>	<p>Taux moyen de charges afférentes aux activités artistiques par rapport aux dépenses totales du bénéficiaire. Apprécié sur la durée de la convention pluriannuelle du Théâtre d'Orléans, l'objectif est inscrit dans cette convention et signé par le bénéficiaire et son partenaire.</p> <p><i>Le bénéficiaire précise lui-même le mode de comptabilisation de ces dépenses relatives aux activités artistiques (production, diffusion des spectacles, partage de l'outil avec les compagnies, sensibilisation, formation, etc.) en fonction de sa comptabilité analytique.</i></p> <p><i>Finalité poursuivie : allouer aux activités une part importante du budget.</i></p>

Au-delà des indicateurs ci-avant, dans le bilan que le bénéficiaire établira en fin de la convention annuelle à destination du Département, il veillera à l'aborder sous l'angle quantitatif, qualitatif et artistique et à couvrir tous les champs de ses activités.

C01 - FAVORISER LE DEVELOPPEMENT CULTUREL

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	892 498,00
Dépenses	Investissement	1 012 503,20

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		654 570,71	1 207 930,00	1 169 951,00	971 964,00	-16,92 %						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							1 188,00	102 300,00	127 300,00		305 200,00	139,75 %
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE							1 231 167,51	2 063 581,00	1 773 507,00		1 100 344,00	-37,96 %
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles						157 530,19	298 650,00	285 250,00		733 150,00	157,02 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							1 385 034,94	1 832 250,00	2 132 081,00		2 252 420,00	5,64 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		2 123 224,67	2 488 684,00	2 399 410,00	2 238 723,00	-6,70 %						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		7 295,95	5 700,00	5 700,00	8 200,00	43,86 %						
		Dépenses réelles	2 785 091,33	3 702 314,00	3 575 061,00	3 218 887,00	-9,96 %	2 774 920,64	4 296 781,00	4 318 138,00		4 391 114,00	1,89 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT							185 907,98		302 670,00		452 935,00	49,65 %
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE							1 311,09					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							0,00					
70	PRODUITS DES SERVICES	Recettes réelles	581 560,43	774 762,00	759 762,00	754 962,00	-0,63 %						
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES		0,00										
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		21 013,73	20 000,00	30 340,00	18 000,00	-40,67 %						
		Recettes réelles	602 574,16	794 762,00	790 102,00	772 962,00	-2,17 %	187 219,07		302 670,00		452 935,00	49,65 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

C01 - FAVORISER LE DEVELOPPEMENT CULTUREL

C0101101 ARCHIVES-TRAITEMENT ET CONDITIONNEMENT

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	500,00					Voté 2017	1 300,00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		417,66	500,00	500,00	500,00	500,00	0,00 %						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Dépenses réelles								1 300,00	1 300,00			-100,00 %
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								56 022,82	63 150,00	63 150,00		63 150,00	0,00 %
		Dépenses réelles		500,00	500,00	500,00	500,00	0,00 %		64 450,00	64 450,00		63 150,00	-2,02 %

303

C0101102 ARCHIVES-ACQ.DOCUMENTS PATRIMONIAUX

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	15,00					Voté 2017	16 300,00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 553,81				15,00							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles							18 861,33	12 000,00	16 300,00		16 000,00	-1,84 %
		Dépenses réelles					15,00			12 000,00	16 300,00		16 000,00	-1,84 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Recettes réelles									1 600,00			-100,00 %
		Recettes réelles									1 600,00		1 600,00	-100,00 %

C0101103 ARCHIVES-ACQU. OUVRAGES NEUFS ET REVUES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	3 294,66	5 200,00	5 200,00	5 200,00	0,00 %
		Dépenses réelles		5 200,00	5 200,00	5 200,00	0,00 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	1 246,32				
		Recettes réelles					

C0101104 MISE EN PLACE PLATEFORME ARCHIVAGE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

C0101201 ARCHIVES-CONSTRUCT.MAINTENANCE BATIMENTS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017	Investissement	Voté 2017	BP 2017	CA 2016	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		239,70	1 150,00	1 150,00	1 150,00	400,00	-65,22 %						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Dépenses réelles										0,00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES												301 700,00	201,70 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS												400 000,00	
		Dépenses réelles		1 150,00	1 150,00	1 150,00	400,00	-65,22 %			100 000,00		701 700,00	601,70 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

C0101202 ARCHIVES-CONSERVAT. PREVENTIVE CURATIVE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			Investissement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017					
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	CA 2016	BP 2017		Voté 2017	Projet BP- 2018			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	3 656,05	3 680,00	3 108,00	3 680,00		18,40 %						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						73 231,84		76 000,00	75 300,00	76 000,00		76 000,00	0,93 %
		Dépenses réelles		3 680,00	3 108,00	3 680,00		18,40 %	76 000,00	75 300,00	76 000,00		76 000,00	0,93 %

C0101203 ARCHIVES-COMMUNICATION ET VALORISATION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			Investissement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017					
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	CA 2016	BP 2017		Voté 2017	Projet BP- 2018			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		10 766,01	23 220,00	23 792,00	21 720,00		-8,71 %						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles												
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		0,00						1 195,06		7 000,00			
		Dépenses réelles		23 220,00	23 792,00	21 720,00		-8,71 %	7 000,00	5 000,00	7 000,00		7 000,00	40,00 %
70	PRODUITS DES SERVICES	Recettes réelles	9 416,63	20 000,00	5 000,00	20 000,00		300,00 %						
		Recettes réelles		20 000,00	5 000,00	20 000,00		300,00 %						

C0101204 ANIMATIONS DIVERSES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

C0102101 MDL-ACQUISITIONS FONDS PATRIMONIAUX

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017		
			CA 2016	BP 2017		Voté 2017	Projet BP- 2018
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles		100 000,00		100 000,00	0,00 %
		Dépenses réelles		100 000,00		100 000,00	0,00 %

C0102102 MDL-ACQUISITIONS DOCS MULTI-SUPPORTS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017		
			CA 2016	BP 2017		Voté 2017	Projet BP- 2018
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	150 054,80	155 500,00		155 500,00	22,19 %
		Dépenses réelles		155 500,00		155 500,00	22,19 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	3 556,67				
		Recettes réelles					

C0102201 MDL-MARQUAGE SECURITE DOCS POUR PRET

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	6 044,62	11 000,00	10 600,00	8 000,00	-24,53 %
		Dépenses réelles		11 000,00	10 600,00	8 000,00	-24,53 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	2 444,23				
		Recettes réelles					

C0102202 MDL-RELIURE ET PLASTIFIAGE DES LIVRES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	10 358,89	18 000,00	10 480,00	20 000,00	90,84 %
		Dépenses réelles		18 000,00	10 480,00	20 000,00	90,84 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	269,35				
		Recettes réelles					

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

C0102203 MDL-RECETTES FACTURATION DOCS PERDUS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	0,00				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dépenses réelles	5,95				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	6 317,16	5 000,00	5 000,00	3 000,00	-40,00 %
		Recettes réelles		5 000,00	5 000,00	3 000,00	-40,00 %

C0

C0102301 MDL-RECETTES ALIENATION DOCUMENTS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00 %
		Recettes réelles		15 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00 %

C0102401 MISE EN ESPACE SUR LE SITE ET SECURISE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

C0102402 MDL-ACQUISITION POUR EXPO.ET ANIMATIONS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	14 619,54	28 500,00	28 500,00	20 000,00	-29,82 %
		Dépenses réelles		28 500,00	28 500,00	20 000,00	-29,82 %

C0102501 ORGA ET ANIMATION SESSIONS FORMATION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles		2 000,00	8 120,00	3 500,00	-56,90 %
		Dépenses réelles		2 000,00	8 120,00	3 500,00	-56,90 %

C0102502 MDL-LIVRAISONS INTER BIBLIOTHEQUES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	16 746,00	20 000,00	20 000,00	18 000,00	-10,00 %
		Dépenses réelles		20 000,00	20 000,00	18 000,00	-10,00 %

C0102503 MDL-COMMUNICATION CULTURELLE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	0,00	5 000,00	6 400,00	5 000,00	-21,88 %
		Dépenses réelles		5 000,00	6 400,00	5 000,00	-21,88 %
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES	Recettes réelles	0,00				
		Recettes réelles					

C0103101 CDL-AIDE MONUMENTS HISTORIQUES PUBLICS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	100 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	562 854,60	628 083,00	505 467,00	415 442,00	-17,81 %
		Dépenses réelles		628 083,00	505 467,00	415 442,00	-17,81 %
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Recettes réelles	1 311,09				
		Recettes réelles					

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

C0103102 CDL-AIDE PATRIMOINE NON PROTEGE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	50 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	31 763,60	420 474,00	419 963,00	48 922,00	-88,35 %
		Dépenses réelles		420 474,00	419 963,00	48 922,00	-88,35 %

C0103103 CDL-AIDE MONUMENTS HISTORIQUES PRIVES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	50 000,00

63

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles		11 000,00	11 000,00	24 000,00	118,18 %
		Dépenses réelles		11 000,00	11 000,00	24 000,00	118,18 %

C0103104 CDL-PART FONDATION DU PATRIMOINE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	24 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	Investissement	BP 2017	Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 500,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00								
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles													
		Dépenses réelles		2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00				24 125,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00	0,00 %
				2 000,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00					24 000,00	24 000,00	24 000,00	0,00 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

C0103201 AIDE TRAVAUX BIBLIOTHEQUES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE		23 699,00	30 000,00	30 000,00		-100,00 %
	Dépenses réelles			30 000,00	30 000,00		-100,00 %

C0103202 SUBV. TRAVAUX EQUIP. CULTURELS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE		338 317,31	150 024,00	383 077,00	92 962,00	-75,73 %
	Dépenses réelles			150 024,00	383 077,00	92 962,00	-75,73 %

C0103203 CREAT.COMPLEXES AFFAIRES ET SPECTACLES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

C0103301 VALORISATION COMMUNICATION DES MUSEES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Fonctionnement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	0,00	1 500,00	1 500,00			-100,00 %
		Dépenses réelles		1 500,00	1 500,00			-100,00 %

C0103302 SUBVENTION FACCE AIDE COMMUNES - 10 000 h

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Fonctionnement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	89 812,77	140 000,00	99 000,00		80 000,00	-19,19 %
		Dépenses réelles		140 000,00	99 000,00		80 000,00	-19,19 %

614

C0103303 SUBV STRUCTURES CULTURELLES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	892 498,00
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Fonctionnement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	0,00					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	1 394 518,00	1 504 980,00	1 430 980,00		1 419 800,00	-0,78 %
		Dépenses réelles		1 504 980,00	1 430 980,00		1 419 800,00	-0,78 %

C0103304 SUB SOUTIEN ENS. PRATIQUES ARTISTIQUES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	381 572,15	349 340,00	349 340,00	349 340,00	0,00 %
		Dépenses réelles		349 340,00	349 340,00	349 340,00	0,00 %

C0103305 SENSIBILISATION JEUNE PUBLIC

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	50 896,44	60 028,00	60 754,00	52 000,00	-14,41 %
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dépenses réelles	790,00	1 700,00	1 700,00	1 700,00	0,00 %
		Dépenses réelles		61 728,00	62 454,00	53 700,00	-14,02 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

C0103306 ACTIVITE CULTUREL. ORGANISEES PAR LE DPT

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	28 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			Investissement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017	
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	CA 2016	BP 2017				Voté 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		24 085,75	34 950,00	29 441,00	44 950,00		52,68 %				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES											
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Dépenses réelles										
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		189 091,31	303 378,00	303 378,00	200 000,00		-34,08 %				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		6 500,00	4 000,00	4 000,00	6 500,00		62,50 %				
		Dépenses réelles		342 328,00	336 819,00	251 450,00		-25,35 %	22 000,00	7 000,00	50 000,00	614,29 %

316

C0103307 SUBV.EDITION OUVRAGES MEMOIRE LOCALE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R

C0103308 ACQUISITION D'OUVRAGES REGIONALISTES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

C0103309 FONDS SOUTIEN ARTS PLASTIQUES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
				BP 2017	Voté 2017	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles		102 900,00	102 900,00	16,42 %
		Dépenses réelles		102 900,00	102 900,00	16,42 %

C0104101 ENTRETIEN /CONSERVATION BAT COLLECTION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	Fonctionnement		CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017	Investissement	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
				BP 2017	Voté 2017									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		138 952,57	154 900,00	154 900,00		154 900,00	154 900,00	157 400,00	1,61 %				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Dépenses réelles										25 000,00		-100,00 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS											1 082 679,00	1 463 500,00	35,17 %
		Dépenses réelles		154 900,00	154 900,00		154 900,00	154 900,00	157 400,00	1,61 %		1 107 679,00	1 463 500,00	32,12 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT											31 163,00		-100,00 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Recettes réelles												
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 654,83					4 191,00		-100,00 %				
		Recettes réelles			4 191,00			4 191,00		-100,00 %		31 163,00		-100,00 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

C0104102 TRVX ET ACQUIS. CHATEAUX ET MUSEES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	756 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018			Voté 2017	Projet BP- 2018	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles					13 500,00			13 500,00	11,11 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS						165 769,25	150 000,00		150 000,00	332,00 %
		Dépenses réelles						163 500,00		163 500,00	306,73 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Recettes réelles					185 907,98			185 907,00	135,57 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		0,00								
		Recettes réelles								185 907,00	135,57 %
										437 935,00	135,57 %

C0104103 EXPLOITATION VENTE LORRIS ET GIEN

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018			Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	1 108,98	52 500,00	51 830,00						-32,47 %
		Dépenses réelles		52 500,00	51 830,00			35 000,00			-32,47 %
70	PRODUITS DES SERVICES	Recettes réelles	0,00	75 800,00	75 800,00						-26,39 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		160,60								
		Recettes réelles		75 800,00	75 800,00			55 800,00			-26,39 %

C0104104 | PROMOTION DES SITES CULTURELS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	88 835,89	299 000,00	307 760,00	94 275,00	-69,37 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		0,00	4 275,00	4 275,00		-100,00 %
		Dépenses réelles		303 275,00	312 035,00	94 275,00	-69,79 %
70	PRODUITS DES SERVICES	Recettes réelles	28 442,00	28 442,00	28 442,00	28 242,00	-0,70 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		300,00				
		Recettes réelles		28 442,00	28 442,00	28 242,00	-0,70 %

310

C0104105 | INVENTAIRE INFORMATISE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

C0104106 EXPLOITATION CHATEAUX ET MUSEES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016			BP 2017			Fonctionnement			Projet BP- 2018			% Projet BP 2018 sur Vote 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	147 415,87	230 150,00	230 399,00	239 124,00	3,79 %								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles						0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00				
		Dépenses réelles		230 150,00	230 399,00	239 124,00	3,79 %		1 000,00	1 000,00	1 000,00				-100,00 %
70	PRODUITS DES SERVICES	Recettes réelles	543 701,80	650 520,00	650 520,00	650 920,00	0,06 %								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	5 064,57		6 149,00		-100,00 %								
		Recettes réelles		650 520,00	656 669,00	650 920,00	-0,88 %								

320

C0104107 CREATION D'OUTILS ADAPTES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

C0104108 | PRODUITS CULTURELS ET D'ANIMATIONS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	26 449,16	94 900,00	81 991,00	80 000,00	-2,43 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		8 100,00	14 100,00	14 100,00	8 100,00	-42,55 %
		Dépenses réelles		109 000,00	96 091,00	88 100,00	-8,32 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles					
		Recettes réelles					

63

C0104109 | ADAPTATION DE L'OFFRE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

C0104110 EXPOS ET ANIMATIONS CHATEAUX ET MUSEES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	Investissement			% Projet BP 2018 sur Voté 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017						Projet BP- 2018	BP 2017	Voté 2017	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		7 857,06	62 500,00	34 500,00		20 720,00			-39,94 %				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Dépenses réelles									324,00	1 000,00	1 500,00	50,00 %
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES												30 000,00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS										80 872,00	586 750,00	112 920,00	-87,44 %
		Dépenses réelles		62 500,00	34 500,00		20 720,00			-39,94 %		587 750,00	144 420,00	-83,96 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Recettes réelles										84 000,00	15 000,00	-82,14 %
		Recettes réelles										84 000,00	15 000,00	-82,14 %

D 02 - Une politique départementale dynamique en faveur de l'attractivité touristique et de la préservation du patrimoine du Loiret (politique E03)

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 36 voix pour.

Article 2 : Il est décidé de ratifier au budget primitif 2018 les crédits conformément à l'annexe budgétaire jointe à la présente délibération.

Article 3 : Il est décidé de renvoyer à la Commission permanente, l'individualisation des aides liées à la présente politique.

Article 4 : Il est décidé de renvoyer à la Commission permanente, l'approbation des conventions et avenants à intervenir entre le Département et les bénéficiaires pour les différentes actions de la politique.

Article 5 : Il est décidé de reconduire l'adhésion en 2018 au Comité régional du tourisme Centre-Val de Loire pour 150 € et au Conseil national des villes et villages fleuris pour 750 €.

E03 - DEVELOPPER L'ECONOMIE DU TOURISME

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	80 000,00
Dépenses	Investissement	203 520,00

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Voté 2017	Investissement			% Projet BP 2018 sur Voté 2017		
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017		Projet BP- 2018	CA 2016	BP 2017		Voté 2017	Projet BP- 2018
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 008,00	40 000,00	48 130,00	11 000,00						
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles										
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							516 784,56	264 007,00	310 571,00	237 614,00	-23,49 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		1 977 321,29	2 134 723,00	2 145 683,00	2 107 950,00		0,00				
		Dépenses réelles	1 978 329,29	2 174 723,00	2 193 813,00	2 118 950,00		516 784,56	264 007,00	310 571,00	237 614,00	-23,49 %
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE							810,70				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Recettes réelles						0,00				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		0,00									
		Recettes réelles	0,00					810,70				-100,00 %

E03 - DEVELOPPER L'ECONOMIE DU TOURISME

E0301101 SCHEMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	108,00	39 000,00	47 130,00		-100,00 %
		Dépenses réelles		39 000,00	47 130,00		-100,00 %

E0301102 SCHEMA DE SIGNALISATION TOURISTIQUE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	20 000,00
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles				10 000,00	
		Dépenses réelles				10 000,00	

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

E0302101 | PART SOUTIEN ADRTL ET ORG TOURISTIQUES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	3 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		900,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00 %			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		1 422 950,00	1 423 258,00	1 459 218,00	1 532 950,00	5,05 %	3 000,00	3 000,00	0,00 %
		Dépenses réelles		1 424 258,00	1 460 218,00	1 533 950,00	5,05 %	3 000,00	3 000,00	0,00 %

E0302102 | PART ANIMATIONS TOURISTIQUES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	30 000,00
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018				
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		2 000,00	83 000,00	58 000,00		-100,00 %	0,00		
		Dépenses réelles		83 000,00	58 000,00		-100,00 %			

E0302201 | AIDE COMMUNES ILLUMINATION DES PONTS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

E0302302 | BONIFICATION D'INTERETS ETS HOTELIERS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	50 339,00	36 007,00	36 007,00	24 614,00	-31,64 %
		Dépenses réelles		36 007,00	36 007,00	24 614,00	-31,64 %

E0302303 | AIDE A L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	-9 480,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	25 923,00	15 000,00	10 692,00		-100,00 %
		Dépenses réelles		15 000,00	10 692,00		-100,00 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

E0302304 AIDE AUX MEUBLES LABELISES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	59 523,00				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		0,00				
		Dépenses réelles					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Recettes réelles	0,00				
		Recettes réelles					

E0302401 AIDE TRVX SITES TOURISME

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	0,00		50 872,00		-100,00 %
		Dépenses réelles			50 872,00		-100,00 %

E0302402 | PRESTATIONS ETUDES ET CONSEILS TOURISME

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	30 000,00
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	0,00	5 000,00	5 000,00	15 000,00	200,00 %
		Dépenses réelles		5 000,00	5 000,00	15 000,00	200,00 %

D 03 - Le Département du Loiret, premier partenaire des communes et EPCI pour l'aménagement du territoire (politique A06), un acteur incontournable dans l'action en faveur de la compétitivité économique (politique E02) et volontaire en matière de recherche, d'innovation et d'enseignement supérieur, en faveur de la formation des jeunes et de la compétitivité des entreprises du Loiret (politique F02 en partie)

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 33 voix pour et 1 voix contre.

Article 2 : Il est décidé de ratifier au budget primitif 2018 les crédits conformément aux annexes budgétaires jointes.

Article 3 : Il est décidé de renvoyer à la Commission permanente l'individualisation des aides liées aux présentes politiques.

Article 4 : Il est décidé de renvoyer à la Commission permanente l'approbation, le cas échéant, les arrêtés, les conventions et les avenants à intervenir entre le Département et les bénéficiaires pour les différentes actions des présentes politiques.

Article 5 : Il est décidé d'adhérer en 2018, à l'AFCCRE pour un montant de 4 624 € et d'imputer cette dépense sur le chapitre 011, nature 6281 de l'action A0603401 du budget départemental 2018.

Article 6 : Il est décidé d'adhérer en 2018 à l'Observatoire de l'Economie et des Territoires pour un montant de 700 € et d'imputer cette dépense sur le chapitre 011, nature 6281 de l'action A0603302 du budget départemental 2018.

Article 7 : Il est décidé d'attribuer pour 2018 une subvention de fonctionnement de 690 000 € au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement correspondant au reversement de la TD CAUE perçue en 2017.

Article 8 : M. le Président du Conseil Départemental est autorisé à signer l'avenant n°8 à la convention partenariale avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 9 : Dans le cadre du fonds départemental de soutien aux communes de moins de 650 habitants visant à compenser le surcoût de leur contribution au SDIS, il est décidé d'attribuer une compensation aux communes concernées selon la répartition suivante et d'imputer ces dépenses sur le chapitre 65, la nature 65734 de l'action A0603506 du budget départemental 2018 :

Communes	Population INSEE 2016	Montant de compensation (€)
Batilly-en-Gatinais	426	1 896
Batilly-en-Puisaye	122	97
Bucy-Saint-Liphard	201	279
Champoulet	46	857
Chantecoq	541	1 724
La Chapelle-Saint-Sépulcre	260	597
Cortrat	99	35
Dammarie-en-Puisaye	179	199

Engenville	571	464
Escrignelles	56	423
Feins-en-Gâtinais	43	94
Ingrannes	533	391
Isdes	566	285
Mareau-aux-Bois	613	441
Moulon	215	1 226
Nancray-sur-Rimarde	588	212
Pierrefitte-es-Bois	293	254
Rouvray-Sainte-Croix	139	45
Saint-Florent-le-Jeune	454	3 713
Saint-Loup-de-Gonois	98	158
Saint-Michel	126	90
Trinay	237	1 146
Vannes-sur-Cosson	601	536
Villeneuve-sur-Conie	220	263
		15 425

Article 10 : Il est décidé d'adopter le budget annexe de la ZAE de Gidy, pour 2018, pour un montant en mouvements réels de 1 000 000 € en dépenses et en recettes.

Article 11 : Il est décidé de valider le principe du reversement de l'excédent du budget annexe de la ZAE de Gidy, pour un montant de 963 075 € au budget principal.

Article 12 : Il est décidé d'adopter le budget annexe de la ZAC des Portes du Loiret, pour 2018, pour un montant en mouvements réels de 1 900 000 € en dépenses et en recettes.

Article 13 : Il est décidé de valider le principe du reversement de l'excédent du budget annexe de la ZAC des Portes du Loiret, pour un montant de 91 512 € au budget principal.

Article 14 : Il est décidé d'adopter le budget annexe de la ZAC du Parc de Limère, pour 2018, pour un montant en mouvements réels de 343 850 € en dépenses et en recettes.

Article 15 : Il est décidé de valider le principe du reversement de l'excédent du budget annexe de la ZAC du Parc de Limère, pour un montant de 133 326 € au budget principal.

**Avenant n° 8 à la Convention de partenariat du 21 janvier 2011
entre le Département du Loiret et le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et
d'Environnement du Loiret (CAUE)
relatif à la dotation versée au titre de l'année 2018**

Entre

Le Département du Loiret, représenté par Monsieur Marc GAUDET, Président du Conseil Départemental, dûment habilité en vertu de la délibération du **JJ MM AAAA**,

D'une part,

Et

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Loiret (CAUE), dont le siège social est fixé à la Préfecture du Loiret, à Orléans, représenté par son Président, Monsieur Frédéric NERAUD,

D'autre part,

Vu la convention entre le Département du Loiret et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Loiret, en date du 21 janvier 2011,

Vu l'avenant n° 1 à la convention entre le Département du Loiret et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Loiret relatif à la dotation versée au titre de l'année 2012, en date du 8 février 2012,

Vu l'avenant n° 2 à la convention entre le Département du Loiret et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Loiret relatif à la régularisation du montant de la dotation versée au titre de l'année 2012, en date du 9 juillet 2012,

Vu l'avenant n° 3 à la convention entre le Département du Loiret et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Loiret relatif à la dotation versée au titre de l'année 2013, en date du 24 janvier 2013,

Vu l'avenant n° 4 à la convention entre le Département du Loiret et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Loiret relatif à la dotation versée au titre de l'année 2014, en date du 28 mai 2014,

Vu l'avenant n° 5 à la convention entre le Département du Loiret et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Loiret relatif à la dotation versée au titre de l'année 2015, en date du 6 février 2015,

Vu l'avenant n° 6 à la convention entre le Département du Loiret et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Loiret relatif à la dotation versée au titre de l'année 2016, en date du 6 avril 2016,

Vu l'avenant n° 7 à la convention entre le Département du Loiret et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Loiret relatif à la dotation versée au titre de l'année 2017, en date du 17 janvier 2017,

Préambule

Vu la délibération du Conseil départemental en date du **JJ MM AAAA**, accordant un reversement de la part départementale de la taxe d'aménagement affectée au CAUE à hauteur de 690 000 € au titre de l'année 2018, il est décidé de modifier les dispositions des articles 2 et 7 de la convention du 21 janvier 2011 de la façon suivante :

Article 1 : L'article 2 de la convention en date du 21 janvier 2011 est modifié de la façon suivante :

« Pour l'année 2018, le Département verse au CAUE, une dotation correspondant au montant de la taxe perçue au titre de 2017. Ce montant est évalué à 690 000 €.

Le versement de cette somme s'effectuera en quatre versements trimestriels d'un montant respectif de 172 500 €, au début de chaque trimestre. Le versement du quatrième trimestre interviendra sur présentation des comptes annuels 2017 du CAUE certifiés. Le montant de ce versement correspondant au solde de la dotation sera arrêté en fonction du montant réel de la part de la TA revenant au CAUE perçue par le Département en 2017. »

Article 2 : Le premier paragraphe de l'article 7 de la convention en date du 21 janvier 2011 est modifié de la façon suivante :

« La présente convention est consentie pour une durée d'un an (2018). ».

Article 3 : Les autres articles restent inchangés.

Fait, en deux exemplaires originaux, à Orléans, le

Pour le Département,
Le Président du Conseil Départemental

Pour l'Association,
Le Président du CAUE

Marc GAUDET

Frédéric NERAUD

A06 - DIFFUSER AMENAGEMENT DYNAMIQUE ET EQUILIBRE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	213 000,00
Dépenses	Investissement	-2 468,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		90 492,19	199 840,00	199 152,00	176 824,00	-11,21 %						
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS		833 000,00	860 000,00	690 000,00	690 000,00	0,00 %						
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE							2 819 088,50	1 943 861,00	2 504 232,00	2 504 232,00	1 030 518,00	-58,85 %
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles											
27	AUTRES IMMO FINANCIERES							0,00				11 000,00	-75,00 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		265 840,00	87 900,00	133 500,00	130 925,00	-1,93 %						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		445 000,00		100 000,00		-100,00 %						
		Dépenses réelles	1 634 332,19	1 147 740,00	1 122 652,00	997 749,00	-11,13 %	2 819 088,50	1 955 861,00	2 548 232,00	2 548 232,00	1 041 518,00	-59,13 %
024	PRODUIT DES CESSIONS IMMOBILIE												
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE							293,00					
70	PRODUITS DES SERVICES	Recettes réelles	278 425,92	310 000,00	547 621,00	274 930,00	-49,80 %						
73	IMPOTS ET TAXES		698 480,94	860 000,00	862 500,00	690 000,00	-20,00 %						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		0,00										
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		15 813,00		5 552,00		-100,00 %						
		Recettes réelles	992 720,86	1 170 000,00	1 415 673,00	964 930,00	-31,84 %	293,00		88 544,00	88 544,00		-100,00 %

A06 - DIFFUSER AMENAGEMENT DYNAMIQUE ET EQUILIBRE

A0601401 AIDE FONDS DEPT DEVELOP INTERCO (FDDI)

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	593 726,50	848 000,00	1 313 000,00	370 000,00	-71,82 %
		Dépenses réelles		848 000,00	1 313 000,00	370 000,00	-71,82 %
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Recettes réelles		83 544,00	83 544,00		-100,00 %
		Recettes réelles		83 544,00	83 544,00		-100,00 %

36

A0602101 AIDE COMMUNES EPCI DOCUMENTS URBANISME

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	-2 468,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	12 000,00		6 000,00		-100,00 %
		Dépenses réelles			6 000,00		-100,00 %

A0602102 | SUB A L'ELABORATION DE SCOT

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	40 000,00	30 000,00	30 000,00		-100,00 %
		Dépenses réelles		30 000,00	30 000,00		-100,00 %

A0603101 | COMMUNES A FAIBLE POPULATION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

33

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	1 044 881,00	666 888,00	666 888,00		-37,11 %
		Dépenses réelles		666 888,00	666 888,00		-37,11 %

A0603102 | AIDE AMENAGEMENT MAIRIES ET SIEGES DE CC

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	2 30 881,00	291 473,00	248 473,00		-68,41 %
		Dépenses réelles		291 473,00	248 473,00		-68,41 %
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Recettes réelles	293,00				
		Recettes réelles					

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

A0603103 PART DEMOGRAPHIE MEDICALE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017	
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017						Projet BP- 2018	BP 2017		Voté 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL						200,00			-100,00 %				
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles												
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES													
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		43 000,00	45 600,00	31 200,00	45 600,00	31 400,00	27 200,00	27 200,00	-12,82 %		27 500,00		
		Dépenses réelles		45 600,00	31 400,00	45 600,00	31 400,00	27 200,00	27 200,00	-13,38 %		27 500,00	22 500,00	-87,13 %
												204 871,00	22 500,00	-100,00 %

A0603104 AIDE VIDEO PROTECTION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	16 200,00	110 000,00	95 000,00	110 000,00	95 000,00	97 626,00	2,76 %	
		Dépenses réelles		110 000,00	95 000,00	110 000,00	95 000,00	97 626,00	2,76 %	

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

A0603105 AIDE TERRIT ET POP.SITUAT.EXCEPTIONNELLE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	Investissement			% Projet BP 2018 sur Voté 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017						Projet BP- 2018	BP 2017	Voté 2017	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE										921 400,00			
27	AUTRES IMMO FINANCIERES	Dépenses réelles									0,00			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		445 000,00		100 000,00					-100,00 %				
		Dépenses réelles			100 000,00					-100,00 %				
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Recettes réelles												
		Recettes réelles												

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

A0603302 | PART STRUCTURES (CAUE, EPFL,...)

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	13 000,00
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
			BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018		BP 2017	Voté 2017	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		700,00	700,00	700,00	0,00 %			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	Dépenses réelles	860 000,00	690 000,00	690 000,00	0,00 %			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		12 300,00	12 300,00	12 300,00	0,00 %			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00						
		Dépenses réelles	873 000,00	703 000,00	703 000,00	0,00 %			
024	PRODUIT DES CESSIONS IMMOBILIE						5 000,00		-100,00 %
70	PRODUITS DES SERVICES			181 103,00		-100,00 %			
73	IMPOTS ET TAXES	Recettes réelles	860 000,00	862 500,00	690 000,00	-20,00 %			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		0,00						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		15 813,00	5 000,00		-100,00 %			
		Recettes réelles	860 000,00	1 048 603,00	690 000,00	-34,20 %	5 000,00		-100,00 %

340

A0603401 | INFORMAT.RELATIVES A L'UNION EUROPEENNE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017
			BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles		4 535,00	4 624,00	1,96 %
		Dépenses réelles		4 535,00	4 624,00	1,96 %

A0603403 SUB LEADER GROUPES ACTION SOCIALE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	0,00				
		Dépenses réelles					

A0603501 PRL - ECONOMIE DE PROXIMITE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

34

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles			60 000,00	2 000,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles			60 000,00	40 000,00	-33,33 %
		Dépenses réelles			60 000,00	42 000,00	-30,00 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

A0603506 | PRL - INGENIERIE PUBLIQUE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles				15 425,00
		Dépenses réelles				15 425,00

A0604104 | ARCHEOLOGIE PREVENTIVE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	200 000,00
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017	Investissement	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	85 257,19	199 140,00	193 717,00				150 000,00	-22,57 %				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles									12 000,00		1 000,00	-92,86 %
		Dépenses réelles		199 140,00	193 717,00				150 000,00	-22,57 %	12 000,00		1 000,00	-92,86 %
70	PRODUITS DES SERVICES	Recettes réelles	278 426,92	310 000,00	366 518,00				274 930,00	-24,99 %				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles			552,00					-100,00 %				
		Recettes réelles		310 000,00	367 070,00				274 930,00	-25,10 %				

E02 - FAVORISER LE DYNAMISME ECONOMIQUE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016		BP 2017		Fonctionnement		Projet BP- 2018		% Projet BP 2018 sur Voté 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
							Voté 2017	Projet BP- 2018	CA 2016	BP 2017		Voté 2017	Projet BP- 2018	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES													
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE													
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Dépenses réelles												
27	AUTRES IMMO FINANCIERES													
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		1 774 809,00	650 079,00	675 471,00	409 750,00	-39,34 %							
		Dépenses réelles	1 774 809,00	650 079,00	675 471,00	409 750,00	-39,34 %	2 427 213,49	3 559 151,00	4 199 471,00	514 900,00	133 326,00	514 900,00	-87,74 %
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES													
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE													
27	AUTRES IMMO FINANCIERES													
70	PRODUITS DES SERVICES	Recettes réelles	213 272,23	123 000,00	185 570,00	100 000,00	-46,11 %							
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES		372 467,00		215 678,00	133 326,00	-38,18 %							
76	PRODUITS FINANCIERS		39 670,46	40 000,00	40 000,00		-100,00 %							
		Recettes réelles	625 409,69	163 000,00	441 248,00	233 326,00	-47,12 %	129 002,00	2 899 756,00	3 169 034,00	1 187 913,00		1 187 913,00	-62,51 %

E0201202 AIDE INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	50 000,00	25 000,00			
		Dépenses réelles		25 000,00			

E0201203 AIDE ECONOMIE EN ZONE RURALE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

346

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	86 782,00	85 353,00	72 607,00		-100,00 %
		Dépenses réelles		85 353,00	72 607,00		-100,00 %
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Recettes réelles			10 081,00		-100,00 %
		Recettes réelles			10 081,00		-100,00 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

E0202201 ZONES AMGT EN MOA DEPARTEMENTALE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
				BP 2017	Voté 2017					Voté 2017	Projet BP- 2018		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							30 083,41					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Dépenses réelles						0,00	1 843 005,00	2 301 460,00	60 000,00	-97,39 %	
27	AUTRES IMMO FINANCIERES							1 136 689,39	1 015 543,00	1 108 983,00		-100,00 %	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		272 721,00	272 721,00									
		Dépenses réelles	272 721,00	272 721,00					2 858 548,00	3 410 443,00	60 000,00	-98,24 %	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES										133 326,00		
27	AUTRES IMMO FINANCIERES								2 886 824,00	3 086 021,00	1 054 587,00	-65,83 %	
70	PRODUITS DES SERVICES	Recettes réelles	213 272,23	185 570,00	100 000,00								
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES		372 467,00	215 678,00	133 326,00								
76	PRODUITS FINANCIERES		39 670,46	40 000,00									
		Recettes réelles	163 000,00	441 248,00	233 326,00				2 886 824,00	3 086 021,00	1 187 913,00	-61,51 %	

347

E0202202 AIDE FDAT

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
				BP 2017	Voté 2017					Voté 2017	Projet BP- 2018		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	408 007,05	50 000,00	154 000,00				50 000,00	230 000,00	154 000,00	-33,04 %	
		Dépenses réelles	408 007,05	50 000,00	154 000,00				50 000,00	230 000,00	154 000,00	-33,04 %	
27	AUTRES IMMO FINANCIERES	Recettes réelles	109 952,00	12 932,00					12 932,00	12 932,00		-100,00 %	
		Recettes réelles	109 952,00	12 932,00	12 932,00				12 932,00	12 932,00	12 932,00	-100,00 %	

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

E0202204 AIDE FDS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	155 546,14		167 750,00	225 900,00	34,66 %
		Dépenses réelles			167 750,00	225 900,00	34,66 %
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Recettes réelles	0,00				
		Recettes réelles					

E0202205 IMMOBILIER PUBLIC D'ENTREPRISE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	101 105,50				
		Dépenses réelles					

F02 - RECHERCHE INNOVATION ET L'ENSEIGNEMENT SUP

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016		BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
						Voté 2017						Voté 2017			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		10 400,00												
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	256 107,36		93 620,00	92 900,00				195 518,83	213 345,00	225 845,00	119 100,00		-47,26 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	266 507,36		93 620,00	92 900,00				195 518,83	213 345,00	225 845,00	119 100,00		-47,26 %
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Recettes réelles								350,00					
		Recettes réelles								350,00					

D 04 - Le Département du Loiret, un partenaire de proximité pour le monde agricole et forestier (politique E01)

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 36 voix pour et 1 voix contre.

Article 2 : Il est décidé de ratifier au budget primitif 2018 les crédits conformément à l'annexe budgétaire jointe à la présente délibération.

Article 3 : Il est décidé de renvoyer à la Commission permanente l'individualisation des aides liées à la présente politique.

Article 4 : Il est décidé de renvoyer à la Commission permanente l'approbation des conventions, des arrêtés et des avenants à intervenir entre le Département et les bénéficiaires pour les différentes actions de la politique.

E01 - FAVORISER LES ACTIVITES AGRICOLES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	50 000,00
Dépenses	Investissement	1 525 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					2 500,00							
204	SUBVENTIONS DEQUIPEMENT VERSE							181 115,00	41 671,00	39 671,00		268 250,00	576,19 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							8 140,70	461 329,00	270 000,00		284 336,00	5,31 %
4542102	2eme remboursement - dépenses	Dépenses réelles						2 557,44	45 000,00	36 500,00		102 000,00	179,45 %
4544104	AMENAGEMENT FONCIER A19							38 760,23	50 000,00	59 000,00		100 000,00	69,49 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		519 678,08	374 448,00	352 120,00	342 120,00	-2,84 %						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00										
		Dépenses réelles	519 678,08	374 448,00	352 120,00	344 620,00	-2,13 %	230 573,37	598 000,00	405 171,00		754 586,00	86,24 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT							0,00					
204	SUBVENTIONS DEQUIPEMENT VERSE	Recettes réelles								86 750,00			-100,00 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							123 254,33					
		Recettes réelles						123 254,33		86 750,00			-100,00 %

E0101105 AIDES AUX COMMUNES HYDRAULIQUE AGRICOLE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

E0101106 AIDE EN FAV DU MONDE AGRICOLE FORESTIER

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	700 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Dépenses réelles		461 329,00	270 000,00	284 336,00	5,31 %
		Dépenses réelles		491 329,00	300 000,00	329 336,00	9,78 %

E0101107 ANIMAUX : SALUB., TRANQ., SECU PUBLIQUE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	200 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
		Dépenses réelles				160 000,00	

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

E0101201 | PART ORGANISMES VOCATION AGRICOLE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
				BP 2017	Voté 2017							
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles						144 000,00				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	425 120,00	237 120,00	237 120,00	237 120,00	0,00 %					
		Dépenses réelles		237 120,00	237 120,00	237 120,00	0,00 %					

E0101202 | SUB AUX MANIFESTATIONS AGRICOLES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
				BP 2017	Voté 2017		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	53 200,00	70 000,00	70 000,00	55 000,00	-21,43 %
		Dépenses réelles		70 000,00	70 000,00	55 000,00	-21,43 %

E0101203 | ACCPGNT SITUATIONS FRAGILITE MONDE AGRI

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	50 000,00
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
				BP 2017	Voté 2017		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	0,00	50 000,00	45 000,00	50 000,00	11,11 %
		Dépenses réelles		50 000,00	45 000,00	50 000,00	11,11 %

E0101204 COMMUNICATION ET ANIMATIONS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles					
		Dépenses réelles				2 500,00	
						2 500,00	

E0101301 AMGT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	625 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE		0,00	3 000,00	1 000,00	20 000,00	1900,00 %
4542102	2eme remboursement - dépenses	Dépenses réelles	2 557,44	45 000,00	36 500,00	102 000,00	179,45 %
4544104	AMENAGEMENT FONCIER A19		38 760,23	50 000,00	59 000,00	100 000,00	69,49 %
		Dépenses réelles		98 000,00	96 500,00	222 000,00	130,05 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Recettes réelles	0,00				
		Recettes réelles					

E0101302 TRAVAUX CONNEXES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

E0101303 ECHANGES AMIABLES DE TERRAINS AGRICOLES

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

E0101401 PART EN FAVEUR DE LA FILIERE FORET-BOIS

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017						Voté 2017			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles												
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	33 288,00	17 328,00										
		Dépenses réelles		17 328,00										

31 00

D 05 - Le Département investit dans le déploiement du Très Haut Débit et dans l'innovation numérique au bénéfice des citoyens et des entreprises du Loiret (politique A03)

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 38 voix pour.

Article 2 : Il est décidé de ratifier au budget primitif 2018 les crédits conformément à l'annexe budgétaire jointe.

Article 3 : Il est décidé d'adhérer à l'AVICCA au titre de 2018 pour un montant de 9 000 €.

Récapitulatif par politique et par chapitre - Projet BP- 2018

A03 - TECHNOLOGIE INFORMATION ET COMMUNICATION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	
Recettes	Investissement	-2 888 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Fonctionnement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		8 830,00	24 000,00	17 000,00		64 000,00	276,47 %						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								27 945,27					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								1 620,00					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles							10 560 875,54	15 319 000,00	12 611 086,00		11 673 446,00	-7,44 %
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								0,00	68 000,00	68 000,00	68 000,00	85 000,00	25,00 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								3 348 536,72	4 586 990,00	3 586 990,00	3 586 990,00	5 180 000,00	44,41 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR				364 624,00		370 000,00	1,47 %						
		Dépenses réelles	8 830,00	24 000,00	381 624,00	434 000,00	434 000,00	13,72 %	13 938 977,53	19 973 990,00	16 266 076,00	16 266 076,00	16 938 446,00	4,13 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Recettes réelles							9 932 114,10	9 504 619,00	5 843 765,00	5 843 765,00	7 417 725,00	26,93 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS											10 500,00		-100,00 %
70	PRODUITS DES SERVICES				346 000,00		350 000,00	1,16 %						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		220 000,00											
		Recettes réelles	220 000,00		346 000,00		350 000,00	1,16 %	9 932 114,10	9 504 619,00	5 854 265,00	5 854 265,00	7 417 725,00	26,71 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

A03 - TECHNOLOGIE INFORMATION ET COMMUNICATION

A0301101 SUB HAUT DEBIT (MEDIALYS)

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	8 360,00	100 000,00	100 000,00	150 000,00	50,00 %
		Dépenses réelles		100 000,00	100 000,00	150 000,00	50,00 %

CG

A0301201 SUB TRES HAUT DEBIT

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	
Recettes	Investissement	-2 888 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							1 620,00				
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles						10 552 515,54	15 219 000,00	12 511 086,00	11 523 446,00	-7,89 %
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							3 348 536,72	4 586 990,00	3 586 990,00	5 180 000,00	44,41 %
		Dépenses réelles		9 000,00	9 000,00	9 000,00	0,00 %		19 835 990,00	16 128 076,00	16 733 446,00	3,75 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT							9 932 114,10	9 504 619,00	5 843 765,00	7 417 725,00	26,93 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Recettes réelles								10 500,00		-100,00 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		220 000,00									
		Recettes réelles							9 504 619,00	5 854 265,00	7 417 725,00	26,71 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

A0302101 SERVICES NUMERIQUES AUX TERRITOIRES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017						Projet BP- 2018	BP 2017	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		0,00	15 000,00	8 000,00		55 000,00		587,50 %				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles									38 000,00	55 000,00	44,74 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR				364 624,00		370 000,00		1,47 %				
		Dépenses réelles		15 000,00	372 624,00		425 000,00		14,06 %		38 000,00	55 000,00	44,74 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Recettes réelles								0,00			
70	PRODUITS DES SERVICES				346 000,00		350 000,00		1,16 %				
		Recettes réelles			346 000,00		350 000,00		1,16 %				

31/02

A0302102 SOUTIEN A L'INFORMATISATION DES FILIERES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

A0303101 ACTIONS DE COMMUNICATION AUX TIC

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

A0304101 | EVALUATION DE LA POLITIQUE TIC

Sens | Section(CP) | Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

D 06 - Le Loiret international : solidaire et partenaire des pays et de leurs populations (politique C04)

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 38 voix pour et 1 voix contre.

Article 2 : Il est décidé de ratifier au budget primitif 2018 les crédits conformément à l'annexe budgétaire jointe à la présente délibération.

Article 3 : Il est décidé de renvoyer à la Commission permanente l'individualisation des aides liées à la présente politique.

Article 4 : Il est décidé de renvoyer à la Commission permanente l'approbation des conventions, des arrêtés et des avenants à intervenir entre le Département et les bénéficiaires pour les différentes actions de la politique.

Article 5 : Il est décidé d'adhérer en 2018 à Centraider pour un montant de 1 000 € et d'imputer cette dépense sur le chapitre 11, la nature 6281 de l'action C0401201 du budget départemental 2018.

Récapitulatif par politique et par chapitre - Projet BP- 2018

C04 - CONSTRUIRE DES ACTIONS DE COOPERATION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	20 000,00
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	25 798,29	36 670,00	37 587,00	8 700,00	-76,85 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		11 860,00	37 000,00	37 000,00	29 000,00	-21,62 %
		Dépenses réelles	37 658,29	73 670,00	74 587,00	37 700,00	-49,45 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

C04 - CONSTRUIRE DES ACTIONS DE COOPERATION

C0401101 COOPER JUDETS OLT& ADHESION AFCCRE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	25 798,29	36 670,00	36 587,00	7 700,00	-78,95 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00	0,00 %
		Dépenses réelles		43 670,00	43 587,00	14 700,00	-66,27 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

C0401201 SUB PORTEUR PROJET COOP.DEVELOP. DURABLE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	20 000,00
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles			1 000,00	1 000,00	0,00 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	4 500,00	15 000,00	18 000,00	10 000,00	-44,44 %
		Dépenses réelles		15 000,00	19 000,00	11 000,00	-42,11 %

367

C0402101 MOBILITE DES JEUNES A L'INTERNATIONAL

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	360,00	15 000,00	12 000,00	12 000,00	0,00 %
		Dépenses réelles		15 000,00	12 000,00	12 000,00	0,00 %

D 07 - CAP Loiret, bouquet de services aux territoires : plateforme d'échanges avec les partenaires

Article 1 : Le rapport et son annexe sont adoptés avec 41 voix pour.

Article 2 : Les termes du protocole à passer avec les partenaires de CAP Loiret sont approuvés, et M. le Président du Conseil Départemental est autorisé à signer le protocole visé, tel qu'annexé à la présente délibération.



PROTOCOLE PORTANT CREATION ET FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE AUX TERRITOIRES DU LOIRET



Entre d'une part :

- Le Département du Loiret, domicilié 15 rue Eugène Vignat, 45000 ORLEANS, représenté par Monsieur Marc GAUDET, Président du Conseil Départemental dûment habilité par délibération N°XX, de la Commission permanente du Conseil départemental en date du XX, ci-après désigné : « Le Département »,

Et d'autre part :

- L'agence Loiret Numérique, domiciliée 15 rue Eugène Vignat, 45000 ORLEANS, représentée par Monsieur Frédéric NERAUD, Président, dûment habilité par

- L'Établissement public foncier local interdépartemental Cœur de France (EPFLI Cœur de France), domicilié 15 rue Eugène Vignat, 45000 ORLEANS, représenté par Monsieur Alain TOUCHARD, Président, dûment habilité par délibération du Conseil d'administration réuni le 24 novembre 2017,
- L'Agence départementale d'information logement (ADIL), domiciliée 19 rue des Huguenots, 45000 ORLEANS, représentée par Madame Viviane JEHANNET, Présidente, dûment habilitée par délibération du Conseil d'administration réuni le 27 novembre 2017,
- Le Conseil Architecture, Urbanisme, Environnement (CAUE), domicilié 36 quai du Châtelet, 45000 ORLEANS, représenté par Monsieur Frédéric NERAUD, Président, dûment habilité par délibération du Conseil d'administration réuni le 1^{er} décembre 2017,
- L'Association des Maires du Loiret, domiciliée 8 rue d'Escures, 45000 ORLEANS, représentée par Monsieur Frédéric CUILLERIER, Président, dûment habilité par décision du Comité Directeur réuni le 14 décembre 2017,
- Le Centre de gestion du Loiret, domicilié 20 avenue des Droits de l'homme, 45000 ORLEANS, représenté par Madame Florence GALZIN, Présidente,
- L'Agence de développement et de réservation touristiques du Loiret, domiciliée 8 rue d'Escures, 45000 ORLEANS, représentée par Monsieur Frédéric NERAUD, Président, , dûment habilité par délibération du Conseil d'administration réuni le 4 décembre 2017,

ci-après désignés : « les partenaires » ou « les signataires »

Préambule

Pour faire émerger, conduire et mener à terme leurs projets, pour nourrir leurs réflexions stratégiques, les territoires ont besoin de mobiliser en interne comme en externe un ensemble de compétences techniques, administratives, juridiques et financières.

Ce besoin est d'autant plus fort à un moment où les collectivités viennent de connaître de profondes évolutions institutionnelles et doivent faire face à la complexification de l'environnement normatif et répondre aux attentes de citoyens de plus en plus exigeants dans un contexte d'argent public rare.

Chacun des signataires du présent protocole intervient déjà et de longue date, au titre de ses attributions, auprès des collectivités locales en amont des décisions comme en phase opérationnelle dans le cadre de missions de conseil ou d'assistance et de dispositifs d'accompagnement.

Conscients de la nécessité d'un accès simple à une offre lisible la plus large possible et pour garantir une cohérence et une complémentarité d'actions, qui doit permettre de répondre aux attentes des territoires tout en favorisant l'autonomie des collectivités et la montée en compétence de leurs services, les signataires ont décidé de constituer un réseau d'échanges et de collaborations en matière de conseil et d'assistance aux territoires du Loiret.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIV

Article 1 – Objet

Ce protocole vise à organiser un partenariat entre les signataires pour apporter aux communes et leurs groupements l'ensemble des savoir-faire professionnels pluridisciplinaires.

Pour ce faire, il est créé une plate-forme de conseil et d'assistance mutualisée, espace d'échanges et de collaborations au service des collectivités loirétaines, dénommée «CAP LOIRET ».

Article 2 – Principes partagés

Les partenaires s'entendent afin de :

- favoriser un accès simple et lisible à une offre de services (conseil, et assistance) respectant un principe de subsidiarité avec l'offre existante dans les secteurs publics et marchands.
- assurer la complémentarité de leurs interventions auprès des territoires à tous les stades des projets, avec le souci d'optimiser la dépense publique.
- garantir un haut niveau d'expertise dans le champ des services proposés en adéquation avec les compétences et politiques publiques des collectivités, et en cohérence avec les stratégies et schémas décidés par leurs instances.

Article 3 – Bénéficiaires

Le réseau est organisé à destination des dirigeants et leurs collaborateurs, des établissements publics de coopération intercommunale, des syndicats mixtes, et des communes du Loiret, signataires du présent protocole.

Article 4 – Engagement des partenaires

Les partenaires s'engagent à identifier les compétences techniques, administratives, juridiques et financières qu'ils peuvent mobiliser pour contribuer à :

- des missions de conseil et d'assistance sur des offres coordonnées ou chainées,
- organiser et animer des journées techniques, des formations, des rencontres des territoires,
- la tenue d'un centre de ressources et d'échanges pour partager des documents de références, des exemples, des outils méthodologiques, des savoir-faire et des pratiques,
- la création, la gestion et l'alimentation d'un portail internet des actions et ressources du réseau.

Article 5 – Gouvernance

La gouvernance du réseau est assurée par :

- Un comité stratégique :
Composé des présidents des structures signataires du protocole, il est présidé par le président du conseil départemental du Loiret. Il se réunit en fin d'année lors d'une conférence de l'offre de services territoriale dont l'objet est de recueillir les attentes et d'évaluer les besoins des collectivités, d'établir un bilan du fonctionnement du réseau pour l'année écoulée, de définir les orientations générales pour l'année à venir, et se prononcer sur les propositions du comité technique.

Il peut aussi être réuni en cours d'année en tant que de besoin à l'initiative de son président ou sur proposition de l'un de ses collègues signataires.

- Un comité technique :

Il est constitué des directeurs des structures signataires éventuellement assistés, selon les sujets traités, de collègues qualifiés. Il se réunit en tant que de besoin pour préparer les réunions du comité stratégique, établir et suivre la programmation et la réalisation des actions du réseau. Son pilotage est assuré par le directeur général des services du département du Loiret.

Article 6 – Fonctionnement

L'animation du réseau et le chef de filât thématique sont des fonctions importantes de la plateforme. L'animation consiste en un pilotage général (préparation des comités, bon fonctionnement des groupes de travail), un rôle d'interface (adéquation entre les besoins immédiats des collectivités et les groupes de travail), une mission de veille (sur l'évolution de l'expertise à mobiliser, les besoins, les manques, les complémentarités). L'animation est assurée par le département du Loiret.

Les chefs de file thématiques sont proposés en comité technique pour animer, coordonner et valider les actions du réseau conduites au sein de groupes de travail constitués parmi les structures signataires, éventuellement élargis à d'autres contributeurs. Principaux interlocuteurs de l'animation de la plateforme, ils interviennent directement auprès des collectivités sur les thématiques qui les concernent.

Leur désignation officielle, leurs missions de conseils et d'assistance effectuées dans le cadre du réseau sont faites selon les modalités propres à chaque structure.

La création et la gestion d'un portail internet sont prises en charge par le département. Les partenaires contribuent à sa ligne éditoriale et à son contenu.

Article 7 – Entrée en vigueur et durée

Le présent protocole est applicable dès sa signature pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction pour une durée identique.

Le retrait d'un partenaire est possible chaque année à date anniversaire après un préavis de 2 mois.

Article 8 – Modification et résiliation

Le protocole ne peut être modifié que par voie d'avenant, y compris pour la signature de nouveaux partenaires, préalablement validé par le comité stratégique.

Fait en 10 exemplaires originaux à Orléans, le 2018.

Pour le Département du Loiret,

Monsieur Marc GAUDET, Président

Pour l'Agence Loiret Numérique,

Monsieur Frédéric NERAUD, Président

Pour l'Etablissement public foncier local interdépartemental Cœur de France,

Monsieur Alain TOUCHARD, Président

Pour l'Agence départementale d'information logement,

Madame Viviane JEHANNET, Présidente

Pour le Conseil Architecture, Urbanisme, Environnement,

Monsieur Frédéric NERAUD, Président

Pour l'Association des Maires du Loiret

Frédéric CUIILLERIER, Président

Pour le Centre de gestion du Loiret,

Madame Florence GALZIN, Présidente

Pour l'Agence de développement et de réservation touristiques du Loiret,

Monsieur Frédéric NERAUD, Président

D 08 - Aménagement Foncier agricole forestier et environnemental de Cravant : lancement de l'enquête publique relative au périmètre et consultation sur le financement

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 41 voix pour.

Article 2 : Il est pris acte de l'avancement de l'opération d'aménagement foncier agricole de la commune de Cravant, avec extensions sur Villorceau, Le Bardon, Josnes et Villermain.

Article 3 : Il est décidé de donner un avis favorable au projet d'aménagement foncier agricole de la commune de Cravant, s'étendant sur un périmètre d'environ 2 654 ha, selon les prescriptions adoptées par la Commission Communale d'Aménagement Foncier lors de sa séance du 18 décembre 2017.

Article 4 : Il est décidé de soumettre à enquête publique, en application des articles L. 121-14 et R. 121-21 du Code rural et de la Pêche maritime, le projet d'opération d'aménagement foncier agricole et les prescriptions que devront respecter le plan d'aménagement foncier et les travaux connexes proposés par la Commission Communale d'Aménagement Foncier. La consultation sur le financement de la participation des propriétaires à cette opération sera lancée concomitamment à cette enquête.

Article 5 : M. le Président du Conseil Départemental est habilité à signer tout document se rapportant à cette opération, notamment l'arrêté d'ouverture d'enquête publique sur le périmètre d'aménagement foncier agricole de la Commission Communale d'Aménagement Foncier.

Article 6 : Les dépenses relatives à la mise en œuvre des présentes dispositions seront imputées sur l'action E0101301 opération 2015-02404 du budget départemental 2018.

D 09 - Avis sur la demande de changement de nom de la commune de Courcelles

Article 1 : Le rapport et son annexe sont adoptés avec 41 voix pour.

Article 2 : Il est décidé d'émettre un avis favorable sur la requête de la commune de Courcelles afin que celle-ci se nomme désormais « Courcelles-le-Roy ».

COMMISSION DE L'EDUCATION, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

E 01 - Le Département, acteur incontournable de la réussite scolaire des jeunes du Loiret (politique F01) et en matière de recherche, d'innovation et d'enseignement supérieur, en faveur de la formation des jeunes et de la compétitivité des entreprises du Loiret (politique F02)

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 35 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions.

Article 2 : Il est décidé de ratifier au budget primitif 2018 les crédits conformément à l'annexe budgétaire jointe.

Article 3 : Il est décidé d'adopter les taux suivants de participation des familles aux charges de fonctionnement selon le mode de gestion de la restauration :

Collèges hors PPP : 20 % en régie, 73 % en liaison froide ou en Unité relais ;

Collèges en PPP : 85 % en liaison froide ou en Unité relais.

Article 4 : Il est décidé de renvoyer à la Commission permanente l'individualisation des aides liées à la présente politique.

Article 5 : Il est décidé de renvoyer à la Commission permanente l'approbation des conventions et des avenants à intervenir entre le Département et les bénéficiaires pour les différentes actions de la politique.

F01 - CONTRIBUER A LA REUSSITE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	382 724,32
Dépenses	Investissement	802 300,00
Recettes	Investissement	-600 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	Investissement	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		10 084 217,97	10 941 307,00	10 688 169,00	-0,76 %								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES													
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES													
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE													
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES													
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Dépenses réelles												
27	AUTRES IMMO FINANCIERES													
458110	GYMNASE VO COLLEGE NORD EST													
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		5 658 108,06	6 093 022,00	6 093 022,00	17,21 %			7 141 426,00					
66	CHARGES FINANCIERES		6 704 188,35	6 743 945,00	6 743 948,00	-9,23 %			6 121 701,00					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 249,96		9 400,00	-100,00 %								
		Dépenses réelles	22 451 764,34	23 778 274,00	23 534 539,00	1,42 %			23 869 899,00					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		0,00											
024	PRODUIT DES CESSIONS IMMOBILE													
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT													
23	IMMOBILISATIONS EN COURS													
458210	GYMNASE VO COLLEGE NORD EST RECETTES													
70	PRODUITS DES SERVICES	Recettes réelles	75 000,00											
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		3 330 371,42	3 580 000,00	3 655 000,00	-7,66 %			3 375 000,00					
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES		0,00											
76	PRODUITS FINANCIERS		0,00											
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		180 427,24		195 247,00	-100,00 %								

Récapitulatif par politique et par chapitre - Projet BP- 2018

21/03/2018

Chapitre	Libellé	D/R	CA		Fonctionnement		Projet BP- 2018		% Projet BP 2018 sur Vote 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
			2016	2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	BP 2017	Voté 2017		BP 2017	Projet BP- 2018	
		Recettes réelles	3 585 798,66	3 580 000,00	3 850 247,00	3 375 000,00	-12,34 %	3 328 623,00	3 233 623,00	3 311 161,00	3 483 623,00	5,21 %

F01 - CONTRIBUER A LA REUSSITE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

F0101101 SECTORISATION PRINCIPALE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles					
		Dépenses réelles					80 000,00
							80 000,00

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

F0101202 | PPI CONST.RESTRUCT.COLLEGES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	Investissement			% Projet BP 2018 sur Voté 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017						Projet BP- 2018	BP 2017	Voté 2017	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		2 961 817,58	3 063 407,00	2 971 407,00		2 644 000,00			-11,02 %				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								6 629 889,00		7 746 290,00	7 747 252,00	6 629 889,00	-14,42 %
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								750 000,00		900 000,00	300 000,00	750 000,00	150,00 %
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE								80 000,00				80 000,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles												
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								1 500 000,00			500 000,00	1 500 000,00	200,00 %
27	AUTRES IMMO FINANCIERES								376 860,00		397 107,00	401 388,00	376 860,00	-6,11 %
458210	GYMNASE VO COLLGE NORD EST								400 000,00			100 000,00	400 000,00	300,00 %
66	CHARGES FINANCIERES		6 704 188,35	6 743 945,00	6 743 948,00	6 121 701,00				-9,23 %				
		Dépenses réelles		9 807 352,00	9 715 355,00	8 765 701,00			9 043 397,00		9 043 397,00	9 048 640,00	9 736 749,00	7,60 %
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		0,00											
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								3 083 623,00		3 083 623,00	3 083 623,00	3 083 623,00	0,00 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Recettes réelles										7 743,00		-100,00 %
458210	GYMNASE VO COLLEGE NORD EST RECETTES											100 000,00	400 000,00	300,00 %
76	PRODUITS FINANCIERS		0,00											
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		9 743,80											
		Recettes réelles							3 083 623,00		3 191 366,00	3 191 366,00	3 483 623,00	9,16 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

F0101205 COLLEGES-USAGES NUMERIQUES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	202 300,00
Recettes	Investissement	-600 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		208 693,31	540 000,00	383 592,00	300 000,00	-21,79 %			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Dépenses réelles							2 300,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							1 855 000,00	1 645 000,00	-12,71 %
		Dépenses réelles		540 000,00	383 592,00	300 000,00	-21,79 %	1 884 622,00	1 647 300,00	-12,59 %
024	PRODUIT DES CESSIONS IMMOBILIE							27 795,00		-100,00 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Recettes réelles						150 000,00		-100,00 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		113,60							
		Recettes réelles						119 795,00	150 000,00	-100,00 %

380

F0102101 COLLEGES PUBLICS- DOTATIONS ANNUELLES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	1 716 931,70	2 002 522,00	2 008 152,00	1 991 426,00	-0,83 %
		Dépenses réelles		2 002 522,00	2 008 152,00	1 991 426,00	-0,83 %
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	Recettes réelles	77 137,69	80 000,00	75 000,00	75 000,00	0,00 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		0,00				
		Recettes réelles		80 000,00	75 000,00	75 000,00	0,00 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

F0102102 COLLEGES-BESOINS EXCEPTIONNELS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	0,00				
		Recettes réelles					

F0102103 COLLEGES-MISE A DISPO INFRAS INFORMATIQU

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

60

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018				Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		643 777,48	780 700,00	799 970,00	857 492,00						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles						115 089,32	350 000,00	361 834,00	395 000,00	9,17 %
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 240,40									
		Dépenses réelles		780 700,00	799 970,00	857 492,00			350 000,00	361 834,00	395 000,00	9,17 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	11 650,54		29 337,00							
		Recettes réelles			29 337,00							-100,00 %
												-100,00 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

F0102104 | FRAIS TRANSPORT SORTIES SCOLAIRES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	260 074,00	500 000,00	494 370,00	450 000,00	-8,98 %
		Dépenses réelles		500 000,00	494 370,00	450 000,00	-8,98 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	31 000,00				
		Recettes réelles					

F0102105 | COLLEGES-INDEMNISATION INSTALL SPORTIVES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	893 549,80	870 500,00	870 500,00	900 000,00	3,39 %
		Dépenses réelles		870 500,00	870 500,00	900 000,00	3,39 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	0,00		354,00		-100,00 %
		Recettes réelles			354,00		-100,00 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

F0102106 COLLEGES PRIVES-DOTATIONS ANNUELLES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			Investissement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	BP 2017	Voté 2017			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	2 642 488,58	2 720 000,00	2 720 000,00	3 800 000,00		39,71 %	773 000,00	386 500,00	-48,60 %
		Dépenses réelles		2 720 000,00	2 720 000,00	3 800 000,00		39,71 %	773 000,00	386 500,00	-48,60 %

F0102202 ACCES RESTAURANTS SCOLAIRES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	382 724,32
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			Investissement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017		
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	BP 2017	Voté 2017		Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	1 826 499,68	2 180 000,00	2 180 000,00	2 083 670,00		-4,42 %			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	145 063,98								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dépenses réelles	9,56		9 400,00			-100,00 %			
		Dépenses réelles		2 180 000,00	2 189 400,00	2 083 670,00		-4,83 %			
70	PRODUITS DES SERVICES	Recettes réelles	75 000,00								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	Recettes réelles	3 253 233,73	3 500 000,00	3 500 000,00	3 300 000,00		-5,71 %			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	39 700,00		1 250,00			-100,00 %			
		Recettes réelles		3 500 000,00	3 501 250,00	3 300 000,00		-5,75 %			

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

F0102204 ENTRETIEN COLLEGES & FONCT.CIO

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	0,00				
		Dépenses réelles					

F02 - RECHERCHE INNOVATION ET L'ENSEIGNEMENT SUP

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016		BP 2017		Fonctionnement		Projet BP- 2018		% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
							Voté 2017	Projet BP- 2018						Voté 2017	Projet BP- 2018	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE											386 178,79	286 252,00	99 689,00	218 679,00	119,36 %
458109	IUT CPER 2007 2013	Dépenses réelles										235 395,58	360 000,00	360 000,00		-100,00 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		185 838,00	161 000,00	153 000,00	140 500,00	-8,17 %									
		Dépenses réelles	185 838,00	161 000,00	153 000,00	140 500,00	-8,17 %					621 574,37	646 252,00	459 689,00	218 679,00	-52,43 %
458209	IUT CPER 2007 2015 RECETTES	Recettes réelles											150 000,00	150 000,00		-100,00 %
		Recettes réelles											150 000,00	150 000,00		-100,00 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

F0201201 | PART PROJETS RECHERCHE & TRANSFERT TECHNO

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Investissement	Projet BP- 2018	BP 2017	Voté 2017	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE								286 252,00	99 689,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	0,00								
		Dépenses réelles							286 252,00	99 689,00	
									218 679,00		119,36 %

F0201202 | SUB BOURSE DOCTORALE & ACCUEIL CHERCHEURS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	170 890,00	137 500,00	131 000,00	40 500,00	-69,08 %	
		Dépenses réelles		137 500,00	131 000,00	40 500,00	-69,08 %	

F0201205 | CONTRIB. COND.REUSSITE JEUNES LOIRETAINS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles				100 000,00		
		Dépenses réelles				100 000,00		

F0201301 | PART COLLOQUES, SALONS & ACTIONS SPECIFIQ

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	14 948,00	23 500,00	22 000,00		-100,00 %
		Dépenses réelles		23 500,00	22 000,00		-100,00 %

E 02 - Le Département renforce son action en faveur de l'éducation des jeunes et de leur insertion dans la société grâce à des réponses adaptées à leurs besoins et innovantes (politique C02)

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 38 voix pour et 2 abstentions.

Article 2 : Il est décidé de ratifier au budget primitif 2018 les crédits conformément à l'annexe budgétaire jointe.

Article 3 : Il est décidé d'attribuer pour 2018 au titre de l'organisation des classes de découvertes une subvention de :

- 308 324,50 € à l'Œuvre Universitaire du Loiret,
- 6 675,50 € à l'Association Cigales & Grillons.

Ces dépenses seront imputées au chapitre 65, fonction 28, nature 6568 de l'action C0201101.

Article 4 : Les termes de l'avenant et des conventions 2018, tels qu'annexés à la présente délibération, des partenaires Œuvre Universitaire du Loiret et Cigales & Grillons sont approuvés et Monsieur le Président du Conseil Départemental est autorisé à les signer.

Article 5 : Il est décidé de renvoyer à la Commission permanente, après examen des dossiers par la Commission de l'Education, de la Jeunesse, des Sports et de l'Environnement l'attribution en cours d'année des subventions à imputer sur les crédits votés au titre de la présente politique et non affectés.



AVENANT FINANCIER ANNUEL 2018

A LA CONVENTION GENERALE PLURIANNUELLE

Entre :

1. Le **Département du Loiret** représenté par Monsieur Marc GAUDET, Président du Conseil Départemental, dûment habilité par délibération du Conseil départemental n°E02 en date du 29 mars 2018, ci-après désigné par « le Département »

d'une part,

2. L'**Association « Œuvre Universitaire du Loiret »** représentée par Monsieur Philippe RAPPENEAU, Président de ladite association, créée en février 1936, ayant son siège social 2, rue des Deux Ponts à Orléans, et ci-après désignée par « l'Association »

d'autre part,

Vu les délibérations du Conseil Général n°A31 du 6 décembre 2000 et n°D24 du 15 juin 2001 ;

Vu la délibération du Conseil Général n°F01 du 20 juin 2006 ;

Vu la délibération du Conseil Général n°F05 du 5 décembre 2006 ;

Vu la délibération du Conseil Général n°F01 du 14 mars 2007 ;

Vu la délibération du Conseil Général n°C03 du 12 décembre 2008 ;

Vu la Convention générale pluriannuelle en date du 15 mars 2017 définissant les conditions de versement des crédits mis en place au titre de l'accompagnement financier des classes de découvertes à l'Association « Œuvre Universitaire du Loiret » ;

Vu la délibération du Conseil Départemental n°E06 du 8 décembre 2016 ;

Vu la demande en date du 19 septembre 2017 formulée par l'Association ;

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet du présent avenant

L'avenant financier annuel à la convention susvisée a pour objet de fixer le montant prévisionnel de la participation du « Département » au titre de l'année 2018 pour les classes de découvertes organisées par « l'Association » en faveur des enfants des écoles élémentaires du Loiret.

En ce sens, il modifie uniquement les articles 2 et 3 de la convention susvisée.

Article 2 : L'article 2 de la convention susvisée en date du 15 mars 2017 est complété comme suit :

Pour l'année 2018, la participation financière prévisionnelle du Département au coût des classes de découvertes réalisées par « l'Association » a été fixée lors du vote du budget primitif 2018 par l'Assemblée départementale en date du 29 mars 2018.

Le montant des crédits réservés au titre de l'année 2018 s'élève à **308 324,50 €**.

Article 3 : L'article 3 de la convention susvisée en date du 15 mars 2017 est complété comme suit :

Calendrier et modalités de versement de la participation départementale

La participation du Département au coût des classes de découvertes est versée à « l'Association » en deux paiements et un solde selon le rythme suivant :

- Un premier versement sera réalisé en avril 2018 après réception d'un état justificatif validé par la DSDEN des classes de découvertes réalisées au cours du 4^{ème} trimestre 2017 (correspondant au 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2017-2018) et à signature du présent avenant.
- Un deuxième versement sera réalisé fin juin 2018 après réception d'un état justificatif validé par la DSDEN des classes de découvertes réalisées au cours du 1^{er} trimestre 2018 (correspondant au 2^{ème} trimestre de l'année scolaire 2017-2018).
- Le solde sera versé mi-décembre 2018 après réception des états récapitulatifs de toutes les classes de découvertes réalisées sur l'année scolaire 2017-2018 dûment validées par la DSDEN.

La participation sera versée par virement bancaire au compte de l'Œuvre Universitaire du Loiret.

Titulaire du compte : OUL

IBAN : FR09 2004 1010 1200 1395 3G03 303

Code BIC : PSSTFRPPSCE

Article 4 : Durée du présent avenant

Le présent avenant est conclu pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Fait à Orléans en deux exemplaires originaux, le

Pour « l'Association »,
Son Président

Pour le Président et par délégation,

Philippe RAPPENEAU

Gérard MALBO
Vice-Président,
Président de la Commission de
l'Éducation, de la Jeunesse, des Sports et
de l'Environnement

Entre :

Le **Département du Loiret** représenté par Monsieur Marc GAUDET, Président du Conseil Départemental, dûment habilité par délibération du Conseil Départemental n°E02 en date du 29 mars 2018, ci-après désigné par « le Département »,

d'une part,

L'« **Association d'Education Populaire CIGALES et GRILLONS** », dûment représentée par Madame Béatrice BARRUEL, Présidente de ladite « Association d'Education Populaire CIGALES et GRILLONS », ayant son siège social 18, boulevard Aristide Briand à Orléans, et ci-après désignée par « l'Association »

d'autre part,

Vu les délibérations du Conseil Général n°A31 du 6 décembre 2000 et n°D24 du 15 juin 2001 ;

Vu la délibération du Conseil Général n°F01 du 20 juin 2006 ;

Vu la délibération du Conseil Général n°F01 du 14 mars 2007 ;

Vu la délibération du Conseil Général n°A09 du 27 juin 2014 ;

Vu la délibération du Conseil Départemental n°E06 du 8 décembre 2016 ;

Vu la demande en date du 17 novembre 2017 formulée par l'Association ;

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

« L'Association d'Education Populaire CIGALES et GRILLONS » résulte de la fusion de deux associations ; « Cigales » pour les filles et « Grillons » pour les garçons créées en 1920.

Ses objectifs sont mis en œuvre au travers des activités suivantes :

- * Les classes de découvertes
- * Les sorties scolaires
- * Les centres de vacances et de loisirs
- * Les centres de loisirs sans hébergement
- * Les échanges internationaux

« Le Département » participe financièrement aux classes de découvertes organisées par « l'Association » pour les enfants des écoles élémentaires du Loiret selon les critères requis dans le règlement de l'aide.

L'aide aux familles que représente cette participation est versée directement à « l'Association » et vient en déduction du prix du séjour.

« L'Association » informe les différentes parties de la contribution départementale : familles, établissements scolaires et mairies.

« L'Association » bénéficie de l'agrément pour ses activités de l'Education Nationale et de la Jeunesse et Sports.

Conformément à la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, il s'avère nécessaire de conclure une convention avec « l'Association » déterminant les relations financières avec «le Département », et visant à s'assurer notamment de l'utilisation des subventions dans le cadre de l'objet social de « l'Association ».

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention définit les conditions d'attribution et les modalités de versement à « l'Association » des crédits mis en place au titre de l'accompagnement financier des classes de découvertes : classes de neige, de montagne, de mer, classes vertes, classes à thèmes, classes dans le Loiret... organisées au bénéfice des enfants des écoles élémentaires du Loiret.

Cette convention a également pour objet de définir les obligations respectives de chacune des parties et plus particulièrement celle qui incombent à « l'Association » en sa qualité de bénéficiaire de ladite participation.

Article 2 : Participation Départementale

« Le Département » arrête, en décembre de chaque année, l'enveloppe annuelle prévisionnelle dévolue à cette action, lors du vote du budget primitif, après examen des pièces suivantes déposées par « l'Association » :

- * bilan financier et compte de résultat du dernier exercice clos ;
- * bilans d'activité et financier provisoire de l'exercice en cours ;
- * budget prévisionnel et programme d'activité de l'exercice à venir ;
- * dernier état des fonds de réserve ;
- * prévisions de classes de découvertes de l'exercice à venir.

Cette participation financière du Département reste prévisionnelle dans son montant car calculée en fonction du nombre de journées de séjours communiquées par l'Association lors du dépôt du dossier annuel de demande de subvention. L'ajustement sur le nombre de journées de séjours effectivement organisées s'effectue lors du versement du solde au cours du 4ème trimestre de l'année en cours.

Pour l'année 2018, la participation financière prévisionnelle du Département au coût des classes de découvertes réalisées par l'Association a été fixée lors du vote du budget primitif 2018 par l'Assemblée Départementale en date du 29 mars 2018.

Le montant des crédits réservés au titre de l'année 2018 s'élève à **6 675,50 €**.

Article 3 : Calendrier et modalités de versement de la participation départementale

La participation du Département au coût des classes de découvertes est versée à « l'Association » en deux fois :

- Un 1^{er} acompte de 50 % est versé au cours du mois d'avril dès disponibilité des crédits votés et à signature de la présente convention soit un montant de 3 337,75 € ;
- Le solde est versé au cours du mois de décembre 2018 sur présentation du ou des états justificatifs des classes de découvertes effectivement réalisées dûment validées par la DSDEN.

La participation sera versée par virement bancaire au compte de Cigales et Grillons.

Titulaire du compte : AEP CIGALES ET GRILLONS

IBAN : FR76 1027 8374 5600 0105 3300 157 Code BIC : CMCIFR2A

Article 4 : Obligations fiscales, comptables et sociales de l'Association

Les activités de « l'Association » doivent être conformes à son objet statutaire et en favoriser la réalisation.

La capacité de « l'Association » est limitée aux actes conformes à son objet social tel qu'il est défini dans les statuts.

Toutes les associations loi 1901 sont invitées à se conformer à l'avis du Conseil National de la Comptabilité du 17 décembre 1998 comportant un modèle de présentation comptable ainsi qu'aux comptes nouveaux issus de l'arrêté du 8 avril 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations. Le plan comptable des associations découle du Plan Comptable Général 1999.

Un commissaire aux comptes ainsi qu'un suppléant seront nommés conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi 84.148 du 1^{er} mars 1984 relative à la prévention et aux règlements amiables des difficultés des entreprises ou conformément aux dispositions de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et procédures publiques (dès qu'un organisme perçoit annuellement plus de 150 000 € d'aides du secteur public : obligation de nommer un commissaire aux comptes et un suppléant).

Par l'application de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et de son décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001, les organismes de droit privé ayant reçu annuellement de l'ensemble des autorités administratives un cumul de subventions supérieur à 153 000 € doivent déposer en Préfecture du Département où se trouve leur siège social, leur budget, leurs comptes, les conventions prévues au présent article et, le cas échéant, les comptes rendus financiers des subventions reçues pour y être consultés.

« L'Association » se conformera aux prescriptions réglementaires relatives à son objet.

En outre, « l'Association » fera son affaire personnelle de toutes taxes et redevances présentes ou futures constituant ses obligations fiscales, de telle sorte que « le Département » ne puisse être recherché ou inquiété en aucune façon.

Par ailleurs, « le Département » pourra procéder à tout contrôle ou investigation qu'il jugera utiles tant directement que par des personnes ou organismes dûment mandatés par lui pour s'assurer du bien fondé des actions entreprises par « l'Association » et du respect de ses engagements vis-à-vis du « Département ».

Article 5 : Contrôle par le Département des activités de l'Association bénéficiaire

« L'Association » rendra compte régulièrement de son action telle qu'elle l'a proposée dans le programme d'activités joint à l'appui de sa demande de subvention.

« Le Département » pourra à tout moment demander des explications sur les éventuels décalages constatés des actions entreprises, au regard du programme proposé par « l'Association » et s'assurer du respect par celle-ci, de ses engagements envers lui.

« L'Association » s'engage à fournir dans le mois suivant son approbation par l'Assemblée Générale, le rapport moral ainsi que le rapport d'activité de l'année.

Article 6 : Contrôle financier par le Département

« L'Association » s'engage à justifier à tout moment de l'utilisation des subventions et tiendra sa comptabilité à la disposition du « Département ». Le personnel du « Département » pourra à tout moment se rendre sur place pour vérifier les pièces comptables de l'Association.

« L'Association » adressera au « Département », dans le mois suivant leur approbation, le budget prévisionnel, le bilan financier, le compte de résultat de l'exercice précédent et les annexes dûment signés et certifiés conformes par le Président ou par le Commissaire aux Comptes lorsque l'Association est soumise à l'obligation d'en désigner un. La situation de la trésorerie et la prévision de la trésorerie pour l'année à venir conditionneront le calcul de la subvention.

Seront également pris en compte l'évolution des comptes annexes et des principaux ratios, les projets d'investissements en court et leurs coûts.

« L'Association » devra établir un compte de résultat consolidé, comportant les aspects financiers ainsi que les avantages en nature dont l'évaluation est indiquée dans chacune des conventions spécifiques de mises à disposition de biens du « Département » et dont l'évolution devra être faite.

Pour la tenue d'une comptabilité analytique appropriée sur ses comptes, « l'Association » devra être en mesure de communiquer à la demande du « Département » notamment les éléments suivants :

* Le coût total des différents types de classes sur lesquelles repose la participation départementale mais aussi les participations des communes et des familles.

L'utilisation de la participation départementale à des fins autres que celles définies par la présente convention entraînera l'annulation et le remboursement de la subvention accordée.

Article 7 : Responsabilités - Assurances

Les activités de « l'Association » sont placées sous sa responsabilité exclusive. « L'Association » devra souscrire tout contrat de façon à ce que la responsabilité du « Département » ne puisse être recherchée ou inquiétée et notamment souscrire tout contrat d'assurances liées à l'occupation des propriétés et biens mis à disposition ainsi que ceux nécessaires à l'exercice de ses activités.

A ce titre, « l'Association » devra produire les attestations d'assurance souscrites.

« Le Département » prend à sa charge les assurances sur le bâti des propriétés mises à disposition de « l'Association » couvrant les dommages et responsabilités du propriétaire.

Article 8 : Information - Communication

« L'Association », dans le cadre de son action habituelle de communication s'engage à informer les familles bénéficiaires du soutien du « Département » et à promouvoir l'action départementale dans tous les supports de communication qu'elle utilise ainsi qu'au travers de ses relations avec les médias.

Cette information peut se formaliser par la présence du logotype du « Département » sur les supports d'édition, par la mise en place de banderoles, la mise à disposition d'un espace dans un programme, une annonce sonorisée ou tout moyen de communication adapté à la circonstance.

L'utilisation du logotype du « Département » répond à un certain nombre de règles figurant dans un guide des normes ; pour toute information technique, « l'Association » pourra prendre contact avec la Direction de la Communication du Conseil Départemental (Tel. 02.38.25.44.06).

Article 9 : Caducité, résiliation de la convention, litige

La présente convention sera rendue caduque par la dissolution de « l'Association ». Dans ce cas, celle-ci s'engage à restituer la subvention non utilisée.

La présente convention sera résiliée de plein droit, sans préavis, ni indemnité, en cas de faillite, de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de « l'Association ».

« Le Département » se réserve le droit de mettre fin unilatéralement et à tout moment à la présente convention ou de l'un quelconque des avenants à ladite convention, dès lors que dans le délai imparti suivant la réception de la mise en demeure envoyée par « le Département » par lettre recommandée avec accusé de réception, « l'Association » n'aura pas pris les mesures appropriées ou sans préavis en cas de faute lourde.

En cas de litige sur l'exécution de la présente convention les parties se rapprocheront pour régler amiablement le différent ; à défaut d'y parvenir, le Tribunal administratif d'Orléans sera saisi par la partie la plus diligente.

Article 10 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour l'année civile 2018.

Article 11 : Election de domicile

Election de domicile est faite par « l'Association » à son siège social, 18 boulevard Aristide Briand à Orléans pour toutes les correspondances et notifications qui lui seront adressées.

Article 12 : Incessibilité des droits

La présente convention étant conclue intuitu personae, « l'Association » ne pourra céder les droits en résultant à qui que ce soit.

Fait à Orléans en deux exemplaires originaux, le

Pour « l'Association »,
Sa Présidente

Pour le Président et par délégation,

Mme Béatrice BARRUEL

Gérard MALBO
Vice-Président,
Président de la Commission de
l'Education, de la Jeunesse, des Sports
et de l'Environnement



CONVENTION FINANCIERE 2018

Entre l'Association « Cigales et Grillons »
et le Département du Loiret

Entre :

Le **Département du Loiret** représenté par Monsieur Marc GAUDET, Président du Conseil Départemental, dûment habilité par délibération du Conseil Départemental n°E02 en date du 29 mars 2018, ci-après désigné par « le Département »

d'une part,

L'« **Association d'Education Populaire CIGALES et GRILLONS** », dûment représentée par Madame Béatrice BARRUEL, Présidente de ladite « Association d'Education Populaire CIGALES et GRILLONS », ayant son siège social 18, boulevard Aristide Briand à Orléans, et ci-après désignée par « l'Association »

d'autre part,

Vu les délibérations du Conseil Général n°A31 du 6 décembre 2000 et n°D24 du 15 juin 2001 ;

Vu la délibération du Conseil Général n°F01 du 20 juin 2006 ;

Vu la délibération du Conseil Général n°F01 du 14 mars 2007 ;

Vu la délibération du Conseil Général n°A09 du 27 juin 2014 ;

Vu la délibération du Conseil Départemental n°E06 du 8 décembre 2016 ;

Vu la demande en date du 17 novembre 2017 formulée par l'Association ;

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

« L'Association d'Education Populaire CIGALES et GRILLONS » a pour vocation de promouvoir l'Education Populaire, l'Education à l'Environnement, l'Education à la Culture, l'Education par les Loisirs, et à ce titre, d'organiser des centres de vacances et de loisirs, des centres de loisirs sans hébergement, des classes de découvertes, des sorties scolaires à la journée, des échanges internationaux...

« L'Association » bénéficie, pour ses activités, de l'agrément de l'Education Nationale et de la Jeunesse et Education Populaire.

La présente convention définit les conditions financières de la participation du « Département » aux activités de « l'Association d'Education Populaire CIGALES et GRILLONS » pour l'année 2018 ainsi que les obligations de « l'Association » envers « le Département ».

En cas de nécessité, la présente convention pourra être aménagée par voie d'avenant.

La présente convention définit les conditions d'attribution et les modalités de versement à « l'Association » des crédits mis en place au titre de l'accompagnement financier des classes de découvertes : classes de neige, de montagne, de mer, classes vertes, classes à thèmes, classes dans le Loiret... organisées au bénéfice des enfants des écoles élémentaires du Loiret.

Cette convention a également pour objet de définir les obligations respectives de chacune des parties et plus particulièrement celle qui incombent à « l'Association » en sa qualité de bénéficiaire de ladite participation.

Article 2 : Subvention départementale de fonctionnement pour 2018

Pour permettre à « l'Association » d'assurer ses activités, « le Département » subventionne « l'Association » à hauteur de **10 000 €** pour l'année 2018. Cette subvention a été décidée par l'Assemblée départementale du Conseil Départemental en date du 29 mars 2018 après examen de la demande de subvention formulée par « l'Association », comprenant notamment le bilan financier et le compte de résultat du dernier exercice connu (31/12/2016), le budget prévisionnel pour 2018 et le programme d'activités établi par « l'Association ».

Article 3 : Calendrier et modalités de versement de la subvention

La subvention, d'un montant de **10 000 €** sera versée en deux acomptes à « l'Association » selon l'échéancier suivant :

- Un 1^{er} acompte de 50 % est versé à compter de la signature de la présente convention, soit un montant de **5 000 €**.
- Un 2^{ème} acompte de 50 % est versé dès réception du rapport d'activité 2017/2018 approuvé par l'Assemblée générale de « l'Association », soit un montant de **5 000 €**.

N.B. : la subvention n'est toutefois définitivement acquise que lors de la remise des justificatifs et mémoires de dépenses à l'appui de la transmission des comptes annuels de « l'Association », certifiés conformes.

La subvention sera versée par virement bancaire au compte de Cigales et Grillons.

Titulaire du compte : AEP CIGALES ET GRILLONS

IBAN : FR76 1027 8374 5600 0105 3300 157

Code BIC : CMCIFR2A

Article 4 : Obligations fiscales, comptables et sociales de « l'Association »

Les activités de « l'Association » doivent être conformes à son objet statutaire et en favoriser la réalisation.

La capacité de « l'Association » est limitée aux actes conformes à son objet social tel qu'il est défini dans les statuts.

« L'Association » tiendra une comptabilité conforme aux règles définies par le plan comptable des Associations (avis du Conseil National de la Comptabilité du 17 juillet 1985) et respectera la législation fiscale et sociale propre à son activité.

« L'Association » se conformera aux prescriptions réglementaires relatives à son objet.

En outre, « l'Association » fera son affaire personnelle de toutes taxes et redevances présentes ou futures constituant ses obligations fiscales, de telle sorte que « le Département » ne puisse être recherché ou inquiété en aucune façon.

Par ailleurs, « le Département » pourra procéder à tout contrôle ou investigation qu'il jugera utiles tant directement que par des personnes ou organismes dûment mandatés par lui pour s'assurer du bien-fondé des actions entreprises par « l'Association » et du respect de ses engagements vis-à-vis du « Département ».

Article 5 : Contrôle par le Département des activités de « l'Association » bénéficiaire

« L'Association » rendra compte régulièrement de son action telle qu'elle l'a proposée dans le programme d'activités joint à l'appui de sa demande de subvention.

« Le Département » pourra à tout moment demander des explications sur les éventuels décalages constatés des actions entreprises, au regard du programme proposé par « l'Association » et s'assurer du respect par celle-ci, de ses engagements envers lui.

« L'Association » s'engage à fournir dans le mois suivant son approbation par l'Assemblée Générale, le rapport moral ainsi que le rapport d'activité de l'année.

Article 6 : Contrôle financier par « le Département »

« L'Association » s'engage à justifier à tout moment de l'utilisation des subventions et tiendra sa comptabilité à la disposition du « Département ». Le personnel du « Département » pourra à tout moment se rendre sur place pour vérifier les pièces comptables de l'Association.

« L'Association » adressera au « Département », dans le mois suivant leur approbation, le budget prévisionnel, le bilan financier, le compte de résultat de l'exercice précédent et les annexes dûment signés et certifiés conformes par le Président ou par le Commissaire aux Comptes lorsque l'Association est soumise à l'obligation d'en désigner un. La situation de la trésorerie et la prévision de la trésorerie pour l'année à venir conditionneront le calcul de la subvention.

Seront également pris en compte l'évolution des comptes annexes et des principaux ratios, les projets d'investissements en court et leurs coûts.

« L'Association » devra établir un compte de résultat consolidé, comportant les aspects financiers ainsi que les avantages en nature dont l'évolution devra être faite.

L'utilisation de la participation départementale à des fins autres que celles définies par le présent avenant entraînera l'annulation et le remboursement de la subvention accordée.

Article 7 : Responsabilités - Assurances

Les activités de « l'Association » sont placées sous sa responsabilité exclusive. « L'Association » devra souscrire tout contrat de façon à ce que la responsabilité du « Département » ne puisse être recherchée ou inquiétée. A ce titre, « l'Association » devra produire les attestations d'assurance souscrites.

Article 8 : Information - Communication

« L'Association », dans le cadre de son action habituelle de communication s'engage à informer les familles bénéficiaires du soutien du « Département » et à promouvoir l'action départementale dans tous les supports de communication qu'elle utilise ainsi qu'au travers de ses relations avec les médias.

Cette information peut se formaliser par la présence du logotype du « Département » sur les supports d'édition, par la mise en place de banderoles, la mise à disposition d'un espace dans un programme, une annonce sonorisée ou tout moyen de communication adapté à la circonstance.

L'utilisation du logotype du « Département » répond à un certain nombre de règles figurant dans un guide des normes ; pour toute information technique, « l'Association » pourra prendre contact avec la Direction de la Communication et de l'Information du Département (Tel. 02.38.25.43.25).

Article 9 : Caducité ou résiliation de la convention

La présente convention sera rendue caduque par la dissolution de « l'Association ». Dans ce cas, celle-ci s'engage à restituer la subvention non utilisée.

La présente convention sera résiliée de plein droit, sans préavis, ni indemnité, en cas de faillite, de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de « l'Association ».

« Le Département » se réserve le droit de mettre fin unilatéralement et à tout moment à la présente convention ou de l'un quelconque des avenants à ladite convention, dès lors que dans le délai imparti suivant la réception de la mise en demeure envoyée par « le Département » par lettre recommandée avec accusé de réception, « l'Association » n'aura pas pris les mesures appropriées ou, sans préavis, en cas de faute lourde.

Article 10 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour l'année civile 2018.

Article 11 : Election de domicile

« L'Association » élit domicile en son siège social pour toutes les correspondances et notifications qui lui seront adressées.

Article 12 : Incessibilité des droits

La présente convention étant conclue intuitu personae, « l'Association » ne pourra céder les droits en résultant à qui que ce soit.

Pour « l'Association »,
Sa Présidente

Mme Béatrice BARRUEL

Pour le Président et par délégation,

Gérard MALBO
Vice-Président,
Président de la Commission de l'Education,
de la Jeunesse, des Sports et de
l'Environnement

Récapitulatif par politique et par chapitre - Projet BP- 2018

C02 - SOUTENIR LES ACTIONS EN DIRECTION DE LA JEUNESSE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	19 215,05	23 300,00	25 300,00	22 500,00	-11,07 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		663 931,58	830 753,00	830 753,00	672 163,00	-19,09 %
		Dépenses réelles	683 146,63	854 053,00	856 053,00	694 663,00	-18,85 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	750,00		4 000,00		-100,00 %
		Recettes réelles	750,00		4 000,00		-100,00 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

C02 - SOUTENIR LES ACTIONS EN DIRECTION DE LA JEUNESSE

C0201101 PARTICIPATION CLASSES DECOUVERTE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	360 722,75	458 590,00	458 590,00	350 000,00	-23,68 %
		Dépenses réelles		458 590,00	458 590,00	350 000,00	-23,68 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	750,00				
		Recettes réelles					

404

C0201102 GESTION BASE LOISIRS ET CENTRES VACANCES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

C0201103 CONDUITE D'UNE ETUDE DE FAISABILITE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R

C0201104 AIDE A 50% DU TRANSPORTS ECOLE/MUSEE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

C0201201 SUB ACTIONS JEUNESSE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	107 150,00	80 000,00	122 000,00	80 000,00	-34,43 %
		Dépenses réelles		80 000,00	122 000,00	80 000,00	-34,43 %

406

C0201202 ACCUEIL DES JEUNES AU CG

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

C0201203 ORGANISATION GESTION DU CDJ

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	19 215,05	23 300,00	24 773,00	22 500,00	-9,18 %
		Dépenses réelles		23 300,00	24 773,00	22 500,00	-9,18 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles					
		Recettes réelles					

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

C0201204 ACTIONS EDUCATIVES PLAN JEUNESSE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles			527,00		-100,00 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		196 058,83	292 163,00	250 163,00	242 163,00	-3,20 %
		Dépenses réelles		292 163,00	250 690,00	242 163,00	-3,40 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles			4 000,00		-100,00 %
		Recettes réelles			4 000,00		-100,00 %

408

C0201301 BOURSES BAFD

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	0,00				
		Recettes réelles					

E 03 - Le Département partenaire de tous les sportifs (politique C03)

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 39 voix pour et 1 abstention.

Article 2 : Il est décidé de ratifier au budget primitif 2018 les crédits conformément à l'annexe budgétaire jointe.

Article 3 : Il est décidé de renvoyer à la Commission permanente l'affectation en cours d'exercice des crédits disponibles au titre de l'attribution des aides aux comités départementaux au titre des plans de développement de la pratique sportive et l'amélioration de la performance, celle des dotations au titre de l'aide aux associations sportives (calculées sur la base de leurs effectifs en licenciés sportifs et arbitres), des aides en investissement pouvant être attribuées, et l'attribution des subventions à imputer sur les crédits votés au titre du présent rapport et non affectés.

Article 4 : Il est décidé d'approuver les termes des modèles types de conventions financières annuelles, en annexe à la présente délibération, correspondants aux subventions qui pourront être allouées au cours de l'exercice 2018 dans le cadre d'une contractualisation entre les structures du mouvement sportif et le Département.

Article 5 : Il est décidé d'approuver les termes du modèle type d'arrêté, en annexe à la présente délibération, correspondants aux subventions d'investissement déjà allouées lors des précédents exercices au titre de l'ancien programme des programmes d'équipements polyvalents de sports et de loisirs.

Article 6 : Monsieur le Président du Conseil Départemental est autorisé à signer tous documents relatifs à l'application des décisions de la présente délibération, notamment les conventions constituées sous la forme approuvée par l'Assemblée départementale lors de sa Session de mars 2018.

CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT - FONCTIONNEMENT 2018

Entre

Le Département du Loiret, représenté par Monsieur Marc GAUDET, Président du Conseil Départemental, dûment habilité par la délibération XXX de la Commission permanente du Conseil Départemental en date du XXXXX, ci-après désigné en ces termes « le DEPARTEMENT »

D'une part,

Et

L'association XXXXXXXXXXXXX, représentée par Madame/Monsieur XXXXXXXX, Président(e), association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée au Journal Officiel le XXXXXX, dont le siège social est situé XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX, agissant au nom et pour le compte de ladite association et ci-après désignée en ces termes « le BENEFICIAIRE »

D'autre part,

Vu la délibération XXX du Conseil Départemental OU de la Commission permanente du Conseil Départemental du XXXXXX ;

Préambule

Dans le cadre de sa politique sportive, le Département du Loiret a exprimé sa volonté de favoriser le développement de la pratique sportive sur l'ensemble de son territoire. Ainsi, par le biais d'un partenariat formalisé, le Département souhaite accompagner le développement de clubs sportifs d'élites ainsi que l'organisation de compétitions d'envergure dans le Loiret.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1^{er} : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les obligations respectives de chacune des parties, ainsi que les conditions et les modalités de versement de l'aide départementale.

Dans ce cadre, le bénéficiaire s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à réaliser l'objet social de l'association, c'est-à-dire :

- XX ;
- XX ;
- XX ;
- XX.

Des subventions exceptionnelles pourront être accordées pour des manifestations sportives et des projets sportifs particuliers, non inclus dans le champ de la présente convention, en fonction des projets déposés et des consultations menées auprès des partenaires du Département. Elles feront l'objet d'une demande spécifique déposée au moins trois mois avant l'événement et si nécessaire d'une convention spécifique distincte, annexée à la présente convention.

Article 2 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour l'année civile 2018.

Article 3 : Montant et modalités de versement de la subvention départementale

La subvention accordée au bénéficiaire est imputée sur les crédits du chapitre 65, fonction 6574, du budget du Département du Loiret.

Le montant de la subvention s'établit à XXXX euros.

La subvention sera créditée au compte du bénéficiaire selon les procédures comptables en vigueur et les modalités suivantes :

- après le vote du budget primitif 2018, un acompte de 75 % du montant de la subvention annuelle, soit XXXX euros, à la signature de la présente convention.
- le solde du montant de la subvention annuelle, soit XXXX euros, sur présentation du compte de résultat arrêté au XXXXXX.

Les versements seront effectués au compte ouvert au nom de l'association, sous réserve du respect par l'association de ses obligations comptables.

Article 4 : Obligations sociales, comptables et fiscales du bénéficiaire

Les activités du bénéficiaire doivent être conformes à son objet statutaire et en favoriser la réalisation. La capacité du bénéficiaire est limitée aux actes conformes à son objet social tel qu'il est défini dans les statuts.

Le bénéficiaire communiquera sans délai au Département copie des déclarations mentionnées aux articles 3 et 13-1 du décret du 16 août 1901 portant réglementation d'administration publique pour l'exécution de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association.

Le bénéficiaire s'engage à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au règlement n°99-01 du 16 février 1999 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, homologué par arrêté interministériel en date du 8 avril 1999, et à fournir lesdits comptes annuels au Département dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

Le bénéficiaire s'engage à fournir au Département le compte rendu financier annuel, signé par le Président ou toute personne habilitée, dans les six mois suivant sa réalisation.

Le bénéficiaire soumis, par obligation légale ou par demande volontaire, au contrôle d'un commissaire aux comptes, s'engage à transmettre au Département tout rapport produit par celui-ci dans les délais utiles.

En outre, le bénéficiaire s'acquittera de toutes taxes et redevances présentes ou futures constituant ses obligations fiscales, de telle sorte que le Département ne puisse être recherché ou inquiété en aucune façon.

Article 5 : Contrôle par le Département des actions menées par le bénéficiaire

Le bénéficiaire rendra compte régulièrement de son action telle que proposée dans le projet d'actions joint à l'appui de sa demande de subvention.

Pour ce faire, il s'engage à présenter au Département un rapport d'activité annuel précisant les conditions de réalisation des projets ou des actions auxquels le Département du Loiret a apporté son concours.

Ce rapport porte, en particulier, sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article 1^{er}, sur l'utilité sociale ou l'intérêt général des projets et des actions réalisés et, s'il y a lieu, sur les prolongements susceptibles de leur être apportés dans le cadre d'une nouvelle convention.

Article 6 : Contrôle financier par le Département

Le bénéficiaire s'engage à justifier à tout moment de l'utilisation de la subvention et tiendra sa comptabilité à la disposition du Département, ainsi que toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production sera jugée utile.

Un contrôle sur place peut éventuellement être réalisé par le Département, ou toute personne déléguée pour ce faire, en vue de vérifier l'exactitude des comptes rendus financiers transmis.

Article 7 : Incessibilité des droits

La présente convention étant conclue intuitu personae, le bénéficiaire ne pourra céder les droits en résultant à qui que ce soit.

Article 8 : Responsabilité et assurance

Les activités du bénéficiaire sont placées sous sa responsabilité exclusive. Ce dernier devra souscrire tout contrat d'assurance utile, de façon à ce que la responsabilité du Département ne puisse être recherchée ou inquiétée, et devra à ce titre produire les attestations d'assurances souscrites.

Article 9 : Information et communication

Le bénéficiaire s'engage, en respectant le logo du Conseil Départemental :

- à mentionner le soutien financier du Département sur tous les documents d'étude et les documents officiels destinés à des tiers, relatifs à l'action subventionnée,
- à l'affichage de ce soutien, sur les supports de signalétique, dès la phase de chantier et ensuite sur les supports pérennes, sur les communiqués de presse, lors des manifestations officielles et des autres temps forts liés à cette opération auxquels le Département sera associé en amont.

Tout document édité ou numérique faisant la promotion de l'opération subventionnée devra porter le logo départemental et la mention « opération financée par le Département du Loiret ».

Pour l'insertion du logotype du Département, le bénéficiaire prendra contact auprès de la direction de la Communication du Conseil Départemental – tel 02 38 25 43 25 – communication@loiret.fr.

Le bénéficiaire s'engage à prendre contact avec le Cabinet du Président du Conseil Départemental pour programmer les dates des initiatives médiatiques ayant trait à l'opération : première pierre, visite, inauguration.

Les dates des évènements seront arrêtées en concertation avec le Département pour permettre la participation des Conseillers départementaux concernés. Le bénéficiaire prendra contact avec le Cabinet du Président du Conseil Départemental au 02 38 25 43 21.

Contrôle

Conformément à l'article L. 1611-4 du Code général des collectivités territoriales, le Département se réserve le droit de contrôler, sur pièce ou sur place, que la subvention a été utilisée conformément à son objet.

Le bénéficiaire d'une subvention s'engage ainsi à fournir une copie certifiée de son budget et des comptes de l'exercice écoulé ainsi que tout document faisant connaître les résultats de son activité. Par ailleurs et lorsque la subvention est affectée à une dépense prédéterminée, le bénéficiaire doit produire un compte rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention, conformément aux dispositions de l'article 10, alinéa 3 de la loi du 12 avril 2000 et à l'arrêté du 11 octobre 2006.

Le compte rendu financier est déposé auprès des services départementaux compétents dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée.

Le respect des engagements liés à la communication institutionnelle fera l'objet d'une attention particulière lors de l'exercice du contrôle par le Département.

Toute entrave à ce contrôle ou tout constat de non-conformité entraînera le reversement de tout ou partie de la subvention après mise en demeure restée sans effet.

Article 10 : Sanctions

En cas de non-exécution, de retard significatif ou de modification substantielle, sans l'accord préalable du Département, des conditions d'exécution de la convention par le bénéficiaire, et sans préjudice des dispositions prévues à l'article 11, le Département peut suspendre ou diminuer le montant des avances et autres versements, remettre en cause le montant de la subvention ou exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention.

Article 11 : Modification, caducité ou résiliation de la convention

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention devra s'effectuer par voie d'avenant. Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci puissent conduire à remettre en cause l'objectif général défini à l'article 1er de la présente convention.

La présente convention sera rendue caduque par la dissolution de l'association bénéficiaire.

En cas de dissolution de l'association, celle-ci s'engage à restituer les sommes versées non utilisées.

La présente convention sera résiliée de plein droit, sans préavis ni indemnité, en cas de faillite, de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire.

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'expiration d'un délai de trois mois suivant une mise en demeure restée sans effet.

Le Département se réserve le droit de mettre fin unilatéralement et à tout moment à la présente convention en cas de non-respect de l'une des clauses de la présente convention ou de l'un quelconque de ses avenants, dès lors que, dans le délai imparti suivant la réception de la mise en demeure envoyée par le Département, l'association n'aura pas pris les mesures appropriées, ou sans préavis en cas de faute lourde.

Article 12 : Election de domicile

L'association bénéficiaire élit domicile en son siège social pour toutes les correspondances et notifications qui lui seront adressées.

Article 13 : Litige – Attribution de juridiction

En cas de survenance d'un litige relatif à l'application de la présente convention, les parties s'efforceront de le résoudre préalablement à l'amiable, à défaut de quoi le Tribunal administratif d'Orléans sera saisi à l'initiative de la partie la plus diligente.

Fait en deux exemplaires originaux,

Fait à ORLEANS, le

Pour le Bénéficiaire,

Pour le Président et par délégation,

Gérard MALBO
Vice-Président,
Président de la Commission de
l'Education, de la Jeunesse, des Sports
et de l'Environnement

CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT - MANIFESTATIONS 2018

Entre

Le Département du Loiret, représenté par Monsieur Marc GAUDET, Président du Conseil Départemental, dûment habilité par la délibération XXX du Conseil Départemental OU de la Commission permanente du Conseil Départemental en date du XXXXXX, ci-après désigné en ces termes « le DEPARTEMENT »

D'une part,

Et

L'association XXXXXXXXXXXX, représentée par Madame/Monsieur XXXXXXXX, Président(e), association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée au Journal Officiel le XXXXXX, dont le siège social est situé XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX, agissant au nom et pour le compte de ladite association et ci-après désignée en ces termes « le BENEFICIAIRE »

D'autre part,

Vu la délibération XXX du Conseil Départemental OU de la Commission permanente du Conseil Départemental du XXXXXX ;

Préambule

Dans le cadre de sa politique sportive, le Département du Loiret a exprimé sa volonté de favoriser le développement de la pratique sportive sur l'ensemble de son territoire. Ainsi, par le biais d'un partenariat formalisé, le Département souhaite accompagner le développement de clubs sportifs d'élites ainsi que l'organisation de compétitions d'envergure dans le Loiret.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1^{er} : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les obligations respectives de chacune des parties, ainsi que les conditions et les modalités de versement de l'aide départementale.

Dans ce cadre, le bénéficiaire s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à réaliser l'objet social de l'association, c'est-à-dire :

- XX ;
- XX ;
- XX.

Des subventions exceptionnelles pourront être accordées pour des manifestations sportives et des projets sportifs particuliers, non inclus dans le champ de la présente convention, en fonction des projets déposés et des consultations menées auprès des partenaires du Département.

Elles feront l'objet d'une demande spécifique déposée au moins trois mois avant l'événement et si nécessaire d'une convention spécifique distincte, annexée à la présente convention.

Article 2 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour l'année civile 2018

Article 3 : Montant et modalités de versement de la subvention départementale

La subvention accordée au bénéficiaire est imputée sur les crédits du chapitre 65, fonction 6574, du budget du Département du Loiret.

Le montant de la subvention s'établit à XXXX euros.

La subvention sera créditée au compte du bénéficiaire selon les procédures comptables en vigueur et les modalités suivantes :

- après le vote du budget primitif 2018, un acompte de 75 % du montant de la subvention annuelle, soit XXXX euros, à la signature de la présente convention.
- le solde du montant de la subvention annuelle, soit XXXX euros, sur présentation du compte de résultat arrêté au XXXXXX.

Les versements seront effectués au compte ouvert au nom de l'association, sous réserve du respect par l'association de ses obligations comptables.

Article 4 : Obligations sociales, comptables et fiscales du bénéficiaire

Les activités du bénéficiaire doivent être conformes à son objet statutaire et en favoriser la réalisation. La capacité du bénéficiaire est limitée aux actes conformes à son objet social tel qu'il est défini dans les statuts.

Le bénéficiaire communiquera sans délai au Département copie des déclarations mentionnées aux articles 3 et 13-1 du décret du 16 août 1901 portant réglementation d'administration publique pour l'exécution de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association.

Le bénéficiaire s'engage à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au règlement n°99-01 du 16 février 1999 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, homologué par arrêté interministériel en date du 8 avril 1999, et à fournir lesdits comptes annuels au Département dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

Le bénéficiaire s'engage à fournir au Département le compte rendu financier annuel, signé par le Président ou toute personne habilitée, dans les six mois suivant sa réalisation.

Le bénéficiaire soumis, par obligation légale ou par demande volontaire, au contrôle d'un commissaire aux comptes, s'engage à transmettre au Département tout rapport produit par celui-ci dans les délais utiles.

En outre, le bénéficiaire s'acquittera de toutes taxes et redevances présentes ou futures constituant ses obligations fiscales, de telle sorte que le Département ne puisse être recherché ou inquiété en aucune façon.

Article 5 : Contrôle par le Département des actions menées par le bénéficiaire

Le bénéficiaire rendra compte régulièrement de son action telle que proposée dans le projet d'actions joint à l'appui de sa demande de subvention.

Pour ce faire, il s'engage à présenter au Département un rapport d'activité annuel précisant les conditions de réalisation des projets ou des actions auxquels le Département du Loiret a apporté son concours.

Ce rapport porte, en particulier, sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article 1^{er}, sur l'utilité sociale ou l'intérêt général des projets et des actions réalisés et, s'il y a lieu, sur les prolongements susceptibles de leur être apportés dans le cadre d'une nouvelle convention

Article 6 : Contrôle financier par le Département

Le bénéficiaire s'engage à justifier à tout moment de l'utilisation de la subvention et tiendra sa comptabilité à la disposition du Département, ainsi que toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production sera jugée utile.

Un contrôle sur place peut éventuellement être réalisé par le Département, ou toute personne déléguée pour ce faire, en vue de vérifier l'exactitude des comptes rendus financiers transmis.

Article 7 : Incessibilité des droits

La présente convention étant conclue intuitu personae, le bénéficiaire ne pourra céder les droits en résultant à qui que ce soit.

Article 8 : Responsabilité et assurance

Les activités du bénéficiaire sont placées sous sa responsabilité exclusive. Ce dernier devra souscrire tout contrat d'assurance utile, de façon à ce que la responsabilité du Département ne puisse être recherchée ou inquiétée, et devra à ce titre produire les attestations d'assurances souscrites.

Article 9 : Information et communication

Le bénéficiaire s'engage, en respectant le logo du Conseil Départemental :

- à mentionner le soutien financier du Département sur tous les documents d'étude et les documents officiels destinés à des tiers, relatifs à l'action subventionnée,
- à l'affichage de ce soutien, sur les supports de signalétique, dès la phase de chantier et ensuite sur les supports pérennes, sur les communiqués de presse, lors des manifestations officielles et des autres temps forts liés à cette opération auxquels le Département sera associé en amont.

Tout document édité ou numérique faisant la promotion de l'opération subventionnée devra porter le logo départemental et la mention « opération financée par le Département du Loiret ».

Pour l'insertion du logotype du Département, le bénéficiaire prendra contact auprès de la Direction de la Communication du Conseil Départemental – tel 02 38 25 43 25 – communication@loiret.fr.

Le bénéficiaire s'engage à prendre contact avec le Cabinet du Président du Conseil Départemental pour programmer les dates des initiatives médiatiques ayant trait à l'opération : première pierre, visite, inauguration.

Les dates des événements seront arrêtées en concertation avec le Département pour permettre la participation des Conseillers départementaux concernés. Le bénéficiaire prendra contact avec le Cabinet du Président du Conseil Départemental au 02 38 25 43 21.

Contrôle

Conformément à l'article L. 1611-4 du Code général des collectivités territoriales, le Département se réserve le droit de contrôler, sur pièce ou sur place, que la subvention a été utilisée conformément à son objet.

Le bénéficiaire d'une subvention s'engage ainsi à fournir une copie certifiée de son budget et des comptes de l'exercice écoulé ainsi que tout document faisant connaître les résultats de son activité. Par ailleurs et lorsque la subvention est affectée à une dépense prédéterminée, le bénéficiaire doit produire un compte rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention, conformément aux dispositions de l'article 10, alinéa 3 de la loi du 12 avril 2000 et à l'arrêté du 11 octobre 2006. Le compte rendu financier est déposé auprès des services départementaux compétents dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée.

Le respect des engagements liés à la communication institutionnelle fera l'objet d'une attention particulière lors de l'exercice du contrôle par le Département.

Toute entrave à ce contrôle ou tout constat de non-conformité entraînera le reversement de tout ou partie de la subvention après mise en demeure restée sans effet.

Article 10 : Sanctions

En cas de non-exécution, de retard significatif ou de modification substantielle, sans l'accord préalable du Département, des conditions d'exécution de la convention par le bénéficiaire, et sans préjudice des dispositions prévues à l'article 11, le Département peut suspendre ou diminuer le montant des avances et autres versements, remettre en cause le montant de la subvention ou exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention.

Article 11 : Modification, caducité ou résiliation de la convention

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention devra s'effectuer par voie d'avenant. Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci puissent conduire à remettre en cause l'objectif général défini à l'article 1er de la présente convention.

La présente convention sera rendue caduque par la dissolution de l'association bénéficiaire.

En cas de dissolution de l'association, celle-ci s'engage à restituer les sommes versées non utilisées.

La présente convention sera résiliée de plein droit, sans préavis ni indemnité, en cas de faillite, de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire.

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'expiration d'un délai de trois mois suivant une mise en demeure restée sans effet.

Le Département se réserve le droit de mettre fin unilatéralement et à tout moment à la présente convention en cas de non-respect de l'une des clauses de la présente convention ou de l'un quelconque de ses avenants, dès lors que, dans le délai imparti suivant la réception de la mise en demeure envoyée par le Département, l'association n'aura pas pris les mesures appropriées, ou sans préavis en cas de faute lourde.

Article 12 : Election de domicile

L'association bénéficiaire élit domicile en son siège social pour toutes les correspondances et notifications qui lui seront adressées.

Article 13 : Litige – Attribution de juridiction

En cas de survenance d'un litige relatif à l'application de la présente convention, les parties s'efforceront de le résoudre préalablement à l'amiable, à défaut de quoi le Tribunal administratif d'Orléans sera saisi à l'initiative de la partie la plus diligente.

Fait en deux exemplaires originaux,

Fait à ORLEANS, le

Pour le bénéficiaire,

Pour le Président et par délégation,

Gérard MALBO
Vice-Président,
Président de la Commission de
l'Éducation, de la Jeunesse, des Sports
et de l'Environnement

Modèle type d'arrêté attributif pour le programme d'équipements polyvalents de sports et de loisirs pour les dossiers déposés avant le 31 décembre 2015, avant la suppression de ce programme d'aide

<p>ATTRIBUTAIRE : <PERS@NOM><PERS@NOM2> <CONT@FICTC_NUM_RUE> <CONT@FICTC_COMPL_RUE> <CONT@FICTC_CP> <CONT@FICTC_COMMUNE></p> <p style="text-align: center;"><DOSS@DOSS_LIB></p> <p>Dossier : <DOSS@DOSS_REF></p>

Le Président du Conseil Départemental du Loiret ;

Vu le Code des collectivités territoriales ;

Vu le règlement financier du Conseil Départemental du Loiret en vigueur ;

Vu le règlement d'aide relatif au programme d'équipements polyvalents de sports et de loisirs en vigueur jusqu'au 31 décembre 2015 ;

Vu la délibération XX du Conseil Départemental en date du **DATE DELIB** décidant d'attribuer une subvention au demandeur d'un montant maximal de <DOSS@DOSS_MON_PROPOSE> pour l'opération intitulée :

- <DOSS@DOSS_LIB>

Vu la lettre d'information datée du XXXX adressée au Maire de <CONT@FICTC_COMMUNE> précisant l'intention d'aide du Conseil Départemental du Loiret ;

Vu le budget d'autorisations de programme et de crédits de paiement adopté par l'Assemblée départementale ;

Sur la proposition du Directeur Général des Services Départementaux ;

ARRETE ATTRIBUTIF

ARTICLE 1 : OBJET ET MONTANT DE LA SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

La subvention accordée par le Département du Loiret a pour seul objet l'aide à la réalisation de l'opération intitulée : <DOSS@DOSS_LIB>.

Le coût de ce projet d'investissement est estimé à <DOSS@DOSS_MON_PROJET> HT sur la base des devis et autres documents transmis au Département à l'appui de la demande de subvention susvisée.

Le montant maximal alloué à l'attributaire en vertu de la délibération susvisée en date du **DATE DELIB** est de <DOSS@DOSS_MON_PROPOSE>, calculé sur la base HT du coût prévisionnel de l'opération subventionnée.

Le montant définitif de la subvention sera déterminé par le coût réel et définitif de l'opération subventionnée sans que celui-ci puisse dépasser le coût estimé initialement, ni aboutir à un taux de subvention supérieur à 80 % pour l'ensemble des financeurs.

ARTICLE 2 : IMPUTATION BUDGETAIRE DE LA DEPENSE DE SUBVENTION

Cette subvention d'investissement sera engagée sur l'autorisation de programme (AP) XX-C0301101-APDPRAS « Subventions aux communes pour la réalisation de travaux » ; les règlements s'effectueront sur les crédits de paiement relatifs à cette AP. Le règlement du 1^{er} acompte est imputé sur les crédits d'opération inscrits sur la clef d'imputation D22612 réservée pour cette subvention, au chapitre 204, article 204142 du budget principal.

ARTICLE 3 : MODALITES DE VERSEMENT

Le versement par le Département de la subvention d'investissement accordée s'effectuera comme suit :

Un premier acompte de 45 % du montant de la subvention allouée sera versé sur remise par le bénéficiaire des **ordres de service** adressés aux entreprises pour la réalisation de l'opération subventionnée.

Un second acompte de 45 % du montant de la subvention allouée sera **versé à mi-travaux** après remise par le bénéficiaire d'un **état des dépenses engagées certifié conforme**, soit par le comptable du Trésor pour les communes ou E.P.C.I, soit par le représentant légal de l'organisme subventionné (Président ou Trésorier pour les associations) au titre de l'opération subventionnée.

Le solde de la subvention allouée sera versé sur présentation d'un **décompte définitif de travaux ou d'un mémoire de dépenses relatives à l'opération certifié conforme**, soit par le comptable du Trésor pour les communes ou E.P.C.I, soit par le représentant légal de l'organisme subventionné (Président ou Trésorier pour les associations), du planning définitif de réalisation des travaux et du plan de financement définitif de l'opération.

Dans le cas où le montant réel des dépenses relatives à la réalisation de l'opération visée à l'article 1 du présent arrêté serait inférieur à son montant estimé initialement, le montant global de la subvention allouée et le versement du solde afférent seront ajustés au prorata du coût réel et définitif de l'opération.

Dans le cas où l'emploi fait par le bénéficiaire des fonds versés par le Département ne respecterait pas l'objet de la subvention, le Département sollicitera le remboursement intégral des sommes indûment versées, via l'émission du titre de recettes correspondant.

ARTICLE 4 : OBLIGATIONS DIVERSES POUR LE BENEFICIAIRE

Le bénéficiaire, dans le cadre de ses actions de communication habituelles ou de ses relations avec les différents médias afférentes à l'opération subventionnée, est tenu de citer le partenariat financier du Département. Il pourra prendre utilement contact avec la Direction de la Communication du Département notamment pour des actions de communication accompagnées de la présence du logotype « Conseil Départemental du Loiret ».

ARTICLE 5 : CADUCITE DE L'ARRETE

Conformément au Règlement financier susvisé, à défaut de lancement par le bénéficiaire de la consultation relative à l'opération subventionnée dans le délai de deux ans suivant la notification du présent arrêté, les dispositions seront réputées caduques. Toutefois, sur demande du bénéficiaire formée auprès du Département avant un délai de trois mois précédant ce terme, la décision d'affectation des crédits départementaux à l'opération pourra faire l'objet d'une prorogation exceptionnelle d'un an prononcée par l'instance délibérante ayant décidé de ladite affectation.

A défaut de prorogation, ou au terme du délai de prorogation, la caducité de la subvention allouée sera actée par arrêté du Président du Conseil Départemental notifié au bénéficiaire.

ARTICLE 6 : MODALITES D'EXECUTION DU PRESENT ARRETE

Le Directeur Général des Services Départementaux et le Payeur départemental sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le

Pour le Président et par délégation,

Gérard MALBO
Vice-Président,
Président de la Commission de
l'Education, de la Jeunesse, des
Sports et de l'Environnement

C03 - RENFORCER LA PRATIQUE SPORTIVE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017	Investissement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017	
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017		Projet BP- 2018	CA 2016	BP 2017		Voté 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		130 999,70	137 000,00	137 000,00	58,39 %					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		3 002 523,40	3 037 250,00	3 037 250,00	-2,57 %					
		Dépenses réelles	3 133 523,10	3 174 250,00	3 174 250,00	0,06 %	1 252 163,70	1 399 215,00	2 110 215,00	1 999 215,00	-5,26 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

C03 - RENFORCER LA PRATIQUE SPORTIVE

C0301101 AIDE. COMMUNES ET EPCI TRVX EQUIP SPORT

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	1 252 163,70	1 399 215,00	2 110 215,00	1 999 215,00	-5,26 %
		Dépenses réelles		1 399 215,00	2 110 215,00	1 999 215,00	-5,26 %

424

C0301201 GESTION PATRIMONIALE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

C0301202 CREATION D'UN CENTRE D'HEBERGEMENT

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

C0302101 SUB ASSOC HT NIVEAU ET MANIFS SPORTIVES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP
							2018 sur Vote 2017
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	894 150,00	934 750,00	994 750,00	950 750,00	-4,42 %
		Dépenses réelles		934 750,00	994 750,00	950 750,00	-4,42 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

C0302102 SUBV AUX ASSOCIATIONS BASEE SUR EFFECTIF

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	544 268,40	544 000,00	544 000,00	510 000,00	-6,25 %
		Dépenses réelles		544 000,00	544 000,00	510 000,00	-6,25 %

426

C0302103 AIDE A L'ACQUISITION DE MATERIEL SPORTIF

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

C0302104 SUB DEPLACEMENT ELEVES SECTIONS SPORT

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	0,00				
		Dépenses réelles					

427

C0302105 SUBV COMITES SPORT DEPARTEMENTAUX

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	283 450,00	301 500,00	301 500,00	301 500,00	0,00 %
		Dépenses réelles		301 500,00	301 500,00	301 500,00	0,00 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

C0302201 SUB CLUBS SPORTIFS HAUT NIVEAU

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	DIR	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	1 280 655,00	1 257 000,00	1 197 000,00	1 197 000,00	0,00 %
		Dépenses réelles		1 257 000,00	1 197 000,00	1 197 000,00	0,00 %

428

C0302202 ACHAT PRESTAT.CLUBS SPORTIFS HT NIVEAU

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	DIR	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	130 999,70	137 000,00	137 000,00	167 000,00	21,90 %
		Dépenses réelles		137 000,00	137 000,00	167 000,00	21,90 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

C0302203 ACTIVITES SPORTIVES ORGANISEES PAR LE CD

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	DIR	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles				50 000,00	
		Dépenses réelles				50 000,00	

E 04 - Le Département engagé dans la prévention des risques, la réduction de la vulnérabilité et la gestion des crises (politique A05)

Article 1 : Le rapport et son annexe sont adoptés avec 38 voix pour.

Article 2 : Il est décidé de ratifier au budget primitif 2018 les crédits conformément à l'annexe budgétaire jointe.

Article 3 : Il est décidé de renvoyer à la Commission permanente pour individualiser les aides liées à la présente politique.

Article 4 : Il est décidé de renvoyer à la Commission permanente pour approuver, le cas échéant, les arrêtés, les conventions et les avenants à intervenir entre le Département et les bénéficiaires pour les différentes actions de la politique.

A05 - PREVENIR ET REDUIRE LA VULNERABILITE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	60 000,00
Dépenses	Investissement	70 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016		Fonctionnement		Projet BP- 2018		% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	Investissement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	BP 2017			Voté 2017	Projet BP- 2018		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		130 660,30	173 158,00	175 500,00	182 500,00	5,40 %							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								4 963,00					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								540,00	248 000,00	82 000,00	210 000,00	156,10 %	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE								86 559,00	67 200,00	69 557,00	490 000,00	604,46 %	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles							53 997,80	70 000,00	70 000,00	30 000,00	-57,14 %	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								2 950,80					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		304 932,00	220 656,00	245 000,00	220 000,00	-0,30 %							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		8 821,98											
		Dépenses réelles	444 414,28	393 814,00	420 500,00	402 500,00	2,21 %		149 010,60	385 200,00	221 557,00	730 000,00	229,49 %	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT									125 000,00		110 000,00		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Recettes réelles									142 795,00		-100,00 %	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		5 000,00	21 483,00	55 000,00	65 000,00	202,56 %							
		Recettes réelles	5 000,00	21 483,00	55 000,00	65 000,00	202,56 %			125 000,00	142 795,00	110 000,00	-22,97 %	

A05 - PREVENIR ET REDUIRE LA VULNERABILITE

A0501302 CONSTRUCTION DE CENTRES DE SECOURS

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Dépenses réelles	2 950,80				
		Dépenses réelles					

A0501304 AIDE AUX ORGANISMES DE SECURITE CIVILE

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	0,00				
		Dépenses réelles					

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

A0501401 AIDE TRVX LEVEES DOMANIALES DE LA LOIRE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	0,00			420 000,00	
		Dépenses réelles				420 000,00	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Recettes réelles			142 795,00		-100,00 %
		Recettes réelles			142 795,00		-100,00 %

A0501402 FINANCEMENT DE L'EP LOIRE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	70 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017						Voté 2017			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles												
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	194 931,00	195 000,00	170 656,00	170 000,00	170 000,00	-0,38 %	67 146,00	67 200,00	69 557,00	70 000,00	0,64 %	
		Dépenses réelles		195 000,00	170 656,00	170 000,00	170 000,00	-0,38 %		67 200,00	69 557,00	70 000,00	0,64 %	

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

A0501403 PART EPCI ASSOC LUTTE INONDATIONS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018						
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles										
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	1 10 001,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00 %	14 688,00				
		Dépenses réelles		50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00 %					

A0501404 CARTOGRAPHIE DEPARTEMENTALE DES RISQUES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

434

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Dépenses réelles	0,00				
		Dépenses réelles					

A0501405 AIDE COMMUNES EPCI LUTTE INONDATIONS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	4 725,00				
		Dépenses réelles					

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

A0501407 PROJETS EUROPEENS INTERREG INONDATIONS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	60 000,00
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017						Voté 2017			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			13 500,00	11 158,00		23 000,00	106,13 %						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Dépenses réelles							4 963,00					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Dépenses réelles							0,00	248 000,00		82 000,00	210 000,00	156,10 %
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dépenses réelles	8 821,98											
		Dépenses réelles		13 500,00	11 158,00		23 000,00	106,13 %		248 000,00		82 000,00	210 000,00	156,10 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Recettes réelles		50 000,00	16 483,00		60 000,00	264,01 %		125 000,00			110 000,00	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	Recettes réelles		50 000,00	16 483,00		60 000,00	264,01 %		125 000,00		110 000,00	110 000,00	
		Recettes réelles		50 000,00	16 483,00		60 000,00	264,01 %		125 000,00		110 000,00	110 000,00	

433

A0501408 ENTRETIEN DIGUES DEPARTEMENTALES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	28 647,49	50 000,00	50 000,00		50 000,00	0,00 %
		Dépenses réelles		50 000,00	50 000,00		50 000,00	0,00 %

E 05 - Le Département valorise et préserve les richesses naturelles du Loiret (politique D03)

Article 1 : Le rapport et son annexe sont adoptés avec 38 voix pour et 1 abstention.

Article 2 : Il est décidé de ratifier au budget primitif 2018 les crédits conformément à l'annexe budgétaire jointe.

Article 3 : Il est décidé de renvoyer à la Commission permanente l'individualisation des aides liées à la présente politique.

Article 4 : Il est décidé de renvoyer à la Commission permanente l'approbation, le cas échéant, des arrêtés, des conventions et des avenants à intervenir entre le Département et les bénéficiaires pour les différentes actions de la politique.

Article 5 : Il est décidé d'adhérer aux associations suivantes :

- l'Entente Rage et Zoonoses ;
- le Centre Européen de Prévention des Inondations.

D03 - PROTEGER,PRESERVER LES RESSOURCES NATURELLES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	404 000,00
Dépenses	Investissement	6 590 000,00
Recettes	Investissement	110 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Voté 2017	Investissement			% Projet BP 2018 sur Voté 2017			
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017		Projet BP- 2018	CA 2016	BP 2017		Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		359 441,63	434 465,00	448 056,00	475 832,00	6,20 %						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							35 618,96	257 000,00	299 136,00	128 810,00	-56,94 %	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE							179 065,58	357 967,00	220 628,00	357 710,00	62,13 %	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles						19 301,20	58 436,00	86 253,00	87 688,00	1,66 %	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							1 093 981,15	1 818 000,00	2 741 392,00	9 891 600,00	260,82 %	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		681 994,36	892 040,00	888 864,00	964 938,00	8,56 %						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00										
		Dépenses réelles	1 041 435,99	1 326 505,00	1 336 920,00	1 440 770,00	7,77 %	1 327 966,89	2 491 403,00	3 347 409,00	10 465 808,00	212,65 %	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT							280 775,00	1 052 000,00	1 299 233,00	923 500,00	-28,92 %	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							10 683,79		63 000,00		-100,00 %	
70	PRODUITS DES SERVICES	Recettes réelles	32 550,24	9 000,00	9 000,00	10 000,00	11,11 %						
73	IMPOTS ET TAXES		5 088 080,94	6 100 000,00	5 000 000,00	5 500 000,00	10,00 %						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 696,49	2 200,00	6 276,00	2 500,00	-60,17 %						
		Recettes réelles	5 123 327,67	6 111 200,00	5 015 276,00	5 512 500,00	9,91 %	291 458,79	1 052 000,00	1 362 233,00	923 500,00	-32,21 %	

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

D03 - PROTEGER,PRESERVER LES RESSOURCES NATURELLES

D0301101 DECHETS- PLANS DEPARTEMENTAUX

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	0,00				
		Dépenses réelles					

D0301102 ANIMATION/OBSERVATOIRE/EVALUATION

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

D0301103 DECHETS-AIDES ORGANISMES & COLLECTIVITES

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Investissement	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	0,00				1 504,50	
		Dépenses réelles						

D0301201 | ETUDES D'OPTIMISATION, D'ORGANISATION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

D0301202 | DECHETS-ACQUISITION MATERIELS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

440

D0301203 | DECHETS-TRI ET DE COLLECTE SITES DEPART.

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016			BP 2017			Fonctionnement			Projet BP- 2018			% Projet BP 2018 sur Voté 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		77 379,26			91 500,00		85 091,00			98 000,00		15,17 %					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles												611,96	436,00		2 688,00	516,51 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR							19 188,00			19 188,00		0,00 %					
		Dépenses réelles				91 500,00		104 279,00			117 188,00		12,38 %		436,00		2 688,00	516,51 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	2 664,03			2 200,00		3 420,00			2 500,00		-26,90 %					
		Recettes réelles				2 200,00		3 420,00			2 500,00		-26,90 %					

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

D0302101 ETUDES D'AIDES DE PLAN RANDONNEE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

D0302102 RANDO VELO- AMENAGEMENT ITINERAIRES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	14 000,00
Dépenses	Investissement	3 145 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			CA 2016	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017	Investissement			Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
			BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018				BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		270 000,00	270 000,00	274 000,00	178 933,43		1,48 %					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES											80 000,00	-20,90 %
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles										10 000,00	-54,81 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS											5 560 000,00	154,40 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		19 000,00	19 000,00	19 000,00	5 000,00		0,00 %					
		Dépenses réelles	289 000,00	289 000,00	293 000,00			1,38 %				1 532 000,00	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT											1 020 000,00	144,72 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Recettes réelles										867 500,00	-31,54 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			2 856,00		32,46		-100,00 %					
		Recettes réelles		2 856,00				-100,00 %				1 020 000,00	
				2 856,00								1 267 233,00	
												867 500,00	-31,54 %

D0302103 SUIVI/ANIMATION/OBSERVATOIRE

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

D0302104 RANDO VELO-AIDES AMENAGEMENTS

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE
Dépenses Investissement

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE		26 200,00	165 000,00		140 000,00	
				165 000,00		140 000,00	

44

D0302201 ETUDE SHEMA DIRECTEUR CYCLABLE

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

D0302202 VELO-SENSIBILISATION PRATIQUE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00 %
		Dépenses réelles		5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00 %

D0302203 RANDO VELO-PART COMITES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	15 000,00
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	6 040,00	5 900,00	6 150,00	5 800,00	-5,69 %
		Dépenses réelles		5 900,00	6 150,00	5 800,00	-5,69 %

D0303101 CANAUX-ORLEANS TRAVAUX

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Dépenses réelles	0,00				
		Dépenses réelles	7 398,91		15 892,00	6 700,00	-57,84 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Dépenses réelles			15 892,00	6 700,00	-57,84 %

D0303102 PROGRAMME DE VALORISATION DU CANAL

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
-------------	--------------------	-------------------------

Chapitre	Libellé	D/R
-----------------	----------------	------------

D0303103 CANAUX-ORLEANS PART SMGCO

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	1 350 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017	
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017						BP 2017	Voté 2017		Projet BP- 2018
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										150 000,00	150 000,00	9 000,00	-94,00 %
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles									50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS										266 235,65	510 000,00	4 136 000,00	710,98 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		205 259,01	206 000,00	206 000,00	206 000,00	210 000,00	210 000,00	1,94 %					
	Dépenses réelles			206 000,00	206 000,00	206 000,00	210 000,00	210 000,00	1,94 %		550 000,00	710 000,00	4 195 000,00	490,85 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Recettes réelles										63 000,00		-100,00 %
	Recettes réelles										63 000,00	63 000,00		-100,00 %

444

D0303104 SUIVI ANIMATION/OBSERVATOIRE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
-------------	--------------------	-------------------------

Chapitre	Libellé	D/R
-----------------	----------------	------------

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

D0303201 CANAUX-AIDES CANAUX EST

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

D0303202 CANAUX-PART CANAL SAULDRE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	5 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
			BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018						CA 2016	BP 2017	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	61 240,00	75 789,00		61 240,00					5 000,00	5 000,00	0,01 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	61 238,85	75 789,00		61 240,00			75 800,00	0,01 %	5 000,00	5 000,00	0,01 %
		Dépenses réelles		75 789,00		61 240,00			75 800,00	0,01 %	5 000,00	5 000,00	0,01 %

440

D0303203 CANAUX-OPERATION BRIARE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

D0303301 TRVX RESORPTION POINTS NOIRS NAVIGATION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

D0303302 AIDE ASSOC MARINE LOIRE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	50 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE		21 276,56	25 000,00	67 840,00	40 000,00	-41,04 %
				25 000,00	67 840,00	40 000,00	-41,04 %

D0304101 ELABORATION ET ACTUALISATION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

44

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

D0304102 | ENS-LOIRET CAPITAL NATURE-MISE EN OEUVRE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	75 000,00
Dépenses	Investissement	160 000,00
Recettes	Investissement	110 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017											
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		0,00		20 000,00			21 000,00	5,00 %							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Dépenses réelles								0,00				30 000,00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		4 000,00	40 000,00	2 000,00		15 000,00		650,00 %							
		Dépenses réelles		40 000,00	22 000,00		36 000,00		63,64 %					30 000,00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Recettes réelles												20 000,00		
		Recettes réelles												20 000,00		

447

D0304103 | ENS-LOIRET CAPITAL NATURE-PART ACT. LOC

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	120 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017											
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles		345 500,00	345 000,00			405 350,00	17,49 %					122 710,00		25,49 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		196 832,50							25 629,52	112 967,00	97 788,00				
		Dépenses réelles		345 500,00	345 000,00		405 350,00		17,49 %		112 967,00	97 788,00		122 710,00		25,49 %

D0304201 ANIMATION DES SITES DE LA LOIRE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R

D0304202 PARTICIPATION CONTRATS CHARTES NATURA

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

D0304301 ENS-LOIRET CAPITAL NATURE-AMGT GEST PARC

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	300 000,00
Dépenses	Investissement	1 760 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	Investissement	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		95 157,01	64 965,00	64 965,00	15,03 %			74 732,00					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										48 000,00		9 810,00	-79,56 %
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles								0,00				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						18 689,24				63 689,00		75 000,00	17,76 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS									0,00	30 000,00		188 900,00	529,67 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		192 774,00	196 000,00	194 387,00	0,83 %			196 000,00					
		Dépenses réelles		260 965,00	259 352,00	4,39 %			270 732,00		101 000,00		273 710,00	93,18 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Recettes réelles												
70	PRODUITS DES SERVICES		32 550,24	9 000,00	9 000,00	11,11 %			10 000,00	0,00	32 000,00		36 000,00	12,50 %
		Recettes réelles		9 000,00	9 000,00	11,11 %			10 000,00		32 000,00		36 000,00	12,50 %

449

D0304302 ENS-LOIRET CAPITAL NATURE-SUIVIS ECOLO.

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R

D0304303 ANIMATIONS DES PARCS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

D0304401 ENS-AIDES ACTION PILOTE CONGRES COLLOQUE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Voté 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	5 850,00	13 400,00	16 350,00	-15,60 %
		Dépenses réelles		13 400,00	16 350,00	-15,60 %

4500

D0304402 ENS-ADHESIONS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Voté 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	7 971,93	8 000,00	8 000,00	1,25 %
		Dépenses réelles		8 000,00	8 000,00	1,25 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

D0304403 ENS-RECETTES TAENS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dépenses réelles	0,00				
		Dépenses réelles					
73	IMPOTS ET TAXES	Recettes réelles	5 088 080,94	6 100 000,00	5 000 000,00	5 500 000,00	10,00 %
		Recettes réelles		6 100 000,00	5 000 000,00	5 500 000,00	10,00 %

D0305101 ENS-ETUDES & PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

E 06 - Le Département, un partenaire engagé aux côtés des collectivités pour la préservation de la ressource en eau du Loiret (politique D01)

Article 1 : Le rapport et son annexe sont adoptés avec 37 voix pour.

Article 2 : Il est décidé de ratifier au budget primitif 2018 les crédits conformément à l'annexe budgétaire jointe.

Article 3 : Il est décidé de renvoyer à la Commission permanente l'individualisation des aides liées à la présente politique.

Article 4 : Il est décidé de renvoyer à la Commission permanente l'approbation, le cas échéant, des arrêtés, des conventions et des avenants à intervenir entre le Département et les bénéficiaires pour les différentes actions de la politique.

Article 5 : Il est décidé d'adhérer à la Fédération Nationale des Collectivités concédantes ou en Régie (FNCCR).

Récapitulatif par politique et par chapitre - Projet BP- 2018

21/03/2018

D01 - EAU

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	100 000,00
Dépenses	Investissement	475 000,00
Recettes	Fonctionnement	180 916,00
Recettes	Investissement	-15 389,20

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
			CA 2016	BP 2017								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		110 639,68	166 736,00	103 135,00	-53,85 %						
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE							223 487,00	2 359 909,00	2 359 909,00	2 055 557,00	-12,90 %
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles							6 500,00	6 500,00	816,00	-87,45 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								5 000,00	16 446,00		-100,00 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		74 175,35	70 489,00	70 000,00	14,70 %						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 206,33									
		Dépenses réelles	190 021,36	237 225,00	173 135,00	-39,15 %		284 518,00	2 371 409,00	2 382 855,00	2 056 373,00	-13,70 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								0,00	12 600,00		-100,00 %
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Recettes réelles							17 324,27			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		185 155,83	339 241,00	395 791,00	60,16 %		247 119,00				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		262,15									
		Recettes réelles	185 417,98	339 241,00	395 791,00	60,16 %		247 119,00	17 324,27	12 600,00	12 600,00	-100,00 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

D01 - EAU

D0101101 MILIEUX AQUATIQUES -AIDES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	100 000,00
Dépenses	Investissement	225 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017						Projet BP- 2018	BP 2017	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles											
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	74 175,35	70 489,00	61 031,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00	14,70 %		159 909,00	129 700,00	-18,89 %
		Dépenses réelles		70 489,00	61 031,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00	14,70 %		159 909,00	129 700,00	-18,89 %
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Recettes réelles								0,00			
		Recettes réelles											

454

D0101102 MILIEUX AQUATIQUES -ANIMATION ASTER

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	
Recettes	Fonctionnement	15 200,00

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles		1 000,00	1 000,00	200,00	1 000,00	200,00	-80,00 %	
		Dépenses réelles		1 000,00	1 000,00	200,00	200,00	200,00	-80,00 %	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	Recettes réelles	27 040,01	25 044,00	26 474,00	34 569,00	34 569,00	34 569,00	30,58 %	
		Recettes réelles		25 044,00	26 474,00	34 569,00	34 569,00	34 569,00	30,58 %	

D0101201 EAU-CONNAISSANCES ET MESURES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	105 462,88	157 636,00	169 887,00	55 335,00	-67,43 %
		Dépenses réelles		157 636,00	169 887,00	55 335,00	-67,43 %
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	Recettes réelles	34 555,33	84 000,00		79 104,00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	262,15				
		Recettes réelles		84 000,00		79 104,00	

4

B0102101 EAU-AIDES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	250 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles	2 238 480,46	2 200 000,00	2 200 000,00	1 925 857,00	-12,46 %
		Dépenses réelles		2 200 000,00	2 200 000,00	1 925 857,00	-12,46 %
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Recettes réelles	17 324,27				
		Recettes réelles					

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

D0102102 EAU-ASSISTANCE TECHNIQUE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	
Recettes	Fonctionnement	165 716,00
Recettes	Investissement	-15 389,20

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017						Voté 2017			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		5 176,80	8 100,00	52 600,00		47 600,00	-9,51 %						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles							4 984,00	6 500,00	6 500,00	816,00	-87,45 %	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								4 572,00	5 000,00	16 446,00		-100,00 %	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 206,33											
		Dépenses réelles		8 100,00	52 600,00		47 600,00	-9,51 %		11 500,00	22 946,00	816,00	-96,44 %	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Recettes réelles							0,00		12 600,00		-100,00 %	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		1 23 560,49	230 197,00	220 645,00		282 118,00	27,86 %						
		Recettes réelles		230 197,00	220 645,00		282 118,00	27,86 %			12 600,00		-100,00 %	

45/50

D0102201 REALISATION D'UN OBSERVATOIRE DE L'EAU

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

D0102202 REALISATION DOC.REFERENCE LOIRE BRETAGNE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

D0102203 LABORATOIRE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

E 07 - Une politique responsable en faveur de la préservation des ressources naturelles et de la valorisation du cadre de vie des habitants du Loiret : demandes de subventions pour l'association Sologne Nature Environnement, FREDON Centre-Val de Loire, Loiret Nature Environnement et la Maison de Loire du Loiret

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 41 voix pour.

Article 2 : Il est décidé d'attribuer à l'association Sologne Nature Environnement une subvention d'un montant de 4 968,40 € au titre de la politique départementale de protection et de valorisation des espaces naturels et d'affecter l'opération n°2018-00376 sur l'AE 16-D0304102-AEDPRPS.

Article 3 : Il est décidé d'attribuer à la FREDON une subvention d'un montant de 3 156,67 €, de l'affecter sur l'opération n°2018-00400 et de l'imputer sur le chapitre 65, nature 6574, action D0304401-aides actions pilotes.

Article 4 : Il est décidé d'attribuer à l'association Loiret Nature Environnement une subvention d'un montant de 21 850 € au titre de la politique départementale de protection et de valorisation des espaces naturels et d'affecter l'opération n°2018-00427 sur l'AE 15-D0304103-AEDPRPS.

Article 5 : Il est décidé d'attribuer à l'association Loiret Nature Environnement une subvention d'un montant de 4 750 € au titre de la politique départementale de protection et de valorisation des espaces naturels et d'affecter l'opération n°2018-00424 sur l'AE 15-D0304103-AEDPRPS.

Article 6 : Il est décidé d'attribuer à l'association Loiret Nature Environnement une subvention d'un montant de 712,50 € au titre de la politique départementale de protection et de valorisation des espaces naturels et d'affecter l'opération n°2018-00426 sur l'AE 15-D0304103-AEDPRPS.

Article 7 : Il est décidé d'attribuer à l'association Maison de Loire du Loiret à Jargeau une subvention d'un montant de 19 000 € au titre de la politique départementale de protection et de valorisation des espaces naturels et d'affecter l'opération n°2018-00493 sur l'AE 15-D0304103-AEDPRPS.

Article 8 : Il est décidé d'approuver les termes de la convention 2018 relative au versement de trois subventions de fonctionnement à l'association Loiret Nature Environnement et M. le Président du Conseil Départemental est autorisé à signer ledit document, tel qu'annexé à la présente délibération.

**CONVENTION 2018 RELATIVE AU VERSEMENT
DE TROIS SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT
A L'ASSOCIATION LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT**

Entre :

Le Département du Loiret représenté par le Président du Conseil Départemental, Monsieur Marc GAUDET, domicilié à l'Hôtel du Département, 45945 ORLEANS, et habilité à signer les présentes en vertu de la délibération de l'Assemblée départementale du Conseil Départemental en date du [..] dénommé ci-après « le Département »,

d'une part,

Et :

L'Association Loiret Nature Environnement, représentée par la Présidente, Madame Martine BURGUIERE, domicilié au siège social de l'Association, 64 route d'Olivet 45100 ORLEANS, ci-après dénommée «Le Bénéficiaire »,

d'autre part.

PREAMBULE

Par délibération en date du [..], le Conseil Départemental a voté au profit de cette association trois subventions pour l'année 2018 :

- l'une d'un montant de 21 850 €, pour lui permettre :
 - d'assurer ses missions de sensibilisation et d'animation nature prévues dans le plan d'activités du site de la Réserve Naturelle nationale de Saint-Mesmin ;
- une autre d'un montant de 4 750 €, pour lui permettre :
 - d'assurer ses missions de sensibilisation du public autour de la découverte du Balbuzard pêcheur situé à l'observatoire du Ravoir en forêt d'Orléans ;
- et une dernière de 712,50 €, pour lui permettre :
 - de poursuivre l'opération « Pesticides, comment s'en passer » avec la réalisation d'animations pratiques sur le jardinage au naturel et des actions de sensibilisation sur la biodiversité proche pour les agents de sites administratifs du Département.

Conformément aux dispositions de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, les parties se sont rapprochées afin de conclure la présente convention, préalable nécessaire au versement de la subvention précitée.

CECI PREALABLEMENT EXPOSE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET

La présente convention a pour objet de définir les obligations respectives de chacune des parties, relatives au financement par le Département des trois actions conduites par le bénéficiaire et décrites comme suit :

1. sensibilisation et animation nature prévues dans le plan d'activités du site de la Réserve Naturelle nationale de Saint-Mesmin,
2. sensibilisation du public autour de la découverte du Balbuzard pêcheur situé à l'observatoire du Ravoir en forêt d'Orléans,
3. actions mises en place au niveau de sites administratifs du Département dans la poursuite de l'opération « Pesticides, comment s'en passer ».

ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS DU DÉPARTEMENT

ARTICLE 2.1 : Octroi d'une subvention

Concernant le fonctionnement de la Réserve Naturelle nationale de Saint-Mesmin, l'aide départementale pour les missions décrites aux articles 1 et 3.1 s'élève à 21 850 €.

Concernant les missions de sensibilisation du public au site du Ravoir pour la découverte du Balbuzard pêcheur en forêt d'Orléans, l'aide départementale pour les missions décrites aux articles 1 et 3.1 s'élève à 4 750 €.

Et concernant les actions mises en place au niveau des sites administratifs du Département dans le cadre de l'opération « Pesticides, comment s'en passer », l'aide départementale pour les missions décrites aux articles 1 et 3.1 s'élève à 712,50 €.

ARTICLE 2.2 : Modalités de versement de l'aide départementale

Concernant le fonctionnement de la Réserve Naturelle nationale de Saint-Mesmin, le Département verse la somme due en deux fois :

- un acompte de 80 % au retour de la convention signée par le Bénéficiaire ;
- le solde au vu de la fourniture d'une demande écrite de versement de l'aide accordée et à réception des pièces justificatives (le bilan financier de l'opération, le compte-rendu des résultats certifié conforme et du compte-rendu des actions réalisées) et transmis par le Bénéficiaire et vérification par le Département de la bonne utilisation de l'aide.

Concernant les actions de sensibilisation du public au site du Ravoir pour la découverte du balbuzard Pêcheur, le Département verse la somme due en une fois :

- en fin d'année 2018, au vu de la fourniture d'une demande écrite de versement de l'aide accordée et à réception des pièces (le bilan financier de l'opération, le compte-rendu des résultats certifié conforme et du compte-rendu des actions réalisées) et transmis par le Bénéficiaire et vérification par le Département de la bonne utilisation de l'aide.

Et concernant les actions mises en place au niveau des sites administratifs du Département dans le cadre de l'opération « Pesticides, comment s'en passer », le Département verse la somme due en une fois :

- en fin d'année 2018, au vu de la fourniture d'une demande écrite de versement de l'aide accordée et à réception des pièces (le bilan financier de l'opération, le compte-rendu des résultats certifié conforme et du compte-rendu des actions réalisées) et transmis par le Bénéficiaire et vérification par le Département de la bonne utilisation de l'aide.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DU BENEFICIAIRE

ARTICLE 3.1 : Le Bénéficiaire s'engage :

Concernant la Réserve Naturelle nationale de Saint-Mesmin :

- à maintenir l'ouverture au public du périmètre de protection autorisé, tout en le préservant,
- à assurer la gestion du site dans l'intérêt du public et des enjeux de préservation ayant justifié le classement en Réserve naturelle,
- à poursuivre les actions de sensibilisation et d'animation nature menées sur les communes concernées par la Réserve et à en rendre compte,
- à assurer gratuitement durant 2 demi-journées la visite de la Réserve Naturelle aux agents du Département membres de l'Aslad (Association sports et loisirs des agents départementaux).

Concernant les actions de sensibilisation du public au site du Ravoir pour la découverte du balbuzard Pêcheur :

- à assurer l'accueil dominical à l'observatoire du Ravoir pendant la saison de reproduction auprès du grand public,
- à assurer l'accueil des scolaires à l'observatoire du Ravoir avec un animateur professionnel de l'association.

Et concernant les actions mises en place au niveau des sites administratifs du Département dans le cadre de l'opération « Pesticides, comment s'en passer » :

- à assurer des animations pratiques sur le jardinage au naturel sur un site administratif avec la mise en place d'un jardin partagé et l'installation de gîtes à insectes et de nichoirs,
- à assurer la création d'une zone d'accueil de la biodiversité sur un autre site administratif avec installation d'une jachère fleurie, installations également de gîtes à insectes et de nichoirs et la possibilité d'une sortie sur les herbes folles du site.

ARTICLE 3.2 : Engagements en matière de publicité et communication institutionnelle

Le bénéficiaire s'engage, en respectant le logo du Conseil Départemental :

- à mentionner le soutien financier du Département sur tous les documents d'étude et les documents officiels destinés à des tiers, relatifs aux actions subventionnées,
- à l'affichage de ce soutien, sur les supports de signalétique, dès la phase de chantier et ensuite sur les supports pérennes, sur les communiqués de presse, lors des manifestations officielles et des autres temps forts liés à cette opération auxquels le Département sera associé en amont.

Tout document édité ou numérique faisant la promotion de l'opération subventionnée devra porter le logo départemental et la mention « opération financée par la taxe d'aménagement des espaces naturels sensibles (TA-ENS) perçue au bénéfice du Département du Loiret ».

Pour l'insertion du logotype du Département, le Bénéficiaire prendra contact auprès de la Direction de la Communication du Conseil Départemental – tel 02.38.25.43.25 – communication@loiret.fr.

Le Bénéficiaire s'engage à prendre contact avec le Cabinet du Président du Conseil Départemental pour programmer les dates des initiatives médiatiques ayant trait à l'opération.

Les dates des événements seront arrêtées en concertation avec le Département pour permettre la participation des Conseillers départementaux concernés. Le Bénéficiaire prendra contact avec le Cabinet du Président du Conseil Départemental au 02 38 25 43 21.

ARTICLE 3.3 - En cas de manquement à l'un ou à l'autre de ses engagements, le bénéficiaire devra reverser au Département l'aide accordée, au prorata des actions réellement effectuées.

ARTICLE 4 : CONTROLE DES OBLIGATIONS DU BENEFICIAIRE

Conformément à l'article L. 1611-4 du Code général des collectivités territoriales, le Département se réserve le droit de contrôler, sur pièce ou sur place, que la subvention a été utilisée conformément à son objet.

Le Bénéficiaire de la subvention s'engage ainsi à fournir une copie certifiée de son budget et des comptes de l'exercice écoulé ainsi que tout document faisant connaître les résultats de son activité.

Par ailleurs et lorsque la subvention est affectée à une dépense prédéterminée, le Bénéficiaire doit produire un compte rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention, conformément aux dispositions de l'article 10, alinéa 3 de la loi du 12 avril 2000 et à l'arrêté du 11 octobre 2006. Le compte rendu financier est déposé auprès des services départementaux compétents dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée.

Le respect des engagements liés à la communication institutionnelle fera l'objet d'une attention particulière lors de l'exercice du contrôle par le Département.

Toute entrave à ce contrôle ou tout constat de non-conformité entraînera le reversement de tout ou partie des subventions après mise en demeure restée sans effet.

ARTICLE 5 : DUREE ET DATE D'EFFET

La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties. Elle est valable pour une durée d'un an.

ARTICLE 6 : RESILIATION DE LA CONVENTION

En cas de non-exécution totale ou partielle de la présente convention par le Bénéficiaire, le Département peut résilier la convention aux torts exclusifs du Bénéficiaire par lettre recommandée avec demande d'avis de réception et à l'issue d'un délai de préavis d'un mois. Dans ce cadre, le Département est fondé à exiger le reversement total ou partiel des sommes déjà versées au prorata des actions réellement effectuées.

La présente convention pourra également être résiliée par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec demande d'avis de réception et à l'issue d'un délai de préavis de trois mois.

ARTICLE 7 : MODIFICATION DE LA PRÉSENTE CONVENTION

En cas de nécessité, la présente convention pourra être modifiée par voie d'avenant.

ARTICLE 8 : REGLEMENT DES LITIGES

Tout litige susceptible de survenir à l'occasion de l'application des présentes fait l'objet d'une tentative de règlement amiable. A défaut, l'affaire est portée par la partie la plus diligente devant la juridiction compétente.

Fait à ORLEANS, en deux exemplaires originaux de 5 pages.

Le ...

Le Président du Conseil Départemental,

La Présidente de l'Association Loiret
Nature Environnement,

MARC GAUDET

MARTINE BURGUIERE

COMMISSION DES FINANCES, DES RESSOURCES HUMAINES ET DES SERVICES SUPPORTS

F 01 - Rapport de situation en matière d'égalité Femmes-Hommes

Article unique : Il est pris acte de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité Femmes-Hommes préalablement aux débats sur le projet de budget pour l'exercice 2018.

F 02 - Une politique de relations humaines maîtrisée en faveur de la formation, de la reconnaissance des agents et l'amélioration de leurs conditions de travail (politique G05) et une administration responsable et performante (politique G01)

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 36 voix pour.

Article 2 : Il est décidé de ratifier au budget primitif 2018 les crédits conformément à l'annexe budgétaire jointe.

Article 3 : Il est décidé d'adopter les tableaux des effectifs tels qu'annexés à la présente délibération.

Article 4 : Il est décidé d'attribuer à l'Association Sports et Loisirs des Agents Départementaux (ASLAD) une subvention de 22 000 € au titre du fonctionnement de la saison 2017-2018 et d'imputer cette dépense au chapitre 65 article 6574.

Article 5 : M. le Président du Conseil Départemental du Loiret est autorisé à signer tout acte nécessaire au versement de ces subventions.

Récapitulatif par politique et par chapitre - Projet BP- 2018

G05 - DEVELOPPER LES COMPETENCES HUMAINES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		2 126 103,12	2 343 910,00	2 171 358,00	2 074 017,00	-4,48 %						
012	CHARGES DE PERSONNEL		91 100 297,44	90 856 995,00	91 790 875,00	91 562 105,00	-0,25 %						
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUT		2 569 609,58	2 957 050,00	2 505 377,00	2 504 070,00	-0,05 %						
017	RSA-REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE		1 362 162,87	1 426 850,00	1 433 850,00	1 431 850,00	-0,14 %						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles						4 951,86	18 926,00	18 926,00	18 926,00	15 000,00	-20,74 %
27	AUTRES IMMO FINANCIERES							0,00					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		3 331 681,13	3 590 500,00	3 544 062,00	3 543 121,00	-0,03 %						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		105,32										
		Dépenses réelles	100 489 959,46	101 175 305,00	101 445 522,00	101 115 163,00	-0,33 %	4 951,86	18 926,00	18 926,00	18 926,00	15 000,00	-20,74 %
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		570 970,23	453 300,00	453 300,00	260 000,00	-42,64 %						
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUT		0,00	11 500,00	11 500,00		-100,00 %						
017	RSA-REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE		0,00	6 000,00	6 000,00		-100,00 %						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT							0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	10 000,00	-33,33 %
27	AUTRES IMMO FINANCIERES	Recettes réelles						81 688,40	47 979,00	47 979,00	47 979,00	23 877,00	-50,23 %
70	PRODUITS DES SERVICES		38 502,80	180 000,00	180 000,00		-100,00 %						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		244 772,67	900 560,00	900 560,00	880 560,00	-2,22 %						
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES		200 909,67	162 000,00	162 000,00	130 000,00	-19,75 %						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		20 148,69	2 000,00	11 073,00	100 300,00	805,81 %						
		Recettes réelles	1 075 304,06	1 715 360,00	1 724 433,00	1 370 860,00	-20,50 %	81 688,40	62 979,00	62 979,00	62 979,00	33 877,00	-46,21 %

G05 - DEVELOPPER LES COMPETENCES HUMAINES

G0501101 | PAIEMENT DES AGENTS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		206 383,38	192 200,00	105 227,00	41 097,00	-60,94 %
012	CHARGES DE PERSONNEL		90 171 398,56	89 885 595,00	90 819 475,00	90 600 705,00	-0,24 %
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUT	Dépenses réelles	2 536 663,15	2 921 050,00	2 468 377,00	2 468 370,00	-0,00 %
017	RSA-REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE		1 360 110,93	1 425 050,00	1 430 050,00	1 430 050,00	0,00 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		3 309 681,13	3 568 500,00	3 521 982,00	3 521 121,00	-0,02 %
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		105,32				
		Dépenses réelles		97 992 395,00	98 345 111,00	98 061 343,00	-0,29 %
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		570 970,23	453 300,00	453 300,00	260 000,00	-42,64 %
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUT		0,00	11 500,00	11 500,00		-100,00 %
017	RSA-REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE		0,00	6 000,00	6 000,00		-100,00 %
70	PRODUITS DES SERVICES	Recettes réelles	38 502,80	180 000,00	180 000,00		-100,00 %
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		194 469,63	860 560,00	860 560,00	860 560,00	0,00 %
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES		200 909,67	162 000,00	162 000,00	130 000,00	-19,75 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		16 704,81	1 000,00	1 000,00	100 000,00	9900,00 %
		Recettes réelles		1 674 360,00	1 674 360,00	1 350 560,00	-19,34 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

G0501102 REMBOURSEMENT FRAIS DE DEPLACEMENTS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 296 594,11	1 362 300,00	1 297 769,00	1 279 800,00	-1,38 %
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUT	Dépenses réelles	32 946,43	36 000,00	37 000,00	35 700,00	-3,51 %
017	RSA-REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE		2 051,94	1 800,00	3 800,00	1 800,00	-52,63 %
		Dépenses réelles		1 400 100,00	1 338 569,00	1 317 300,00	-1,59 %

G0502101 ORGANISER ACTIONS FORMAT.PERFECTIONNEMENT

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	262 177,82	260 000,00	243 265,00	260 000,00	6,88 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR				80,00		-100,00 %
		Dépenses réelles		260 000,00	243 345,00	260 000,00	6,84 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	0,00		5 884,00		-100,00 %
		Recettes réelles			5 884,00		-100,00 %

G0502102 | ACTIONS FORMATION TRANSVERSALES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles		100 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00 %
		Dépenses réelles		100 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00 %

G0502103 | ACTIONS FORMATION HORS PLAN

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	55 642,49	35 710,00	33 900,00	35 000,00	3,24 %
		Dépenses réelles		35 710,00	33 900,00	35 000,00	3,24 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	0,00				
		Recettes réelles					

G0502104 VAE ET BILANS DE COMPETENCES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	20 924,20	40 000,00	51 215,00	40 000,00	-21,90 %
		Dépenses réelles		40 000,00	51 215,00	40 000,00	-21,90 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	0,00		3 189,00		-100,00 %
		Recettes réelles			3 189,00		-100,00 %

G0502105 ACTIONS DE MANAGEMENT

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles		15 000,00	13 759,00	15 000,00	9,02 %
		Dépenses réelles		15 000,00	13 759,00	15 000,00	9,02 %

G0502201 FORMATION APPRENTIS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	17 002,01	30 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00 %
		Dépenses réelles		30 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

G0502202 REMBOURSEMENT FRAIS CONCOURS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	7 096,41	5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00 %
		Dépenses réelles		5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	0,00				
		Recettes réelles					

G0502203 ASSURER LA LOGISTIQUE FORMATION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	33 501,65	17 000,00	17 120,00	17 120,00	0,00 %
		Dépenses réelles		17 000,00	17 120,00	17 120,00	0,00 %

G0503101 RECRUTEMENT-PUBLICATION ANNONCES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	31 800,00	20 000,00	12 723,00	12 700,00	-0,18 %
		Dépenses réelles		20 000,00	12 723,00	12 700,00	-0,18 %

G0503102 RECRUTEMENT-OUTILS CABINET

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		0,00	20 000,00	15 000,00	20 000,00	33,33 %
	Dépenses réelles			20 000,00	15 000,00	20 000,00	33,33 %

G0504101 REPAS DESTINATION DES AGENTS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
012	CHARGES DE PERSONNEL		352 789,13	397 000,00	397 000,00	387 000,00	-2,52 %
	Dépenses réelles			397 000,00	397 000,00	387 000,00	-2,52 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 353,50	1 000,00	1 000,00	300,00	-70,00 %
	Recettes réelles			1 000,00	1 000,00	300,00	-70,00 %

G0504102 ACTIONS EN FAVEUR DES AGENTS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		14 262,03	20 200,00	20 150,00	24 000,00	19,11 %
	Dépenses réelles			20 200,00	20 150,00	24 000,00	19,11 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

G0504103 PRESTATIONS EN FAVEUR DU PERSONNEL

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018					Voté 2017	Projet BP- 2018		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		173 746,10	220 000,00	219 680,00	187 800,00	-14,51 %							
012	CHARGES DE PERSONNEL		503 528,79	500 000,00	500 000,00	500 000,00	0,00 %							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles							4 951,86	18 926,00	18 926,00	15 000,00	-20,74 %	
27	AUTRES IMMO FINANCIERES							0,00						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		22 000,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00	0,00 %							
		Dépenses réelles		742 000,00	741 680,00	709 800,00	-4,30 %			18 926,00	18 926,00	15 000,00	-20,74 %	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								0,00	15 000,00	15 000,00	10 000,00	-33,33 %	
27	AUTRES IMMO FINANCIERES	Recettes réelles							81 688,40	47 979,00	47 979,00	23 877,00	-50,23 %	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		50 303,04	40 000,00	40 000,00	20 000,00	-50,00 %							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		90,38											
		Recettes réelles		40 000,00	40 000,00	20 000,00	-50,00 %			62 979,00	62 979,00	33 877,00	-46,21 %	

472

G0505101 MEDECINE DU TRAVAIL

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018		
012	CHARGES DE PERSONNEL	Dépenses réelles	72 580,96	74 400,00	74 400,00	74 400,00	74 400,00	0,00 %
		Dépenses réelles		74 400,00	74 400,00	74 400,00	74 400,00	0,00 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

G0505102 ACHAT APPAREILLAGES PHARMACEUTIQUES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	6 972,92	6 500,00	6 550,00	6 500,00	-0,76 %
		Dépenses réelles		6 500,00	6 550,00	6 500,00	-0,76 %

G01 - OPTIMISER LES MOYENS DE L'INSTITUTION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	Investissement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017						Projet BP- 2018	CA 2016	BP 2017	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES													
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	1 884 317,69	1 930 400,00	1 930 400,00	9,36 %			2 111 000,00					
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT ELUS		83 792,47	100 000,00	100 000,00	0,00 %			100 000,00					
		Dépenses réelles	1 968 110,16	2 030 400,00	2 030 400,00	8,89 %			2 211 000,00					
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES	Recettes réelles	11 178,00											
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		0,00											
		Recettes réelles	11 178,00											

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

D1.1

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		608,00	3,00	611,00	485,00	74,00	559,00
Adjoint administratif	C	97,00	0,00	97,00	67,00	22,00	89,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	56,00	0,00	56,00	55,00	0,00	55,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	142,00	0,00	142,00	128,00	1,00	129,00
Administrateur	A	6,00	0,00	6,00	3,00	3,00	6,00
Administrateur hors classe	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Attaché principal	A	34,00	0,00	34,00	29,00	3,00	32,00
Attaché territorial	A	120,00	1,00	121,00	74,00	31,00	105,00
Directeur territorial	A	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Rédacteur principal 1ère cl	B	40,00	0,00	40,00	38,00	0,00	38,00
Rédacteur principal 2ème cl	B	29,00	0,00	29,00	24,00	2,00	26,00
Rédacteur territorial	B	73,00	2,00	75,00	58,00	11,00	69,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		915,00	1,00	916,00	745,00	145,00	890,00
Adjoint tech principal 1ère classe EE	C	115,00	0,00	115,00	115,00	0,00	115,00
Adjoint tech principal 2ème classe EE	C	234,00	0,00	234,00	232,00	0,00	232,00
Adjoint technique	C	68,00	0,00	68,00	36,00	29,00	65,00
Adjoint technique EE	C	143,00	1,00	144,00	57,00	84,00	141,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	74,00	0,00	74,00	71,00	0,00	71,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	55,00	0,00	55,00	54,00	0,00	54,00
Agent de Maîtrise	C	20,00	0,00	20,00	17,00	1,00	18,00
Agent de maîtrise principal	C	36,00	0,00	36,00	34,00	0,00	34,00
Ingénieur	A	36,00	0,00	36,00	23,00	10,00	33,00
Ingénieur chef hors classe	A	6,00	0,00	6,00	5,00	1,00	6,00
Ingénieur en chef	A	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur principal	A	28,00	0,00	28,00	23,00	4,00	27,00
Technicien principal 1ère classe	B	38,00	0,00	38,00	36,00	0,00	36,00
Technicien principal 2ème classe	B	29,00	0,00	29,00	20,00	5,00	25,00
Technicien territorial	B	28,00	0,00	28,00	17,00	11,00	28,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		355,00	6,00	361,00	304,00	38,00	342,00
Assistant socio-éducatif	B	63,00	0,00	63,00	41,00	20,00	61,00
Assistant socio-éducatif principal	B	179,00	0,00	179,00	171,00	0,00	171,00
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Cadre de santé 2ème classe	A	12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
Cadre de santé territorial	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Conseiller socio-éducatif	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Educateur jeunes enfants	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Educateur principal jeunes enfants	B	7,00	0,00	7,00	5,00	1,00	6,00
Infirmier soins gx cl normale	A	8,00	0,00	8,00	6,00	1,00	7,00
Infirmier soins gx cl sup	A	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
Infirmier soins gx hors classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Moniteur éduc interv familial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Médecin de 1ère classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Médecin de 2ème classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Médecin hors classe	A	16,00	3,00	19,00	9,00	8,00	17,00
Psychologue classe normale	A	11,00	2,00	13,00	5,00	7,00	12,00
Psychologue hors classe	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Puéricultrice Hors classe	A	20,00	1,00	21,00	20,00	1,00	21,00
Puéricultrice classe normale	A	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Puéricultrice classe supérieure	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Sage femme cl normale	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Sage femme hors classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		60,00	1,00	61,00	45,00	15,00	60,00
Adjoint du patrimoine	C	8,00	0,00	8,00	4,00	3,00	7,00
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint pat principal 2ème cl	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Assistant de conservation	B	11,00	1,00	12,00	3,00	9,00	12,00
Assistant de conservation Principal 1ère classe	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Assistant de conservation Principal 2ème classe	B	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Attaché de conservation du patrimoine	A	13,00	0,00	13,00	11,00	2,00	13,00
Bibliothécaire principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Conservateur en chef du patrimoine	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Conservateur territorial de Bibliothèques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agents mis à disposition entrant		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1 944,00	11,00	1 955,00	1 585,00	604,00	2 189,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		D1.1

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjoint administratif	C	ADM		0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif	C	ADM		0,00	3-4	CDI
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	ADM		0,00	3-4	CDI
Adjoint du patrimoine	C	CULT		0,00	3-2	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	3-2	CDD
Adjoint technique EE	C	TECH		0,00	3-2	CDD
Adjoint technique EE	C	TECH		0,00	3-2	CDD
Adjoint technique EE	C	TECH		0,00	3-1	CDD
Adjoint technique EE	C	TECH		0,00	3-4	CDI
Administrateur	A	ADM		0,00	3-4	CDI
Administrateur hors classe	A	ADM		0,00	3-4	CDI
Agent de Maîtrise	C	TECH		0,00	3-2	CDD
Assistant de conservation	B	CULT		0,00	3-2	CDD
Assistant de conservation	B	CULT		0,00	3-4	CDI
Assistant socio-éducatif	B	MS		0,00	3-2	CDD
Assistant socio-éducatif	B	MS		0,00	3-4	CDI
Attaché de conservation du patrimoine	A	CULT		0,00	3-2	CDD
Attaché de conservation du patrimoine	A	CULT		0,00	3-4	CDI
Attaché principal	A	ADM		0,00	3-4	CDI
Attaché principal	A	ADM		0,00	3-3-2°	CDD
Attaché territorial	A	ADM		0,00	3-2	CDD
Attaché territorial	A	ADM		0,00	3-3-2°	CDD
Attaché territorial	A	ADM		0,00	3-4	CDI
Collaborateur de cabinet	A	OTR		0,00	110	CDD
Collaborateur de cabinet	C	OTR		0,00	110	CDD
Conservateur en chef du patrimoine	A	CULT		0,00	3-4	CDI
Directeur général adjoint des services	A	OTR		0,00	47	CDI
Educateur principal jeunes enfants	B	MS		0,00	3-2	CDD
Infirmier soins gx cl normale	A	MS		0,00	3-4	CDI
Ingénieur	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH		0,00	3-4	CDI
Ingénieur chef hors classe	A	TECH		0,00	3-4	CDI
Ingénieur principal	A	TECH		0,00	3-4	CDI
Médecin hors classe	A	MS		0,00	3-3-2°	CDD
Médecin hors classe	A	MS		0,00	3-2	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Médecin hors classe	A	MS		0,00	3-3-2°	CDD
Médecin hors classe	A	MS		0,00	3-4	CDI
Psychologue classe normale	A	MS		0,00	3-3-2°	CDD
Psychologue classe normale	A	MS		0,00	3-2	CDD
Psychologue classe normale	A	MS		0,00	3-3-2°	CDD
Psychologue classe normale	A	MS		0,00	3-4	CDI
Puéricultrice Hors classe	A	MS		0,00	3-2	CDD
Rédacteur principal 2ème cl	B	ADM		0,00	3-2	CDD
Rédacteur principal 2ème cl	B	ADM		0,00	3-4	CDI
Rédacteur territorial	B	ADM		0,00	3-2	CDD
Rédacteur territorial	B	ADM		0,00	3-4	CDI
Technicien principal 2ème classe	B	TECH		0,00	3-2	CDD
Technicien territorial	B	TECH		0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM		0,00	3-1	
Adjoint administratif	C	ADM		0,00	3-b	
Adjoint patrimoine	C	CULT		0,00	3-b	
Adjoint technique	C	TECH		0,00	3-1	
Adjoint technique	C	TECH		0,00	3-b	
Adjoint technique ets ens	C	TECH		0,00	3-1	
Adjoint technique ets ens	C	TECH		0,00	3-b	
Assistant Socio-éducatif	B	MS		0,00	3-b	
Assistant de conservation	C	CULT		0,00	3-b	
Attaché Territorial	A	ADM		0,00	3-b	
Educateur Principal JE	B	MS		0,00	3-1	
Rédacteur	B	ADM		0,00	3-1	
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi
 3-3 : absence du cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-1° : emplois du cadre de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-2° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-3° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

Département du Loiret - Budget principal - BP (projet de budget) - 2018

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES GRADES OU EMPLOIS A INSCRIRE

IV
D1.2

GRADES OU EMPLOIS	Catégorie	GRADES OU EMPLOIS	Catégorie	GRADES OU EMPLOIS	Catégorie
Directeur général des services	A	Agent de salubrité	C	Adjoint d'animation principal	C
Directeur général adjoint des services	A	Agent d'entretien qualifié	C	Adjoint d'animation qualifié	C
Collaborateur de cabinet		Agent d'entretien	C	Adjoint d'animation	C
Secteur administratif :		Autres (préciser)	C	Agent d'animation qualifié	C
Administrateur	A	Secteur social :		Agent d'animation	C
Directeur	A	Conseiller socio-éducatif	A	Secteur culturel :	
Attaché principal	A	Assistant socio-éducatif principal, dont:	B	Conservateur du patrimoine (dont conservateur en chef)	A
Attaché	A	* assistant de service social		Conservateur de bibliothèques (dont conservateur en chef)	A
Rédacteur en chef	B	* conseiller en ESF	B	Attaché de conservation	A
Rédacteur principal	B	* éducateur spécialisé		Bibliothécaire	A
Rédacteur	B	Assistant socio-éducatif, dont:		Directeur d'enseignement artistique	A
Adjoint adm. principal de 1ère classe	C	* assistant de service social	C	Professeur d'enseignant artist hors classe	A
Adjoint adm. principal de 2ème classe	C	* conseiller en ESF		Prof. d'enseignt. art. de classe normale	A
Adjoint administratif	C	* éducateur spécialisé		Assistant qualifié de conserv. hors cl.	B
Agent administratif qualifié	C	Educateur de jeunes enfants chef	B	Assistant qualifié de conserv. de 1ère cl.	B
Agent administratif	C	Educateur de jeunes enfants principal	B	Assistant qualifié de conserv. de 2è cl.	B
Autres (préciser)		Educateur de jeunes enfants		Assistant qualifié de conserv. de 2è cl.	B
Secteur technique:		Moniteur éducateur	C	Assistant de conserv. hors classe	B
Ingénieur en chef de 1ère catégorie	A	Agent social qualifié de 1ère classe	C	Assistant de conserv. de 1ère classe	B
Ingénieur en chef	A	Agent social qualifié de 2ème classe	C	Assistant de conserv. de 2ème classe	B
Ingénieur subdivisionnaire	A	Agent social	C	Assistant spécialisé d'enseignt. artist.	B
Technicien en chef	A	Autres (préciser)		Agent qualifié du patrimoine hors classe	B
Technicien principal	B	Secteur sportif :		Agent qualifié du patr. 1ère et 2ème cl.	C
Technicien	B	Cons. des activités phys.& sport. ppal	A	Agent du patrimoine de 1ère classe	C
Agent de maîtrise principal	B	Conseiller des activités phys.& sport.	A	Agent du patrimoine de 2ème classe	C
Agent de maîtrise qualifié	C	Educ. des activités phys.et sport.hors cl.	B	Autres (préciser)	C
Agent de maîtrise	C	Educ. des activités phys.et sport.1ère cl.	B		
Agent technique en chef	C	Educ. des activités phys.et sport. 2è cl.	B		
Agent technique principal et qualifié	C	Opér. des activités phys.et sport. ppal	C		
Agent technique	C	Opér. des activités phys.et sport. qualif.	C		
Gardien d'immeuble en chef	C	Opér. des activités phys. et sport.	C		
Gardien d'immeuble principal et qualifié	C	Aide-opérateur			
Gardien d'immeuble	C	Autres (préciser)			
Chef de garage principal	C	Secteur animation :			
Chef de garage	C	Animateur -chef	B		
Conducteur spéc. de 1er et 2ème niveau	C	Animateur principal	B		
Conducteur	C	Animateur	B		
Agent de salubrité en chef	C				
Agent de salubrité principal et qualifié	C				

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES GRADES OU EMPLOIS A INSCRIRE (suite)

GRADES OU EMPLOIS	Catégorie	GRADES OU EMPLOIS	Catégorie
Secteur médico-social :			
Médecin hors classe	A	Auxiliaire de puériculture principal	C
Médecin de 1ère et 2ème classe	A	Auxiliaire de puériculture	C
Psychologue hors classe	A	Auxiliaire de soins principal	C
Psychologue de classe normale	A	Auxiliaire de soins	C
Sage-femme hors classe	A	Autres (préciser)	
Sage-femme de 1ère classe	A	Secteur médico-technique :	
Sage-femme de 2ème classe	A	Biologiste, vétér. et pharm. de cl. except	A
Coordinatrice de crèches	A	Biologiste, vétér. et pharm. hors classe	A
Puéricultrice hors classe	B	Biologiste, vétér., pharm. de 1è et 2è cl.	A
Puéricultrice de classe supérieure	B	Assistant médico-technique hors classe	B
Puéricultrice de classe normale	B	Assistant médico-technique de cl. supér.	B
Infirmière hors classe	B	Assistant médico-technique de cl. normale	B
Infirmière de classe supérieure	B	Aide médico-technique qualifié	C
Infirmière de classe normale	B	Aide médico-technique	C
Réducateur hors classe	B	Autres (préciser)	
Réducateur de classe supérieure	B		
Réducateur de classe normale	B		

ETAT DU PERSONNEL MAISON DE L'ENFANCE AU 01/01/2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
FILIERE ADMINISTRATIVE		2	2	
Attaché Principal	A	1	1	
Adjoint admin. Principal 1ère	C	1	1	
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE		3	1	1
Conseiller socio-éducatif	A	1	0	
Psychologue hors classe	A	1	0	1
Assistant socio éducatif Ppal	B	1	1	
F.P.H. ADMINISTRATIVE		3	3	
FPH Adjoint des cadres hospitalier	B	1	1	
FPH Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1	1	
FPH Adjoint administratif	C	1	1	
F.P.H. OUVRIERS		7	7	
FPH Ouvrier principal 2ème cl	C	5	5	
FPH Agent d'entretien qualifié	C	2	2	
F.P.H. PERSONNELS DE DIRECTION		1	0	
FPH Directeur ESSMS hors classe	A	1	0	
F.P.H. SERVICES MEDICAUX		40	35	
FPH Infirmier 3ème grade	A	3	3	
FPH agt service hosp qualif CS	C	3	3	
FPH agt service hosp qualif CN	C	19	16	
FPH Aide soignant classe principal	C	4	3	
FPH Aide soignant	C	11	10	
F.P.H. SOCIO-EDUCATIF & PSYCHOLOGIE		35	31	1
FPH Psychologue hors classe	A	1	1	
FPH Psychologue classe normale	A	1	1	1
FPH Cadre Socio-éducatif	A	3	2	
FPH Assistant socio-éducatif principal	B	5	4	
FPH Assistant socio-éducatif	B	12	11	
FPH Moniteur-éducateur	B	7	6	
FPH Educateur jeunes enfants classe supérieure	B	4	4	
FPH Educateur jeunes enfants classe normale	B	2	2	
TOTAL GENERAL		91	79	2

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995

(Dont) :

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	CONTRAT (4)
FPH Psychologue hors classe	A	MS	3-4
FPH Assistant socio-éducatif	B	MS	3-2
FPH Assistant socio-éducatif	B	MS	3-2
FPH Assistant socio-éducatif	B	MS	3-2
FPH agt service hosp qualif CN	C	MS	3-2
FPH agt service hosp qualif CN	C	MS	3-2
FPH agt service hosp qualif CN	C	MS	3-2
FPH agt service hosp qualif CN	C	MS	3-2
FPH agt service hosp qualif CN	C	MS	3-2
FPH Ouvrier principal 2ème cl	C	MS	3-2
FPH Agent d'entretien qualifié	C	MS	3-2
FPH Aide soignant	C	MS	3-2
TOTAL GENERAL			12

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

CULT : Culturel

MS : Médico-social

TECH : Technique et informatique dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984

modifiée)

3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...) ou pour faire face temporairement à la vacance

d'un emploi

47 : article 47 (emplois

fonctionnels)

110 : article 110 (emplois de collaborateur de cabinet)

F 03 - Promouvoir l'image du Conseil Départemental et de son territoire auprès de ses habitants et au-delà de ses frontières (politique G02)

Article 1 : Le rapport et son annexe sont adoptés avec 36 voix pour.

Article 2 : Il est décidé de ratifier au budget primitif 2018 les crédits conformément à l'annexe budgétaire jointe.

G02 - VALORISER L'ACTIVITE DE L'INSTITUTION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	Investissement	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 166 645,99	1 315 000,00	1 318 415,00	-8,00 %			1 213 000,00					
012	CHARGES DE PERSONNEL		0,00											
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles								9 234,42	60 000,00	60 000,00	60 000,00	0,00 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		5 000,00	10 000,00	10 400,00	284,62 %			40 000,00					
		Dépenses réelles	1 171 645,99	1 325 000,00	1 328 815,00	-5,71 %			1 253 000,00	9 234,42	60 000,00	60 000,00	60 000,00	0,00 %
70	PRODUITS DES SERVICES		0,00											
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	6 893,67		593,00	-100,00 %								
		Recettes réelles	6 893,67		593,00	-100,00 %								

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

G02 - VALORISER L'ACTIVITE DE L'INSTITUTION

G0201101 IDENTITES GRAPHIQUES DU DEPARTEMENT

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	28 364,64	30 000,00	26 688,00	20 000,00	-25,06 %
		Dépenses réelles		30 000,00	26 688,00	20 000,00	-25,06 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	0,00				
		Recettes réelles					

4008

G0201102 SIGNALÉTIQUE OPERATIONS MOA

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		CA 2016	BP 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	1 593,90		3 312,00						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles									
		Dépenses réelles			3 312,00						
							9 234,42	40 000,00	60 000,00	60 000,00	0,00 %
									60 000,00	60 000,00	0,00 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

G0201103 IMPRESSION SUPPORTS COMMUNICATION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	55 469,05	65 000,00	65 090,00	61 000,00	-6,28 %
		Dépenses réelles		65 000,00	65 090,00	61 000,00	-6,28 %

G0201201 MAGAZINE LOIRET MAG

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

489

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	412 090,65	430 500,00	429 000,00	503 000,00	17,25 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles			400,00		-100,00 %
		Dépenses réelles		430 500,00	429 400,00	503 000,00	17,14 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	0,00				
		Recettes réelles					

G0201202 MAGAZINE LOIRE&ECO

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

G0201203 COMM.NUMERIQUE ET RESEAUX SOCIAUX

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	24 827,14	46 000,00	46 142,00	74 000,00	60,37 %
		Dépenses réelles		46 000,00	46 142,00	74 000,00	60,37 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	18,00				
		Recettes réelles					

G0201204 LES RELATIONS PRESSE LOCALES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

G0201205 PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	3 580,80	10 000,00	24 000,00	10 000,00	-58,33 %
		Dépenses réelles		10 000,00	24 000,00	10 000,00	-58,33 %

G0201301 COMM.MANIFS ET RELATIONS PUBLIQUES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	141 888,05	241 500,00	252 839,00	150 000,00	-40,67 %
012	CHARGES DE PERSONNEL		0,00				
		Dépenses réelles		241 500,00	252 839,00	150 000,00	-40,67 %
70	PRODUITS DES SERVICES	Recettes réelles	0,00				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	6 775,67				
		Recettes réelles					

491

G0201302 COMM. PETITE SIGNALÉTIQUE DE TERRAIN

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	29 595,02	29 000,00	44 000,00	50 000,00	13,64 %
		Dépenses réelles		29 000,00	44 000,00	50 000,00	13,64 %

G0201303 PROMOTION DES ARTS PLASTIQUES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

G0201304 L'EXPOSITON FOUILLES ARCHEOLOGIQUES A19		
Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

G0202101 ACCUEIL DES USAGERS VIA		
Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

492

G0202201 IDENTITES VISUELLES DES "MARQUES"		
Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

G0202202 PLATEFORME TELEPHONIQUE DES USAGERS		
Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

G0202203 COMM. PRODUITS D'EDITIONS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	75 832,74	150 000,00	112 796,00	100 000,00	-11,34 %
		Dépenses réelles		150 000,00	112 796,00	100 000,00	-11,34 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	100,00				
		Recettes réelles					

G0202204 COMM.ACHATS ESPACES PUBLICITAIRES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	2 70 382,47	293 000,00	308 548,00	245 000,00	-20,60 %
		Dépenses réelles		293 000,00	308 548,00	245 000,00	-20,60 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	0,00		593,00		-100,00 %
		Recettes réelles			593,00		-100,00 %

G0203101 CAMPAGNES PUBLICITAIRES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

G0203102 COMM. RELATIONS PRESSE NATIONALE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	86 465,06	20 000,00	6 000,00		-100,00 %
		Dépenses réelles		20 000,00	6 000,00		-100,00 %

G0203103 COMM.PARTENARIAT ET CO PRODUCTION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	5 000,00	10 000,00	10 000,00	40 000,00	300,00 %
		Dépenses réelles		10 000,00	10 000,00	40 000,00	300,00 %

G0203201 CARAVANE DE LOIRE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

G0203202		FESTIVAL DE SULLY ET DU LOIRET	
Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE	

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

G0203203		NOEL AU CHATEAU	
Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE	

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

495

G0203204		FESTIVAL DE LOIRE D'ORLEANS	
Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE	

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

G0204101		INFOMAIL	
Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE	

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

G0204102 CAVARD DU GENERAL

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

G0204103 INTRANET "NEMO"

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

496

G0204104 RAPPORT D'ACTIVITES

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R

G0204201 COMM.ETUDES ET ENQUETES

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R	Fonctionnement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Depenses réelles	36 556,47			
		Depenses réelles				

G0204301 SOIREE DES VOEUX

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R

G0204302 AUTRES ACTIONS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R

F 04 - Une administration innovante portée sur un système d'information performant (politique G08)

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 36 voix pour.

Article 2 : Il est décidé de ratifier au budget primitif 2018 les crédits conformément à l'annexe jointe.

G08 - OPTIMISER LES SYSTEMES D'INFORMATIONS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	581 499,37
Recettes	Investissement	-40 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		2 499 466,71	2 708 842,00	2 739 896,00	2 616 830,00	-4,49 %					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							83 658,49	118 600,00	102 020,00	91 540,00	-10,27 %
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles						1 826 655,09	2 929 599,00	2 444 374,00	2 692 231,00	10,14 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							14 000,00				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		411,47		774,00		-100,00 %					
		Dépenses réelles	2 499 878,18	2 708 842,00	2 740 670,00	2 616 830,00	-4,52 %	1 924 313,58	3 048 199,00	2 546 394,00	2 783 771,00	9,32 %
024	PRODUIT DES CESSIONS IMMOBILIE									591,00		-100,00 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT							195 657,70	10 000,00	10 000,00		-100,00 %
70	PRODUITS DES SERVICES	Recettes réelles	188 600,00	168 600,00	168 600,00	136 600,00	-18,98 %					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		300,00		4 200,00		-100,00 %					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		47 921,47		50 714,00		-100,00 %					
		Recettes réelles	236 821,47	168 600,00	223 514,00	136 600,00	-38,89 %	195 657,70	10 000,00	10 591,00	10 591,00	-100,00 %

G08 - OPTIMISER LES SYSTEMES D'INFORMATIONS

G0801101 APPLICATIONS METIERS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	321 499,37
Recettes	Investissement	-40 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA			Fonctionnement			Investissement			% Projet BP 2018 sur Vote 2017	
			CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 066 147,23	1 079 101,00	1 108 009,00	1 080 700,00	-2,46 %						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								82 470,49	115 100,00	97 440,00	86 040,00	-11,70 %
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles							726 710,13	1 756 099,00	1 441 874,00	1 536 557,00	6,57 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								14 000,00				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		411,47		774,00		-100,00 %						
		Dépenses réelles		1 079 101,00	1 108 783,00	1 080 700,00	-2,53 %		195 657,70	1 871 199,00	1 539 314,00	1 622 597,00	5,41 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT									10 000,00	10 000,00		-100,00 %
70	PRODUITS DES SERVICES	Recettes réelles	600,00	600,00	600,00	600,00	0,00 %						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		300,00		4 200,00		-100,00 %						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		836,93		43 537,00		-100,00 %						
		Recettes réelles		600,00	48 337,00	600,00	-98,76 %			10 000,00	10 000,00		-100,00 %

G0803101 REALISER UN INVENTAIRE DES DONNEES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

G0803102 CATALOGUE DE METADONNEES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

503

G0803103 ACQUISITION DE DONNEES DE REFERENCE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Dépenses Investissement

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Dépenses réelles	108,00				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles	37 921,61	202 000,00	70 000,00	40 000,00	-42,86 %
		Dépenses réelles		202 000,00	70 000,00	40 000,00	-42,86 %

G0803104 NUMERISATION DU CADASTRE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 376,00	2 500,00	2 500,00	82 624,00	3204,96 %
	Dépenses réelles			2 500,00	2 500,00	82 624,00	3204,96 %

G0803105 MISE EN OEUVRE SYSTEME GEODESIQUE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

504

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

G0803106 DIRECTIVE INSPIRE FAVORISER LES ECHANGES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

G0803201 ACQUISITIONS OU ECHANGES DONNEES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
------	-------------	------------------

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

G0803202 | DEVELOPPER DE NOUVEAUX AXES D'ECHANGES

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

G0803203 | PROMOUVOIR UNE ANIMATION PERMANENTE

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

505

G0803204 | EVOLUER LE SITE INTERNET POUR AGENTS

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

G0803205 | EVOLUER LE SITE INTERNET POUR USAGERS

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

G0803206 DIFFUSION DES DONNEES CADASTRALES		
Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

G0803207 MISE A JOUR DOCUMENTS ADMINISTRATIFS		
Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

506

G0803208 MISE A JOUR TABLEAUX DE BORD		
Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

G0803209 FORMATION AGENTS SIGLO		
Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

G0803210 | REPONDRE SOLLICITATION COMMUNES

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

G0803211 | PROPOSER DES NOTICES TECHNIQUES

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

G0803212 | PROPOSER DOCUMENTS A VISEE PEDAGOGIQUE

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

G0803213 | REPONDRE AUX SOLLICITATIONS PARTENAIRES

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R
----------	---------	-----

F 05 - Les achats, un véritable levier d'une économie circulaire pour le territoire du Loiret (politique G06)

Article unique : Il est pris acte du rapport d'information sur la politique « Achat » du Département du Loiret.

F 06 - Décisions fiscales 2018 - Vote du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et des tarifs des droits d'enregistrements et taxe de publicité foncière

Article 1 : Le rapport et son annexe sont adoptés avec 37 voix pour.

Article 2 : Il est décidé de maintenir à 18,56 % le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour 2018.

Article 3 : Il est décidé de maintenir à 4,5 % le taux de la taxe de publicité foncière ou du droit d'enregistrement pour les acquisitions d'immeubles quel que soit leur usage (article 1594 D du CGI) à compter du 1^{er} juin 2018 selon les tableaux joints en annexe.

**DROIT D'ENREGISTREMENT ET TAXE DE PUBLICITE FONCIERE :
DECISION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET DU 29 MARS 2018**

TABLEAU VOTE DES TAUX

REGIMES	OPERATIONS TAXABLES	ARTICLES C.G.I.	TAUX OU ABATT. MINIMUM	TAUX MAXIMUM OU ABATT. MAXIMUM	TAUX VOTÉ	A COMPTER DU	RÉDUCTION / ABATTEMENTS APPLICABLES à compter du 1 ^{er} juin
Tous immeubles	Acquisitions d'immeubles quel que soit leur usage	1594 D	1,20 %	4,50 %	4,50 %	1 ^{er} juin 2018	
Spécificités des ventes d'immeubles occupés	Réduction applicable aux ventes par lots (facultatif)	1594 F sexies	0,70 %	4,50 %			néant
Spécificité des immeubles à usage d'habitation et de garage	Abattement général (facultatif)	1594 F ter alinéas 1 à 4	7 600 €	46 000 €			néant
	Abattement limité (facultatif)	1594 F ter Alinéa 5	7 600 €	46 000 €			néant

→ AU PREFET (à joindre à l'original de la délibération)

A TRANSMETTRE PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

→ AU DIRECTEUR REGIONAL OU DEPARTEMENTAL DES FINANCES
PUBLIQUES (copie à titre informatif)

**DROIT D'ENREGISTREMENT ET TAXE DE PUBLICITE FONCIERE :
DECISION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET DU 29 MARS 2018**

TABLEAU EXONÉRATIONS FACULTATIVES
(COCHER LES CASES APPROPRIÉES)

Opérations concernées	Articles du C.G.I.	en vigueur au 31.05.18 et reconduite au 01.06.2018	en vigueur au 31.05.18 et supprimée au 01.06.2018	nouvelle et applicable au 01.06.2018
Cessions de logements par les H.L.M. et les S.E.M.	1594 G	Pas d'exonération		
Acquisitions d'immeubles d'habitation par les H.L.M. et les S.E.M.	1594 H	Pas d'exonération		
Cessions de parts de SCI d'accès progressive à la propriété	1594 H bis	Pas d'exonération		
Rachats de logements par les HLM	1594 H-0 bis	Pas d'exonération		
Acquisitions par les mutuelles de retraite des anciens combattants et victimes de guerre	1594 I	Pas d'exonération		
DOM : Acquisitions d'immeubles destinés à l'exploitation d'un hôtel, d'une résidence de tourisme ou d'un village de vacances	1594 I bis			
DOM : Cessions de parts de copropriété dans des hôtels, résidences de tourisme ou villages de vacances	1594 I ter			
DOM : Cessions de logements donnés en location	1594 I quater			
Baux à réhabilitation	1594 J	Pas d'exonération		
Baux à durée limitée d'immeubles (durée > 12ans) des résidences de tourisme	1594 J bis	Pas d'exonération		

A TRANSMETTRE PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

AU PREFET

AU DIRECTEUR REGIONAL OU DEPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES

Les actes administratifs publiés
dans ce recueil peuvent être consultés
à l'Hôtel du Département
15, rue Eugène Vignat – 45000 ORLEANS



Bulletin Officiel Département du Loiret

Directeur de publication : M. Marc GAUDET

ISSN : 0294-1317

N°02 - Tome 3 - MARS 2018 - *Partie 2*

SOMMAIRE

SESSION

Pages

- Séance du mercredi 28 au vendredi 30 mars 2018 - *Partie 2*..... 511 à 1017

Session du mercredi 28 mars au vendredi 30 mars 2018

Etaient Présents : M. GAUDET, Président du Conseil Départemental
Mme MARTIN, M. MALBO, Mme LECLERC, M. TOUCHARD, Mme JEHANNET, M. NERAUD,
Mme BELLAIS, M. BOURILLON, Mme GALZIN, M. GABELLE, Mme QUAIX, M. GRANDPIERRE, Vice-Présidents
Mme BAUDAT-SLIMANI, M. BOISSAY, M. BRAUX, M. BREFFY, M. CHAILLOU, Mme CHANTEREAU,
Mme CHAUVIERE, Mme CHERADAME, Mme COURROY, Mme DUBOIS, M. DUPATY,
Mme GABORIT, M. GEFFROY, M. GUDIN, M. GUERIN, M. IMBAULT, Mme KERRIEN, Mme LABADIE,
Mme LANSON, M. LECHAUVE, Mme LORME, Mme MANCEAU, Mme MELZASSARD, M. RIGLET,
M. SAURY, M. SOLER, M. VACHER, Membres.

Absents excusés : Mme BEAUDOIN, Mme FLEURY.

COMMISSION DES BATIMENTS, DES ROUTES, CANAUX ET DEPLACEMENTS 1

A 01 - Sécuriser et moderniser les infrastructures (politique A02) et la gestion du parc automobile (G0103102)	1
A 02 - Le Département, autorité organisatrice du service public de distribution d'électricité pour 244 communes, agit en faveur de la population et d'un aménagement durable du territoire (politique D02)	21
A 03 - Le Département met en œuvre une gestion active et durable de son patrimoine (politiques G07, A05a et G09).....	29
A 04 - Le Département "bouclier des territoires" - Prévenir les risques et réduire la vulnérabilité - Partenariat avec le SDIS (politique A05)	44
A 05 - Adapter le patrimoine aux besoins - Garantir une gestion active du patrimoine - Gien - Vente de la parcelle AY 107	47
A 06 - Adapter le patrimoine aux besoins - Garantir une gestion active du patrimoine - Acquisitions foncières - Alignement route d'Ardon à Olivet	47
A 07 - Déviation de Jargeau - Acquisitions foncières.....	48

COMMISSION DU LOGEMENT ET DE L'INSERTION..... 50

B 01 - Le Département, un acteur majeur de la politique en faveur de l'Habitat (politique A04).....	50
B 02 - L'emploi : le Département s'engage dans la lutte pour l'insertion et contre les exclusions (politique B03)	58
B 03 - Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées 2018-2023.....	71
B 04 - Prorogation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye	180
B 05 - Avenant n°1 à la convention annuelle d'objectifs et de moyens 2018 concernant la mise en oeuvre des contrats aidés	189
B 06 - Le Département soutient la citoyenneté et la cohésion sociale sur les territoires	200

COMMISSION DE L'ENFANCE, DES PERSONNES AGEES ET DU HANDICAP 201

C 01 - Le Département poursuit son soutien aux personnes âgées dans le cadre d'une solidarité responsable (politique B01)	201
C 02 - Le Département poursuit son soutien aux personnes en situation de handicap dans le cadre d'une solidarité responsable (politique B02)-	220
C 03 - Le Département assure avec responsabilité sa politique Enfance Famille (politique B04).....	228
C 04 - Règlement départemental de transport des élèves et étudiants en situation de handicap.....	250
C 05 - Demande de subvention au titre du sinistre de l'EHPAD "Petit Pierre" de Fay-aux-Loges (établissement public habilité à l'aide sociale)	263

COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES, DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE 264

D 01 - Favoriser le développement culturel (politique C01)	264
D 02 - Une politique départementale dynamique en faveur de l'attractivité touristique et de la préservation du patrimoine du Loiret (politique E03)	323
D 03 - Le Département du Loiret, premier partenaire des communes et EPCI pour l'aménagement du territoire (politique A06), un acteur incontournable dans l'action en faveur de la compétitivité économique (politique E02) et volontaire en matière de recherche, d'innovation et d'enseignement supérieur, en faveur de la formation des jeunes et de la compétitivité des entreprises du Loiret (politique F02 en partie).....	331
D 04 - Le Département du Loiret, un partenaire de proximité pour le monde agricole et forestier (politique E01).....	351
D 05 - Le Département investit dans le déploiement du Très Haut Débit et dans l'innovation numérique au bénéfice des citoyens et des entreprises du Loiret (politique A03)	359
D 06 - Le Loiret international : solidaire et partenaire des pays et de leurs populations (politique C04)	364
D 07 - CAP Loiret, bouquet de services aux territoires : plateforme d'échanges avec les partenaires	368
D 08 - Aménagement Foncier agricole forestier et environnemental de Cravant : lancement de l'enquête publique relative au périmètre et consultation sur le financement	373
D 09 - Avis sur la demande de changement de nom de la commune de Courcelles	373

COMMISSION DE L'EDUCATION, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT 374

E 01 - Le Département, acteur incontournable de la réussite scolaire des jeunes du Loiret (politique F01) et en matière de recherche, d'innovation et d'enseignement supérieur, en faveur de la formation des jeunes et de la compétitivité des entreprises du Loiret (politique F02)	374
E 02 - Le Département renforce son action en faveur de l'éducation des jeunes et de leur insertion dans la société grâce à des réponses adaptées à leurs besoins et innovantes (politique C 02)	389

E 03 - Le Département partenaire de tous les sportifs (politique C03)	409
E 04 - Le Département engagé dans la prévention des risques, la réduction de la vulnérabilité et la gestion des crises (politique A05)	430
E 05 - Le Département valorise et préserve les richesses naturelles du Loiret (politique D03)	437
E 06 - Le Département, un partenaire engagé aux côtés des collectivités pour la préservation de la ressource en eau du Loiret (politique D01)	452
E 07 - Une politique responsable en faveur de la préservation des ressources naturelles et de la valorisation du cadre de vie des habitants du Loiret : demandes de subventions pour l'association Sologne Nature Environnement, FREDON Centre-Val de Loire, Loiret Nature Environnement et la Maison de Loire du Loiret.....	458

COMMISSION DES FINANCES, DES RESSOURCES HUMAINES ET DES SERVICES SUPPORTS..... 464

F 01 - Rapport de situation en matière d'égalité Femmes-Hommes	464
F 02 - Une politique de relations humaines maîtrisée en faveur de la formation, de la reconnaissance des agents et l'amélioration de leurs conditions de travail (politique G05) et une administration responsable et performante (politique G01)	464
F 03 - Promouvoir l'image du Conseil Départemental et de son territoire auprès de ses habitants et au-delà de ses frontières (politique G02)	486
F 04 - Une administration innovante portée sur un système d'information performant (politique G08)	498
F 05 - Les achats, un véritable levier d'une économie circulaire pour le territoire du Loiret (politique G06)	508
F 06 - Décisions fiscales 2018 - Vote du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et des tarifs des droits d'enregistrements et taxe de publicité foncière.....	508
F 07 - Piloter la stratégie budgétaire (politique G04) - Vote du budget primitif 2018	511
F 08 - Rendu compte sur la délégation de l'Assemblée départementale accordée au Président en matière de contrats publics (marchés, concession et avenants) pour l'année 2017	996
F 09 - Convention constitutive d'un groupement de commandes entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret et le Département du Loiret pour la fourniture de prestations de téléphonie fixe et mobile	1009
F 10 - Désignations de Conseillers départementaux appelés à siéger au sein d'organismes extérieurs.....	1017

F 07 - Piloter la stratégie budgétaire (politique G04) - Vote du budget primitif 2018

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 32 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions.

Article 2 : Le budget primitif 2018 annuel pour le budget principal s'équilibrant à la somme de 690 300 826 € est adopté.

Article 3 : Le budget pluriannuel de 43,7 M€ d'autorisations de programme dont 23 M€ nouvelles millésimées 2018 et +20,7 M€ d'ajustements sur les millésimes antérieurs et de 3,9 M€ d'autorisations d'engagement dont 2,6 M€ nouvelles millésimées 2018 et +1,3 M€ d'ajustements sur les millésimes antérieurs est adopté.

Article 4 : La stratégie d'endettement du Conseil Départemental pour 2018 telle que présentée au rapport est adoptée. Les crédits en dépenses et recettes concernant la dette et la trésorerie sont ratifiés.

Article 5 : Les crédits pluriannuels et annuels 2018 en dépenses et en recettes des politiques G04 - Piloter la stratégie budgétaire, G03 - Assurer les contrôles internes et l'évaluation des politiques, G01 - Optimiser les moyens de l'Institution et A01 - Développer les transports collectifs, sont ratifiés conformément à l'annexe budgétaire jointe.

Article 6 : Conformément aux dispositions de l'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015, la note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du budget primitif 2018 est jointe à la présente délibération.

Récapitulatif par politique et par chapitre - Projet BP- 2018

G04 - PILOTER LA STRATEGIE BUDGETAIRE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	13 724 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voie 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voie 2017
001	SOLDE D'EXECUTION REPORTE							83 512 269,51		61 607 269,00		-100,00 %
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		69 367,55	9 500,00	9 500,00	216 040,00	2174,11 %					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS		11 534 836,00	8 510 093,00	6 051 879,00	8 065 407,00	33,27 %					
020	DEPENSES IMPREVUES							0,00	1 000 000,00	814 000,00	1 000 000,00	22,85 %
022	DEPENSES IMPREVUES		0,00	1 000 000,00	970 590,00	1 000 000,00	3,03 %					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT									28 000,00		-100,00 %
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							27 598 296,36	127 390 806,00	132 404 210,00	29 331 781,00	-77,85 %
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles						0,00	17 850 000,00	12 135 604,00	22 689 000,00	86,96 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							268 222,00				
27	AUTRES IMMO FINANCIERES							0,00		33,00		-100,00 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		3 805,00	177 169,00	191 774,00	187 000,00	-2,49 %					
66	CHARGES FINANCIERES		8 841 778,31	9 703 529,00	10 156 764,00	7 536 517,00	-25,80 %					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,08	5 000,00	25 000,00		-100,00 %					
68	DOTAT AMORTISSEMENTS & PROVISIONS				60 000,00		-100,00 %					
		Dépenses réelles	20 449 786,94	19 405 291,00	17 465 507,00	17 004 964,00	-2,64 %	111 378 787,87	146 240 806,00	206 989 116,00	53 020 781,00	-74,38 %
002	RESULTAT REPORTE		36 408 113,62		53 800 845,00		-100,00 %					
024	PRODUIT DES CESSIONS IMMOBILE							0,00		50 834,00		-100,00 %
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES							52 149 742,00	5 800 000,00	29 626 832,00	7 950 676,00	-73,16 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT							195 368,00	507 000,00	722 013,00	430 000,00	-40,44 %
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	Recettes réelles						0,00	153 863 153,00	138 942 789,00	94 161 121,00	-32,23 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							268 222,00				
4542202	2eme rembrement - recettes							0,00	65 000,00	41 500,00	127 000,00	206,02 %
4544204	AMENAGEMENT FONCIER A19-RECETT							0,00	51 000,00	60 000,00	101 000,00	68,33 %
4544205	AMENAGEMENT FONCIER FAY AUX LOGES R							0,00	100 000,00	150 104,00	260 000,00	73,21 %

Récapitulatif par politique et par chapitre - Projet BP- 2018

21/03/2018

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
458209	IUT CPER 2007 2015 RECETTES							0,00	210 000,00	210 000,00		-100,00 %
70	PRODUITS DES SERVICES		16 597,67									
73	IMPOTS ET TAXES		128 206 759,21	120 858 782,00	138 037 165,00	129 564 231,00	-6,14 %					
731	IMPOSITIONS DIRECTES	Recettes réelles	253 103 649,00	214 034 105,00	249 254 063,00	239 786 096,00	-3,80 %					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		82 572 654,00	110 260 662,00	70 616 790,00	70 304 009,00	-0,44 %					
76	PRODUITS FINANCIERS		85 342,56	51 609,00	46 013,00	42 759,00	-7,07 %					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		70 474,37									
		Recettes réelles	500 463 590,43	445 205 158,00	511 754 876,00	439 697 095,00	-14,08 %	52 613 332,00	160 596 153,00	169 804 072,00	103 029 797,00	-39,32 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

G04 - PILOTER LA STRATEGIE BUDGETAIRE

G0401102 GESTION DES RESSOURCES ET DES RISQUES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	1 000 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
001	SOLDE D'EXECUTION REPORTE							83 512 269,51		61 607 269,00		-100,00 %
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		59 209,00			184 540,00						
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS		11 534 836,00	8 510 093,00	6 051 879,00	8 065 407,00	33,27 %					
020	DEPENSES IMPREVUES							0,00	1 000 000,00	814 000,00	1 000 000,00	22,85 %
022	DEPENSES IMPREVUES		0,00	1 000 000,00	970 590,00	1 000 000,00	3,03 %					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles						0,00	426 000,00	461 604,00	488 000,00	5,72 %
27	AUTRES IMMO FINANCIERES									33,00		-100,00 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		3 805,00	177 169,00	191 774,00	187 000,00	-2,49 %					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,08		20 000,00		-100,00 %					
68	DOTAT AMORTISSEMENTS & PROVISIONS				60 000,00		-100,00 %					
		Dépenses réelles		9 687 262,00	7 294 243,00	9 436 947,00	29,38 %		1 426 000,00	62 882 906,00	1 488 000,00	-97,63 %
002	RESULTAT REPORTE		36 408 113,62		53 800 845,00		-100,00 %					
024	PRODUIT DES CESSIONS IMMOBILIE							0,00				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES							52 149 742,00	5 800 000,00	29 626 832,00	7 950 676,00	-73,16 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT							195 368,00	507 000,00	722 013,00	430 000,00	-40,44 %
4542202	2ème remboursement - recettes								65 000,00	41 500,00	127 000,00	206,02 %
4544204	AMENAGEMENT FONCIER A19-RECETT							0,00	51 000,00	60 000,00	101 000,00	68,33 %
4544205	AMENAGEMENT FONCIER FAY AUX LOGES R							0,00	100 000,00	150 104,00	260 000,00	73,21 %
458209	IUT CPER 2007 2015 RECETTES							0,00	210 000,00	210 000,00		-100,00 %
70	PRODUITS DES SERVICES		16 597,67									
73	IMPOTS ET TAXES		128 206 759,21	120 858 782,00	138 037 165,00	129 564 231,00	-6,14 %					
731	IMPOSITIONS DIRECTES		253 103 649,00	214 034 105,00	249 254 063,00	239 786 096,00	-3,80 %					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		82 572 654,00	110 260 662,00	70 616 790,00	70 304 009,00	-0,44 %					

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018				Voté 2017	Projet BP- 2018	
76	PRODUITS FINANCIERS	Recettes réelles	175,74									
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		14 936,12									
		Recettes réelles		445 153 549,00	511 708 863,00	439 654 336,00	-14,08 %		6 733 000,00	30 810 449,00	8 868 676,00	-71,22 %

G0401104 GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

Sens	Section(CP)		Ajustement AP/AE
	Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018				Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL											
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES											
27	AUTRES IMMO FINANCIERES	Dépenses réelles										
66	CHARGES FINANCIERES		8 841 778,31	9 703 529,00	10 156 764,00	7 536 517,00	-25,80 %					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00									
		Dépenses réelles		9 703 529,00	10 156 764,00	7 558 517,00	-25,58 %		127 390 806,00	132 404 210,00	29 331 781,00	-77,85 %
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	Recettes réelles										
76	PRODUITS FINANCIERS		85 166,82	51 609,00	46 013,00	42 759,00	-7,07 %	0,00	153 863 153,00	138 942 789,00	94 161 121,00	-32,23 %
		Recettes réelles		51 609,00	46 013,00	42 759,00	-7,07 %		153 863 153,00	138 942 789,00	94 161 121,00	-32,23 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

G0401203 INTERETS MORATOIRES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	1 775,75	1 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00 %
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dépenses réelles	0,00	5 000,00	5 000,00		-100,00 %
		Dépenses réelles		6 000,00	6 000,00	1 000,00	-83,33 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	0,00				
		Recettes réelles					

57

G0401205 INDEMNISAT. COMPTABLE PUBLIC & REGISSEURS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	8 382,80	8 500,00	8 500,00	8 500,00	0,00 %
		Dépenses réelles		8 500,00	8 500,00	8 500,00	0,00 %

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

G0401208 SUIVI DE L'ACTIF ET OPERATIONS D'ORDRE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017	Investissement	Voté 2017	BP 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	CA 2016							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Dépenses réelles								28 000,00			-100,00 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Dépenses réelles	268 222,00										
		Dépenses réelles								28 000,00			-100,00 %
024	PRODUIT DES CESSIONS IMMOBILIE	Recettes réelles								50 834,00			-100,00 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Recettes réelles	268 222,00										
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	55 538,25										
		Recettes réelles								50 834,00			-100,00 %

317

G0402101 FONDS DEP.SOUTIEN PROJ.STRUCTUR. VOLET 2

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	CA 2016		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles		7 000 000,00		4 000 000,00	6 500 000,00	62,50 %
		Dépenses réelles		7 000 000,00		4 000 000,00	6 500 000,00	62,50 %

G0402201 APPEL A PROJETS VOLET 3 COMMUNES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	7 000 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles		7 000 000,00	4 453 970,00	5 451 000,00	22,39 %
		Dépenses réelles		7 000 000,00	4 453 970,00	5 451 000,00	22,39 %

G0402202 APPEL A PROJETS VOLET 3 FAIBLE POP

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	1 724 000,00

510

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles		1 424 000,00	1 220 030,00	1 250 000,00	2,46 %
		Dépenses réelles		1 424 000,00	1 220 030,00	1 250 000,00	2,46 %

G0402203 APPEL A PROJETS VOLET 3 TER (RD)

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	4 000 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Vote 2017
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles				1 000 000,00	
		Dépenses réelles				1 000 000,00	

G0402301 FONDS SOUTIEN PROJETS RAYON.DEPT.VOLET 4

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Investissement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles		2 000 000,00		2 000 000,00	300,00 %
		Dépenses réelles		2 000 000,00		8 000 000,00	300,00 %

G03 - ASSURER LES CONTROLES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		268 996,80	406 180,00	511 180,00	241 000,00	-52,85 %
017	RSA-REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE	Dépenses réelles	17 195,00	20 000,00	-5 000,00	12 000,00	-340,00 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR				172,00		-100,00 %
68	DOTAT AMORTISSEMENTS & PROVISIONS				1 135 262,00		-100,00 %
		Dépenses réelles	286 191,80	426 180,00	1 641 614,00	253 000,00	-84,59 %
017	RSA-REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE		0,00				
70	PRODUITS DES SERVICES	Recettes réelles	13,20				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		171,36		25 000,00		-100,00 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		64 868,50	30 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00 %
		Recettes réelles	65 053,06	30 000,00	55 000,00	30 000,00	-45,45 %

G03 - ASSURER LES CONTROLES

G0301101 EVALUATION DE POLITIQUES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	50 100,00	50 000,00	74 520,00	15 000,00	-79,87 %
		Dépenses réelles		50 000,00	74 520,00	15 000,00	-79,87 %

G0302101 AUDITS DE STRUCTURES EXTERNES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	30 727,87	80 000,00	121 748,00	38 000,00	-68,79 %
		Dépenses réelles		80 000,00	121 748,00	38 000,00	-68,79 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	864,00				
		Recettes réelles					

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

G0302201 | ETUDES & AMO

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	66 930,00	100 000,00	163 732,00	50 000,00	-69,46 %
		Dépenses réelles		100 000,00	163 732,00	50 000,00	-69,46 %
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	Recettes réelles			25 000,00		-100,00 %
		Recettes réelles			25 000,00		-100,00 %

G0302202 | PRESTATIONS DE CONSEILS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles			172,00		-100,00 %
		Dépenses réelles			172,00		-100,00 %
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	Recettes réelles	171,36				
		Recettes réelles					

G0303301 CONTENTIEUX EXTERNALISES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		121 238,93	176 180,00	151 180,00	138 000,00	-8,72 %
017	RSA-REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE	Dépenses réelles	17 195,00	20 000,00	-5 000,00	12 000,00	-340,00 %
68	DOTAT AMORTISSEMENTS & PROVISIONS				1 135 262,00		-100,00 %
		Dépenses réelles		196 180,00	1 281 442,00	150 000,00	-88,29 %
017	RSA-REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE	Recettes réelles	0,00				
		Recettes réelles					

523

G0303402 RECETTES REMBOURSEMENT CONTENTIEUX

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	64 004,50	30 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00 %
		Recettes réelles		30 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00 %

G0304102 RELATIONS AVEC LES ADMINISTRÉS

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
70	PRODUITS DES SERVICES	Recettes réelles	13,20				
		Recettes réelles					

G01 - OPTIMISER LES MOYENS DE L'INSTITUTION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	20 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 936 818,72	2 169 613,00	2 205 603,00	1 985 732,00	-9,97 %					
012	CHARGES DE PERSONNEL		29 321,52	28 000,00	28 000,00	29 750,00	6,25 %					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							35 165,01	81 000,00	81 000,00	96 000,00	18,52 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	177 119,00	173 390,00	173 393,00		-100,00 %					
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT ELUS		0,00									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 340,00									
		Dépenses réelles	2 144 599,24	2 371 003,00	2 406 996,00	2 015 482,00	-16,27 %	35 165,01	81 000,00	81 000,00	96 000,00	18,52 %
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							0,00				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Recettes réelles						2,26				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 344,49		1 336,00		-100,00 %					
		Recettes réelles	3 344,49		1 336,00		-100,00 %	2,26				

G01 - OPTIMISER LES MOYENS DE L'INSTITUTION

G0101102 GESTION DU COURRIER

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles					
		Recettes réelles					

G0101103 GESTION DES AUTRES CONTACTS

Sens Section(CP) Ajustement AP/AE

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	0,00				
		Dépenses réelles					

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

G0102101 FONCTIONNEMENT ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 211,19	3 500,00	6 751,00	9 000,00	33,31 %
012	CHARGES DE PERSONNEL	Dépenses réelles	29 321,52	28 000,00	28 000,00	29 750,00	6,25 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		172 939,00	168 390,00	168 390,00		-100,00 %
		Dépenses réelles		199 890,00	203 141,00	38 750,00	-80,92 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	0,00				
		Recettes réelles					

527

G0103101 ACHATS CONSOMMABLES & EQUIPEMENTS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	20 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Projet BP- 2018	CA 2016	BP 2017	Investissement	Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		3 49 114,96	407 133,00	415 247,00	371 090,00					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dépenses réelles						35 165,01	81 000,00	81 000,00	18,52 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR				3,00						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 340,00								
		Dépenses réelles		407 133,00	415 250,00	371 090,00		81 000,00	81 000,00	81 000,00	18,52 %
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Recettes réelles					0,00				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS						2,26				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 083,49		279,00						
		Recettes réelles			279,00						

Récapitulatif par politique et par action Projet BP- 2018

21/03/2018

G0103103 DOCUMENTATION

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	124 068,75	158 000,00	161 500,00	100 000,00	-38,08 %
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT ELUS		0,00				
		Dépenses réelles		158 000,00	161 500,00	100 000,00	-38,08 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles			956,00		-100,00 %
		Recettes réelles			956,00		-100,00 %

51

G0103104 ADHESIONS DIVERSES ASSO PROFESSIONNELLES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	66 385,79	68 990,00	69 990,00	2 605,00	-96,28 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		4 180,00	5 000,00	5 000,00		-100,00 %
		Dépenses réelles		73 990,00	74 990,00	2 605,00	-96,53 %

G0103201 ACHATS DE PRESTATIONS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	1 396 038,03	1 531 990,00	1 552 115,00	1 503 037,00	-3,16 %
		Dépenses réelles		1 531 990,00	1 552 115,00	1 503 037,00	-3,16 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	2 261,00		101,00		-100,00 %
		Recettes réelles			101,00		-100,00 %

A01 - TRANSPORTS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Fonctionnement	-8 089,60
Dépenses	Investissement	-155 000,00

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017	CA 2016	BP 2017	Voté 2017	Investissement	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		23 322 884,08	15 355 458,00	17 697 762,00		-100,00 %						
204	SUBVENTIONS DEQUIPEMENT VERSE							1 072,21					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								5 000,00				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	Dépenses réelles						47 347,60	40 500,00	33 818,00			-100,00 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		6 074 976,69	3 728 471,00	3 697 987,00		-100,00 %						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 334,09		16 738,00		-100,00 %						
68	DOTAT AMORTISSEMENTS & PROVISIONS		0,00										
		Dépenses réelles	29 400 194,86	19 083 929,00	21 412 487,00		-100,00 %	48 419,81	45 500,00	33 818,00			-100,00 %
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		158 541,98	155 400,00	176 540,00		-100,00 %						
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES	Recettes réelles	2 980 001,00	1 669 500,00	1 545 019,00		-100,00 %						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		200 506,54		131 267,00		-100,00 %						
		Recettes réelles	3 339 049,52	1 824 900,00	1 852 826,00		-100,00 %						

A01 - TRANSPORTS

A0101102 DSP TRANSPORTS CONT. FINANC. FORFAITAIRE

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	19 790 839,18	11 847 838,00	14 058 842,00		-100,00 %
68	DOTAT AMORTISSEMENTS & PROVISIONS		0,00				
		Dépenses réelles		11 847 838,00	14 058 842,00		-100,00 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	0,00				
		Recettes réelles					

51
51

A0101103 CONTRIBUER SOLUTIONS PARTENARIALES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		Investissement	CA 2016	BP 2017	Projet BP- 2018	% Projet BP 2018 sur Voté 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSE	Dépenses réelles									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		12 846,61		18 916,00			1 072,21			
		Dépenses réelles			18 916,00						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	Recettes réelles			18 916,00						
		Recettes réelles			18 916,00						

A0101302 | SUB ASSO SENSIBILISATION SECURITE TRANS

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	4 750,00	4 750,00	4 750,00		-100,00 %
		Dépenses réelles		4 750,00	4 750,00		-100,00 %

A0101401 | PART TRANS AIDES FAMILLES DSP SUB AGGLO

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		163 009,90	117 000,00	117 000,00		-100,00 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	Dépenses réelles	6 057 380,08	3 723 721,00	3 674 321,00		-100,00 %
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		106,00		16 738,00		-100,00 %
		Dépenses réelles		3 840 721,00	3 808 059,00		-100,00 %
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART		25 711,98		20 912,00		-100,00 %
75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES	Recettes réelles	2 980 001,00	1 669 500,00	1 545 019,00		-100,00 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		8 834,12		62 204,00		-100,00 %
		Recettes réelles		1 669 500,00	1 628 135,00		-100,00 %

A0101402 | PARTICIPATION TRANSPORTS AUTRES RESEAUX

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	193 786,51	18 000,00	88 000,00		-100,00 %
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 228,09				
		Dépenses réelles		18 000,00	88 000,00		-100,00 %
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	Recettes réelles	132 830,00	155 400,00	136 712,00		-100,00 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 000,00				
		Recettes réelles		155 400,00	136 712,00		-100,00 %

535

A0101501 | FRAIS TRANSPORT ELEVES HANDICAPES

Sens	Section(CP)	Ajustement AP/AE
Dépenses	Investissement	

Chapitre	Libellé	D/R	CA 2016	BP 2017	Fonctionnement		% Projet BP 2018 sur Vote 2017
					Voté 2017	Projet BP- 2018	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	Dépenses réelles	2 767 700,81	2 976 000,00	3 029 000,00		-100,00 %
		Dépenses réelles		2 976 000,00	3 029 000,00		-100,00 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	Recettes réelles	23 370,38		69 063,00		-100,00 %
		Recettes réelles			69 063,00		-100,00 %

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES DU BUDGET PRIMITIF 2018 DU DEPARTEMENT DU LOIRET

Article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015

Contexte

Après une période de fortes contraintes (2014 à 2017) où le Département a vu ses ressources amputées de 35 M€ par l'Etat au titre de sa contribution au redressement des finances publiques, **2018 marque une pause avec une approche contractuelle nouvelle** dans les relations Etat/collectivités.

Si le cadre fixé est toujours contraignant avec un objectif à atteindre de **13 milliards d'économies en 2022 pour les collectivités**, c'est la méthode qui diffère. En effet en contractualisant avec les collectivités les plus importantes, l'Etat veut les amener à contribuer à la réduction du déficit public et à la maîtrise de la dette publique en imposant un objectif d'évolution maximum de **+1,2 % de leurs dépenses réelles de fonctionnement**.

Les principaux éléments financiers de ce budget primitif sont les suivants :

- Un taux d'épargne brute de **11,35 %** et une capacité de désendettement de **7,1 années** conformes aux ratios cibles du Département ;
- Un niveau d'investissement de **152,5 M€** marquant une accélération dans la réalisation des opérations et des programmes d'équipement conformément aux engagements du projet de mandat

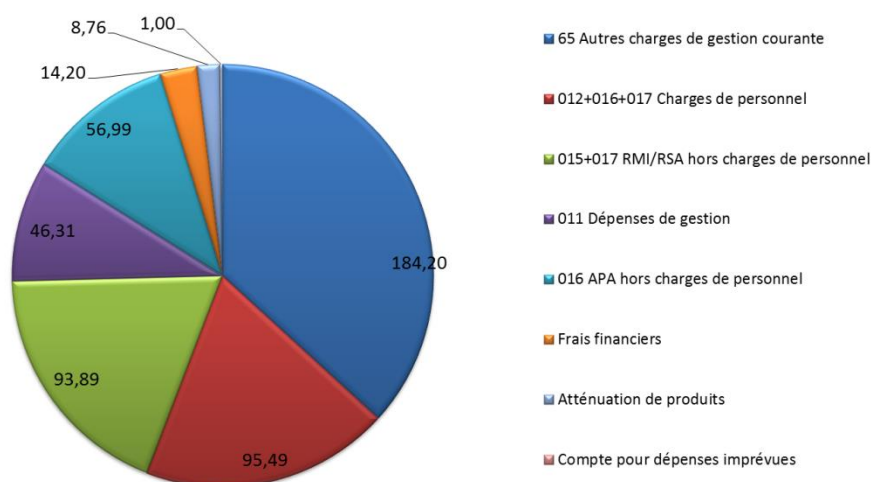
I. Un budget de 690,3 M€, marqué par des équilibres financiers préservés et un niveau d'investissement ambitieux

1. Faits significatifs en dépenses

Les dépenses de fonctionnement du budget annuel

Au global, les dépenses de fonctionnement s'élèvent pour 2018 à **501 M€**, soit une diminution de 3,4% par rapport au budget voté en 2017. En neutralisant le transfert de la compétence transport, elles sont en augmentation de 0,1%.

Principales dépenses de fonctionnement au projet de Budget primitif 2018 (en M€)



Les principaux postes en évolution sont les suivants :

- **Les frais d'hébergement** connaissent une hausse marquée (+3,8%) principalement en raison de la montée en puissance de l'accueil des mineurs non accompagnés. Les coûts d'hébergement des personnes handicapées sont également en augmentation.
- **Les charges à caractère général** connaissent une forte baisse (-25,8%) liée principalement au transfert de charges définitif de la compétence transports à la Région (-14,5 M€) ainsi qu'à des efforts de gestion (-1,4 M€).
- **Des remboursements anticipés de dette en 2017** qui permettent de diminuer les frais financiers en 2018 (-18,7%).
- **Une baisse des charges de personnel** de 0,2%, grâce à des actions d'optimisation ainsi qu'à un moindre impact des mesures gouvernementales.
- **Concernant les AIS**, une progression moindre de leur coût est à noter.

Les dépenses d'investissement du budget annuel (hors dette)

Un niveau d'investissement pour le territoire à hauteur de 152,5 M€ qui signe une accélération dans la réalisation des opérations et des programmes d'équipement en hausse de 31 % par rapport au voté 2017 (116,6 M€).

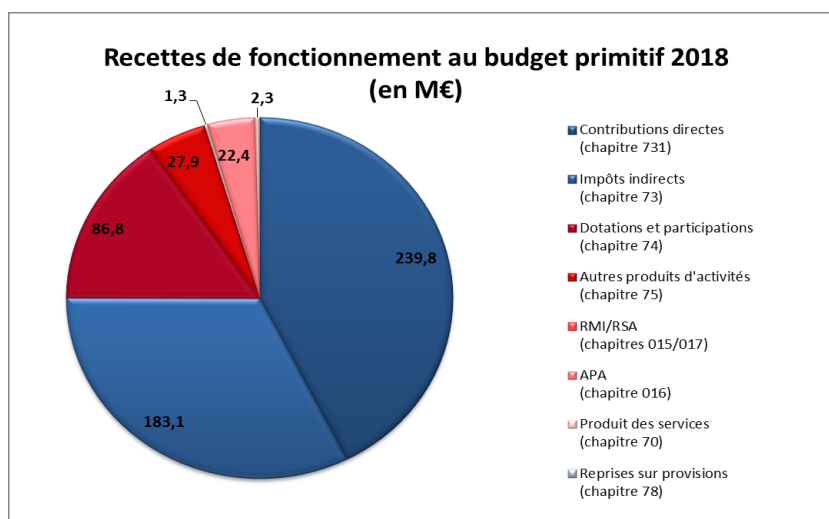
En 2018, le Département investira massivement en tant que maître d'ouvrage (101,3 M€) avec une priorité donnée à l'amélioration du réseau routier (42,7 M€) et à la qualité de vie des collégiens (24 M€). Au titre des programmes d'aide (49,7 M€), le Département poursuit son soutien aux territoires avec un effort notable pour les communes et les EPCI (30,5 M€).

Enfin la poursuite du développement du réseau THD reste une priorité, 16,7 M€ de crédits lui seront consacrés en 2018.

2. Faits significatifs en recettes de fonctionnement et d'investissement

Les recettes de fonctionnement

Au global, **les recettes de fonctionnement (564,5 M€) diminuent au budget primitif 2018 de -4,3 %** par rapport au budget voté en 2017.



Les **recettes fiscales (422,9 M€)** sont en diminution de 4 % par rapport au voté 2017 et comprennent les éléments suivants :

- **Un produit fiscal de taxe sur les propriétés bâties de 153,8 M€** sans augmentation de taux.
- **Une attribution de compensation de la Région** au titre du transfert de la compétence transport calculée en année pleine (-13,5 M€).
- **Une estimation prudente des DMTO**, après une année 2017 marquée par le dynamisme de cette recette (-3 M€).
- Une anticipation à la baisse des ressources liées à la **péréquation** (-5,4 M€).

Les **recettes non fiscales (141,5 M€)** connaissent, quant à elles, une diminution de 5 % (soit -7,9 M€) au projet de BP 2018 par rapport au voté 2017.

Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à **125,8 M€** soit **+45,6 %** par rapport au budget voté en 2017. Le budget primitif 2018 est équilibré par un **montant d'emprunts nouveaux de 94,2 M€**, somme nécessaire au financement des **dépenses d'investissement de 152,5 M€** (hors dette et équilibre du compte 45), non couvertes par les **recettes propres d'investissement (31,7 M€)** et par l'**autofinancement net de 27,1 M€**.

II. Une dette sécurisée et maîtrisée

A la date du 1er janvier 2018, l'encours de la dette est de 396 845 603 € soit une baisse de 12,61 % par rapport au 1er janvier 2017. Le département affiche une forte sécurisation de sa dette avec 90% de l'encours classé 1A selon la charte Gissler, soit le type de dette le moins risqué selon cette classification.

Souhaitant poursuivre sa contribution au développement du territoire et remplir les missions qui sont siennes, le Département doit développer ses projets tout en optimisant la gestion de sa dette en volume et en coût.

Ainsi, la stratégie de financement vise à intégrer au mieux la dette future, strictement nécessaire, dans la limite d'une capacité de désendettement contenue sous le seuil de 10 années.

Afin de diversifier ses financements et de réduire les coûts liés à sa politique de trésorerie, le Département se financera, dès 2018, directement sur les marchés financiers, afin de bénéficier de taux très attractifs.

En conclusion, le projet de BP 2018 qui s'inscrit cette année dans une approche contractuelle nouvelle avec l'Etat et permet de respecter **les objectifs suivants** :

- **Maintien d'un effort d'investissement important conforme aux engagements du projet de mandat**
- Respect de la **discipline budgétaire** avec un taux épargne brute de 11,35% (64 M€) qui permet d'assurer un financement pérenne de l'investissement et d'éviter tout effet « boule de neige » sur la dette départementale,
- **Préservation de l'avenir** en contenant la capacité de désendettement à 7,1 années

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CD :Département du Loiret (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 22450001700013

POSTE COMPTABLE : PAYEUR DEPT DU LOIRET

M. 52

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Budget principal (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget par section	9
A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses	10
A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes	11
A3.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Dépenses	12
A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Recettes	13
B1 - Balance générale - Dépenses	14
B2 - Balance générale - Recettes	16

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes	18
A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	20
A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA	21
A1.3 - Equipements départementaux - Dépenses individualisées en programme d'équipement	22
A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	23
A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	24
A2 - Equipements non départementaux	25
A3 - Dépenses financières	26
A4.1 - Financement des équipements départementaux et non départementaux	27
A4.2 - Recettes RMI / RSA	28
A4.3 - Recettes financières	29
A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	30
A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	31
A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	33
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	36
B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble	44
A1/01 - Opérations non ventilées	56
A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)	58
A1/1 - Fonction 1	60
A1/2 - Fonction 2	61
A1/3 - Fonction 3	63
A1/4 - Fonction 4	66
A1/5 - Fonction 5	67
A1/6 - Fonction 6	76
A1/7 - Fonction 7	78
A1/8 - Fonction 8	82
A1/9 - Fonction 9	84

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	86
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	87
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	94
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	96
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	97
B2 - Méthodes utilisées	99
B3 - Etat des provisions	101
B4 - Etat des charges transférées	102
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	103
B6 - Prêts	106
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	107

B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	108
C - Engagements hors bilan	
C1.1 - Etat des emprunts garantis	110
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	234
C2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
C3 - Etat des contrats de crédit-bail	235
C4 - Etat des contrats de PPP	236
C5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
C6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
C7 - Situation des autorisations de programme	237
C8 - Situation des autorisations d'engagement	247
C9 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	252
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Etat du personnel	257
D1.2 - Liste des grades ou emplois à inscrire	263
D2 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	265
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	267
D3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	Sans Objet
E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures	
E1 - Décisions en matière de taux	268
E2 - Arrêté et signatures	Sans Objet

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	691291	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	589217
Longueur de la voirie départementale (en km)	3619	Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	6

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		
309261899	353365733	515,136680	569,433688

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	724,67	824
2	Produit des impositions directes/population	346,87	295
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	816,52	929
4	Dépenses d'équipement brut/population	146,53	87
5	Encours de dette/population (3)	574,06	494
6	DGF/population	91,37	155
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)	19,06	20,50
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)	95,19	93,40
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)	17,95	9,30
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)	70,31	53,20

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(5) Les valeurs devant figurer dans cet état sont celles du dernier CA adopté avant le vote du budget concerné.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget (4) primitif de l'exercice précédent.

IV – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(1) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(2) 0,00	A3 0,00

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (1)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap. /art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante (3)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap. / art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V	O		
T	E		
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	252 562 545,00	252 562 545,00
+		+	+
R	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
E			
P			
O			
R	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		252 562 545,00	252 562 545,00

		DEPENSES	RECETTES
V	O		
T	E		
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	624 875 332,00	624 875 332,00
+		+	+
R	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
E			
P			
O			
R	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		624 875 332,00	624 875 332,00

TOTAL DU BUDGET (5)	877 437 877,00	877 437 877,00
----------------------------	-----------------------	-----------------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	189 339 860,00	63 222 685,00	252 562 545,00	125 848 179,00	126 714 366,00	252 562 545,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	500 960 966,00	123 914 366,00	624 875 332,00	564 452 647,00	60 422 685,00	624 875 332,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	690 300 826,00	187 137 051,00	877 437 877,00	690 300 826,00	187 137 051,00	877 437 877,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (6)	3 092 900,00	0,00	2 821 850,00	2 821 850,00	2 821 850,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	53 276 210,00	0,00	50 182 910,00	50 182 910,00	50 182 910,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (6)	9 362 111,00	0,00	10 086 247,00	10 086 247,00	10 086 247,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes) (3) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (6)	51 379 574,00	0,00	87 500 356,00	87 500 356,00	87 500 356,00
Total des dépenses d'équipement		117 110 795,00	0,00	150 591 363,00	150 591 363,00	150 591 363,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	135 498 802,00	0,00	36 343 227,00	36 343 227,00	36 343 227,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (6)	1 553 285,00	0,00	517 270,00	517 270,00	517 270,00
020	Dépenses imprévues	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des dépenses financières		138 052 087,00	0,00	37 860 497,00	37 860 497,00	37 860 497,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (5)	576 000,00	0,00	888 000,00	888 000,00	888 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		255 738 882,00	0,00	189 339 860,00	189 339 860,00	189 339 860,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (2)	22 755 161,00		60 422 685,00	60 422 685,00	60 422 685,00
041	Opérations patrimoniales (2)	3 600 000,00		2 800 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		26 355 161,00		63 222 685,00	63 222 685,00	63 222 685,00

TOTAL	282 094 043,00	0,00	252 562 545,00	252 562 545,00	252 562 545,00
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	252 562 545,00
---	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138) (9)	24 110 134,00	0,00	21 126 151,00	21 126 151,00	21 126 151,00
16	Emprunts et dettes assimilées (8)	57 318 626,00	0,00	94 294 447,00	94 294 447,00	94 294 447,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		81 428 760,00	0,00	115 420 598,00	115 420 598,00	115 420 598,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 800 000,00	0,00	7 950 676,00	7 950 676,00	7 950 676,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (9)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	96 544 527,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (9)	3 523 510,00	0,00	1 568 905,00	1 568 905,00	1 568 905,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		105 868 037,00	0,00	9 539 581,00	9 539 581,00	9 539 581,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (5)	576 000,00	0,00	888 000,00	888 000,00	888 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		187 872 797,00	0,00	125 848 179,00	125 848 179,00	125 848 179,00

021	Virement de la section de fonctionnement (2)	24 943 124,00		56 351 672,00	56 351 672,00	56 351 672,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (2)	65 678 122,00		67 562 694,00	67 562 694,00	67 562 694,00
041	Opérations patrimoniales (2)	3 600 000,00		2 800 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		94 221 246,00		126 714 366,00	126 714 366,00	126 714 366,00

TOTAL	282 094 043,00	0,00	252 562 545,00	252 562 545,00	252 562 545,00
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					0,00
--	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					252 562 545,00
---	--	--	--	--	-----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement II sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (7)

63 491 681,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(8) Sauf 165, 166 et 16449.

(9) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	60 216 255,00	0,00	46 306 087,00	46 306 087,00	46 306 087,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	90 885 995,00	0,00	91 591 855,00	91 591 855,00	91 591 855,00
014	Atténuations de produits	9 370 093,00	0,00	8 755 407,00	8 755 407,00	8 755 407,00
015	Revenu minimum d'insertion	15 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	59 556 330,00	0,00	59 456 800,00	59 456 800,00	59 456 800,00
017	Revenu de solidarité active	94 287 348,00	0,00	95 300 607,00	95 300 607,00	95 300 607,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	174 393 454,00	0,00	184 200 026,00	184 200 026,00	184 200 026,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses de gestion courante		488 824 475,00	0,00	485 730 782,00	485 730 782,00	485 730 782,00
66	Charges financières	17 013 530,00	0,00	14 204 484,00	14 204 484,00	14 204 484,00
67	Charges exceptionnelles (3)	57 370,00	0,00	25 700,00	25 700,00	25 700,00
68	Dotations amortissements et provisions (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		506 895 375,00	0,00	500 960 966,00	500 960 966,00	500 960 966,00

023	Virement à la section d'investissement (2)	24 943 124,00		56 351 672,00	56 351 672,00	56 351 672,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	65 678 122,00		67 562 694,00	67 562 694,00	67 562 694,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		90 621 246,00		123 914 366,00	123 914 366,00	123 914 366,00

TOTAL	597 516 621,00	0,00	624 875 332,00	624 875 332,00	624 875 332,00
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	624 875 332,00
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (4)	453 300,00	0,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	5 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	24 935 639,00	0,00	22 400 000,00	22 400 000,00	22 400 000,00
017	Revenu de solidarité active	1 694 367,00	0,00	1 282 519,00	1 282 519,00	1 282 519,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 207 930,00	0,00	2 305 505,00	2 305 505,00	2 305 505,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	175 206 926,00	0,00	183 142 375,00	183 142 375,00	183 142 375,00
731	Impositions directes	214 034 105,00	0,00	239 786 096,00	239 786 096,00	239 786 096,00
74	Dotations, subventions et participations (4)	126 095 985,00	0,00	86 758 462,00	86 758 462,00	86 758 462,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	27 877 399,00	0,00	27 947 331,00	27 947 331,00	27 947 331,00
Total des recettes de gestion courante		572 510 651,00	0,00	563 888 288,00	563 888 288,00	563 888 288,00
76	Produits financiers	91 609,00	0,00	42 759,00	42 759,00	42 759,00
77	Produits exceptionnels (4)	924 200,00	0,00	521 600,00	521 600,00	521 600,00
78	Reprises amortissements et provisions (4)	1 235 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		574 761 460,00	0,00	564 452 647,00	564 452 647,00	564 452 647,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	22 755 161,00	0,00	60 422 685,00	60 422 685,00	60 422 685,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		22 755 161,00	0,00	60 422 685,00	60 422 685,00	60 422 685,00

TOTAL	597 516 621,00	0,00	624 875 332,00	624 875 332,00	624 875 332,00
--------------	----------------	------	----------------	----------------	----------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	624 875 332,00
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	63 491 681,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.
---	----------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (7)	0,00	6 469 226,00	6 469 226,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	36 343 227,00	0,00	36 343 227,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	2 821 850,00	100 000,00	2 921 850,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	50 182 910,00	0,00	50 182 910,00
21	Immobilisations corporelles (3) (7)	10 086 247,00	40 000,00	10 126 247,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (7)	87 500 356,00	1 980 000,00	89 480 356,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (7)	517 270,00	800 000,00	1 317 270,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		53 833 459,00	53 833 459,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	888 000,00	0,00	888 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 000 000,00		1 000 000,00
Dépenses d'investissement –Total		189 339 860,00	63 222 685,00	252 562 545,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	252 562 545,00
---	-----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	46 306 087,00		46 306 087,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)	91 591 855,00		91 591 855,00
014	Atténuations de produits	8 755 407,00		8 755 407,00
015	Revenu minimum d'insertion	20 000,00		20 000,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	59 456 800,00		59 456 800,00
017	Revenu de solidarité active	95 300 607,00		95 300 607,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)	184 200 026,00	0,00	184 200 026,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	100 000,00		100 000,00
66	Charges financières	14 204 484,00	0,00	14 204 484,00
67	Charges exceptionnelles (8)	25 700,00	0,00	25 700,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)	0,00	67 562 694,00	67 562 694,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 000 000,00		1 000 000,00
023	Virement à la section d'investissement		56 351 672,00	56 351 672,00
Dépenses de fonctionnement –Total		500 960 966,00	123 914 366,00	624 875 332,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	624 875 332,00
--	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

- (5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.
- (8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	7 950 676,00	0,00	7 950 676,00
13	Subventions d'investissement (6)	21 146 151,00	0,00	21 146 151,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	94 294 447,00	0,00	94 294 447,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	680 000,00	680 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	2 120 000,00	2 120 000,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (6)	1 568 905,00	0,00	1 568 905,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		67 562 694,00	67 562 694,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	888 000,00	0,00	888 000,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		56 351 672,00	56 351 672,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement –Total		125 848 179,00	126 714 366,00	252 562 545,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	252 562 545,00
---	-----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (7)	260 000,00		260 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	6 000,00		6 000,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	22 400 000,00		22 400 000,00
017	Revenu de solidarité active	1 282 519,00		1 282 519,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 305 505,00		2 305 505,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		120 000,00	120 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	183 142 375,00		183 142 375,00
731	Impositions directes	239 786 096,00		239 786 096,00
74	Dotations, subventions et participations (7)	86 758 462,00		86 758 462,00
75	Autres produits d'activités (7)	27 947 331,00	0,00	27 947 331,00
76	Produits financiers	42 759,00	0,00	42 759,00
77	Produits exceptionnels (7)	521 600,00	60 302 685,00	60 824 285,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (7)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		564 452 647,00	60 422 685,00	624 875 332,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	624 875 332,00
--	-----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.
- (3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).
- (4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.
- (7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A

DEPENSES

Nature	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II			III = I + II
TOTAL	282 094 043,00	0,00	252 562 545,00	252 562 545,00	159 127 160,00	93 435 385,00	252 562 545,00
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	63 834 585,00	0,00	100 408 453,00	100 408 453,00	100 333 453,00	75 000,00	100 408 453,00
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	63 834 585,00	0,00	100 408 453,00	100 408 453,00	100 333 453,00	75 000,00	100 408 453,00
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	53 276 210,00	0,00	50 182 910,00	50 182 910,00	49 377 046,00	805 864,00	50 182 910,00
Dépenses financières (détail en III-A3)	138 052 087,00	0,00	37 860 497,00	37 860 497,00	37 860 497,00	37 860 497,00	37 860 497,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	576 000,00	0,00	888 000,00	888 000,00	888 000,00	0,00	888 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	22 755 161,00		60 422 685,00	60 422 685,00		60 422 685,00	60 422 685,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	3 600 000,00		2 800 000,00	2 800 000,00		2 800 000,00	2 800 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (3)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	252 562 545,00
---	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A

RECETTES

Nature	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1 I	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	282 094 043,00	0,00	252 562 545,00	252 562 545,00	252 562 545,00
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux (détail en III-A.4.1)	81 428 760,00	0,00	115 420 598,00	115 420 598,00	115 420 598,00
010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A.4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 Revenu de solidarité active (détail en III-A.4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A.5)	576 000,00	0,00	888 000,00	888 000,00	888 000,00
Recettes financières (détail en III-A.4.3) (sauf 1068)	105 868 037,00	0,00	9 539 581,00	9 539 581,00	9 539 581,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A.6)	65 678 122,00		67 562 694,00	67 562 694,00	67 562 694,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A.7)	3 600 000,00		2 800 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
021 Virement de la section de fonctionnement	24 943 124,00		56 351 672,00	56 351 672,00	56 351 672,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (3)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (4)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	252 562 545,00
---	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
 (3) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.
 (4) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL		63 834 585,00	0,00	100 408 453,00	100 408 453,00	100 333 453,00	75 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 092 900,00	0,00	2 821 850,00	2 821 850,00	2 821 850,00	0,00
2031	Frais d'études	2 740 500,00	0,00	2 536 810,00	2 536 810,00		
2033	Frais d'insertion	36 400,00	0,00	65 040,00	65 040,00		
2051	Concessions, droits similaires	316 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00		
21	Immobilisations corporelles	9 362 111,00	0,00	10 086 247,00	10 086 247,00	10 011 247,00	75 000,00
2111	Terrains nus	6 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00		
2151	Réseaux de voirie	1 006 000,00	0,00	855 000,00	855 000,00		
2152	Installations de voirie	22 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00		
2157	Matériel et outillage technique	898 650,00	0,00	975 328,00	975 328,00		
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	5 000,00	0,00	0,00	0,00		
216	Collections et oeuvres d'art	44 000,00	0,00	447 000,00	447 000,00		
21728	Autres agencements (mise à dispo)	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00		
2182	Matériel de transport	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00		
21831	Matériel informatique scolaire	2 165 000,00	0,00	1 904 000,00	1 904 000,00		
21838	Autre matériel informatique	2 862 599,00	0,00	2 708 231,00	2 708 231,00		
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	200 000,00	0,00	825 000,00	825 000,00		
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	90 426,00	0,00	122 000,00	122 000,00		
2185	Matériel de téléphonie	245 000,00	0,00	320 000,00	320 000,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	287 436,00	0,00	344 688,00	344 688,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	51 379 574,00	0,00	87 500 356,00	87 500 356,00	87 500 356,00	0,00
231311	Bâtiments administratifs	2 458 000,00	0,00	3 711 000,00	3 711 000,00		
231312	Bâtiments scolaires	8 421 500,00	0,00	19 332 000,00	19 332 000,00		
231313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	1 650 000,00	0,00	2 150 000,00	2 150 000,00		
231314	Bâtiments culturels et sportifs	750 000,00	0,00	1 797 000,00	1 797 000,00		
231321	Immeubles de rapport	100 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00		
231328	Autres bâtiments privés	945 000,00	0,00	0,00	0,00		
231351	Bâtiments publics	762 250,00	0,00	612 920,00	612 920,00		
23151	Réseaux de voirie	25 311 005,00	0,00	40 192 000,00	40 192 000,00		
23152	Installations de voirie	15 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00		
23153	Réseaux divers	8 591 990,00	0,00	9 180 000,00	9 180 000,00		
2316	Restaur. des collections oeuvres art	95 500,00	0,00	141 500,00	141 500,00		
231738	Autres constructions	350 000,00	0,00	4 136 000,00	4 136 000,00		
231753	Réseaux divers	0,00	0,00	6 700,00	6 700,00		
23188	Autres	1 468 000,00	0,00	5 748 900,00	5 748 900,00		
237	Avances commandes immo incorporelles	461 329,00	0,00	284 336,00	284 336,00		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

RSA DEPENSES

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT	A 1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement (1)

N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
							Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX	A1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX	A1.5

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX – DEPENSES	A2

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
204	Subventions d'équipement versées (2)	53 276 210,00	0,00	50 182 910,00	50 182 910,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	426 000,00	0,00	488 000,00	488 000,00
204141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	1 452 873,00	0,00	13 421 939,00	13 421 939,00
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	27 223 890,00	0,00	17 060 365,00	17 060 365,00
204151	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	85 353,00	0,00	0,00	0,00
204152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00
2041781	Autres EPL: Bien mobilier, matériel	2 113 000,00	0,00	1 618 000,00	1 618 000,00
2041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	1 477 248,00	0,00	2 479 394,00	2 479 394,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	286 252,00	0,00	218 679,00	218 679,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	729 387,00	0,00	534 543,00	534 543,00
204183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	781 073,00	0,00	500 000,00	500 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	491 845,00	0,00	307 100,00	307 100,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	1 659 289,00	0,00	899 804,00	899 804,00
20423	Privé : Projet infrastructure	15 219 000,00	0,00	11 523 446,00	11 523 446,00
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	944 500,00	0,00	585 140,00	585 140,00
20432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	386 500,00	0,00	386 500,00	386 500,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap/ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES TOTALES		138 052 087,00	0,00	37 860 497,00	37 860 497,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	135 498 802,00	0,00	36 343 227,00	36 343 227,00
1641	Emprunts en euros	20 910 772,00	0,00	19 796 275,00	19 796 275,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	9 935 507,00	0,00	9 535 506,00	9 535 506,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	83 227 815,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	55,00	55,00
166	Refinancement de dette	13 316 712,00	0,00	0,00	0,00
1675	Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P.	8 107 996,00	0,00	7 011 391,00	7 011 391,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 553 285,00	0,00	517 270,00	517 270,00
27633	Créance Départements	1 015 543,00	0,00	0,00	0,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	537 742,00	0,00	517 270,00	517 270,00
020	Dépenses imprévues	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres

Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap./art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
TOTAL		81 428 760,00	0,00	115 420 598,00	115 420 598,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	24 110 134,00	0,00	21 126 151,00	21 126 151,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	765 000,00	0,00	5 498 151,00	5 498 151,00
1312	Subv. transf. Régions	3 800 000,00	0,00	1 049 035,00	1 049 035,00
1314	Subv. transf. Communes	0,00	0,00	382 509,00	382 509,00
13172	Subv. transf. FEDER	135 000,00	0,00	610 000,00	610 000,00
13178	Autres fonds européens	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	6 038 186,00	0,00	2 648 333,00	2 648 333,00
1322	Subv. non transf. Régions	1 161 180,00	0,00	322 400,00	322 400,00
1324	Subv. non transf. Communes	2 027 000,00	0,00	2 511 000,00	2 511 000,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	1 196 145,00	0,00	1 146 000,00	1 146 000,00
13272	Subv. non transf. FEDER	1 652 000,00	0,00	545 100,00	545 100,00
13278	Autres fonds européens	500 000,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	2 675 000,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00
1331	D.G.E. transférable	450 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00
1332	Dot. Dép. équip. Collèges transférables	3 083 623,00	0,00	3 083 623,00	3 083 623,00
1341	D.G.E. non transférable	57 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	570 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	57 318 626,00	0,00	94 294 447,00	94 294 447,00
1641	Emprunts en euros	57 318 626,00	0,00	94 161 121,00	94 161 121,00
16873	Dettes - Départements	0,00	0,00	133 326,00	133 326,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RMI / RSA - RECETTES	A4.2

RECETTES RMI

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

RECETTES RSA

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	A4.3

Recettes financières

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
TOTAL		105 868 037,00	0,00	9 539 581,00	9 539 581,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 800 000,00	0,00	7 950 676,00	7 950 676,00
10222	FCTVA	5 800 000,00	0,00	7 950 676,00	7 950 676,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
1388	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	96 544 527,00	0,00	0,00	0,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	83 227 815,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	13 316 712,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 523 510,00	0,00	1 568 905,00	1 568 905,00
2743	Prêts au personnel	47 979,00	0,00	23 877,00	23 877,00
2748	Autres prêts	0,00	0,00	140 441,00	140 441,00
2762	Créances transf. droit déduction TVA	575 775,00	0,00	350 000,00	350 000,00
27633	Créance Départements	2 886 824,00	0,00	1 054 587,00	1 054 587,00
27634	Créance Communes	12 932,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap. (4)	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
TOTAL DEPENSES (3) (4)		27 548 651,57	0,00	888 000,00	888 000,00
4542102	2ème REMEMBREMENT - DEPENSES	1 335 191,46	0,00	127 000,00	127 000,00
4544104	AMENAGEMENT FONCIER A19	9 469 994,60	0,00	101 000,00	101 000,00
4544105	AMENAGEMENT FONCIER FAY AUX LOGES	434 989,54	0,00	260 000,00	260 000,00
458109	IUT CPER 2007 2015	16 308 475,97	0,00	0,00	0,00
458110	GYMNASE VO COLLEGE NORD EST	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL RECETTES (3) (4)		10 744 590,11	0,00	888 000,00	888 000,00
4542202	2ème remembrement - recettes	0,00	0,00	127 000,00	127 000,00
4544204	AMENAGEMENT FONCIER A19-RECETT	0,00	0,00	101 000,00	101 000,00
4544205	AMENAGEMENT FONCIER FAY AUX LOGES	0,00	0,00	260 000,00	260 000,00
458209	IUT CPER 2007 2013 RECETTES	10 744 590,11	0,00	0,00	0,00
458210	GYMNASE VO COLLEGE NORD EST RECETTES	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap. /art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote de l'assemblée
040	DEPENSES (2)	22 755 161,00	60 422 685,00	60 422 685,00
13911	Sub. transf cpte rés. Etat, étab. Nat.	540 905,00	843 518,00	843 518,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	252 947,00	683 280,00	683 280,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	319 128,00	319 128,00	319 128,00
13914	Sub. transf cpte résult. Communes	127 865,00	119 762,00	119 762,00
139172	Sub. transf cpte résult. FEDER	139 297,00	137 908,00	137 908,00
13918	Autres Sub. Transf équipement	141 380,00	142 773,00	142 773,00
13931	Sub. transf cpte résult. D.G.E.	1 202 968,00	1 139 234,00	1 139 234,00
13932	Sub. transf cpte résult. DDEC	3 073 623,00	3 083 623,00	3 083 623,00
198	Neutralisation des amortissements	16 837 048,00	53 833 459,00	53 833 459,00
231311	Bâtiments administratifs	20 000,00	20 000,00	20 000,00
231312	Bâtiments scolaires	100 000,00	100 000,00	100 000,00
040	RECETTES (2)	65 678 122,00	67 562 694,00	67 562 694,00
28031	Frais d'études	0,00	2 824 888,00	2 824 888,00
28033	Frais d'insertion	0,00	27 774,00	27 774,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	868 801,00	756 683,00	756 683,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	869,00	869,00	869,00
2804123	Subv. Régions : Projet infrastructure	48,00	26,00	26,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	591 447,00	521 420,00	521 420,00
2804141	Subv. Cne : Bien mobilier, matériel	1 617 072,00	1 265 645,00	1 265 645,00
2804142	Subv. Cne : Bâtiments, installations	21 627 204,00	20 738 489,00	20 738 489,00
2804151	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	81 919,00	71 739,00	71 739,00
2804152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	496 688,00	197 684,00	197 684,00
28041781	Autres EPL: Bien mobilier, matériel	2 710 956,00	2 294 000,00	2 294 000,00
28041782	Autres EPL: Bâtiments, installations	4 033 088,00	3 928 527,00	3 928 527,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	454 113,00	365 222,00	365 222,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	2 159 389,00	2 286 791,00	2 286 791,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	25 586,00	39 590,00	39 590,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	542 509,00	491 730,00	491 730,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	803 578,00	748 041,00	748 041,00
280423	Privé : Projet infrastructure	1 413 175,00	1 461 729,00	1 461 729,00
280431	Subv. Scol : Bien mobilier, matériel	1 214 442,00	1 238 820,00	1 238 820,00
280432	Subv. Scol : Bâtiments, installations	700 682,00	673 728,00	673 728,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	230 402,00	230 401,00	230 401,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	13 300,00	13 300,00	13 300,00
28051	Concessions et droits similaires	83 542,00	86 972,00	86 972,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	487,00	487,00	487,00
28128	Autres aménagements de terrains	13 515,00	40 764,00	40 764,00
281311	Bâtiments administratifs	1 564 750,00	1 561 224,00	1 561 224,00
281312	Bâtiments scolaires	7 251 906,00	7 468 587,00	7 468 587,00
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	111 632,00	188 501,00	188 501,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	798 954,00	961 236,00	961 236,00
281318	Autres bâtiments publics	538 971,00	560 431,00	560 431,00
281321	Immeubles de rapport	688 024,00	708 376,00	708 376,00
281328	Autres bâtiments privés	23 822,00	23 822,00	23 822,00
281351	Bâtiments publics	564 586,00	569 839,00	569 839,00
281352	Bâtiments privés	2 484,00	3 771,00	3 771,00
28157	Matériel et outillage techniques	420 424,00	491 630,00	491 630,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	10 725,00	5 587,00	5 587,00
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	9 070 882,00	9 194 731,00	9 194 731,00
2817314	Bâtiments culturels et sportifs (m. à di	8 990,00	8 990,00	8 990,00
28181	Installations générales, aménagt divers	10 750,00	10 756,00	10 756,00

Chap. /art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote de l'assemblée
28182	<i>Matériel de transport</i>	663 535,00	839 327,00	839 327,00
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	982 557,00	1 169 818,00	1 169 818,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	2 301 604,00	2 200 472,00	2 200 472,00
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	166 385,00	223 244,00	223 244,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	51 979,00	89 999,00	89 999,00
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	184 860,00	175 780,00	175 780,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	371 697,00	579 506,00	579 506,00
28253	<i>Réseaux divers</i>	205 793,00	221 748,00	221 748,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	A7

Chap. /art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote de l'assemblée
041	DEPENSES (2)	3 600 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
2031	Frais d'études	0,00	100 000,00	100 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	20 000,00	20 000,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	20 000,00	20 000,00
231311	Bâtiments administratifs	50 000,00	100 000,00	100 000,00
231312	Bâtiments scolaires	1 550 000,00	230 000,00	230 000,00
231313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	0,00	30 000,00	30 000,00
23151	Réseaux de voirie	1 200 000,00	1 350 000,00	1 350 000,00
23153	Réseaux divers	0,00	150 000,00	150 000,00
2762	Créances transf. droit déduction TVA	800 000,00	800 000,00	800 000,00
041	RECETTES (2)	3 600 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
2031	Frais d'études	2 500 000,00	620 000,00	620 000,00
2033	Frais d'insertion	50 000,00	60 000,00	60 000,00
23153	Réseaux divers	800 000,00	800 000,00	800 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	250 000,00	1 320 000,00	1 320 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)	597 516 621,00	0,00	624 875 332,00	624 875 332,00	26 248 858,00	598 626 474,00	624 875 332,00
011	Charges à caractère général (4)	60 216 255,00	0,00	46 306 087,00	46 306 087,00	15 813 023,00	30 493 064,00	46 306 087,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	90 885 995,00	0,00	91 591 855,00	91 591 855,00		91 591 855,00	91 591 855,00
014	Atténuations de produits	9 370 093,00	0,00	8 755 407,00	8 755 407,00		8 755 407,00	8 755 407,00
015	Revenu minimum d'insertion	15 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	59 556 330,00	0,00	59 456 800,00	59 456 800,00	0,00	59 456 800,00	59 456 800,00
017	Revenu de solidarité active	94 287 348,00	0,00	95 300 607,00	95 300 607,00	705 000,00	94 595 607,00	95 300 607,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	174 393 454,00	0,00	184 200 026,00	184 200 026,00	3 062 868,00	181 137 158,00	184 200 026,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
66	Charges financières	17 013 530,00	0,00	14 204 484,00	14 204 484,00		14 204 484,00	14 204 484,00
67	Charges exceptionnelles (4)	57 370,00	0,00	25 700,00	25 700,00		25 700,00	25 700,00
68	Dotations amortissements et provisions (4)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00
023	Virement à la section d'investissement	24 943 124,00		56 351 672,00	56 351 672,00		56 351 672,00	56 351 672,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	65 678 122,00		67 562 694,00	67 562 694,00		67 562 694,00	67 562 694,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (3)								0,00
--	--	--	--	--	--	--	--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées								624 875 332,00
--	--	--	--	--	--	--	--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Total (RAR N-1 + Vote)
	RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)	597 516 621,00	0,00	624 875 332,00	624 875 332,00	624 875 332,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 207 930,00	0,00	2 305 505,00	2 305 505,00	2 305 505,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	175 206 926,00	0,00	183 142 375,00	183 142 375,00	183 142 375,00
731	Impositions directes	214 034 105,00	0,00	239 786 096,00	239 786 096,00	239 786 096,00
74	Dotations, subventions et participations (4)	126 095 985,00	0,00	86 758 462,00	86 758 462,00	86 758 462,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	27 877 399,00	0,00	27 947 331,00	27 947 331,00	27 947 331,00
013	Atténuations de charges (4)	453 300,00	0,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	5 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	24 935 639,00	0,00	22 400 000,00	22 400 000,00	22 400 000,00
017	Revenu de solidarité active	1 694 367,00	0,00	1 282 519,00	1 282 519,00	1 282 519,00
76	Produits financiers	91 609,00	0,00	42 759,00	42 759,00	42 759,00
77	Produits exceptionnels (4)	924 200,00	0,00	521 600,00	521 600,00	521 600,00
78	Reprises amortissements et provisions (4)	1 235 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	22 755 161,00		60 422 685,00	60 422 685,00	60 422 685,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
				R002 Résultat reporté ou anticipé (3)		0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées		624 875 332,00
--	--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES – GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
011	Charges à caractère général (3)	60 216 255,00	0,00	46 306 087,00	46 306 087,00
6041	Achats d'études	121 636,00	0,00	28 835,00	28 835,00
6042	Achats de prestations de services	26 500,00	0,00	30 165,00	30 165,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	15 000,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	101 500,00	0,00	104 200,00	104 200,00
60612	Energie - Electricité	2 153 850,00	0,00	2 189 663,00	2 189 663,00
60613	Chauffage urbain	226 000,00	0,00	429 300,00	429 300,00
60618	Autres fournitures non stockables	1 440 800,00	0,00	1 429 870,00	1 429 870,00
60621	Combustibles	48 100,00	0,00	54 100,00	54 100,00
60622	Carburants	860 000,00	0,00	946 000,00	946 000,00
60623	Alimentation	54 459,00	0,00	60 115,00	60 115,00
60628	Autres fournitures non stockées	182 200,00	0,00	180 030,00	180 030,00
60631	Fournitures d'entretien	16 625,00	0,00	33 500,00	33 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	249 515,00	0,00	195 665,00	195 665,00
60633	Fournitures de voirie	354 950,00	0,00	342 650,00	342 650,00
60636	Vêtements de travail	111 100,00	0,00	113 600,00	113 600,00
6064	Fournitures administratives	165 284,00	0,00	142 811,00	142 811,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	152 500,00	0,00	185 000,00	185 000,00
60661	Médicaments	2 700,00	0,00	3 100,00	3 100,00
60662	Vaccins et sérums	18 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	12 600,00	0,00	12 200,00	12 200,00
6068	Autres matières et fournitures	84 300,00	0,00	78 000,00	78 000,00
611	Contrats de prestations de services	14 874 112,00	0,00	14 036 491,00	14 036 491,00
6132	Locations immobilières	124 800,00	0,00	108 620,00	108 620,00
6135	Locations mobilières	2 024 584,00	0,00	2 035 945,00	2 035 945,00
614	Charges locatives et de copropriété	180 000,00	0,00	127 000,00	127 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 611 207,00	0,00	2 513 100,00	2 513 100,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	6 075 600,00	0,00	6 403 500,00	6 403 500,00
61524	Entretien bois et forêts	49 000,00	0,00	67 500,00	67 500,00
61551	Entretien matériel roulant	760 000,00	0,00	735 000,00	735 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	641 585,00	0,00	685 940,00	685 940,00
6156	Maintenance	1 421 792,00	0,00	1 151 580,00	1 151 580,00
6161	Multirisques	690 700,00	0,00	688 520,00	688 520,00
617	Etudes et recherches	521 400,00	0,00	267 600,00	267 600,00
6182	Documentation générale et technique	167 500,00	0,00	97 200,00	97 200,00
6184	Versements à des organismes de formation	440 000,00	0,00	430 000,00	430 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	35 710,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6188	Autres frais divers	1 492 850,00	0,00	1 196 875,00	1 196 875,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	47 700,00	0,00	61 500,00	61 500,00
62268	Autres honoraires, conseils	75 000,00	0,00	84 097,00	84 097,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	176 280,00	0,00	138 000,00	138 000,00
6228	Divers	155 200,00	0,00	169 500,00	169 500,00
6231	Annonces et insertions	23 000,00	0,00	17 400,00	17 400,00
6232	Fêtes et cérémonies	166 950,00	0,00	107 720,00	107 720,00
6234	Réceptions	83 980,00	0,00	96 270,00	96 270,00
6236	Catalogues et imprimés	465 470,00	0,00	546 170,00	546 170,00
6238	Divers	1 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6241	Transports de biens	43 500,00	0,00	38 150,00	38 150,00
6245	Transports de personnes extérieures	15 249 838,00	0,00	2 864 800,00	2 864 800,00
6247	Transports collectifs	1 200,00	0,00	1 000,00	1 000,00

Département du Loiret - Budget principal - BP - 2018

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
6248	Divers	63 500,00	0,00	61 200,00	61 200,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 370 300,00	0,00	1 288 100,00	1 288 100,00
6255	Frais de déménagement	40 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6261	Frais d'affranchissement	531 986,00	0,00	503 200,00	503 200,00
6262	Frais de télécommunications	1 331 950,00	0,00	1 292 342,00	1 292 342,00
627	Services bancaires et assimilés	1 400,00	0,00	3 015,00	3 015,00
6281	Concours divers (cotisations)	156 827,00	0,00	157 641,00	157 641,00
6282	Frais de gardiennage	142 400,00	0,00	113 600,00	113 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	793 315,00	0,00	782 967,00	782 967,00
62878	Remboursement de frais à des tiers	338 500,00	0,00	303 000,00	303 000,00
6288	Autres services extérieurs	14 500,00	0,00	5 140,00	5 140,00
63512	Taxes foncières	343 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00
6353	Impôts indirects	0,00	0,00	119 000,00	119 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	18 500,00	0,00	36 100,00	36 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (2) (3)	90 885 995,00	0,00	91 591 855,00	91 591 855,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	0,00	4 482,00	4 482,00
6218	Autre personnel extérieur	29 000,00	0,00	29 750,00	29 750,00
6331	Versement de transport	730 750,00	0,00	734 600,00	734 600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	245 100,00	0,00	244 550,00	244 550,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	404 500,00	0,00	402 860,00	402 860,00
64111	Rémunération principale titulaires	34 729 395,00	0,00	35 027 993,00	35 027 993,00
64112	SFT, indemnité résidence	653 250,00	0,00	656 500,00	656 500,00
64113	NBI	920 450,00	0,00	916 450,00	916 450,00
64118	Autres indemnités titulaires	8 692 100,00	0,00	8 655 310,00	8 655 310,00
64121	Rémunération principale	9 748 400,00	0,00	9 748 400,00	9 748 400,00
64131	Rémunérations non tit.	11 091 150,00	0,00	11 222 050,00	11 222 050,00
64168	Autres emplois d'insertion	296 600,00	0,00	291 600,00	291 600,00
6417	Rémunérations des apprentis	162 900,00	0,00	168 900,00	168 900,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	10 844 050,00	0,00	10 981 290,00	10 981 290,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	9 980 550,00	0,00	10 184 270,00	10 184 270,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	11 400,00	0,00	11 450,00	11 450,00
6472	Prestations familiales directes	397 000,00	0,00	387 000,00	387 000,00
6473	Allocations de chômage	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	74 400,00	0,00	74 400,00	74 400,00
6488	Autres charges	175 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
014	Atténuations de produits	9 370 093,00	0,00	8 755 407,00	8 755 407,00
73914	Fonds péréquation cotis./VA entreprises	1 134 047,00	0,00	900 000,00	900 000,00
739261	Fonds de péréquation des DMTO	2 758 009,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
739262	Fonds solidarité en faveur des départ.	4 618 037,00	0,00	5 165 407,00	5 165 407,00
7398	Autres reversements	860 000,00	0,00	690 000,00	690 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	15 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6542	Créances éteintes	15 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	59 556 330,00	0,00	59 456 800,00	59 456 800,00
6251	Voyages, déplacements et missions	36 000,00	0,00	35 700,00	35 700,00
6331	Versement de transport	27 100,00	0,00	23 450,00	23 450,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 550,00	0,00	6 530,00	6 530,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 300,00	0,00	13 240,00	13 240,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 332 200,00	0,00	1 152 720,00	1 152 720,00
64112	SFT, indemnité résidence	24 100,00	0,00	20 850,00	20 850,00
64113	NBI	34 200,00	0,00	29 600,00	29 600,00
64118	Autres indemnités titulaires	316 300,00	0,00	273 690,00	273 690,00
64131	Rémunérations non tit.	476 700,00	0,00	351 700,00	351 700,00
6417	Rémunérations des apprentis	11 200,00	0,00	11 200,00	11 200,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	316 100,00	0,00	273 510,00	273 510,00

Département du Loiret - Budget principal - BP - 2018

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
6453	Cotisations aux caisses de retraites	359 400,00	0,00	310 980,00	310 980,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	900,00	0,00	900,00	900,00
65113	Personnes âgées	2 330,00	0,00	2 330,00	2 330,00
651141	APA à domicile au serv. Aide Dom.	27 971 950,00	0,00	24 310 000,00	24 310 000,00
651142	APA versée au bénéficiaire	2 250 000,00	0,00	5 040 000,00	5 040 000,00
651143	APA versée bénéf. en étab.	2 500 000,00	0,00	0,00	0,00
651144	APA versée à l'étab.	23 845 000,00	0,00	26 888 400,00	26 888 400,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
017	Revenu de solidarité active	94 287 348,00	0,00	95 300 607,00	95 300 607,00
611	Contrats de prestations de services	40 400,00	0,00	780 400,00	780 400,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
6331	Versement de transport	12 800,00	0,00	12 800,00	12 800,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 600,00	0,00	7 600,00	7 600,00
64111	Rémunération principale titulaires	686 000,00	0,00	686 000,00	686 000,00
64112	SFT, indemnité résidence	12 400,00	0,00	12 400,00	12 400,00
64113	NBI	17 600,00	0,00	17 600,00	17 600,00
64118	Autres indemnités titulaires	162 200,00	0,00	162 200,00	162 200,00
64131	Rémunérations non tit.	196 500,00	0,00	196 500,00	196 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	145 700,00	0,00	145 700,00	145 700,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	180 650,00	0,00	185 650,00	185 650,00
65171	RSA - Vers. allocations forfaitaires	73 211 422,00	0,00	74 184 637,00	74 184 637,00
65172	RSA - Vers. alloc. forfaitaires maj.	14 718 743,00	0,00	13 391 000,00	13 391 000,00
6542	Créances éteintes	13 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00
65661	Contrat d'accompagnement dans l'emploi	1 578 153,00	0,00	1 740 120,00	1 740 120,00
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	721 600,00	0,00	724 000,00	724 000,00
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	2 536 580,00	0,00	3 005 000,00	3 005 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	174 393 454,00	0,00	184 200 026,00	184 200 026,00
65111	Famille et enfance	4 625 100,00	0,00	4 514 100,00	4 514 100,00
6511211	Presta. de compensation handicapé +20ans	7 714 840,00	0,00	8 319 800,00	8 319 800,00
6511212	Presta. de compensation handicapé -20ans	665 000,00	0,00	820 000,00	820 000,00
651122	Allocation compensatrice tierce personne	3 616 900,00	0,00	3 568 100,00	3 568 100,00
651128	Autres	7 900,00	0,00	7 900,00	7 900,00
6513	Bourses	968 600,00	0,00	1 749 200,00	1 749 200,00
6518	Autres (primes, dots)	3 463 721,00	0,00	0,00	0,00
65211	Frais de scolarité	193 400,00	0,00	209 800,00	209 800,00
65212	Frais périscolaires	255 000,00	0,00	290 000,00	290 000,00
6522	Accueil familial	936 300,00	0,00	1 030 000,00	1 030 000,00
6523	Frais d'hospitalisation	25 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
652412	Mais. enf. caract. social	22 447 761,00	0,00	24 350 000,00	24 350 000,00
652413	Lieux de vie et d'accueil	241 540,00	0,00	240 000,00	240 000,00
652414	Foyers de jeunes travailleurs	1 305 540,00	0,00	6 126 600,00	6 126 600,00
652418	Autres	20 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
65242	Frais séj. étab. adultes hand	66 481 400,00	0,00	71 111 000,00	71 111 000,00
65243	Frais séj. étab. pers. âgées	13 479 250,00	0,00	13 425 575,00	13 425 575,00
6531	Indemnités	1 323 900,00	0,00	1 350 000,00	1 350 000,00
6532	Frais de mission et de déplacement	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
6533	Cotisations de retraite	124 800,00	0,00	124 000,00	124 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	400 200,00	0,00	391 000,00	391 000,00
6535	Formation	26 500,00	0,00	26 500,00	26 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	50 000,00	0,00	1,00	1,00
6542	Créances éteintes	24 200,00	0,00	620,00	620,00

Département du Loiret - Budget principal - BP - 2018

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
65511	Etablissements publics	3 373 022,00	0,00	2 441 426,00	2 441 426,00
65512	Etablissements privés	2 720 000,00	0,00	3 800 000,00	3 800 000,00
6553	Service d'incendie	19 341 500,00	0,00	19 534 915,00	19 534 915,00
65541	Compens. versée Région (loi NOTRe)	0,00	0,00	19 188,00	19 188,00
6556	Contributions à des fonds	1 864 231,00	0,00	1 672 200,00	1 672 200,00
6561	Org. de regroup. (synd. Mixte, entente)	1 106 000,00	0,00	1 110 000,00	1 110 000,00
6562	Au titre de la coopération décentralisée	15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6568	Autres participations	2 311 953,00	0,00	2 953 720,00	2 953 720,00
65731	Subv. fonct. Etat	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	578 537,00	0,00	477 408,00	477 408,00
65735	Group. coll et coll. statut particulier	30 000,00	0,00	0,00	0,00
65737	Subv. Fonct. Autres EPL	261 400,00	0,00	562 750,00	562 750,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	730 870,00	0,00	1 107 370,00	1 107 370,00
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées	8 603 830,00	0,00	7 937 153,00	7 937 153,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	5 005 259,00	0,00	4 821 700,00	4 821 700,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
65861	Frais de personnel	67 500,00	0,00	70 000,00	70 000,00
65862	Matériel, équipement et fournitures	32 500,00	0,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 014 + 015 + 016+ 017 + 65 + 6586)		488 824 475,00	0,00	485 730 782,00	485 730 782,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

**GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES –
OPERATIONS D'ORDRE**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
66	Charges financières (B)	17 013 530,00	0,00	14 204 484,00	14 204 484,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 905 119,00	0,00	6 798 674,00	6 798 674,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	37 207,00	0,00	-212 820,00	-212 820,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	100 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	7 310 001,00	0,00	6 667 967,00	6 667 967,00
6688	Autres	1 661 203,00	0,00	900 663,00	900 663,00
67	Charges exceptionnelles (C) (3)	57 370,00	0,00	25 700,00	25 700,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	5 000,00	0,00	0,00	0,00
6713	Dots et prix	5 700,00	0,00	8 200,00	8 200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	46 670,00	0,00	17 500,00	17 500,00
68	Dotations amortissements et provisions (D) (3)	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (E)	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		506 895 375,00	0,00	500 960 966,00	500 960 966,00

023	Virement à la section d'investissement	24 943 124,00		56 351 672,00	56 351 672,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	65 678 122,00		67 562 694,00	67 562 694,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	65 678 122,00		67 562 694,00	67 562 694,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		90 621 246,00		123 914 366,00	123 914 366,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		597 516 621,00	0,00	624 875 332,00	624 875 332,00
---	--	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	624 875 332,00
--	-----------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	212 820,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-212 820,00

(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 207 930,00	0,00	2 305 505,00	2 305 505,00
7022	Coupes de bois	9 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
70323	Red.occupation dom. public départemental	630 428,00	0,00	650 000,00	650 000,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	6 640,00	0,00	16 876,00	16 876,00
7038	Autres redevances et recettes	600,00	0,00	0,00	0,00
70383	Redevance de stationnement	0,00	0,00	600,00	600,00
704	Travaux	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	878 500,00	0,00	843 430,00	843 430,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	180 000,00	0,00	340 000,00	340 000,00
70872	Remb. frais Budgets annexes	151 442,00	0,00	128 242,00	128 242,00
70878	Remb. frais par des tiers	212 220,00	0,00	196 857,00	196 857,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	119 100,00	0,00	99 500,00	99 500,00
73	Impôts et taxes (sauf impôts locaux)	175 206 926,00	0,00	183 142 375,00	183 142 375,00
7321	Taxe départementale publicité foncière	69 300 000,00	0,00	79 000 000,00	79 000 000,00
7322	Taxe départ. Add. certains droits enreg.	700 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
73261	Attrib. fonds péréquation des DMTO	2 800 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
73262	Attribution fonds solidarité des départ.	1 600 000,00	0,00	1 164 231,00	1 164 231,00
7327	Taxe d'aménagement	6 960 000,00	0,00	6 190 000,00	6 190 000,00
7342	Taxe sur les conventions d'assurance	39 000 000,00	0,00	39 000 000,00	39 000 000,00
7351	Taxe sur consommation finale électricité	11 200 000,00	0,00	11 200 000,00	11 200 000,00
7352	TICPE	43 246 926,00	0,00	43 188 144,00	43 188 144,00
7353	Redevance des mines	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00
731	Impositions directes	214 034 105,00	0,00	239 786 096,00	239 786 096,00
73111	Taxe foncière sur les propriétés bâties	152 558 592,00	0,00	153 800 000,00	153 800 000,00
73112	Cotisation sur la VAE	45 671 177,00	0,00	47 500 000,00	47 500 000,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	6 674 905,00	0,00	6 800 000,00	6 800 000,00
73121	F.N.G.I.R.	1 385 642,00	0,00	1 385 642,00	1 385 642,00
73123	Attributions de compensation CVAE	0,00	0,00	22 519 454,00	22 519 454,00
73125	Frais taxe foncière propriétés bâties	7 743 789,00	0,00	7 781 000,00	7 781 000,00
74	Dotations, subventions et participations (2)	126 095 985,00	0,00	86 758 462,00	86 758 462,00
7411	Dotation forfaitaire	64 175 969,00	0,00	38 136 655,00	38 136 655,00
74121	Dotation de fonctionnement minimale	0,00	0,00	14 123 539,00	14 123 539,00
74123	Dotation de compensation	0,00	0,00	10 902 916,00	10 902 916,00
744	FCTVA	0,00	0,00	1 240 275,00	1 240 275,00
7461	DGD	3 010 874,00	0,00	3 010 874,00	3 010 874,00
74718	Autres participations Etat	20 000,00	0,00	1 239 688,00	1 239 688,00
7473	Participation Départements	235 400,00	0,00	75 000,00	75 000,00
7474	Participation Communes et interco	47 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
74771	Participation Fonds social européen	860 560,00	0,00	860 560,00	860 560,00
74772	Participation FEDER	50 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
747812	Dotation versée au titre de la PCH	4 888 164,00	0,00	4 515 000,00	4 515 000,00
7478211	Participation Etat	40 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
74783	Fonds mobilisation départ. Insertion	3 902 028,00	0,00	3 837 817,00	3 837 817,00
74788	Autres	37 847 241,00	0,00	355 791,00	355 791,00
74832	D.C.R.T.P.	1 786 711,00	0,00	943 841,00	943 841,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	7 135,00	0,00	2 459,00	2 459,00
74834	Etat - Compens. exonération T.F.B.	393 777,00	0,00	80 559,00	80 559,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	3 194 196,00	0,00	1 759 431,00	1 759 431,00
74881	Particip. familles resto, héberg	1 950 000,00	0,00	3 300 000,00	3 300 000,00
74888	Autres	3 686 930,00	0,00	2 249 057,00	2 249 057,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	27 877 399,00	0,00	27 947 331,00	27 947 331,00
7511	Recouvrements sur département, autres CL	1 651 296,00	0,00	1 456 000,00	1 456 000,00
7512	Recouvrements sur Sécurité Sociale	621 900,00	0,00	644 900,00	644 900,00
7513	Recouvrements sur bénéficiaire, tiers-pa	20 082 203,00	0,00	22 982 600,00	22 982 600,00
7518	Recouvrements sur autres redevables	225 000,00	0,00	207 000,00	207 000,00
752	Revenus des immeubles	1 893 000,00	0,00	1 752 511,00	1 752 511,00
7535	PCH	0,00	0,00	26 100,00	26 100,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	1 570 000,00	0,00	609 894,00	609 894,00

Chap / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
7588	Autres produits divers gestion courante	1 834 000,00	0,00	268 326,00	268 326,00
013	Atténuations de charges (2)	453 300,00	0,00	260 000,00	260 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	387 300,00	0,00	170 000,00	170 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	66 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	5 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
7531	RMI	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	24 935 639,00	0,00	22 400 000,00	22 400 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	11 500,00	0,00	0,00	0,00
747811	Dotation versée au titre de l'APA	24 354 139,00	0,00	21 405 000,00	21 405 000,00
7478142	Part prévention	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00
7533	APA	570 000,00	0,00	295 000,00	295 000,00
017	Revenu de solidarité active	1 694 367,00	0,00	1 282 519,00	1 282 519,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	6 000,00	0,00	0,00	0,00
74771	Participation Fonds social européen	528 367,00	0,00	192 519,00	192 519,00
75342	Allocations forfaitaires	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
75343	Allocations forfaitaires majorées	150 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
7588	Autres produits divers gestion courante	10 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL GESTION DES SERVICES		572 510 651,00	0,00	563 888 288,00	563 888 288,00
(A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (3)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(3) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE

Chap / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
76	Produits financiers (B)	91 609,00	0,00	42 759,00	42 759,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	1 534,00	0,00	340,00	340,00
7688	Autres	90 075,00	0,00	42 419,00	42 419,00
77	Produits exceptionnels (C) (3)	924 200,00	0,00	521 600,00	521 600,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	0,00	300,00	300,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	211 000,00	0,00	170 500,00	170 500,00
7788	Produits exceptionnels divers	713 200,00	0,00	350 800,00	350 800,00
78	Reprises amortissements et provisions (D) (3)	1 235 000,00	0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	1 235 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		574 761 460,00	0,00	564 452 647,00	564 452 647,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	22 755 161,00	0,00	60 422 685,00	60 422 685,00
722	Immobilisations corporelles	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
7768	Neutralisation des amortissements	16 837 048,00	0,00	53 833 459,00	53 833 459,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	5 798 113,00	0,00	6 469 226,00	6 469 226,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		22 755 161,00	0,00	60 422 685,00	60 422 685,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	597 516 621,00	0,00	624 875 332,00	624 875 332,00
---	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------

R 002 RESULTAT REPORTE	0,00
-------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	624 875 332,00
--	-----------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
DEPENSES						
Dépenses réelles	31 327 781	27 440 268	4 547 912	33 987 730	8 309 909	73 000
- Equipements départx		7 766 767	58 000	23 859 662	3 210 350	8 000
- Equip. non départx (c/204)		19 673 446	3 968 000	2 721 319	5 099 559	65 000
- Opérations financières	31 327 781					
<i>Dépenses d'ordre</i>	61 222 685					
Total dépenses de l'exercice	92 550 466	27 560 268	4 547 912	34 217 730	8 309 909	73 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	92 550 466	27 560 268	4 547 912	34 217 730	8 309 909	73 000
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	228 428 481	7 687 725	0	3 663 623	452 935	0
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	228 428 481	7 687 725	0	3 663 623	452 935	0
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	141 081 790	29 874 226	20 410 304	42 881 049	11 385 475	5 903 769
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	141 081 790	29 874 226	20 410 304	42 881 049	11 385 475	5 903 769
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	552 063 632	1 811 460	1 404 740	3 375 000	1 047 892	350 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	552 063 632	1 811 460	1 404 740	3 375 000	1 047 892	350 000

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
---------	--	-----------------------------------	------------------------------------	------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------	-----------------	-------------------------------	-------

INVESTISSEMENT									
DEPENSES									
Dépenses réelles	4 300 555	200 000	0	0	62 264 746	11 133 659	1 000 000	4 754 300	189 339 860
- Equipements départx	2 413 000	0	0	0	53 359 424	5 448 914	0	4 284 336	100 408 453
- Equip. non départx (c/204)	1 887 555	200 000	0	0	8 905 322	5 684 745	1 000 000	469 964	50 182 910
- Opérations financières									31 327 781
Dépenses d'ordre									63 222 685
Total dépenses de l'exercice	4 330 555	200 000	0	0	63 734 746	11 283 659	1 000 000	4 754 300	252 562 545
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	4 330 555	200 000	0	0	63 734 746	11 283 659	1 000 000	4 754 300	252 562 545
RECETTES									
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	7 179 333	1 507 435	545 100	3 097 913	252 562 545
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	0	0	0	0	7 179 333	1 507 435	545 100	3 097 913	252 562 545

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES									
Total dépenses de l'exercice	186 875 314	23 000	59 456 800	95 300 607	20 709 871	4 239 757	2 715 100	4 018 270	624 875 332
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	186 875 314	23 000	59 456 800	95 300 607	20 709 871	4 239 757	2 715 100	4 018 270	624 875 332
RECETTES									
Total recettes de l'exercice	33 325 104	6 000	22 400 000	1 282 519	850 254	6 598 291	0	360 440	624 875 332
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	33 325 104	6 000	22 400 000	1 282 519	850 254	6 598 291	0	360 440	624 875 332

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		92 550 466	27 560 268	4 547 912	34 217 730	8 309 909	73 000
Dépenses réelles		31 327 781	27 440 268	4 547 912	33 987 730	8 309 909	73 000
020	Dépenses imprévues	1 000 000	0	0	0	0	0
164	Emprunts auprès des ét. financiers	29 331 781	0	0	0	0	0
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	55	0	0	0	0
166	Refinancement de dette	0	0	0	0	0	0
167	Emprunts dettes conditions particulières	0	0	381 502	6 629 889	0	0
203	Frais d'études, recherche, développement	0	179 040	0	970 300	303 700	0
204	Subventions d'équipement versées	508 000	19 673 446	3 968 000	2 721 319	5 099 559	65 000
205	Licences, logiciels, droits similaires	0	10 000	0	0	0	0
211	Terrains	0	0	0	0	0	0
215	Install., matériel, outillage techniques	0	8 000	0	612 362	9 150	8 000
216	Collections et oeuvres d'art	0	0	0	0	447 000	0
217	Immo. corporelles reçues mises à dispo.	0	0	0	0	0	0
218	Autres immobilisations corporelles	0	3 463 807	0	2 945 000	289 000	0
231	Immobilisations corporelles en cours	0	4 105 920	58 000	19 332 000	2 161 500	0
237	Avances commandes immo incorporelles	0	0	0	0	0	0
276	Autres créances immobilisées	0	0	140 410	376 860	0	0
454	Travaux effectués d'office	488 000	0	0	0	0	0
458	Opérations sous mandat	0	0	0	400 000	0	0
Dépenses d'ordre		61 222 685	120 000	0	230 000	0	0
Opérations d'ordre entre section		60 422 685	0	0	0	0	0
139	Subv. invest. transférées opte résultat	6 469 226	0	0	0	0	0
198	Neutralisation des amortissements	53 833 459	0	0	0	0	0
231	Immobilisations corporelles en cours	120 000	0	0	0	0	0
Opérations patrimoniales		800 000	120 000	0	230 000	0	0
203	Frais d'études, recherche, développement	0	0	0	0	0	0
218	Autres immobilisations corporelles	0	20 000	0	0	0	0
231	Immobilisations corporelles en cours	0	100 000	0	230 000	0	0
276	Autres créances immobilisées	800 000	0	0	0	0	0

Département du Loiret - Budget principal - BP - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
RECETTES							
Total recettes d'investissement		228 428 481	7 687 725	0	3 663 623	452 935	0
Recettes réelles		103 714 115	7 537 725	0	3 483 623	452 935	0
102	Dotations et fonds d'investissement	7 950 676	0	0	0	0	0
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0	7 537 725	0	0	452 935	0
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0	0	0	0	0	0
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0	0	0	3 083 623	0	0
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	600 000	0	0	0	0	0
138	Autres subventions invest. non transf.	0	0	0	0	0	0
164	Emprunts auprès des ét. financiers	94 161 121	0	0	0	0	0
166	Refinancement de dette	0	0	0	0	0	0
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0
274	Prêts	164 318	0	0	0	0	0
276	Autres créances immobilisées	350 000	0	0	0	0	0
454	Travaux effectués d'office	488 000	0	0	0	0	0
458	Opérations sous mandat	0	0	0	400 000	0	0
Recettes d'ordre		124 714 366	150 000	0	180 000	0	0
Opérations d'ordre entre section		123 914 366	0	0	0	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	56 351 672	0	0	0	0	0
280	Amort. immobilisations incorporelles	40 264 068	0	0	0	0	0
281	Amortissement immobilisations corporelle	27 076 878	0	0	0	0	0
282	Amort. immo. reçues en affectation	22 1 748	0	0	0	0	0
Opérations patrimoniales		800 000	150 000	0	180 000	0	0
203	Frais d'études, recherche, développement	0	0	0	30 000	0	0
231	Immobilisations corporelles en cours	800 000	0	0	0	0	0
238	Avances commandées immo corporelles	0	150 000	0	150 000	0	0
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses de fonctionnement		141 081 790	29 874 226	20 410 304	42 881 049	11 385 475	5 903 769
Dépenses réelles		17 167 424	29 874 226	20 410 304	42 881 049	11 385 475	5 903 769
022	Dépenses imprévues	1 000 000	0	0	0	0	0
604	Achats d'études, prestations de services	0	0	0	0	30 165	0
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0	0	0	0	0	0
606	Achats non stockés de matières et fourni	0	1 153 386	0	2 936 660	617 693	25 000
611	Contrats de prestations de services	0	95 300	96 398	4 713 570	228 200	1 065 619
613	Locations	0	801 820	0	393 500	119 945	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
614	Charges locatives et de copropriété	0	0	0	0	0	0
615	Entretien et réparations	0	2 008 100	55 200	2 045 400	286 240	0
616	Primes d'assurances	0	688 520	0	0	0	0
617	Etudes et recherches	0	202 600	15 000	0	0	0
618	Divers	0	1 471 900	2 500	16 500	196 655	0
621	Personnel extérieur au service	0	29 750	0	0	0	0
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0	219 997	2 600	90 000	6 500	0
623	Pub., publications, relations publiques	0	586 070	0	0	77 390	9 000
624	Transports biens, transports collectifs	0	62 200	0	0	58 150	0
625	Déplacements et missions	0	65 700	0	34 900	21 600	160 400
626	Frais postaux et frais télécommunication	0	813 200	132 000	477 742	55 670	0
627	Services bancaires et assimilés	0	3 000	0	0	15	0
628	Divers	0	426 967	0	500	217 766	1 000
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0	283 400	0	327 150	66 450	74 400
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	119 000	250 000	0	0	0	0
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	22 500	0	0	1 600	0
6411	Personnel titulaire	0	9 915 895	0	10 621 300	2 305 350	2 745 400
6412	Assistantes maternelles	0	0	0	0	0	0
6413	Personnel non titulaire	0	2 355 100	0	2 835 700	616 650	586 800
6416	Emplois d'insertion	0	58 500	0	226 700	0	0
6417	Rémunérations des apprentis	0	133 700	0	12 600	2 000	0
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0	3 855 500	0	4 346 800	945 600	1 172 950
647	Autres charges sociales	0	1 813 000	0	48 400	0	0
648	Autres charges de personnel	0	150 000	0	0	0	0
651	Aides à la personne	0	0	0	0	0	63 200
65171	RSA - Vers. allocations forfaitaires	0	0	0	0	0	0
65172	RSA - Vers. alloc. forfaitaires maj.	0	0	0	0	0	0
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0	0	0	0	0	0
653	Indemnités, frais et formation élus	0	1 946 500	0	0	0	0
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0	621	0	0	0	0
655	Contributions obligatoires	0	0	19 534 915	6 241 426	0	0
656	Participations	0	80 000	0	1 215 000	0	0
657	Subventions de fonctionnement versées	346 500	381 000	25 425	175 500	5 325 136	0
658	Charges diverses de gestion courante	100 000	0	0	0	200 000	0
661	Charges d'intérêts	6 635 854	0	546 266	6 121 701	0	0
668	Autres charges financières	900 663	0	0	0	0	0
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0	0	0	0	6 700	0
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	8 065 407	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>							
		123 914 366	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre entre section</i>							
		123 914 366	0	0	0	0	0
023	Virement à la section d'investissement	56 351 672	0	0	0	0	0
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	67 562 694	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>							
		0	0	0	0	0	0
RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		552 063 632	1 811 460	1 404 740	3 375 000	1 047 892	350 000
Recettes réelles		491 640 947	1 811 460	1 404 740	3 375 000	1 047 892	350 000
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	170 000	0	0	0	0
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0	90 000	0	0	0	0
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0	0	0	0	0	0
703	Redevances utilisation du domaine	16 876	600	0	0	0	0
704	Travaux	0	0	0	0	20 000	0
706	Prestations de services	0	0	0	0	843 430	0
708	Autres produits	12 137	350 000	136 000	0	166 462	0
731	Impositions directes	239 786 096	0	0	0	0	0
732	Droits d'enregistrement taxes urbanisme	83 164 231	0	0	0	0	0
734	Taxes liées aux véhicules	39 000 000	0	0	0	0	0
735	Impôts et taxes spécif. prod. énergie	54 788 144	0	0	0	0	0
741	D.G.F.	63 163 110	0	0	0	0	0
744	FCTVA	1 240 275	0	0	0	0	0
746	Dotation générale de décentralisation	3 010 874	0	0	0	0	0
747	Participations	3 837 817	940 560	5 000	75 000	0	0
748	Autres attributions et participations	2 889 750	0	0	3 300 000	0	0
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0	0	0	0	0	350 000
752	Revenus des immeubles	78 984	0	1 263 740	0	0	0
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0	0	0	0	0	0
757	Redevances versées par fermiers, conces.	609 894	0	0	0	0	0
758	Produits divers de gestion courante	0	130 000	0	0	0	0
762	Produits autres immo. financières	340	0	0	0	0	0
768	Autres produits financiers	42 419	0	0	0	0	0
771	Produits exception. / opérations gestion	0	0	0	0	0	0
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0	0	0	0	0	0
778	Autres produits exceptionnels	0	130 300	0	0	18 000	0
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		60 422 665	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
	<i>Opérations d'ordre entre section</i>	60 422 685	0	0	0	0	0
722	<i>Immobilisations corporelles</i>	120 000	0	0	0	0	0
776	<i>Différences sur réalisations (négatives)</i>	53 833 459	0	0	0	0	0
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	6 469 226	0	0	0	0	0
	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour les comptes 641 et 6516 qui sont déclinés à quatre chiffres et le compte 6517 qui est décliné à cinq chiffres.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV
A1

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
INVESTISSEMENT										
DEPENSES										
Total dépenses d'investissement		4 330 555	200 000	0	0	63 734 746	11 283 659	1 000 000	4 754 300	252 562 545
Dépenses réelles		4 300 555	200 000	0	0	62 264 746	11 133 659	1 000 000	4 754 300	189 339 860
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000
164	Emprunts auprès des ét. financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	29 331 781
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0	0	0	0	0	55
166	Refinancement de dette	0	0	0	0	0	0	0	0	0
167	Emprunts d'Etat conditions particulières	0	0	0	0	0	0	0	0	7 011 391
203	Frais d'études, recherche, développement	4 000	0	0	0	1 010 000	134 810	0	0	2 601 850
204	Subventions d'équipement versées	1 887 555	200 000	0	0	8 905 322	5 684 745	1 000 000	469 964	50 182 910
205	Licences, logiciels, droits similaires	0	0	0	0	210 000	0	0	0	220 000
211	Terrains	0	0	0	0	0	45 000	0	0	45 000
215	Install., matériel, outillage techniques	10 000	0	0	0	1 192 000	816	0	0	1 840 328
216	Collections et oeuvres d'art	0	0	0	0	0	0	0	0	447 000
217	Immo. corporelles reçues mises à dispo.	0	0	0	0	0	30 000	0	0	30 000
218	Autres immobilisations corporelles	74 000	0	0	0	909 424	42 688	0	0	7 723 919
231	Immobilisations corporelles en cours	2 325 000	0	0	0	50 038 000	5 195 600	0	4 000 000	87 216 020
237	Avances commandées immo incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	284 336	284 336
276	Autres créances immobilisées	0	0	0	0	0	0	0	0	517 270
454	Travaux effectués d'office	0	0	0	0	0	0	0	0	488 000
458	Opérations sous mandat	0	0	0	0	0	0	0	0	400 000
Dépenses d'ordre		30 000	0	0	0	1 470 000	150 000	0	0	63 222 685
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0	0	0	60 422 685
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0	0	0	0	0	0	0	0	6 469 226
198	Neutralisation des amortissements	0	0	0	0	0	0	0	0	53 833 459
231	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000
Opérations patrimoniales		30 000	0	0	0	1 470 000	150 000	0	0	2 800 000
203	Frais d'études, recherche, développement	0	0	0	0	100 000	0	0	0	100 000
218	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	20 000	0	0	0	40 000
231	Immobilisations corporelles en cours	30 000	0	0	0	1 350 000	150 000	0	0	1 860 000
276	Autres créances immobilisées	0	0	0	0	0	0	0	0	800 000

Département du Loiret - Budget principal - BP - 2018

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Sports	9 Développement économique	TOTAL
RECETTES										
	Total recettes d'investissement	0	0	0	0	7 179 333	1 507 435	545 100	3 097 913	252 562 545
	Recettes réelles	0	0	0	0	5 659 333	1 357 435	545 100	3 097 913	125 848 179
102	Dotations et fonds d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	7 950 676
131	Subv. inv rattachées aux actifs amort	0	0	0	0	0	549 035	0	0	8 539 695
132	Subv. inv rattachées aux actifs non amort	0	0	0	0	5 659 333	358 400	545 100	1 910 000	8 472 833
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0	0	0	0	0	400 000	0	0	3 483 623
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0	0	0	0	0	30 000	0	0	630 000
138	Autres subventions invest. non transf.	0	0	0	0	0	20 000	0	0	20 000
164	Emprunts auprès des ét. financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	94 161 121
166	Refinancement de dette	0	0	0	0	0	0	0	0	0
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	133 326	133 326
274	Prêts	0	0	0	0	0	0	0	0	164 318
276	Autres créances immobilisées	0	0	0	0	0	0	0	1 054 587	1 404 587
454	Travaux effectués d'office	0	0	0	0	0	0	0	0	488 000
458	Opérations sous mandat	0	0	0	0	0	0	0	0	400 000
	Recettes d'ordre	0	0	0	0	1 520 000	150 000	0	0	126 714 366
	Opérations d'ordre entre section	0	0	0	0	0	0	0	0	123 914 366
021	Virement de la section de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	56 351 672
280	Amort. immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	40 264 068
281	Amortissement immobilisations corporelle	0	0	0	0	0	0	0	0	27 076 878
282	Amort. immo. reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	221 748
	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	1 520 000	150 000	0	0	2 800 000
203	Frais d'études, recherche, développement	0	0	0	0	650 000	0	0	0	680 000
231	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	800 000
238	Avances commandées immo corporelles	0	0	0	0	870 000	150 000	0	0	1 320 000

FONCTIONNEMENT										
DEPENSES										
		186 875 314	23 000	59 456 800	95 300 607	20 709 871	4 239 757	2 715 100	4 018 270	624 875 332
	Total dépenses de fonctionnement	186 875 314	23 000	59 456 800	95 300 607	20 709 871	4 239 757	2 715 100	4 018 270	624 875 332
	Dépenses réelles	186 875 314	23 000	59 456 800	95 300 607	20 709 871	4 239 757	2 715 100	4 018 270	500 960 966
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000
604	Achats d'études, prestations de services	0	0	0	0	0	28 835	0	0	59 000
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0
606	Achats non stockés de matières et fourni	225 733	3 000	0	0	1 553 891	3 441	0	0	6 518 804

Département du Loiret - Budget principal - BP - 2018

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Sports	9 Développement économique	TOTAL
611	Contrats de prestations de services	7 715 272	0	0	760 400	49 000	73 132	0	0	14 816 891
613	Locations	42 000	0	0	0	786 000	1 300	0	0	2 144 565
614	Charges locatives et de copropriété	127 000	0	0	0	0	0	0	0	127 000
615	Entretien et réparations	120 500	0	0	0	6 752 680	338 500	0	0	11 606 620
616	Primes d'assurances	0	0	0	0	0	0	0	0	688 520
617	Etudes et recherches	20 000	0	0	0	0	21 000	0	9 000	267 600
618	Divers	15 000	0	0	0	20 520	36 000	0	0	1 759 075
621	Personnel extérieur au service	0	0	0	0	4 482	0	0	0	34 232
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	81 500	0	0	12 000	6 000	0	0	55 000	473 597
623	Pub., publications, relations publiques	92 400	0	0	0	3 000	200	0	5 500	773 560
624	Transports biens, transports collectifs	144 800	0	0	0	0	0	2 700 000	0	2 965 150
625	Déplacements et missions	921 100	0	35 700	1 800	97 900	3 500	4 000	9 000	1 355 600
626	Frais postaux et frais télécommunication	305 015	0	0	0	11 915	0	0	0	1 795 542
627	Services bancaires et assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	3 015
628	Divers	532 629	0	0	0	123 415	3 271	0	56 800	1 362 348
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	407 530	0	43 220	24 000	172 550	27 780	0	22 750	1 449 230
635	Autres impôts, taxes (Admin impôts)	0	0	0	0	14 000	0	0	0	383 000
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	0	0	0	2 000	10 000	0	0	36 100
6411	Personnel titulaire	11 611 140	0	1 476 860	878 200	6 104 418	954 850	6 100	991 800	47 611 313
6412	Assistantes maternelles	9 748 400	0	0	0	0	0	0	0	9 748 400
6413	Personnel non titulaire	2 982 400	0	351 700	196 500	1 481 200	182 300	0	181 900	11 770 250
6416	Emplois d'insertion	0	0	0	0	1 400	0	5 000	0	291 600
6417	Rémunérations des apprentis	8 000	0	11 200	0	0	11 600	0	1 000	180 100
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	7 800 260	0	585 390	331 350	2 358 900	352 800	0	344 200	22 093 750
647	Autres charges sociales	300 000	0	0	0	0	0	0	0	2 161 400
648	Autres charges de personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000
651	Aides à la personne	18 915 900	0	56 240 730	0	0	0	0	0	75 219 830
65171	RSA - Vers. allocations forfaitaires	0	0	0	74 184 637	0	0	0	0	74 184 637
65172	RSA - Vers. alloc. forfaitaires mej.	0	0	0	13 391 000	0	0	0	0	13 391 000
652	Frais de séjour, hébergement, inhumation	116 815 975	0	0	0	0	0	0	0	116 815 975
653	Indemnités, frais et formation élus	0	0	0	0	0	0	0	0	1 946 500
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0	20 000	2 000	3 600	0	0	0	0	26 221
655	Contributions obligatoires	1 672 200	0	0	0	0	19 188	0	0	27 467 729
656	Participations	761 920	0	0	1 740 120	1 155 800	861 000	0	0	5 813 840
657	Subventions de fonctionnement versées	869 440	0	700 000	3 729 000	10 800	621 060	0	2 339 820	14 523 681
658	Charges diverses de gestion courante	4 621 700	0	0	0	0	0	0	0	4 921 700

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
661	Charges d'intérêts	0	0	0	0	0	0	0	0	13 303 821
668	Autres charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	900 663
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0	0	0	0	0	0	0	1 500	8 200
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	17 500	0	10 000	28 000	0	0	0	0	55 500
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0	0	0	0	0	690 000	0	0	8 755 407
<i>Dépenses d'ordre</i>										
<i>Opérations d'ordre entre section</i>										
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	123 914 366
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0	0	0	0	0	0	0	0	56 351 672
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>										
RECETTES										
Total recettes de fonctionnement		33 325 104	6 000	22 400 000	1 282 519	850 254	6 595 291	0	360 440	624 875 332
Recettes réelles		33 325 104	6 000	22 400 000	1 282 519	850 254	6 595 291	0	360 440	564 452 647
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	170 000
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0	0	0	0	0	0	0	0	90 000
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0	0	0	0	0	10 000	0	0	10 000
703	Redevances utilisation du domaine	0	0	0	0	650 000	0	0	0	667 476
704	Travaux	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000
706	Prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	843 430
708	Autres produits	0	0	0	0	0	0	0	100 000	764 599
731	Impositions directes	0	0	0	0	0	0	0	0	239 786 096
732	Droits d'enregistrement,taxes urbanisme	0	0	0	0	0	6 190 000	0	0	89 354 231
734	Taxes liées aux véhicules	0	0	0	0	0	0	0	0	39 000 000
735	Impôts et taxes spécif. prod. énergie	0	0	0	0	0	0	0	0	54 788 144
741	D.G.F.	0	0	0	0	0	0	0	0	63 163 110
744	FCTVA	0	0	0	0	0	0	0	0	1 240 275
746	Dotation générale de décentralisation	0	0	0	0	0	0	0	0	3 010 874
747	Participations	5 754 688	0	22 105 000	192 519	0	395 791	0	0	33 306 375
748	Autres attributions et participations	2 145 597	0	0	0	0	0	0	0	8 335 347
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	24 940 500	0	0	0	0	0	0	0	25 290 500
752	Revenus des immeubles	282 419	0	0	0	254	0	0	127 114	1 752 511
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	26 100	5 000	295 000	1 070 000	0	0	0	0	1 396 100
757	Redevances versées par fermiers, concés.	0	0	0	0	0	0	0	0	609 894
758	Produits divers de gestion courante	5 000	0	0	20 000	0	0	0	0	288 326
762	Produits autres immo. financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	340
768	Autres produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	42 419

Département du Loiret - Budget principal - BP - 2018

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
771	Produits exception. / opérations gestion	300	1 000	0	0	0	0	0	0	1 300
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	170 500	0	0	0	0	0	0	0	170 500
778	Autres produits exceptionnels	0	0	0	0	200 000	2 500	0	0	350 800
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	60 422 685
	Opérations d'ordre entre section	0	0	0	0	0	0	0	0	60 422 685
722	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000
776	Différences sur réalisations (négatives)	0	0	0	0	0	0	0	0	53 833 459
777	Quote-part subv. invest transf. cpte résul	0	0	0	0	0	0	0	0	6 469 226
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – OPERATIONS NON VENTILEES	A1/01

OPERATIONS NON-VENTILABLES 01 (hors RAR et reports)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		92 550 466,00
Dépenses réelles		31 327 781,00
020	Dépenses imprévues	1 000 000,00
164	Emprunts auprès des ét. financiers	29 331 781,00
166	Refinancement de dette	0,00
204	Subventions d'équipement versées	508 000,00
454	Travaux effectués d'office	488 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00
Dépenses d'ordre		61 222 685,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	60 422 685,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	6 469 226,00
198	Neutralisation des amortissements	53 833 459,00
231	Immobilisations corporelles en cours	120 000,00
041	Opérations patrimoniales	800 000,00
276	Autres créances immobilisées	800 000,00
RECETTES		228 428 481,00
Recettes réelles		103 714 115,00
102	Dotations et fonds d'investissement	7 950 676,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	600 000,00
164	Emprunts auprès des ét. financiers	94 161 121,00
166	Refinancement de dette	0,00
274	Prêts	164 318,00
276	Autres créances immobilisées	350 000,00
454	Travaux effectués d'office	488 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00
Recettes d'ordre		124 714 366,00
021	Virement de la section de fonctionnement	56 351 672,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	67 562 694,00
280	Amort. immobilisations incorporelles	40 264 068,00
281	Amortissement immobilisations corporelle	27 076 878,00
282	Amort. immo. reçues en affectation	221 748,00
041	Opérations patrimoniales	800 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	800 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		141 081 790,00
Dépenses réelles		17 167 424,00
022	Dépenses imprévues	1 000 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	119 000,00
657	Subventions de fonctionnement versées	346 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	100 000,00
661	Charges d'intérêts	6 635 854,00
668	Autres charges financières	900 663,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	8 065 407,00
Dépenses d'ordre		123 914 366,00
023	Virement à la section d'investissement	56 351 672,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	67 562 694,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	67 562 694,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00

Département du Loiret - Budget principal - BP - 2018

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
RECETTES		552 063 632,00
Recettes réelles		491 640 947,00
703	Redevances utilisation du domaine	16 876,00
708	Autres produits	12 137,00
731	Impositions directes	239 786 096,00
732	Droits d'enregistrement,taxes urbanisme	83 164 231,00
734	Taxes liées aux véhicules	39 000 000,00
735	Impôts et taxes spécif. prod. énergie	54 788 144,00
741	D.G.F.	63 163 110,00
744	FCTVA	1 240 275,00
746	Dotation générale de décentralisation	3 010 874,00
747	Participations	3 837 817,00
748	Autres attributions et participations	2 889 750,00
752	Revenus des immeubles	78 984,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	609 894,00
762	Produits autres immo. financières	340,00
768	Autres produits financiers	42 419,00
Recettes d'ordre		60 422 685,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>60 422 685,00</i>
722	<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>120 000,00</i>
776	<i>Différences sur réalisations (négatives)</i>	<i>53 833 459,00</i>
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	<i>6 469 226,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A/10

FONCTION 0 – Services généraux (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)	21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	4 Coopération décent., action européenne		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
					41 Subvention globale	48 Autres	
DEPENSES REELLES		27 360 268,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	27 440 268,00
Equipements départementaux		7 686 767,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	7 766 767,00
203	Frais d'études, recherche, développement	179 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 040,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
215	Install., matériel, outillage techniques	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	3 383 807,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	3 463 807,00
231	Immobilisations corporelles en cours	4 105 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 105 920,00
Equipements non départementaux (c/204)		19 673 446,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 673 446,00
RECETTES REELLES		7 527 725,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 537 725,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	7 527 725,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 537 725,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	20 Administration générale collectivité		21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	4 Coopération décent., action européenne		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		201 Admin. gén. (personnel non ventilable)	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)			41 Subvention globale	48 Autres	
DEPENSES REELLES		17 285 313,00	7 133 969,00	2 762 570,00	2 651 050,00	0,00	0,00	29 874 226,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 300,00	1 070 521,00	17 865,00	62 500,00	0,00	0,00	1 153 386,00
611	Contrats de prestations de services	21 000,00	64 300,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	95 300,00
613	Locations	44 000,00	757 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	801 820,00
615	Entretien et réparations	0,00	2 008 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 008 100,00
616	Primes d'assurances	0,00	688 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	688 520,00
617	Etudes et recherches	0,00	202 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202 600,00
618	Divers	494 700,00	295 200,00	0,00	681 500,00	0,00	0,00	1 471 900,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	29 750,00	0,00	0,00	0,00	29 750,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	31 597,00	188 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	219 997,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	9 480,00	74 790,00	501 800,00	0,00	0,00	586 070,00
624	Transports biens, transports collectifs	40 200,00	0,00	9 000,00	7 000,00	0,00	0,00	62 200,00
625	Déplacements et missions	25 800,00	34 000,00	300,00	5 600,00	0,00	0,00	65 700,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	759 000,00	30 200,00	24 000,00	0,00	0,00	813 200,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
628	Divers	0,00	421 528,00	815,00	0,00	0,00	0,00	426 967,00

Département du Loiret - Budget principal - BP - 2018

Art. (1)	Libellé	20 Administration générale collectivité		21 Assemblée locale	23 Information, communication, publicité	4 Coopération décent., action européenne		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		201 Admin. gén. (personnel non ventilable)	202 Admin. gén. (autres moyens généraux)			41 Subvention globale	48 Autres	
		633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)			250 650,00	0,00	
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 000,00	11 500,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	22 500,00
6411	Personnel titulaire	8 777 845,00	0,00	408 600,00	729 450,00	0,00	0,00	9 915 895,00
6413	Personnel non titulaire	2 049 700,00	0,00	84 700,00	220 700,00	0,00	0,00	2 355 100,00
6416	Emplois d'insertion	58 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 500,00
6417	Rémunérations des apprentis	94 600,00	0,00	0,00	39 100,00	0,00	0,00	133 700,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	3 404 800,00	0,00	149 200,00	301 500,00	0,00	0,00	3 855 500,00
647	Autres charges sociales	1 813 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 813 000,00
648	Autres charges de personnel	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
653	Indemnités, frais et formation élus	0,00	0,00	1 946 500,00	0,00	0,00	0,00	1 946 500,00
654	Pertes sur créances irrecouvrables	621,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	621,00
656	Participations	0,00	30 000,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	80 000,00
657	Subventions de fonctionnement versées	22 000,00	340 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	381 000,00
RECETTES REELLES		570 300,00	380 600,00	0,00	0,00	860 560,00	0,00	1 811 460,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
708	Autres produits	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
747	Participations	80 000,00	0,00	0,00	0,00	860 560,00	0,00	940 560,00
758	Produits divers de gestion courante	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	100 300,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 300,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/1

FONCTION 1 – Sécurité (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Gendarmerie, police, sécurité, justice	2 Incendie et Secours	8 Autres interventions de protection	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	579 912,00	1 618 000,00	2 350 000,00	4 547 912,00
Equipements départementaux		0,00	58 000,00	0,00	0,00	58 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	58 000,00	0,00	0,00	58 000,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	1 618 000,00	2 350 000,00	3 968 000,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Gendarmerie, police, sécurité, justice	2 Incendie et Secours	8 Autres interventions de protection	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		10 000,00	695 264,00	19 702 540,00	2 500,00	20 410 304,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	96 398,00	0,00	0,00	96 398,00
615	Entretien et réparations	0,00	50 000,00	5 200,00	0,00	55 200,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	2 600,00	0,00	0,00	2 600,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	132 000,00	0,00	132 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	19 534 915,00	0,00	19 534 915,00
657	Subventions de fonctionnement versées	10 000,00	0,00	15 425,00	0,00	25 425,00
661	Charges d'intérêts	0,00	546 266,00	0,00	0,00	546 266,00
RECETTES REELLES		0,00	1 263 740,00	136 000,00	5 000,00	1 404 740,00
708	Autres produits	0,00	0,00	136 000,00	0,00	136 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	1 263 740,00	0,00	0,00	1 263 740,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

FONCTION 2 – Enseignement (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré	
				21 Collèges	22 Lycées
DEPENSES REELLES		0,00	1 451 000,00	32 318 051,00	0,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	23 859 662,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	970 300,00	0,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	0,00	612 362,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 945 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	19 332 000,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	1 451 000,00	1 051 640,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	3 483 623,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	3 083 623,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	400 000,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré	
				21 Collèges	22 Lycées
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	42 389 499,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	2 935 610,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	4 713 570,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	393 500,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	2 045 400,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	16 500,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	90 000,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	34 900,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	477 742,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	500,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	327 150,00	0,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00	10 621 300,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00	2 835 700,00	0,00
6416	Emplois d'insertion	0,00	0,00	226 700,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	12 600,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	4 346 800,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	48 400,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	6 241 426,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	900 000,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	6 121 701,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	3 375 000,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	75 000,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	3 300 000,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

FONCTION 2 – Enseignement

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Enseignement supérieur	4 Formation pro. , apprentissage (COM)	8 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		218 679,00	0,00	0,00	33 987 730,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	0,00	23 859 662,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	970 300,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	0,00	0,00	612 362,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	2 945 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	19 332 000,00
Equipements non départementaux (c/204)		218 679,00	0,00	0,00	2 721 319,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	3 483 623,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	3 083 623,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	400 000,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Enseignement supérieur	4 Formation pro. , apprentissage (COM)	8 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		140 500,00	0,00	351 050,00	42 881 049,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	1 050,00	2 936 660,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	4 713 570,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	393 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	2 045 400,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	16 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	90 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	34 900,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	477 742,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	327 150,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00	0,00	10 621 300,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00	0,00	2 835 700,00
6416	Emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	226 700,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	12 600,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	4 346 800,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	48 400,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	6 241 426,00
656	Participations	0,00	0,00	315 000,00	1 215 000,00
657	Subventions de fonctionnement versées	140 500,00	0,00	35 000,00	175 500,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	6 121 701,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	3 375 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	75 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	3 300 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture		
			11 Activités artistiques, action culturelle	12 Patrimoine (musées, monuments...)	13 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES REELLES		0,00	2 078 000,00	2 436 344,00	100 000,00
Equipements départementaux		0,00	78 000,00	1 336 000,00	100 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	0,00	2 000,00	0,00
216	Collections et oeuvres d'art	0,00	22 000,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	34 000,00	100 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	56 000,00	1 300 000,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	2 000 000,00	1 100 344,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture		
			11 Activités artistiques, action culturelle	12 Patrimoine (musées, monuments...)	13 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES REELLES		530 300,00	2 266 290,00	1 940 814,00	1 154 288,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	30 165,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	182 407,00	245 829,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	5 000,00	6 000,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	117 245,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	143 840,00	18 700,00
618	Divers	0,00	16 000,00	81 730,00	25 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	3 200,00	400,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	20 750,00	18 100,00	10 800,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	20 150,00	18 000,00
625	Déplacements et missions	200,00	0,00	17 900,00	2 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	3 200,00	33 220,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	105 574,00	17 759,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	8 950,00	0,00	20 600,00	13 600,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	1 000,00	0,00
6411	Personnel titulaire	306 700,00	0,00	638 400,00	509 700,00
6413	Personnel non titulaire	81 850,00	0,00	234 300,00	104 500,00
6417	Rémunérations des apprentis	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	120 300,00	0,00	269 200,00	187 000,00
657	Subventions de fonctionnement versées	9 600,00	2 016 340,00	17 783,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	200 000,00	0,00	0,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	1 700,00	5 000,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	837 392,00	18 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	734 930,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	102 462,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	18 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Culture		2 Sports	3 Jeunesse (action socio-éducative...)	TOTAL DE LA FONCTION
		14 Musées	15 Services d'archives			
DEPENSES REELLES		810 500,00	875 850,00	1 999 215,00	10 000,00	8 309 909,00
Equipements départementaux		810 500,00	875 850,00	0,00	10 000,00	3 210 350,00
203	Frais d'études, recherche, développement	2 000,00	301 700,00	0,00	0,00	303 700,00
215	Install., matériel, outillage techniques	4 000,00	3 150,00	0,00	0,00	9 150,00
216	Collections et oeuvres d'art	9 000,00	416 000,00	0,00	0,00	447 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	143 000,00	0,00	10 000,00	289 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	793 500,00	12 000,00	0,00	0,00	2 161 500,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	1 999 215,00	0,00	5 099 559,00
RECETTES REELLES		452 935,00	0,00	0,00	0,00	452 935,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	452 935,00	0,00	0,00	0,00	452 935,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Culture		2 Sports	3 Jeunesse (action socio-éducative...)	TOTAL DE LA FONCTION
		14 Musées	15 Services d'archives			
DEPENSES REELLES		325 126,00	1 647 744,00	3 176 250,00	344 663,00	11 385 475,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	30 165,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	127 731,00	61 726,00	0,00	0,00	617 693,00
611	Contrats de prestations de services	200,00	0,00	217 000,00	0,00	228 200,00
613	Locations	2 700,00	0,00	0,00	0,00	119 945,00
615	Entretien et réparations	85 800,00	37 900,00	0,00	0,00	286 240,00
618	Divers	55 325,00	18 600,00	0,00	0,00	196 655,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	600,00	2 300,00	0,00	0,00	6 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	21 820,00	3 420,00	0,00	2 500,00	77 390,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	20 000,00	58 150,00
625	Déplacements et missions	0,00	1 500,00	0,00	0,00	21 600,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	19 250,00	0,00	0,00	0,00	55 670,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	15,00	0,00	0,00	15,00
628	Divers	11 100,00	83 333,00	0,00	0,00	217 766,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	23 300,00	0,00	0,00	66 450,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	600,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
6411	Personnel titulaire	0,00	850 550,00	0,00	0,00	2 305 350,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	196 000,00	0,00	0,00	616 650,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	369 100,00	0,00	0,00	945 600,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	2 959 250,00	322 163,00	5 325 136,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	6 700,00
RECETTES REELLES		172 500,00	20 000,00	0,00	0,00	1 047 892,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
706	Prestations de services	108 500,00	0,00	0,00	0,00	843 430,00

Département du Loiret - Budget principal - BP - 2018

Art. (1)	Libellé	1 Culture		2 Sports	3 Jeunesse (action socio-éducative...)	TOTAL DE LA FONCTION
		14 Musées	15 Services d'archives			
708	Autres produits	64 000,00	0,00	0,00	0,00	166 462,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/4

FONCTION 4 – Prévention médico-sociale (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 PMI et planification familiale	2 Prévention et éducation pour la santé	8 Autres actions	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	8 000,00	0,00	65 000,00	73 000,00
Equipements départementaux		0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 PMI et planification familiale	2 Prévention et éducation pour la santé	8 Autres actions	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	5 830 569,00	0,00	73 200,00	5 903 769,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	1 065 619,00	0,00	0,00	1 065 619,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	160 400,00	0,00	0,00	160 400,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	74 400,00	0,00	0,00	74 400,00
6411	Personnel titulaire	0,00	2 745 400,00	0,00	0,00	2 745 400,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	586 800,00	0,00	0,00	586 800,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	1 172 950,00	0,00	0,00	1 172 950,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	63 200,00	63 200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	350 000,00	0,00	0,00	350 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	350 000,00	0,00	0,00	350 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

FONCTION 5 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA) (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Famille et enfance	2 Personnes handicapées
DEPENSES REELLES		175 000,00	119 000,00	15 000,00
Equipements départementaux		175 000,00	69 000,00	15 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	10 000,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	59 000,00	15 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	175 000,00	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	50 000,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Famille et enfance	2 Personnes handicapées
DEPENSES REELLES		10 002 670,00	70 330 606,00	87 899 023,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	202 033,00	3 300,00	20 400,00
611	Contrats de prestations de services	145 000,00	6 035 332,00	142 000,00
613	Locations	40 000,00	0,00	2 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	127 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	101 000,00	0,00	7 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	20 000,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	5 500,00	70 000,00	1 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	32 000,00	0,00	60 400,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	144 800,00	0,00
625	Déplacements et missions	101 200,00	813 700,00	6 200,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	255 615,00	0,00	49 400,00
628	Divers	197 022,00	305 140,00	30 467,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	148 950,00	225 100,00	33 480,00
6411	Personnel titulaire	5 342 200,00	5 044 800,00	1 224 140,00
6412	Assistants maternelles	0,00	9 748 400,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	1 277 200,00	1 434 300,00	270 900,00
6417	Rémunérations des apprentis	5 000,00	3 000,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	2 016 750,00	5 327 700,00	455 810,00
647	Autres charges sociales	0,00	300 000,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	5 040 100,00	12 715 800,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	30 899 400,00	72 111 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	6 200,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	23 334,00	738 586,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	270 000,00	22 440,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	4 621 700,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	500,00	7 000,00
RECETTES REELLES		282 419,00	1 500 800,00	21 506 097,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	850 000,00	4 515 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	2 145 597,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	640 000,00	14 654 400,00
752	Revenus des immeubles	282 419,00	0,00	0,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	26 100,00

Département du Loiret - Budget principal - BP - 2018

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Famille et enfance	2 Personnes handicapées
758	Produits divers de gestion courante	0,00	5 000,00	0,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	300,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	5 500,00	165 000,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

FONCTION 5 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Personnes âgées			8 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		31 Forfait autonomie	32 Autres actions de prévention	38 Autres		
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	3 893 929,00	97 626,00	4 300 555,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	2 154 000,00	0,00	2 413 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	74 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	2 150 000,00	0,00	2 325 000,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	1 739 929,00	97 626,00	1 887 555,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Personnes âgées			8 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		31 Forfait autonomie	32 Autres actions de prévention	38 Autres		
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	13 755 015,00	4 888 000,00	186 875 314,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	225 733,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	62 940,00	1 330 000,00	7 715 272,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	127 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	12 000,00	0,00	120 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	4 500,00	0,00	81 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	92 400,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	144 800,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	921 100,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	305 015,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	532 629,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	407 530,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00	11 611 140,00
6412	Assistants maternelles	0,00	0,00	0,00	0,00	9 748 400,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00	2 982 400,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800 260,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	1 160 000,00	18 915 900,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	13 455 575,00	350 000,00	116 815 975,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	1 666 000,00	1 672 200,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	761 920,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	210 000,00	367 000,00	869 440,00

Département du Loiret - Budget principal - BP - 2018

Art. (1)	Libellé	3 Personnes âgées			8 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		31 Forfait autonomie	32 Autres actions de prévention	38 Autres		
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	4 621 700,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	10 000,00	0,00	17 500,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	8 308 100,00	1 727 688,00	33 325 104,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	389 688,00	5 754 688,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	2 145 597,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	0,00	8 308 100,00	1 338 000,00	24 940 500,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	282 419,00
753	Recouvrement induit d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	26 100,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	170 500,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – Revenu minimum d'insertion (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	200 000,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	200 000,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	3 000,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	3 000,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres et le compte 6516 qui est également décliné à 4 chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – Revenu minimum d'insertion

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Évaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	8 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	200 000,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	200 000,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Évaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	7 Revenu minimum d'insertion - RMA		8 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
				71 Revenu minimum d'insertion - Allocations	72 Revenu minimum d'activité		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	23 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-5

SOUS-FONCTION 5-5 – Personnes dépendantes (APA) (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 APA à domicile	2 APA versée au bénéficiaire en établisst	3 APA versée à l'établissement	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
DEPENSES REELLES		2 504 070,00	30 064 330,00	0,00	26 888 400,00	59 456 800,00
625	Déplacements et missions	35 700,00	0,00	0,00	0,00	35 700,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	43 220,00	0,00	0,00	0,00	43 220,00
6411	Personnel titulaire	1 476 860,00	0,00	0,00	0,00	1 476 860,00
6413	Personnel non titulaire	351 700,00	0,00	0,00	0,00	351 700,00
6417	Rémunérations des apprentis	11 200,00	0,00	0,00	0,00	11 200,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	585 390,00	0,00	0,00	0,00	585 390,00
651	Aides à la personne	0,00	29 352 330,00	0,00	26 888 400,00	56 240 730,00
654	Pertes sur créances irrecouvrables	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	700 000,00	0,00	0,00	700 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
RECETTES REELLES		0,00	13 900 000,00	8 480 000,00	20 000,00	22 400 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	13 700 000,00	8 405 000,00	0,00	22 105 000,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	200 000,00	75 000,00	20 000,00	295 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – Revenu de solidarité active (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	1 Insertion sociale	2 Santé	3 Logement	4 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	89 036 237,00	0,00	0,00	4 800 120,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	760 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00
65171	RSA - Vers. allocations forfaitaires	74 184 637,00	0,00	0,00	0,00
65172	RSA - Vers. alloc. forfaitaires maj.	13 391 000,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	3 600,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	1 740 120,00
657	Subventions de fonctionnement versées	1 429 000,00	0,00	0,00	2 300 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	28 000,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	1 262 519,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	192 519,00	0,00	0,00	0,00
753	Recouvrement induit d'insertion et aides	1 070 000,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres, et le compte 6517 qui est décliné à 5 chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – Revenu de solidarité active

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Evaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	8 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	5 Evaluation des dépenses engagées	6 Dépenses de structure	7 Allocations RSA	8 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	1 431 850,00	0,00	32 400,00	95 300 607,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	20 400,00	780 400,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	1 800,00	0,00	0,00	1 800,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00
6411	Personnel titulaire	0,00	878 200,00	0,00	0,00	878 200,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	196 500,00	0,00	0,00	196 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	331 350,00	0,00	0,00	331 350,00
65171	RSA - Vers. allocations forfaitaires	0,00	0,00	0,00	0,00	74 184 637,00
65172	RSA - Vers. alloc. forfaitaires maj.	0,00	0,00	0,00	0,00	13 391 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 740 120,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	3 729 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	20 000,00	0,00	1 282 519,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	192 519,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	1 070 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Eaux et assainissement	2 Routes et voirie		
				21 Réseau routier départemental	22 Viabilité hivernale et aléas climatiques	28 Autres réseaux de voirie
DEPENSES REELLES		0,00	2 425 857,00	47 029 424,00	0,00	6 570 000,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	43 434 424,00	0,00	5 570 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	1 001 000,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	0,00	1 182 000,00	0,00	10 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	909 424,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	40 342 000,00	0,00	5 560 000,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	2 425 857,00	3 595 000,00	0,00	1 000 000,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	5 659 333,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	5 659 333,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Eaux et assainissement	2 Routes et voirie		
				21 Réseau routier départemental	22 Viabilité hivernale et aléas climatiques	28 Autres réseaux de voirie
DEPENSES REELLES		0,00	27 391,00	19 449 360,00	0,00	11 520,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	1 350,00	1 552 541,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	30 000,00	0,00	4 000,00
613	Locations	0,00	0,00	786 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	6 702 680,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	15 000,00	0,00	5 520,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	4 482,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	4 000,00	0,00	2 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	4 100,00	93 800,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	11 915,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	21 941,00	101 474,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	172 550,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00	6 104 418,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00	1 481 200,00	0,00	0,00
6416	Emplois d'insertion	0,00	0,00	1 400,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	2 358 900,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	850 000,00	0,00	254,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	650 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	254,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Infrastructures ferroviaires et aéroport	4 Infrastructures fluviales, maritimes	8 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		349 465,00	4 890 000,00	0,00	62 264 746,00
Equipements départementaux		0,00	4 355 000,00	0,00	53 359 424,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	9 000,00	0,00	1 010 000,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	210 000,00	0,00	210 000,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	0,00	0,00	1 192 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	909 424,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	4 136 000,00	0,00	50 038 000,00
Equipements non départementaux (c/204)		349 465,00	535 000,00	0,00	8 905 322,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	5 659 333,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	5 659 333,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Infrastructures ferroviaires et aéroport	4 Infrastructures fluviales, maritimes	8 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		700 000,00	520 800,00	800,00	20 709 871,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	1 553 891,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	15 000,00	0,00	49 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	786 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	50 000,00	0,00	6 752 680,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	20 520,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	4 482,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	6 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	3 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	97 900,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	11 915,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	123 415,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	172 550,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	14 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00	0,00	6 104 418,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00	0,00	1 481 200,00
6416	Emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	1 400,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	2 358 900,00
656	Participations	700 000,00	455 800,00	0,00	1 155 800,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	800,00	10 800,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	850 254,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	650 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	254,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	200 000,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A/17

FONCTION 7 – Aménagement et environnement (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Aménagement et développement urbain	2 Logement	3 Environnement	
					31 Actions de traitement des déchets	38 Autres actions en faveur milieu naturel
DEPENSES REELLES		5 040 816,00	379 900,00	2 034 543,00	502 688,00	1 057 820,00
Equipements départementaux		5 040 816,00	0,00	0,00	2 688,00	405 410,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	134 810,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
215	Install., matériel, outillage techniques	816,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immo. corporelles reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	40 000,00	0,00	0,00	2 688,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	195 600,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	379 900,00	2 034 543,00	500 000,00	652 410,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	500 000,00	0,00	427 435,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	500 000,00	0,00	49 035,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	358 400,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Aménagement et développement urbain	2 Logement	3 Environnement	
					31 Actions de traitement des déchets	38 Autres actions en faveur milieu naturel
DEPENSES REELLES		628 721,00	703 000,00	158 610,00	10 000,00	2 702 396,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	28 835,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 000,00	0,00	0,00	0,00	2 441,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	28 000,00	0,00	45 132,00
613	Locations	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	1 000,00	0,00	0,00	0,00	337 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
618	Divers	29 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	1 471,00	700,00	0,00	0,00	1 100,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	12 650,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
6411	Personnel titulaire	327 800,00	0,00	0,00	0,00	627 050,00
6413	Personnel non titulaire	45 500,00	0,00	0,00	0,00	105 900,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	11 600,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	155 500,00	0,00	0,00	0,00	192 300,00

Département du Loiret - Budget principal - BP - 2018

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Aménagement et développement urbain	2 Logement	3	
					Environnement	
					31 Actions de traitement des déchets	38 Autres actions en faveur milieu naturel
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	19 188,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	861 000,00
657	Subventions de fonctionnement versées	50 000,00	12 300,00	130 610,00	0,00	428 150,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	690 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		45 000,00	690 000,00	0,00	0,00	5 863 291,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
732	Droits d'enregistrement,taxes urbanisme	0,00	690 000,00	0,00	0,00	5 500 000,00
747	Participations	45 000,00	0,00	0,00	0,00	350 791,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/7

FONCTION 7 – Aménagement et environnement

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	4 Aménagement et développement rural	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		2 117 892,00	11 133 659,00
Equipements départementaux		0,00	5 448 914,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	134 810,00
211	Terrains	0,00	45 000,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	816,00
217	Immo. corporelles reçues mises à dispo.	0,00	30 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	42 688,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	5 195 600,00
Equipements non départementaux (c/204)		2 117 892,00	5 684 745,00
RECETTES REELLES		430 000,00	1 357 435,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	549 035,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	358 400,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	400 000,00	400 000,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	30 000,00	30 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	20 000,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	4 Aménagement et développement rural	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		37 030,00	4 239 757,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	28 835,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	3 441,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	73 132,00
613	Locations	0,00	1 300,00
615	Entretien et réparations	0,00	338 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	21 000,00
618	Divers	0,00	36 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	200,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	3 500,00
628	Divers	0,00	3 271,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	1 130,00	27 780,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	10 000,00
6411	Personnel titulaire	0,00	954 850,00
6413	Personnel non titulaire	30 900,00	182 300,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	11 600,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	5 000,00	352 800,00
655	Contributions obligatoires	0,00	19 188,00
656	Participations	0,00	861 000,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	621 060,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	690 000,00
RECETTES REELLES		0,00	6 598 291,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	10 000,00
732	Droits d'enregistrement,taxes urbanisme	0,00	6 190 000,00
747	Participations	0,00	395 791,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	2 500,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 – Transports (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports scolaires	2 Transports publics de voyageurs	
				21 Routier	22 Ferroviaire
				DEPENSES REELLES	
Equipements départementaux		0,00	0,00	0,00	0,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	545 100,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	545 100,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports scolaires	2 Transports publics de voyageurs	
				21 Routier	22 Ferroviaire
				DEPENSES REELLES	
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	2 700 000,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	4 000,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	6 100,00	0,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00
6416	Emplois d'insertion	5 000,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 – Transports

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	2 Transports publics de voyageurs			8 Autres	TOTAL DE LA FONCTION
		23 Maritime	24 Fluvial	25 Aérien		
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	545 100,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	545 100,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	2 Transports publics de voyageurs			8 Autres	TOTAL DE LA FONCTION
		23 Maritime	24 Fluvial	25 Aérien		
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	2 715 100,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00	6 100,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6416	Emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 – Développement économique (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Structures animation, développement éco.	2 Agriculture et pêche	
				21 Laboratoire départemental	28 Autres
DEPENSES REELLES		3 000,00	50 000,00	0,00	532 586,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	0,00	284 336,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	284 336,00
Equipements non départementaux (c/204)		3 000,00	50 000,00	0,00	248 250,00
RECETTES REELLES		0,00	1 187 913,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	133 326,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	1 054 587,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Structures animation, développement éco.	2 Agriculture et pêche	
				21 Laboratoire départemental	28 Autres
DEPENSES REELLES		915 750,00	417 850,00	0,00	467 370,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	4 500,00
625	Déplacements et missions	5 000,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	8 100,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	13 950,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	558 400,00	0,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	114 400,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	1 000,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	223 000,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	409 750,00	0,00	462 870,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	233 326,00	127 114,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	100 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	127 114,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	133 326,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 – Développement économique

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Industrie, commerce et artisanat	4 Développement touristique	5 Maintien services publics non départ.	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		4 144 100,00	24 614,00	0,00	4 754 300,00
Equipements départementaux		4 000 000,00	0,00	0,00	4 284 336,00
231	Immobilisations corporelles en cours	4 000 000,00	0,00	0,00	4 000 000,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	284 336,00
Equipements non départementaux (c/204)		144 100,00	24 614,00	0,00	469 964,00
RECETTES REELLES		1 910 000,00	0,00	0,00	3 097 913,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	1 910 000,00	0,00	0,00	1 910 000,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	133 326,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	1 054 587,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Industrie, commerce et artisanat	4 Développement touristique	5 Maintien services publics non départ.	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		739 100,00	1 478 200,00	0,00	4 018 270,00
617	Etudes et recherches	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	55 000,00	0,00	0,00	55 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	1 000,00	0,00	5 500,00
625	Déplacements et missions	4 000,00	0,00	0,00	9 000,00
628	Divers	47 700,00	1 000,00	0,00	56 800,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	8 800,00	0,00	0,00	22 750,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	433 400,00	0,00	0,00	991 800,00
6413	Personnel non titulaire	67 500,00	0,00	0,00	181 900,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	1 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	121 200,00	0,00	0,00	344 200,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	1 467 200,00	0,00	2 339 820,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	360 440,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	100 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	127 114,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	133 326,00

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1		Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
			Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage		
5191 Avances du Trésor							
5192 Avances de trésorerie							
51931 Lignes de trésorerie							
LT-9617450074/ND	02/10/2017	15 000 000,00	0,00	0,00		0,00	0,00
LT-CO9754	11/12/2017	35 000 000,00	0,00	0,00		0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt							
5194 Billets de trésorerie							
5198 Autres crédits de trésorerie							
519 Crédits de trésorerie (Total)		50 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 3211-2 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Devise		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					418 952 466,97									
1641 Emprunts en euros (total)					285 155 680,97									
1408011 refinancement	CAISSE D'EPARGNE	28/08/2014	01/09/2014	01/12/2014	22 900 000,00	V	Euribor 03 M + 1.15	1,320	1,340	T		C	O	A-1
1706017	CAISSE D'EPARGNE	02/12/2010	12/06/2017	08/09/2017	37 047 290,86	F	Taux fixe à 3.11 %	3,110	3,190	T		P	O	A-1
50108	SOCIETE GENERALE	05/12/2008	05/12/2008	05/12/2009	34 666 666,66	F	Taux fixe à 4.52 %	4,520	4,590	A		C	O	A-1
50110-hir1	CAISSE D'EPARGNE	05/10/2010	05/10/2010	05/10/2011	20 000 000,00	V	TAM(Positifé) + 0.72	1,510	1,510	A		C	O	A-1
50111	CAISSE D'EPARGNE	14/09/2010	12/05/2011	12/08/2011	30 000 000,00	V	Euribor 03 M + 0.58	2,010	2,050	T		C	O	A-1
50112	CAISSE D'EPARGNE	22/12/2011	15/03/2012	01/06/2013	4 000 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	A		P	O	A-1
50114	SFIL CAFFIL	06/06/2014	06/06/2014	01/10/2014	10 000 000,00	F	Taux fixe à 3.38 %	3,380	3,420	T		C	O	A-1
50190	SFIL CAFFIL	25/03/1989	25/03/1989	25/03/1990	720 778,95	F	Taux fixe à 10.5 %	10,500	10,500	A		P	O	A-1
50209	CREDIT FONCIER DE FRANCE	10/07/2009	10/07/2009	10/07/2010	10 000 000,00	C	Taux fixe annuable à 2.53 % (exerçable à partir du 10/07/2012)	2,530	2,570	A		P	O	C-1
50211	CAISSE D'EPARGNE	02/12/2010	12/05/2011	12/08/2011	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.23 %	4,230	4,360	T		P	O	A-1
50212	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27/12/2011	27/04/2012	01/02/2013	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	A		P	O	A-1
50311	CAISSE D'EPARGNE	02/12/2010	03/10/2011	03/01/2012	30 000 000,00	F	Euribor 03 M + 0.52	2,070	2,120	T		C	O	A-1
50312	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27/12/2011	27/04/2012	01/02/2013	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	A		P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
50411	10/11/2011	10/11/2011	10/02/2012	820 944,50	F	Taux fixe à 3.12 %	3,120	3,200		T	C	O	A-1
50412	16/12/2011	16/12/2011	30/06/2012	5 000 000,00	V	LEP + 1.3	4,050	4,050		T	P	O	A-1
50512	14/12/2011	15/03/2012	28/03/2013	10 000 000,00	F	Taux fixe à 4.56 %	4,560	4,560		A	X	O	A-1
50612	19/12/2012	19/12/2012	30/11/2013	10 000 000,00	F	Taux fixe à 3.91 %	3,910	3,910		A	C	O	A-1
50709	21/12/2006	15/12/2009	01/03/2010	30 000 000,00	F	Taux fixe à 3.76 %	3,760	3,870		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)				0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				133 796 786,00									
50109	01/04/2009	01/04/2009	01/04/2010	25 750 000,00	F	Taux fixe à 3.49 %	3,490	3,540		A	C	O	A-1
50214	19/06/2014	20/06/2014	22/09/2014	15 000 000,00	V	Euribor 03 M + 0.7	0,910	0,930		T	C	O	A-1
C-S3-T10-50407	22/02/2007	22/02/2007	22/02/2008	9 293 956,00	V	(TAG 12 M(Postfixé))+Floor -0.07 sur TAG 12 M(Postfixé)) + 0.07	4,130	4,130		A	C	O	A-1
C-S3-T5-50206	21/12/2006	21/12/2006	21/12/2007	20 000 000,00	F	Taux fixe à 3.93 %	3,930	3,990		A	C	O	A-1
C-S3-T9-50307-Budget Général	22/02/2007	22/02/2007	22/02/2008	8 752 830,00	C	(TAG 12 M(Postfixé))+Floor -0.07 sur TAG 12 M(Postfixé)) + 0.07	4,110	4,110		A	C	O	B-1
C-S4-T1-50507	21/12/2007	22/12/2007	22/12/2008	15 000 000,00	C	Taux fixe 2.82% à barrière 5.75% sur Euribor 03 M	2,820	2,890		A	C	O	B-1
C-S5-T1-50309	07/10/2009	07/10/2009	07/01/2010	15 000 000,00	F	Taux fixe à 4.15 %	4,150	4,280		T	C	O	A-1
C-S5-T2-50409	07/10/2009	07/10/2009	07/01/2010	15 000 000,00	F	Taux fixe à 4.15 %	4,150	4,280		T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
CS6-T2-50609	07/10/2009	07/10/2009	07/01/2010	10 000 000,00	C	Taux fixe à 4,15 %	4,150	4,280		T	C	O	B-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				173 722 862,41									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)				0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)				0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)				173 722 862,41									
BEA gendarmerie de Briare	13/12/2007	13/12/2007	13/03/2008	4 915 652,73	F	Taux fixe à 5,45 %	5,450	5,560		T	P	O	A-1
BEA gendarmerie de Chateau-Renard	31/01/2008	31/01/2008	30/04/2008	3 024 397,04	F	Taux fixe à 5,16 %	5,160	5,260		T	P	O	A-1
BEA gendarmerie de Chateaufort sur Loire	17/12/2007	17/12/2007	17/03/2008	5 252 719,96	F	Taux fixe à 5,4 %	5,400	5,510		T	P	O	A-1
CP constr.coll.Becquerel - Ste Genevieve des Bois - lots 1-Meung sur Loire / Saint Ay	22/08/2011	22/08/2011	31/12/2011	22 025 299,85	F	Taux fixe à 4,69 %	4,690	4,760		T	P	O	A-1
	19/08/2013	19/08/2013	30/09/2013	43 232 658,59	F	Taux fixe à 4,43 %	4,360	4,500		T	C	O	A-1
P5C- Cédée	30/06/2015	30/06/2015	30/09/2015	77 470 289,44	F	Taux fixe à 4,22 %	4,220	4,290		T	X	O	A-1
P5C- Non Cédée	30/06/2014	30/06/2014	30/09/2014	17 801 644,80	F	Taux fixe à 11,45 %	11,450	11,950		T	P	O	A-1
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)				0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)				0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)				0,00									
1681 Autres emprunts (total)				0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					592 675 329,38								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N														ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	0,00				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		26 762 711,86		260 863 269,07							6 882 066,48	22 871,23	22 871,23	1 307 289,22	
1641 Emprunts en euros (total)		26 762 711,86		194 370 960,02							5 639 519,39	22 871,23	22 871,23	1 027 490,31	
1408011 refinancement	N	0,00	A-1	17 583 928,59	10,67	V	Euribor 03 M + 0,9	0,580	1 635 714,28	102 292,53	0,00	0,00	0,00	8 862,69	
1706017	N	0,00	A-1	35 938 276,58	12,94	F	Taux fixe à 3,11 %	3,190	2 274 366,77	1 106 376,19	0,00	0,00	0,00	67 888,32	
50108	N	0,00	A-1	10 666 666,63	3,93	F	Taux fixe à 4,26 %	4,410	2 666 666,67	460 711,13	0,00	0,00	0,00	24 613,34	
50110-tir1	N	0,00	A-1	13 000 000,00	12,76	V	TAM(Positifé) + 0,72	0,370	1 000 000,00	47 086,00	0,00	0,00	0,00	12 728,22	
50111	O	5 762 711,86	B-1	17 000 000,00	8,36	C	Euribor 03 M + 0,58 Taux fixe 2,6% à barrière 6% sur Euribor 03 M	2,660	2 000 000,00	189 791,90	-17 847,62	0,00	0,00	6 864,49	
50112	N	0,00	A-1	2 947 710,24	9,42	F	Taux fixe à 4,51 %	4,510	239 769,61	132 941,73	0,00	0,00	0,00	70 902,16	
50114	N	0,00	A-1	8 375 000,00	16,50	F	Taux fixe à 3,38 %	3,420	500 000,00	276 737,50	0,00	0,00	0,00	65 804,38	
50190	N	0,00	A-1	137 342,26	1,23	F	Taux fixe à 10,5 %	10,500	65 245,66	14 420,94	0,00	0,00	0,00	5 782,75	
50209	N	0,00	C-1	5 308 957,05	6,52	C	Taux fixe annulable à 2,53 % (exerçable à partir du 10/07/2012)	2,570	682 437,19	136 182,12	0,00	0,00	0,00	57 074,63	
50211	N	0,00	A-1	16 650 225,38	18,36	F	Taux fixe à 4,23 %	4,360	604 192,20	704 396,28	0,00	0,00	0,00	93 885,04	
50212	N	0,00	A-1	3 684 637,84	9,08	F	Taux fixe à 4,51 %	4,510	299 712,00	166 177,17	0,00	0,00	0,00	139 514,42	
50311	O	21 000 000,00	A-1	21 000 000,00	13,76	F	Taux fixe à 3,08 %	3,160	1 500 000,00	680 620,06	40 718,85	0,00	0,00	12 924,87	
50312	N	0,00	A-1	3 684 637,84	9,08	F	Taux fixe à 4,51 %	4,510	299 712,00	166 177,17	0,00	0,00	0,00	141 514,42	
50411	N	0,00	A-1	492 566,66	8,86	F	Taux fixe à 3,12 %	3,200	54 729,64	14 930,51	0,00	0,00	0,00	2 435,24	
50412	N	0,00	A-1	3 429 685,45	9,25	V	LEP + 1,3	2,550	312 206,00	85 659,17	0,00	0,00	0,00	0,00	
50512	N	0,00	A-1	7 377 194,72	9,25	F	Taux fixe à 4,56 %	4,560	599 588,90	335 465,63	0,00	0,00	0,00	235 511,12	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
50612	N	0,00	A-1	6 666 666,65	9,91	F	Taux fixe à 3,91 %	3,910	666 666,67	260 666,67	0,00	20 550,00
50709	N	0,00	A-1	20 427 464,13	11,92	F	Taux fixe à 3,76 %	3,870	1 395 267,18	758 884,69	0,00	60 634,22
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		66 492 309,05					9 535 505,35	1 242 547,09	0,00	279 798,91
50109	N	0,00	A-1	18 120 370,40	6,25	V	(CMS EUR 07 ans(Postfixé)-Floor 0.59 sur CMS EUR 07 ans(Postfixé)) + (-0.59) (CMS EUR 06 ans(Postfix Euribor 03 M + 0.7	0,040	953 703,70	2 247,18	0,00	19 038,60
50214	N	0,00	A-1	12 375 000,00	16,47	V	Euribor 03 M + 0.7	0,380	750 000,00	47 900,20	0,00	1 697,90
CS3-T10-50407	N	0,00	A-1	3 215 659,00	1,14	F	Taux fixe à 3,78 %	3,840	1 607 829,00	123 240,13	0,00	52 672,51
CS3-T5-50206	N	0,00	A-1	1 666 666,65	0,97	F	Taux fixe à 3,93 %	3,990	1 666 666,65	66 409,72	0,00	0,00
CS3-T9-50307-Budget Général	N	0,00	B-1	2 814 613,00	1,14	C	Taux fixe 3,97% à barrière 5,75% sur Euribor 12 M	4,030	1 407 306,00	113 292,08	0,00	55 320,03
CS4-T1+50507	N	0,00	B-1	7 500 000,00	9,97	C	Taux fixe 2,82% à barrière 5,75% sur Euribor 03 M	2,890	750 000,00	214 437,50	0,00	4 758,75
CS5-T1+50309	N	0,00	A-1	7 000 000,00	6,77	F	Taux fixe à 2,95 %	3,030	1 000 000,00	197 609,03	0,00	41 300,00
CS5-T2-50409	N	0,00	A-1	7 000 000,00	6,77	F	Taux fixe à 2,95 %	3,030	1 000 000,00	197 609,03	0,00	41 300,00
CS6-T2-50609	N	0,00	B-1	6 800 000,00	16,77	C	Taux fixe 4,15% à barrière 5,5% sur Euribor 03 M	4,280	400 000,00	279 802,22	0,00	63 711,12
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		135 982 333,96					7 011 387,83	6 667 963,10	0,00	36 874,27
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour ME:TP et PPP (total)		0,00		135 982 333,96					7 011 387,83	6 667 963,10	0,00	36 874,27

Département du Loiret - Budget principal - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)						
BEA gendarmerie de Briare	N	0,00	A-1	3 849 820,78	16,95	F	Taux fixe à 5,45 %	5,560	141 825,07	206 949,37	0,00	9 542,94		
BEA gendarmerie de Chateau-Renard	N	0,00	A-1	2 368 845,28	17,08	F	Taux fixe à 5,16 %	5,260	87 663,49	120 554,23	0,00	19 618,16		
BEA gendarmerie de Chateaufort sur Loire	N	0,00	A-1	4 107 484,27	16,96	F	Taux fixe à 5,4 %	5,510	152 011,20	218 760,32	0,00	7 713,17		
CP constr.coll.Becquerel - Ste Genevieve des Bois - lots 1-	N	0,00	A-1	17 297 276,22	13,67	F	Taux fixe à 4,69 %	4,760	915 711,62	804 627,32	0,00	0,00		
Meung sur Loire / Saint Ay	N	0,00	A-1	26 253 245,04	15,67	F	Taux fixe à 4,43 %	4,580	1 682 600,72	1 138 597,06	0,00	0,00		
P5C- Cédée	N	0,00	A-1	70 136 380,62	17,74	F	Taux fixe à 4,22 %	4,290	2 898 323,24	2 972 967,37	0,00	0,00		
P5C- Non Cédée	N	0,00	A-1	11 969 281,75	18,00	F	Taux fixe à 11,45 %	11,950	1 133 252,49	1 205 507,43	0,00	0,00		
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
Total général		26 762 711,86		396 845 603,03					33 343 167,95	13 550 029,58	22 871,23	1 344 163,49		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
CS3-T9-50307-Budget Général	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	8 752 830,00	2 814 613,00	1	0,00		Taux fixe 3,97% à barrière 5,75% sur Euribor 12 M	(TAG 12 M(Postfixé)-Floor -0,07 sur TAG 12 M(Postfixé)) + 0,07	60 145,84	Taux fixe 3,97% à barrière 5,75% sur Euribor 12 M	4,030	113 292,08	0,00	0,71
CS4-T1+50507	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	15 000 000,00	7 500 000,00	1	0,00		Taux fixe 2,82% à barrière 5,75% sur Euribor 03 M	Taux fixe 2,82% à barrière 5,75% sur Euribor 03 M	913 450,45	Taux fixe 2,82% à barrière 5,75% sur Euribor 03 M	2,890	214 437,50	0,00	1,89
CS6-T2- 50609	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	10 000 000,00	6 800 000,00	1	0,00		Taux fixe à 4,15 %	Taux fixe à 4,15 %	1 856 949,26	Taux fixe 4,15% à barrière 5,5% sur Euribor 03 M	4,280	279 802,22	0,00	1,71
50111	CAISSE D'EPARGNE	5 762 711,86 24 237 288,14	0,00 17 000 000,00	1	0,00		Euribor 03 M + 0,58	Euribor 03 M + 0,58	370 152,47	Euribor 03 M + 0,58	2,660	189 791,90	-17 847,62	4,28
TOTAL (B)		63 752 830,00	34 114 613,00						3 200 698,02			797 323,70	-17 847,62	8,59
Option d'échange (C)														
50209	CREDIT FONCIER DE FRANCE	10 000 000,00	5 308 957,05	1	0,00		Taux fixe annulable à 2,53 % (exerçable à partir du 10/07/2012)	Taux fixe annulable à 2,53 % (exerçable à partir du 10/07/2012)	0,00	Taux fixe annulable à 2,53 % (exerçable à partir du 10/07/2012)	2,570	136 182,12	0,00	1,34

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/07/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (C)		10 000 000,00	5 308 957,05						0,00			136 182,12	0,00	1,34
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		73 752 830,00	39 423 570,05						3 200 698,02			933 505,82	-17 847,62	9,93

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/07/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	29	0	0	0	0	
	% de l'encours	90,1	0,0	0,0	0,0	0,0	
	Montant en euros	357 422 032,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	8,59	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	34 114 613,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,34	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 308 957,05	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/07/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		21 000 000,00					21 000 000,00				0,00	0,00	0,00
Swap 30M	50311	21 000 000,00	03/10/2031	NATIXIS	swap	taux	21 000 000,00	03/10/2011	03/10/2031		0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		17 000 000,00					5 762 711,86				0,00	0,00	0,00
SWAP-10M	50111	17 000 000,00	12/05/2026	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	swap	taux	5 762 711,86	12/08/2011	12/05/2026		0,00	0,00	0,00
Total		38 000 000,00					26 762 711,86				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Produits c/768	Charges c/668	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)									
Swap 30M	50311	Taux fixe à 3.08 %	3,162	Euribor 03 M + 0.52	0,194	1 207 321,37	5 455 995,41	1 207 321,37	A-1
Taux variable simple (total)									
						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)									
SWAP-10M	50111	Taux fixe 2.6% à barrière 6% sur Euribor 03 M	2,664	Euribor 03 M	-0,333	118 333,83	1 459 292,84	118 333,83	A-1
Total							6 915 288,25	1 325 655,20	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – METHODES UTILISEES

METHODES UTILISEES		Durée (en années)	Délégation du
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article D. 3321-1 du CGCT) : 500,00 €		9 décembre 2008
	Catégories de biens amortis		
L	Autres bâtiments avant le 1er janvier 2000	15	28/11/2000
L	Bâtiments scolaires acquis avant le 1er janvier 2010	15	28/11/2000
L	Bâtiments sociaux, sportifs et culturels acquis avant le 1er janvier 2010	20	28/11/2000
L	Autres bâtiments à compter du 1er janvier 2000	30	28/11/2000
L	Véhicules de tourisme acquis avant le 1er janvier 2010	6	28/11/2000
L	Véhicules utilitaires et engins techniques	8	28/11/2000
L	Matériels et logiciels informatiques, de reprographie, audiovisuels acquis avant le 1er janvier 2010	4	28/11/2000
L	Matériel de téléphonie acquis avant le 1er janvier 2010	4	28/11/2000
L	Mobilier, petit outillage et petit technique acquis avant le 1er janvier 2010	10	28/11/2000
L	Agencements et aménagements de terrains avant le 1er janvier 2009	10	28/11/2000
L	Agencements et aménagements de bâtiments avant le 1er janvier 2009	10	28/11/2000
L	Subventions d'équipement versées à des bénéficiaires publics avant le 01/01/2012	15	28/11/2000
L	Subventions d'équipement versées à des bénéficiaires privés avant le 01/01/2012	5	28/11/2000
L	Reprise au cpte de résultat des subv. d'invest reçues transf. (imp. 131X), si immo non identifiable	15	28/11/2000
L	Reprise au compte de résultat de la DGE part rurale transférable (imputation 1331)	15	28/11/2000
L	Reprise au cpte de résultat de la Dotation Départementale d'Equipement des Collèges (DDEC) en N+1	1	28/11/2000
L	Tre adjonction à un bien existant aura un plan d'amort spécifique de même durée que le ppal : maxi	30	26/06/2003
L	Agencements et aménagements de terrains pour l'année 2009	20	09/12/2008
L	Agencements et aménagements de bâtiments après le 1er janvier 2009	20	09/12/2008
L	Frais étude, recherche, développement et frais insertion non suivis de réalisation	1	09/12/2008
L	Concessions, droits sim., brevets, licences, marques, procédés, drts et val. sim., logiciels	2	09/12/2008
L	Neutralisation des amortissements des bâtiments publics pour sa part globale	1	09/12/2008
L	Bâtiments scolaires acquis à compter du 1er janvier 2010	25	08/12/2009
L	Bâtiments sociaux, sportifs et culturels acquis à compter du 1er janvier 2010	30	08/12/2009
L	Véhicules de tourisme acquis à compter du 1er janvier 2010	10	08/12/2009
L	Matériels et logiciels informatiques, de reprographie, audiovisuels acquis après le 1er janvier 2010	5	08/12/2009
L	Matériel de téléphonie acquis après le 1er janvier 2010	5	08/12/2009
L	Mobilier, petit outillage et petit technique acquis après le 1er janvier 2010	15	08/12/2009
L	Agencements et aménagements de terrains après le 1er janvier 2010	30	08/12/2009

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
L	Subventions versées à la société ARCOUR : réalisation de la section Artenay/Courtenay A19	65	11/06/2010
L	Sub d'équipement finançant biens mobiliers, matériel ou études, versées à partir du 1/1/2012	5	07/06/2013
L	Sub d'équipement finançant des biens immobiliers ou des installations, versées à partir du 1/1/2012	15	07/06/2013
L	Sub d'équipement finançant des projets d'infrastructure d'intérêt national, versées à partir du 1/1/2012	30	07/06/2013
L	Aides à l'invest des entrep ne relevant d'aucune des cat ci-dessus, versées à partir 1/1/2012	5	07/06/2013
L	Sub d'équipement finançant des biens immobiliers ou des installations, versées à partir du 1/1/2016	30	25/03/2016
L	Sub d'équipement finançant des projets d'infrastructure d'intérêt national, versées à partir du 1/1/2016	40	25/03/2016
L	Neutralisation dotation aux amortissements des subventions d'équipement versées	1	23/06/2017

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS		B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N ET PROVISIONS NOUVELLES

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		1 135 262,00	1 135 262,00	0,00	1 135 262,00
Provisions pour litiges	0,00		1 135 262,00	1 135 262,00	0,00	1 135 262,00
Contentieux	0,00	08/12/2017	1 135 262,00	1 135 262,00	0,00	1 135 262,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00
Dépréciation créances sociales hors RMI/RSA	0,00	08/12/2017	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		1 195 262,00	1 195 262,00	0,00	1 195 262,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement, ...).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 454202	Intitulé de l'opération : 2ème remboursement	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)		0,00	127 000,00	127 000,00
4542102 (5)		1 360 453,12	0,00	127 000,00	127 000,00
		1 360 453,12		127 000,00	127 000,00
040	<i>Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
	<i>Annulations sur dépenses (c) (6)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	1 360 453,12	0,00	127 000,00	127 000,00
	RECETTES (b)				
4542202	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	891 328,91	0,00	127 000,00	127 000,00
040	<i>Financement par le mandataire</i>	891 328,91	0,00	127 000,00	127 000,00
041	<i>Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
	<i>Annulations sur recettes (d) (6)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	891 328,91	0,00	127 000,00	127 000,00

N° opération : 454404	Intitulé de l'opération : Aménagements fonciers A19 et autres Aménagement foncier A19	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)		0,00	101 000,00	101 000,00
4544104 (5)		9 469 994,60	0,00	101 000,00	101 000,00
		9 469 994,60		101 000,00	101 000,00
040	<i>Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
	<i>Annulations sur dépenses (c) (6)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	9 469 994,60	0,00	101 000,00	101 000,00
	RECETTES (b)				
4544204	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	5 876 518,00	0,00	101 000,00	101 000,00
040	<i>Financement par le mandataire</i>	5 876 518,00	0,00	101 000,00	101 000,00
041	<i>Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
	<i>Annulations sur dépenses (c) (6)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 454404	Intitulé de l'opération : Aménagements fonciers A19 et autres Aménagement foncier A19		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	5 876 518,00	0,00	101 000,00	101 000,00

N° opération : 454405	Intitulé de l'opération : Aménagement foncier Fay-aux-Loges		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
4544105 (5)	434 989,54	0,00	260 000,00	260 000,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	434 989,54	0,00	260 000,00	260 000,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	434 989,54	0,00	260 000,00	260 000,00
RECETTES (b)				
4544205 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	260 000,00	260 000,00
<i>040 Financement par le mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	260 000,00	260 000,00

N° opération : 45809	Intitulé de l'opération : IUT cper 2007-2013		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
458109 (5)	16 308 475,97	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	16 308 475,97	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	16 308 475,97	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
458209 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	10 744 590,11	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	10 744 590,11	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45809		Intitulé de l'opération : IUT cper 2007-2013		Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040	<i>Financement par le mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	10 744 590,11	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45810		Intitulé de l'opération : Gymnase VO Collège Nord Est		Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00
458110 (5)		0,00	0,00	400 000,00	400 000,00
040	<i>Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00
	RECETTES (b)	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00
458210	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00
040	<i>Financement par le mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PRETS

	IV
	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		44 301,74	25 307,41	955,09	0,00
69354 - DAUDIN CATHERINE	10/12/2012	2 799,47	1 149,19	40,39	0,00
30309 - BASSAC Latifa Louise	13/02/2013	962,80	823,32	17,64	0,00
24694 - LELOUP CATHERINE	28/03/2013	2 527,45	1 886,05	50,03	0,00
36222 - MATHIEU KENNY	28/06/2013	3 553,81	2 224,69	76,19	0,00
71524 - MONA PEGGY	11/09/2013	3 918,15	2 213,60	87,28	0,00
34007 - VERNEAU KATELL	13/10/2013	2 305,12	1 241,56	52,16	0,00
63438 - XIONG FLORA	18/09/2013	3 819,37	2 157,98	85,06	0,00
30926 - VADEE FIORI VIRGINIE	14/10/2013	4 099,64	2 208,08	92,80	0,00
6617 - CARIOU CARINE	06/12/2013	4 431,34	2 182,55	103,09	0,00
71942 - DELORME GAELLE	07/11/2013	4 280,68	2 202,58	98,30	0,00
30308 - BROSSIER ALEXANDRA	21/10/2013	4 280,68	2 202,58	98,30	0,00
27473 - TOURNEREAU Laetitia	10/12/2013	4 305,94	2 033,30	101,38	0,00
63297 - FERNANDES CELINE	09/01/2014	3 017,29	2 781,93	52,47	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		1 824 903,10	140 441,33		
5278 - LOGEMLOIRET ex OPAC du LOIRET	01/01/1993	353 381,53	110 450,43		
1233 - VALLOGIS ex. (HAMOVAL)	01/01/1999	34 004,29	29 990,90		
5728 - C.N.F.P.T.	31/12/2000	542 239,14	0,00		
2 - FONDS AMELIORATION	31/12/2000	26 678,58	0,00		
20956 - SHISEIDO	17/05/2001	409 698,59	0,00		
4357 - LOIRET CREATION INITIATIVE CCI	20/06/2003	75 000,00	0,00		
26272 - SAFER	16/05/2003	383 900,97	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		36 801 007,00	I 36 801 007,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		29 331 781,00	29 331 781,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	19 796 275,00	19 796 275,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	9 535 506,00	9 535 506,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		7 469 226,00	7 469 226,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	6 469 226,00	6 469 226,00
020	Dépenses imprévues	1 000 000,00	1 000 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	36 801 007,00	0,00	0,00	36 801 007,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		133 453 947,00	III 133 453 947,00
Ressources propres externes de l'année (a)		9 539 581,00	9 539 581,00
10222	FCTVA	7 950 676,00	7 950 676,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	20 000,00	20 000,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2743	Prêts au personnel	23 877,00	23 877,00
2748	Autres prêts	140 441,00	140 441,00
2762	Créances transf. droit déduction TVA	350 000,00	350 000,00
27633	Créance Départements	1 054 587,00	1 054 587,00
27634	Créance Communes	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)		123 914 366,00	123 914 366,00
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	<i>2 824 888,00</i>	<i>2 824 888,00</i>
28033	<i>Frais d'insertion</i>	<i>27 774,00</i>	<i>27 774,00</i>
2804112	<i>Subv. Etat : Bâtiments, installations</i>	<i>756 683,00</i>	<i>756 683,00</i>
2804122	<i>Subv. Régions : Bâtiments, installations</i>	<i>869,00</i>	<i>869,00</i>
2804123	<i>Subv. Régions : Projet infrastructure</i>	<i>26,00</i>	<i>26,00</i>
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	<i>521 420,00</i>	<i>521 420,00</i>
2804141	<i>Subv. Cne : Bien mobilier, matériel</i>	<i>1 265 645,00</i>	<i>1 265 645,00</i>
2804142	<i>Subv. Cne : Bâtiments, installations</i>	<i>20 738 489,00</i>	<i>20 738 489,00</i>
2804151	<i>Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel</i>	<i>71 739,00</i>	<i>71 739,00</i>
2804152	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	<i>197 684,00</i>	<i>197 684,00</i>
28041781	<i>Autres EPL: Bien mobilier, matériel</i>	<i>2 294 000,00</i>	<i>2 294 000,00</i>
28041782	<i>Autres EPL: Bâtiments, installations</i>	<i>3 928 527,00</i>	<i>3 928 527,00</i>
2804181	<i>Autres org pub - Biens mob, mat, études</i>	<i>365 222,00</i>	<i>365 222,00</i>
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	<i>2 286 791,00</i>	<i>2 286 791,00</i>
2804183	<i>Autres org pub-Proj infrastruct int nat.</i>	<i>39 590,00</i>	<i>39 590,00</i>
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	<i>491 730,00</i>	<i>491 730,00</i>
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	<i>748 041,00</i>	<i>748 041,00</i>
280423	<i>Privé : Projet infrastructure</i>	<i>1 461 729,00</i>	<i>1 461 729,00</i>
280431	<i>Subv. Scol : Bien mobilier, matériel</i>	<i>1 238 820,00</i>	<i>1 238 820,00</i>
280432	<i>Subv. Scol : Bâtiments, installations</i>	<i>673 728,00</i>	<i>673 728,00</i>
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	<i>230 401,00</i>	<i>230 401,00</i>
2804422	<i>Sub nat privé - Bât. et installations</i>	<i>13 300,00</i>	<i>13 300,00</i>
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	<i>86 972,00</i>	<i>86 972,00</i>
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	<i>487,00</i>	<i>487,00</i>
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	<i>40 764,00</i>	<i>40 764,00</i>
281311	<i>Bâtiments administratifs</i>	<i>1 561 224,00</i>	<i>1 561 224,00</i>
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	<i>7 468 587,00</i>	<i>7 468 587,00</i>
281313	<i>Bâtiments sociaux et médico-sociaux</i>	<i>188 501,00</i>	<i>188 501,00</i>
281314	<i>Bâtiments culturels et sportifs</i>	<i>961 236,00</i>	<i>961 236,00</i>
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	<i>560 431,00</i>	<i>560 431,00</i>
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	<i>708 376,00</i>	<i>708 376,00</i>
281328	<i>Autres bâtiments privés</i>	<i>23 822,00</i>	<i>23 822,00</i>
281351	<i>Bâtiments publics</i>	<i>569 839,00</i>	<i>569 839,00</i>

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
281352	Bâtiments privés	3 771,00	3 771,00
28157	Matériel et outillage techniques	491 630,00	491 630,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	5 587,00	5 587,00
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	9 194 731,00	9 194 731,00
2817314	Bâtiments culturels et sportifs (m. à di	8 990,00	8 990,00
28181	Installations générales, aménagt divers	10 756,00	10 756,00
28182	Matériel de transport	839 327,00	839 327,00
281831	Matériel informatique scolaire	1 169 818,00	1 169 818,00
281838	Autre matériel informatique	2 200 472,00	2 200 472,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	223 244,00	223 244,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	89 999,00	89 999,00
28185	Matériel de téléphonie	175 780,00	175 780,00
28188	Autres immo. corporelles	579 506,00	579 506,00
28253	Réseaux divers	221 748,00	221 748,00
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	56 351 672,00	56 351 672,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution R001 (3) (4)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	133 453 947,00	0,00	0,00	0,00	133 453 947,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	36 801 007,00
Ressources propres disponibles	IV	133 453 947,00
Solde	V = IV – II (5)	96 652 940,00

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS	C1.1

C1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					5 761 550,80	2 333 074,21										94 680,96	619 425,47	
CROUS d'ORLEANS TOURS	2010	P		CE	1 075 000,00	764 799,29	22,17	T	F	Taux fixe à 4,71 %	4,860	F	Taux fixe à 4,71 %	4,860	A-1		36 167,77	19 841,36
CROUS d'ORLEANS TOURS	2007	P		CE	317 339,50	125 682,11	4,01	A	F	Taux fixe à 4,23 %	4,230	F	Taux fixe à 4,23 %	4,230	A-1		5 316,35	23 097,92
CROUS d'ORLEANS TOURS	2008	P		CE	350 000,00	163 793,98	5,07	A	F	Taux fixe à 4,37 %	4,370	F	Taux fixe à 4,37 %	4,370	A-1		7 157,80	24 465,24
Centre Hospitalier Pierre Dezarinauds	2018	P		CACIB	2 525 000,00	0,00	24,75	X	R	(Moyenne Euribor 03 M + 0,84)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 03 M	0,860	R	(Moyenne Euribor 03 M + 0,84)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 03 M Taux fixe à 2,44 %	0,860	A-1		16 087,06	18 880,57
HOP DE BEAUGENCY	2011	P		CDC	994 211,30	778 798,83	23,42	A	F	Taux fixe à 0,82 %	0,820	F	Taux fixe à 0,82 %	0,820	A-1		25 207,53	33 140,38
Syndicat Mixte Artenay-Pouppy	2015	F		CREDIT MUTUEL	500 000,00	500 000,00	0,67	X	R	(Moyenne Euribor 03 M + 1,4)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 03 M	1,430	R	(Moyenne Euribor 03 M + 1,4)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 03 M	1,430	A-1		4 744,45	500 000,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					51 404 250,22	39 763 676,13										987 100,30	1 587 223,24	
A.P.H.L	2010	P		CDC	97 500,00	48 750,00	7,42	A	F	Taux fixe à 0,79 %	0,790	F	Taux fixe à 0,79 %	0,790	A-1		1 460,02	6 500,00
A.P.H.L	2010	P		CDC	150 000,00	75 000,00	7,42	A	F	Taux fixe à 0,79 %	0,790	F	Taux fixe à 0,79 %	0,790	A-1		2 246,18	10 000,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
AD PUPILLES ENSEI PUBLIC LOIRET	2010	P		CDC	2 950 000,00	2 261 666,62	22,92	A	F	Taux fixe à 0,71 %	0,710	F	Taux fixe à 0,71 %	0,710	A-1		62 957,78	98 333,34
ADAPEI 45	2008	P		CREDIT AGRICOLE	1 800 000,00	1 346 673,52	18,04	M	F	Taux fixe à 4,3 %	4,390	F	Taux fixe à 4,3 %	4,390	A-1		56 916,39	50 654,61
AFPAI Les Cedres	2005	C		SFIL CAFFIL	1 930 979,00	1 287 319,30	19,42	A	R	Euribor 06 M + 0,24	2,400	R	Euribor 06 M + 0,24	-0,010	A-1		-182,73	64 365,97
ANAIS.	2012	C		DEXIA CL	2 882 298,35	2 401 915,25	24,83	T	R	Livret A + 1,1	3,390	R	Livret A + 1,1	1,860	A-1		46 681,23	96 076,62
APAJH	2004	P		CE	82 290,00	40 839,73	7,59	M	F	Taux fixe à 4,7 %	4,800	F	Taux fixe à 4,7 %	4,800	A-1		1 822,68	4 531,68
APAJH	2002	P	CONSTRUC 42 CH AMBERT HIMAIS STE CROIX	CDC	1 011 987,00	461 701,30	9,67	A	R	Livret A + 1,2	4,200	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		9 003,18	47 247,14
APAJH	2003	P	FOYER J.CARTIER (Ambert, Ste Croix, fig St Vinc.)	CDC	1 011 987,00	498 265,88	10,92	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		9 716,18	46 534,13
ASS DITE LES AMIS DE PIERRE	2007	P		CDC	292 221,64	248 142,88	29,83	T	R	Livret A	4,000	R	Livret A	12,750	A-1		7 556,06	2 042,18
ASS DITE LES AMIS DE PIERRE	2007	P		CDC	173 511,80	156 262,02	39,83	T	R	Livret A	4,000	R	Livret A	12,750	A-1		4 758,25	1 235,65
ASS DITE LES AMIS DE PIERRE	2010	P		CDC	217 016,97	193 398,02	27,58	A	F	Taux fixe à 1,02 %	1,020	F	Taux fixe à 1,02 %	1,020	A-1		7 845,71	3 839,06
ASS ISAMBERT-SAGESSE	2013	P		CDC	2 077 013,40	1 809 968,81	30,42	A	F	Taux fixe à 0,88 %	0,880	F	Taux fixe à 0,88 %	0,880	A-1		62 984,39	59 343,24
ASS ISAMBERT-SAGESSE	2013	P		CDC	2 265 431,19	2 087 277,97	30,42	A	R	Livret A + 1,1	2,850	R	Livret A + 1,1	1,850	A-1		38 614,64	50 463,97
ASS LES CLOS DU LOIRET	2005	P	construction logement social à destination de personnes handicapées sis Foyer de Vie - Route de Bell	CREDIT COOPERATIF	524 000,00	328 245,83	12,96	T	R	Livret A + 1,5	3,550	R	Livret A + 1,5	2,270	A-1		7 606,73	20 312,54
ASS SESAME AUTISME LOIRET	2013	P		SFIL CAFFIL	1 669 626,00	1 261 164,87	18,42	A	F	Taux fixe à 4,59 %	4,690	F	Taux fixe à 4,59 %	4,690	A-1		56 826,06	46 249,02
ASS SESAME AUTISME LOIRET	2006	P		DEXIA CL	2 061 325,00	1 536 631,68	18,58	T	R	Livret A + 1,2	3,490	R	Livret A + 1,2	1,960	A-1		31 398,50	59 388,54
EHPAD Esther Lerouge à Auxy	2014	P		CDC	4 442 655,18	3 924 345,43	26,25	A	F	Taux fixe à 0,71 %	0,710	F	Taux fixe à 0,71 %	0,710	A-1		107 632,37	148 088,50

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
EHPAD Raymond Poulain a ST JEAN RUEILLE	2014	P		CDC	5 037 775,16	4 408 053,26	26,17	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		155 200,70	167 925,84
EHPAD Résidence de la Mothe à Olivet	2012	C	réhabilitation de l'extension de 72 lits	CREDIT MUTUEL	2 532 500,00	2 068 208,37	24,50	T	R	Livret A + 1,09	3,380	R	Livret A + 1,05	1,810	A-1		39 164,06	84 416,66
EHPAD des Prés à Châtillon-sur-loire	2013	P		CDC	1 123 396,30	954 886,86	25,42	A	F	Taux fixe à 0,76 %	0,760	F	Taux fixe à 0,76 %	0,760	A-1		28 465,25	37 446,54
EHPAD des Prés à Châtillon-sur-loire	2011	P		CDC	2 805 628,15	2 384 783,92	25,25	T	R	Livret A + 1,1	2,850	R	Livret A + 1,1	3,230	A-1		67 052,00	68 250,09
ENTRAIDE FAMILLES HANDICAPES	2006	P	Acq.Amélioration LE PETIT CORMIER	CDC	1 590 824,39	942 151,63	11,42	T	R	Livret A	3,450	R	Livret A	1,950	A-1		18 371,96	77 429,40
ENTRAIDE FAMILLES HANDICAPES	2005	P		Crédit Foncier	500 000,00	376 487,25	17,93	A	R	Livret A + 1,5	3,500	R	Livret A + 1,5	2,250	A-1		8 470,97	14 635,71
ENTRAIDE FAMILLES HANDICAPES	2010	C		DEXIA CL	803 801,50	616 247,81	22,33	A	V	((Livret A(Postfixé) + Livret A(Postfixé)) + Livret A(Postfixé)) + Livret A(Postfixé)) / 4 + 1,13	2,820	V	((Livret A(Postfixé) + Livret A(Postfixé)) + Livret A(Postfixé)) + Livret A(Postfixé)) / 4 + 1,13	1,880	A-1		11 585,46	26 793,39
LA SAINTE FAMILLE-MR NAZARETH	2008	P		CDC	2 492 890,88	2 137 094,26	23,00	A	R	Livret A + 1,13	2,880	R	Livret A + 1,13	1,880	A-1		40 177,37	71 283,03
LA SAINTE FAMILLE-MR NAZARETH	2011	P		CDC	491 238,78	416 008,56	23,00	T	R	Livret A	2,350	R	Livret A	7,800	A-1		5 616,12	14 792,74
LA SAINTE FAMILLE-MR NAZARETH	2012	P		CDC	469 284,71	421 617,53	24,33	A	R	Livret A + 1,16	3,410	R	Livret A + 1,16	1,910	A-1		8 052,90	13 293,09
LA SAINTE FAMILLE-MR NAZARETH	2012	P		CDC	274 710,63	243 945,85	24,33	T	R	Livret A	2,850	R	Livret A	1,350	A-1		3 293,27	8 260,09
LA VIE AU GRAND AIR	2010	P		CDC	835 165,50	668 775,43	17,75	A	R	Livret A + 0,6	2,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		9 028,47	33 071,61
LA VIE AU GRAND AIR	2011	P		CDC	725 296,00	601 870,34	18,33	A	R	Livret A + 0,6	2,600	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		8 125,25	28 000,44

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LA VIE AU GRAND AIR	2011	P		CDC	512 469,50	411 004,88	18,83	A	R	Livret A + 0,6	R	Livret A + 0,6	A-1		5 548,57	19 120,92		
LA VIE AU GRAND AIR	2014	P		CREDIT COOPERATIF	327 400,00	298 007,52	21,45	M	F	Taux fixe à 3,8 %	F	Taux fixe à 3,8 %	A-1		11 166,18	9 140,05		
SAMEC LES SABLONS	2009	P		CDC	1 587 699,30	1 369 106,88	31,58	T	R	Livret A	R	Livret A	A-1		21 221,16	33 371,66		
SAMEC LES SABLONS	2009	C		Crédit Foncier	1 682 000,00	1 233 466,68	21,17	A	R	Livret A + 1,4	R	Livret A + 1,4	A-1		26 519,54	56 066,67		
SCCV Olivet ZAC du LARRY	2012	P	construction Vente "ZAC DU LARRY à OLIVET	ARKEA	603 792,50	57 120,29	20,08	T	R	Livret A + 0,96	R	Livret A + 0,96	A-1		963,78	2 037,89		
SCCV SARAN NICOLE DUCCLOS	2012	C		ARKEA	1 388 534,39	187 269,70	20,08	T	R	Livret A + 1	R	Livret A + 1	A-1		3 233,67	6 681,23		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					674 225 801,54	520 900 181,64									8 882 634,98	29 246 014,24		
ADOMA	1999	P	RES.H.DUNAND -ACQUIS.AMEL. 8 LOGTS	CDC	51 120,81	27 565,40	13,25	A	R	Livret A + 0,8	R	Livret A + 0,8	A-1		427,27	2 018,66		
ADOMA	1994	P	6 LOGTS CLOS PASQUIER	CDC	1 743,53	224,89	2,57	A	F	Taux fixe à 1 %	F	Taux fixe à 1 %	A-1		2,25	74,24		
ADOMA	1994	P	LA MOUCHETIERE - 77 LOGTS TRAVAILLEURS EMIGRANTS	CDC	618 703,17	55 354,95	1,32	A	F	Taux fixe à 1 %	F	Taux fixe à 1 %	A-1		553,55	27 539,75		
ADOMA	1994	P	6 LOGTS CLOS PASQUIER	CDC	46 982,38	4 203,43	1,32	A	F	Taux fixe à 1 %	F	Taux fixe à 1 %	A-1		42,03	2 091,29		
ANTIN RESIDENCES	2011	P		CDC	68 064,91	60 335,35	33,00	A	R	Livret A + (-0,2)	R	Livret A + (-0,2)	A-1		331,85	1 618,68		
ANTIN RESIDENCES	2011	P		CDC	374 409,20	343 348,16	43,00	A	R	Livret A + (-0,2)	R	Livret A + (-0,2)	A-1		1 888,42	6 918,54		
ANTIN RESIDENCES	2013	P		CDC	247 183,00	232 658,86	45,00	A	R	Livret A + (-0,2)	R	Livret A + (-0,2)	A-1		1 279,63	4 458,76		
ANTIN RESIDENCES	2013	P		C.I.L.	920 916,83	863 836,09	36,00	A	F	Taux fixe à 1 %	F	Taux fixe à 1 %	A-1		8 638,36	19 408,72		
FONCIERE HABITAT ET HUMANISME	2004	P		CDC	3 811,50	2 673,07	18,67	A	R	Livret A + 0,7	R	Livret A + 0,7	A-1		38,76	123,21		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
FONCIERE HABITAT ET HUMANISME	2007	P		CDC	16 000,00	11 886,04	21,33	A	R	Livret A + (-0,2)	2,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		65,38	509,73
FONCIERE HABITAT ET HUMANISME	2007	P		CDC	100 000,00	77 764,10	24,42	A	R	Livret A	2,750	R	Livret A	0,750	A-1		583,23	2 839,68
FONCIERE HABITAT ET HUMANISME	2009	P		CDC	26 500,00	21 533,58	26,42	A	R	Livret A + (-0,2)	1,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		118,44	741,98
FONCIERE HABITAT ET HUMANISME	2009	P		CDC	22 500,00	14 324,43	11,92	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		78,78	1 158,02
FONCIERE HABITAT ET HUMANISME	2011	P		CDC	139 500,00	123 052,27	33,08	A	R	Livret A + (-0,2)	1,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		676,79	3 301,25
FONCIERE HABITAT ET HUMANISME	2011	P		CDC	50 000,00	45 739,67	43,17	A	R	Livret A + (-0,2)	1,800	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		251,57	921,67
FONCIERE HABITAT ET HUMANISME	2012	P		CDC	62 500,00	53 549,74	24,50	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		294,53	2 003,98
FONCIERE HABITAT ET HUMANISME	2012	P		CDC	17 500,00	12 174,92	9,67	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		164,36	1 145,35
FONCIERE HABITAT ET HUMANISME	2013	P		CDC	92 500,00	80 296,94	20,17	A	R	Livret A + 0,6	2,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 084,01	3 332,82
ICF ATLANTIQUE SA D'HLM	2010	P		CDC	174 227,00	150 523,95	27,08	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 032,08	4 459,46
ICF ATLANTIQUE SA D'HLM	2010	P		CDC	90 451,50	76 079,61	22,08	A	R	Livret A + 1,13	2,380	R	Livret A + 1,13	1,880	A-1		1 430,30	2 674,57
ICF ATLANTIQUE SA D'HLM	2000	P	10 LOGTS LA RENARDIERE	CDC	355 124,47	78 672,70	2,17	A	R	Livret A + 1,3	3,800	R	Livret A + 1,3	2,050	A-1		1 612,78	26 153,12
ICF ATLANTIQUE SA D'HLM	2000	P	25 LOGTS LA RENARDIERE	CDC	963 137,42	213 369,20	2,17	A	R	Livret A + 1,3	3,800	R	Livret A + 1,3	2,050	A-1		4 374,06	70 930,19
ICF ATLANTIQUE SA D'HLM	2006	P		CDC	24 020,25	21 281,04	38,25	A	R	Livret A + 0,7	2,950	R	Livret A + 0,7	1,450	A-1		308,58	409,69
ICF ATLANTIQUE SA D'HLM	1999	P		SFIL CAFFIL	65 207,18	5 663,04	0,58	A	F	TAM(Postfixé)	3,620	V	Taux fixe à 4,07 %	4,070	A-1		230,51	5 663,04
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2005	P		CDC	62 492,00	55 365,16	37,50	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		1 079,62	996,77
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2005	P		CDC	220 130,50	170 700,82	22,50	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		3 328,67	5 952,38
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2005	P		CDC	350 900,00	222 905,19	22,67	A	R	Livret A + 1,2	3,200	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		4 346,65	7 772,76

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2005	P		CDC	106 900,00	97 290,43	37,67	A	R	Livret A + 1.2	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 897,17	1 751,57	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2005	P		CDC	479 500,00	312 692,97	17,83	A	R	Livret A + 1.57	R	Livret A + 1.57	2,320	A-1		7 254,48	16 734,48	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2006	P		CDC	686 000,00	505 615,49	18,00	A	R	Livret A + 1.6	R	Livret A + 1.6	2,350	A-1		11 881,97	25 577,01	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2006	P	REHAB.35 LOGTS RES.LA SIRENE MONTARGIS	CDC	211 754,00	52 974,30	3,00	T	R	Livret A + 1.2	R	Livret A + 1.2	3,400	A-1		1 390,00	15 825,77	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2008	P		CDC	185 226,00	168 245,81	40,17	A	R	Livret A + 1	R	Livret A + 1	1,750	A-1		2 944,30	2 840,28	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2008	P		CDC	586 646,50	494 898,28	25,17	A	R	Livret A + 1	R	Livret A + 1	1,750	A-1		8 660,72	15 194,71	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2008	P		CDC	143 600,00	120 164,78	25,00	A	R	Livret A + 1	R	Livret A + 1	1,750	A-1		2 102,89	3 689,38	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2008	P		CDC	57 550,00	52 718,61	40,00	A	R	Livret A + 1	R	Livret A + 1	1,750	A-1		922,58	889,98	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2008	P		CDC	154 050,00	126 638,84	25,83	A	R	Livret A + 0.8	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		1 962,90	3 992,17	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2008	P		CDC	316 100,00	285 015,11	40,83	A	R	Livret A + 0.8	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		4 417,73	5 027,09	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2010	P		CDC	1 798 385,50	1 540 893,61	27,25	A	R	Livret A + 0.8	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		23 883,85	44 369,93	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2010	P		CDC	378 877,00	347 452,86	42,25	A	R	Livret A + 0.8	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		5 385,52	5 744,69	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2009	P		CDC	441 057,50	369 557,60	26,67	A	R	Livret A + 1	R	Livret A + 1	1,750	A-1		6 467,26	10 824,64	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2009	P		CDC	105 063,00	95 317,68	41,67	A	R	Livret A + 1	R	Livret A + 1	1,750	A-1		1 668,06	1 555,64	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2008	P		CDC	747 882,50	611 657,07	25,42	A	R	Livret A + 0.8	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		9 480,89	19 281,90	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2008	P		CDC	263 958,50	215 878,94	25,42	A	R	Livret A + 0.8	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		3 346,13	6 805,37	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2008	P		CDC	219 965,50	179 899,19	25,42	A	R	Livret A + 0.8	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		2 788,44	5 671,15	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2008	P		CDC	43 993,00	35 979,76	25,42	A	R	Livret A + 0.8	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		557,69	1 134,23	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2008	P		CDC	87 986,00	71 959,51	25,42	A	R	Livret A + 0.8	4,300	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		1 115,37	2 288,46
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2008	P		CDC	87 986,00	71 959,51	25,42	A	R	Livret A + 0.8	4,300	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		1 115,37	2 288,46
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2008	P		CDC	78 149,00	63 914,30	25,42	A	R	Livret A + 0.8	4,300	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		990,67	2 014,84
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2008	P		CDC	43 993,00	35 979,76	25,42	A	R	Livret A + 0.8	4,300	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		557,69	1 134,23
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2008	P		CDC	58 674,50	47 839,42	25,58	A	R	Livret A + 0.8	4,300	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		741,51	1 508,09
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2010	P		CDC	93 251,00	79 474,76	27,25	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 072,91	2 354,54
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2010	P		CDC	442 161,00	403 604,74	42,25	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		5 448,67	6 985,42
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2010	P		CDC	517 150,00	440 194,92	27,83	A	R	Livret A + 0.6	2,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		5 942,63	13 041,32
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2008	P		CDC	205 165,50	187 047,89	42,83	A	R	Livret A + 0.6	2,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		2 525,15	3 237,34
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2009	P		CDC	163 269,50	82 766,95	6,17	A	R	Livret A + 0.6	3,100	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 117,36	11 353,55
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2008	P		CDC	52 141,00	42 429,09	25,67	A	R	Livret A + 0.6	4,600	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		572,80	1 373,09
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P		CDC	123 844,00	103 024,31	28,08	A	R	Livret A + 0.6	2,600	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 390,83	2 926,03
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P		CDC	53 671,50	50 473,00	43,08	A	R	Livret A + 0.6	2,600	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		681,39	847,46
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P		CDC	17 411,50	15 101,09	28,08	A	R	Livret A + (-0.3)	1,700	R	Livret A + (-0.3)	0,450	A-1		67,96	488,66
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P		CDC	31 645,50	28 081,17	28,25	A	R	Livret A + 0.6	2,600	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		379,10	797,55
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P		CDC	9 548,50	8 979,46	43,25	A	R	Livret A + 0.6	2,600	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		121,23	150,77
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P		CDC	31 925,00	27 762,86	28,08	A	R	Livret A + (-0.2)	1,800	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		152,70	885,65
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P		CDC	13 474,00	12 436,47	43,08	A	R	Livret A + (-0.2)	1,800	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		68,40	250,60

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P		CDC	5 711,50	4 953,62	28,08	A	R	Livret A + (-0,3)	1,700	R	Livret A + (-0,3)	0,450		22,29	160,30	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P		CDC	241 692,50	214 469,87	28,33	A	R	Livret A + 0,6	2,600	R	Livret A + 0,6	1,350		2 895,35	6 091,24	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P		CDC	44 657,50	41 996,18	43,33	A	R	Livret A + 0,6	2,600	R	Livret A + 0,6	1,350		566,95	705,13	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P		CDC	27 950,00	24 241,19	28,33	A	R	Livret A + (-0,3)	1,700	R	Livret A + (-0,3)	0,450		109,09	784,43	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P		CDC	143 693,50	127 508,82	28,25	A	R	Livret A + 0,6	2,600	R	Livret A + 0,6	1,350		1 721,37	3 621,43	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P		CDC	26 131,50	24 574,22	43,25	A	R	Livret A + 0,6	2,600	R	Livret A + 0,6	1,350		331,75	412,61	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P		CDC	16 422,00	14 242,89	28,25	A	R	Livret A + (-0,3)	1,700	R	Livret A + (-0,3)	0,450		64,10	460,89	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P		CDC	679 862,00	603 286,86	28,25	A	R	Livret A + 0,6	2,600	R	Livret A + 0,6	1,350		8 144,38	17 134,18	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P		CDC	369 024,00	347 032,33	43,25	A	R	Livret A + 0,6	2,600	R	Livret A + 0,6	1,350		4 684,94	5 826,78	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P		CDC	120 914,00	104 869,35	28,25	A	R	Livret A + (-0,3)	1,700	R	Livret A + (-0,3)	0,450		471,91	3 393,48	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P		CDC	133 200,00	117 663,79	28,83	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350		1 588,46	3 341,82	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P		CDC	46 400,00	43 446,05	43,83	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350		586,52	729,47	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P		CDC	18 500,00	15 968,49	28,83	A	R	Livret A + (-0,3)	1,950	R	Livret A + (-0,3)	0,450		71,86	516,73	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P		CDC	190 569,00	178 436,90	43,58	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350		2 408,90	2 996,01	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P		CDC	624 951,00	478 192,63	28,58	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350		6 455,60	13 581,34	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P		CDC	160 365,00	106 107,75	28,58	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550		583,60	3 384,88	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P		CDC	43 515,00	39 977,47	43,58	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550		219,88	805,56	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	P		CDC	39 406,00	35 611,26	29,25	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350		480,75	970,74	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	P		CDC	7 514,00	7 117,43	44,25	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350		96,09	115,99	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	P		CDC	607 025,50	543 128,79	29,67	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350		7 332,24	14 805,25	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	P		CDC	361 881,50	339 365,92	44,67	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350		4 581,44	5 530,54	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	P		CDC	196 574,50	172 928,21	29,67	A	R	Livret A + (-0.2)	2,050	R	Livret A + (-0.2)	0,550		951,11	5 317,60	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	P		CDC	101 771,50	93 951,31	44,67	A	R	Livret A + (-0.2)	2,050	R	Livret A + (-0.2)	0,550		516,73	1 845,80	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	P		CDC	483 735,50	432 144,11	29,75	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350		5 833,95	11 779,90	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	P		CDC	275 288,00	257 724,44	44,75	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350		3 479,28	4 200,05	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	P		CDC	191 008,50	167 786,32	29,83	A	R	Livret A + (-0.2)	2,050	R	Livret A + (-0.2)	0,550		922,82	5 159,48	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	P		CDC	104 572,00	96 386,24	44,83	A	R	Livret A + (-0.2)	2,050	R	Livret A + (-0.2)	0,550		530,12	1 893,63	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	P		CDC	63 071,00	56 255,25	29,75	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350		759,45	1 533,48	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	P		CDC	127 743,00	112 537,47	29,50	A	R	Livret A + (-0.2)	2,050	R	Livret A + (-0.2)	0,550		618,96	3 460,56	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	P		CDC	56 500,00	52 209,20	44,50	A	R	Livret A + (-0.2)	2,050	R	Livret A + (-0.2)	0,550		287,15	1 025,72	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	P		CDC	494 349,00	442 666,59	29,50	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350		5 976,00	12 066,73	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	P		CDC	260 862,50	244 655,96	44,50	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350		3 302,86	3 987,08	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	P		CDC	198 350,00	174 519,45	24,50	A	R	Livret A + 1.1	3,350	R	Livret A + 1.1	1,850		3 228,61	5 553,72	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	P		CDC	42 574,50	37 423,90	24,50	A	R	Livret A + 1.05	3,300	R	Livret A + 1.05	1,800		673,63	1 198,53	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	P		CDC	74 742,00	65 845,29	29,50	A	R	Livret A + (-0.2)	2,050	R	Livret A + (-0.2)	0,550		362,15	2 024,76	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	P		CDC	38 677,50	35 740,19	44,50	A	R	Livret A + (-0.2)	2,050	R	Livret A + (-0.2)	0,550		196,57	702,17	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	P		CDC	447 462,50	400 681,91	29,50	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		5 409,21	10 922,27
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	P		CDC	226 908,00	212 810,95	44,50	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 872,95	3 488,11
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2013	P		CDC	313 745,00	290 245,63	35,58	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		3 918,32	6 314,55
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2013	P		CDC	173 204,00	163 665,57	45,58	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 209,49	2 590,03
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2013	P		CDC	73 040,50	66 659,55	35,58	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		366,63	1 679,46
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2013	P		CDC	45 311,00	42 263,36	45,58	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		232,45	809,95
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2013	P		CDC	227 283,00	210 259,61	35,67	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 838,51	4 574,38
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2013	P		CDC	126 181,50	119 232,63	45,67	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 609,64	1 886,87
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	P		CDC	152 310,00	135 850,66	29,83	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 833,98	3 703,18
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2014	P		CDC	271 449,00	256 508,09	36,00	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		3 462,86	5 390,51
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2014	P		CDC	151 937,00	145 811,50	46,00	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 968,46	2 241,75
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2014	P		CDC	47 550,00	44 483,31	36,00	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		244,66	1 087,36
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2014	P		CDC	27 491,00	26 130,67	46,00	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		143,72	488,72
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2014	P		CDC	53 481,00	50 031,79	36,17	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		275,18	1 222,99
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2014	P		CDC	32 143,50	30 552,94	46,17	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		168,04	571,44
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2014	P		CDC	457 600,50	432 413,57	36,17	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		5 837,59	9 087,15
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2014	P		CDC	277 667,00	266 472,56	46,17	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		3 597,38	4 096,83
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2014	P		CDC	201 149,00	190 077,50	36,33	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 566,05	3 994,47

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2014	P		CDC	91 297,00	87 616,26	46,33	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	A-1		1 182,82	1 347,04	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2014	P		CDC	41 843,00	39 144,37	36,33	A	R	Livret A + (-0.2)	1,050	R	Livret A + (-0.2)	A-1		215,30	956,86	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2014	P		CDC	19 549,50	18 562,14	46,33	A	R	Livret A + (-0.2)	1,050	R	Livret A + (-0.2)	A-1		102,20	347,55	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2014	P		CDC	837 017,00	736 495,44	36,75	A	R	Livret A + 0.6	1,600	R	Livret A + 0.6	A-1		9 942,69	15 477,42	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2014	P		CDC	504 146,50	482 934,16	46,75	A	R	Livret A + 0.6	1,600	R	Livret A + 0.6	A-1		6 519,61	7 424,77	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2014	P		CDC	130 933,50	122 216,98	36,75	A	R	Livret A + (-0.2)	0,800	R	Livret A + (-0.2)	A-1		672,20	2 987,50	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2014	P		CDC	88 237,00	83 689,90	46,75	A	R	Livret A + (-0.2)	0,800	R	Livret A + (-0.2)	A-1		460,30	1 565,26	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1995	P	18 LOGTS CLOS DE BEAULIEU	CDC	719 019,71	332 743,18	8,42	A	R	Livret A + 1.2	5,800	R	Livret A + 1.2	A-1		15 693,11	29 805,70	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1995	P	CONST.32 LOGTS	CDC	693 036,18	263 080,32	6,92	A	R	Livret A + 0.52	4,940	R	Livret A + 0.52	A-1		3 341,12	40 443,67	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1995	P	CONST.32 LOGTS	CDC	1 336 937,54	555 792,85	7,33	A	R	Livret A + 0.52	4,940	R	Livret A + 0.52	A-1		7 058,57	70 797,88	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1995	P	CONST.16 LOGTS MAISON IND.HLM	CDC	283 383,99	17 689,61	0,32	A	F	Taux fixe à 3.6 %	3,600	F	Taux fixe à 3.6 %	A-1		636,86	17 689,61	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2000	P	CONSTRUCTION 49 LOGEMENTS	CDC	1 722 673,90	929 992,58	14,92	A	R	Livret A + 1.2	4,300	R	Livret A + 1.2	A-1		18 134,86	66 099,16	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2000	P	CONSTRUCTION 6 LOGTS	CDC	226 059,64	120 730,01	14,92	A	R	Livret A + 0.8	3,800	R	Livret A + 0.8	A-1		1 871,32	8 603,86	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1999	P	ACHAT LOGEMENT ANCIEN(LOGIREP)	CREDIT AGRICOLE	1 143 367,63	124 716,41	1,43	A	F	Taux fixe à 4.3 %	4,300	F	Taux fixe à 4.3 %	A-1		5 362,81	61 045,73	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2001	P	CONST.30 LOGTS ORLEANS	CDC	954 102,78	585 352,04	15,42	A	R	Livret A + 1.2	4,300	R	Livret A + 1.2	A-1		11 414,37	36 883,83	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2001	P	CONST. 15 LOGTS ORLEANS	CDC	472 059,83	285 952,68	15,42	A	R	Livret A + 0.8	3,800	R	Livret A + 0.8	A-1		4 432,27	18 087,14	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1998	P	CONSTRUCTION 11 LOGEMENTS	CDC	321 917,44	147 997,46	12,42	A	R	Livret A + 1.2	4,800	R	Livret A + 1.2	A-1		2 885,95	12 373,67	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1999	P	CONST. 8 LOGTS RES. MICHELET	CDC	263 343,15	125 959,33	13,42	A	R	Livret A + 0.8	3,800	R	Livret A + 0.8	A-1		1 952,37	9 888,78	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1999	P	CONST. 55 LOGTS RES. MICHELET	CDC	1 924 131,15	932 395,54	13,42	A	R	Livret A + 1.2	4.300	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		18 181,72	73 033,13
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2000	P	CONSTRUCTION 24 LOGEMENTS	CDC	7 17 013,69	369 124,92	14,17	A	R	Livret A + 1.2	3.550	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		7 197,94	27 233,37
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2000	P	CONSTRUCTION 6 LOGEMENTS	CDC	217 815,12	110 864,73	14,17	A	R	Livret A + 0.8	3.050	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		1 718,41	8 194,74
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2000	P	CONST. 21 LOGTS RES. BORD LOIR	CDC	751 116,37	408 328,61	14,25	A	R	Livret A + 1.2	3.550	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		7 962,41	29 021,93
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2000	P	CONST. 6 LOGTS RES. BORD LOIRE	CDC	191 052,03	102 550,54	14,25	A	R	Livret A + 0.8	3.050	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		1 589,54	7 308,31
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1995	P	CONST. 38 LOGTS 1ER TR.	CDC	1 287 109,70	608 776,15	10,92	A	R	Livret A + 1.2	5.800	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		11 871,13	56 026,92
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1995	P	30 LOGTS RES.LES MESANGES	CDC	1 088 462,26	520 546,69	10,50	A	R	Livret A + 1.2	5.800	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		10 150,66	47 906,98
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1999	P	20 LOGTS	CDC	723 525,59	32 636,89	0,42	A	R	Livret A + 1.2	3.800	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		636,42	32 636,89
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1996	P	CONST. 10 LOGTS 3E TR.	CDC	271 358,18	147 537,78	13,08	A	R	Livret A + 1.2	5.800	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 876,99	10 757,82
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1995	P	ACO.AMEL.4 LOGTS	CDC	60 681,76	29 439,07	10,08	A	R	Livret A + 1.2	5.800	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		574,06	2 709,34
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1995	P	CONST. 15 LOGTS 2E TR.	CDC	484 265,79	179 407,24	9,08	A	R	Livret A + 1.2	5.800	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		3 502,31	18 116,98
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1996	P	ACO.AMEL.6 LOGTS MAISON BIGOT	CDC	159 640,00	57 035,49	10,25	A	R	Livret A + 1.2	4.800	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 113,43	5 828,35
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1995	P	ACO.AMEL.10 LOGTS CLOS ESPERE	CDC	212 036,99	100 289,09	10,83	A	R	Livret A + 1.2	5.800	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 955,64	9 229,81
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1995	P	CONST. 15 LOGTS 1ER TR.	CDC	492 443,90	182 437,00	9,08	A	R	Livret A + 1.2	5.800	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		3 561,46	18 422,93
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1995	P	CONST. 20 LOGTS 2E TR.	CDC	645 388,40	332 246,21	12,67	A	R	Livret A + 1.2	5.800	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		6 478,80	25 586,74
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1995	P	CONST. 40 LOGTS 1ER TR.	CDC	1 300 746,85	669 624,99	12,67	A	R	Livret A + 1.2	5.800	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		13 057,69	51 568,74
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1995	P	CONST. 29 LOGTS ARMENAUDS 2ETR	CDC	356 595,36	177 053,80	11,42	A	R	Livret A + 1.2	5.800	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		3 452,55	14 974,82

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1995	P	29 LOGTS 2E TR. 1E PTIE.	CDC	570 319,76	283 170,49	11,33	A	R	Livret A + 1.2	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		5 521,82	23 949,93	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1996	P	CONST.16 LOGTS	CDC	673 509,95	239 690,11	10,67	A	R	Livret A + 1.2	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		4 679,13	24 184,46	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1996	P	ACQ.AMEL.20 LOGTS	CDC	287 115,99	105 995,10	10,67	A	R	Livret A + 0.8	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		1 642,93	10 592,44	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1996	P	ACQ.AMEL.3 LOGTS	CDC	39 256,25	14 492,30	10,67	A	R	Livret A + 0.8	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		224,63	1 448,27	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1997	P	CONST.24 LOGTS LE CANAL	CDC	768 167,60	294 705,96	11,17	A	R	Livret A + 1.2	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		5 753,13	27 983,35	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2015	P		CDC	627 011,50	603 601,82	37,50	A	R	Livret A + 0.6	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		8 148,63	12 261,46	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2015	P		CDC	296 949,50	288 770,17	47,50	A	R	Livret A + 0.6	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		3 898,40	4 315,04	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2015	P		CDC	227 060,00	217 096,61	37,50	A	R	Livret A + (-0.2)	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		1 194,03	5 152,48	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2015	P		CDC	102 210,00	98 746,05	47,50	A	R	Livret A + (-0.2)	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		543,11	1 803,21	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2016	P		CDC	233 676,00	229 231,73	38,17	A	R	Livret A + 0.6	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		3 094,63	4 504,27	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2016	P		CDC	68 511,00	67 542,71	48,17	A	R	Livret A + 0.6	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		911,83	981,37	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2016	P		CDC	97 626,00	95 437,31	38,17	A	R	Livret A + (-0.2)	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		524,91	2 200,73	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2016	P		CDC	29 995,50	29 472,67	48,17	A	R	Livret A + (-0.2)	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		162,10	525,71	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2016	P		CDC	318 482,00	312 424,81	38,75	A	R	Livret A + 0.6	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		4 217,74	6 138,96	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2016	P		CDC	95 970,00	94 613,62	48,75	A	R	Livret A + 0.6	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 277,29	1 374,70	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2016	P		CDC	155 031,50	151 555,83	38,75	A	R	Livret A + (-0.2)	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		833,56	3 494,80	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2016	P		CDC	46 182,00	45 377,03	48,75	A	R	Livret A + (-0.2)	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		249,58	809,40	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2016	P		CDC	280 284,50	274 000,76	38,58	A	R	Livret A + (-0.2)	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		1 507,01	6 318,31	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2016	P		CDC	86 832,00	85 318,48	48,58	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		469,25	1 521,85
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2016	P		CDC	770 312,00	755 661,49	38,58	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		10 201,43	14 848,30
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2016	P		CDC	228 804,00	225 570,22	48,58	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		3 045,20	3 277,44
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2016	P		CDC	26 765,00	26 298,47	48,17	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		144,64	469,10
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2016	P		CDC	92 368,00	90 297,19	38,17	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		496,64	2 082,20
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2016	P		CDC	277 343,50	272 068,72	38,17	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		3 672,93	5 345,99
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2016	P		CDC	86 355,50	85 135,01	48,17	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 149,33	1 236,97
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2017	P		CDC	91 405,00	91 405,00	39,92	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		502,73	2 049,22
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2017	P		CDC	27 574,00	27 574,00	49,92	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		151,66	480,63
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2017	P		CDC	488 815,00	488 815,00	39,92	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		6 599,00	9 296,74
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2017	P		CDC	138 375,00	138 375,00	49,92	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 868,06	1 955,71
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2018	P		CDC	124 020,00	0,00	50,00	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	0,000	A-1		0,00	0,00
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2018	P		CDC	405 271,00	0,00	40,00	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	0,000	A-1		0,00	0,00
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2018	P		CDC	62 010,00	0,00	50,00	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	0,000	A-1		0,00	0,00
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2018	P		CDC	208 636,00	0,00	40,00	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	0,000	A-1		0,00	0,00
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2003	P	CONST.23 LOGTS ORLEANS	CDC	723 453,80	524 237,35	20,42	A	R	Livret A + 1,2	4,200	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		10 222,63	20 439,53
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2003	P	TERRAIN CONST.23 LOGTS ORLEANS	CDC	238 228,42	203 795,63	35,42	A	R	Livret A + 1,2	4,200	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		3 974,02	3 957,41
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2003	P	TERRAIN CONST. 73 R ERMITAGE SIPRYVE ST MESMIN	CDC	128 617,00	110 027,11	35,42	A	R	Livret A + 1,2	4,200	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		2 145,53	2 136,56

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2003	P	CONST. 8 LOGTS 73 RUE ERMITAGE S PRYVE	CDC	285 878,00	207 156,18	20,42	A	R	Livret A + 1.2	4,200	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		4 039,55	8 076,83
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2003	P	TERRAIN CONST.18 LOGTS ST DENIS EN VAL	CDC	174 360,00	149 156,53	35,42	A	R	Livret A + 1.2	4,200	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 908,59	2 896,44
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2003	P	CONST. 18 LOGTS Mellerey ST DENIS EN VAL	CDC	522 470,00	378 598,18	20,42	A	R	Livret A + 1.2	4,200	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		7 382,67	14 761,19
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2003	P	TERRAIN CONST 12 LOGTS DOMAINE CLAYE	CDC	112 647,93	96 516,58	35,58	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 882,08	1 874,21
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2003	P	CONST.12 LOGTS DOMAINE DE LA CLAYE	CDC	374 431,57	271 605,49	20,58	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		5 296,31	10 589,65
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2003	P	ACQUISITION IMMEUBLE LORETTE OLIVET	CDC	2 321 739,76	1 986 162,84	35,50	A	R	Livret A + 1.2	4,200	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		38 730,17	38 568,33
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2003	P	AMELIORATION 84 LOGTS LORETTE OLIVET	CDC	664 449,50	481 480,99	20,50	A	R	Livret A + 1.2	4,200	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		9 388,88	18 772,50
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2003	P	ACQUIS AMELIOR 84 LOGTS LORET OLIVET	CDC	2 937 238,50	1 778 150,83	15,50	A	R	Livret A + 1.6	4,600	R	Livret A + 1.6	2,350	A-1		41 786,55	114 215,81
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2001	P	ACQU-AMEL.24 LOGTS ORLEANS	Crédit Foncier	533 571,50	263 205,84	9,91	A	R	Livret A + 1.75	4,750	R	Livret A + 1.75	2,500	A-1		6 580,15	23 504,29
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2003	P	TERRAIN CONST.5 LOGTS ST JEAN LE BLANC	CDC	96 648,50	84 025,13	35,75	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 638,49	1 631,65
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2003	P	CONST.5 LOGTS ST JEAN LE BLANC	CDC	14 596,00	10 727,45	20,75	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		209,19	418,26
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2003	P	CHARGE FONCIERE CONST.5 LOGTS ST JEAN DE LA RUELLE	CDC	52 244,50	43 779,42	35,50	A	R	Livret A + 0.7	3,700	R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		634,80	934,79
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2003	P	CONST.5 LOGTS ST JEAN DE LA RUELLE	CDC	32 954,00	23 291,52	20,50	A	R	Livret A + 0.7	3,700	R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		337,73	956,78

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2003	P	CHARGE FONCIERE CONST.10 LOGTS CHECY	CDC	78 122,00	67 918,40	35,75	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 324,41	1 318,88
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2003	P	CONST.10 LOGTS CHECY	CDC	287 791,00	211 514,19	20,75	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		4 124,53	8 246,75
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2003	P	CONST.21 LOGTS CHECY	CDC	966 789,00	485 913,83	10,83	A	R	Livret A + 1.6		R	Livret A + 1.6	2,350	A-1		11 418,98	39 224,41
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2003	P	CHARGE FONCIERE CONST. 16 LOGTS ORLEANS CORNE CERF	CDC	141 028,50	122 608,61	35,75	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 390,87	2 380,88
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2003	P	CONST.:16 LOGTS ORLEANS RUE CORNE DE CERF	CDC	556 000,00	408 636,45	20,75	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		7 968,41	15 932,36
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1999	P	FINANCEMENT 20 LOGTS	CDC	52 626,63	4 633,48	1,67	A	R	Livret A + 1.3		R	Livret A + 1.3	2,050	A-1		243,60	2 256,93
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	1998	P		CDC	511 969,20	89 639,63	12,00	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 747,98	7 494,53
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2005	P		DEXIA CL	670 000,00	500 394,52	18,83	A	V	((Livret A(Postfixé) + Livret A(Postfixé)) + Livret A(Postfixé)) + Livret A(Postfixé) + Livret A(Postfixé)) / 4 + 1.55		V	((Livret A(Postfixé) + Livret A(Postfixé)) + Livret A(Postfixé)) + Livret A(Postfixé) + Livret A(Postfixé)) / 4 + 1.55	2,430	A-1		12 159,59	18 893,34
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CREDIT AGRICOLE	57 795,00	55 878,48	46,09	A	R	Livret A + 1.07		R	Livret A + 1.07	1,820	A-1		1 016,99	668,71
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CREDIT AGRICOLE	116 500,00	110 978,22	36,09	A	R	Livret A + 1.07		R	Livret A + 1.07	1,820	A-1		2 019,81	1 926,65
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2006	P		CE	225 000,00	158 509,83	17,23	A	R	Euribor 12 M + 0.25		R	Euribor 12 M + 0.25	0,150	A-1		229,82	7 023,87
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2004	P		CDC	26 843,00	23 250,52	36,50	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		453,39	434,58
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2003	P		CDC	17 580,00	14 959,68	35,75	A	R	Livret A + 0.7		R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		216,92	319,42

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2003	P		CDC	14 765,00	12 564,25	35,75	A	R	Livret A + 0.7		R	Livret A + 0.7	A-1		182,18	288,28	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2005	P		CDC	505 200,50	377 132,88	22,25	A	R	Livret A + 0.25		R	Livret A + 0.25	A-1		3 771,33	14 685,13	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2005	P		CDC	9 760,50	8 373,73	37,25	A	R	Livret A + 0.25		R	Livret A + 0.25	A-1		83,74	182,23	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2004	P		CDC	9 766,00	8 611,29	36,58	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	A-1		167,92	160,96	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2005	P		CDC	4 791,00	4 321,69	37,00	A	R	Livret A + 0.7		R	Livret A + 0.7	A-1		62,67	86,06	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2005	P		CDC	11 085,00	9 857,76	37,08	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	A-1		192,23	177,48	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2005	P		CDC	29 206,00	25 972,53	37,17	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	A-1		506,47	487,60	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2005	P		CDC	288 177,50	237 593,44	37,42	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	A-1		4 633,07	4 277,52	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2005	P		CDC	26 051,00	23 080,04	37,50	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	A-1		450,06	415,52	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2005	P		CDC	61 489,00	54 681,39	37,25	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	A-1		1 066,29	984,46	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2005	P	SARAN	CDC	4 637,00	4 034,08	37,33	A	R	Livret A + 0.7		R	Livret A + 0.7	A-1		58,50	80,34	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2005	P		CDC	11 273,00	10 063,56	37,58	A	R	Livret A + 1.15		R	Livret A + 1.15	A-1		191,21	183,03	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2006	P		CDC	189 984,00	174 956,23	38,92	A	R	Livret A + 1.15		R	Livret A + 1.15	A-1		3 324,17	3 088,00	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2005	P		CDC	7 518,00	6 784,10	37,50	A	R	Livret A + 1.15		R	Livret A + 1.15	A-1		128,90	123,39	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2005	P		CDC	52 090,00	47 004,97	37,50	A	R	Livret A + 1.15		R	Livret A + 1.15	A-1		893,10	854,92	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2006	P		CDC	73 347,00	64 341,55	33,25	A	R	Livret A + 1		R	Livret A + 1	A-1		1 125,98	1 400,95	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2006	P		CDC	120 542,00	110 527,39	38,33	A	R	Livret A + 1		R	Livret A + 1	A-1		1 934,23	1 999,88	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2006	P		CDC	36 468,00	32 927,33	38,17	A	R	Livret A + 1		R	Livret A + 1	A-1		576,23	595,79	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2006	P	const.6 logts rue St Ilgen TIGY--	CDC	44 960,00	40 745,51	38,50	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		713,05	737,25
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2006	P		CDC	49 243,50	44 316,23	38,67	A	R	Livret A + 1	3,750	R	Livret A + 1	1,750	A-1		775,54	801,86
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2006	P		CDC	7 919,00	7 126,64	38,67	A	R	Livret A + 1	3,750	R	Livret A + 1	1,750	A-1		124,72	128,95
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2006	P		CDC	17 904,00	16 404,24	38,67	A	R	Livret A + 1	3,750	R	Livret A + 1	1,750	A-1		287,08	296,82
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2006	P		CDC	54 070,50	48 425,73	38,58	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		847,45	876,22
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2007	P		CDC	2 036 107,60	1 641 050,09	24,67	A	R	Livret A + 0,65	3,650	R	Livret A + 0,65	1,400	A-1		22 974,70	55 277,20
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2007	P		CDC	148 176,41	132 933,50	39,67	A	R	Livret A + 0,65	3,650	R	Livret A + 0,65	1,400	A-1		1 861,07	2 501,82
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2006	P		CDC	15 538,00	14 236,43	38,75	A	R	Livret A + 1	3,750	R	Livret A + 1	1,750	A-1		249,14	257,60
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2006	P		CDC	19 861,00	18 197,31	38,75	A	R	Livret A + 1	3,750	R	Livret A + 1	1,750	A-1		318,46	329,26
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2006	P		CDC	36 669,50	32 641,48	38,75	A	R	Livret A + 1	3,750	R	Livret A + 1	1,750	A-1		571,23	590,62
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2006	P		CDC	29 623,00	26 369,02	38,92	A	R	Livret A + 1	3,750	R	Livret A + 1	1,750	A-1		461,46	477,12
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2006	P		CDC	14 372,00	12 793,30	38,92	A	R	Livret A + 1	3,750	R	Livret A + 1	1,750	A-1		223,88	231,48
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1998	P	CONSTR. DE 14 LOGTS 2EME TR.	CDC	293 007,01	136 728,78	12,25	A	R	Livret A + 1,2	4,800	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		2 666,21	11 432,31
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2007	P		CDC	55 831,00	50 154,48	39,17	A	R	Livret A + 1	3,750	R	Livret A + 1	1,750	A-1		877,71	876,30
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2007	P		CDC	84 960,50	75 709,16	39,42	A	R	Livret A + 0,8	3,550	R	Livret A + 0,8	1,550	A-1		1 173,49	1 380,41
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2007	P		CDC	665 949,00	558 465,49	29,75	A	R	Livret A + 0,45	3,450	R	Livret A + 0,45	1,200	A-1		6 701,59	15 575,62
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2007	P		CDC	152 274,00	135 741,09	39,75	A	R	Livret A + 0,45	3,450	R	Livret A + 0,45	1,200	A-1		1 628,90	2 663,93
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	157 362,50	136 659,55	30,00	A	R	Livret A + 0,8	3,800	R	Livret A + 0,8	1,550	A-1		2 118,23	3 467,19

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	31 627,50	28 928,10	40,00	A	R	Livret A + 0.8		R	Livret A + 0.8	1,550		448,39	510,24	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	1 290 563,50	1 103 800,13	30,08	A	R	Livret A + 0.8		R	Livret A + 0.8	1,550		17 108,90	28 004,50	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	213 563,00	192 397,06	40,08	A	R	Livret A + 0.8		R	Livret A + 0.8	1,550		2 982,16	3 393,50	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	186 670,50	159 836,39	30,17	A	R	Livret A + 0.8		R	Livret A + 0.8	1,550		2 477,47	4 055,21	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	73 819,00	66 562,13	40,17	A	R	Livret A + 0.8		R	Livret A + 0.8	1,550		1 031,72	1 174,02	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	181 278,00	157 428,67	30,00	A	R	Livret A + 0.8		R	Livret A + 0.8	1,550		2 440,15	3 994,12	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	7 125,50	6 225,84	40,00	A	R	Livret A + 0.8		R	Livret A + 0.8	1,550		96,50	177,31	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	199 500,00	118 341,32	10,17	A	R	Inflation INSEE hors tabac		R	Inflation INSEE hors tabac	1,200		2 740,84	10 053,84	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	876 250,00	519 782,35	10,17	A	R	Inflation INSEE hors tabac		R	Inflation INSEE hors tabac	1,200		12 038,42	44 158,80	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	209 502,00	179 184,01	30,08	A	R	Livret A + 0.8		R	Livret A + 0.8	1,550		2 777,35	4 546,08	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	24 033,50	21 651,57	40,08	A	R	Livret A + 0.8		R	Livret A + 0.8	1,550		335,60	381,89	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	84 355,50	72 495,57	30,25	A	R	Livret A + 0.8		R	Livret A + 0.8	1,550		1 123,68	1 839,29	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	26 936,50	24 288,48	40,25	A	R	Livret A + 0.8		R	Livret A + 0.8	1,550		376,47	428,40	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	216 327,00	184 795,06	30,33	A	R	Livret A + 0.8		R	Livret A + 0.8	1,550		2 864,33	4 688,43	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	27 019,00	24 312,96	40,33	A	R	Livret A + 0.8		R	Livret A + 0.8	1,550		376,85	428,83	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	703 232,50	598 591,92	30,33	A	R	Livret A + 0.8		R	Livret A + 0.8	1,550		9 278,18	15 186,87	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	94 704,50	80 612,53	30,33	A	R	Livret A + 0.8		R	Livret A + 0.8	1,550		1 249,50	2 045,22	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	9 742,00	8 733,09	40,33	A	R	Livret A + 0.8		R	Livret A + 0.8	1,550		135,37	154,03	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	327 811,00	278 203,73	30,58	A	R	Livret A + 0.8	4,300	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		4 312,16	7 058,30
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	16 741,00	14 965,75	40,58	A	R	Livret A + 0.8	4,300	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		231,97	263,97
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	105 943,50	89 911,19	30,58	A	R	Livret A + 0.8	4,300	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		1 393,63	2 281,14
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	25 007,00	22 355,20	40,58	A	R	Livret A + 0.8	4,300	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		346,51	394,30
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	10 362,00	8 568,44	30,83	A	R	Livret A + (-0,2)	3,800	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		47,13	254,26
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	70 296,00	61 397,67	40,83	A	R	Livret A + (-0,2)	3,800	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		337,69	1 339,10
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	512 500,00	312 453,72	10,75	A	R	Inflation INSEE hors tabac	2,500	R	Inflation INSEE hors tabac	1,100	A-2		6 667,96	25 429,18
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	311 500,00	189 910,90	10,75	A	R	Inflation INSEE hors tabac	2,500	R	Inflation INSEE hors tabac	1,100	A-2		4 052,82	15 455,99
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	206 000,00	125 591,16	10,75	A	R	Inflation INSEE hors tabac	2,500	R	Inflation INSEE hors tabac	1,100	A-2		2 680,20	10 221,29
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	186 550,00	157 487,36	30,92	A	R	Livret A + 0.6	4,600	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		2 126,08	4 124,85
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	38 900,00	34 604,35	40,92	A	R	Livret A + 0.6	4,600	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		467,16	637,41
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	343 240,50	290 861,32	30,92	A	R	Livret A + 0.6	4,600	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		3 926,63	7 618,14
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	89 233,50	79 699,29	40,92	A	R	Livret A + 0.6	4,600	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 075,94	1 488,06
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	220 000,00	134 126,48	10,92	A	R	Inflation INSEE hors tabac	2,500	R	Inflation INSEE hors tabac	1,100	A-2		2 862,94	10 915,94
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	88 907,50	77 220,64	31,08	A	R	Livret A + 0.6	4,600	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 042,48	1 945,32
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	37 433,50	34 015,62	41,08	A	R	Livret A + 0.6	4,600	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		459,21	607,19
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	361 048,00	313 568,36	31,08	A	R	Livret A + 0.6	4,600	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		4 233,45	7 899,84
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	32 209,00	29 268,15	41,08	A	R	Livret A + 0.6	4,600	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		395,12	522,44

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	144 929,00	125 878,13	31,08	A	R	Livret A + 0.6	4.600	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		1 699,36	3 171,09
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	47 188,00	42 879,49	41,08	A	R	Livret A + 0.6	4.600	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		578,88	765,41
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	173 941,00	151 076,51	31,08	A	R	Livret A + 0.6	4.600	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		2 039,54	3 805,88
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	40 289,00	36 610,40	41,08	A	R	Livret A + 0.6	4.600	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		494,24	653,50
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	236 451,50	195 589,27	26,08	A	R	Livret A + 0.25	4.250	R	Livret A + 0.25	1.000	A-1		1 955,90	6 346,00
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	25 354,00	22 733,53	41,08	A	R	Livret A + 0.25	4.250	R	Livret A + 0.25	1.000	A-1		227,34	438,21
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	189 345,00	163 201,46	31,33	A	R	Livret A + 0.6	3.100	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		2 203,22	4 111,33
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	54 672,50	49 323,19	41,33	A	R	Livret A + 0.6	3.100	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		665,87	880,43
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	6 360,00	5 510,14	31,33	A	R	Livret A + 0.6	3.100	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		74,39	138,81
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	28 461,50	25 817,09	41,33	A	R	Livret A + 0.6	3.100	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		348,53	460,84
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	1 145 626,00	974 199,07	30,83	A	R	Livret A + 0.6	4.600	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		13 151,69	25 515,87
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	197 194,00	176 781,39	40,83	A	R	Livret A + 0.6	4.600	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		2 386,55	3 256,30
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	101 326,00	86 163,99	30,67	A	R	Livret A + 0.6	4.600	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		1 163,22	2 256,78
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	142 716,50	121 360,99	30,67	A	R	Livret A + 0.6	4.600	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		1 638,38	3 178,64
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	52 169,50	46 769,15	40,67	A	R	Livret A + 0.6	4.600	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		631,39	861,49
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CDC	18 650,00	16 719,44	40,67	A	R	Livret A + 0.6	4.600	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		225,71	307,98
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	143 162,50	131 331,08	41,42	A	R	Livret A + 1.13	2.880	R	Livret A + 1.13	1.880	A-1		2 469,03	2 081,06
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	330 031,50	307 026,64	41,50	A	R	Livret A + 1.13	2.880	R	Livret A + 1.13	1.880	A-1		5 772,10	4 865,11

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	46 137,00	40 365,86	31,50	A	R	Livret A + 0.6	2,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		544,94	1 016,89
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	6 237,00	5 718,40	41,50	A	R	Livret A + 0.6	2,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		77,20	102,08
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	45 646,50	39 936,73	31,50	A	R	Livret A + 0.6	2,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		539,15	1 006,08
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	6 613,00	6 063,13	41,50	A	R	Livret A + 0.6	2,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		81,85	108,23
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	84 768,00	73 828,69	31,67	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		996,69	1 859,88
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	5 123,50	4 676,78	41,67	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		63,14	83,49
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	132 360,50	115 279,37	31,67	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 556,27	2 904,09
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	24 243,00	22 129,25	41,67	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		298,75	395,01
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	291 674,50	254 033,87	31,83	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		3 429,46	6 399,56
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	33 175,00	26 637,56	41,83	A	R	Livret A	1,850	R	Livret A	1,850	A-1		492,80	817,18
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	35 858,00	33 217,37	41,83	A	R	Livret A + 1.13	2,380	R	Livret A + 1.13	1,880	A-1		624,49	526,36
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	300 937,50	257 308,81	31,83	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		3 473,67	6 472,57
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	57 600,50	53 472,31	41,83	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		721,88	952,49
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	103 380,50	91 508,17	31,92	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 235,36	2 301,92
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	7 072,00	6 565,16	41,92	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		88,63	117,02
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	28 620,00	22 587,56	21,75	A	R	Livret A + (-0.2)	1,050	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		124,23	988,36
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2010	P		CDC	276 991,50	205 435,44	22,00	A	F	Taux fixe à 0.85 %	0,850	F	Taux fixe à 0.85 %	0,850	A-1		6 860,00	9 233,04
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	795 052,00	692 258,85	31,92	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		9 345,49	17 439,20

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CDC	203 067,50	185 308,31	41,92	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		2 501,66	3 307,78
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2010	P		CDC	105 516,50	101 980,74	42,08	A	R	Livret A + 1.63	2,880	R	Livret A + 1.63	2,380	A-1		2 427,14	1 379,67
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2010	P		CDC	93 302,00	84 430,96	32,25	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 139,82	2 044,61
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2010	P		CDC	36 021,00	33 944,30	42,25	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		458,25	586,18
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2010	P		CDC	180 450,00	160 517,25	32,42	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		2 166,99	3 893,08
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2010	P		CDC	13 950,00	12 922,72	42,42	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		174,46	223,67
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2010	P		CDC	427 602,00	386 946,09	32,50	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		5 223,77	9 370,43
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2010	P		CDC	120 963,00	113 989,17	42,50	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 538,86	1 988,47
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	155 933,00	114 081,89	13,67	A	R	Livret A + (-0.2)	2,050	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		627,45	7 861,39
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	169 439,00	155 072,05	33,67	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		2 093,48	3 618,43
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	32 395,50	30 668,18	43,67	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		414,02	513,74
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2010	P		CDC	87 840,50	77 577,11	32,50	A	R	Livret A + (-0.2)	1,050	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		426,88	2 149,29
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2010	P		CDC	15 927,50	14 660,73	42,50	A	R	Livret A + (-0.2)	1,050	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		80,84	302,94
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	618 102,00	565 692,35	33,67	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		7 636,85	13 199,78
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	944 281,50	864 214,69	33,67	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		11 666,90	20 165,45
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	72 800,00	68 918,33	43,67	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		930,40	1 154,49
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	41 107,50	37 621,95	33,75	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		507,90	877,87
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	238 226,50	225 524,32	43,67	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		3 044,58	3 777,86

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	239 358,00	216 764,23	33,75	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350		2 926,32	5 066,00	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	5 184,50	4 854,44	43,75	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350		65,54	81,51	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	723 391,00	662 053,78	33,75	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350		8 937,73	15 448,26	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	83 587,00	79 130,16	43,75	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350		1 068,26	1 325,55	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2010	P		CDC	85 195,00	69 776,87	42,75	A	R	Livret A	2,350	R	Livret A	1,850		1 290,87	2 202,59	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	584 574,00	535 007,23	33,75	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350		7 222,60	12 483,77	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	188 635,00	178 577,03	43,75	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350		2 410,79	2 991,43	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	111 787,00	102 308,44	33,75	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350		1 381,17	2 387,25	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	20 639,50	19 539,00	43,75	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350		263,78	327,31	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	327 543,00	299 770,22	33,75	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350		4 046,90	6 994,79	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	60 884,50	57 638,15	43,75	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350		778,12	965,53	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	385 471,00	334 482,26	33,67	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350		4 515,51	7 804,76	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	93 535,00	88 547,74	43,67	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350		1 195,40	1 483,31	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	116 952,00	107 035,49	33,75	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350		1 444,98	2 497,55	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	47 403,50	44 875,95	43,75	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350		605,83	751,74	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2010	P		CDC	62 240,00	54 162,94	32,83	A	R	Livret A + (-0.2)	1,550	R	Livret A + (-0.2)	0,550		297,90	1 501,35	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2010	P		CDC	21 641,50	19 622,99	42,83	A	R	Livret A + (-0.2)	1,550	R	Livret A + (-0.2)	0,550		107,93	405,76	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	169 369,00	153 407,31	33,83	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350		2 071,00	3 585,28	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	13 532,50	12 257,16	33,83	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		165,47	286,46
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2012	P		CDC	153 250,00	142 006,25	34,00	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 917,11	3 200,86
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2012	P		CDC	37 927,50	36 107,57	44,00	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		487,45	588,44
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2012	P		CDC	65 052,50	59 294,19	34,00	A	R	Livret A + (-0.2)	2,050	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		326,12	1 540,93
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2012	P		CDC	18 475,00	17 314,78	44,00	A	R	Livret A + (-0.2)	2,050	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		95,23	340,18
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2012	P		CDC	153 258,50	146 591,51	44,17	A	R	Livret A + 1.16	3,410	R	Livret A + 1.16	1,910	A-1		2 799,90	2 084,94
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2012	P		CDC	127 881,00	113 486,68	29,00	A	R	Livret A + (-0.2)	2,050	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		624,18	3 489,75
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2012	P		CDC	43 706,00	39 605,07	34,00	A	R	Livret A + (-0.2)	2,050	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		217,83	1 029,25
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2012	P		CDC	576 393,50	519 991,39	29,00	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		7 019,89	14 174,55
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2012	P		CDC	187 488,50	172 634,02	34,00	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		2 330,56	3 891,16
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	880 000,00	814 622,69	35,17	A	R	Livret A + 0.4	2,150	R	Livret A + 0.4	1,150	A-1		9 368,16	18 394,65
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	38 921,00	36 906,02	45,17	A	R	Livret A + 0.6	2,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		498,23	584,05
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	512 332,00	477 278,49	35,25	A	R	Livret A + 0.6	2,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		6 443,26	10 383,60
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	267 456,50	254 467,54	45,25	A	R	Livret A + 0.6	2,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		3 435,31	4 026,99
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	1 099 703,00	1 024 461,86	35,17	A	R	Livret A + 0.6	2,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		13 830,24	22 288,04
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	259 696,00	247 083,93	45,17	A	R	Livret A + 0.6	2,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		3 335,64	3 910,14
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2012	P		CDC	99 175,00	91 453,19	34,17	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 234,62	2 061,35
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2012	P		CDC	17 508,00	16 586,86	44,17	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		223,93	270,31

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	485 000,00	442 967,23	35,25	A	R	Livret A + (-0,4)	1,350	R	Livret A + (-0,4)	A-1		1 550,39	11 567,22	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	26 833,00	25 131,39	45,25	A	R	Livret A + (-0,2)	1,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		138,23	481,63	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	58 180,00	53 405,04	35,33	A	R	Livret A + (-0,2)	1,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		293,73	1 345,52	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	277 027,00	250 292,49	30,33	A	R	Livret A + (-0,2)	1,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		1 376,61	7 427,33	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	134 223,00	120 694,23	34,67	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		663,82	3 136,59	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2012	P		CDC	20 649,00	19 091,97	44,67	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		105,01	375,09	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	960 947,00	878 610,73	34,67	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		11 861,25	19 803,83	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2012	P		CDC	146 437,50	137 562,56	44,67	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		1 857,10	2 241,81	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	463 953,00	423 744,28	35,42	A	R	Livret A + (-0,4)	1,350	R	Livret A + (-0,4)	A-1		1 483,11	11 065,25	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	61 893,00	57 968,07	45,42	A	R	Livret A + (-0,2)	1,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		318,83	1 110,92	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	212 682,00	201 671,18	45,42	A	R	Livret A + 0,6	2,350	R	Livret A + 0,6	A-1		2 722,56	3 191,48	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	1 352 488,00	1 251 989,90	35,42	A	R	Livret A + 0,4	2,150	R	Livret A + 0,4	A-1		14 397,89	28 270,65	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	87 008,00	80 800,76	35,42	A	R	Livret A + 0,6	2,350	R	Livret A + 0,6	A-1		1 090,81	1 757,89	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	24 764,50	23 484,25	45,42	A	R	Livret A + 0,6	2,350	R	Livret A + 0,6	A-1		317,04	371,65	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	17 410,85	10 848,54	8,17	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		211,55	1 215,00	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	54 031,23	33 666,34	8,17	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		656,50	3 770,51	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	54 188,19	33 764,15	8,25	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		658,40	3 781,46	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	23 997,47	14 952,60	8,25	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		291,58	1 674,64	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	22 379,97	13 944,76	8,25	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		271,93	1 561,76
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	191 958,58	119 607,58	8,25	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 332,35	13 395,60
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	214 167,28	133 445,61	8,25	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 602,19	14 945,41
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	29 667,14	18 485,32	8,33	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		360,47	2 070,29
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	30 890,83	19 247,78	8,33	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		375,33	2 155,68
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	66 375,70	41 358,08	8,33	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		806,48	4 631,95
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	24 209,98	15 085,02	8,33	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		294,16	1 689,47
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	21 474,81	13 380,75	8,42	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		260,93	1 498,60
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	142 185,79	88 594,62	8,50	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 727,60	9 922,27
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	532 753,05	345 531,37	9,25	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		6 737,86	34 900,99
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	217 540,70	141 091,89	9,25	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 751,29	14 251,23
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	70 272,25	45 576,96	9,17	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		888,75	4 603,58
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	716 931,50	464 985,26	9,25	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		9 067,22	46 966,64
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	27 900,23	18 095,45	9,25	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		352,86	1 827,77
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	23 987,57	15 557,79	9,25	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		303,38	1 571,45
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	133 307,15	86 459,95	9,25	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 685,97	8 733,04
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	9 635,92	6 004,06	8,25	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		117,08	672,43
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	7 552,34	4 705,79	8,33	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		91,77	527,03

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	9 213,86	5 741,07	8,33	A	R	Livret A + 1.2			R	Livret A + 1.2	1,950		111,95	642,98
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	34 878,70	22 621,52	9,42	A	R	Livret A + 1.2			R	Livret A + 1.2	1,950		441,12	2 284,93
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	703 392,01	456 203,85	9,42	A	R	Livret A + 1.2			R	Livret A + 1.2	1,950		8 895,98	46 079,66
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	145 526,87	94 385,37	9,50	A	R	Livret A + 1.2			R	Livret A + 1.2	1,950		1 840,52	9 533,56
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	63 745,00	41 343,54	9,50	A	R	Livret A + 1.2			R	Livret A + 1.2	1,950		806,20	4 175,98
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	91 505,55	59 348,39	9,50	A	R	Livret A + 1.2			R	Livret A + 1.2	1,950		1 157,30	5 994,59
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	173 623,73	108 183,31	8,50	A	R	Livret A + 1.2			R	Livret A + 1.2	1,950		2 109,58	12 116,13
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	298 146,50	193 110,77	9,67	A	R	Livret A + 1.2			R	Livret A + 1.2	1,950		3 765,66	19 270,82
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	56 059,62	36 358,98	9,50	A	R	Livret A + 1.2			R	Livret A + 1.2	1,950		709,00	3 672,50
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	156 815,75	101 707,09	9,50	A	R	Livret A + 1.2			R	Livret A + 1.2	1,950		1 983,29	10 273,10
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	9 342,07	5 812,62	8,58	A	R	Livret A + 1.2			R	Livret A + 1.2	1,950		113,35	644,09
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	423 909,50	263 755,33	8,58	A	R	Livret A + 1.2			R	Livret A + 1.2	1,950		5 143,23	29 226,51
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	423 909,50	263 755,33	8,58	A	R	Livret A + 1.2			R	Livret A + 1.2	1,950		5 143,23	29 226,51
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	690 585,54	447 295,21	9,67	A	R	Livret A + 1.2			R	Livret A + 1.2	1,950		8 722,26	44 636,28
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	154 657,19	100 172,13	9,92	A	R	Livret A + 1.2			R	Livret A + 1.2	1,950		1 953,36	9 169,30
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2012	P		CDC	224 406,41	159 864,11	10,00	A	R	Livret A + 1.2			R	Livret A + 1.2	1,950		3 117,35	14 515,13
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	96 399,34	62 522,39	9,08	A	R	Livret A + 1.2			R	Livret A + 1.2	1,950		1 219,19	6 315,19
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	186 365,51	125 046,92	10,17	A	R	Livret A + 1.2			R	Livret A + 1.2	1,950		2 438,42	11 509,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	120 982,99	81 176,77	10,25	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 582,95	7 471,30
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	48 190,92	32 335,00	10,33	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		630,53	2 976,03
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	63 424,76	42 556,53	10,25	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		829,85	3 916,80
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	127 764,68	85 727,12	10,25	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 671,68	7 890,10
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	138 412,86	92 871,82	10,25	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 811,00	8 547,68
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	327 813,64	219 955,33	10,25	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		4 289,13	20 244,12
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	243 422,71	163 330,98	10,25	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		3 184,96	15 032,56
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	1 078 473,56	723 630,68	10,42	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		14 110,80	66 601,10
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	46 859,80	31 441,84	10,25	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		613,12	2 893,83
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	84 240,50	56 523,41	10,42	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 102,21	5 202,27
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	22 585,82	14 648,64	9,42	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		285,65	1 479,61
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	43 781,17	29 376,15	10,42	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		572,84	2 703,71
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	57 056,92	38 283,86	10,42	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		746,54	3 523,55
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	60 892,35	40 857,35	10,42	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		796,72	3 760,41
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	376 787,97	252 815,96	10,42	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		4 929,91	23 268,53
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	131 558,15	88 272,46	10,42	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 721,32	8 124,37
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	46 097,60	30 930,42	10,42	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		603,15	2 846,76
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	24 884,66	16 697,02	10,50	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		325,59	1 536,76

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	83 226,28	55 842,91	10,50	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 088,94	5 139,64
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	176 547,01	118 458,95	10,42	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 309,95	10 902,66
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	83 310,44	55 899,37	10,50	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 090,04	5 144,83
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	57 952,27	38 884,63	10,50	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		758,25	3 578,84
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	63 509,90	41 135,64	9,75	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		802,15	4 104,99
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	346 238,98	232 026,09	10,75	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		4 524,51	21 067,19
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	62 288,06	41 741,27	10,83	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		813,95	3 438,96
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	57 097,40	38 262,84	10,75	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		746,13	3 474,14
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	85 328,29	57 181,29	10,83	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 115,04	4 711,03
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	118 379,09	79 329,71	10,75	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 546,93	7 202,87
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	176 959,52	118 586,38	10,83	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 312,43	9 770,04
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	607 679,34	407 225,85	10,92	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		7 940,90	33 550,34
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	152 723,26	105 501,94	11,17	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 057,29	8 923,70
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	88 940,42	61 440,46	11,25	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 198,09	5 196,83
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	382 658,88	264 342,56	11,25	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		5 154,68	22 358,95
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	135 933,22	93 903,31	11,25	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 831,12	7 942,65
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	178 294,45	119 631,43	10,33	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 332,82	11 010,57
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	158 987,55	109 882,21	11,42	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 142,71	9 286,42

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	55 561,45	38 400,57	11,50	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950		748,81	3 245,33	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	193 448,35	133 699,34	11,50	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950		2 607,14	11 299,27	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	101 120,74	69 886,29	11,50	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950		1 362,82	5 906,44	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	70 399,82	48 655,93	11,50	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950		948,79	4 112,04	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	101 945,08	70 458,04	11,50	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950		1 373,93	5 954,59	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	411 054,19	291 360,09	12,08	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950		5 681,52	22 790,92	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	133 532,00	123 530,51	35,58	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350		1 667,66	2 687,52	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	34 024,50	32 150,75	45,58	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350		434,04	508,79	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	59 825,00	55 944,14	35,67	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350		747,15	1 204,06	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	13 008,00	12 291,65	45,67	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350		165,94	194,52	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	376 978,82	166 095,33	3,92	A	F	Taux fixe à 0.84 %	0,840	F	Taux fixe à 0.84 %	0,840		5 098,06	39 459,21	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	166 033,30	73 153,56	3,92	A	F	Taux fixe à 0.84 %	0,840	F	Taux fixe à 0.84 %	0,840		2 245,35	17 379,08	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	868 601,34	617 265,49	10,92	A	F	Taux fixe à 0.85 %	0,850	F	Taux fixe à 0.85 %	0,850		20 428,31	47 090,31	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	354 967,22	156 397,01	3,92	A	F	Taux fixe à 0.84 %	0,840	F	Taux fixe à 0.84 %	0,840		4 800,38	37 155,22	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	378 897,51	269 260,87	10,92	A	F	Taux fixe à 0.85 %	0,850	F	Taux fixe à 0.85 %	0,850		8 911,15	20 541,53	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	251 811,47	178 948,02	10,92	A	F	Taux fixe à 0.85 %	0,850	F	Taux fixe à 0.85 %	0,850		5 922,26	13 651,71	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	168 176,81	74 097,94	3,92	A	F	Taux fixe à 0.84 %	0,840	F	Taux fixe à 0.84 %	0,840		2 274,33	17 603,45	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	51 664,00	22 762,95	3,92	A	F	Taux fixe à 0.84 %	0,840	F	Taux fixe à 0.84 %	0,840		698,68	5 407,79	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	231 525,11	164 531,72	10,92	A	F	Taux fixe à 0,85 %	0,850	F	Taux fixe à 0,85 %	0,850	A-1		5 445,16	12 551,88
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	132 878,84	94 429,38	10,92	A	F	Taux fixe à 0,85 %	0,850	F	Taux fixe à 0,85 %	0,850	A-1		3 125,13	7 203,90
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CDC	170 537,83	121 191,56	10,92	A	F	Taux fixe à 0,85 %	0,850	F	Taux fixe à 0,85 %	0,850	A-1		4 010,82	9 245,53
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2012	P		CDC	510 794,00	472 535,77	35,83	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		6 379,24	10 280,42
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2012	P		CDC	239 119,00	225 950,59	45,83	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		3 050,34	3 575,70
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	200 000,00	175 464,02	25,00	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 368,77	7 137,05
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	288 105,50	248 978,57	35,25	A	R	Livret A + 0,6	2,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		3 361,21	5 416,74
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	138 386,00	131 231,82	45,25	A	R	Livret A + 0,6	2,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 771,63	2 076,76
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	838 000,00	762 727,98	30,67	T	R	Livret A	1,850	R	Livret A	1,350	A-1		10 296,83	19 977,10
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	571 232,50	528 476,97	35,83	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		7 134,44	11 497,47
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	246 963,00	233 376,26	45,83	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		3 150,58	3 693,21
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	478 642,00	442 791,93	35,83	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		5 977,69	9 633,32
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	237 362,00	224 290,35	45,83	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		3 027,92	3 549,43
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	48 867,00	44 499,83	35,83	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		244,75	1 121,15
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	133 294,00	123 074,55	35,83	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 661,51	2 677,59
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	189 609,50	173 049,96	35,83	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		951,78	4 359,92
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	31 141,50	29 047,79	45,83	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		159,77	556,68
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	1 173 368,50	1 125 110,33	37,42	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,860	R	Inflation INSEE hors tabac	1,170	A-1		12 938,77	23 775,74

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	206 865,50	201 167,49	47,42	A	R	Livret A + 0,6	1,600	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 715,76	3 006,01
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	55 076,50	50 266,39	35,75	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		276,47	1 286,44
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	19 632,50	18 312,56	45,75	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		100,72	350,95
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	305 345,50	278 678,15	35,83	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		1 532,73	7 021,17
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	50 053,50	46 688,29	45,83	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		256,79	894,75
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	367 353,00	335 260,37	35,75	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		1 843,93	8 446,74
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	44 597,50	41 597,85	45,75	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		228,79	797,20
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	169 801,00	157 091,76	35,83	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 120,74	3 417,67
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	10 283,50	9 717,75	45,83	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		131,19	153,79
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	51 332,00	46 848,92	35,83	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		257,67	1 180,34
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	3 009,50	2 807,17	45,83	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		15,44	53,80
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	80 310,50	73 296,58	35,92	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		403,13	1 846,68
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	31 858,50	29 716,58	45,92	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		163,44	569,50
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2014	P		CDC	67 961,50	63 437,16	36,83	A	R	Livret A + (-0,2)	0,800	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		348,91	1 550,67
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2014	P		CDC	32 919,00	31 222,59	46,83	A	R	Livret A + (-0,2)	0,800	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		171,73	583,96
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1980	P	48 LOGEMENTS	CDC	74 425,61	9 876,56	2,32	A	F	Taux fixe à 3,35 %	3,350	F	Taux fixe à 3,35 %	3,350	A-1		330,86	3 184,31
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1980	P	30 LOGEMENTS	CDC	28 203,07	3 865,64	2,57	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	A-1		139,16	1 243,22
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1980	P	83 LOGEMENTS	CDC	54 744,44	7 503,31	2,82	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	A-1		270,12	2 413,20

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1978	P	24 LOGEMENTS	CDC	53 662,05	2 452,28	0,07	A	F	Taux fixe à 3,35 %		3,350	F	A-1		82,22	2 452,28	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1999	P	ACQUISITION AMELIOR. 3 LOGTS	CDC	50 308,18	27 785,49	13,08	A	R	Livret A + 1.2		1,950	R	A-1		541,82	2 026,85	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1999	P	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS	CDC	170 056,88	93 244,74	13,42	A	R	Livret A + 1.2		1,950	R	A-1		1 818,27	6 801,85	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1999	P	CONSTRUCTION 8 LOGEMENTS	CDC	201 385,15	110 571,36	13,67	A	R	Livret A + 1.2		1,950	R	A-1		2 156,14	7 921,12	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1999	P	CONSTRUCTION DE 8 LOGTS	CDC	216 630,06	112 879,59	13,25	A	R	Livret A + 1.2		1,950	R	A-1		2 201,15	8 542,37	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1998	P	REFINANCT EMPRUNTS PLACG 03 04	Crédit Foncier	7 815 949,91	609 273,64	0,01	A	R	Euribor 12 M + 0.11		0,030	R	A-1		154,43	609 273,64	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1998	P	REFINANCT EMPRUNTS PLACG 03 04	Crédit Foncier	1 136 159,53	72 401,13	0,01	A	R	Euribor 12 M + 0.11		0,030	R	A-1		18,35	72 401,13	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1966	P		CDC	39 595,53	1 583,85	1,07	A	F	Taux fixe à 0 %		0,000	F	A-1		0,00	791,91	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1999	P	ACQUISITION AMELIOR 1 LOGT	CDC	21 190,42	11 425,89	13,50	A	R	Livret A + 0.8		1,550	R	A-1		177,10	836,75	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1999	P	ACQUISITION AMELIOR. 5 LOGTS	CDC	75 462,27	41 432,88	13,75	A	R	Livret A + 1.2		1,950	R	A-1		807,94	2 968,17	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1999	P	ACQUISITION AMELIORATION 2 LOG	CDC	51 832,67	28 626,48	13,50	A	R	Livret A + 1.2		1,950	R	A-1		558,22	2 088,19	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1999	P	ACQUISITION AMELIORATION UN LO	CDC	30 870,93	16 949,80	13,67	A	R	Livret A + 1.2		1,950	R	A-1		330,52	1 214,25	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1999	P	ACQUISITION AMELIOR. 1 LOGT	CDC	32 319,20	17 873,51	13,58	A	R	Livret A + 1.2		1,950	R	A-1		348,54	1 280,42	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1999	P	CONSTRUCTION 3 LOGTS	CDC	85 523,90	46 957,26	13,67	A	R	Livret A + 1.2		1,950	R	A-1		915,67	3 363,93	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1999	P	ACQ.AMEL.12 LOGTS BAT. C et D	CDC	237 668,02	130 492,62	13,92	A	R	Livret A + 1.2		1,950	R	A-1		2 544,61	9 348,23	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1999	P	ACQ.AM.4 LOGTS CITE FORET MONT	CDC	62 199,20	34 150,74	13,67	A	R	Livret A + 1.2		1,950	R	A-1		665,94	2 446,49	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1999	P	AMEL.1LOGT ILOT FORT-MEUNG	CDC	14 482,66	7 951,77	13,67	A	R	Livret A + 1.2		1,950	R	A-1		155,06	569,65	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2000	P	CONSTRUCTION 10 LOGEMENTS	CDC	269 834,76	156 429,79	14,67	A	R	Livret A + 1.2	4,300	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		3 050,38	10 477,28
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1999	P	ACQ.AMEL.4 LOGTS COULLONS	CDC	62 122,98	34 987,17	13,75	A	R	Livret A + 1.2	3,550	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		682,25	2 464,52
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CREDIT AGRICOLE	140 000,00	130 696,39	35,76	A	R	Livret A + 1.07	2,320	R	Livret A + 1.07	1,820	A-1		2 378,68	2 480,00
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1999	P	CONST.5 LOGTS JOUY-LE-POTIER	CDC	157 251,17	88 562,64	13,75	A	R	Livret A + 1.2	3,550	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 726,97	6 238,40
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1999	P	CONST.6 LOGTS ST-JEAN-DE-BRAYE	CDC	191 933,31	108 095,32	13,75	A	R	Livret A + 1.2	3,550	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 107,86	7 614,30
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1999	P	CONST.5 LOGTS POILLY-LEZ-GIEN	CDC	149 476,26	84 183,86	13,75	A	R	Livret A + 1.2	3,550	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 641,59	5 929,96
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2000	P	CONST.16 LOGTS SAINT-AY	CDC	508 951,05	295 051,33	14,75	A	R	Livret A + 1.2	4,300	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		5 753,50	19 761,80
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2000	P	CONST.7 LOGTS ST-MARTIN S/OCRE	CDC	226 234,34	134 354,76	14,83	A	R	Livret A + 1.2	4,300	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 619,92	8 835,46
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1999	P	CONST.10 LOGTS LA FERTE ST AUB	CDC	190 561,28	107 322,60	13,92	A	R	Livret A + 1.2	3,550	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 092,79	7 559,86
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2000	P	ACO.AMEL.1 LOGT.ST.BRISSON S/	CDC	26 373,68	15 899,00	14,00	A	R	Livret A + 1.2	3,550	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		310,03	1 045,55
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2000	P	CONST.8 LOGTS ST-MARTIN-ABBAT	CDC	268 005,38	158 953,78	14,08	A	R	Livret A + 1.2	3,550	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		3 099,60	10 662,68
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2000	P	ACO.AMEL.1 LOGT PERAVY/COLOMB	CDC	16 456,88	9 760,57	14,08	A	R	Livret A + 1.2	3,550	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		190,33	654,75
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2000	P	CONST.2 LOGTS PERAVY/COLOMBE	CDC	60 049,67	35 615,41	14,08	A	R	Livret A + 1.2	3,550	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		694,50	2 389,10
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2000	P	CONST. 3 LOGTS LA BUSSIÈRE	CDC	81 560,22	48 373,32	14,08	A	R	Livret A + 1.2	3,550	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		943,28	3 244,90
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2000	P	CONST. 44 LOGTS ORLEANS	CDC	1 362 284,42	807 969,86	14,08	A	R	Livret A + 1.2	3,550	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		15 755,41	54 198,94
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2000	P	ACO.AMEL.3 LOGTS ORLEANS	CDC	59 226,44	35 127,17	14,08	A	R	Livret A + 1.2	3,550	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		684,98	2 356,35
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2000	P	ACO.AMEL.4 LOGTS CLERY ST AND	CDC	71 651,04	42 496,17	14,25	A	R	Livret A + 1.2	3,550	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		828,68	2 850,66

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2000	P	REHABIL.12 LOGTS MONTARGIS	Crédit Foncier	41 923,48	19 797,83	7,33	A	F	Taux fixe à 5,5 %	F	Taux fixe à 5,5 %	5,500	A-1		1 088,88	2 036,49	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2000	P	CONST.7 LOGTS ST MARTIN D'ABBAT	CDC	228 521,08	134 556,37	14,50	A	R	Livret A + 1.2	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 623,85	9 026,10	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2000	P	CONST.6 LOGTS VANNES SUR COSSON	CDC	192 315,96	113 238,31	14,33	A	R	Livret A + 1.2	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 208,15	7 596,08	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2000	P	CONST.1 LOGT ADON PETIT CHATEAU	CDC	34 148,58	20 279,98	14,58	A	R	Livret A + 1.2	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		395,46	1 333,66	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2000	P	CONST. 3 LOGTS MARCILLY EN VILLETTE	CDC	90 173,59	53 095,47	14,50	A	R	Livret A + 1.2	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 035,36	3 561,67	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CREDIT AGRICOLE	55 425,00	52 816,16	45,76	A	R	Livret A + 1.07	R	Livret A + 1.07	1,820	A-1		961,26	698,00	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2017	P		C.C.C.COOP	7 100 573,00	6 759 680,67	9,42	T	F	Taux fixe à 0,85 %	F	Taux fixe à 0,85 %	0,850	A-1		55 274,07	686 141,83	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2017	P		C.C.C.COOP	5 564 275,00	5 393 191,06	14,42	T	F	Taux fixe à 1,1 %	F	Taux fixe à 1,1 %	1,100	A-1		57 905,23	344 999,83	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CREDIT AGRICOLE	317 500,00	294 788,38	26,01	A	R	Livret A + 1.11	R	Livret A + 1.11	1,860	A-1		5 483,07	7 930,65	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1989	P		CDC	42 083,07	1 888,80	0,25	A	F	Taux fixe à 2 %	F	Taux fixe à 2 %	2,000	A-1		37,69	1 888,80	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1989	P		CDC	13 805,98	619,55	0,25	A	F	Taux fixe à 2 %	F	Taux fixe à 2 %	2,000	A-1		12,47	619,55	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1989	P		CDC	33 343,86	1 496,46	0,25	A	F	Taux fixe à 2 %	F	Taux fixe à 2 %	2,000	A-1		29,97	1 496,46	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1989	P		CDC	11 294,24	506,92	0,25	A	F	Taux fixe à 2 %	F	Taux fixe à 2 %	2,000	A-1		10,11	506,92	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1989	P		CDC	6 668,20	299,24	0,25	A	F	Taux fixe à 2 %	F	Taux fixe à 2 %	2,000	A-1		6,02	299,24	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1997	P	ACQU. AMEL. 1LOGT MODULE MIXTE	CDC	35 444,40	17 555,46	11,75	A	R	Livret A + 1.2	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		342,33	1 461,47	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1998	P	ACQU. AMEL. 3LOGTS MODULE MIXT	CDC	39 636,74	20 702,04	12,58	A	R	Livret A + 1.2	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		403,69	1 592,74	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1998	P	CONSTR. 2LOGTS MODULE	CDC	56 640,03	29 687,33	12,42	A	R	Livret A + 1.2	4,800	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		578,91	2 322,22
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1998	P	CONSTR. 14 LOGEMENTS 1ERE TRAN	CDC	345 525,70	180 465,98	12,67	A	R	Livret A + 1.2	4,300	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		3 519,09	13 884,37
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1998	P	CONSTRUC. 16 LOGTS 2EME TRANCH	CDC	401 703,16	208 807,11	12,67	A	R	Livret A + 1.2	4,300	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		4 091,24	16 141,77
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1998	P	CONST. 8LOGTS MODULE MIXTE	CDC	159 385,45	83 246,05	12,75	A	R	Livret A + 1.2	4,300	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 623,30	6 404,64
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1998	P	CONSTRUCTION 29 LOGTS	CDC	707 363,44	369 451,61	12,67	A	R	Livret A + 1.2	4,300	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		7 204,31	28 424,21
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1998	P	CONST. 3LOGTS MODULE 2EME TRAN	CDC	70 736,35	36 945,15	12,58	A	R	Livret A + 1.2	4,300	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		720,43	2 842,42
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1998	P	ACQU. AMEL. 4LOGTS MODULE MIXT	CDC	89 640,03	46 818,43	12,58	A	R	Livret A + 1.2	4,300	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		912,96	3 602,03
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1997	P	CONS 4LOGTS 2EME TR. MODULE	CDC	86 591,04	42 888,16	11,83	A	R	Livret A + 1.2	4,800	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		836,32	3 570,37
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1999	P	CONSTRUCTION 9 LOGEMENTS	CDC	236 600,88	138 252,42	13,08	A	R	Livret A + 1.2	4,300	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 695,92	9 715,18
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1998	P	ACQUIS. AMEL. 3 LOGEMENTS	CDC	59 455,12	32 869,84	12,67	A	R	Livret A + 1.2	4,300	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		640,96	2 446,13
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1999	P	CONSTRUCTION 8 LOGEMENTS	CDC	206 949,54	120 926,32	13,08	A	R	Livret A + 1.2	4,300	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 358,07	8 497,65
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1999	P	CONSTRUCTION 4 LOGEMENTS	CDC	106 561,86	58 854,71	13,08	A	R	Livret A + 1.2	4,300	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 147,67	4 293,23
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1999	P	CONST. 4 LOGTS 1ERE TRANCHE	CDC	84 456,76	46 645,94	13,17	A	R	Livret A + 1.2	4,300	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		909,60	3 402,64
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1999	P	CONSTRUCTION 5 LOGTS	CDC	136 060,75	75 147,13	13,25	A	R	Livret A + 1.2	4,300	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 465,37	5 481,69
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1998	P	CONST. 14 LOGTS CENTRE BOURG	CDC	213 428,63	117 994,33	12,83	A	R	Livret A + 1.2	4,300	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 300,89	8 780,98
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1998	P	ACQUIS. AMEL. 2 LOGTS	CDC	37 959,81	20 986,13	12,67	A	R	Livret A + 1.2	4,300	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		409,23	1 561,76
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1998	P	CONSTRUCTION UN LOGEMENT	CDC	30 489,80	16 856,33	12,67	A	R	Livret A + 1.2	4,300	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		328,70	1 254,42

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1978	P	30 LOGEMENTS	CDC	28 660,42	1 364,60	0,07	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	A-1		49,18	1 364,60
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1978	P	30 LOGEMENTS	CDC	8 781,06	418,05	0,07	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	A-1		15,11	418,05
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1978	P	111 LOGEMENTS	CDC	61 010,10	2 905,02	0,07	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	A-1		104,52	2 905,02
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1979	P		CDC	11 265,98	1 054,10	1,32	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	A-1		37,95	517,79
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1989	P		CDC	22 034,41	988,90	0,25	A	F	Taux fixe à 2 %	2,000	F	Taux fixe à 2 %	2,000	A-1		19,80	988,90
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1989	P		CDC	20 660,25	927,29	0,25	A	F	Taux fixe à 2 %	2,000	F	Taux fixe à 2 %	2,000	A-1		18,50	927,29
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1989	P		CDC	18 000,26	807,92	0,25	A	F	Taux fixe à 2 %	2,000	F	Taux fixe à 2 %	2,000	A-1		16,10	807,92
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1989	P		CDC	19 160,42	860,02	0,25	A	F	Taux fixe à 2 %	2,000	F	Taux fixe à 2 %	2,000	A-1		17,11	860,02
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1989	P		CDC	1 154,17	100,13	1,25	A	F	Taux fixe à 2 %	2,000	F	Taux fixe à 2 %	2,000	A-1		2,00	49,53
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1989	P		CDC	29 149,62	2 526,97	1,25	A	F	Taux fixe à 2 %	2,000	F	Taux fixe à 2 %	2,000	A-1		50,54	1 250,99
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1989	P		CDC	22 641,78	1 016,23	0,25	A	F	Taux fixe à 2 %	2,000	F	Taux fixe à 2 %	2,000	A-1		20,27	1 016,23
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1989	P		CDC	24 989,89	1 121,50	0,25	A	F	Taux fixe à 2 %	2,000	F	Taux fixe à 2 %	2,000	A-1		22,50	1 121,50
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1989	P		CDC	38 582,38	1 731,57	0,25	A	F	Taux fixe à 2 %	2,000	F	Taux fixe à 2 %	2,000	A-1		34,87	1 731,57
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1978	P	24 LOGEMENTS	CDC	6 814,47	324,41	0,07	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	A-1		11,74	324,41
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1978	P	44 LOGEMENTS	CDC	22 470,99	1 070,00	0,07	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	A-1		38,46	1 070,00
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1978	P	52 LOGEMENTS	CDC	18 995,15	904,52	0,07	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	A-1		32,48	904,52
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1973	P	32 LOGEMENTS	CDC	12 195,92	353,48	0,57	A	F	Taux fixe à 1 %	1,000	F	Taux fixe à 1 %	1,000	A-1		3,56	353,48
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1986			CDC	1 204 347,24	169 953,10	2,42	A	R	Livret A + (-0,17)	5,750	R	Livret A + (-0,17)	0,580	A-1		985,12	57 727,93

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1986			CDC	320 142,94	45 395,74	2,42	A	R	Livret A + (-0.17)	5,750	R	Livret A + (-0.17)	0,580		263,13	15 419,56	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1986			CDC	310 843,55	44 077,09	2,42	A	R	Livret A + (-0.17)	5,750	R	Livret A + (-0.17)	0,580		255,50	14 971,65	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1986			CDC	417 557,86	59 209,01	2,42	A	R	Livret A + (-0.17)	5,750	R	Livret A + (-0.17)	0,580		343,20	20 111,51	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1986			CDC	198 183,72	28 102,12	2,42	A	R	Livret A + (-0.17)	5,750	R	Livret A + (-0.17)	0,580		162,89	9 545,44	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1974	P	20 LOGEMENTS	CDC	15 854,70	914,62	1,32	A	F	Taux fixe à 1 %	1,000	F	Taux fixe à 1 %	1,000		9,15	455,00	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1974	P	30 LOGEMENTS	CDC	13 278,31	765,89	1,07	A	F	Taux fixe à 1 %	1,000	F	Taux fixe à 1 %	1,000		7,66	381,07	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1974	P	60 LOGEMENTS	CDC	40 703,89	2 348,07	1,82	A	F	Taux fixe à 1 %	1,000	F	Taux fixe à 1 %	1,000		23,48	1 188,14	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1974	P	8 LOGEMENTS	CDC	2 286,74	131,97	1,82	A	F	Taux fixe à 1 %	1,000	F	Taux fixe à 1 %	1,000		1,32	65,62	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1975	P	94 LOGEMENTS	CDC	48 936,13	4 213,27	2,07	A	F	Taux fixe à 1 %	1,000	F	Taux fixe à 1 %	1,000		42,13	1 390,50	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1975	P	FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS	CDC	46 801,85	4 029,66	2,32	A	F	Taux fixe à 1 %	1,000	F	Taux fixe à 1 %	1,000		40,30	1 329,84	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1978	P	52 LOGEMENTS	CDC	27 776,21	1 198,98	0,07	A	F	Taux fixe à 2.95 %	2,950	F	Taux fixe à 2.95 %	2,950		35,43	1 198,98	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1978	P	48 LOGEMENTS	CDC	66 650,71	3 045,91	0,07	A	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350		102,05	3 045,91	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1978	P	40 LOGEMENTS	CDC	13 430,76	579,71	0,07	A	F	Taux fixe à 2.95 %	2,950	F	Taux fixe à 2.95 %	2,950		17,17	579,71	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1978	P	20 LOGEMENTS	CDC	2 317,23	100,03	0,07	A	F	Taux fixe à 2.95 %	2,950	F	Taux fixe à 2.95 %	2,950		2,95	100,03	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1979	P	44 LOGEMENTS	CDC	139 795,75	12 998,26	1,07	A	F	Taux fixe à 3.6 %	3,600	F	Taux fixe à 3.6 %	3,600		467,94	6 384,19	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1978	P	94 LOGEMENTS	CDC	36 404,83	1 571,57	0,07	A	F	Taux fixe à 2.95 %	2,950	F	Taux fixe à 2.95 %	2,950		46,30	1 571,57	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1978	P	14 LOGEMENTS	CDC	4 497,25	205,49	0,07	A	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350		6,92	205,49	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1978	P	52 LOGEMENTS	CDC	106 638,09	5 045,21	0,57	A	F	Taux fixe à 3.6 %	3,600	F	Taux fixe à 3.6 %	3,600		181,69	5 045,21	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1978	P	30 LOGEMENTS	CDC	32 989,97	1 560,30	0,82	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	A-1		56,11	1 560,90
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1978	P	30 LOGEMENTS	CDC	29 742,80	1 407,24	0,82	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	A-1		50,61	1 407,24
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1979	P	116 LOGEMENTS	CDC	70 141,79	5 968,93	1,07	A	F	Taux fixe à 2,95 %	2,950	F	Taux fixe à 2,95 %	2,950	A-1		176,08	2 941,11
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1979	P	111 LOGEMENTS	CDC	56 116,48	5 045,89	1,07	A	F	Taux fixe à 3,35 %	3,350	F	Taux fixe à 3,35 %	3,350	A-1		169,04	2 481,38
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1978	P	27 LOGTS	CDC	76 224,51	3 483,41	0,07	A	F	Taux fixe à 3,35 %	3,350	F	Taux fixe à 3,35 %	3,350	A-1		116,73	3 483,41
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1979	P	30 LOGEMENTS	CDC	96 210,57	8 651,08	1,07	A	F	Taux fixe à 3,35 %	3,350	F	Taux fixe à 3,35 %	3,350	A-1		289,81	4 254,28
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1979	P	29 LOGEMENTS	CDC	81 102,88	7 541,03	1,32	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	A-1		271,48	3 703,80
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1979	P	83 LOGEMENTS	CDC	187 679,99	17 450,62	1,57	A	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	A-1		628,22	8 570,97
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1979	P	39 LOGEMENTS	CDC	7 927,35	712,88	1,57	A	F	Taux fixe à 3,35 %	3,350	F	Taux fixe à 3,35 %	3,350	A-1		23,88	350,53
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1979	P	16 LOGEMENTS	CDC	12 195,92	1 096,66	1,32	A	F	Taux fixe à 3,35 %	3,350	F	Taux fixe à 3,35 %	3,350	A-1		36,74	539,28
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1995	P		CDC	747 000,19	201 991,92	2,50	A	F	Taux fixe à 6,5 %	6,500	F	Taux fixe à 6,5 %	6,500	A-1		13 129,48	62 052,07
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1998	P	CONSTRUCTION 3 LOGEMENTS	CDC	64 028,59	33 559,96	12,33	A	R	Livret A + 1.2	4,800	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		654,42	2 625,15
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1998	P	CONSTRUCTION 4 LOGEMENTS	CDC	103 894,00	54 455,03	12,33	A	R	Livret A + 1.2	4,800	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 061,88	4 259,61
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1994	P	CONST.11 LOGTS	CDC	200 699,13	37 598,11	1,92	A	F	Taux fixe à 6,5 %	6,500	F	Taux fixe à 6,5 %	6,500	A-1		2 443,88	18 058,40
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CREDIT AGRICOLE	93 216,00	81 849,37	16,93	A	R	Livret A + 1.11	2,360	R	Livret A + 1.11	1,860	A-1		1 522,40	3 969,10
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2005	P	Acquisition Amélioration 4 lgts rue du Boeuf	Crédit Foncier	215 000,00	165 454,20	17,83	A	R	Livret A + 1.55	3,550	R	Livret A + 1.55	2,300	A-1		3 805,45	6 045,21
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1996	P	CONST.4 LOGTS (MODULE)	CDC	114 336,77	53 336,22	10,58	A	R	Livret A + 1.2	4,800	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 040,06	4 839,07
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1996	P	ACO.AMEL.6 LOGTS	CDC	27 440,83	12 800,70	10,58	A	R	Livret A + 1.2	4,800	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		249,62	1 161,38

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1996	P	CONST.24 LOGTS DT 10 MODULES	CDC	565 433,40	263 765,39	10,75	A	R	Livret A + 1.2	4,800	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		5 143,43	23 930,82
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1996	P	CONST.28 LOGTS 3E TR.	CDC	667 650,47	311 447,97	10,67	A	R	Livret A + 1.2	4,800	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		6 073,24	28 256,95
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1997	P	CONST.17 LOGTS (MODULE)	CDC	432 878,99	215 704,14	11,50	A	R	Livret A + 1.2	4,800	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		4 206,23	18 229,70
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1997	P	CONST.4 LOGTS (MODULE)	CDC	106 714,32	53 175,88	11,50	A	R	Livret A + 1.2	4,800	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 036,93	4 494,03
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1996	P	CONST.3 LOGTS (MODULE)	CDC	82 322,47	38 402,09	10,75	A	R	Livret A + 1.2	4,800	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		748,84	3 484,13
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1997	P	CONST.5 LOGTS (MODULE)	CDC	121 654,32	60 254,85	11,58	A	R	Livret A + 1.2	4,800	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 174,97	5 016,13
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2002	P	CONST.10 LOGTS BOIGNY S/BIONNE	CDC	47 090,28	39 760,27	34,33	A	R	Livret A + 1.2	4,200	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		775,33	802,73
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	423 750,00	369 064,83	12,42	A	R	Livret A + (-0,25)	0,500	R	Livret A + (-0,25)	0,500	A-1		1 845,33	27 547,83
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2016	P		CDC	875 620,50	859 000,56	38,83	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		11 596,51	16 878,85
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2016	P		CDC	31 262,00	30 821,41	48,83	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		416,09	447,82
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	207 500,00	199 752,92	37,50	A	R	Livret A + 0,6	1,600	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 696,67	4 057,75
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	46 874,00	45 582,88	47,50	A	R	Livret A + 0,6	1,600	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		615,37	681,14
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	260 000,00	250 292,81	37,50	A	R	Livret A + 0,6	1,600	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		3 378,95	5 084,40
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	60 036,50	58 382,83	47,50	A	R	Livret A + 0,6	1,600	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		788,17	872,40
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	385 000,00	368 106,21	37,50	A	R	Livret A + (-0,2)	0,800	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		2 024,59	8 736,47
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	80 747,50	78 010,93	47,50	A	R	Livret A + (-0,2)	0,800	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		429,06	1 424,57
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2013	P		CDC	43 000,00	39 243,44	35,83	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		215,84	988,72
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	200 000,00	191 224,00	37,50	A	R	Livret A + (-0,2)	0,800	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		1 051,73	4 538,43

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	46 363,50	44 792,22	47,50	A	R	Livret A + (-0,2)	0,800	R	Livret A + (-0,2)	A-1		246,36	817,96	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2014	P		CDC	155 000,00	146 468,61	36,33	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		1 977,33	3 078,03	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2014	P		CDC	145 500,00	136 134,99	13,33	A	R	Livret A + (-0,25)	0,500	R	Livret A + (-0,25)	A-1		680,68	9 411,84	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	56 500,00	54 495,22	37,67	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	A-1		735,69	1 029,42	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	11 000,00	10 719,28	47,67	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	A-1		144,71	144,31	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	217 500,00	209 273,45	37,17	A	R	Livret A + 0,6	1,600	R	Livret A + 0,6	A-1		2 825,19	4 251,15	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	20 000,00	19 449,11	47,17	A	R	Livret A + 0,6	1,600	R	Livret A + 0,6	A-1		262,56	290,62	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	629 000,00	605 516,08	37,33	A	R	Livret A + 0,6	1,600	R	Livret A + 0,6	A-1		8 174,47	12 300,35	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	38 000,00	36 953,31	47,33	A	R	Livret A + 0,6	1,600	R	Livret A + 0,6	A-1		498,87	552,19	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	550 000,00	540 329,10	38,33	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	A-1		7 294,45	9 844,67	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	145 000,00	143 166,94	48,33	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	A-1		1 932,76	1 867,39	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	127 500,00	125 258,11	38,33	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	A-1		1 690,99	2 282,17	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	32 500,00	32 089,14	48,33	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	A-1		433,21	418,55	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	296 000,00	284 948,74	37,17	A	R	Livret A + 0,6	1,600	R	Livret A + 0,6	A-1		3 846,81	5 788,40	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	22 000,00	21 394,02	47,17	A	R	Livret A + 0,6	1,600	R	Livret A + 0,6	A-1		288,82	319,69	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	160 002,41	153 212,69	37,67	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		842,67	3 438,96	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	37 500,57	36 286,68	47,67	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		199,58	615,02	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	192 500,00	185 312,95	37,33	A	R	Livret A + 0,6	1,600	R	Livret A + 0,6	A-1		2 501,73	3 764,42	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	47 500,00	46 191,64	47,33	A	R	Livret A + 0.6	1,600	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		623,59	690,24
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2014	P		CDC	154 000,00	124 114,74	11,83	A	R	Livret A + (-0.25)	0,500	R	Livret A + (-0.25)	0,500	A-1		620,58	10 061,54
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	172 500,00	169 466,85	36,17	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		2 287,80	3 087,65
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	27 000,00	26 658,67	48,17	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		359,89	347,72
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	480 000,00	471 559,94	38,17	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		6 366,06	8 591,71
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	95 000,00	93 799,03	48,17	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 266,29	1 223,46
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	90 001,35	85 954,75	37,67	A	R	Livret A + (-0.2)	0,550	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		472,75	2 040,01
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	12 000,18	11 580,69	47,67	A	R	Livret A + (-0.2)	0,550	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		63,70	211,48
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2014	P		CDC	102 500,00	96 668,70	36,92	A	R	Livret A + 0.6	1,600	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 305,03	2 031,49
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2014	P		CDC	22 500,00	21 553,30	46,92	A	R	Livret A + 0.6	1,600	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		290,97	331,37
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	285 433,00	275 200,95	37,08	A	R	Livret A + 0.6	1,600	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		3 715,22	5 579,97
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	115 919,00	112 907,12	47,08	A	R	Livret A + 0.6	1,600	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 524,25	1 682,70
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	650 023,88	626 959,17	37,67	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		8 463,95	11 843,30
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	150 005,51	146 177,32	47,67	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 973,40	1 967,87
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	47 000,00	46 106,11	38,08	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		622,43	905,96
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	8 000,00	7 886,94	48,08	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		106,48	114,59
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	740 000,00	725 925,99	36,50	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		9 800,00	14 264,01
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	153 500,00	151 330,53	48,50	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		2 042,96	2 198,77

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2002	P	SEMOY C P 19 05 2000	CDC	559 259,22	295 633,21	8,00	A	F	Taux fixe à 5.5 %	5,500	F	Taux fixe à 5.5 %	5,500	A-1		16 259,83	26 263,90
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2001	P	CONST.10 LOGTS ABBE PASTY	CDC	286 527,93	177 115,47	15,33	A	R	Livret A + 1.2	4,300	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		3 453,75	11 161,32
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2000	P	CONST.24 LOGTS JEAN VILJEAN	Crédit Foncier	190 561,27	89 990,23	7,50	A	F	Taux fixe à 5.5 %	5,500	F	Taux fixe à 5.5 %	5,500	A-1		4 949,46	9 256,76
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2016	P		CDC	36 876,00	36 246,75	38,17	A	R	Livret A + 1.11	1,860	R	Livret A + 1.11	1,860	A-1		674,19	640,96
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2016	P		CDC	25 624,00	25 180,12	38,17	A	R	Livret A + 1.04	1,790	R	Livret A + 1.04	1,790	A-1		450,73	451,83
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	158 500,00	153 740,88	38,25	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		2 075,50	4 703,17
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	81 000,00	78 913,24	48,25	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 065,33	2 059,53
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	161 500,00	156 241,28	38,25	A	R	Livret A + (-0.2)	0,550	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		859,33	5 180,42
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	71 000,00	69 011,28	48,25	A	R	Livret A + (-0.2)	0,550	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		379,56	1 958,17
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2017	P		CDC	347 000,00	347 000,00	39,42	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		4 684,50	10 419,03
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2017	P		CDC	73 000,00	73 000,00	49,42	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		985,50	1 880,67
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2017	P		CDC	705 000,00	705 000,00	39,42	A	R	Livret A + (-0.2)	0,550	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		3 877,50	22 956,02
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2017	P		CDC	135 000,00	135 000,00	49,42	A	R	Livret A + (-0.2)	0,550	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		742,50	3 781,38
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2016	P		CDC	286 500,00	277 897,55	38,42	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		3 751,62	8 501,32
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2016	P		CDC	95 500,00	93 039,68	48,42	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 256,04	2 428,21
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	60 500,00	58 530,02	38,42	A	R	Livret A + (-0.2)	0,550	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		321,92	1 940,66
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	14 500,00	14 093,85	48,42	A	R	Livret A + (-0.2)	0,550	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		77,52	389,91
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	43 500,00	42 083,57	38,42	A	R	Livret A + (-0.2)	0,550	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		231,46	1 395,35

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	15 000,00	14 579,85	48,42	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		80,19	413,70
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2016	P		CDC	315 500,00	306 545,40	38,17	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		4 138,37	8 877,28
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2016	P		CDC	148 500,00	144 934,33	46,17	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 956,62	3 530,25
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2016	P		CDC	345 000,00	335 208,13	38,67	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		4 525,31	9 707,33
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2016	P		CDC	87 500,00	85 399,02	48,67	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 152,89	2 080,12
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	222 500,00	215 819,21	38,33	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 913,56	6 602,24
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2015	P		CDC	32 500,00	31 662,72	48,33	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		427,45	826,36
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2016	P		CDC	348 000,00	325 601,20	13,17	A	R	Livret A + (-0,75)	0,000	R	Livret A + (-0,75)	0,000	A-1		0,00	22 510,80
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2016	P		CDC	375 000,00	350 000,00	13,67	A	R	Livret A + (-0,75)	0,000	R	Livret A + (-0,75)	0,000	A-1		0,00	25 000,00
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2016	P		CDC	214 500,00	200 200,00	13,67	A	R	Livret A + (-0,75)	0,000	R	Livret A + (-0,75)	0,000	A-1		0,00	14 300,00
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2016	P		CDC	140 000,00	136 026,49	38,50	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 836,36	3 939,20
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2016	P		CDC	71 500,00	69 783,20	48,50	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		942,08	1 699,75
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2017	P		CDC	209 500,00	209 500,00	14,00	A	R	Livret A + (-0,75)	0,000	R	Livret A + (-0,75)	0,000	A-1		0,00	15 492,22
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2017	P		CDC	208 000,00	208 000,00	24,00	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 808,00	8 818,51
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2016	P		CDC	15 000,00	14 534,67	38,00	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		79,94	459,68
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2016	P		CDC	152 000,00	150 292,69	48,42	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 028,95	1 749,16
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2016	P		CDC	800 000,00	787 024,58	38,42	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		10 624,83	13 269,47
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2016	P		CDC	236 500,00	231 797,89	38,42	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		1 274,89	4 757,99

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2016	P		CDC	40 500,00	39 898,33	48,42	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		219,44	609,10
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2017	P		CDC	1 271 077,00	1 271 077,00	19,67	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		17 159,54	66 188,05
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2017	P		CDC	115 923,00	115 923,00	14,67	A	R	Livret A + (-0,75)	0,000	R	Livret A + (-0,75)	0,000	A-1		0,00	8 572,34
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2017	P		CDC	538 000,00	538 000,00	49,67	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		7 263,00	12 918,06
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2017	P		CDC	1 100 000,00	1 100 000,00	39,67	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		14 850,00	31 220,47
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2017	P		CDC	230 000,00	230 000,00	39,67	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		1 265,00	7 135,12
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2017	P		CDC	115 000,00	115 000,00	49,67	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		632,50	3 034,09
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2001	P	ACHAT TERRAIN CONST.2 LOGTS	CDC	1 676,94	1 396,53	33,42	A	R	Livret A + 1,2	4,200	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		27,23	29,34
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2016	P		CDC	599 500,00	599 500,00	39,08	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		8 093,25	17 015,16
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2016	P		CDC	78 000,00	78 000,00	49,08	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 053,00	1 872,88
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2016	P		CDC	53 000,00	53 000,00	39,08	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		291,50	1 644,18
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2016	P		CDC	5 500,00	5 500,00	49,08	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		30,25	145,11
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2016	P		CDC	107 500,00	107 500,00	39,08	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 451,25	3 051,09
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2016	P		CDC	65 500,00	65 500,00	49,08	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		884,25	1 572,74
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2002	P	ACQ.TERRAIN AMEL. 3 LOGTS	CDC	6 498,14	5 561,34	34,42	A	R	Livret A + 1,2	4,200	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		108,45	112,28
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2002	P	ACHAT TERRAIN CONST.7 LOGTS	CDC	31 784,25	27 202,15	34,42	A	R	Livret A + 1,2	4,200	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		530,44	549,19
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2002	P	ACHAT TERRAIN CONST.20 LOGTS	CDC	78 851,67	67 484,19	34,50	A	R	Livret A + 1,2	4,200	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		1 315,94	1 362,46
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2002	P	ACQU.TERRAIN SAINT BRISSON S/LOIRE	CDC	22 333,76	18 857,32	34,50	A	R	Livret A + 1,2	4,200	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		367,72	380,71

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2002	P	ACQU.TERRAIN GUILLY	CDC	36 054,96	30 442,71	34,50	A	R	Livret A + 1.2	4,200	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		593,64	614,61
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2002	P	TERRAIN MARCHILLY EN VILLETTE	CDC	38 784,94	33 241,57	34,58	A	R	Livret A + 1.2	4,200	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		648,21	671,12
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2002	P	ACQU. TERRAIN SERMAISES	CDC	4 848,49	4 093,79	34,50	A	R	Livret A + 1.2	4,200	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		79,83	82,65
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2002	P	CONST.2 LOGTS ST BRISSON S/LOIRE	CDC	80 188,19	42 388,69	8,50	A	F	Taux fixe à 5.5 %	5,500	F	Taux fixe à 5.5 %	5,500	A-1		2 331,38	3 765,80
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2001	P	CONST.1 LOGT CHATEAUNEUF S/LOIRE	CDC	2 515,41	1 850,13	33,83	A	R	Livret A + 0.7	3,700	R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		26,83	67,59
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2002	P	ACQ.TERRAIN CONST.26 LOGTS CHALETTE	CDC	164 340,04	131 233,75	34,92	A	R	Livret A	3,000	R	Livret A	0,750	A-1		984,25	3 292,88
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2002	P	CONST.DEMOL.26 LOGTS CHALETTE S/LOING	CDC	550 036,05	336 502,33	16,92	A	R	Livret A	3,000	R	Livret A	0,750	A-1		2 523,77	18 633,21
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2003	P	ACQU.TERRAIN 11 LOGTS ARTENAY	CDC	43 676,00	37 807,45	35,25	A	R	Livret A + 1.2	4,200	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		737,25	794,17
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2003	P	ACO.TERRAIN 2 LOGTS MANCHECOURT	CDC	7 681,00	6 648,94	35,25	A	R	Livret A + 1.2	4,200	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		129,66	129,11
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2003	P	ACQU.TERRAIN CONST.30 LOGTS OLIVET	CDC	188 122,00	162 844,88	35,25	A	R	Livret A + 1.2	4,200	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		3 175,48	3 162,21
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2003	P	ACO.TERRAIN 3 LOGTS BOISCOMMUN	CDC	12 613,00	10 894,79	35,42	A	R	Livret A + 1.2	4,200	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		212,45	211,56
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2003	P	ACQ.TERRAIN 15 LOGTS MONTARGIS	CDC	107 095,00	92 643,00	35,58	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 806,54	1 798,99
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2003	P	ACO.TERRAIN 18 LOGTS GIEN	CDC	33 005,00	26 770,75	35,42	A	R	Livret A	3,000	R	Livret A	0,750	A-1		200,78	650,53
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2003	P	CONST.18 LOGTS GIEN	CDC	574 580,50	391 139,33	20,42	A	R	Livret A	3,000	R	Livret A	0,750	A-1		2 933,55	17 287,02
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2002	P	ACQ.TERRAIN 3 LOGTS NEVOY	CDC	10 366,50	8 766,22	34,92	A	R	Livret A + 1.2	4,200	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		170,94	176,98

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2003	P	ACO.TERRAIN 3 LOGTS BOIGNY S/BIONNE	CDC	86 432,00	73 939,39	35,42	A	R	Livret A + 1.2	4,200	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 441,82	1 435,79
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2003	P	TERRAIN CONST.21 LOGTS ST JEAN BRAYE	CDC	105 647,00	91 451,68	35,25	A	R	Livret A + 1.2	4,200	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 783,31	1 775,86
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2003	P	REHAB.1 LOGTS ORLEANS	CDC	16 515,00	13 870,20	35,25	A	R	Livret A + 0.7	3,700	R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		201,12	296,16
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2003	P	TERRAIN REHAB.1 LOGT FLEURY LES AUBRAIS	CDC	37 550,00	31 536,53	35,25	A	R	Livret A + 0.7	3,700	R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		457,28	673,37
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2003	P	TERRAIN CONST.3 LOGTS DORDIVES	CDC	3 800,00	3 289,41	35,17	A	R	Livret A + 1.2	4,200	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		64,15	63,88
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2003	P	TERRAIN CONST.4 LOGTS DORDIVES	CDC	17 550,00	15 191,89	35,17	A	R	Livret A + 1.2	4,200	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		296,24	295,01
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2003	P	TERRAIN CONST.5 LOGTS STE GENEVIEVE DES BOIS	CDC	21 100,00	18 225,66	35,50	A	R	Livret A + 1.2	4,200	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		355,40	353,92
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2003	P	ACQU-AMEL.1 LOGT SAINT JEAN DE BRAYE	CDC	28 450,00	21 526,78	35,67	A	R	Livret A + 0.7	2,950	R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		312,14	755,82
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2003	P	TERRAIN CONST.2 LOGTS ORLEANS	CDC	27 800,00	24 169,03	35,75	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		471,30	469,33
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2003	P	TERRAIN CONST.30 LOGTS BEAUGENCY	CDC	93 400,00	81 200,92	35,83	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 583,42	1 576,80
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2003	P	TERRAIN CONST.40 LOGTS BEAUGENCY	CDC	138 050,00	118 471,12	35,58	A	R	Livret A + 1.2	4,200	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 310,19	2 300,54
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2003	P	TERRAIN CONST.6 LOGTS SAINT GONDON	CDC	11 000,00	9 501,53	35,50	A	R	Livret A + 1.2	4,200	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		185,28	184,51
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2005	P	CONST.26 LOGTS SAINT JEAN DE LA RUEILLE	CDC	189 865,00	166 455,56	37,08	A	R	Livret A + 0.25	2,500	R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		1 664,56	3 622,32
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2005	P	CONST.26 LOGTS SAINT JEAN DE LA RUEILLE	CDC	752 585,00	573 149,85	22,08	A	R	Livret A + 0.25	2,500	R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		5 731,50	22 287,41

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2003	P	CONST.22 LOGTS GENDARMIES PANNES	SFIL CAFFIL	1 186 500,00	778 617,55	15,67	A	F	Taux fixe à 3,05 %	3,050	F	Taux fixe à 3,05 %	3,050	A-1		23 747,84	38 475,75
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2003	P	CONST.2 LOGTS ST JEAN DE LA RUELLE PRESSOIR BRULE	SFIL CAFFIL	78 500,00	27 403,62	5,58	A	R	Euribor 12 M + 0,25	2,360	R	Euribor 12 M + 0,25	0,100	A-1		27,23	4 926,40
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2004	P	CHARGE FONCIERE CONST.6 LOGTS ST BENOIT S/OIRE	CDC	16 600,00	15 111,57	36,00	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		294,68	282,45
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2005	P	CHARGE FONCIERE CONST.12 LOGTS GIEN	CDC	8 684,00	7 450,19	37,25	A	R	Livret A + 0,25	2,500	R	Livret A + 0,25	1,000	A-1		74,50	162,13
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2005	P	CONST.12 LOGTS LES CHAMPS DE LA VILLE GIEN	CDC	526 601,00	393 108,38	22,25	A	R	Livret A + 0,25	2,500	R	Livret A + 0,25	1,000	A-1		3 931,09	15 286,35
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2004	P	CHARGE FONCIERE 6 LOGTS DOMICAINEST JEAN / RUELLE	CDC	49 540,00	43 467,48	36,25	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		847,62	812,46
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2004	P	CHARGE FONCIERE CONST.1 LOGTS RUE DE LA PRAIRIE ST	CDC	7 673,00	6 602,35	36,25	A	R	Livret A + 0,7	2,950	R	Livret A + 0,7	1,450	A-1		95,74	136,10
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2017	P		SG	6 029 341,00	6 029 341,00	24,32	A	F	Taux fixe à 1,86 %	1,860	F	Taux fixe à 1,86 %	1,860	A-1		112 768,77	191 042,99
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2017	P		CREDIT AGRICOLE	9 126 409,98	9 126 409,98	3,11	A	F	Taux fixe à 0,4 %	0,400	F	Taux fixe à 0,4 %	0,400	A-1		35 187,38	2 267 956,42
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1994	P	ACC.AMEL5 LOGTS	CDC	83 596,17	34 988,43	8,08	A	R	Livret A + 1,2	5,800	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		682,79	3 918,13
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2000	C		CREDIT AGRICOLE	125 770,44	40 246,50	7,34	A	F	Taux fixe à 5,84 %	5,840	F	Taux fixe à 5,84 %	5,840	A-1		2 350,40	5 030,82
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2000	C		CREDIT AGRICOLE	571 683,82	182 938,78	7,61	A	F	Taux fixe à 5,85 %	5,850	F	Taux fixe à 5,85 %	5,850	A-1		10 701,92	22 867,36

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CREDIT AGRICOLE	890 462,35	721 945,71	21,43	A	R	Livret A + 1.37	4,370	R	Livret A + 1.37	2,120	A-1		15 305,25	24 595,20
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CREDIT AGRICOLE	2 056 238,06	1 667 102,75	21,43	A	R	Livret A + 1.37	3,120	R	Livret A + 1.37	2,120	A-1		35 342,58	56 794,74
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		CREDIT AGRICOLE	399 416,67	320 703,26	21,68	A	R	Livret A + 1.13	5,130	R	Livret A + 1.13	1,880	A-1		6 029,22	11 553,94
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CREDIT AGRICOLE	374 347,50	347 219,21	42,51	A	R	Livret A + 1.13	2,880	R	Livret A + 1.13	1,880	A-1		6 527,72	4 700,97
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		CREDIT AGRICOLE	289 070,50	224 120,27	21,96	T	R	Euribor 03 M + 1.1	2,640	R	Euribor 03 M + 1.1	0,780	A-1		1 751,43	9 088,14
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	C		CREDIT AGRICOLE	1 952 000,00	1 561 600,00	31,94	A	R	Livret A + 1.13	2,380	R	Livret A + 1.13	1,880	A-1		29 358,08	48 800,00
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2010	P		CREDIT AGRICOLE	109 832,50	96 354,57	29,59	A	R	Livret A + 1.2	2,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 878,92	2 301,64
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2012	P		CREDIT AGRICOLE	80 012,50	75 841,71	44,43	A	R	Livret A + 1.1	3,350	R	Livret A + 1.1	1,850	A-1		1 403,07	966,45
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2012	P		CREDIT AGRICOLE	535 000,00	494 365,97	34,43	A	R	Livret A + 1.1	3,350	R	Livret A + 1.1	1,850	A-1		9 145,77	9 259,81
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2011	P		CREDIT AGRICOLE	78 334,50	72 069,49	34,76	A	R	Livret A + 1.1	3,350	R	Livret A + 1.1	1,850	A-1		1 333,29	1 414,89
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2012	P	AMENAGEMENT, REPARATION BATIMENT PROFESSIONNEL, AUTRE BATIMENT, EQUIP. IMMO. A USAGE DE BUREAU	CREDIT AGRICOLE	475 000,00	258 722,67	4,76	T	F	Taux fixe à 3.6 %	3,650	F	Taux fixe à 3.6 %	3,650	A-1		8 669,47	48 103,58
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	1998	P	CONSTR. DE 4 LOGTS LES CIGALES	CDC	101 226,15	53 442,84	12,25	A	R	Livret A + 1.2	4,800	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 042,14	4 180,44
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2017	P		BANQUE POSTALE	2 568 756,00	2 568 756,00	4,00	A	F	Taux fixe à 0.35 %	0,350	F	Taux fixe à 0.35 %	0,350	A-1		8 990,65	510 167,51
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2017	P		CE	7 875 296,00	7 875 296,00	19,25	A	F	Taux fixe à 1.55 %	1,550	F	Taux fixe à 1.55 %	1,550	A-1		122 067,09	338 899,40
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2002	P		CDC	92 917,68	78 615,26	34,08	A	R	Livret A + 1.2	4,200	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 533,00	1 587,19

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2002	P		CDC	570 312,08	348 750,13	16,33	A	R	Livret A		R	Livret A	0,750		2 615,63	19 311,42	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2002	P		CDC	7 234,55	5 772,53	34,33	A	R	Livret A		R	Livret A	0,750		43,30	144,84	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2001	P		CDC	7 470,00	5 562,42	33,25	A	R	Livret A + 0,7		R	Livret A + 0,7	1,450		80,86	203,23	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2002	P		CDC	93 498,66	79 106,82	34,25	A	R	Livret A + 1,2		R	Livret A + 1,2	1,950		1 542,59	1 597,10	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2004	P	Financement de la gendarmerie d'Ormes	SFIL CAFFIL	1 350 000,00	969 735,69	18,33	T	R	Euribor 03 M + 0,25		R	Euribor 03 M + 0,25	-0,080		-702,20	39 733,45	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2008	P		DEXIA CL	60 190,40	50 786,54	21,08	A	R	Livret A + 1		R	Livret A + 1	1,750		888,77	1 418,74	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2009	P		DEXIA CL	280 389,41	236 582,77	21,08	A	R	Livret A + 1		R	Livret A + 1	1,750		4 140,20	6 608,99	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2006	P		DEXIA CL	43 462,91	33 875,43	19,83	A	R	Livret A		R	Livret A	0,750		254,07	1 167,39	
LOGEMLOIRET-OPH LOIRET	2006	P		DEXIA CL	38 500,00	30 007,30	19,83	A	R	Livret A		R	Livret A	0,750		225,06	1 034,09	
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2005	P		CDC	913 000,00	726 333,11	22,08	A	R	Livret A + 1,2		R	Livret A + 1,2	1,950		14 163,50	25 327,42	
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2005	P		CDC	240 000,00	218 547,43	37,08	A	R	Livret A + 1,2		R	Livret A + 1,2	1,950		4 261,68	3 934,62	
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2007	P		CDC	85 000,00	77 091,84	39,17	A	R	Livret A + 1		R	Livret A + 1	1,750		1 349,11	1 346,96	
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2007	P		CDC	1 100 000,00	898 482,18	24,17	A	R	Livret A + 1		R	Livret A + 1	1,750		15 723,44	28 957,65	
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2008	P		CDC	132 500,00	118 342,94	40,75	A	R	Livret A + 0,6		R	Livret A + 0,6	1,350		1 597,63	2 179,87	
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2008	P		CDC	925 000,00	783 843,19	30,75	A	R	Livret A + 0,6		R	Livret A + 0,6	1,350		10 581,89	20 530,14	
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2008	P		CDC	272 207,00	120 263,57	5,83	A	R	Livret A + 0,6		R	Livret A + 0,6	1,350		1 623,56	19 378,03	
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2010	P		CDC	750 000,00	593 228,46	17,17	A	R	Livret A + 0,6		R	Livret A + 0,6	1,350		8 008,59	29 315,60	
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2010	P		CDC	250 000,00	225 668,23	32,58	A	R	Livret A + 0,6		R	Livret A + 0,6	1,350		3 046,52	5 464,86	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2010	P		CDC	65 000,00	61 100,40	42,58	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350		824,86	1 055,14	
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2010	P		CDC	77 500,00	68 273,40	32,58	A	R	Livret A + (-0.2)		R	Livret A + (-0.2)	0,550		375,51	1 891,53	
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2010	P		CDC	20 000,00	18 363,23	42,58	A	R	Livret A + (-0.2)		R	Livret A + (-0.2)	0,550		101,00	379,45	
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2011	P		CDC	600 000,00	540 090,08	33,75	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350		7 291,22	12 622,45	
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2011	P		CDC	145 000,00	134 909,88	43,75	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350		1 821,29	2 265,18	
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2011	P		CDC	170 000,00	150 059,13	33,75	A	R	Livret A + (-0.2)		R	Livret A + (-0.2)	0,550		825,33	4 025,79	
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2011	P		CDC	47 500,00	43 383,19	43,75	A	R	Livret A + (-0.2)		R	Livret A + (-0.2)	0,550		238,61	874,18	
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2013	P		CDC	111 500,00	105 727,51	45,33	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350		1 427,32	1 673,16	
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2013	P		CDC	1 163 000,00	1 079 950,35	35,33	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350		14 579,33	23 495,24	
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2013	P		CDC	360 000,00	295 404,90	15,42	A	R	Livret A + 0.15		R	Livret A + 0.15	0,900		2 658,65	17 248,19	
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2013	P		CDC	432 748,50	403 095,12	35,50	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350		5 441,79	8 769,68	
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2013	P		CDC	162 422,00	154 515,99	45,50	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350		2 085,97	2 445,24	
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2013	P		CDC	167 619,50	137 205,36	35,50	A	R	Livret A + (-0.2)		R	Livret A + (-0.2)	0,550		754,63	3 456,83	
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2013	P		CDC	48 503,00	45 563,06	45,50	A	R	Livret A + (-0.2)		R	Livret A + (-0.2)	0,550		250,60	873,19	
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2013	P		CDC	495 738,50	461 768,82	35,50	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350		6 233,88	10 046,18	
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2013	P		CDC	117 171,00	111 467,62	45,50	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350		1 504,82	1 763,99	
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2013	P		CDC	192 292,50	176 755,61	35,50	A	R	Livret A + (-0.2)		R	Livret A + (-0.2)	0,550		972,16	4 453,28	
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2013	P		CDC	43 469,00	40 834,19	45,50	A	R	Livret A + (-0.2)		R	Livret A + (-0.2)	0,550		224,59	782,56	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2016	P		CDC	774 510,39	714 469,62	11,00	A	R	Livret A + 1.2	1,950	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		13 932,16	59 889,11
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2016	P		CDC	807 085,00	763 789,22	16,42	A	R	Livret A + 1.25	2,000	R	Livret A + 1.25	2,000	A-1		15 275,76	43 412,73
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2016	P		CDC	540 831,15	540 831,15	20,50	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,360	R	Inflation INSEE hors tabac	0,490	A-2		10 363,32	0,00
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2016	P		CDC	82 517,81	82 517,81	19,50	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,350	R	Inflation INSEE hors tabac	0,480	A-2		1 556,80	0,00
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2016	P		CDC	1 244 302,25	1 244 302,25	25,50	T	R	Livret A	1,350	R	Livret A	4,800	A-1		47 898,70	23 130,97
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2016	P		CDC	1 872 305,09	1 872 305,09	20,50	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,360	R	Inflation INSEE hors tabac	0,490	A-2		35 876,88	0,00
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2016	P		CDC	374 053,84	374 053,84	20,50	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,360	R	Inflation INSEE hors tabac	0,490	A-2		7 167,56	0,00
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2016	P		CDC	986 488,12	986 488,12	20,50	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,360	R	Inflation INSEE hors tabac	0,490	A-2		18 902,96	0,00
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	2016	P		CDC	117 815,61	117 815,61	20,50	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,360	R	Inflation INSEE hors tabac	0,490	A-2		2 257,56	0,00
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	1993	P	CONST.39 LOGTS ETUDIANTS	CDC	471 221,13	220 366,78	10,75	A	R	Livret A + 1.3	5,800	R	Livret A + 1.3	2,050	A-1		4 517,52	19 921,24
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	1996	P	CONST.11 LOGTS	CDC	363 859,06	171 517,81	10,42	A	R	Livret A + 1.3	4,800	R	Livret A + 1.3	2,050	A-1		3 516,11	15 505,28
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	1996	P	CONST.49 LOGTS LE CARRE	CDC	1 585 531,10	873 835,30	13,08	A	R	Livret A + 1.3	5,800	R	Livret A + 1.3	2,050	A-1		17 913,62	62 238,83
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	1997	P	CONST.18 LOGTS OPERATION MIXTE	CDC	487 169,65	231 948,95	11,67	A	R	Livret A + 1.3	4,800	R	Livret A + 1.3	2,050	A-1		4 754,95	19 217,90
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	1997	P	CONST.3 LOGTS OPERATION MIXTE	CDC	73 656,11	35 236,93	11,67	A	R	Livret A + 0.8	4,300	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		546,17	2 980,72
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	1997	P	CONS. 62LOGTS ETUD.ZAC DESSAUX	CDC	827 911,74	411 056,78	11,92	A	R	Livret A + 1.3	4,800	R	Livret A + 1.3	2,050	A-1		8 426,66	34 057,70
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	1997	P	ACC. AMEL. 38 LOGTS ETUD.	CDC	384 933,76	191 118,97	11,92	A	R	Livret A + 1.3	4,800	R	Livret A + 1.3	2,050	A-1		3 917,94	15 834,97
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	1998	P	5 LOGTS-ROSTAND -ST J.BRAYE	CDC	100 615,08	50 860,18	12,92	A	R	Livret A + 0.8	3,800	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		788,33	3 985,27
NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN	1998	P	32 LOGTS SUR 37 -BLD J.ROSTAND	CDC	816 902,96	427 684,92	12,92	A	R	Livret A + 1.3	4,300	R	Livret A + 1.3	2,050	A-1		8 767,54	32 736,86

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2010	P		C.I.L.L.	147 500,00	147 500,00	27,50	A	Taux fixe à 0.6 %	0,600	F	Taux fixe à 0.6 %	0,600	A-1		885,00	0,00	
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2005	P	ACQU. AMEL.13 CHAMBRES LA HALTE	CDC	63 947,50	29 360,79	7,00	A	Livret A + 0.7	2,950	R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		425,73	3 687,27	
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2005	P		CDC	221 752,50	103 353,99	7,00	A	Livret A + 0.25	2,500	R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		1 033,54	12 473,83	
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2005	P	REHAB.44 LOGTS CITE COLAS	CDC	15 000,00	7 054,16	7,00	A	Livret A + 0.25	2,500	R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		70,54	851,37	
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2005	P	REHAB.160 LOGTS CITE VOLTAIRE ORLEANS	CDC	146 750,00	65 189,56	7,17	A	Livret A + 0.25	2,500	R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		651,90	7 867,75	
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2005	P	CONST.12 LOGTS CLOS DE LA BORDE ORLEANS	CDC	363 746,00	265 859,13	22,50	A	Livret A + 0.25	2,500	R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		2 658,59	10 338,16	
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2005	P	CONST. 8 LOGTS HAUTES MAISONS ORLEANS	CDC	286 585,50	216 663,21	22,50	A	Livret A + 0.25	2,500	R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		2 166,63	8 425,14	
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2005	P	CHARGE FONCIERE CONST.6LOGTS 353 FG BANNIER	CDC	15 095,00	13 485,96	37,17	A	Livret A + 0.7	2,950	R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		195,55	268,56	
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2006	P		CDC	615 647,00	479 006,26	23,42	A	Livret A + 0.5	2,750	R	Livret A + 0.5	1,250	A-1		5 987,58	17 237,83	
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2006	P		CDC	1 442 909,00	1 230 899,46	26,25	A	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		21 540,74	32 944,09	
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2006	P		CDC	1 644 438,00	1 402 817,39	28,25	A	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		24 549,31	37 545,34	
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2006	P		CDC	12 512,50	3 830,90	3,33	A	Livret A + 0.65	2,900	R	Livret A + 0.65	1,400	A-1		53,64	952,14	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2006	P		CDC	75 192,50	29 817,10	5,33	A	R	Livret A + 0,65		R	Livret A + 0,65	1,400	A-1		417,44	4 923,56
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2006	P		CDC	21 848,50	17 871,50	28,50	A	R	Livret A + 0,5		R	Livret A + 0,5	1,250	A-1		223,40	515,10
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2007	P		CDC	561 004,26	452 319,29	24,75	A	R	Livret A + 0,65		R	Livret A + 0,65	1,400	A-1		6 332,47	15 235,94
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2006	P		CDC	9 000,00	7 354,42	28,92	A	R	Livret A + 0,5		R	Livret A + 0,5	1,250	A-1		91,93	211,97
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2006	P		CDC	40 233,00	35 201,02	38,92	A	R	Livret A + 0,5		R	Livret A + 0,5	1,250	A-1		440,01	705,91
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2007	P		CDC	83 306,00	67 580,20	29,08	A	R	Livret A + (-0,2)		R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		371,69	2 078,11
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2007	P		CDC	520 000,00	293 018,22	9,17	A	R	Livret A + 0,45		R	Livret A + 0,45	1,200	A-1		3 516,22	27 754,12
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2008	P		CDC	800 307,78	690 158,57	30,25	A	R	Livret A + 0,8		R	Livret A + 0,8	1,550	A-1		10 697,46	17 510,00
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2007	P		CDC	262 928,50	237 004,06	39,25	A	R	Livret A + 0,8		R	Livret A + 0,8	1,550	A-1		3 673,57	4 321,29
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2007	P		CDC	482 556,00	270 669,46	9,33	A	R	Livret A + 0,45		R	Livret A + 0,45	1,200	A-1		3 248,04	25 637,29
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2007	P		CDC	90 185,00	47 161,91	9,42	A	R	Livret A + 0,45		R	Livret A + 0,45	1,200	A-1		565,95	4 467,09
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2007	P		CDC	115 891,00	43 222,93	4,58	A	R	Livret A + 0,45		R	Livret A + 0,45	1,200	A-1		518,68	8 439,59
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2008	P		CDC	716 945,95	609 772,91	30,58	A	R	Livret A + 0,45		R	Livret A + 0,45	1,200	A-1		7 317,28	16 354,22

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2007	P		CDC	188 993,50	168 066,68	39,58	A	R	Livret A + 0,45		R	Livret A + 0,45	1,200	A-1		2 016,80	3 298,32
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2008	P		CDC	2 125 500,00	1 041 003,37	5,25	A	R	Livret A + 0,45		R	Livret A + 0,45	1,200	A-1		12 492,04	168 367,98
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2008	P		CDC	127 189,00	104 957,64	30,25	A	R	Livret A + (-0,2)		R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		577,27	3 114,58
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2008	P		CDC	51 619,00	44 968,77	40,25	A	R	Livret A + (-0,2)		R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		247,33	980,78
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2008	P		CDC	644 438,00	390 237,79	10,25	A	R	Livret A + 0,45		R	Livret A + 0,45	1,200	A-1		4 682,86	33 398,36
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2008	P		CDC	733 578,00	444 216,29	10,25	A	R	Livret A + 0,45		R	Livret A + 0,45	1,200	A-1		5 330,60	38 018,09
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2008	P		CDC	666 778,85	570 619,20	30,83	A	R	Livret A + 0,8		R	Livret A + 0,8	1,550	A-1		8 844,60	14 477,17
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2008	P		CDC	387 557,00	314 802,63	30,58	A	R	Livret A + 0,45		R	Livret A + 0,45	1,200	A-1		3 777,63	8 443,07
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2008	P		CDC	37 223,50	30 632,18	30,58	A	R	Livret A + (-0,2)		R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		168,48	909,00
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2008	P		CDC	97 574,00	84 812,21	40,58	A	R	Livret A + (-0,2)		R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		466,47	1 849,78
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2009	P		CDC	331 560,00	287 423,06	31,17	A	R	Livret A + 0,8		R	Livret A + 0,8	1,550	A-1		4 455,06	7 005,87
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2008	P		CDC	96 122,50	86 268,62	40,58	A	R	Livret A + 0,8		R	Livret A + 0,8	1,550	A-1		1 337,17	1 521,61
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2009	P		CDC	100 448,00	84 459,32	31,08	A	R	Livret A + (-0,2)		R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		464,53	2 421,14

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2009	P		CDC	40 994,50	36 140,28	41,08	A	R	Livret A + (-0,2)	2,300	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		198,77	767,28
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2008	P		CDC	15 430,00	12 476,36	30,75	A	R	Livret A + (-0,7)	3,300	R	Livret A + (-0,7)	0,050	A-1		6,24	399,45
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2008	P		CDC	36 264,00	30 990,14	40,75	A	R	Livret A + (-0,7)	3,300	R	Livret A + (-0,7)	0,050	A-1		15,50	748,33
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2009	P		CDC	645 004,50	554 991,13	31,00	A	R	Livret A + 0,25	4,250	R	Livret A + 0,25	1,000	A-1		5 549,91	14 802,11
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2008	P		CDC	707 375,50	422 985,55	10,83	A	R	Livret A + 0,25	4,250	R	Livret A + 0,25	1,000	A-1		4 229,86	36 568,82
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2008	P		CDC	912 223,00	545 477,09	10,83	A	R	Livret A + 0,25	4,250	R	Livret A + 0,25	1,000	A-1		5 454,77	47 158,72
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2009	P		CDC	641 609,50	553 020,20	31,25	A	R	Livret A + 0,6	3,100	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		7 465,78	13 931,54
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2009	P		CDC	279 811,50	252 433,93	41,25	A	R	Livret A + 0,6	3,100	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		3 407,86	4 505,99
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2009	P		CDC	8 026,89	4 013,09	6,17	A	R	Livret A + 0,25	2,750	R	Livret A + 0,25	1,000	A-1		40,13	556,33
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2009	P		CDC	23 572,00	20 317,33	31,17	A	R	Livret A + 0,6	3,100	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		274,29	511,83
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2009	P		CDC	188 102,00	169 697,56	41,17	A	R	Livret A + 0,6	3,100	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 290,92	3 029,13
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2009	P		CDC	40 748,00	20 396,32	6,17	A	R	Livret A + 0,25	2,750	R	Livret A + 0,25	1,000	A-1		203,97	2 827,51
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2009	P		CDC	5 727,00	4 961,72	31,17	A	R	Livret A + 0,6	3,100	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		66,99	124,99

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2009	P		CDC	118 094,00	107 121,65	41,17	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 446,14	1 912,14
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2009	P		CDC	94 508,00	47 506,74	6,33	A	R	Livret A + 0.25		R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		475,07	6 585,78
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2009	P		CDC	32 080,00	16 057,57	6,33	A	R	Livret A + 0.25		R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		160,58	2 226,04
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2009	P		CDC	436 795,50	281 999,38	11,33	A	R	Livret A + 0.25		R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		2 820,00	22 235,31
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2009	P		CDC	673 500,00	365 621,00	11,50	A	R	Livret A + 0.25		R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		3 656,21	28 828,78
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2009	P		CDC	258 121,50	167 927,35	11,50	A	R	Livret A + 0.25		R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		1 679,28	13 240,87
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2009	P		CDC	22 427,18	20 040,28	41,58	A	R	Livret A + (-0.2)		R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		110,22	425,47
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2009	P		CDC	104 947,00	89 439,17	31,58	A	R	Livret A + (-0.2)		R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		491,92	2 563,89
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2009	P		CDC	103 916,00	92 937,56	41,58	A	R	Livret A + (-0.2)		R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		511,16	1 973,11
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2009	P		CDC	43 830,50	37 353,75	31,58	A	R	Livret A + (-0.2)		R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		205,45	1 070,80
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2009	P		CDC	44 064,00	39 408,75	41,58	A	R	Livret A + (-0.2)		R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		216,75	836,67
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2010	P		CDC	125 215,50	107 838,76	32,17	A	R	Livret A + (-0.2)		R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		593,12	2 987,69
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2009	P		CDC	24 934,00	22 531,87	41,83	A	R	Livret A + (-0.2)		R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		123,93	478,09

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2009	P		CDC	296 700,64	196 849,94	11,83	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		2 657,47	15 215,20
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2010	P		CDC	513 678,50	424 734,69	32,42	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		5 733,92	10 285,52
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2009	P		CDC	50 463,50	46 846,82	41,83	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		632,43	834,35
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2010	P		CDC	487 800,00	331 291,62	12,00	A	R	Livret A + 0.25	1,500	R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		3 312,92	23 982,54
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2010	P		CDC	274 306,50	168 723,81	12,00	A	R	Livret A + 0.25	1,500	R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		1 687,24	12 214,09
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2010	P		CDC	90 138,00	81 567,78	32,08	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 101,17	1 975,28
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2010	P		CDC	63 020,21	36 473,46	7,08	A	R	Livret A + 0.25	1,500	R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		364,74	4 401,18
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2010	P		CDC	1 034 800,00	890 057,20	32,83	A	R	Livret A + 0.25	2,000	R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		8 900,57	22 875,25
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2010	P		CDC	85 202,50	79 503,45	42,17	A	R	Livret A + 0.25	1,500	R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		795,04	1 486,70
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2010	P		CDC	1 075 316,00	896 387,77	22,83	A	R	Livret A + 1.16	2,910	R	Livret A + 1.16	1,910	A-1		17 121,01	31 356,80
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2010	P		CDC	173 098,50	165 487,74	42,17	A	R	Livret A + 1.16	2,410	R	Livret A + 1.16	1,910	A-1		3 160,82	2 507,16
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2010	P		CDC	270 472,00	167 632,94	12,17	A	R	Livret A + 0.25	1,500	R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		1 676,33	12 135,12
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2010	P		CDC	218 810,50	154 581,62	12,17	A	R	Livret A + 0.25	1,500	R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		1 545,82	11 190,33

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	3 522 285,27	3 155 115,58	33,25	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		42 594,06	73 620,96
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2010	P		CDC	258 200,50	197 565,65	42,25	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		2 667,14	3 411,74
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2010	P		CDC	250 852,00	27 981,75	12,42	A	R	Livret A + 0.25		R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		279,82	2 025,63
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2010	P		CDC	1 023 987,31	659 418,10	7,50	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		8 902,14	78 610,90
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2010	P		CDC	383 802,50	270 466,43	12,67	A	R	Livret A + 0.25		R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		2 704,67	19 579,34
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	1 263 101,50	1 149 241,64	33,42	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		15 514,76	26 858,93
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2010	P		CDC	236 006,50	218 797,97	42,75	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		2 953,78	3 786,86
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2010	P		CDC	80 515,92	71 720,19	32,75	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		968,22	1 739,46
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2010	P		CDC	17 887,00	16 582,76	42,75	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		223,87	287,01
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2010	P		CDC	70 468,51	62 770,39	32,75	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		847,40	1 522,39
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2010	P		CDC	15 707,50	14 562,19	42,75	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		196,59	252,04
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2010	P		CDC	175 893,50	122 793,35	12,92	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 657,71	8 704,47
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	163 237,00	150 020,41	33,08	A	R	Livret A + 1.16		R	Livret A + 1.16	1,910	A-1		2 865,39	3 174,23

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	86 458,50	82 062,68	43,08	A	R	Livret A + 1,16		R	Livret A + 1,16	A-1		1 567,40	1 206,62	
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	381 715,00	345 741,39	33,92	A	R	Livret A + 0,6		R	Livret A + 0,6	A-1		4 667,51	8 080,32	
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	179 679,50	168 599,09	43,08	A	R	Livret A + 0,6		R	Livret A + 0,6	A-1		2 276,09	2 830,83	
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	624 012,50	494 452,19	33,83	A	R	Livret A + 0,6		R	Livret A + 0,6	A-1		6 675,10	11 555,84	
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	140 067,00	131 750,43	43,17	A	R	Livret A + 0,6		R	Livret A + 0,6	A-1		1 778,63	2 212,13	
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	406 028,50	362 875,77	33,75	A	R	Livret A + 0,6		R	Livret A + 0,6	A-1		4 898,83	8 480,77	
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	100 087,00	94 144,27	43,17	A	R	Livret A + 0,6		R	Livret A + 0,6	A-1		1 270,95	1 580,71	
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	462 149,00	323 116,98	8,33	A	R	Livret A + 0,6		R	Livret A + 0,6	A-1		4 362,08	34 006,50	
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	41 433,00	17 748,45	3,42	A	R	Livret A + 0,6		R	Livret A + 0,6	A-1		239,61	4 348,26	
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	21 625,00	19 208,01	33,42	A	R	Livret A + (-0,2)		R	Livret A + (-0,2)	A-1		105,65	515,31	
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	14 625,00	13 441,15	43,42	A	R	Livret A + (-0,2)		R	Livret A + (-0,2)	A-1		73,93	270,85	
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	43 697,00	27 860,14	8,42	A	R	Livret A + 0,6		R	Livret A + 0,6	A-1		376,11	2 932,15	
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2012	P		CDC	535 748,09	497 049,14	34,50	A	R	Livret A + 1,1		R	Livret A + 1,1	A-1		9 195,41	10 222,96	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	230 812,00	218 240,59	43,42	A	R	Livret A + 1.1		R	Livret A + 1.1	1,850	A-1		4 037,45	3 255,50
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	314 801,00	279 271,46	34,00	A	R	Livret A + 0.4		R	Livret A + 0.4	1,150	A-1		3 211,62	6 525,99
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	47 187,50	44 047,75	43,75	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		594,65	739,58
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2012	P		CDC	180 884,00	145 474,09	34,08	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 963,90	3 278,98
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	61 920,50	57 800,45	43,67	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		780,31	970,49
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2012	P		CDC	469 719,50	426 870,51	34,25	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		5 762,75	9 621,64
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	139 180,50	129 919,74	43,75	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 753,92	2 181,39
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2012	P		CDC	839 019,50	740 658,15	34,75	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		9 998,89	16 694,39
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	72 276,00	67 246,53	43,75	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		907,83	1 129,09
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	861 500,00	613 459,73	8,83	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		8 281,71	64 563,68
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2012	P		CDC	11 525,00	8 071,79	9,00	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		108,97	799,35
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2012	P		CDC	46 698,50	32 706,35	9,00	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		441,54	3 076,83
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2012	P		CDC	25 950,00	18 174,67	9,00	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		245,36	1 709,77

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2012	P		CDC	12 784,00	8 953,57	9,00	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		120,88	842,30
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2012	P		CDC	12 846,00	8 996,99	9,00	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		121,46	846,39
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2012	P		CDC	18 052,00	12 643,13	9,00	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		170,68	1 189,40
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2012	P		CDC	6 727,50	4 711,76	9,00	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		63,61	443,26
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2012	P		CDC	4 712,50	3 300,51	9,00	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		44,56	310,50
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	658 962,94	369 160,85	5,92	T	F	Taux fixe à 0.9 %	3,640	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	A-1		33 897,46	34 937,36
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	612 506,52	343 135,28	5,92	T	F	Taux fixe à 0.9 %	3,640	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	A-1		30 902,87	32 474,30
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	29 921,97	22 681,72	13,92	A	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	A-1		797,59	1 270,91
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	32 948,12	26 082,58	16,17	A	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	A-1		920,61	1 205,14
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	53 986,16	41 778,35	14,92	A	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	A-1		1 471,76	2 142,88
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	9 695,15	7 574,18	15,42	A	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	A-1		267,04	372,30
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	11 460,50	8 911,62	15,17	A	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	A-1		314,06	447,42
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	14 206,86	11 554,19	17,92	A	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	A-1		408,73	465,64

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	11 968,82	9 306,86	15,17	A	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	A-1		328,00	467,27
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	16 650,92	14 205,01	23,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,840	R	Inflation INSEE hors tabac	0,940	A-2		260,81	474,96
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	755 556,07	270 358,11	2,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,840	R	Inflation INSEE hors tabac	1,140	A-2		5 583,67	88 113,02
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	345 837,77	117 926,29	2,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,840	R	Inflation INSEE hors tabac	1,140	A-2		2 435,51	38 433,62
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	55 051,44	11 821,96	1,08	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,840	R	Inflation INSEE hors tabac	0,940	A-2		182,74	7 844,93
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	735 666,68	555 977,68	11,58	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		10 841,56	41 570,16
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	89 182,36	73 011,65	18,00	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 423,73	3 211,64
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	99 652,52	45 493,52	5,08	T	R	Euribor 03 M + 0.33	1,780	R	Euribor 03 M + 0.33	0,000	A-1		2,93	8 665,44
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	924 207,62	650 518,94	9,08	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,840	R	Inflation INSEE hors tabac	1,140	A-2		31 981,36	54 439,88
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	48 322,19	38 089,62	15,92	A	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	A-1		1 343,92	1 796,17
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	21 991,77	17 409,24	16,17	A	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	A-1		614,48	804,39
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	11 646,46	8 922,87	14,42	A	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	A-1		314,07	478,08
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	225 493,92	174 503,19	14,92	A	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	A-1		6 147,36	8 950,60

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	270 383,68	105 799,82	3,42	A	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	A-1		3 413,46	28 890,03
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	149 164,83	118 576,21	16,42	A	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	A-1		4 186,71	5 369,34
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	212 990,03	169 313,16	16,42	A	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	A-1		5 978,14	7 666,77
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	18 217,85	14 166,15	15,17	A	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	A-1		499,25	711,21
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	18 603,70	8 218,49	4,17	A	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	A-1		270,79	1 822,95
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	37 694,69	10 116,82	1,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,840	R	Inflation INSEE hors tabac	0,940	A-2		164,22	5 011,80
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	17 920,42	4 810,79	1,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,840	R	Inflation INSEE hors tabac	1,140	A-2		94,83	2 378,52
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	9 151,69	3 273,94	2,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,840	R	Inflation INSEE hors tabac	0,940	A-2		55,68	1 071,26
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	100 185,04	44 258,41	4,17	A	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	A-1		1 458,25	9 817,02
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	37 824,25	30 067,79	16,42	A	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	A-1		1 061,64	1 361,52
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	58 737,69	42 646,15	12,17	A	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	A-1		1 493,80	2 824,62
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	77 184,10	60 839,75	15,92	A	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	A-1		2 146,61	2 868,99
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	63 263,14	37 196,40	7,17	A	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	A-1		1 274,69	4 575,59

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	330 377,73	145 949,70	4,17	A	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	A-1		4 808,82	32 373,35
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	27 653,61	12 216,42	4,17	A	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	A-1		402,52	2 709,75
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	156 244,25	110 988,81	11,42	A	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	A-1		3 879,80	7 943,86
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	133 664,59	78 589,95	7,17	A	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	A-1		2 693,21	9 667,47
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	145 569,00	122 631,69	22,08	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,840	R	Inflation INSEE hors tabac	1,140	A-2		2 732,30	4 241,57
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	48 973,47	41 256,72	22,08	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,840	R	Inflation INSEE hors tabac	1,140	A-2		919,22	1 426,98
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	764 381,53	649 563,07	23,08	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,840	R	Inflation INSEE hors tabac	1,140	A-2		14 479,38	21 251,65
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	342 152,96	152 499,28	7,08	A	R	Euribor 03 M + 0,33	0,450	R	Euribor 03 M + 0,33	0,000	A-1		0,00	21 034,38
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	741 857,27	398 404,89	7,08	T	R	Euribor 03 M + 0,33	1,780	R	Euribor 03 M + 0,33	0,000	A-1		26,69	54 952,38
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	45 530,66	23 640,91	6,58	T	R	Euribor 03 M + 0,33	1,780	R	Euribor 03 M + 0,33	0,000	A-1		1,58	3 502,36
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	126 514,21	67 942,83	7,08	T	R	Euribor 03 M + 0,33	1,780	R	Euribor 03 M + 0,33	0,000	A-1		4,55	9 371,42
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	49 221,29	21 254,67	4,58	T	R	Euribor 03 M + 0,33	1,780	R	Euribor 03 M + 0,33	0,000	A-1		1,35	4 474,66
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	26 228,70	11 973,95	5,08	T	R	Euribor 03 M + 0,33	1,780	R	Euribor 03 M + 0,33	0,000	A-1		0,77	2 280,76

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	51 219,47	38 285,22	18,33	T	R	Euribor 03 M + 0,33	1,780	R	Euribor 03 M + 0,33	0,000	A-1		2,72	2 069,48
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	196 570,02	73 713,77	3,58	T	R	Euribor 03 M + 0,33	1,780	R	Euribor 03 M + 0,33	0,000	A-1		4,46	19 657,00
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	176 522,58	66 195,95	3,58	T	R	Euribor 03 M + 0,33	1,780	R	Euribor 03 M + 0,33	0,000	A-1		4,00	17 652,26
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	51 626,33	27 274,33	6,83	T	R	Euribor 03 M + 0,33	1,780	R	Euribor 03 M + 0,33	0,000	A-1		1,82	3 896,32
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	1 217 469,76	870 205,65	12,00	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		16 969,01	59 459,60
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	35 534,58	9 635,22	1,00	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		187,89	4 771,10
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	29 866,79	17 407,37	6,00	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		339,45	2 346,04
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	24 141,80	6 546,07	1,00	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		127,65	3 241,43
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	20 267,88	5 495,65	1,00	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		107,17	2 721,29
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	36 006,97	9 763,31	1,00	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		190,39	4 834,52
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	47 933,49	7 412,86	0,25	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		144,55	7 412,86
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2011	P		CDC	614 514,73	502 155,02	18,25	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		9 792,03	22 088,80
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2013	P		CDC	748 881,50	695 455,50	35,17	A	R	Livret A + 0.6	2,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		9 388,65	15 130,23

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2012	P		CDC	366 502,50	344 962,66	44,25	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		4 657,00	5 621,75
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2012	P		CDC	89 675,00	81 863,70	34,67	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 105,16	1 845,20
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2012	P		CDC	84 827,50	79 842,07	44,42	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 077,87	1 301,16
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2013	P		CDC	556 077,51	514 427,55	35,67	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		6 944,77	11 191,81
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2012	P		CDC	296 277,50	278 864,88	44,50	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		3 764,68	4 544,57
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2013	P		CDC	184 660,00	114 942,41	5,00	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 551,72	18 520,64
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2013	P		CDC	120 158,50	106 854,62	35,25	A	R	Livret A + (-0.2)		R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		587,70	2 692,16
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2013	P		CDC	51 496,00	48 470,17	45,00	A	R	Livret A + (-0.2)		R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		266,59	928,90
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2013	P		CDC	36 825,00	22 921,88	5,00	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		309,45	3 693,40
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2013	P		CDC	17 835,00	13 559,69	10,00	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		183,06	1 151,73
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2013	P		CDC	952 541,45	796 949,93	10,33	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		10 758,83	67 690,72
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2013	P		CDC	429 652,00	296 489,43	15,42	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		4 002,61	16 725,60
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	633 648,04	594 015,61	23,00	A	R	Livret A + 0.8		R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		9 207,24	20 620,95

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	113 856,93	104 210,70	9,17	A	R	Livret A + 0.65		R	Livret A + 0.65	1,400	A-1		1 458,95	9 781,27
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	533 048,92	503 093,82	14,17	A	R	Livret A + 0.65		R	Livret A + 0.65	1,400	A-1		7 043,32	30 374,48
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	103 567,19	96 257,00	21,00	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 299,47	3 786,95
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	201 432,03	184 802,65	18,00	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		2 494,84	8 597,46
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	78 709,32	72 211,41	18,00	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		974,86	3 359,45
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	322 920,28	295 492,33	9,17	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		3 989,15	27 798,24
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	54 383,10	51 315,23	14,17	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		692,76	3 109,29
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	72 556,75	66 393,98	9,17	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		896,32	6 245,97
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	327 669,99	302 046,49	19,00	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		4 077,63	13 256,25
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	197 970,05	165 219,16	8,00	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		3 221,77	16 971,85
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	584 987,59	501 768,05	8,00	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	2,200	A-1		22 836,76	44 946,21
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	950 612,28	807 983,92	9,00	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		15 755,69	73 959,20
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	58 606,73	54 049,05	18,00	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 053,96	2 377,51

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2014	P		CDC	547 283,55	484 362,38	16,33	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		9 445,07	24 304,22
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	107 729,03	100 085,09	18,17	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 951,66	4 402,54
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2014	P		CDC	648 635,57	574 061,95	16,33	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		11 194,21	28 805,15
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	405 316,54	379 714,63	19,00	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		7 404,43	15 705,77
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	1 258 086,33	1 178 619,01	19,00	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		22 983,07	48 750,07
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2014	P		CDC	65 624,05	59 458,43	17,50	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 159,44	2 789,15
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	1 157 925,89	1 088 282,06	17,08	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		27 336,09	45 334,19
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	539 612,65	498 088,15	18,00	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		9 712,72	21 909,91
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	114 455,20	100 047,95	11,00	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 950,94	7 480,54
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	55 294,85	48 334,51	11,00	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		942,53	3 613,95
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	213 161,16	186 329,12	11,00	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		3 633,42	13 931,73
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	352 748,39	314 725,21	13,00	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		6 137,14	19 788,39
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	102 724,54	89 793,91	11,00	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 750,98	6 713,85

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	171 074,40	156 044,12	16,00	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		3 042,86	7 829,95
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	547 466,01	512 885,20	19,00	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		10 001,26	21 213,97
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	217 297,11	205 221,48	18,00	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		4 511,63	8 549,22
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	613 876,60	569 460,78	16,08	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		11 104,49	28 574,27
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	81 326,09	66 368,43	7,00	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 294,19	7 746,25
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	81 634,10	64 773,81	6,00	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 263,09	8 726,01
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2014	P		CDC	209 557,38	184 955,87	17,25	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		3 606,64	8 676,14
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2014	P		CDC	56 795,97	49 206,48	15,58	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		959,53	2 650,20
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2014	P		CDC	541 365,46	469 530,35	15,25	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		9 155,84	25 288,32
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	1 145 153,94	1 056 098,60	18,08	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		20 593,93	46 455,69
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2014	P		CDC	685 538,61	594 572,83	15,25	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		11 594,17	32 022,94
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	106 943,62	98 674,15	10,17	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 332,10	8 381,11
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	319 517,81	302 670,93	15,17	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		4 086,06	17 074,31

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	63 142,18	59 812,95	15,17	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		807,48	3 374,18
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	262 214,08	242 751,39	20,00	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		3 277,15	10 075,68
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	178 363,68	164 571,62	10,17	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		2 221,72	13 978,26
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	309 135,22	286 189,84	20,00	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		3 863,57	11 878,64
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	153 702,44	145 598,33	15,17	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 965,58	8 213,52
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	158 876,21	150 499,32	15,17	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		2 031,74	8 489,99
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2015	P		CDC	283 519,08	268 570,28	15,17	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		3 625,70	15 150,62
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	1998	P	CONSTR.DE 30 LOGTS RES.SOCIALE	CDC	336 429,31	164 493,51	12,33	A	R	Livret A + 0.8		R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		2 549,65	12 921,59
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2003	P	RESTRUCT.52 LOGTS ORLEANS	CDC	125 494,00	43 062,24	5,25	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		839,72	7 249,95
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2003	P	REHAB.80 LOGTS ORLEANS	CDC	14 358,50	941,04	0,25	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		18,95	941,04
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2003	P	REHAB.40 LOGTS ORLEANS	CDC	49 017,50	3 900,61	0,92	A	R	Livret A + 0.25		R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		39,01	3 900,61
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2003	P	REHAB.134 LOGTS ORLEANS	CDC	153 677,50	51 477,15	5,58	A	R	Livret A + 0.25		R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		514,77	8 367,53
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2004	P	TERRAIN CONST.28 LOGTS SAINT JEAN DE LA RUELLE	CDC	141 979,50	121 957,51	36,33	A	R	Livret A + 0.25		R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		1 219,58	2 740,15

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2004	P	CONST.28 LOGTS SAINT JEAN DE LA RUEILLE	CDC	585 949,50	422 645,35	21,33	A	R	Livret A + 0.25	2.500	R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		4 226,46	17 270,86
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2003	P	REHAB.190 LOGTS ORLEANS CITE GRAND VILLIERS	CDC	36 500,00	13 126,65	5,92	A	R	Livret A + 0.25	2.500	R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		131,27	2 133,72
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2004	P	REHAB.36 LOGTS ORLEANS CITE DES HAUTES MAISONS	CDC	36 700,00	5 791,19	1,25	A	R	Livret A + 0.25	2.500	R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		57,81	2 881,19
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2004	P	REHAB.64 LOGTS ORLEANS CITE BELLASORT FLAMMARION	CDC	200 707,00	81 385,00	6,00	A	R	Livret A + 0.25	2.500	R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		813,85	11 282,27
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2004	P	REHAB.32 LOGTS ORLEANS CITE CROIX BAUDU	CDC	5 450,00	897,36	1,25	A	R	Livret A + 1.2	3.450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		17,50	446,55
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2004	P	CONST.111 LOGTS ACC.AMEL.5 LOGTS FG ST JEAN ORLEANS	CDC	360 298,50	265 856,31	21,67	A	R	Livret A + 0.25	2.500	R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		2 658,59	10 863,96
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	1993	P	191 LOGTS	CDC	2 276 813,41	1 146 981,49	11,58	A	R	Livret A + 1.3	5.800	R	Livret A + 1.3	2,050	A-1		23 513,12	95 112,89
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	1993	P	CONST.41 LOGTS HOTEL SOCIAL	CDC	728 041,40	366 167,89	11,42	A	R	Livret A + 1.3	5.800	R	Livret A + 1.3	2,050	A-1		7 506,44	30 364,30
OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS	2009	P		CREDIT AGRICOLE	86 285,50	66 673,06	15,93	A	F	Taux fixe à 5.29 %	5.290	F	Taux fixe à 5.29 %	5,290	A-1		3 527,01	2 752,55
SA D'HLM RESID SOCIALE DE FRANCE.	2012	P		CDC	50 020,49	33 835,48	10,92	A	R	Livret A + 0.8	3.050	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		524,45	3 089,16
SA HLM FRANCE LOIRE	2007	P		CDC	40 675,50	34 609,07	29,58	A	R	Livret A + 0.5	3.500	R	Livret A + 0.5	1,250	A-1		432,62	957,93
SA HLM FRANCE LOIRE	2007	P		CDC	18 407,00	16 657,77	39,58	A	R	Livret A + 0.5	3.500	R	Livret A + 0.5	1,250	A-1		208,22	323,52
SA HLM FRANCE LOIRE	2007	P		CDC	23 868,50	20 308,70	29,67	A	R	Livret A + 0.5	3.500	R	Livret A + 0.5	1,250	A-1		253,86	562,12

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM FRANCE LOIRE	2007	P		CDC	8 937,00	8 225,15	39,67	A	R	Livret A + 1		R	Livret A + 1	1,750		143,94	143,71	
SA HLM FRANCE LOIRE	2006	P		CDC	776 562,14	511 409,13	16,21	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950		9 972,48	25 661,37	
SA HLM FRANCE LOIRE	2006	P		CDC	2 717 453,86	1 274 239,71	7,18	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950		24 847,67	148 723,89	
SA HLM FRANCE LOIRE	2006	P		CDC	622 714,44	368 495,88	18,48	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950		7 185,67	16 209,41	
SA HLM FRANCE LOIRE	2007	P		CDC	1 295 579,66	793 123,00	11,42	A	R	Inflation INSEE hors tabac		R	Inflation INSEE hors tabac	1,410		21 643,98	59 411,32	
SA HLM FRANCE LOIRE	2006	P		CDC	1 008 588,49	620 998,70	11,75	A	R	Inflation INSEE hors tabac		R	Inflation INSEE hors tabac	1,410		16 962,39	44 256,37	
SA HLM FRANCE LOIRE	2007	P		CDC	771 347,33	491 609,07	12,00	A	R	Inflation INSEE hors tabac		R	Inflation INSEE hors tabac	1,410		13 195,60	33 488,62	
SA HLM FRANCE LOIRE	2007	P		CDC	475 236,53	397 117,47	23,00	A	F	Taux fixe à 4,3 %		F	Taux fixe à 4,3 %	4,300		17 076,05	9 775,75	
SA HLM FRANCE LOIRE	2006	P		CDC	744 810,01	552 212,52	14,67	A	F	Taux fixe à 4,3 %		F	Taux fixe à 4,3 %	4,300		23 745,14	24 617,22	
SA HLM FRANCE LOIRE	2006	P		CDC	201 683,97	120 046,99	17,25	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950		2 340,92	7 073,44	
SA HLM FRANCE LOIRE	2011	P		CDC	633 500,00	584 082,16	33,50	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350		7 885,11	13 628,88	
SA HLM FRANCE LOIRE	2010	P		CDC	12 785,45	11 122,69	32,42	A	R	Livret A + (-0,2)		R	Livret A + (-0,2)	0,550		61,18	308,31	
SA HLM FRANCE LOIRE	2010	P		CDC	7 850,00	7 115,07	42,42	A	R	Livret A + (-0,2)		R	Livret A + (-0,2)	0,550		39,14	147,12	
SA HLM FRANCE LOIRE	2011	P		CDC	472 920,63	432 671,05	33,58	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350		5 841,06	10 095,88	
SA HLM FRANCE LOIRE	2011	P		CDC	218 496,50	206 846,32	43,58	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350		2 792,43	3 464,98	
SA HLM FRANCE LOIRE	2011	P		CDC	439 078,60	393 258,83	33,58	A	R	Livret A + (-0,2)		R	Livret A + (-0,2)	0,550		2 162,93	10 544,82	
SA HLM FRANCE LOIRE	2011	P		CDC	154 420,00	143 271,17	43,58	A	R	Livret A + (-0,2)		R	Livret A + (-0,2)	0,550		787,99	2 884,89	
SA HLM FRANCE LOIRE	2012	P		CDC	108 911,85	97 842,96	34,33	A	R	Livret A + (-0,2)		R	Livret A + (-0,2)	0,550		538,14	2 542,73	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM FRANCE LOIRE	2012	P		CDC	72 600,00	67 507,95	44,33	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550		371,30	1 326,28	
SA HLM FRANCE LOIRE	2012	P		CDC	82 719,82	74 236,02	34,33	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550		408,30	1 929,24	
SA HLM FRANCE LOIRE	2012	P		CDC	51 918,50	48 277,02	44,33	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550		265,53	948,47	
SA HLM FRANCE LOIRE	2011	P		CDC	69 588,08	40 587,23	8,58	A	R	Livret A + 0,6	2,600	R	Livret A + 0,6	1,350		547,93	4 409,73	
SA HLM FRANCE LOIRE	2013	P		CDC	705 837,00	620 811,60	35,00	A	R	Livret A + 0,4	2,650	R	Livret A + 0,4	1,150		7 139,34	14 018,28	
SA HLM FRANCE LOIRE	2013	P		CDC	205 895,00	196 526,66	45,00	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350		2 653,11	3 110,06	
SA HLM FRANCE LOIRE	2013	P		CDC	378 535,00	341 823,89	35,00	A	R	Livret A + (-0,4)	1,850	R	Livret A + (-0,4)	0,350		1 196,40	8 926,19	
SA HLM FRANCE LOIRE	2013	P		CDC	106 965,00	100 831,69	45,00	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550		554,58	1 932,38	
SA HLM FRANCE LOIRE	2011	P		CDC	30 689,34	19 391,49	8,67	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350		261,79	2 106,85	
SA HLM FRANCE LOIRE	2013	P		CDC	713 409,80	661 425,59	35,33	A	R	Livret A + 0,4	2,150	R	Livret A + 0,4	1,150		7 606,40	14 935,37	
SA HLM FRANCE LOIRE	2013	P		CDC	142 029,00	134 907,55	45,33	A	R	Livret A + 0,6	2,350	R	Livret A + 0,6	1,350		1 821,25	2 134,93	
SA HLM FRANCE LOIRE	2013	P		CDC	303 027,92	275 375,16	35,33	A	R	Livret A + (-0,4)	1,350	R	Livret A + (-0,4)	0,350		963,82	7 190,88	
SA HLM FRANCE LOIRE	2013	P		CDC	88 384,50	82 908,37	45,33	A	R	Livret A + (-0,2)	1,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550		456,00	1 588,89	
SA HLM FRANCE LOIRE	2011	P		CDC	26 845,50	16 843,36	8,92	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350		227,39	1 849,38	
SA HLM FRANCE LOIRE	2012	P		CDC	40 000,00	35 916,11	34,75	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550		197,54	933,38	
SA HLM FRANCE LOIRE	2013	P		CDC	126 448,39	115 324,79	35,25	A	R	Livret A + (-0,2)	1,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550		634,29	2 905,56	
SA HLM FRANCE LOIRE	2013	P		CDC	57 500,00	53 853,65	45,25	A	R	Livret A + (-0,2)	1,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550		296,20	1 032,07	
SA HLM FRANCE LOIRE	2013	P		CDC	34 660,00	31 767,79	35,08	A	R	Livret A + (-0,2)	1,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550		174,73	800,38	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM FRANCE LOIRE	2014	P		CDC	329 993,55	311 785,29	36,00	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		4 209,10	6 552,16
SA HLM FRANCE LOIRE	2014	P		CDC	100 771,00	96 708,31	46,00	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 305,56	1 486,83
SA HLM FRANCE LOIRE	2014	P		CDC	167 950,94	156 784,67	36,00	A	R	Livret A + (-0.2)	1,050	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		862,32	3 832,48
SA HLM FRANCE LOIRE	2014	P		CDC	48 749,00	46 336,76	46,00	A	R	Livret A + (-0.2)	1,050	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		254,85	866,64
SA HLM FRANCE LOIRE	2016	P		CDC	205 950,24	197 217,84	18,92	A	R	Livret A + 0.95	1,700	R	Livret A + 0.95	1,700	A-1		3 352,70	8 880,85
SA HLM FRANCE LOIRE	2016	P		CDC	260 438,90	250 577,64	20,83	A	R	Livret A + 0.95	1,700	R	Livret A + 0.95	1,700	A-1		4 259,82	10 028,90
SA HLM FRANCE LOIRE	2016	P		CDC	45 314,19	44 424,49	35,83	A	R	Livret A + 0.95	1,700	R	Livret A + 0.95	1,700	A-1		755,22	904,83
SA HLM FRANCE LOIRE	2016	P		CDC	289 194,29	288 454,80	21,42	A	R	Livret A + 0.95	1,700	R	Livret A + 0.95	1,700	A-1		4 903,73	10 922,06
SA HLM FRANCE LOIRE	2016	P		CDC	119 363,25	117 102,49	36,42	A	R	Livret A + 0.95	1,700	R	Livret A + 0.95	1,700	A-1		1 990,74	2 299,20
SA HLM FRANCE LOIRE	2016	P		CDC	594 704,19	561 686,10	17,42	A	R	Livret A + 1.05	1,800	R	Livret A + 1.05	1,800	A-1		10 110,35	32 761,71
SA HLM FRANCE LOIRE	2016	P		CDC	156 410,33	152 505,07	29,67	A	R	Livret A + 0.9	1,650	R	Livret A + 0.9	1,650	A-1		2 516,33	3 969,70
SA HLM FRANCE LOIRE	2016	P		CDC	1 147 796,14	1 110 426,59	23,50	A	R	Livret A + 0.92	1,670	R	Livret A + 0.92	1,670	A-1		18 544,12	37 983,63
SA HLM FRANCE LOIRE	2016	P		CDC	732 196,19	721 151,02	43,50	A	R	Livret A + 0.92	1,670	R	Livret A + 0.92	1,670	A-1		12 043,22	11 229,63
SA HLM FRANCE LOIRE	2000	P	CONSTRUCTION 11 LOGTS- rue Montabuzard	CDC	349 420,24	193 108,54	14,50	A	R	Livret A + 1.3	4,300	R	Livret A + 1.3	2,050	A-1		3 958,73	13 393,40
SA HLM FRANCE LOIRE	2000	P	CONSTRUCTION 3 LOGEMENTS- rue Montabuzard	CDC	43 885,27	23 555,37	14,50	A	R	Livret A + 0.8	3,800	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		365,11	1 678,68
SA HLM FRANCE LOIRE	2000	P	LOT.BELAIR - CONSTRUCTION 6 LOGEMENTS	CDC	132 751,84	58 841,42	14,50	A	R	Livret A + 0.8	3,800	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		912,04	4 193,36
SA HLM FRANCE LOIRE	2002	P	SAINT GENTIIEN - CONST. 2 logis	CDC	40 533,52	25 576,60	19,17	A	R	Livret A + 0.7	3,700	R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		370,86	1 421,70

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM FRANCE LOIRE	1995	P	BD Messena - ACO.AMEL.2 LOGTS	CDC	34 026,62	16 411,59	12,58	A	R	Livret A + 0.8	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		254,38	1 250,23	
SA HLM FRANCE LOIRE	1995	P	Champ Chardon - CONST.22 LOGTS GROUPE NY890	CDC	461 112,54	122 883,49	2,50	A	F	Taux fixe à 6.5 %	F	Taux fixe à 6.5 %	6,500	A-1		7 987,43	37 749,89	
SA HLM FRANCE LOIRE	1999	P	LE BECHEREAU - PRET COMPL.12 LOGTS	CDC	36 961,68	8 014,29	2,92	A	R	Livret A + 1.3	R	Livret A + 1.3	2,050	A-1		334,05	2 534,72	
SA HLM FRANCE LOIRE	1999	P	LE BECHEREAU - 12 LOGTS	CDC	134 157,67	29 088,99	2,92	A	R	Livret A + 1.3	R	Livret A + 1.3	2,050	A-1		1 212,49	9 200,11	
SA HLM FRANCE LOIRE	2015	P		CDC	985 210,40	948 111,25	37,25	A	R	Livret A + 0.6	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		12 799,50	19 259,77	
SA HLM FRANCE LOIRE	2015	P		CDC	183 423,00	178 370,71	47,25	A	R	Livret A + 0.6	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		2 408,01	2 665,36	
SA HLM FRANCE LOIRE	2015	P		CDC	392 624,23	374 074,43	37,25	A	R	Livret A + (-0.2)	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		2 057,41	8 878,12	
SA HLM FRANCE LOIRE	2015	P		CDC	74 907,00	72 368,37	47,25	A	R	Livret A + (-0.2)	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		398,03	1 321,53	
SA HLM FRANCE LOIRE	2015	P		CDC	621 864,35	597 210,35	37,25	A	R	Livret A + 0.6	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		8 062,34	12 131,63	
SA HLM FRANCE LOIRE	2015	P		CDC	158 458,50	154 093,84	47,25	A	R	Livret A + 0.6	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		2 080,27	2 302,60	
SA HLM FRANCE LOIRE	2015	P		CDC	257 838,31	246 002,38	37,25	A	R	Livret A + (-0.2)	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		1 353,02	5 838,51	
SA HLM FRANCE LOIRE	2015	P		CDC	73 078,00	70 601,35	47,25	A	R	Livret A + (-0.2)	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		388,31	1 289,26	
SA HLM FRANCE LOIRE	2016	P		CDC	732 379,50	718 450,43	38,08	A	R	Livret A + 0.6	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		9 699,08	14 117,12	
SA HLM FRANCE LOIRE	2016	P		CDC	112 698,50	111 105,69	48,08	A	R	Livret A + 0.6	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 499,93	1 614,32	
SA HLM FRANCE LOIRE	2016	P		CDC	324 777,21	317 495,98	38,08	A	R	Livret A + (-0.2)	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		1 746,23	7 321,28	
SA HLM FRANCE LOIRE	2016	P		CDC	58 008,50	56 997,38	48,08	A	R	Livret A + (-0.2)	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		313,49	1 016,68	
SA HLM FRANCE LOIRE	2015	P		CDC	714 069,00	687 409,00	37,25	A	R	Livret A + 0.6	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		9 280,02	13 963,91	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM FRANCE LOIRE	2015	P		CDC	278 187,00	270 524,47	47,25	A	R	Livret A + 0.6	1.600	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		3 652,08	4 042,40
SA HLM FRANCE LOIRE	2015	P		CDC	178 961,65	170 386,72	37,25	A	R	Livret A + (-0.2)	0.800	R	Livret A + (-0.2)	0.550	A-1		937,13	4 043,89
SA HLM FRANCE LOIRE	2015	P		CDC	87 010,50	84 031,53	47,25	A	R	Livret A + (-0.2)	0.800	R	Livret A + (-0.2)	0.550	A-1		462,18	1 534,51
SA HLM FRANCE LOIRE	2017	P		CDC	1 298 044,00	1 298 044,00	39,50	A	R	Livret A + 0.6	1.350	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		17 523,59	24 687,42
SA HLM FRANCE LOIRE	2017	P		CDC	390 464,00	390 464,00	49,50	A	R	Livret A + 0.6	1.350	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		5 271,26	5 518,59
SA HLM FRANCE LOIRE	2017	P		CDC	722 871,00	722 871,00	39,50	A	R	Livret A + (-0.2)	0.550	R	Livret A + (-0.2)	0.550	A-1		3 975,79	16 206,16
SA HLM FRANCE LOIRE	2017	P		CDC	238 310,00	238 310,00	49,50	A	R	Livret A + (-0.2)	0.550	R	Livret A + (-0.2)	0.550	A-1		1 310,70	4 153,86
SA HLM FRANCE LOIRE	2017	P		CDC	180 922,00	180 922,00	39,50	A	R	Livret A + 1.11	1.860	R	Livret A + 1.11	1.860	A-1		3 365,15	3 087,28
SA HLM FRANCE LOIRE	2017	P		CDC	111 988,00	111 988,00	49,50	A	R	Livret A + 1.11	1.860	R	Livret A + 1.11	1.860	A-1		2 082,98	1 376,76
SA HLM FRANCE LOIRE	2017	P		CDC	179 424,00	179 424,00	39,50	A	R	Livret A + 1.11	1.860	R	Livret A + 1.11	1.860	A-1		3 337,29	3 061,72
SA HLM FRANCE LOIRE	2017	P		CDC	1 040 586,00	1 040 586,00	39,42	A	R	Livret A + 0.6	1.350	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		14 047,91	19 790,84
SA HLM FRANCE LOIRE	2017	P		CDC	307 294,00	307 294,00	49,42	A	R	Livret A + 0.6	1.350	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		4 148,47	4 343,11
SA HLM FRANCE LOIRE	2017	P		CDC	487 568,00	487 568,00	39,42	A	R	Livret A + (-0.2)	0.550	R	Livret A + (-0.2)	0.550	A-1		2 681,62	10 930,87
SA HLM FRANCE LOIRE	2017	P		CDC	155 994,00	155 994,00	49,42	A	R	Livret A + (-0.2)	0.550	R	Livret A + (-0.2)	0.550	A-1		857,97	2 719,05
SA HLM FRANCE LOIRE	2017	P		CDC	432 654,00	432 654,00	39,42	A	R	Livret A + 1.11	1.860	R	Livret A + 1.11	1.860	A-1		8 047,36	7 382,89
SA HLM FRANCE LOIRE	2017	P		CDC	248 796,00	248 796,00	49,42	A	R	Livret A + 1.11	1.860	R	Livret A + 1.11	1.860	A-1		4 627,61	3 058,66
SA HLM FRANCE LOIRE	2017	P		CDC	455 528,00	455 528,00	39,42	A	R	Livret A + 1.11	1.860	R	Livret A + 1.11	1.860	A-1		8 472,82	7 773,21
SA HLM FRANCE LOIRE	2017	P		CDC	1 017 144,00	1 017 144,00	39,50	A	R	Livret A + 0.6	1.350	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		13 731,44	19 345,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM FRANCE LOIRE	2017	P		CDC	394 269,00	394 269,00	49,50	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		5 322,63	5 572,36
SA HLM FRANCE LOIRE	2017	P		CDC	309 060,00	309 060,00	39,50	A	R	Livret A + (-0.2)	0,550	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		1 699,83	6 928,87
SA HLM FRANCE LOIRE	2017	P		CDC	119 259,00	119 259,00	49,50	A	R	Livret A + (-0.2)	0,550	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		655,92	2 078,75
SA HLM FRANCE LOIRE	2015	P		CDC	37 000,00	32 485,95	12,67	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		438,56	2 302,84
SA HLM FRANCE LOIRE	2003	P	TERRAIN CONST. 1 LOGT LA FERTE ST AUBIN	CDC	3 455,18	2 614,37	35,83	A	R	Livret A + 0.7	2,950	R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		37,91	91,79
SA HLM FRANCE LOIRE	2003	P	CONST.1 LOGT LA FERTE ST AUBIN	CDC	23 022,55	14 828,71	20,83	A	R	Livret A + 0.7	2,950	R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		215,02	790,68
SA HLM FRANCE LOIRE	2004	C	LA BUSTIERE-const.30 logts ILOT 12	Crédit Foncier	1 248 500,00	828 031,19	17,25	A	R	LEP + 0.95	4,260	R	LEP + 0.95	2,230	A-1		18 469,70	35 663,41
SA HLM FRANCE LOIRE	2004	P	CHARGE FONCIERE CONST. 1 LOGT.BEAUGENCY CLOS ST MIC	CDC	9 478,50	8 172,75	36,33	A	R	Livret A + 0.7	2,950	R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		118,51	216,03
SA HLM FRANCE LOIRE	2004	P	CONST.1 LOGT. BEAUGENCY CLOS ST MICHEL	CDC	11 372,50	8 405,23	21,33	A	R	Livret A + 0.7	2,950	R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		121,88	371,48
SA HLM FRANCE LOIRE	2015	P		CREDIT AGRICOLE	144 267,97	140 888,27	47,15	A	R	(Livret A + 1.07)-Floor 0 sur Livret A	2,070	R	(Livret A + 1.07)-Floor 0 sur Livret A	1,820	A-1		2 564,17	1 742,50
SA HLM FRANCE LOIRE	2015	P		CREDIT AGRICOLE	78 367,03	75 784,87	37,15	A	R	Livret A + 1.07	2,070	R	Livret A + 1.07	1,820	A-1		1 379,29	1 331,31
SA HLM FRANCE LOIRE	1987	P	ZAC de FREMILLON 17 LOGTS sur 35	CDC	997 755,95	326 172,61	6,50	A	R	Livret A + 0.52	4,940	R	Livret A + 0.52	1,270	A-1		4 142,40	47 336,79
SA HLM FRANCE LOIRE	1999	P	LE CHAMP ST MARC - CONST. 8 LOGTS AVENUE JEAN ZAY	CDC	221 897,32	124 833,06	13,75	A	R	Livret A + 0.8	3,050	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		1 934,91	8 815,87
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2009	P		CDC	688 433,00	603 051,33	26,00	A	R	Livret A + 1.38	5,380	R	Livret A + 1.38	2,130	A-1		12 845,00	16 755,64

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2012	P		CDC	10 480,00	9 596,52	34,25	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		52,78	249,26
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2012	P		CDC	28 735,50	27 061,49	44,25	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		148,84	531,27
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2012	P		CDC	4 645,00	4 253,42	34,25	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		23,40	110,48
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2012	P		CDC	13 670,00	12 873,64	44,25	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		70,81	252,74
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2012	P		CDC	204 293,50	132 865,40	9,00	T	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	3,460	A-1		3 690,83	12 287,53
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2013	P		CDC	547 679,31	506 658,37	35,83	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		6 839,89	11 022,79
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2013	P		CDC	98 045,35	92 645,95	45,83	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 250,72	1 486,14
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2013	P		CDC	739 136,63	683 775,62	35,83	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		9 230,97	14 876,13
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2013	P		CDC	112 692,79	106 486,74	45,83	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 437,57	1 685,17
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2013	P		CDC	82 874,29	75 634,24	35,83	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		415,99	1 905,57
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2013	P		CDC	15 436,28	14 398,02	45,83	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		79,19	275,93
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2009	P		CDC	246 566,51	174 362,20	14,87	A	R	Livret A + 0,81	2,060	R	Livret A + 0,81	1,560	A-1		2 720,05	10 407,14
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2009	P		CDC	424 246,47	369 746,38	30,65	A	R	Livret A + 1,2	2,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		7 210,06	8 795,77
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2009	P		CDC	547 713,15	475 798,04	30,59	A	R	Livret A + 1,2	2,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		9 278,06	11 318,60
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2013	P		CDC	89 375,00	81 567,03	35,58	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		448,62	2 055,05
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2013	P		CDC	24 569,00	22 916,48	45,58	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		126,04	439,18
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2013	P		CDC	233 049,50	220 228,22	45,58	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 973,08	3 485,14
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2013	P		CDC	816 295,00	755 197,07	35,58	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		10 195,16	16 429,96

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2015	P		CDC	913 038,17	878 949,59	37,33	A	R	Livret A + 0.6	1.600	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		11 865,82	17 854,83
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2015	P		CDC	422 998,42	411 347,13	47,33	A	R	Livret A + 0.6	1.600	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		5 553,19	6 146,68
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2015	P		CDC	240 713,00	230 150,52	37,33	A	R	Livret A + (-0.2)	0.800	R	Livret A + (-0.2)	0.550	A-1		1 265,83	5 462,29
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2015	P		CDC	111 434,17	107 657,61	47,33	A	R	Livret A + (-0.2)	0.800	R	Livret A + (-0.2)	0.550	A-1		592,12	1 965,95
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2015	P		CDC	897 455,53	863 948,73	37,33	A	R	Livret A + 0.6	1.600	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		11 663,31	17 550,10
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2015	P		CDC	197 974,61	192 521,50	47,33	A	R	Livret A + 0.6	1.600	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		2 599,04	2 876,82
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2015	P		CDC	349 471,63	334 136,62	37,33	A	R	Livret A + (-0.2)	0.800	R	Livret A + (-0.2)	0.550	A-1		1 837,76	7 930,25
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2015	P		CDC	75 280,65	72 729,35	47,33	A	R	Livret A + (-0.2)	0.800	R	Livret A + (-0.2)	0.550	A-1		400,01	1 328,12
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2000	P	CONST.12 LOGTS ORLEANS	CDC	300 934,36	196 377,46	16,25	A	R	Livret A + 1.32	3.550	R	Livret A + 1.32	2.070	A-1		4 065,02	10 014,28
SA HLM VALLOGIS	2016	P		Crédit Foncier	241 701,04	230 632,79	17,16	A	F	Taux fixe à 1.52 %	1.520	F	Taux fixe à 1.52 %	1.520	A-1		3 505,62	11 236,49
SA HLM VALLOGIS	2016	P		Crédit Foncier	82 645,25	78 319,81	15,75	A	F	Taux fixe à 1.44 %	1.440	F	Taux fixe à 1.44 %	1.440	A-1		1 127,81	4 387,73
SA HLM VALLOGIS	2016	P		Crédit Foncier	90 109,59	85 393,48	15,66	A	F	Taux fixe à 1.44 %	1.440	F	Taux fixe à 1.44 %	1.440	A-1		1 229,67	4 784,02
SA HLM VALLOGIS	2016	P		Crédit Foncier	284 850,97	276 186,05	24,25	A	F	Taux fixe à 1.82 %	1.820	F	Taux fixe à 1.82 %	1.820	A-1		5 026,59	8 822,62
SA HLM VALLOGIS	2016	P		Crédit Foncier	199 602,18	189 155,52	15,66	A	F	Taux fixe à 1.44 %	1.440	F	Taux fixe à 1.44 %	1.440	A-1		2 723,84	10 597,10
SA HLM VALLOGIS	2016	P		Crédit Foncier	116 139,94	112 789,48	25,25	A	F	Taux fixe à 1.86 %	1.860	F	Taux fixe à 1.86 %	1.860	A-1		2 097,89	3 412,79
SA HLM VALLOGIS	2016	P		Crédit Foncier	794 740,10	771 813,02	25,25	A	F	Taux fixe à 1.86 %	1.860	F	Taux fixe à 1.86 %	1.860	A-1		14 355,72	23 353,52
SA HLM VALLOGIS	2006	P		CE	5 117 517,53	3 781 648,63	12,48	A	F	Taux fixe à 3.42 %	3.420	F	Taux fixe 3.42% si Spread CMS EUR 10 ans(Postfixe)-CMS EUR 02 ans(Postfixe) >= 0% sinon (5.95% - 5 x Taux fixe à 0.884 %	3.420	E-3		129 332,39	114 757,20
SA HLM VALLOGIS	1998	P		CE	1 235 934,71	375 897,96	5,59	T	F	Taux fixe à 5.36 %	5.470	F	Taux fixe à 0.884 %	0.890	A-1		3 134,53	56 520,73
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CE	5 487 592,59	3 884 141,02	7,65	A	F	Taux fixe à 3.8 %	3.800	F	Taux fixe à 3.8 %	3.800	A-1		149 647,32	572 060,17
SA HLM VALLOGIS	2004	P		CDC	70 000,00	3 809,27	1,83	A	R	Livret A + 1.2	3.450	R	Livret A + 1.2	1.950	A-1		74,28	1 900,43

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2006	P		CDC	33 356,50	27 237,73	23,83	A	R	Livret A + 1.15	3,900	R	Livret A + 1.15	1,900	A-1		517,52	906,31
SA HLM VALLOGIS	2006	P		CDC	19 952,09	18 375,82	38,83	A	R	Livret A + 1.15	3,900	R	Livret A + 1.15	1,900	A-1		349,14	322,23
SA HLM VALLOGIS	2006	P		CDC	174 588,80	142 562,98	23,83	A	R	Livret A + 1.15	3,900	R	Livret A + 1.15	1,900	A-1		2 708,70	4 743,65
SA HLM VALLOGIS	2006	P		CDC	122 534,24	100 057,07	23,83	A	R	Livret A + 1.15	3,900	R	Livret A + 1.15	1,900	A-1		1 901,08	3 329,31
SA HLM VALLOGIS	2007	P		CDC	227 344,61	193 492,31	24,00	A	R	Livret A + 1.15	3,900	R	Livret A + 1.15	1,900	A-1		3 676,36	6 118,44
SA HLM VALLOGIS	2006	P		CDC	56 049,00	52 541,05	38,00	A	R	Livret A + 1.15	3,150	R	Livret A + 1.15	1,900	A-1		998,28	921,35
SA HLM VALLOGIS	2007	P		CDC	21 328,28	17 660,05	24,08	A	R	Livret A + 1	3,750	R	Livret A + 1	1,750	A-1		309,05	641,22
SA HLM VALLOGIS	2006	P		CDC	112 774,50	102 797,11	38,08	A	R	Livret A + 1	3,000	R	Livret A + 1	1,750	A-1		1 798,95	2 319,39
SA HLM VALLOGIS	2007	P		CDC	3 927,77	3 221,86	24,08	A	R	Livret A + 0.5	3,250	R	Livret A + 0.5	1,250	A-1		40,28	110,58
SA HLM VALLOGIS	2006	P		CDC	26 881,50	24 308,73	38,08	A	R	Livret A + 0.5	2,500	R	Livret A + 0.5	1,250	A-1		303,86	487,48
SA HLM VALLOGIS	2007	P		CDC	382 216,22	319 641,23	24,08	A	R	Livret A + 1	3,750	R	Livret A + 1	1,750	A-1		5 593,72	10 301,89
SA HLM VALLOGIS	2006	P		CDC	183 306,50	168 894,32	38,08	A	R	Livret A + 1	3,000	R	Livret A + 1	1,750	A-1		2 955,65	3 055,98
SA HLM VALLOGIS	2006	P		CDC	1 205 887,00	921 722,93	23,25	A	R	Livret A + 0.5	2,750	R	Livret A + 0.5	1,250	A-1		11 521,54	33 169,72
SA HLM VALLOGIS	2006	P		CDC	17 500,00	4 525,54	3,58	A	R	Livret A + 0.65	2,900	R	Livret A + 0.65	1,400	A-1		63,36	1 107,90
SA HLM VALLOGIS	2006	P		CDC	126 575,00	99 014,35	23,67	A	R	Livret A + 0.5	3,250	R	Livret A + 0.5	1,250	A-1		1 237,88	3 563,20
SA HLM VALLOGIS	2006	P		CDC	15 500,00	4 803,88	3,83	A	R	Livret A + 0.7	3,450	R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		69,86	1 175,16
SA HLM VALLOGIS	2011	P		Crédit Foncier	178 550,00	165 633,27	45,25	A	R	Livret A + 1.15	3,150	R	Livret A + 1.15	1,900	A-1		3 147,03	3 719,05
SA HLM VALLOGIS	2005	P		CDC	131 991,56	79 379,22	10,83	A	R	Livret A + 1.2	3,300	R	Livret A + 1.2	3,300	A-1		1 547,89	7 060,39
SA HLM VALLOGIS	2005	P		CDC	92 633,24	59 532,40	12,50	A	R	Livret A + 1.2	3,550	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 160,88	3 919,55
SA HLM VALLOGIS	2005	P		CDC	61 398,27	36 741,57	10,25	A	R	Livret A + 1.2	3,550	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		716,46	2 937,91
SA HLM VALLOGIS	2005	P		CDC	17 593,61	9 399,83	10,83	A	R	Livret A + 0.8	2,800	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		145,70	868,16
SA HLM VALLOGIS	2005	P		CDC	72 809,49	51 144,13	15,25	A	R	Livret A + 1.2	3,550	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		997,31	2 623,25
SA HLM VALLOGIS	2005	P		CDC	246 972,68	117 794,22	5,17	A	F	Taux fixe à 5.5 %	5,500	F	Taux fixe à 5.5 %	5,500	A-1		6 478,68	16 554,30
SA HLM VALLOGIS	2005	P		CDC	79 757,32	38 040,46	5,42	A	F	Taux fixe à 5.5 %	5,500	F	Taux fixe à 5.5 %	5,500	A-1		2 092,23	5 346,05
SA HLM VALLOGIS	2005	P		CDC	58 365,73	42 862,32	17,33	A	R	Livret A + 1.2	3,550	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		835,82	1 898,65
SA HLM VALLOGIS	2005	P		CDC	249 721,62	186 431,93	18,25	A	R	Livret A + 1.2	3,550	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		3 635,43	7 709,68
SA HLM VALLOGIS	2005	P		CDC	54 388,76	37 445,98	18,42	A	R	Livret A + 0.8	3,050	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		580,42	2 007,20
SA HLM VALLOGIS	2005	P		CDC	119 844,97	88 824,87	18,42	A	R	Livret A + 1.2	3,550	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 732,09	3 673,25
SA HLM VALLOGIS	2005	P		CDC	27 147,19	18 690,50	18,42	A	R	Livret A + 0.8	3,050	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		289,71	1 001,86
SA HLM VALLOGIS	2005	P		CDC	95 637,83	70 883,40	18,42	A	R	Livret A + 1.2	3,550	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 382,23	2 931,31
SA HLM VALLOGIS	2005	P		CDC	27 010,11	18 596,13	18,42	A	R	Livret A + 0.8	3,050	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		288,24	996,80
SA HLM VALLOGIS	2005	P		CDC	89 731,63	66 505,92	18,50	A	R	Livret A + 1.2	3,550	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 296,87	2 750,28
SA HLM VALLOGIS	2005	P		CDC	40 476,51	27 867,57	18,50	A	R	Livret A + 0.8	3,050	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		431,95	1 493,78
SA HLM VALLOGIS	2005	P		CDC	298 446,27	175 468,10	8,42	A	F	Taux fixe à 5.5 %	5,500	F	Taux fixe à 5.5 %	5,500	A-1		9 650,75	15 131,84

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2005	P		CDC	22 976,95	15 346,84	14,58	A	R	Livret A + 0,8	2,800	R	Livret A + 0,8	1,550	A-1		237,88	878,39
SA HLM VALLOGIS	2005	P		CDC	99 023,45	63 281,53	11,58	A	R	Livret A + 1,2	3,300	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		1 234,00	4 575,91
SA HLM VALLOGIS	2005	P		CDC	23 626,36	15 302,53	13,67	A	R	Livret A + 0,8	2,800	R	Livret A + 0,8	1,550	A-1		237,19	949,33
SA HLM VALLOGIS	2005	P		CDC	55 173,50	4 890,29	0,75	A	R	Livret A + 1,2	3,200	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		95,36	4 890,29
SA HLM VALLOGIS	2005	P		CDC	41 098,50	37 405,22	37,83	A	R	Livret A + 1,15	3,150	R	Livret A + 1,15	1,900	A-1		1 391,02	680,32
SA HLM VALLOGIS	2007	P		CDC	129 177,50	48 710,51	4,17	A	R	Livret A + 0,65	3,400	R	Livret A + 0,65	1,400	A-1		681,95	9 473,12
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	12 624,50	5 588,09	5,08	A	R	Livret A + 0,65	3,650	R	Livret A + 0,65	1,400	A-1		78,24	899,28
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	5 404,00	4 568,62	30,08	A	R	Livret A + 0,55	3,550	R	Livret A + 0,55	1,300	A-1		59,39	120,62
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	247 839,50	220 818,02	40,08	A	R	Livret A + 0,55	3,550	R	Livret A + 0,55	1,300	A-1		2 870,64	4 111,52
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	5 421,00	4 641,73	30,17	A	R	Livret A + 0,8	4,300	R	Livret A + 0,8	1,550	A-1		71,95	117,77
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	182 326,50	164 402,66	40,17	A	R	Livret A + 0,8	4,300	R	Livret A + 0,8	1,550	A-1		2 548,24	2 899,74
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	199 800,00	171 078,51	30,17	A	R	Livret A + 0,8	4,300	R	Livret A + 0,8	1,550	A-1		2 651,72	4 340,44
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	80 200,00	72 315,84	40,17	A	R	Livret A + 0,8	4,300	R	Livret A + 0,8	1,550	A-1		1 120,90	1 275,51
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	137 676,00	60 743,56	5,25	A	R	Livret A + 0,45	3,950	R	Livret A + 0,45	1,200	A-1		728,93	9 824,44
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	71 375,00	60 754,44	30,42	A	R	Livret A + 0,8	4,300	R	Livret A + 0,8	1,550	A-1		941,70	1 541,40
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	28 625,00	25 660,47	40,42	A	R	Livret A + 0,8	4,300	R	Livret A + 0,8	1,550	A-1		397,74	452,60
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	139 650,00	119 604,24	30,42	A	R	Livret A + 1	4,500	R	Livret A + 1	1,750	A-1		2 093,08	2 938,68
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	60 350,00	54 398,44	40,42	A	R	Livret A + 1	4,500	R	Livret A + 1	1,750	A-1		951,98	918,34
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	75 000,00	63 840,05	30,42	A	R	Livret A + 0,8	4,300	R	Livret A + 0,8	1,550	A-1		989,52	1 619,69
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	168 113,50	152 389,13	40,67	A	R	Livret A + 1,13	5,130	R	Livret A + 1,13	1,880	A-1		2 864,92	2 499,75
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	65 234,00	55 627,62	30,67	A	R	Livret A + 0,8	4,800	R	Livret A + 0,8	1,550	A-1		862,23	1 411,33
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	187 527,50	169 178,78	40,58	A	R	Livret A + 1,13	4,630	R	Livret A + 1,13	1,880	A-1		3 180,56	2 775,16
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	88 068,50	74 741,19	30,58	A	R	Livret A + 0,8	4,300	R	Livret A + 0,8	1,550	A-1		1 158,49	1 896,26
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	165 800,50	149 697,32	40,92	A	R	Livret A + 1,13	5,130	R	Livret A + 1,13	1,880	A-1		2 814,31	2 455,59
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	278 536,00	120 959,64	5,75	A	R	Livret A + 0,25	4,250	R	Livret A + 0,25	1,000	A-1		1 209,60	19 661,80
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	14 445,00	11 639,87	30,75	A	R	Livret A + (-0,7)	3,300	R	Livret A + (-0,7)	0,050	A-1		5,82	372,67
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	26 142,00	22 259,95	40,75	A	R	Livret A + (-0,7)	3,300	R	Livret A + (-0,7)	0,050	A-1		11,13	537,49
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	298 440,00	251 946,00	30,83	A	R	Livret A + 0,6	4,600	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		3 401,27	6 598,88
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	41 560,00	36 970,62	40,83	A	R	Livret A + 0,6	4,600	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		499,10	681,00
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	130 287,50	101 610,21	20,83	A	R	Livret A + 1,13	5,130	R	Livret A + 1,13	1,880	A-1		1 910,27	3 990,89
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	55 405,00	50 023,85	40,83	A	R	Livret A + 1,13	5,130	R	Livret A + 1,13	1,880	A-1		940,45	820,58
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	114 307,50	96 499,52	30,83	A	R	Livret A + 0,6	4,600	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 302,74	2 527,48
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	71 722,50	31 146,88	5,83	A	R	Livret A + 0,25	4,250	R	Livret A + 0,25	1,000	A-1		311,47	5 062,87
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	114 718,50	49 818,73	5,83	A	R	Livret A + 0,25	4,250	R	Livret A + 0,25	1,000	A-1		498,19	8 097,95

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	614 150,00	518 471,52	30,83	A	R	Livret A + 0.6	4.600	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		6 999,37	13 579,62
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	75 850,00	67 474,04	40,83	A	R	Livret A + 0.6	4.600	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		910,90	1 242,87
SA HLM VALLOGIS	2009	P		CDC	854 500,00	740 019,75	31,00	A	R	Livret A + 0.6	4.600	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		9 990,27	18 642,39
SA HLM VALLOGIS	2009	P		CDC	195 500,00	177 072,09	41,00	A	R	Livret A + 0.6	4.600	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		2 390,48	3 160,77
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	134 480,00	108 364,80	30,92	A	R	Livret A + (-0.7)	3.300	R	Livret A + (-0.7)	0.050	A-1		54,18	3 469,49
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	15 520,00	13 214,71	40,92	A	R	Livret A + (-0.7)	3.300	R	Livret A + (-0.7)	0.050	A-1		6,61	319,10
SA HLM VALLOGIS	2009	P		CDC	256 276,50	129 204,41	6,00	A	R	Livret A + 0.25	4.250	R	Livret A + 0.25	1.000	A-1		1 292,05	17 911,39
SA HLM VALLOGIS	2009	P		CDC	2 023 405,00	1 748 133,24	31,42	A	R	Livret A + 0.6	2.350	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		23 599,80	44 038,52
SA HLM VALLOGIS	2009	P		CDC	376 595,00	340 738,21	41,42	A	R	Livret A + 0.6	2.350	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		4 599,97	6 082,24
SA HLM VALLOGIS	2009	P		CDC	269 600,00	232 375,37	31,25	A	R	Livret A + 0.6	3.100	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		3 137,07	5 853,94
SA HLM VALLOGIS	2009	P		CDC	65 400,00	59 001,08	41,25	A	R	Livret A + 0.6	3.100	R	Livret A + 0.6	1.350	A-1		796,52	1 053,18
SA HLM VALLOGIS	2009	P		CDC	493 002,00	295 109,13	11,33	A	R	Livret A + 0.25	2.750	R	Livret A + 0.25	1.000	A-1		2 951,09	23 269,00
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	1 128 506,59	216 067,54	1,33	A	R	Livret A + 1.26	5.260	R	Livret A + 1.26	2.010	A-1		4 342,96	106 958,83
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	6 352 849,38	2 733 303,79	4,17	A	R	Livret A + 0.41	4.410	R	Livret A + 0.41	1.160	A-1		31 706,32	534 124,49
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	8 913 609,25	1 273 373,32	1,48	S	R	Livret A	4.040	R	Livret A	0.750	A-1		7 958,58	848 915,52
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	132 582,77	109 267,99	25,68	A	R	Livret A + 0.7	4.700	R	Livret A + 0.7	1.450	A-1		1 584,39	3 490,12
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	683 857,33	578 447,60	26,17	A	R	Livret A + 0.99	4.990	R	Livret A + 0.99	1.740	A-1		10 064,99	16 986,59
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	123 414,97	95 616,09	17,57	A	R	Livret A + 1.2	5.280	R	Livret A + 1.2	1.950	A-1		1 864,52	4 235,45
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	504 620,39	368 726,69	14,15	A	R	Livret A + 1.2	5.280	R	Livret A + 1.2	1.950	A-1		7 190,17	20 461,24
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	98 700,93	74 654,48	16,68	A	R	Livret A + 1.2	5.300	R	Livret A + 1.2	1.950	A-1		1 455,76	3 552,59
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	338 296,19	244 775,44	14,62	A	R	Livret A + 1.2	5.290	R	Livret A + 1.2	1.950	A-1		4 773,12	13 582,99
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	366 211,03	246 164,73	11,34	A	R	Livret A + 1.2	5.270	R	Livret A + 1.2	1.950	A-1		4 800,22	17 800,25
SA HLM VALLOGIS	2009	P		CDC	164 905,52	128 821,87	16,00	A	R	Livret A + 1.2	5.290	R	Livret A + 1.2	1.950	A-1		2 512,03	6 130,26
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	74 553,68	8 074,01	0,84	A	R	Livret A + 1.2	5.200	R	Livret A + 1.2	1.950	A-1		157,44	8 074,01
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	183 286,42	129 891,79	13,57	A	R	Livret A + 1.2	5.280	R	Livret A + 1.2	1.950	A-1		2 532,89	7 831,76
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	286 179,13	256 678,78	30,90	A	R	Livret A + 1	5.000	R	Livret A + 1	1.750	A-1		4 491,88	6 306,61
SA HLM VALLOGIS	2009	P		CDC	79 383,74	66 050,57	24,00	A	R	Livret A + 0.57	4.570	R	Livret A + 0.57	1.320	A-1		871,87	2 247,27
SA HLM VALLOGIS	2009	P		CDC	254 725,21	211 742,59	24,00	A	R	Livret A + 0.54	4.540	R	Livret A + 0.54	1.290	A-1		2 731,48	7 231,29
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	532 448,94	312 177,05	8,15	A	R	Livret A + 1.2	5.290	R	Livret A + 1.2	1.950	A-1		6 087,45	31 335,10
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	1 538 384,02	1 123 936,87	14,29	A	R	Livret A + 1.2	5.250	R	Livret A + 1.2	1.950	A-1		21 916,77	62 369,07
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	1 279 636,10	1 134 377,76	33,50	A	R	Livret A + 1.05	5.050	R	Livret A + 1.05	1.800	A-1		20 418,80	24 479,86
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	63 216,69	40 437,91	9,09	A	R	Livret A + 1.2	4.700	R	Livret A + 1.2	1.950	A-1		788,54	3 604,89
SA HLM VALLOGIS	2009	P		CDC	168 124,84	148 891,22	33,00	A	R	Livret A + 0.53	4.530	R	Livret A + 0.53	1.280	A-1		1 905,81	3 522,68
SA HLM VALLOGIS	2009	P		CDC	106 207,40	82 967,72	16,00	A	R	Livret A + 1.2	5.290	R	Livret A + 1.2	1.950	A-1		1 617,87	3 948,19

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	278 997,04	31 888,08	0,84	A	R	Livret A + 1.19	5,190	R	Livret A + 1.19	1,940	A-1		618,63	31 888,08
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	443 850,38	282 114,95	9,84	A	R	Livret A + 1.2	5,300	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		5 501,24	25 149,49
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	231 197,71	198 472,17	27,15	A	R	Livret A + 1.19	5,190	R	Livret A + 1.19	1,940	A-1		3 850,36	5 403,45
SA HLM VALLOGIS	2009	P		CDC	167 670,60	128 464,71	15,00	A	R	Livret A + 1.2	5,290	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 505,06	6 589,12
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	265 041,91	170 399,35	10,34	A	R	Livret A + 1.2	5,280	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		3 322,79	13 625,38
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	27 065,82	17 707,57	10,57	A	R	Livret A + 1.28	5,280	R	Livret A + 1.28	2,030	A-1		359,46	1 452,95
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	595 729,36	328 465,38	7,73	A	R	Livret A + 1.2	5,300	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		6 405,08	37 582,20
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	651 453,94	542 725,32	24,15	A	R	Livret A + 1.1	5,100	R	Livret A + 1.1	1,850	A-1		10 040,42	17 271,10
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	361 210,11	305 983,35	27,62	A	R	Livret A + 0.99	4,990	R	Livret A + 0.99	1,740	A-1		5 324,11	8 574,20
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	413 163,85	351 842,34	27,62	A	R	Livret A + 1.15	5,150	R	Livret A + 1.15	1,900	A-1		6 885,01	9 634,54
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	189 302,50	52 963,36	2,25	A	F	Taux fixe à 0.78 %	0,780	F	Taux fixe à 0.78 %	0,780	A-1		1 408,94	20 693,90
SA HLM VALLOGIS	2008	P		CDC	578 850,49	390 266,90	11,34	A	R	Livret A + 1.2	5,300	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		7 610,21	28 220,33
SA HLM VALLOGIS	2009	P		CDC	79 218,85	69 251,20	34,00	A	R	Livret A + (-0.07)	3,930	R	Livret A + (-0.07)	0,680	A-1		470,91	1 759,17
SA HLM VALLOGIS	2008	C		CDC	444 483,69	228 248,49	9,37	S	R	Livret A	4,040	R	Livret A	0,750	A-1		1 666,82	24 026,15
SA HLM VALLOGIS	2009	P		CDC	303 915,00	264 621,49	31,92	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		3 572,39	6 666,28
SA HLM VALLOGIS	2009	P		CDC	81 085,00	73 993,75	41,92	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		998,92	1 320,80
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	35 338,00	20 474,54	7,00	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		276,41	2 440,83
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	539 910,00	480 618,35	32,08	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		6 488,35	11 656,60
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	185 090,00	171 460,02	42,08	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		2 314,71	2 967,56
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	322 900,00	280 906,48	32,08	A	R	Livret A + (-0.2)	1,050	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		1 544,99	7 786,51
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	122 100,00	110 668,66	42,08	A	R	Livret A + (-0.2)	1,050	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		608,68	2 288,37
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	320 671,50	185 342,73	7,17	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		2 502,13	22 095,18
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	61 203,50	35 374,59	7,42	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		477,56	4 217,10
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	91 236,00	52 732,88	7,42	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		711,90	6 286,42
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	197 798,00	114 323,91	7,42	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 543,38	13 628,84
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	727 134,41	670 407,54	34,42	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		9 050,50	15 110,94
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	295 924,35	280 306,09	44,42	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		3 784,13	4 588,06
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	37 425,00	33 315,08	32,50	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		449,76	808,00
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	124 030,00	114 896,47	42,50	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 551,10	1 988,58
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	507 820,00	452 052,39	32,42	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		6 102,71	10 963,78
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	92 180,00	85 391,88	42,42	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 152,79	1 477,93
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	314 158,53	285 775,88	33,42	A	R	Livret A + 0.6	2,600	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		3 857,98	6 678,87
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	141 588,97	133 151,10	43,42	A	R	Livret A + 0.6	2,600	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 797,54	2 235,65
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	216 058,63	195 951,47	34,42	A	R	Livret A + (-0.2)	2,050	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		1 077,74	5 092,36

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	87 935,66	82 002,19	44,42	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		451,01	1 611,04	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	195 650,14	177 442,27	34,50	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		975,93	4 611,35	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	40 229,07	37 514,61	44,50	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		206,33	737,03	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	290 751,51	268 068,73	34,50	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		3 618,93	6 042,25	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	104 219,75	98 719,24	44,50	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		1 332,71	1 608,80	
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	424 395,00	377 788,94	32,42	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		5 100,15	9 162,64	
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	95 605,00	88 564,67	42,42	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		1 195,63	1 532,84	
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	233 395,00	207 764,11	32,42	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		2 804,82	5 038,98	
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	66 605,00	61 700,23	42,42	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		832,96	1 067,88	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	864 881,72	797 408,58	34,50	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		10 765,02	17 973,54	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	177 842,39	168 456,23	44,50	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		2 274,16	2 745,28	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	829 176,32	764 488,71	34,50	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		10 320,60	17 231,52	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	145 086,10	137 428,77	44,50	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		1 855,29	2 239,63	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	1 086 615,21	1 006 737,90	34,00	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		13 590,96	22 691,81	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	206 754,33	196 798,99	44,00	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		2 656,79	3 207,17	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	152 428,89	138 243,34	34,42	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		760,34	3 592,65	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	41 797,53	38 977,23	44,42	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		214,38	785,76	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	552 773,16	509 648,95	34,42	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		6 880,26	11 487,46	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	152 200,70	144 167,86	44,42	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		1 946,27	2 349,46	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	561 884,22	518 049,22	34,50	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		6 993,67	11 676,80	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	154 294,36	146 151,02	44,50	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		1 973,04	2 381,78	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	519 967,98	479 403,04	34,50	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		6 471,94	10 805,72	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	169 672,66	160 717,68	44,50	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		2 169,69	2 619,16	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	397 015,63	360 067,99	34,50	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		1 980,38	9 357,40	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	69 451,82	64 765,54	44,50	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		356,21	1 272,41	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	659 370,15	607 929,85	34,50	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		8 207,06	13 702,70	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	182 939,02	173 283,88	44,50	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		2 339,33	2 823,95	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	169 327,68	153 569,47	34,50	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		844,63	3 990,95	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	55 094,99	51 377,44	44,50	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		282,58	1 009,38	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	272 813,29	247 061,57	33,67	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		3 335,33	5 774,08	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	147 530,37	138 138,22	43,67	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		1 864,87	2 319,39	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	207 500,00	185 528,37	33,00	A	R	Livret A + (-0,2)	1,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		1 020,41	4 977,36	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	82 500,00	76 334,33	43,00	A	R	Livret A + (-0,2)	1,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		419,84	1 538,15	
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	55 027,50	28 617,14	7,75	A	R	Livret A + 0,6	2,350	R	Livret A + 0,6	A-1		386,33	3 411,53	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	255 643,29	226 938,82	33,75	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		1 248,17	6 088,32
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	130 985,90	120 337,46	43,75	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		661,86	2 424,83
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	326 999,63	296 182,49	33,83	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		3 998,46	6 922,08
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	91 440,78	85 634,39	43,83	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 156,06	1 437,83
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	154 413,14	137 087,15	33,83	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		753,98	3 677,77
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	43 186,79	39 679,53	43,83	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		218,24	799,55
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	65 432,00	58 510,42	33,00	A	R	Livret A + (-0,2)	1,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		321,81	1 589,72
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	100 476,00	92 978,09	43,00	A	R	Livret A + (-0,2)	1,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		511,38	1 873,53
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	156 706,50	86 373,45	8,00	A	R	Livret A + 0,6	2,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 166,04	9 090,39
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	191 332,44	178 693,43	44,58	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 412,36	3 433,94
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	1 069 272,01	972 205,42	34,58	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		13 124,78	24 618,50
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	311 233,36	280 267,99	34,58	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		1 541,48	7 283,57
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	57 074,91	52 850,02	44,58	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		290,68	1 038,31
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	489 571,97	426 950,52	34,58	A	R	Livret A + 0,4	2,650	R	Livret A + 0,4	1,150	A-1		4 909,93	9 976,94
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	76 736,30	71 961,91	44,58	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		971,49	1 172,74
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	69 705,00	58 892,28	43,08	A	R	Livret A	2,350	R	Livret A	1,350	A-1		795,05	1 802,12
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	645 179,91	591 175,11	34,08	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		7 980,87	13 325,05
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	151 655,84	142 720,60	44,08	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 926,73	2 325,87
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	194 079,55	175 007,38	34,08	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		962,54	4 548,07
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	45 587,78	42 259,01	44,08	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		232,43	830,23
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	353 295,83	323 723,20	34,17	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		4 370,27	7 296,70
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	109 288,00	102 848,99	44,17	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 388,46	1 676,10
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	231 856,00	149 452,17	8,17	A	R	Livret A + 0,6	2,600	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 017,61	15 729,12
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	961 646,84	648 478,04	9,62	A	R	Livret A + 1,2	2,950	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		12 645,32	57 809,42
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	195 750,00	175 860,87	33,42	A	R	Livret A + 0,6	2,600	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 374,12	4 110,05
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	39 250,00	36 430,52	43,42	A	R	Livret A + 0,6	2,600	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		491,81	611,68
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	196 932,31	138 438,02	11,42	A	R	Livret A + 1,2	2,950	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		2 699,54	10 010,50
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	5 195 312,64	3 690 261,39	11,46	A	R	Livret A + 1,2	2,950	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		71 960,10	266 844,02
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	14 300,00	12 607,37	33,42	A	R	Livret A + (-0,2)	1,800	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		69,34	338,23
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	6 400,00	5 836,50	43,42	A	R	Livret A + (-0,2)	1,800	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		32,10	117,61
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	1 610 369,89	1 143 150,81	12,17	A	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	A-1		38 404,42	76 382,60
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	31 351,67	23 011,59	13,42	A	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	A-1		775,31	1 363,47
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	46 976,84	33 947,42	12,17	A	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	A-1		1 120,32	2 228,19
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	38 565,11	30 498,86	17,17	A	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	A-1		1 033,84	1 318,70

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	69 287,30	55 012,88	17,42	A	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	A-1		1 865,39	2 333,63
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	56 437,59	44 451,88	16,92	A	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	A-1		1 506,34	1 959,46
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	64 748,14	47 812,77	13,67	A	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	A-1		1 611,75	2 768,65
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	265 702,99	184 024,49	10,17	A	R	Livret A + 1,2	2,950	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		3 588,48	14 714,87
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	132 845,50	117 997,53	33,42	A	R	Livret A + (-0,2)	1,800	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		648,99	3 165,64
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	38 380,50	35 273,71	43,42	A	R	Livret A + (-0,2)	1,800	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		194,01	710,78
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	27 658,79	21 784,79	16,92	A	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	A-1		738,22	980,30
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	339 019,00	301 127,29	33,42	A	R	Livret A + (-0,2)	1,800	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		1 656,20	8 078,64
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	96 150,50	88 367,38	43,42	A	R	Livret A + (-0,2)	1,800	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		486,02	1 780,63
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	392 213,55	274 779,00	11,71	A	R	Livret A + 1,2	2,950	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		5 358,19	19 869,36
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	66 377,44	48 104,62	12,92	A	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	A-1		1 619,00	2 987,30
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	90 872,44	60 315,36	10,17	A	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	A-1		2 013,92	4 995,58
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	26 718,41	18 966,61	12,17	A	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	A-1		637,19	1 267,30
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	68 429,32	50 225,92	13,42	A	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	A-1		1 692,23	2 975,95
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	30 718,06	23 074,79	14,42	A	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	A-1		778,96	1 249,54
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	84 539,57	65 437,57	15,92	A	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	A-1		2 214,42	3 122,86
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	474 033,10	357 905,15	12,85	A	R	Livret A + 1,2	2,950	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		6 979,15	23 564,10
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	393 653,16	290 859,70	11,75	A	R	Livret A + 1,2	2,950	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		9 260,95	17 988,38
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	81 987,24	63 407,36	15,08	A	R	Livret A + 1,2	2,950	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		1 236,44	3 252,25
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	182 783,77	166 582,85	34,75	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 248,87	3 754,77
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	14 416,75	13 496,95	44,75	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		182,21	219,96
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	58 782,04	52 699,34	34,75	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		289,85	1 369,55
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	4 545,27	4 189,47	44,75	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		23,04	82,31
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	120 201,56	113 976,57	45,08	A	R	Livret A + 0,6	2,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 538,71	1 803,73
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	421 954,62	390 606,60	35,08	A	R	Livret A + 0,4	2,150	R	Livret A + 0,4	1,150	A-1		4 491,98	8 820,12
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	19 388,89	17 770,99	35,08	A	R	Livret A + (-0,2)	1,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		97,74	447,73
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	62 727,02	57 290,75	35,08	A	R	Livret A + (-0,4)	1,350	R	Livret A + (-0,4)	0,350	A-1		200,52	1 496,04
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	986 024,37	898 628,70	34,75	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		12 131,49	20 255,04
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	198 482,08	185 818,79	44,75	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 508,56	3 028,23
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	44 326,41	33 476,12	14,67	A	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	A-1		1 130,58	1 773,84
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	334 303,56	164 838,89	5,42	A	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	A-1		5 323,71	27 704,67
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	25 038,38	19 380,88	15,92	A	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	A-1		655,86	924,91
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	116 262,09	84 256,64	12,92	A	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	A-1		2 835,72	5 232,36

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	51 298,48	39 520,48	30,08	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,420	R	Inflation INSEE hors tabac	A-2		828,54	934,90	
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	203 822,32	174 640,31	26,08	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,420	R	Inflation INSEE hors tabac	A-2		3 656,85	4 979,26	
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	32 841,84	12 090,07	3,42	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	A-1		385,81	3 303,01	
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	31 551,86	22 586,06	12,67	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	A-1		783,48	1 427,07	
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	113 480,08	41 775,72	3,42	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	A-1		1 333,12	11 413,01	
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	56 598,07	44 598,01	17,17	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	A-1		1 559,05	1 910,02	
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	60 866,63	48 346,89	17,67	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	A-1		1 691,13	1 992,74	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	249 041,56	236 148,36	45,08	A	R	Livret A + 0,6	2,350	R	Livret A + 0,6	A-1		3 188,01	3 737,08	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	1 099 559,58	1 017 870,66	35,17	A	R	Livret A + 0,4	2,150	R	Livret A + 0,4	A-1		11 705,52	22 984,10	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	541 783,20	486 060,11	33,75	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		6 561,81	11 359,71	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	177 800,00	164 845,30	43,75	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		2 225,41	2 767,81	
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	208 555,18	184 047,88	30,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,420	R	Inflation INSEE hors tabac	A-2		3 859,02	4 258,82	
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	506 534,46	443 053,28	29,08	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,420	R	Inflation INSEE hors tabac	A-2		9 285,97	10 962,38	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	65 177,69	61 044,47	45,08	A	R	Livret A + (-0,2)	1,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		335,75	1 169,88	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	292 064,28	266 752,38	35,08	A	R	Livret A + (-0,4)	1,350	R	Livret A + (-0,4)	A-1		933,64	6 965,72	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	89 767,50	81 055,92	33,92	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		1 094,25	1 894,36	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	14 897,00	13 871,99	43,58	A	R	Livret A + 0,6	2,600	R	Livret A + 0,6	A-1		187,27	232,92	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	23 022,00	20 330,57	33,58	A	R	Livret A + (-0,2)	1,800	R	Livret A + (-0,2)	A-1		111,82	545,43	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	4 872,50	4 452,68	43,58	A	R	Livret A + (-0,2)	1,800	R	Livret A + (-0,2)	A-1		24,49	89,72	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	82 195,50	74 038,35	33,58	A	R	Livret A + 0,6	2,600	R	Livret A + 0,6	A-1		999,52	1 730,35	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	15 245,00	14 196,05	43,58	A	R	Livret A + 0,6	2,600	R	Livret A + 0,6	A-1		191,65	238,36	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	78 302,63	73 035,95	45,75	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		401,70	1 399,69	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	241 218,79	219 342,73	35,75	A	R	Livret A + (-0,4)	0,850	R	Livret A + (-0,4)	A-1		767,70	5 727,71	
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	48 455,61	34 397,05	12,17	A	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	F	Taux fixe à 0,86 %	A-1		1 155,58	2 298,35	
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	236 331,07	170 133,37	12,67	A	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	F	Taux fixe à 0,86 %	A-1		5 722,68	10 822,22	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	27 520,50	24 849,74	33,67	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		335,47	580,77	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	86 660,00	78 249,98	33,67	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		1 056,38	1 828,78	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	51 720,48	47 202,08	35,83	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		259,61	1 189,24	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	52 031,73	48 532,05	45,83	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		266,93	930,09	
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	363 186,85	247 793,84	10,92	A	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	F	Taux fixe à 0,86 %	A-1		8 295,10	18 864,85	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	378 000,00	239 465,72	8,92	A	F	Taux fixe à 1,9 %	1,900	F	Taux fixe à 1,9 %	A-1		4 549,85	24 648,55	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	140 291,50	89 751,45	8,67	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		1 211,65	9 445,91	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	64 713,00	48 264,02	13,67	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		651,57	3 155,05	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	29 235,70	26 288,94	34,75	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		144,59	683,19	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	15 663,81	14 482,68	44,75	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		79,66	284,53	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	70 700,50	62 568,45	33,75	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		344,24	1 679,13	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	12 730,50	11 662,18	43,75	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		64,14	235,00	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	114 654,50	103 527,74	33,67	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		1 397,63	2 419,55	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	9 195,50	8 563,66	43,67	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		115,88	144,12	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	32 351,00	28 639,11	33,67	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		157,52	768,33	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	2 942,00	2 695,12	43,67	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		14,83	54,31	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	158 365,00	140 194,51	33,75	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		771,07	3 761,14	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	26 490,50	24 267,46	43,75	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		133,47	489,00	
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	138 613,90	45 889,28	2,92	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	A-1		1 435,00	14 758,76	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	230 571,50	212 334,99	34,00	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		2 866,52	4 786,02	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	29 829,00	28 213,06	44,00	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		380,88	459,78	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	130 445,45	92 205,25	9,83	A	F	Taux fixe à 1,9 %	1,900	F	Taux fixe à 1,9 %	A-1		1 751,90	8 239,44	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	244 761,86	173 009,69	9,92	A	F	Taux fixe à 1,9 %	1,900	F	Taux fixe à 1,9 %	A-1		3 287,19	15 460,10	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	246 414,50	217 510,27	33,92	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		1 196,31	5 835,36	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	22 085,50	20 171,36	43,92	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		110,94	406,46	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	152 830,00	137 823,95	34,17	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		758,03	3 581,75	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	21 670,00	19 791,86	43,92	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		108,86	398,81	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	68 656,00	50 570,42	13,92	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		682,70	3 305,82	
SA HLM VALLOGIS	2010	P		CDC	302 891,17	227 525,02	14,42	A	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	F	Taux fixe à 0,86 %	A-1		7 680,72	12 321,13	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	38 950,00	35 060,84	33,92	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		473,32	819,41	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	4 491,00	4 178,49	43,92	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		56,41	70,16	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	73 085,50	64 512,63	33,92	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		354,82	1 730,74	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	11 117,50	10 153,96	43,92	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		55,85	204,60	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	225 029,82	215 957,51	46,08	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		2 915,43	3 320,19	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	242 469,11	229 123,30	36,08	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		3 093,17	4 815,02	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	469 091,87	435 626,36	35,08	A	R	Livret A + 0,6	2,350	R	Livret A + 0,6	A-1		5 880,96	9 477,43	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	295 386,00	278 025,78	44,08	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		3 753,35	4 530,89	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	138 713,00	127 143,86	35,08	A	R	Livret A + (-0,2)	1,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		699,29	3 203,33	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	82 321,00	76 317,23	44,08	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		419,75	1 499,35	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	66 806,00	60 246,47	34,17	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		331,36	1 565,68	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	12 503,50	11 591,61	44,17	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		63,76	227,73	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	410 436,96	381 121,72	35,42	A	R	Livret A + 0,6	2,350	R	Livret A + 0,6	A-1		5 145,23	8 291,76	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	106 272,48	100 770,62	45,42	A	R	Livret A + 0,6	2,350	R	Livret A + 0,6	A-1		1 360,41	1 594,71	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	1 300 140,00	999 462,18	19,25	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		13 492,74	43 864,50	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	457 434,00	419 206,41	34,42	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		5 659,29	9 448,89	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	119 986,00	112 915,44	44,42	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		1 524,36	1 840,15	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	46 680,00	42 096,60	34,42	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		231,53	1 094,00	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	8 820,00	8 176,75	44,17	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		44,97	160,65	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	136 054,50	122 695,60	34,42	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		674,83	3 188,60	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	33 945,50	31 469,82	44,42	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		173,09	618,27	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	12 500,00	8 835,62	9,25	A	F	Taux fixe à 1,9 %	1,900	F	Taux fixe à 1,9 %	A-1		167,88	789,55	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	32 500,00	22 778,23	9,25	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		307,51	2 142,85	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	54 180,00	48 860,18	34,25	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		268,73	1 269,78	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	8 820,00	8 176,75	44,25	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		44,97	160,65	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	42 310,00	38 155,67	34,33	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		209,86	991,59	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	8 190,00	7 592,70	44,33	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		41,76	149,17	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	51 600,00	46 533,50	34,33	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		255,94	1 209,31	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	12 900,00	11 959,19	44,33	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		65,78	234,96	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	64 892,00	58 520,39	34,25	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		321,86	1 520,82	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	24 129,00	22 369,24	44,25	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		123,03	439,48	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	94 846,50	86 920,22	34,42	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		1 173,43	1 959,18	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	11 953,50	11 250,99	44,42	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		151,89	183,35	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	21 659,50	19 532,80	34,42	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		107,43	507,62	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	4 687,50	4 345,64	44,42	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		23,90	85,38	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	73 541,50	66 320,62	34,42	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		364,77	1 723,53	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	13 193,00	12 230,62	44,42	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		67,27	240,29	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	53 759,50	48 480,97	34,42	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		266,65	1 259,92	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	9 972,00	9 244,73	44,42	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		50,85	181,63	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	249 019,50	223 595,27	34,58	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		1 229,78	5 810,76	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	43 122,50	39 810,83	44,58	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		218,96	782,14	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	3 236 500,00	2 706 251,08	19,67	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		36 534,39	118 772,23	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	57 697,50	51 806,73	34,67	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		284,94	1 346,35	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	21 731,00	20 062,12	44,67	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		110,34	394,15	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	68 493,50	61 500,49	34,67	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		338,26	1 598,27
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	11 174,50	10 316,34	44,67	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		56,74	202,68
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	112 500,00	77 403,12	9,67	A	R	Livret A	2,250	R	Livret A	0,750	A-1		580,53	7 482,65
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	210 500,00	149 802,56	14,67	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 022,94	9 076,81
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	314 475,50	287 082,53	34,67	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		3 875,62	6 470,82
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	113 071,00	106 044,21	44,67	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 431,60	1 728,17
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	45 345,00	40 715,39	34,67	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		223,94	1 058,11
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	10 667,00	9 847,81	44,67	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		54,17	193,47
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	575 250,00	534 211,06	35,17	A	R	Livret A + 0,6	2,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		7 211,85	11 622,22
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	99 750,00	94 593,20	45,17	A	R	Livret A + 0,6	2,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 277,01	1 496,95
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	259 150,00	240 661,96	35,50	A	R	Livret A + 0,6	2,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		3 248,94	5 235,81
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	145 850,00	138 309,96	45,50	A	R	Livret A + 0,6	2,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 867,19	2 188,78
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	62 800,00	57 562,26	35,50	A	R	Livret A + (-0,2)	1,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		316,59	1 450,26
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	32 200,00	30 159,48	45,50	A	R	Livret A + (-0,2)	1,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		165,88	577,99
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	127 500,00	116 860,74	35,50	A	R	Livret A + (-0,2)	1,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		642,74	2 944,25
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	22 500,00	21 073,17	45,50	A	R	Livret A + (-0,2)	1,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		115,90	403,86
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	661 500,00	614 262,38	35,50	A	R	Livret A + 0,6	2,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		8 292,54	13 363,81
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	113 500,00	107 623,97	45,50	A	R	Livret A + 0,6	2,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 452,93	1 703,16
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	76 144,73	58 684,32	10,25	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		2 522,61	4 066,42
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	28 603,26	19 721,90	8,83	A	R	Livret A + 1,3	3,550	R	Livret A + 1,3	3,550	A-1		487,56	2 191,32
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	690 208,70	545 572,12	11,00	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	3,450	A-1		23 166,95	33 684,93
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	99 554,42	75 257,36	12,58	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		1 467,52	4 954,87
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	18 481,81	12 912,06	9,50	A	R	Livret A + 1,3	3,550	R	Livret A + 1,3	2,050	A-1		264,70	1 283,38
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	51 086,55	40 033,91	11,50	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		780,66	2 894,87
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	69 347,96	51 781,24	11,58	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		1 009,74	3 744,32
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	32 788,44	25 874,73	12,42	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		504,56	1 703,57
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	79 174,75	62 480,13	12,42	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		1 218,37	4 113,63
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	32 325,42	25 571,52	12,50	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		498,65	1 683,60
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	9 452,55	6 386,02	10,75	A	R	Livret A + 1,3	3,550	R	Livret A + 1,3	2,050	A-1		130,92	577,30
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	35 769,42	28 863,62	14,17	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		562,84	1 601,69
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	34 883,23	24 846,70	12,67	A	R	Livret A + 0,8	3,050	R	Livret A + 0,8	1,550	A-1		385,13	1 892,81
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	8 041,51	5 727,83	12,83	A	R	Livret A + 0,8	3,050	R	Livret A + 0,8	1,550	A-1		88,78	443,66
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	87 829,89	68 429,69	14,83	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	3,450	A-1		1 334,38	4 500,08
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	78 502,83	61 162,83	14,83	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	3,450	A-1		1 192,68	4 022,20

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	85 256,52	67 741,02	13,00	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 320,95	4 084,41
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	67 837,33	53 790,09	13,17	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 048,91	3 243,25
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	89 972,86	71 341,97	13,33	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 391,17	4 301,53
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	99 384,86	78 805,01	13,33	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 536,70	4 751,51
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	52 899,76	40 399,86	13,58	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		787,80	2 435,89
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	3 666,56	2 505,77	11,58	A	R	Livret A + 0.8	3,050	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		38,84	212,68
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	11 758,01	8 035,58	11,58	A	R	Livret A + 0.8	3,050	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		124,55	682,02
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	40 064,53	30 597,52	13,75	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		596,65	1 844,87
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	18 415,39	12 585,32	11,75	A	R	Livret A + 0.8	3,050	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		195,07	1 068,18
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	92 359,39	70 535,42	13,83	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 375,44	4 988,55
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	5 377,43	3 968,95	12,33	A	R	Livret A + 0.8	3,050	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		61,52	311,78
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	12 810,93	9 455,43	12,33	A	R	Livret A + 0.8	3,050	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		146,56	742,76
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	8 803,04	6 354,72	12,75	A	R	Livret A + 1.3	3,550	R	Livret A + 1.3	2,050	A-1		130,27	470,36
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	177 234,07	140 564,95	15,92	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 741,02	7 209,75
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	11 911,85	9 005,55	13,00	A	R	Livret A + 0.8	3,050	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		139,59	689,49
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	165 707,45	137 989,67	16,00	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 890,80	6 586,52
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	108 813,00	52 140,60	3,08	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 016,74	12 559,50
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	124 082,42	103 122,03	16,33	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 010,88	4 907,28
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	15 768,67	12 070,21	14,33	A	R	Livret A + 0.8	3,050	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		187,09	827,52
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	205 941,68	171 153,36	16,33	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		3 337,49	8 144,69
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	22 528,82	17 244,80	14,33	A	R	Livret A + 0.8	3,050	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		267,30	1 182,29
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	8 145,99	5 836,22	13,67	A	R	Livret A + 0.8	3,050	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		90,46	427,40
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	70 481,58	55 899,18	15,67	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 090,04	2 867,14
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	12 410,09	8 891,25	13,67	A	R	Livret A + 0.8	3,050	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		137,82	651,12
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	126 210,20	101 706,91	16,58	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 983,29	4 839,93
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	16 319,15	11 924,38	14,58	A	R	Livret A + 0.8	3,050	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		184,83	817,53
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	67 743,46	29 630,53	3,75	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		577,80	7 137,33
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	63 689,86	44 906,00	7,00	A	F	Taux fixe à 5.5 %	5,500	F	Taux fixe à 5.5 %	5,500	A-1		2 469,83	4 506,83
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	59 567,35	24 062,55	2,92	T	R	Livret A + 1.3	3,550	R	Livret A + 1.3	3,550	A-1		2 138,64	8 020,85
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	266 007,61	107 455,19	2,92	T	R	Livret A + 1.3	3,550	R	Livret A + 1.3	3,550	A-1		9 336,24	35 818,40
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	355 794,54	250 861,13	7,25	A	F	Taux fixe à 5.5 %	5,500	F	Taux fixe à 5.5 %	5,500	A-1		13 797,36	25 171,19
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	7 302,63	6 322,37	32,75	A	R	Livret A + 0.8	3,050	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		98,00	204,13
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	5 091,76	4 408,27	32,67	A	R	Livret A + 0.8	3,050	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		68,33	142,33
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	751 056,83	473 353,88	7,58	A	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	A-1		16 804,07	52 201,64

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	208 343,68	153 306,93	8,00	A	F	Taux fixe à 5,5 %	5,500	F	Taux fixe à 5,5 %	A-1		8 431,88	13 220,72	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	2 523,14	2 200,96	33,33	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		42,92	77,18	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	8 091,99	7 011,82	33,67	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		136,73	222,06	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	2 783,67	2 393,00	33,67	A	R	Livret A + 0,7	2,950	R	Livret A + 0,7	A-1		34,70	79,59	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	10 165,64	8 819,57	33,83	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		171,98	279,30	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	5 303,88	4 559,51	33,83	A	R	Livret A + 0,7	2,950	R	Livret A + 0,7	A-1		66,11	151,63	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	3 194,54	2 938,75	33,33	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		57,31	61,74	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	11 005,43	9 805,26	34,33	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		191,20	303,26	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	5 901,03	5 217,76	34,33	A	R	Livret A + 0,7	2,950	R	Livret A + 0,7	A-1		75,66	169,55	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	943,54	817,25	33,33	A	R	Livret A + 0,7	2,950	R	Livret A + 0,7	A-1		11,85	29,86	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	46 806,96	42 396,56	33,92	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		826,73	890,63	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	20 009,93	9 204,07	3,50	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		179,48	2 295,12	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	34 828,93	31 547,16	33,92	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		615,17	662,71	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	68 664,78	61 539,13	33,67	A	R	Livret A + 0,7	2,950	R	Livret A + 0,7	A-1		892,32	1 413,16	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	5 738,46	5 296,96	34,25	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		103,29	106,94	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	25 638,93	23 315,56	34,83	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		454,65	470,72	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	21 461,79	19 439,54	33,92	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		379,07	408,37	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	171 518,46	118 239,00	9,08	A	R	Livret A	2,250	R	Livret A	A-1		886,79	11 430,31	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	13 989,97	12 913,62	34,17	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		251,82	260,72	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	21 122,00	18 676,37	34,42	A	R	Livret A + 0,7	2,950	R	Livret A + 0,7	A-1		270,81	606,90	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	32 521,42	28 064,68	34,58	A	R	Livret A + 0,7	2,950	R	Livret A + 0,7	A-1		406,94	911,97	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	33 400,66	28 823,43	34,67	A	R	Livret A + 0,7	2,950	R	Livret A + 0,7	A-1		417,94	936,62	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	8 445,78	3 990,64	4,83	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		77,82	791,99	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	99 734,68	91 037,83	35,83	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		1 775,24	1 767,82	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	105 137,56	95 969,58	35,83	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		1 871,41	1 863,59	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	24 995,72	20 933,37	20,58	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		408,20	816,18	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	202 825,87	185 139,50	35,58	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		3 610,22	3 595,14	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	63 787,31	33 421,16	5,67	A	R	Livret A + 0,25	2,500	R	Livret A + 0,25	A-1		334,21	5 432,56	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	50 162,24	45 788,11	35,67	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		892,87	889,14	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	7 448,07	6 125,70	20,75	A	R	Livret A + 0,7	2,950	R	Livret A + 0,7	A-1		88,83	251,63	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	69 820,94	63 073,48	35,75	A	R	Livret A + 0,7	2,950	R	Livret A + 0,7	A-1		914,57	1 346,76	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	15 836,72	8 297,60	5,75	A	R	Livret A + 0,25	2,500	R	Livret A + 0,25	A-1		82,98	1 348,76	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	3 107,35	2 836,39	35,75	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		55,31	55,08	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	189 950,03	177 073,13	36,25	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		3 452,93	3 309,69	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	3 014,86	2 810,48	36,25	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		54,81	52,53
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	45 450,06	41 335,02	35,92	A	R	Livret A + 0.7	2,950	R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		599,36	882,59
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	5 743,44	5 380,10	36,00	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		104,91	100,56
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	3 248,15	3 016,24	36,00	A	R	Livret A + 0.7	2,950	R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		43,74	62,18
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	30 687,42	28 358,00	36,33	A	R	Livret A + 0.7	2,950	R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		411,19	584,55
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	35 832,04	33 112,10	36,33	A	R	Livret A + 0.7	2,950	R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		480,13	682,55
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	27 318,65	25 288,40	37,58	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		493,13	455,28
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	189 790,57	177 924,16	38,17	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		3 469,52	3 087,47
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	23 644,27	20 001,49	21,67	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		390,03	736,75
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	6 542,13	6 035,36	36,67	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		117,69	112,81
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	23 611,83	21 553,40	36,75	A	R	Livret A + 0.7	2,950	R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		312,53	444,28
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	6 041,15	5 592,19	37,92	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		109,05	100,68
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	7 707,20	7 110,18	36,83	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		138,65	132,90
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	45 178,32	41 103,55	37,92	A	R	Livret A + 0.7	2,950	R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		596,00	818,53
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	115 165,02	108 488,84	38,00	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 115,53	1 882,58
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	51 676,14	48 547,16	37,00	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		946,67	874,02
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	132 443,88	123 823,05	37,08	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 414,55	2 229,25
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	27 019,70	25 011,66	37,75	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		487,73	450,30
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	111 680,53	104 411,21	37,50	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 036,02	1 879,77
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	60 334,19	55 850,32	37,92	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 089,08	1 005,50
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	700 206,56	606 450,92	23,00	A	R	Livret A + 0.25	2,500	R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		6 064,51	22 483,24
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	181 913,03	168 486,58	38,00	A	R	Livret A + 0.25	2,500	R	Livret A + 0.25	1,000	A-1		1 684,87	3 553,65
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	39 182,12	36 315,77	37,42	A	R	Livret A + 0.7	2,950	R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		526,58	723,19
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	1 459,11	1 336,58	37,67	A	R	Livret A + 0.7	2,950	R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		19,38	26,62
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	5 773,30	5 338,87	37,83	A	R	Livret A + 1.15	3,400	R	Livret A + 1.15	1,900	A-1		101,44	97,10
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	65 040,59	60 923,89	38,25	A	R	Livret A + 1.15	3,400	R	Livret A + 1.15	1,900	A-1		1 157,56	1 088,35
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	30 552,13	28 618,35	38,08	A	R	Livret A + 1.15	3,400	R	Livret A + 1.15	1,900	A-1		543,75	501,85
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	1 118,89	1 039,97	38,08	A	R	Livret A + 0.7	2,950	R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		15,08	20,02
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	12 650,75	11 850,03	38,42	A	R	Livret A + 1.15	3,400	R	Livret A + 1.15	1,900	A-1		225,15	207,80
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	65 070,24	60 310,05	37,42	A	R	Livret A + 0.7	2,950	R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		874,50	1 201,01
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	44 993,69	41 702,20	37,42	A	R	Livret A + 0.7	2,950	R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		604,68	830,46
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	73 607,91	68 759,55	37,50	A	R	Livret A + 1.15	3,400	R	Livret A + 1.15	1,900	A-1		1 306,43	1 250,60
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	5 599,96	5 231,10	37,50	A	R	Livret A + 1.15	3,400	R	Livret A + 1.15	1,900	A-1		99,39	95,15
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	61 512,35	57 068,19	36,58	A	R	Livret A + 1.15	3,400	R	Livret A + 1.15	1,900	A-1		1 084,30	1 000,74

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	44 649,10	41 035,74	38,58	A	R	Livret A + 0,7	2,950	R	Livret A + 0,7	1,450	A-1		595,02	789,99
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	119 616,00	110 549,97	39,25	A	R	Livret A + 0,25	2,500	R	Livret A + 0,25	1,000	A-1		1 105,50	2 261,37
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	486 835,54	422 463,14	24,25	A	R	Livret A + 0,25	2,500	R	Livret A + 0,25	1,000	A-1		4 224,63	14 958,05
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	5 164,68	4 800,41	38,33	A	R	Livret A + 0,7	2,950	R	Livret A + 0,7	1,450	A-1		69,61	92,42
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	41 210,99	38 496,02	39,25	A	R	Livret A + 0,65	2,900	R	Livret A + 0,65	1,400	A-1		538,95	724,50
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	29 555,38	27 129,96	37,75	A	R	Livret A + 0,65	2,900	R	Livret A + 0,65	1,400	A-1		379,82	545,67
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	76 526,32	71 235,20	38,75	A	R	Livret A + 1,15	3,400	R	Livret A + 1,15	1,900	A-1		1 353,47	1 249,17
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	26 541,98	24 865,04	39,42	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		435,14	434,45
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	16 036,39	15 023,20	39,42	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		262,91	262,49
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	21 160,83	19 823,88	39,42	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		346,92	346,36
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	91 251,00	84 663,34	39,58	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		1 481,61	1 479,25
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	132 442,17	122 880,79	39,67	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		2 150,42	2 146,99
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	75 563,77	70 108,61	39,75	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		1 226,90	1 224,95
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	4 823,34	4 461,25	38,75	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		78,07	80,73
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	14 431,55	13 389,70	39,75	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		234,32	233,95
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	155 962,10	66 488,67	3,75	A	R	Livret A + 0,65	2,900	R	Livret A + 0,65	1,400	A-1		930,84	16 277,15
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	181 549,22	167 920,34	38,75	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		2 938,61	3 038,35
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	13 237,23	12 281,60	39,75	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		214,93	214,59
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	148 361,41	136 711,86	39,75	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		2 392,46	2 388,65
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	241 624,18	222 651,51	39,75	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		3 896,40	3 890,19
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	123 640,96	109 487,83	29,75	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		1 916,04	2 806,15
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	20 422,42	18 818,82	39,75	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		329,33	328,81
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	24 385,49	22 470,71	39,92	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		393,24	392,61
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	23 810,68	22 262,85	39,00	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		389,80	388,98
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	55 093,59	42 169,98	12,83	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	3,450	A-1		822,31	3 198,73
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	10 783,82	8 067,95	9,33	A	R	Livret A + 1,3	3,550	R	Livret A + 1,3	2,050	A-1		261,22	632,51
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	105 438,45	86 417,63	14,33	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		1 685,15	4 795,46
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	79 298,59	64 993,34	14,33	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		1 267,37	3 606,59
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	10 339,41	7 537,32	11,50	A	R	Livret A + 1,3	3,550	R	Livret A + 1,3	2,050	A-1		154,52	625,03
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	53 542,09	42 527,02	14,92	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	3,450	A-1		829,28	2 488,04
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	47 969,72	37 288,83	12,42	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		727,14	2 455,06
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	78 010,57	61 856,74	13,25	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		1 206,21	3 729,62
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	105 412,03	83 584,12	13,25	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		1 629,89	5 039,67
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	69 023,41	54 730,57	13,33	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		1 067,25	3 299,96

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	19 321,18	14 887,50	12,25	A	R	Livret A + 0.8	3,050	R	Livret A + 0.8	A-1		230,76	1 006,09	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	60 077,81	48 478,94	14,25	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		945,34	2 690,18	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	58 733,42	49 989,67	18,50	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		974,80	2 067,27	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	14 789,41	12 340,60	17,17	A	R	Livret A + 0.8	3,050	R	Livret A + 0.8	A-1		191,28	568,14	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	47 601,54	40 933,85	19,33	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		798,21	1 584,44	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	102 441,06	88 091,82	19,33	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		1 717,79	3 409,80	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	24 427,22	20 300,90	16,42	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		395,87	986,06	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	18 342,54	14 673,28	14,42	A	R	Livret A + 0.8	3,050	R	Livret A + 0.8	A-1		227,44	839,84	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	94 684,55	81 421,79	19,42	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		1 587,73	3 151,62	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	49 723,08	42 758,22	19,33	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		833,79	1 655,06	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	102 153,14	87 844,25	19,33	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		1 712,97	3 400,22	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	21 081,80	16 283,71	17,83	A	R	Livret A + 0.8	3,050	R	Livret A + 0.8	A-1		252,40	919,29	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	128 456,58	111 504,65	20,17	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		2 174,34	4 049,24	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	53 944,97	25 965,12	3,92	T	R	Livret A + 1.3	3,550	R	Livret A + 1.3	A-1		2 328,46	6 491,28	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	44 435,88	17 950,11	2,92	T	R	Livret A + 1.3	3,550	R	Livret A + 1.3	A-1		1 774,51	5 983,37	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	12 545,32	5 067,75	2,92	T	R	Livret A + 1.3	3,550	R	Livret A + 1.3	A-1		500,99	1 689,25	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	10 140,68	4 096,39	2,92	T	R	Livret A + 1.3	3,550	R	Livret A + 1.3	A-1		393,24	1 385,46	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	163 314,28	141 762,31	20,42	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		2 764,37	5 148,03	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	16 040,69	11 685,47	15,92	A	R	Livret A + 0.7	2,950	R	Livret A + 0.7	A-1		169,44	790,08	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	16 613,93	12 103,09	15,92	A	R	Livret A + 0.7	2,950	R	Livret A + 0.7	A-1		175,49	818,30	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	131 275,98	88 267,41	7,92	A	F	Taux fixe à 5.5 %	5,500	F	Taux fixe à 5.5 %	A-1		4 854,71	8 856,67	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	8 612,82	7 092,50	19,67	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		138,31	283,36	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	41 568,92	37 801,99	34,92	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		737,14	763,19	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	161 732,85	128 270,89	15,58	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		2 501,28	6 579,18	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	18 200,65	13 755,21	13,67	A	R	Livret A + 0.8	3,050	R	Livret A + 0.8	A-1		213,21	853,34	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	64 714,67	51 325,43	15,67	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		1 000,85	2 632,55	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	15 039,58	13 927,10	35,42	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		271,58	270,44	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	14 403,91	13 338,45	35,50	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		260,10	259,02	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	40 466,44	36 937,78	35,67	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		720,29	717,28	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	58 917,44	49 342,06	20,67	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		962,17	1 923,80	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	14 334,28	11 931,19	20,83	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		232,66	465,19	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	16 022,42	14 625,27	35,83	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		285,19	284,00	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	17 548,82	16 323,67	36,00	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		318,31	305,11	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	17 215,50	15 770,18	36,75	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		307,52	294,76	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	16 843,20	14 157,83	21,75	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		276,08	521,50
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	63 357,07	58 037,96	36,75	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 131,74	1 084,80
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	19 238,48	2 864,38	0,83	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		55,86	2 864,38
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	7 777,44	1 797,71	1,25	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		35,06	894,58
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	19 824,76	18 534,36	37,33	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		361,42	333,69
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	16 977,67	5 121,83	1,33	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		99,98	2 548,74
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	26 455,64	24 489,52	37,75	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		477,55	440,90
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	19 174,23	17 749,25	37,75	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		346,11	319,55
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	11 005,15	10 187,28	37,75	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		198,65	183,41
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	45 824,67	42 376,44	37,58	A	R	Livret A + 1.15	3,400	R	Livret A + 1.15	1,900	A-1		805,15	770,74
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	40 869,90	37 917,12	38,58	A	R	Livret A + 1.15	3,400	R	Livret A + 1.15	1,900	A-1		720,43	664,91
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	23 790,90	21 792,98	37,58	A	R	Livret A + 0.7	2,950	R	Livret A + 0.7	1,450	A-1		316,00	433,98
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	77 762,07	72 150,05	37,92	A	R	Livret A + 1.15	3,400	R	Livret A + 1.15	1,900	A-1		1 370,85	1 312,26
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	5 623,89	5 155,56	39,42	A	R	Livret A	2,250	R	Livret A	0,750	A-1		38,87	111,00
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	61 912,78	54 778,79	29,42	A	R	Livret A	2,250	R	Livret A	0,750	A-1		410,84	1 635,05
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	27 286,86	25 536,82	40,17	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		446,90	431,11
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	103 400,68	96 769,07	40,25	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		1 693,46	1 633,63
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	27 571,39	25 803,10	40,17	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		451,56	436,60
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	18 701,91	17 459,02	39,17	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		305,54	305,05
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	32 845,57	30 735,52	40,17	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		537,87	518,87
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	72 960,75	67 427,97	40,67	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		1 179,99	1 138,30
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	21 182,92	19 113,30	29,25	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		334,49	489,87
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	17 000,77	15 870,94	39,25	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		277,74	277,30
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	28 912,20	26 990,77	39,25	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		472,34	471,59
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	40 587,68	37 886,04	39,25	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		663,01	661,95
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	8 986,16	4 709,51	4,25	A	R	Livret A + 0.65	2,900	R	Livret A + 0.65	1,400	A-1		65,94	915,90
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	12 767,00	8 933,12	9,25	A	R	Livret A + 0.65	2,900	R	Livret A + 0.65	1,400	A-1		125,07	838,47
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	104 215,90	96 312,99	40,75	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		1 685,48	1 625,93
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	64 504,77	55 657,86	30,75	A	R	Livret A + (-0.3)	1,950	R	Livret A + (-0.3)	0,450	A-1		250,46	1 677,13
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	5 319,77	4 881,21	39,83	A	R	Livret A + 0.8	3,050	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		75,66	89,00
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	17 427,55	16 102,30	40,83	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		281,79	271,83
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	43 332,49	39 156,12	29,92	A	R	Inflation INSEE hors tabac	2,080	R	Inflation INSEE hors tabac	1,230	A-2		944,22	900,44
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	9 155,97	8 551,98	40,00	A	R	Livret A + 0.8	3,050	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		132,56	150,84

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	18 453,83	17 252,20	41,25	A	R	Livret A + 0,8	3,050	R	Livret A + 0,8	1,550	A-1		267,41	294,54
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	5 712,24	5 327,51	40,25	A	R	Livret A + 0,8	3,050	R	Livret A + 0,8	1,550	A-1		82,58	93,97
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	45 933,77	42 942,78	41,33	A	R	Livret A + 0,8	3,050	R	Livret A + 0,8	1,550	A-1		665,62	733,13
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	23 389,33	21 814,02	40,50	A	R	Livret A + 0,8	3,050	R	Livret A + 0,8	1,550	A-1		338,12	384,76
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	39 770,31	37 215,41	40,50	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		651,27	628,26
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	117 720,42	110 055,03	41,17	A	R	Livret A + 0,8	3,050	R	Livret A + 0,8	1,550	A-1		1 705,96	1 878,89
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	78 713,57	69 809,19	31,17	A	R	Livret A + (-0,3)	1,950	R	Livret A + (-0,3)	0,450	A-1		314,14	2 033,13
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	90 824,15	85 104,05	42,08	A	R	Livret A + 0,8	3,050	R	Livret A + 0,8	1,550	A-1		1 319,12	1 407,09
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	89 057,33	79 302,79	32,08	A	R	Livret A + (-0,3)	1,950	R	Livret A + (-0,3)	0,450	A-1		356,87	2 234,49
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	218 293,16	200 625,47	41,75	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 708,45	3 581,20
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	245 040,86	225 208,33	41,75	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		3 040,31	4 020,01
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	98 338,72	78 156,16	40,75	A	R	Livret A	2,850	R	Livret A	1,350	A-1		1 055,11	3 363,76
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	147 059,47	130 951,89	32,25	A	R	Livret A + (-0,3)	1,950	R	Livret A + (-0,3)	0,450	A-1		589,29	3 689,79
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	149 856,36	137 727,64	41,75	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 859,33	2 458,46
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	41 669,76	38 822,98	41,08	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		524,11	683,00
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	55 073,85	50 616,41	41,83	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		683,32	903,51
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	108 570,43	100 843,33	41,83	A	R	Livret A + 1,13	3,380	R	Livret A + 1,13	1,880	A-1		1 895,85	1 597,95
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	78 515,40	69 587,15	31,92	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		939,43	1 753,02
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	5 096,58	4 684,08	41,92	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		63,24	83,61
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	72 262,45	67 325,65	41,08	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		908,90	1 201,78
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	80 505,99	75 179,62	42,08	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 014,93	1 301,18
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	301 728,79	274 064,49	32,25	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		3 699,87	6 646,98
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	44 347,85	41 488,18	42,25	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		560,09	718,06
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	362 625,34	266 532,19	11,33	A	R	Livret A + 0,25	2,500	R	Livret A + 0,25	1,000	A-1		2 665,32	21 015,74
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	5 616,60	5 285,19	41,50	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		71,35	94,34
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	573 122,32	516 829,11	32,58	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		6 977,20	12 534,83
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	89 065,08	83 189,23	42,58	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 123,04	1 439,79
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	32 158,98	28 619,12	31,58	A	R	Livret A + 0,25	2,500	R	Livret A + 0,25	1,000	A-1		286,19	763,30
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	11 979,74	11 068,35	41,58	A	R	Livret A + 0,25	2,500	R	Livret A + 0,25	1,000	A-1		110,69	213,35
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	275 876,03	248 778,95	32,58	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		3 358,52	6 033,72
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	119 704,99	111 806,39	42,58	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 509,39	1 935,10
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	338 369,10	305 133,83	32,58	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		4 119,31	7 400,52
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	147 534,41	137 799,51	42,58	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 860,30	2 384,98
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	14 786,58	12 903,63	26,75	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		174,20	399,28

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)			En capital	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	5 583,53	4 958,21	31,75	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		27,27	142,07	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	38 436,23	35 459,64	41,75	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		195,03	752,32	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	42 005,65	30 210,85	11,75	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		407,85	2 335,10	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	224 785,73	161 667,93	11,75	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 182,52	12 495,87	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	336 485,12	242 003,14	11,75	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		3 267,04	18 705,25	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	23 708,75	16 886,90	11,83	A	R	Livret A + 0,25	2,500	R	Livret A + 0,25	1,000	A-1		168,87	1 331,11	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	333 404,92	299 672,19	31,92	A	R	Livret A + 0,25	2,500	R	Livret A + 0,25	1,000	A-1		2 996,72	7 992,52	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	35 544,75	33 180,30	41,92	A	R	Livret A + 0,25	2,500	R	Livret A + 0,25	1,000	A-1		331,80	639,57	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	255 736,09	233 322,13	33,42	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		1 283,27	6 256,29	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	37 092,33	34 219,82	41,92	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		188,21	726,50	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	202 375,60	132 386,50	12,00	A	R	Livret A + 0,25	2,500	R	Livret A + 0,25	1,000	A-1		1 323,87	9 583,60	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	131 202,33	100 743,67	12,00	A	R	Livret A + 0,25	2,500	R	Livret A + 0,25	1,000	A-1		1 007,44	7 292,94	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	109 390,45	100 424,08	32,17	A	R	Livret A + 0,25	2,500	R	Livret A + 0,25	1,000	A-1		1 004,24	2 580,99	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	13 353,80	12 635,11	42,17	A	R	Livret A + 0,25	2,500	R	Livret A + 0,25	1,000	A-1		126,35	236,28	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	36 954,85	34 641,75	42,17	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		190,53	715,82	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	231 375,41	206 447,72	32,92	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		1 135,46	5 722,57	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	346 535,98	314 262,37	31,92	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		4 242,54	7 916,82	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	71 158,17	66 992,99	41,92	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		904,41	1 195,84	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	87 527,97	77 725,45	31,92	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		427,49	2 228,10	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	18 770,47	17 316,84	41,92	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		95,24	367,64	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	48 630,31	45 195,75	32,00	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		610,15	1 094,48	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	20 929,36	20 050,54	42,00	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		270,68	346,26	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	1 127 491,68	1 051 855,25	33,00	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		14 200,05	24 543,82	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	174 957,82	166 796,45	42,25	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 251,75	2 880,40	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	204 300,65	194 770,50	42,25	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 629,40	3 363,48	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	1 457 617,33	1 353 224,04	33,50	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		18 268,53	31 575,91	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	625 924,97	583 935,55	33,00	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		7 883,13	13 625,46	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	156 546,02	150 317,55	43,00	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 029,29	2 518,04	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	831 086,79	775 334,33	33,00	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		10 467,02	18 091,53	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	87 472,93	83 992,65	43,00	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 133,90	1 407,00	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	187 112,97	171 554,02	33,00	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		943,55	4 600,04	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	23 770,90	22 445,60	43,00	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		123,45	451,96	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	273 577,36	253 984,00	33,08	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		3 428,79	5 926,42	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	43 223,25	41 301,77	43,08	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		557,58	691,87	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	44 180,66	38 457,31	42,08	A	R	Livret A	2,850	R	Livret A	A-1		519,18	1 144,67	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	42 020,26	38 337,40	33,08	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		210,86	1 027,98	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	5 421,16	5 093,83	43,08	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		28,02	102,57	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	7 394,25	6 517,38	42,08	A	R	Livret A	2,050	R	Livret A	A-1		35,85	175,38	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	239 117,82	221 992,41	33,17	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		2 996,90	5 179,94	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	38 957,62	37 225,76	43,17	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		502,55	623,59	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	862 325,51	785 705,88	32,75	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		10 607,03	19 026,93	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	100 282,76	94 679,78	42,75	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		1 278,18	1 636,02	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	336 201,46	312 122,99	33,25	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		4 213,66	7 283,03	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	39 617,24	37 856,06	43,25	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		511,06	634,15	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	213 450,01	194 484,49	32,83	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		2 625,54	4 716,90	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	71 561,70	67 563,42	42,83	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		912,11	1 169,36	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	255 499,50	234 557,04	32,33	A	R	Livret A + 0,25	2,500	R	Livret A + 0,25	A-1		2 345,57	6 028,32	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	22 699,90	21 467,23	42,33	A	R	Livret A + 0,25	2,500	R	Livret A + 0,25	A-1		214,67	401,44	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	43 103,33	39 273,50	32,67	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		530,19	951,07	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	19 175,42	18 104,05	42,67	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		244,41	312,64	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	47 979,52	43 774,37	33,17	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		240,76	1 173,77	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	4 102,06	3 854,38	43,17	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		21,20	77,61	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	226 281,59	210 075,50	33,17	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		2 836,02	4 901,87	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	16 518,50	15 784,17	43,17	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		213,09	264,41	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	68 170,85	52 511,42	12,42	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		708,91	3 720,68	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	42 496,87	32 734,98	12,42	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		441,92	2 319,43	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	18 490,80	12 140,80	7,50	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		163,90	1 446,97	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	28 508,48	26 366,23	32,50	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		355,95	638,50	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	2 636,71	2 513,72	42,50	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		33,94	43,41	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	71 428,79	64 917,02	32,50	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		357,05	1 798,54	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	3 967,48	3 719,15	42,50	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		20,46	76,85	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	30 267,20	22 339,31	12,58	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		301,58	1 582,85	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	74 032,08	45 654,41	7,58	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		616,34	5 441,20	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	613 815,50	571 907,71	34,17	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		7 720,76	12 869,41	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	78 441,50	75 119,29	44,17	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		1 014,11	1 221,27	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	82 992,41	69 776,67	42,67	A	R	Livret A	2,850	R	Livret A	A-1		941,99	2 202,59	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	279 266,50	255 587,14	33,67	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		3 450,43	5 963,83	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	35 245,00	33 365,75	43,67	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		450,44	558,93	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	769 446,40	709 536,96	34,17	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		9 578,75	15 992,92
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	211 915,58	200 766,17	44,17	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 710,35	3 271,82
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	270 000,00	171 046,92	8,83	A	F	Taux fixe à 1,9 %	1,900	F	Taux fixe à 1,9 %	1,900	A-1		3 249,89	17 606,11
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	86 752,84	52 717,90	7,83	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		711,69	6 284,63
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	36 128,03	32 579,47	32,83	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		439,82	790,16
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	103 171,10	93 037,43	32,92	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 256,01	2 256,47
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	26 141,58	23 573,91	32,92	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		318,25	571,75
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	646 331,82	598 919,75	34,00	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		8 085,42	13 499,62
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	37 946,28	36 047,69	43,00	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		486,65	605,25
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	45 268,59	39 261,53	43,00	A	R	Livret A	2,850	R	Livret A	1,350	A-1		530,03	1 201,42
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	2 067 089,34	1 906 144,85	34,08	T	R	Livret A	2,850	R	Livret A	1,350	A-1		25 732,95	42 964,38
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	221 649,60	209 988,06	44,08	T	R	Livret A	2,850	R	Livret A	1,350	A-1		2 834,84	3 422,10
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	130 269,17	117 727,53	33,08	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		647,50	3 158,40
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	28 331,05	26 362,80	43,08	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		145,00	531,22
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	130 980,50	118 462,52	34,25	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		651,55	3 078,59
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	34 887,50	32 440,55	44,25	A	R	Livret A + (-0,2)	2,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		178,43	637,34
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	90 546,90	70 385,82	12,42	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		1 372,53	4 634,13
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	504 111,43	183 787,58	2,75	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		3 583,86	59 770,07
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	92 470,26	70 047,67	11,75	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		1 365,93	5 085,17
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	141 878,24	118 909,14	19,73	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		2 318,73	4 602,66
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	297 942,96	231 603,26	12,34	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		4 516,27	15 248,51
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	110 463,57	84 361,69	13,67	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		1 645,06	5 086,55
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	148 389,39	104 934,59	14,43	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		2 046,23	5 822,99
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	81 815,28	62 482,81	13,59	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		1 218,42	3 767,37
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	130 242,57	109 157,20	19,67	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		2 128,57	4 225,19
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	1 932 503,75	1 489 370,01	10,29	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		63 931,46	103 203,00
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	362 064,04	281 609,98	12,58	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		5 491,40	18 540,90
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	69 008,92	55 685,76	14,42	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		1 085,87	3 090,10
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	101 502,26	81 905,79	14,42	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		1 597,17	4 545,08
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	34 428,70	26 823,96	14,75	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		523,07	1 488,51
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	48 662,25	39 883,11	15,08	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		777,72	2 045,66
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	47 167,24	35 788,14	12,42	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		1 240,69	2 317,41
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	24 850,41	18 855,32	12,42	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		653,68	1 220,93
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	27 776,60	20 816,49	11,92	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		720,74	1 417,47

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	221 809,03	118 844,91	5,17	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		3 944,56	20 969,14
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	53 402,99	27 158,73	4,67	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		894,11	5 344,77
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	42 632,22	35 224,63	17,17	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		1 231,37	1 508,59
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	57 385,01	38 525,28	15,42	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		1 343,45	1 899,57
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	6 975 056,03	4 066 722,33	5,67	T	F	Taux fixe à 0,89 %	3,600	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		372 611,67	413 942,61
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	212 598,85	188 118,32	27,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		3 941,03	4 989,53
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	294 976,10	259 482,90	26,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		5 434,33	7 219,76
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	309 214,36	273 608,67	27,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		5 732,02	7 257,02
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	40 095,15	29 698,73	10,68	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		579,13	2 374,76
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	84 229,31	63 016,36	9,26	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 217,63	4 940,36
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	586 808,54	291 599,72	4,75	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		5 686,20	55 486,49
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	80 705,37	62 878,87	14,71	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 226,14	3 489,25
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	635 045,48	485 702,22	12,29	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		9 471,20	31 978,12
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	41 069,63	33 140,55	14,42	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		646,24	1 839,03
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	286 442,45	262 392,28	33,42	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		3 542,30	6 132,37
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	106 505,76	100 359,79	43,42	A	R	Livret A + 0.6	2,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 354,86	1 685,08
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	60 106,92	54 165,68	33,42	A	R	Livret A + (-0.2)	2,050	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		297,91	1 453,16
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	23 244,43	21 566,03	43,42	A	R	Livret A + (-0.2)	2,050	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		118,62	434,56
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	38 451,43	16 421,81	3,42	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		524,04	4 486,44
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	61 470,10	26 252,66	3,42	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		837,76	7 172,20
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	39 527,13	32 873,89	17,67	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		1 149,90	1 354,96
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	64 814,28	53 552,54	17,17	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		1 672,07	2 293,51
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	40 967,07	32 562,06	14,67	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		1 134,11	1 711,72
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	624 724,72	540 489,15	24,08	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		11 308,84	17 053,25
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	157 536,41	132 344,48	20,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		2 764,40	5 068,51
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	165 243,02	147 019,39	28,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		3 080,94	3 721,83
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	126 862,76	108 928,74	23,08	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		2 278,17	3 624,07

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	149 927,46	134 079,51	29,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	A-2		2 810,57	3 243,38	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	52 645,90	19 769,27	2,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	A-2		383,06	6 451,68	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	59 679,83	42 807,79	9,62	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		1 395,56	3 356,05	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	59 246,67	44 244,04	11,75	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		862,76	3 199,31	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	193 792,38	142 675,41	10,62	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		2 782,17	11 408,54	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	60 189,40	43 173,30	9,59	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		1 367,71	3 384,70	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	28 768,45	22 258,13	12,68	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		434,04	1 465,45	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	75 437,20	20 631,72	1,75	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		402,32	10 190,02	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	67 026,36	54 795,43	17,75	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		1 068,51	2 427,24	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	355 012,06	286 087,63	16,59	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		5 578,71	13 614,07	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	661 906,19	524 843,73	13,50	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		10 234,46	31 645,19	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	97 880,43	74 379,04	11,51	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		1 450,39	5 378,38	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	199 722,06	163 690,31	15,46	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		3 191,96	8 395,88	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	1 453 319,36	1 079 690,64	11,71	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		21 053,97	78 072,79	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	408 246,42	309 567,63	11,68	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		6 036,57	22 384,94	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	119 226,66	86 757,37	11,75	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		1 691,77	6 273,46	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	324 942,77	254 465,35	12,40	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		4 962,08	16 753,73	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	2 884 277,28	2 160 921,26	12,71	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		42 137,97	142 272,77	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	55 348,59	42 270,05	13,62	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		824,27	2 548,65	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	189 843,71	146 292,86	11,37	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		2 852,71	10 578,49	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	235 176,02	186 819,81	13,43	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		3 642,99	11 264,21	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	1 581 735,27	1 393 552,28	27,62	A	R	Livret A + 1	3,250	R	Livret A + 1	A-1		24 387,17	38 993,71	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	127 748,69	101 295,48	13,42	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	A-1		1 975,26	6 107,56	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	88 882,17	43 899,87	4,42	A	F	Taux fixe à 0.89 %	0,890	F	Taux fixe à 0.89 %	A-1		1 438,36	9 160,86	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	186 109,20	148 577,99	14,92	A	F	Taux fixe à 0.89 %	0,890	F	Taux fixe à 0.89 %	A-1		5 177,01	7 643,41	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	414 424,16	332 265,38	15,17	A	F	Taux fixe à 0.89 %	0,890	F	Taux fixe à 0.89 %	A-1		11 582,13	16 732,03	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	50 219,27	41 766,23	17,67	A	F	Taux fixe à 0.89 %	0,890	F	Taux fixe à 0.89 %	A-1		1 460,94	1 721,50	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	27 172,12	11 604,70	3,42	A	F	Taux fixe à 0.89 %	0,890	F	Taux fixe à 0.89 %	A-1		370,33	3 170,38	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	107 352,33	86 650,81	17,08	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	A-2		1 805,64	4 141,36	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	40 160,42	32 416,01	17,08	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	A-2		675,49	1 549,28	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	309 477,37	262 412,84	21,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		5 484,23	9 485,48
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	332 097,09	285 150,02	23,08	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		5 963,73	9 486,97
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	228 574,55	205 400,20	30,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		4 306,72	4 752,90
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	736 546,92	384 851,85	4,92	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		12 724,35	71 624,39
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	87 025,93	72 377,56	17,67	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		2 531,69	2 983,21
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	61 627,19	50 919,25	17,17	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		1 780,01	2 180,73
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	117 909,61	59 964,43	4,67	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		1 974,13	11 800,81
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	49 635,78	37 882,85	12,67	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		1 314,10	2 393,54
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	801 799,77	693 688,06	24,08	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		14 514,28	21 886,91
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	424 052,28	344 534,01	17,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		7 182,32	15 920,20
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	1 106 659,15	950 215,72	23,08	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		19 873,12	31 613,80
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	360 459,64	322 357,55	29,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		6 757,25	7 797,83
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	361 056,88	322 077,22	29,08	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		6 750,43	7 969,09
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	199 400,05	171 874,11	23,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		3 595,42	5 567,44
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	102 059,86	91 041,48	29,08	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		1 908,15	2 252,62
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	125 724,23	106 604,42	21,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		2 227,95	3 853,45
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	121 997,84	103 444,74	21,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		2 161,92	3 739,23
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	1 040 917,47	909 924,35	25,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		19 049,75	26 594,06
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	42 949,74	35 525,06	19,08	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		741,37	1 490,09
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	761 403,39	639 646,06	20,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		13 360,90	24 497,06
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	150 010,72	127 752,78	22,08	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		2 670,61	4 489,84

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	681 307,75	615 010,10	31,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	A-2		12 898,37	13 626,94	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	223 662,90	76 802,87	2,42	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	A-1		2 332,85	29 908,75	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	138 456,59	110 535,09	14,92	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	A-1		3 851,46	5 686,35	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	260 162,51	210 296,79	15,67	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	A-1		7 336,29	10 155,40	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	108 428,42	87 645,79	15,67	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	A-1		3 057,56	4 232,48	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	27 304,22	22 483,29	16,92	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	A-1		785,72	981,80	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	32 438,11	13 853,68	3,42	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	A-1		442,09	3 784,82	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	51 216,50	38 105,26	13,58	A	R	Livret A + 0,6	2,600	R	Livret A + 0,6	A-1		514,42	2 490,97	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	41 978,42	33 181,64	11,29	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		1 050,84	2 048,72	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	59 288,10	45 888,03	11,25	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		894,82	3 318,18	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	246 368,31	180 532,44	14,68	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		3 520,38	10 018,04	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	221 923,58	172 510,29	12,32	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		3 363,95	11 357,90	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	153 403,91	123 621,05	16,59	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		2 410,61	5 882,77	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	84 168,93	64 280,32	13,68	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		1 253,47	3 875,75	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	84 985,57	73 770,35	20,29	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		1 438,52	2 678,94	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	327 147,86	263 633,17	16,65	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		5 140,85	12 545,53	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	189 769,07	152 100,91	12,37	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		2 965,97	10 014,16	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	285 754,03	214 730,68	12,65	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		4 187,25	14 137,64	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	126 499,56	92 049,62	11,75	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		1 794,97	6 656,14	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	112 138,81	90 488,80	14,42	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		1 764,53	5 021,37	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	77 868,29	61 743,92	13,50	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		1 204,01	3 722,82	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	111 201,36	86 326,25	13,50	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	A-1		1 165,41	5 643,21	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	177 659,19	133 833,42	11,59	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		2 809,75	9 677,54	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	83 677,52	66 364,93	15,62	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		1 294,12	3 403,94	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	177 478,52	135 541,41	13,68	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		2 643,06	8 172,41	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	52 709,01	44 862,12	18,26	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		874,81	1 855,23	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	154 459,76	122 741,86	12,26	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		2 393,47	8 081,20	
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	1 887 459,76	1 392 990,71	11,68	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		27 163,33	100 727,62	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	1 839 528,18	1 429 940,60	12,34	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	A-1		27 883,84	94 145,78	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	820 285,02	682 213,56	17,67	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	A-1		23 863,10	28 118,92	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	607 968,09	270 640,66	3,67	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	A-1		8 705,81	68 696,36	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	41 260,57	34 091,34	17,17	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	A-1		1 191,75	1 460,04	
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	76 932,40	63 983,02	17,67	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	A-1		2 238,06	2 637,20	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	33 386,94	27 395,79	16,67	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		957,07	1 220,13
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	41 764,79	34 734,90	17,67	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		1 214,99	1 431,67
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	29 130,35	24 227,04	17,67	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		847,44	998,59
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	60 105,68	17 617,40	1,92	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		511,42	8 652,95
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	34 292,42	24 414,90	10,17	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		840,72	2 011,61
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	848 979,85	658 709,05	13,42	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		22 887,56	38 749,57
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	78 374,62	63 352,41	15,67	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		2 210,07	3 059,35
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	87 215,64	70 775,29	15,92	A	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	F	Taux fixe à 0,89 %	0,890	A-1		2 469,95	3 348,15
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	1 021 216,42	876 851,63	23,08	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		18 338,76	29 172,97
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	1 380 526,99	1 194 381,85	24,08	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		24 990,46	37 684,55
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	43 979,05	35 253,81	16,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		734,32	1 744,14
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	285 438,03	243 085,99	22,08	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		5 081,59	8 543,19
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	54 050,48	43 327,12	16,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		902,48	2 143,55
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	692 452,97	625 070,77	31,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		13 109,37	13 849,86
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	279 087,37	237 677,59	22,08	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		4 968,53	8 353,11
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	1 251 670,61	1 129 871,27	31,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		23 696,35	25 034,85
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	896 341,46	805 464,65	30,58	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		16 888,55	18 638,21
SA HLM VALLOGIS	2012	P		CDC	344 495,95	308 835,83	30,08	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,920	R	Inflation INSEE hors tabac	1,070	A-2		6 474,67	7 305,81
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	369 607,58	293 137,04	15,71	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		5 716,17	15 036,37
SA HLM VALLOGIS	2011	P		CDC	127 372,46	97 275,11	13,68	A	R	Livret A + 1,2	3,450	R	Livret A + 1,2	1,950	A-1		1 896,87	5 866,16
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	370 328,50	305 723,63	15,58	A	R	Livret A + 0,6	2,350	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		4 127,27	17 246,52
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	139 178,00	114 632,43	15,83	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 547,54	6 466,66
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	454 350,00	420 342,88	35,75	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		5 674,63	9 144,92
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	171 450,00	162 017,63	45,75	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 187,24	2 563,95
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	226 500,00	206 718,62	35,75	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		1 136,95	5 208,19
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	90 000,00	84 549,90	45,50	A	R	Livret A + (-0,2)	1,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		465,03	1 620,35

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	106 750,00	98 759,99	35,75	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		1 333,26	2 148,61	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	44 250,00	41 815,58	45,75	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		564,51	661,74	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	48 950,00	44 674,96	35,75	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		245,71	1 125,57	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	20 550,00	19 168,38	45,75	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		105,43	367,35	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	216 850,00	204 925,75	36,00	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		2 766,50	4 306,50	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	90 650,00	87 000,43	46,00	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		1 174,51	1 337,57	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	89 200,00	83 449,58	36,00	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		458,98	2 039,86	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	38 300,00	36 405,91	46,00	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		200,23	680,91	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	71 422,00	53 944,94	10,67	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		728,26	4 581,94	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	127 522,00	96 317,18	10,67	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		1 300,28	8 180,92	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	122 829,00	92 772,57	10,67	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		1 252,43	7 879,85	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	95 635,50	72 233,36	10,67	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		975,15	6 135,30	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	560 220,50	503 183,74	35,58	A	R	Livret A + (-0,2)	1,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		2 767,51	12 677,49	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	183 407,00	171 404,76	45,58	A	R	Livret A + (-0,2)	1,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		942,73	3 284,87	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	83 951,50	78 049,20	35,58	A	R	Livret A + 0,6	2,350	R	Livret A + 0,6	A-1		1 053,67	1 688,03	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	16 430,50	15 602,79	45,58	A	R	Livret A + 0,6	2,350	R	Livret A + 0,6	A-1		210,64	246,92	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	607 600,00	500 443,04	15,83	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		6 755,98	28 231,06	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	83 756,00	77 487,05	35,75	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		1 046,08	1 685,80	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	14 206,00	13 424,45	45,75	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		181,23	212,45	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	2 378 765,23	2 155 073,61	31,58	S	R	Livret A + 0,6	2,350	R	Livret A + 0,6	A-1		35 897,60	47 283,75	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	296 244,41	248 466,32	8,84	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,310	R	Inflation INSEE hors tabac	A-2		6 978,52	24 557,34	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	5 569 804,69	4 288 255,34	6,50	A	R	Inflation INSEE hors tabac	1,010	R	Inflation INSEE hors tabac	A-2		96 798,55	570 754,98	
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	207 253,25	126 866,29	2,92	T	F	Taux fixe à 2,05 %	2,050	F	Taux fixe à 2,05 %	A-1		2 266,24	41 433,60	
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	565 573,75	346 205,78	2,92	T	F	Taux fixe à 2,05 %	2,050	F	Taux fixe à 2,05 %	A-1		6 184,35	113 088,17	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	103 566,48	95 346,34	18,58	A	R	Livret A + 1,12	1,870	R	Livret A + 1,12	A-1		1 782,98	4 225,72	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	113 113,27	105 487,64	21,42	A	R	Livret A + 1,12	1,870	R	Livret A + 1,12	A-1		1 972,62	3 920,10	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	115 812,19	108 004,62	21,50	A	R	Livret A + 1,12	1,870	R	Livret A + 1,12	A-1		2 019,69	4 013,63	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	29 744,80	26 123,06	11,92	A	R	Livret A + 1,25	2,000	R	Livret A + 1,25	A-1		522,46	1 883,36	
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	12 538,89	12 023,05	17,25	A	R	Livret A + 1,25	2,000	R	Livret A + 1,25	A-1		240,46	530,00	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	27 117,38	25 000,86	17,42	A	R	Livret A + 1,25	2,000	R	Livret A + 1,25	A-1		500,02	1 102,09	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	19 588,14	17 597,02	17,50	A	R	Livret A + 1,25	2,000	R	Livret A + 1,25	A-1		351,94	990,06	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	23 188,25	20 490,78	14,92	A	R	Livret A + 1,25	2,000	R	Livret A + 1,25	A-1		409,82	1 348,91	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	89 596,12	81 119,68	18,42	A	R	Livret A + 1.25	2,000	R	Livret A + 1.25	2,000	A-1		1 622,40	4 231,24
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	67 136,18	60 784,62	18,42	A	R	Livret A + 1.25	2,000	R	Livret A + 1.25	2,000	A-1		1 215,69	3 170,55
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	20 430,69	19 209,19	16,00	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		359,21	1 208,49
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	100 861,35	93 294,91	19,75	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		1 744,62	3 889,67
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	233 926,12	219 451,94	15,08	A	R	Livret A + 1.25	2,000	R	Livret A + 1.25	2,000	A-1		4 389,04	14 354,10
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	105 853,57	99 303,88	15,08	A	R	Livret A + 1.25	2,000	R	Livret A + 1.25	2,000	A-1		1 986,08	6 495,35
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	62 116,88	57 929,23	21,83	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		1 083,28	2 152,75
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	246 685,81	219 588,14	16,75	A	R	Livret A + 1.25	2,000	R	Livret A + 1.25	2,000	A-1		4 391,77	13 406,78
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	119 368,24	106 256,02	16,83	A	R	Livret A + 1.25	2,000	R	Livret A + 1.25	2,000	A-1		2 125,12	6 487,38
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	177 043,72	157 596,02	16,83	A	R	Livret A + 1.25	2,000	R	Livret A + 1.25	2,000	A-1		3 151,92	9 621,91
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	256 779,46	246 820,33	19,17	A	R	Livret A + 1.25	2,000	R	Livret A + 1.25	2,000	A-1		4 936,41	10 158,32
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	82 226,85	79 214,77	20,17	A	R	Livret A + 1.25	2,000	R	Livret A + 1.25	2,000	A-1		1 584,30	3 072,33
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	412 513,35	397 402,41	20,17	A	R	Livret A + 1.25	2,000	R	Livret A + 1.25	2,000	A-1		7 948,05	15 413,16
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	621 887,78	597 768,01	19,17	A	R	Livret A + 1.25	2,000	R	Livret A + 1.25	2,000	A-1		11 955,36	24 602,17
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	162 132,53	157 233,24	24,00	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		2 940,26	4 990,91
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	190 913,24	185 144,25	24,00	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		3 462,20	5 876,87
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	312 070,13	296 888,40	28,68	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		5 551,82	7 804,44
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	451 604,60	417 726,02	19,34	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		7 811,48	17 415,91
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	520 488,74	504 760,71	24,15	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		9 439,03	16 022,15
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	200 359,79	186 124,37	20,68	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		3 480,53	7 317,98
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	197 798,64	184 463,87	21,68	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		3 449,48	6 854,98
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	521 290,20	503 881,35	22,15	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		9 422,58	17 734,40
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	32 955,53	31 125,91	25,54	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		582,06	940,56
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	97 923,16	94 964,14	24,00	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		1 775,83	3 014,36
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	661 199,14	606 229,31	17,46	A	R	Livret A + 1.25	2,000	R	Livret A + 1.25	2,000	A-1		12 124,59	28 312,19
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	21 679,16	19 699,28	8,00	A	R	Livret A + 1.25	2,000	R	Livret A + 1.25	2,000	A-1		393,99	2 019,48
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	428 751,69	412 723,38	34,50	A	R	Livret A + 1.25	2,000	R	Livret A + 1.25	2,000	A-1		8 254,47	8 256,38
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	206 142,84	200 723,87	27,15	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		3 753,54	5 520,31
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	225 210,26	218 722,28	25,15	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		4 090,11	6 609,31
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	418 480,02	392 952,44	23,34	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		7 348,21	13 122,92
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	174 647,17	169 103,50	23,00	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		3 162,24	5 647,33
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	329 505,01	311 211,48	25,62	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		5 819,66	9 404,13
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	101 957,75	98 552,80	22,00	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		1 842,94	3 488,63
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	100 214,33	97 458,25	26,09	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		1 822,47	2 807,63

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	226 362,41	214 867,29	27,96	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		4 018,02	5 909,28
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	258 089,29	248 498,27	20,12	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		4 646,92	9 770,38
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	19 094,57	16 153,69	10,50	A	R	Livret A + 1.25	2,000	R	Livret A + 1.25	2,000	A-1		323,08	1 467,50
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	235 760,87	224 386,90	18,00	A	R	Livret A + 1.25	2,000	R	Livret A + 1.25	2,000	A-1		4 487,74	11 398,44
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	100 629,66	95 774,91	18,00	A	R	Livret A + 1.25	2,000	R	Livret A + 1.25	2,000	A-1		1 915,50	4 865,19
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	17 386,78	16 342,19	12,33	A	R	Livret A + 1.25	2,000	R	Livret A + 1.25	2,000	A-1		326,85	1 072,44
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	31 896,22	29 503,42	19,42	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		551,72	1 230,06
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	145 353,44	134 449,28	19,67	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		2 514,20	5 605,49
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	93 819,93	86 781,73	19,67	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		1 622,82	3 618,12
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	188 870,81	174 702,06	19,67	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		3 266,83	7 283,71
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	51 323,53	47 473,33	19,67	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		887,75	1 979,27
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	47 675,23	44 098,72	19,75	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		824,65	1 838,57
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	55 933,18	51 737,17	19,67	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		967,49	2 157,04
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	131 386,80	121 530,40	19,92	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		2 272,82	5 066,87
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	86 520,36	80 373,14	20,42	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		1 502,98	3 160,09
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	109 930,83	102 120,32	20,50	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		1 909,85	4 015,14
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	116 790,05	108 492,20	20,67	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		2 028,81	4 285,66
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	96 666,30	90 149,45	21,75	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		1 685,80	3 350,11
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	49 863,41	46 668,28	22,75	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		872,70	1 642,52
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	46 326,26	43 357,79	22,75	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		810,79	1 526,00
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	416 965,45	401 691,42	20,08	A	R	Livret A + 1.25	2,000	R	Livret A + 1.25	2,000	A-1		8 033,83	15 579,51
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	271 845,98	253 519,24	21,54	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		4 740,81	9 421,20
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	259 289,63	250 163,78	21,29	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		4 678,07	9 296,50
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	587 266,05	565 442,27	20,15	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		10 573,77	22 231,89
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	851 287,06	793 896,79	21,51	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		14 845,87	29 502,52
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	60 155,33	53 927,50	13,50	A	R	Livret A + 1.25	2,000	R	Livret A + 1.25	2,000	A-1		1 078,55	3 239,92
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	169 165,80	163 516,39	22,33	A	R	Livret A + 1.12	1,870	R	Livret A + 1.12	1,870	A-1		3 057,76	5 755,06
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	34 804,24	31 098,22	10,33	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,730	R	Inflation INSEE hors tabac	0,980	A-2		591,14	2 563,56
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	111 070,12	79 455,07	3,33	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,710	R	Inflation INSEE hors tabac	0,960	A-2		1 399,92	21 869,02
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	114 828,67	82 143,79	3,33	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,710	R	Inflation INSEE hors tabac	0,960	A-2		1 447,29	22 609,05

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	116 105,66	83 057,30	3,33	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,710	R	Inflation INSEE hors tabac	0,960		1 463,38	22 860,49	
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	107 628,40	102 462,98	20,83	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,780	R	Inflation INSEE hors tabac	1,030		2 071,75	3 573,06	
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	91 889,20	87 479,16	20,83	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,780	R	Inflation INSEE hors tabac	1,030		1 768,78	3 050,56	
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	1 708 436,34	1 626 443,21	20,83	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,780	R	Inflation INSEE hors tabac	1,030		32 885,88	56 716,97	
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	3 228 713,93	3 073 757,99	20,83	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,780	R	Inflation INSEE hors tabac	1,030		62 149,87	107 187,40	
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	330 551,37	295 353,63	10,33	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,730	R	Inflation INSEE hors tabac	0,980		5 614,34	24 347,27	
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	600 553,52	551 757,49	13,33	S	R	Inflation INSEE hors tabac + 1,25	1,450	R	Inflation INSEE hors tabac + 1,25	1,950		11 603,47	33 753,59	
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	30 925,66	27 632,64	10,33	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,730	R	Inflation INSEE hors tabac	0,980		525,27	2 277,87	
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	232 142,99	166 065,73	3,33	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,710	R	Inflation INSEE hors tabac	0,960		2 925,91	45 707,52	
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	203 356,17	145 472,80	3,33	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,710	R	Inflation INSEE hors tabac	0,960		2 563,08	40 039,57	
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	374 139,29	334 300,23	10,33	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,730	R	Inflation INSEE hors tabac	0,980		6 354,67	27 557,80	
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	510 515,84	456 155,14	10,33	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,730	R	Inflation INSEE hors tabac	0,980		8 671,00	37 602,83	
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	449 559,45	413 031,96	13,33	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,730	R	Inflation INSEE hors tabac	0,980		7 893,56	25 267,10	
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	706 549,61	631 314,87	10,33	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,730	R	Inflation INSEE hors tabac	0,980		12 000,59	52 042,00	
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	771 557,36	689 400,46	10,33	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,730	R	Inflation INSEE hors tabac	0,980		13 104,73	56 830,25	
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	89 957,36	80 378,53	10,33	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,730	R	Inflation INSEE hors tabac	0,980		1 527,91	6 625,95	
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	371 949,37	341 727,84	13,33	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,730	R	Inflation INSEE hors tabac	0,980		6 530,85	20 905,10	
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	1 607 270,75	1 476 677,18	13,33	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,730	R	Inflation INSEE hors tabac	0,980		28 221,16	90 335,26	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	2 618 259,97	2 492 601,60	20,83	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,780	R	Inflation INSEE hors tabac	A-2		50 399,16	86 921,45	
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	94 732,17	89 032,47	17,33	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,770	R	Inflation INSEE hors tabac	A-2		1 769,80	3 942,65	
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	423 396,53	397 922,24	17,33	A	R	Inflation INSEE hors tabac	0,770	R	Inflation INSEE hors tabac	A-2		7 909,95	17 621,29	
SA HLM VALLOGIS	2000	P	CONST.14 LOGTS ST JEAN RUEELLE	CDC	533 571,56	251 972,84	7,42	A	F	Taux fixe à 5,5 %	5,500	F	Taux fixe à 5,5 %	A-1		13 858,50	25 918,92	
SA HLM VALLOGIS	1973	P		CDC	472 287,06	13 689,50	0,57	A	F	Taux fixe à 1 %	1,000	F	Taux fixe à 1 %	A-1		136,89	13 689,50	
SA HLM VALLOGIS	1973	P		CDC	28 096,35	814,40	0,57	A	F	Taux fixe à 1 %	1,000	F	Taux fixe à 1 %	A-1		8,13	814,40	
SA HLM VALLOGIS	1974	P		CDC	55 186,54	3 183,35	1,57	A	F	Taux fixe à 1 %	1,000	F	Taux fixe à 1 %	A-1		31,83	1 583,78	
SA HLM VALLOGIS	1975	P		CDC	112 903,74	9 629,76	2,57	A	F	Taux fixe à 1 %	1,000	F	Taux fixe à 1 %	A-1		96,30	3 178,06	
SA HLM VALLOGIS	1999	P	CONSTRUCTION 11 LOGTS	CDC	304 898,03	167 628,90	13,08	A	R	Livret A + 1,2	4,300	R	Livret A + 1,2	A-1		3 268,77	10 107,10	
SA HLM VALLOGIS	1998	P	6 LOGTS LES TERRES NOIRES	CDC	198 979,43	56 286,75	12,00	A	R	Livret A + 1,2	4,800	R	Livret A + 1,2	A-1		1 097,59	3 705,86	
SA HLM VALLOGIS	1999	P	CONST. 20 LOGTS OPERATION MIXT	CDC	419 234,80	235 859,73	13,58	A	R	Livret A + 1,2	3,550	R	Livret A + 1,2	A-1		4 599,27	14 221,05	
SA HLM VALLOGIS	1993	P		CDC	539 669,52	38 265,51	0,58	A	F	Taux fixe à 7 %	7,000	F	Taux fixe à 7 %	A-1		2 678,59	38 265,51	
SA HLM VALLOGIS	1993	P		Crédit Foncier	499 250,64	40 752,07	0,33	A	F	Taux fixe à 7 %	7,000	F	Taux fixe à 3,95 %	A-1		1 609,69	40 752,07	
SA HLM VALLOGIS	1993	P		Crédit Foncier	1 748 971,35	142 762,41	0,33	A	F	Taux fixe à 7 %	7,000	F	Taux fixe à 3,95 %	A-1		5 639,01	142 762,41	
SA HLM VALLOGIS	1996	P		Crédit Foncier	253 286,42	80 159,52	4,00	A	F	Taux fixe à 6 %	6,000	F	Taux fixe à 6 %	A-1		4 809,57	17 996,18	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	151 173,00	142 008,75	36,25	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		781,05	3 469,29	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	24 469,50	23 357,15	46,00	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		128,47	436,51	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	150 761,50	143 112,39	36,25	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		1 932,02	3 002,11	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	24 915,50	24 024,40	46,00	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		324,33	388,42	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	175 454,50	165 806,53	36,33	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		2 238,39	3 484,42	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	34 545,50	32 644,97	45,75	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		440,71	516,62	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	145 968,50	136 558,41	36,33	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		751,07	3 338,07	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	28 031,50	26 146,88	45,75	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		143,81	501,09	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	94 112,50	89 337,56	36,00	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		1 206,06	1 874,06	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	16 372,00	15 786,46	46,00	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		213,12	242,09	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	60 654,50	56 977,57	36,00	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		313,38	1 391,97	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	11 495,00	10 972,45	46,00	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		60,35	205,06	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	180 404,50	171 251,41	36,00	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		2 311,90	3 592,39	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	18 152,00	17 502,79	46,00	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	A-1		236,29	288,40	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	55 290,00	51 938,27	36,00	A	R	Livret A + (-0.2)	1,050	R	Livret A + (-0.2)	A-1		285,66	1 288,86	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	5 869,50	5 602,68	46,00	A	R	Livret A + (-0.2)	1,050	R	Livret A + (-0.2)	A-1		30,82	104,71	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	583 254,50	551 182,22	36,08	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	A-1		7 440,96	11 583,07	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	145 314,50	137 319,99	45,75	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	A-1		1 853,82	2 173,11	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	135 951,00	127 186,70	36,08	A	R	Livret A + (-0.2)	1,050	R	Livret A + (-0.2)	A-1		699,53	3 108,99	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	34 314,00	32 006,99	45,75	A	R	Livret A + (-0.2)	1,050	R	Livret A + (-0.2)	A-1		176,04	613,39	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	1 008 015,00	932 515,12	35,75	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	A-1		12 588,96	20 287,66	
SA HLM VALLOGIS	2013	P		CDC	95 169,00	89 928,00	45,75	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	A-1		1 214,03	1 423,12	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	708 000,00	609 619,30	16,00	A	R	Livret A + (-0.25)	0,800	R	Livret A + (-0.25)	A-1		3 048,10	34 442,63	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	614 774,50	536 739,49	16,00	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	A-1		7 245,99	28 282,01	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	35 000,00	30 136,55	16,00	A	R	Livret A + (-0.25)	0,800	R	Livret A + (-0.25)	A-1		150,69	1 702,67	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	23 302,50	20 344,65	16,00	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	A-1		274,66	1 072,01	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	47 250,00	40 684,34	16,00	A	R	Livret A + (-0.25)	0,800	R	Livret A + (-0.25)	A-1		203,42	2 298,61	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	21 000,00	18 081,93	16,00	A	R	Livret A + (-0.25)	0,800	R	Livret A + (-0.25)	A-1		90,41	1 021,61	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	25 532,50	22 291,59	16,00	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	A-1		300,94	1 174,60	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	289 526,00	252 775,67	16,00	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	A-1		3 412,47	13 319,32	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	334 250,00	287 804,03	16,00	A	R	Livret A + (-0.25)	0,800	R	Livret A + (-0.25)	A-1		1 439,02	16 280,52	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	205 500,00	176 944,59	16,00	A	R	Livret A + (-0.25)	0,800	R	Livret A + (-0.25)	A-1		884,73	9 997,12	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	141 275,00	135 075,86	37,17	A	R	Livret A + (-0.2)	0,800	R	Livret A + (-0.2)	A-1		742,92	3 205,83	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	14 725,00	14 225,97	47,17	A	R	Livret A + (-0.2)	0,800	R	Livret A + (-0.2)	A-1		78,25	259,78	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	154 574,00	145 780,18	36,92	A	R	Livret A + 0.6	1,600	R	Livret A + 0.6	A-1		1 968,03	3 063,57	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	38 143,50	36 538,59	46,92	A	R	Livret A + 0.6	1,600	R	Livret A + 0.6	A-1		493,27	561,76	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	111 666,00	104 222,82	36,92	A	R	Livret A + (-0.2)	0,800	R	Livret A + (-0.2)	A-1		573,23	2 547,65	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	17 637,50	16 726,59	46,92	A	R	Livret A + (-0.2)	0,800	R	Livret A + (-0.2)	A-1		92,01	312,88	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	316 100,00	298 589,13	36,58	A	R	Livret A + 0.6	1,600	R	Livret A + 0.6	A-1		4 030,96	6 283,59	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	73 900,00	70 907,14	46,58	A	R	Livret A + 0.6	1,600	R	Livret A + 0.6	A-1		957,25	1 087,36	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	113 500,00	106 091,96	36,58	A	R	Livret A + (-0.2)	0,800	R	Livret A + (-0.2)	A-1		583,51	2 591,84	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	26 500,00	25 170,19	46,58	A	R	Livret A + (-0.2)	0,800	R	Livret A + (-0.2)	A-1		138,44	470,40	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	885 800,00	835 406,19	36,75	A	R	Livret A + 0.6	1,600	R	Livret A + 0.6	A-1		11 277,99	17 556,02	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	249 200,00	238 714,73	46,75	A	R	Livret A + 0.6	1,600	R	Livret A + 0.6	A-1		3 222,65	3 670,07	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	307 950,00	287 449,12	36,75	A	R	Livret A + (-0.2)	0,800	R	Livret A + (-0.2)	A-1		1 580,97	7 026,48	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	92 050,00	87 306,41	46,75	A	R	Livret A + (-0.2)	0,800	R	Livret A + (-0.2)	A-1		480,19	1 632,90	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	62 470,50	58 683,48	36,08	A	R	Livret A + (-0.2)	1,050	R	Livret A + (-0.2)	A-1		322,76	1 433,64	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2000	P	CONSTRUCTION 17 LOGEMENTS	CDC	442 102,15	276 580,06	14,58	A	R	Livret A + 1.2	4,300	R	Livret A + 1.2	A-1		5 393,31	15 347,88	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	168 000,00	135 912,47	11,33	A	R	Livret A + (-0,25)	0,500	R	Livret A + (-0,25)	A-1		679,56	11 017,94	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	166 500,00	136 577,39	11,33	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		1 843,80	10 556,53	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	43 834,50	36 027,26	11,50	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		486,37	2 784,67	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	108 679,50	104 792,56	46,50	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		1 414,70	1 606,99	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	242 417,00	230 117,62	36,50	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	A-1		3 106,59	4 827,24	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	29 258,50	27 928,45	46,42	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		153,61	521,95	
SA HLM VALLOGIS	2014	P		CDC	74 389,00	69 879,47	36,42	A	R	Livret A + (-0,2)	1,050	R	Livret A + (-0,2)	A-1		384,34	1 707,17	
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	100 601,51	100 601,51	39,08	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		553,31	2 256,40	
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	29 000,44	29 000,44	49,08	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		159,50	505,49	
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	83 501,25	83 501,25	39,08	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		459,26	1 872,03	
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	24 400,37	24 400,37	49,08	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		134,20	425,31	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	5 000,00	5 000,00	39,33	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	A-1		67,50	95,10	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	292 200,00	5 000,00	49,33	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	A-1		3 944,70	4 129,78	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	188 735,00	5 000,00	39,33	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		1 038,04	4 231,29	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	76 065,00	5 000,00	49,33	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		418,36	1 325,86	
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	1 403 300,00	1 403 300,00	39,17	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	A-1		18 944,55	26 689,27	
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	596 700,00	596 700,00	49,17	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	A-1		8 055,45	8 433,40	
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	348 900,00	348 900,00	39,17	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		1 918,95	7 822,05	
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	151 100,00	151 100,00	49,17	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		831,05	2 633,75	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	1 025 400,00	987 116,36	37,42	A	R	Livret A + 0,6	1,600	R	Livret A + 0,6	A-1		13 326,07	20 052,11	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	349 600,00	339 970,44	47,42	A	R	Livret A + 0,6	1,600	R	Livret A + 0,6	A-1		4 589,60	5 080,12	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	301 300,00	288 078,96	37,42	A	R	Livret A + (-0,2)	0,800	R	Livret A + (-0,2)	A-1		1 584,44	6 837,14	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	103 700,00	100 185,56	47,42	A	R	Livret A + (-0,2)	0,800	R	Livret A + (-0,2)	A-1		551,02	1 829,50	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	311 000,00	299 090,37	37,83	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	A-1		4 037,72	6 075,67	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	98 000,00	95 211,15	47,83	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	A-1		1 285,35	1 422,73	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	170 000,00	162 356,52	37,83	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		892,96	3 853,30	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	53 000,00	51 147,29	47,83	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		281,31	934,01	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	285 000,00	274 086,04	37,83	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	A-1		3 700,16	5 567,74	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	91 000,00	88 410,36	47,83	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	A-1		1 193,54	1 321,10	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	167 000,00	159 491,41	37,83	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		877,21	3 785,30	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	47 500,00	45 839,55	47,83	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		252,12	837,09	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	153 887,16	135 112,68	12,75	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	A-1		1 824,02	9 577,76	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	215 512,42	189 219,57	12,75	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	A-1		2 554,47	13 413,24	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	128 850,00	124 039,34	37,42	A	R	Livret A + 0,6	1,600	R	Livret A + 0,6	A-1		1 674,53	2 519,72	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	5 150,00	5 008,15	47,42	A	R	Livret A + 0,6	1,600	R	Livret A + 0,6	A-1		67,61	74,84	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	68 000,00	65 016,16	37,42	A	R	Livret A + (-0,2)	0,800	R	Livret A + (-0,2)	A-1		357,59	1 543,07	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	104 650,00	99 944,77	37,83	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		549,70	2 372,05	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	19 350,00	18 673,59	47,83	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		102,71	341,00	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	177 150,00	170 366,11	37,83	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	A-1		2 299,94	3 480,79	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	31 850,00	30 943,63	47,83	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	A-1		417,74	462,39	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	331 500,00	316 953,79	37,42	A	R	Livret A + (-0,2)	0,800	R	Livret A + (-0,2)	A-1		1 743,25	7 522,44	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	75 000,00	72 458,22	47,42	A	R	Livret A + (-0,2)	0,800	R	Livret A + (-0,2)	A-1		398,52	1 323,17	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	942 850,00	907 648,39	37,42	A	R	Livret A + 0,6	1,600	R	Livret A + 0,6	A-1		12 253,26	18 437,81	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	200 150,00	194 636,97	47,42	A	R	Livret A + 0,6	1,600	R	Livret A + 0,6	A-1		2 627,60	2 908,43	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	610 750,00	587 947,44	37,00	A	R	Livret A + 0,6	1,600	R	Livret A + 0,6	A-1		7 937,29	11 943,46	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	268 150,00	260 763,94	47,00	A	R	Livret A + 0,6	1,600	R	Livret A + 0,6	A-1		3 620,31	3 896,55	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	251 830,00	240 779,70	37,00	A	R	Livret A + (-0,2)	0,800	R	Livret A + (-0,2)	A-1		1 324,29	5 714,56	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	116 850,00	112 889,89	47,00	A	R	Livret A + (-0,2)	0,800	R	Livret A + (-0,2)	A-1		620,90	2 061,50	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	28 078,50	26 846,42	37,17	A	R	Livret A + (-0,2)	0,800	R	Livret A + (-0,2)	A-1		147,66	637,16	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	10 144,50	9 800,70	47,17	A	R	Livret A + (-0,2)	0,800	R	Livret A + (-0,2)	A-1		53,91	178,97	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	988 700,00	969 895,98	38,08	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	A-1		13 093,60	19 057,88	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	224 300,00	221 129,88	48,08	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	A-1		2 985,26	3 212,92	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	361 700,00	353 590,99	38,08	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		1 944,75	8 153,61	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	80 800,00	79 391,62	48,08	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	A-1		436,66	1 416,13	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	186 338,50	179 907,65	37,17	A	R	Livret A + 0,6	1,600	R	Livret A + 0,6	A-1		2 428,75	3 654,61	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	8 939,00	8 719,21	47,17	A	R	Livret A + 0,6	1,600	R	Livret A + 0,6	A-1		117,71	130,29	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	4 252,00	4 124,59	47,17	A	R	Livret A + (-0,2)	0,800	R	Livret A + (-0,2)	A-1		22,69	69,91	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	58 072,00	55 745,97	37,17	A	R	Livret A + (-0,2)	0,800	R	Livret A + (-0,2)	A-1		306,61	1 251,25	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	379 240,00	365 080,95	37,25	A	R	Livret A + 0,6	1,600	R	Livret A + 0,6	A-1		4 928,59	7 416,19	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	105 685,00	102 773,96	47,25	A	R	Livret A + 0,6	1,600	R	Livret A + 0,6	A-1		1 387,45	1 536,73	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	108 946,00	104 165,46	37,25	A	R	Livret A + (-0,2)	0,800	R	Livret A + (-0,2)	A-1		572,91	2 472,22	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	32 861,50	31 747,81	47,25	A	R	Livret A + (-0,2)	0,800	R	Livret A + (-0,2)	A-1		174,62	579,75	
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	103 500,00	98 957,58	18,25	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	A-1		1 335,93	4 603,75	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	222 750,00	203 065,88	17,92	A	R	Livret A + 0,6	1,350	R	Livret A + 0,6	A-1		2 741,39	10 041,81	
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	74 624,50	71 838,37	37,25	A	R	Livret A + 0,6	1,600	R	Livret A + 0,6	A-1		969,82	1 459,31	
SA HLM VALLOGIS	2000	P		Crédit Foncier	368 693,22	183 762,74	7,50	A	F	Taux fixe à 5,5 %	5,500	F	Taux fixe à 5,5 %	A-1		10 106,95	18 438,59	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)			En capital	
SA HLM VALLOGIS	2000	P	ACQUISITION RENOVATION 1 LOGT LOCATIF	Crédit Foncier	25 840,11	12 879,17	7,50	A	F	Taux fixe à 5,5 %	F	Taux fixe à 5,5 %	5,500	A-1		708,36	1 292,28		
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	4 264 827,90	4 264 827,90	39,08	A	R	Livret A + 0,6	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		57 575,18	81 112,49		
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	803 782,68	803 782,68	49,08	A	R	Livret A + 0,6	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		10 851,07	11 360,19		
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	903 833,21	903 833,21	39,58	A	R	Livret A + 0,6	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		12 201,75	17 189,94		
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	348 012,79	348 012,79	49,58	A	R	Livret A + 0,6	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		4 698,17	4 918,61		
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	277 004,16	277 004,16	39,58	A	R	Livret A + (-0,2)	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		1 523,52	6 210,20		
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	104 301,57	104 301,57	49,58	A	R	Livret A + (-0,2)	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		573,66	1 818,03		
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	70 000,00	68 071,89	47,42	A	R	Livret A + 0,6	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		918,97	1 017,19		
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	678 500,00	653 167,98	37,42	A	R	Livret A + 0,6	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		8 817,77	13 288,34		
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	176 500,00	169 910,32	37,42	A	R	Livret A + 0,6	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 293,79	3 451,53		
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	33 500,00	32 577,26	47,42	A	R	Livret A + 0,6	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		439,80	486,80		
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	10 000,00	9 561,20	37,42	A	R	Livret A + (-0,2)	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		52,59	226,93		
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	5 000,00	4 830,55	47,42	A	R	Livret A + (-0,2)	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		26,57	88,21		
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	347 500,00	334 525,98	37,42	A	R	Livret A + 0,6	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		4 516,10	6 795,50		
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	71 500,00	69 530,57	47,42	A	R	Livret A + 0,6	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		938,67	1 038,98		
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	43 000,00	41 113,16	37,42	A	R	Livret A + (-0,2)	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		226,12	975,77		
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	14 500,00	14 008,59	47,42	A	R	Livret A + (-0,2)	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		77,05	255,82		
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	25 000,00	23 139,97	22,42	A	R	Livret A + (-0,25)	R	Livret A + (-0,25)	0,500	A-1		115,70	951,86		
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	23 949,00	22 338,73	22,42	A	R	Livret A + 0,6	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		301,58	834,74		
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	125 712,00	123 321,09	38,58	A	R	Livret A + 0,6	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		1 664,84	2 423,19		
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	15 000,00	13 540,12	17,92	A	R	Livret A + (-0,45)	R	Livret A + (-0,45)	0,300	A-1		40,62	733,23		
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	43 283,50	39 458,59	17,92	A	R	Livret A + 0,6	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		532,69	1 951,27		
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	7 500,00	6 770,06	17,92	A	R	Livret A + (-0,45)	R	Livret A + (-0,45)	0,300	A-1		20,31	366,62		
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	21 641,50	19 729,07	17,92	A	R	Livret A + 0,6	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		266,34	975,63		
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	22 500,00	20 310,17	17,92	A	R	Livret A + (-0,45)	R	Livret A + (-0,45)	0,300	A-1		60,93	1 099,85		
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	64 925,00	59 187,66	17,92	A	R	Livret A + 0,6	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		799,04	2 926,89		
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	6 500,00	6 066,67	13,00	A	R	Livret A + (-0,75)	R	Livret A + (-0,75)	0,000	A-1		0,00	433,34		
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	340 000,00	325 078,05	18,00	A	R	Livret A + 0,6	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		4 388,56	15 123,40		
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	1 050 800,00	1 004 682,38	18,00	A	R	Livret A + 0,6	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		13 563,21	46 740,21		
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	874 250,00	835 880,83	18,00	A	R	Livret A + 0,6	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		11 284,39	38 887,16		
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	954 400,00	912 513,20	18,00	A	R	Livret A + 0,6	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		12 318,93	42 452,28		
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	209 000,00	205 025,05	36,92	A	R	Livret A + 0,6	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1		2 767,84	4 028,62		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	86 500,00	85 277,46	48,92	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 151,25	1 239,04
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	52 000,00	50 834,21	38,92	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		279,59	1 172,21
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	21 500,00	21 125,25	48,92	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		116,19	376,82
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	523 000,00	513 053,10	38,17	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		6 926,22	10 081,19
SA HLM VALLOGIS	2015	P		CDC	121 500,00	119 782,79	48,17	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 617,07	1 740,39
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	373 000,00	365 905,94	38,92	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		4 939,73	7 189,83
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	177 500,00	174 991,32	48,92	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		2 362,38	2 542,55
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	178 500,00	175 105,12	38,92	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		2 363,92	3 440,71
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	75 500,00	74 432,93	48,92	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 004,84	1 081,48
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	34 150,00	33 384,39	38,92	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		183,61	769,83
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	19 000,00	18 668,82	48,92	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		102,68	333,00
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	540 300,00	540 300,00	39,67	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		7 294,05	10 275,93
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	243 900,00	243 900,00	49,67	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		3 292,65	3 447,14
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	236 700,00	236 700,00	39,67	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		1 301,85	5 306,62
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	84 500,00	84 500,00	49,67	A	R	Livret A + (-0,2)	0,550	R	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1		464,75	1 472,88
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	361 371,00	339 474,88	13,83	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		4 562,91	22 191,72
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	165 371,00	155 350,88	13,83	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		2 097,24	10 155,39
SA HLM VALLOGIS	2016	P		CDC	198 889,00	190 160,14	18,83	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		2 567,16	8 846,70
SA HLM VALLOGIS	2004	C		CE	1 742 492,27	132 944,70	0,98	A	F	SI CMS EUR 10 ans(Postfixé)-CMS EUR 02 ans(Postfixé)>=0.8 alors 2.32 % sinon 5.5 %	5,580	F	SI CMS EUR 10 ans(Postfixé)-CMS EUR 02 ans(Postfixé)>=0.8 alors 2.32 % sinon 5.5 %	2,350	B-3	3 127,15	132 944,70	
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	84 652,00	84 652,00	19,00	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		624,29	3 715,22
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	203 084,00	200 798,40	19,42	A	R	Livret A	1,050	R	Livret A	0,750	A-1		0,00	9 872,74
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	168 000,00	168 000,00	14,42	A	R	Livret A + (-0,75)	0,000	R	Livret A + (-0,75)	0,000	A-1		0,00	12 852,34
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	11 082,00	11 082,00	14,42	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		149,61	787,88
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	287 605,00	284 368,16	19,42	A	R	Livret A	1,050	R	Livret A	0,750	A-1		0,00	13 981,64
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	208 000,00	208 000,00	19,42	A	R	Livret A + (-0,45)	0,300	R	Livret A + (-0,45)	0,300	A-1		624,00	12 263,44
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	79 606,00	79 606,00	19,42	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 074,68	4 373,99
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	75 000,00	75 000,00	14,42	A	R	Livret A + (-0,75)	0,000	R	Livret A + (-0,75)	0,000	A-1		0,00	5 737,65
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	15 509,00	15 509,00	14,42	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		209,37	1 102,62
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	90 509,00	89 490,37	19,42	A	R	Livret A	1,050	R	Livret A	0,750	A-1		0,00	4 400,01
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	294 500,00	294 500,00	14,42	A	R	Livret A + (-0,75)	0,000	R	Livret A + (-0,75)	0,000	A-1		0,00	22 529,85

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	54 183,00	54 183,00	14,42	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		731,47	3 852,16
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	348 683,00	344 758,76	19,42	A	R	Livret A	1,050	R	Livret A	0,750	A-1		0,00	16 950,89
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	96 000,00	96 000,00	14,42	A	R	Livret A + (-0.75)	0,000	R	Livret A + (-0.75)	0,000	A-1		0,00	7 344,20
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	15 611,00	15 611,00	14,42	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		210,75	1 109,87
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	111 610,00	110 353,89	19,42	A	R	Livret A	1,050	R	Livret A	0,750	A-1		0,00	5 425,81
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	139 500,00	139 500,00	14,42	A	R	Livret A + (-0.75)	0,000	R	Livret A + (-0.75)	0,000	A-1		0,00	10 672,04
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	25 666,00	25 666,00	14,42	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		346,49	1 824,73
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	165 165,00	163 306,16	19,42	A	R	Livret A	1,050	R	Livret A	0,750	A-1		0,00	8 029,34
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	48 000,00	48 000,00	14,42	A	R	Livret A + (-0.75)	0,000	R	Livret A + (-0.75)	0,000	A-1		0,00	3 672,10
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	7 805,00	7 805,00	14,42	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		105,37	554,90
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	55 805,00	55 176,94	19,42	A	R	Livret A	1,050	R	Livret A	0,750	A-1		0,00	2 712,91
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	108 500,00	108 500,00	14,42	A	R	Livret A + (-0.75)	0,000	R	Livret A + (-0.75)	0,000	A-1		0,00	8 300,47
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	19 963,00	19 963,00	14,42	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		269,50	1 419,28
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	128 462,00	127 016,23	19,42	A	R	Livret A	1,050	R	Livret A	0,750	A-1		0,00	6 245,06
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	48 000,00	48 000,00	14,42	A	R	Livret A + (-0.75)	0,000	R	Livret A + (-0.75)	0,000	A-1		0,00	3 672,10
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	7 805,00	7 805,00	14,42	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		105,37	554,90
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	55 805,00	55 176,94	19,42	A	R	Livret A	1,050	R	Livret A	0,750	A-1		0,00	2 712,91
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	77 500,00	77 500,00	14,42	A	R	Livret A + (-0.75)	0,000	R	Livret A + (-0.75)	0,000	A-1		0,00	5 928,91
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	14 258,00	14 258,00	14,42	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		192,48	1 013,68
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	91 759,00	90 726,30	19,42	A	R	Livret A	1,050	R	Livret A	0,750	A-1		0,00	4 460,78
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	96 000,00	96 000,00	14,42	A	R	Livret A + (-0.75)	0,000	R	Livret A + (-0.75)	0,000	A-1		0,00	7 344,20
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	15 611,00	15 611,00	14,42	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		210,75	1 109,87
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	111 610,00	110 353,89	19,42	A	R	Livret A	1,050	R	Livret A	0,750	A-1		0,00	5 425,81
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	72 000,00	72 000,00	14,42	A	R	Livret A + (-0.75)	0,000	R	Livret A + (-0.75)	0,000	A-1		0,00	5 508,15
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	27 611,00	27 611,00	14,42	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		372,75	1 963,01
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	99 610,00	98 486,94	19,42	A	R	Livret A	1,050	R	Livret A	0,750	A-1		0,00	4 842,45
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	80 000,00	80 000,00	14,42	A	R	Livret A + (-0.75)	0,000	R	Livret A + (-0.75)	0,000	A-1		0,00	6 120,16
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	13 009,00	13 009,00	14,42	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		175,62	924,88
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	93 008,00	91 961,24	19,42	A	R	Livret A	1,050	R	Livret A	0,750	A-1		0,00	4 521,50
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	93 000,00	93 000,00	14,42	A	R	Livret A + (-0.75)	0,000	R	Livret A + (-0.75)	0,000	A-1		0,00	7 114,69
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	17 111,00	17 111,00	14,42	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		231,00	1 216,51
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	110 110,00	108 870,77	19,42	A	R	Livret A	1,050	R	Livret A	0,750	A-1		0,00	5 352,89
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	265 000,00	265 000,00	19,00	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 954,33	14 560,56
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	225 837,00	225 837,00	19,00	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 665,51	12 408,73

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2017	P		CDC	472 000,00	472 000,00	14,00	A	R	Livret A + 0.6		R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		1 076,35	33 557,00
SA HLM VALLOGIS	2001	P	CHAR FONCIERE 5 LOGTS CHENE BRULE	CDC	43 701,57	36 448,37	33,58	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		710,75	765,67
SA HLM VALLOGIS	2005	P	Construction de 20 lgts collectifs ZAC du Clos Rozay à Orléans	CE	850 000,00	605 973,08	17,73	T	R	Livret A + 1.55		R	Livret A + 1.55	2,320	A-1		14 457,85	24 982,02
SA HLM VALLOGIS	2001	P	CONST. 11 LOGTS OLIVET	CE	457 347,05	136 878,18	3,65	A	F	Taux fixe à 5.84 %		F	Taux fixe à 5.84 %	5,840	A-1		7 993,69	31 363,57
SA HLM VALLOGIS	1992	P	PASSAGE AUX PRETRES	CDC	83 420,41	38 924,73	9,92	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		759,03	3 470,00
SA HLM VALLOGIS	2004	P	CONST.5 LOGTS CERCOTTES	CDC	44 600,00	38 985,61	36,42	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		760,22	728,69
SA HLM VALLOGIS	2004	P	CONST.1 LOGT ST JEAN DE LA RUELLE CHEMIN FROMENTIN	CDC	46 000,00	27 922,39	16,33	A	R	LEP + 1.45		R	LEP + 1.45	2,200	A-1		614,29	1 827,85
SA HLM VALLOGIS	2004	P	CHARGE FONCIERE CONST.5 LOGTS LE CHENE BRULE	CDC	42 750,00	37 368,50	36,50	A	R	Livret A + 1.2		R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		728,69	698,46
SA HLM VALLOGIS	2004	P	CONST.11 LOGTS ST JEAN DE BRAYE LES VERGERS	CREDIT AGRICOLE	812 500,00	572 331,83	18,68	T	R	Livret A + 1.4		R	Livret A + 1.4	2,170	A-1		12 822,81	22 130,93
SA HLM VALLOGIS	2006	P		CE	120 450,00	74 659,75	13,98	T	F	Taux fixe à 4.28 %		F	Taux fixe à 4.28 %	4,350	A-1		3 132,05	3 984,77
SA HLM VALLOGIS	2011	P		Crédit Foncier	47 650,00	44 202,89	45,25	A	R	Taux fixe à 3.15 %		F	Livret A + 1.15	1,900	A-1		839,86	992,51
SA HLM VALLOGIS	2002	P		Crédit Foncier	777 490,00	411 018,42	8,91	T	F	Taux fixe à 5.75 %		F	Taux fixe à 5.75 %	5,880	A-1		22 867,54	35 952,94
SA HLM VALLOGIS	2004	P		Crédit Foncier	327 354,00	229 195,55	17,16	A	R	Livret A + 1.6		R	Livret A + 1.6	2,350	A-1		5 386,10	12 516,09
SA HLM VALLOGIS	2009	P		CE	699 854,50	335 737,58	21,57	T	R	Euribor 03 M + 0.8		R	Euribor 03 M + 0.8	0,480	A-1		1 600,93	12 833,91
SA HLM VALLOGIS	2011	P		Crédit Foncier	17 311,00	16 014,21	43,08	A	R	Livret A + 1.15		R	Livret A + 1.15	1,900	A-1		304,27	344,21
SA HLM VALLOGIS	1993	P		Crédit Foncier	124 331,70	62 020,63	0,33	A	F	Taux fixe à 7 %		F	Taux fixe à 4.55 %	4,550	A-1		2 821,99	62 020,63
SA HLM VALLOGIS	2016	P		BANQUE POSTALE	82 698,95	76 586,80	13,71	T	F	Taux fixe à 1.71 %		F	Taux fixe à 1.71 %	1,720	A-1		1 277,79	4 984,46
SA HLM VALLOGIS	2016	P		BANQUE POSTALE	73 847,00	68 389,09	13,71	T	F	Taux fixe à 1.71 %		F	Taux fixe à 1.71 %	1,720	A-1		1 141,01	4 450,92

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM VALLOGIS	2016	P	Réhabilitation des immeubles de CHALETTE SUR LOING - 16/18/20 rue de la Folie	BANQUE POSTALE	220 573,54	204 271,28	13,71	T	F	Taux fixe à 1.71 %	F	Taux fixe à 1.71 %	1,720	A-1		3 408,09	13 294,49	
SA HLM VALLOGIS	2005	P	Réhabilitation des immeubles de CHALETTE SUR LOING - 16/18/20 rue de la Folie	SFIL CAFFIL	350 000,00	144 609,98	4,75	A	R	Euribor 12 M + 0.2	R	Euribor 12 M + 0.2	0,030	A-1		43,99	22 180,85	
SA HLM VALLOGIS	2005	P	Aménagements des halls d'entrée MONTARGIS rue de Crowborough	SFIL CAFFIL	462 500,00	150 516,02	3,75	A	R	Euribor 12 M + 0.2	R	Euribor 12 M + 0.2	0,030	A-1		42,73	31 489,12	
SA HLM VALLOGIS	2006	P	financement de la construction de 4 logts aux 'Gâines COURTENAY'	DEXIA CL	159 688,29	144 425,38	18,08	A	R	Livret A + 1.3	R	Livret A + 1.3	2,050	A-1		2 960,72	5 453,06	
SA HLM VALLOGIS	2005	P		DEXIA CL	325 251,50	242 916,65	18,58	A	R	Livret A + 1.55	R	Livret A + 1.55	2,300	A-1		5 587,09	9 171,76	
SA HLM VALLOGIS	2003	P		DEXIA CL	2 200 000,00	1 827 123,11	15,08	T	F	Taux fixe à 5.03 %	F	Taux fixe à 5.03 %	5,130	A-1		90 777,40	61 006,59	
SA HLM VALLOGIS	2003	C		SFIL CAFFIL	43 364,00	19 080,16	10,82	A	R	Euribor 12 M + 0.3	R	Euribor 12 M + 0.3	0,120	A-1		22,64	1 734,56	
SA HLM VALLOGIS	2008	P		DEXIA CL	219 000,00	103 470,26	5,00	A	F	Taux fixe à 5.02 %	F	Taux fixe à 5.02 %	5,020	A-1		5 194,21	15 204,29	
SA HLM VALLOGIS	2007	P		DEXIA CL	2 140 711,58	1 811 615,44	13,75	A	V	Taux fixe à 2.89 %	F	Taux fixe 3.59% à baillière 0 sur écart EUR-CHF - EUR-USD (3.59%/0.3/0)	6,810	F-6		123 224,73	114 865,38	
SIAP PITHIVIERS	1999	P	FINANCEMENT 3 LOGTS	CDC	88 731,70	7 144,04	0,17	A	R	Livret A + 1.3	R	Livret A + 1.3	2,050	A-1		191,67	7 144,04	
SIAP PITHIVIERS	2005	P	REHAB.21 ASCENS418 LOGTS QUART. ST AIGNAN PITHIVIERS	CDC	196 550,50	48 931,33	2,83	A	R	Livret A + 0.5	R	Livret A + 0.5	1,250	A-1		611,64	16 312,10	
SIAP PITHIVIERS	2006	P	18 LOGTS RUE DE MARCEREAU PITHIVIERS	CDC	118 101,45	39 243,72	3,33	A	R	Livret A + 0.65	R	Livret A + 0.65	1,400	A-1		549,41	9 829,45	
SIAP PITHIVIERS	2006	P	30 LOGTS RUE DE NEMOURS ET ST AIGNAN PITHIVIERS	CDC	43 906,50	14 569,61	3,50	A	R	Livret A + 0.65	R	Livret A + 0.65	1,400	A-1		204,26	3 654,29	
SIAP PITHIVIERS	2008	P		CDC	86 523,50	73 822,10	30,25	A	R	Livret A + 0.8	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		1 144,24	1 872,94	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SIAP PITHIVIERS	2009	P		CDC	86 969,00	55 902,02	11,25	A	R	Livret A + 0,25	2,750	R	Livret A + 0,25	1,000	A-1	559,02	4 407,81	
SIAP PITHIVIERS	2009	P		CDC	29 500,00	21 718,71	16,25	A	R	Livret A + 0,6	3,100	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1	293,21	1 145,14	
SIAP PITHIVIERS	2010	P		CDC	91 313,00	64 266,04	12,25	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1	867,59	4 555,64	
SIAP PITHIVIERS	2010	P		CDC	232 961,00	180 033,13	17,42	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1	2 430,45	8 902,82	
SIAP PITHIVIERS	2010	P		CDC	595 013,50	463 462,94	17,42	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1	6 256,75	22 918,71	
SIAP PITHIVIERS	2010	P		CDC	124 964,50	97 336,30	17,50	A	R	Livret A + 0,6	1,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1	1 314,04	4 813,38	
SIAP PITHIVIERS	1978	P	CONSTR. DE 48 LOGEMENTS	CDC	1 524,49	69,73	0,32	A	F	Taux fixe à 3,35 %	3,350	F	Taux fixe à 3,35 %	3,350	A-1	2,27	69,73	
SIAP PITHIVIERS	2012	P		CDC	106 735,50	97 647,48	34,00	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1	1 318,24	2 200,97	
SIAP PITHIVIERS	2012	P		CDC	40 031,00	35 612,52	34,17	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1	480,77	1 116,87	
SIAP PITHIVIERS	2012	P		CDC	196 109,00	130 739,93	9,33	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1	1 764,98	13 073,94	
SIAP PITHIVIERS	2012	P		CDC	397 740,00	363 270,96	34,33	A	R	Livret A + 0,6	2,850	R	Livret A + 0,6	1,350	A-1	4 904,16	8 188,10	
SIAP PITHIVIERS	2000	P	2 LOGTS	CE	50 174,20	7 427,46	1,22	A	F	Taux fixe à 5,28 %	5,280	F	Taux fixe à 5,28 %	5,280	A-1	392,17	3 618,24	
SIAP PITHIVIERS	1999	P	ACQ. AMEL. D'UN LOGT	CE	35 910,61	5 316,11	1,47	A	F	Taux fixe à 5,28 %	5,280	F	Taux fixe à 5,28 %	5,280	A-1	280,69	2 589,63	
SIAP PITHIVIERS	1999	P		CE	1 091 993,53	161 652,83	1,64	A	F	Taux fixe à 5,28 %	5,280	F	Taux fixe à 5,28 %	5,280	A-1	8 535,27	78 747,42	
SIAP PITHIVIERS	2000	P	ACQUIS AMEL 2 LOGEMENTS	CDC	30 295,97	17 072,01	14,58	A	R	Livret A + 0,8	3,800	R	Livret A + 0,8	1,550	A-1	264,62	1 170,45	
SIAP PITHIVIERS	2000	P	ACQUIT AMEL 2 LOGEMENTS	CDC	45 688,45	26 536,62	14,58	A	R	Livret A + 1,3	4,300	R	Livret A + 1,3	2,050	A-1	544,00	1 767,14	
SIAP PITHIVIERS	1999	P	AMELIORATION 158 LOGEMENTS	CDC	541 894,52	74 890,22	1,58	A	R	Livret A + 1,3	4,300	R	Livret A + 1,3	2,050	A-1	1 535,25	37 386,51	
SIAP PITHIVIERS	1991	P	AMEL.ACO.1 LOGT	CDC	9 909,19	3 063,69	5,42	A	R	Livret A + 1,3	5,800	R	Livret A + 1,3	2,050	A-1	62,81	507,73	
SIAP PITHIVIERS	1995	P	CONST.3 LOGTS	CDC	45 100,98	20 897,33	12,75	A	R	Livret A + 0,8	4,800	R	Livret A + 0,8	1,550	A-1	323,91	1 694,12	
SIAP PITHIVIERS	1999	P	CONSTRUCTION 6 LOGEMENTS	CDC	114 025,11	66 384,06	13,75	A	R	Livret A + 1,3	3,550	R	Livret A + 1,3	2,050	A-1	1 360,88	4 552,93	
SIAP PITHIVIERS	1999	P	CONSTRUCTION UN LOGEMENT	CDC	14 705,86	8 273,09	13,75	A	R	Livret A + 0,8	3,050	R	Livret A + 0,8	1,550	A-1	128,24	584,26	
SIAP PITHIVIERS	1999	P	CONST. 1 LOGT 2EME TRANCHE	CDC	21 047,64	11 210,52	13,75	A	R	Livret A + 0,8	3,050	R	Livret A + 0,8	1,550	A-1	173,77	820,96	
SIAP PITHIVIERS	1999	P	CONST. 3 LOGTS 2EME TRANCHE	CDC	78 787,40	43 360,52	13,75	A	R	Livret A + 1,3	3,550	R	Livret A + 1,3	2,050	A-1	888,89	3 089,42	
SIAP PITHIVIERS	1999	P	CONST.10 LOGEMENTS BLES DOR	CDC	225 391,07	127 041,48	13,00	A	R	Livret A + 1,3	4,300	R	Livret A + 1,3	2,050	A-1	2 604,35	9 039,25	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SIAP PITHIVIERS	1999	P	21 LOGTS COLLECTIFS	CDC	484 732,90	39 027,24	0,17	A	R	Livret A + 1.3	3,800	R	Livret A + 1.3	2,050	A-1		1 047,04	39 027,24
SIAP PITHIVIERS	1996	P	ACQ.AMEL.4 LOGTS	CDC	56 822,22	31 700,29	13,00	A	R	Livret A + 1.3	5,800	R	Livret A + 1.3	2,050	A-1		649,86	2 257,85
SIAP PITHIVIERS	2001	P	ACQUISITION - AMELIORATION 1 LOGEMENT	CDC	13 835,82	8 523,94	15,00	A	R	Livret A + 0.8	3,800	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		132,12	539,16
SIAP PITHIVIERS	2004	P	3 LOGTS SAINT-ELOI MALESHERBES	CDC	68 274,13	51 805,42	21,92	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 010,21	1 908,23
SIAP PITHIVIERS	2014	P		CDC	488 102,00	441 893,70	36,58	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		5 965,57	9 286,38
SIAP PITHIVIERS	2014	P		CDC	205 556,50	192 081,25	36,58	A	R	Livret A + (-0.2)	1,050	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		1 056,45	4 695,28
SIAP PITHIVIERS	2014	P		CDC	555 783,50	525 192,46	36,33	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		7 090,10	11 036,90
SIAP PITHIVIERS	2014	P		CDC	171 176,00	164 274,85	46,33	A	R	Livret A + 0.6	1,850	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		2 217,71	2 525,61
SIAP PITHIVIERS	2014	P		CDC	532 946,50	498 574,61	36,33	A	R	Livret A + (-0.2)	1,050	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		2 742,16	12 187,28
SIAP PITHIVIERS	2014	P		CDC	154 519,00	146 872,94	46,33	A	R	Livret A + (-0.2)	1,050	R	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1		807,80	2 746,98
SIAP PITHIVIERS	2001	P	ACQ AMELIORATION 1 LOGEMENT	CDC	7 329,14	4 472,14	15,08	A	R	Livret A + 0.8	3,800	R	Livret A + 0.8	1,550	A-1		69,32	282,87
SIAP PITHIVIERS	2001	P	SIAP CONSTRUCTION 7 LOGEMENTS	CDC	180 298,10	122 424,76	18,75	A	R	Livret A + 1.2	4,200	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 387,29	5 385,22
SIAP PITHIVIERS	2016	P		CDC	1 446 874,00	1 415 069,65	38,67	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		19 103,44	31 977,03
SIAP PITHIVIERS	2016	P		CDC	152 301,00	149 676,12	48,67	A	R	Livret A + 0.6	1,350	R	Livret A + 0.6	1,350	A-1		2 020,63	2 636,91
SIAP PITHIVIERS	2003	P	CONST.5 LOGTS MANCHECOURT	CDC	162 583,72	120 318,44	20,00	A	R	Livret A + 1.2	4,200	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 346,21	4 691,11
SIAP PITHIVIERS	2003	P	REHABILITATION 1 LOGT RUE DU TERTRE	CDC	30 885,32	22 380,47	20,42	A	R	Livret A + 1.2	4,200	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		436,42	872,60
SIAP PITHIVIERS	2003	P	REHAB.34 LOGTS PITHIVIERS	CDC	158 332,50	60 285,15	5,50	A	R	Livret A + 1.2	4,200	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		1 175,56	10 015,55
SIAP PITHIVIERS	2004	P	CONST.7 LOGTS MALESHERBES SAINT-ELOI	CDC	9 868,58	8 701,73	36,92	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		169,68	162,64
SIAP PITHIVIERS	2004	P	CONST.7 LOGTS MALESHERBES RUE ST ELOI	CDC	196 185,44	148 862,66	21,92	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		2 902,82	5 483,30

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SIAP PITHIVIERS	2004	P	CONST.3 LOGTS MALESHERBES SAINT ELOI	CDC	8 201,95	7 232,16	36,92	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		141,03	135,18
SIAP PITHIVIERS	2004	P	REHAB.26 LOGTS ANCIEN CAMP PITHIVIERS	CDC	164 179,00	29 464,17	1,00	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		574,55	14 689,50
SIAP PITHIVIERS	2004	P	ACO.AMEL.11 LOGTS DAURIOS et FG DORLEANS	CDC	37 233,00	6 618,31	1,17	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		129,06	3 301,84
SIAP PITHIVIERS	2005	P	CONST.6 LOGTS LE PRIEURE DADONVILLE	CDC	209 707,92	162 618,60	22,33	A	R	Livret A + 1.2	3,450	R	Livret A + 1.2	1,950	A-1		3 171,07	5 670,55
SIAP PITHIVIERS	1987	P	3 LOGTS- RUE DE LA RIBELLERIE	CDC	78 511,24	27 442,61	6,25	A	R	Livret A + 0.52	4,940	R	Livret A + 0.52	1,270	A-1		348,52	3 982,69
SIAP PITHIVIERS	1987	P	FG DU GATTINANS -3 LOGTS	CDC	91 489,41	31 972,00	6,25	A	R	Livret A + 0.52	4,940	R	Livret A + 0.52	1,270	A-1		406,05	4 640,03
SIAP PITHIVIERS	1986	P	20 LOGTS	CDC	810 175,06	197 147,68	5,42	A	R	Livret A + (-0.1)	5,750	R	Livret A + (-0.1)	0,650	A-1		1 281,46	34 614,68
SIAP PITHIVIERS	1999	P	FINANCEMENT 16 LOGTS	CDC	416 546,08	63 471,04	1,67	A	R	Livret A + 1.3	3,800	R	Livret A + 1.3	2,050	A-1		4 319,48	30 916,24
SIAP PITHIVIERS	1999	P		CDC	323 298,80	26 029,71	0,17	A	R	Livret A + 1.3	3,800	R	Livret A + 1.3	2,050	A-1		698,34	26 029,71
SIAP PITHIVIERS	1999	P		CDC	390 551,68	107 357,11	3,67	A	R	Livret A + 1.3	3,800	R	Livret A + 1.3	2,050	A-1		4 714,32	24 797,31
STE NATIONALE IMMOBILIERE	2014	P	construction de 36 logements situés au lieu dit "ZAC du clos de la Fontaine"	CREDIT MUTUEL	1 563 037,50	1 531 492,72	28,25	A	R	Livret A + 1	2,250	R	Livret A + 1	1,750	A-1		26 801,13	32 589,99
STE NATIONALE IMMOBILIERE	2013	P		CDC	537 000,00	484 316,58	25,33	A	R	Livret A + 1.07	2,820	R	Livret A + 1.07	1,820	A-1		8 814,56	14 732,49
STE NATIONALE IMMOBILIERE	2013	P		CDC	100 396,50	90 448,17	25,33	A	R	Livret A + 1	2,750	R	Livret A + 1	1,750	A-1		1 582,85	2 777,00
TOTAL GENERAL					731 391 602,56	562 996 931,98											9 964 416,24	31 452 662,95

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : bimestrielle ; B : trimestrielle ; S : semestrielle ; T : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	C1.2

C1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 3231-4 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	6 576 859,74
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	93 823 293,38
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	100 400 153,12
Recettes réelles de fonctionnement	1 128 905 294,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	17,78
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 3231-4-1 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

C3

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir				Total (1)
					N+1	N+2	N+3	N+4	
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV
C4

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
Construction d'une gendarmerie sur le territoire de la commune de Châteauneuf-sur-Loire	2005	DEXIA CLF REGIONS BAIL	BEA - Externalisation financement, conception, construction et gestion de la gendarmerie	12 380 548,79	462 017,90	324	18/12/2034	4 107 484,27	4 251 556,62
Construction d'une gendarmerie sur le territoire de la commune de Briare	2005	DEXIA CLF REGIONS BAIL	BEA - Externalisation financement, conception, construction et gestion de la gendarmerie	11 708 799,95	436 802,03	324	12/12/2034	3 849 820,78	3 984 172,68
Construction d'une gendarmerie sur le territoire de la commune de Château-Renard	2005	DEXIA CLF REGIONS BAIL	BEA - Externalisation financement, conception, construction et gestion de la gendarmerie	7 149 471,86	265 750,40	324	30/01/2035	2 368 845,28	2 452 127,54
Construction du collège Ste Genevieve des Bois - Bequerel	2010	AUXIFIP (crédit bail)	PPP - Construction d'un collège et de ses abords	45 022 747,55	2 274 198,94	240	21/08/2031	17 297 176,53	17 297 176,53
Construction de 2 collèges à Meung-sur-Loire et à St-Ay et d'une salle polyvalente	2012	AUXIFIP (crédit bail)	PPP - Construction de 2 collèges et d'une salle polyvalente municipale et des abords	100 995 487,38	3 511 197,76	240	18/08/2033	26 253 245,03	26 253 245,03
Construction de 5 collèges à Château Renard, Trainou, Chécy, Bazoches, Ferrières	2013	LIGEREA (SPV Société de Projet)	PPP - Construction de 5 collèges, d'un gymnase et des abords	203 292 884,40	9 937 050,53	240	04/08/2034	82 105 662,41	82 105 662,41

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

IV
C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP				Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer de l'exercice N	
TOTAL	1 529 637 408,75	43 684 643,57	1 573 322 052,32	663 323 333,84	159 127 160,00	233 905 578,73	492 184 437,74	
15-B0403201-APDOPPM 2015 ACCUEIL EN MAISON DE LENFANCE	100 000,00	0,00	100 000,00	60 903,48	20 000,00	29 678,41	0,00	
15-G0803103-APDOPAM 2015 ACQUISITION DE DONNEES DE REFERENCE	450 000,00	0,00	450 000,00	102 432,41	40 000,00	211 970,39	90 000,00	
16-G0803103-APDOPAM 2016 ACQUISITION DE DONNEES DE REFERENCE	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	
17-C0102101-APDOPAM 2017 ACQUISITIONS LIEES FONDS PATRIMONIAUX	500 000,00	0,00	500 000,00	96 382,92	100 000,00	100 000,00	200 000,00	
17-E0201102-APDPRPS 2017 ADHESIONS	1 900 000,00	0,00	1 900 000,00	0,00	0,00	1 900 000,00	0,00	
11-C0302103-APDPRAS 2011 AIDE A L'ACQUISITION DE MATERIEL SPORTIF	26 337,00	0,00	26 337,00	25 337,00	0,00	1 000,00	0,00	
12-C0302103-APDPRAS 2012 AIDE A L'ACQUISITION DE MATERIEL SPORTIF	30 924,00	0,00	30 924,00	28 656,00	0,00	2 268,00	0,00	
06-A0401303-APDPRPS 2013 AIDE A L'AMELIORATION LOGEMENT EXISTANT	758 220,38	0,00	758 220,38	758 220,38	0,00	0,00	0,00	
15-E0302303-APDPRAS 2015 AIDE A L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR	46 095,00	-9 480,00	36 615,00	35 799,52	0,00	0,00	0,00	
14-E0302301-APDPRAS 2014 AIDE A L'HOTELLERIE ET A LA RESTAURATION	102 789,00	0,00	102 789,00	102 789,00	0,00	0,00	0,00	
16-E0302401-APDPRAS 2016 AIDE A L'IMMOBILIER	50 872,00	0,00	50 872,00	44 173,97	0,00	0,00	0,00	
12-F0201204-APDPRAS 2012 AIDE A L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES	217 488,00	0,00	217 488,00	197 488,00	0,00	10 000,00	0,00	
13-F0201204-APDPRAS 2013 AIDE A L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES	224 025,00	0,00	224 025,00	221 149,00	0,00	0,00	0,00	
14-F0201204-APDPRAS 2014 AIDE A L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES	235 189,74	0,00	235 189,74	156 204,74	26 390,00	0,00	0,00	
15-F0201204-APDPRAS 2015 AIDE A L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES	260 000,00	0,00	260 000,00	242 500,00	0,00	0,00	0,00	
06-A0401302-APDPRPS 2006 AIDE A LA PIERRE BAILLEURS SOCIAUX	8 014 807,16	0,00	8 014 807,16	7 434 012,37	0,00	294 839,99	0,00	
12-A0401302-APDPRPS 2012 AIDE A LA PIERRE BAILLEURS SOCIAUX	2 700 000,00	0,00	2 700 000,00	634 420,00	0,00	2 114 160,00	0,00	
17-A0401302-APDPRPS 2017 AIDE A LA PIERRE BAILLEURS SOCIAUX	2 700 000,00	500 000,00	3 200 000,00	0,00	500 000,00	900 000,00	1 800 000,00	
17-D0303302-APDPRAS 2017 AIDE ASSOC MARINE LOIRE	50 000,00	0,00	50 000,00	23 888,00	4 500,00	0,00	0,00	
18-D0303302-APDPRAS 2018 AIDE ASSOC MARINE LOIRE	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	35 500,00	14 500,00	0,00	
16-D0303302-APDPRAS 2016 AIDE ASSOC MARINE LOIRE	43 616,56	0,00	43 616,56	43 616,56	0,00	0,00	0,00	
16-G0402202-APDPRAS 2016 AIDE AUX COMMUNES A FAIBLE POPULATION	1 470 030,00	0,00	1 470 030,00	193 131,96	250 000,00	0,00	0,00	
18-G0402202-APDPRAS 2018 AIDE AUX COMMUNES A FAIBLE POPULATION	0,00	1 724 000,00	1 724 000,00	0,00	1 000 000,00	724 000,00	0,00	
17-E0101106-APDPRAS 2017 AIDE EN FAV DU MONDE AGRICOLE FORESTIER	700 000,00	0,00	700 000,00	0,00	104 336,00	104 335,00	191 329,00	
18-E0101106-APDPRAS 2018 AIDE EN FAV DU MONDE AGRICOLE FORESTIER	0,00	700 000,00	700 000,00	0,00	225 000,00	225 000,00	250 000,00	
16-E0202204-APDPRAS 2016 AIDE FDS	326 000,00	0,00	326 000,00	97 746,90	97 750,00	130 500,00	0,00	
16-A0603105-APDPRAS 2016 AIDE TERRIT ET POP.SITUAT.EXCEPTIONNELLE	1 287 352,98	0,00	1 287 352,98	1 094 108,22	0,00	365 952,98	0,00	
16-A0501401-APDPRPS 2016 AIDE TRAVAUX DES LEVEES DE LA LOIRE	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00	0,00	420 000,00	420 000,00	1 260 000,00	
16-A0603104-APDPRAS 2016 AIDE VIDEO PROTECTION	208 826,00	0,00	208 826,00	66 326,00	97 626,00	0,00	0,00	
12-E0202204-APDPRAS 2012 AIDES AUX AUTRES ZONES D'ACTIVITE FDS	562 675,87	0,00	562 675,87	435 687,81	0,00	56 988,06	0,00	
13-E0202204-APDPRAS 2013 AIDES AUX AUTRES ZONES D'ACTIVITE FDS	1 085 914,06	0,00	1 085 914,06	658 414,26	128 150,00	299 349,80	0,00	
12-C0103105-APDPRAS 2012 AIDES AUX MUSEES EN TERRITOIRE	72 659,00	4 503,20	77 162,20	68 154,20	4 504,00	0,00	0,00	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
13-C0103105-APDPRAS 2013 AIDES AUX MUSEES EN TERRITOIRE	1 015 390,00	0,00	1 015 390,00	754 890,00	250 000,00	10 500,00	0,00
15-C0103105-APDPRAS 2015 AIDES AUX MUSEES EN TERRITOIRE	795 000,00	0,00	795 000,00	223 395,20	45 496,00	150 000,00	254 503,80
16-C0103105-APDPRAS 2016 AIDES AUX MUSEES EN TERRITOIRE	100 000,00	0,00	100 000,00	4 341,00	0,00	99 592,00	0,00
17-C0103105-APDPRAS 2017 AIDES AUX MUSEES EN TERRITOIRE	350 000,00	0,00	350 000,00	5 395,00	195 018,00	70 000,00	30 000,00
16-E0201101-APDPRAS 2016 AIDES AUX ORGANISMES ECONOMIQUES	230 000,00	0,00	230 000,00	90 000,00	50 000,00	90 000,00	0,00
13-E0202202-APDPRAS 2013 AIDES AUX ZONES D'INTERET DEPARTEMENTAL	2 205 870,00	0,00	2 205 870,00	1 674 545,00	0,00	481 325,00	0,00
14-E0202202-APDPRAS 2014 AIDES AUX ZONES D'INTERET DEPARTEMENTAL	731 300,36	0,00	731 300,36	543 045,62	154 000,00	14 475,32	0,00
16-D0203102-APDOPPS 2016 AIDES COMMUNES SIERP	254 588,00	0,00	254 588,00	0,00	0,00	0,00	254 588,00
10-D0304103-APDPRAS 2010 AIDES POUR ACO-AMGT ESPACES NATURELS	46 918,00	0,00	46 918,00	38 459,00	0,00	0,00	0,00
15-D0304103-APDPRAS 2015 AIDES POUR ACO-AMGT ESPACES NATURELS	6 249,17	0,00	6 249,17	4 920,08	0,00	0,09	0,00
12-D0304103-APDPRAS 2012 AIDES POUR ACO-AMGT ESPACES NATURELS	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00
15-E010104-APDPRAS 2015 AIDES POUR L'ENERGIE EN AGRICULTURE	15 380,00	0,00	15 380,00	6 689,00	0,00	0,00	0,00
16-A0203101-APDOPAM 2016 AMELIORAT. CHAUSSEES INONDATIONS 06/2016	1 755 000,00	0,00	1 755 000,00	1 384 935,93	0,00	370 062,90	0,00
16-A0203102-APDOPAM 2016 AMELIORAT. CHAUSSEES INONDATIONS 06/2016	1 206 000,00	0,00	1 206 000,00	930 285,92	0,00	286 933,45	0,00
09-A0203101-APDOPPM 2009 AMELIORATION DES CHAUSSEES	76 562 645,21	0,00	76 562 645,21	74 327 657,06	30 000,00	20 000,00	2 183 800,56
09-A0203101-APDOPPM 2009 AMELIORATION DES CHAUSSEES	39 985 598,00	0,00	39 985 598,00	11 634 260,58	12 110 000,00	7 147 000,00	9 030 482,87
15-A0203101-APDOPPM 2015 AMELIORATION DES CHAUSSEES	0,00	700 000,00	700 000,00	0,00	550 000,00	150 000,00	0,00
18-A0203101-APDOPPM 2018 AMELIORATION DES CHAUSSEES	2 161 727,78	0,00	2 161 727,78	1 141 231,00	270 000,00	150 000,00	572 039,92
09-A0203104-APDOPPM 2009 AMELIORATION DES DEPENDANCES	2 190 000,00	0,00	2 190 000,00	502 439,05	250 000,00	395 000,00	1 036 263,33
13-A0203104-APDOPPM 2013 AMELIORATION DES DEPENDANCES	18 530 205,64	105 000,00	18 635 205,64	14 794 421,49	1 080 000,00	776 558,00	1 958 764,74
09-A0203103-APDOPPM 2009 AMELIORATION DES EQUIPEMENTS	650 000,00	0,00	650 000,00	137 455,74	140 000,00	100 264,45	274 000,00
16-A0203103-APDOPPM 2016 AMELIORATION DES EQUIPEMENTS	6 225 669,78	0,00	6 225 669,78	3 622 777,99	50 000,00	997 708,48	1 193 065,81
08-A0203102-APDOPPM 2008 AMELIORATION DES OUVRAGES D'ART	38 865 642,19	0,00	38 865 642,19	11 921 605,77	6 770 000,00	7 996 519,80	12 101 489,35
09-A0203102-APDOPPM 2009 AMELIORATION DES OUVRAGES D'ART	17 110 000,00	100 000,00	17 210 000,00	1 263 701,92	150 000,00	2 529 359,82	13 116 012,77
13-A0203102-APDOPPM 2013 AMELIORATION DES OUVRAGES D'ART	1 180 000,00	200 000,00	1 380 000,00	307 329,45	600 000,00	127 531,41	200 000,00
16-A0203102-APDOPPM 2016 AMELIORATION DES OUVRAGES D'ART	100 000,00	0,00	100 000,00	76 036,51	5 000,00	0,00	25 000,00
15-D0302102-APDOPPM 2015 AMELIORATION LOIRE A VELO	990 000,00	0,00	990 000,00	557 851,41	300 000,00	37 534,19	0,00
05-A0601401-APDPRPS 2005 AMENAGEMENT D'EQUIPEMENT STRUCTURANTS	18 467 448,95	0,00	18 467 448,95	18 374 731,68	0,00	108 797,27	0,00
14-A0601401-APDPRPS 2014 AMENAGEMENT D'EQUIPEMENT STRUCTURANTS	2 736 486,09	0,00	2 736 486,09	1 704 005,09	370 000,00	492 480,00	186 460,00
14-A0603102-APDPRAS 2014 AMENAGEMENT DE MAIRIES ET SIEGES DE CC	229 435,00	0,00	229 435,00	224 172,00	0,00	0,00	0,00
15-A0603102-APDPRAS 2015 AMENAGEMENT DE MAIRIES ET SIEGES DE CC	139 504,00	0,00	139 504,00	122 431,00	0,00	0,00	0,00
16-A0603102-APDPRAS 2016 AMENAGEMENT DE MAIRIES ET SIEGES DE CC	311 167,00	0,00	311 167,00	104 852,00	78 487,00	5 000,00	0,00
13-A0603102-APDPRAS 2013 AMENAGEMENT DE MAIRIES ET SIEGES DE CC	316 742,00	0,00	316 742,00	316 742,00	0,00	0,00	0,00
00-A0201101-APDOPPM 2000 AMENAGEMENT DU RESEAU PRINCIPAL	54 813 140,04	0,00	54 813 140,04	53 598 591,04	466 000,00	204 930,63	112 223,16
06-A0201101-APDPRAM 2006 AMENAGEMENT DU RESEAU PRINCIPAL	23 253 653,61	0,00	23 253 653,61	23 164 727,98	0,00	0,00	92 993,98
08-A0201101-APDOPAM 2008 AMENAGEMENT DU RESEAU PRINCIPAL	8 208 244,33	1 000,00	8 209 244,33	7 518 201,00	11 000,00	660 233,56	0,45
09-A0201101-APDOPPM 2009 AMENAGEMENT DU RESEAU PRINCIPAL	2 873 113,44	0,00	2 873 113,44	2 866 442,62	0,00	0,00	6 670,82
12-A0201101-APDOPPM 2012 AMENAGEMENT DU RESEAU PRINCIPAL	4 300 000,00	0,00	4 300 000,00	90 993,52	3 900 000,00	0,00	256 696,13

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
14-A0201101-APDOPPM 2014 AMENAGEMENT DU RESEAU PRINCIPAL	1 880 000,00	30 000,00	1 910 000,00	72 909,68	1 830 000,00	0,00	4 047,57
17-A0201101-APDOPPM 2017 AMENAGEMENT DU RESEAU PRINCIPAL	15 485 864,00	105 000,00	15 590 864,00	5 182 039,71	226 000,00	5 037 000,00	5 142 000,00
18-A0201101-APDOPPM 2018 AMENAGEMENT DU RESEAU PRINCIPAL	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	25 000,00	15 000,00	0,00
00-A0201102-APDOPPM 2000 AMENAGEMENT DU RESEAU SECONDAIRE	31 144 274,78	0,00	31 144 274,78	3 847 835,97	0,00	25 926 983,25	1 369 454,58
08-D0302102-APDOPPM 2008 AMENAGEMENT ENTRETIEN DES ITINERAIRES	7 198 901,12	0,00	7 198 901,12	7 198 900,96	0,00	0,00	0,00
11-D0302102-APDOPPM 2011 AMENAGEMENT ENTRETIEN DES ITINERAIRES	4 951 837,63	960 000,00	5 911 837,63	2 465 416,76	3 000 000,00	1 784,83	0,00
05-A0101201-APDOPPM 2005 AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DES POINTS	2 551 439,02	0,00	2 551 439,02	2 081 466,10	0,00	469 972,92	0,00
13-A0101201-APDOPPM 2013 AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DES POINTS	140 000,00	0,00	140 000,00	133 000,00	0,00	0,00	7 000,00
14-A0101201-APDOPPM 2014 AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DES POINTS	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	1 500 000,00	0,00
16-A0101201-APDOPPM 2016 AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DES POINTS	170 000,00	-155 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13-D0304301-APDOPPM 2013 AMENAGEMENT PARCS PPI	500 000,00	0,00	500 000,00	415 686,74	38 710,00	20 757,72	0,00
15-D0304301-APDOPPM 2015 AMENAGEMENT PARCS PPI	225 000,00	0,00	225 000,00	0,00	0,00	209 500,00	15 500,00
18-D0304301-APDOPPM 2018 AMENAGEMENT PARCS PPI	0,00	1 760 000,00	1 760 000,00	0,00	235 000,00	170 000,00	1 355 000,00
09-A0202201-APDOPPM 2009 AMENAGEMENT SECURITE EN AGGLO SUR RD	8 971 159,91	600 000,00	9 571 159,91	8 525 364,23	500 000,00	461 699,17	0,00
14-A0202201-APDOPPM 2014 AMENAGEMENT SECURITE EN AGGLO SUR RD	446 911,00	0,00	446 911,00	434 433,00	0,00	87 364,00	0,00
15-A0202201-APDOPPM 2015 AMENAGEMENT SECURITE EN AGGLO SUR RD	356 476,00	0,00	356 476,00	215 919,00	0,00	205 490,00	0,00
16-A0202201-APDOPPM 2016 AMENAGEMENT SECURITE EN AGGLO SUR RD	1 505 390,00	0,00	1 505 390,00	511 846,00	480 000,00	93 609,00	0,00
10-A0202201-APDOPPM 2010 AMENAGEMENT SECURITE EN AGGLO SUR RD	1 661 209,00	0,00	1 661 209,00	1 661 209,00	0,00	0,00	0,00
10-D0302104-APDOPPM 2010 AMENAGEMENTS CYCLABLES LOCALES & COLLEGE	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	448 886,51	0,00	551 113,49	0,00
13-C0103106-APDOPAM 2013 ANIMATION VALORISATION PATRIMOINE	4 707,00	0,00	4 707,00	2 659,84	0,00	2 047,16	0,00
14-C0103106-APDOPAM 2014 ANIMATION VALORISATION PATRIMOINE	3 260,28	0,00	3 260,28	1 404,28	0,00	1 856,00	0,00
16-C0103106-APDOPAM 2016 ANIMATION VALORISATION PATRIMOINE	4 000,00	0,00	4 000,00	3 137,49	0,00	862,51	0,00
17-C0103106-APDOPAM 2017 ANIMATION VALORISATION PATRIMOINE	16 000,00	0,00	16 000,00	3 523,10	4 000,00	4 000,00	4 000,00
13-C0103102-APDPRAS 2013 ANIMATION VALORISATION PATRIMOINE	495 784,00	0,00	495 784,00	495 784,00	0,00	0,00	0,00
18-E0101107-APDPRAS 2018 ANIMAUX : SALUB., TRANQ., SECU PUBLIQUE	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	160 000,00	40 000,00	0,00
09-G0801101-APDPRM 2009 APPLICATIONS METIERS	1 422 791,51	-0,63	1 422 790,88	1 420 052,34	0,00	0,00	0,00
15-G0801101-APDOPPM 2015 APPLICATIONS METIERS	173 840,00	-80 000,00	93 840,00	42 711,28	10 000,00	41 128,72	0,00
16-G0801101-APDOPPM 2016 APPLICATIONS METIERS	1 111 380,40	0,00	1 111 380,40	457 646,67	239 548,00	272 288,06	0,00
17-G0801101-APDOPAM 2017 APPLICATIONS METIERS	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
17-G0801101-APDOPPM 2017 APPLICATIONS METIERS	1 899 851,00	0,00	1 899 851,00	109 081,62	510 395,00	493 060,00	605 500,00
18-G0801101-APDOPPM 2018 APPLICATIONS METIERS	0,00	401 500,00	401 500,00	0,00	198 000,00	173 500,00	30 000,00
15-G0801101-APDOPAM 2015 APPLICATIONS METIERS 2013/2017	600 793,20	0,00	600 793,20	209 288,67	196 540,00	108 823,94	38 455,59
11-G0702201-APDOPAM 2011 ASSURER GESTION PREVENTIVE PATRIMOINE	2 471 169,19	0,00	2 471 169,19	1 139 215,17	0,00	1 168 123,94	117 602,09
12-G0702201-APDOPPM 2012 ASSURER GESTION PREVENTIVE PATRIMOINE	3 095 062,51	0,00	3 095 062,51	436 862,45	100 000,00	2 403 960,02	3 041,48
15-G0702201-APDOPPM 2015 ASSURER GESTION PREVENTIVE PATRIMOINE	185 000,00	0,00	185 000,00	141 729,19	20 000,00	12 577,05	883,45
12-G0702402-APDOPPM 2012 ASSURER LE SUIVI DES BIENS DONNES A BAIL	1 817 837,71	0,00	1 817 837,71	1 143 670,30	330 000,00	345 162,64	0,00
15-F0102106-APDPRAS 2015 ATTRIBUTION DE DOTATIONS ANNUELLES	737 453,00	0,00	737 453,00	732 283,59	0,00	5 169,41	0,00
16-F0102106-APDPRAS 2016 ATTRIBUTION DE DOTATIONS ANNUELLES	742 053,00	0,00	742 053,00	738 039,99	0,00	0,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
17-F0102106-APDPRAS 2017 ATTRIBUTION DE DOTATIONS ANNUELLES	752 000,00	0,00	752 000,00	355 548,77	386 500,00	9 951,23	0,00
16-C0101201-APDOPPM 2016 BATIMENTS ARCHIVES CONSTRUCTION	39 150 000,00	0,00	39 150 000,00	37 347,00	701 700,00	15 400 000,00	22 948 300,00
11-C0101201-APDOPPM 2011 BATIMENTS ARCHIVESNORMES CONSTRUCTION	291 000,00	0,00	291 000,00	0,00	0,00	0,00	291 000,00
18-G0802101-APDOPPM 2018 BESOIN UAU UIT	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	114 000,00	47 000,00	139 000,00
13-G0802101-APDOPPM 2013 BESOIN UAU UIT 2013-2017	7 569 730,41	0,00	7 569 730,41	5 060 379,79	558 050,00	723 050,00	1 196 874,21
17-D0303202-APDPRAS 2017 CANAUX-PART CANAL SAULDRE	5 000,00	0,00	5 000,00	4 455,00	0,00	0,00	0,00
18-D0303202-APDPRAS 2018 CANAUX-PART CANAL SAULDRE	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
06-A0401201-APDPRPS 2008 COFINANCER LA REALISATION DE TRAVAUX	2 550 000,00	0,00	2 550 000,00	2 286 696,00	0,00	263 304,00	0,00
12-A0401201-APDPRPS 2012 COFINANCER LA REALISATION DE TRAVAUX	2 507 952,90	0,00	2 507 952,90	1 714 343,90	0,00	570 752,00	198 873,00
17-A0401201-APDPRPS 2017 COFINANCER LA REALISATION DE TRAVAUX	2 760 000,00	333 603,00	3 093 603,00	0,00	333 603,00	920 000,00	1 840 000,00
15-D0102102-APDOPPM 2015 COMBLEMENT FORAGES	21 018,00	0,00	21 018,00	21 018,00	0,00	0,00	0,00
15-E0201203-APDPRAS 2015 COMMERCES OU ARTISANAT ZONE RURALE	101 214,75	0,00	101 214,75	101 214,75	0,00	0,00	0,00
12-A0603101-APDPRAS 2012 COMMUNES A FAIBLE POPULATION	962 890,00	0,00	962 890,00	961 383,00	0,00	3 875,00	0,00
13-A0603101-APDPRAS 2013 COMMUNES A FAIBLE POPULATION	1 073 971,00	0,00	1 073 971,00	1 064 199,00	0,00	5 632,00	0,00
14-A0603101-APDPRAS 2014 COMMUNES A FAIBLE POPULATION	966 491,00	0,00	966 491,00	951 471,54	0,00	12 964,00	0,00
15-A0603101-APDPRAS 2015 COMMUNES A FAIBLE POPULATION	995 267,00	0,00	995 267,00	901 191,30	74 417,00	0,00	0,00
16-A0603101-APDPRAS 2016 COMMUNES A FAIBLE POPULATION	1 135 710,00	0,00	1 135 710,00	796 560,00	344 988,00	41 022,00	0,00
12-C0104110-APDOPPM 2012 CONCEPTION ET MISE EN OEUVRE	180 000,00	0,00	180 000,00	127 302,24	0,00	52 697,76	0,00
13-C0104110-APDOPPM 2013 CONCEPTION ET MISE EN OEUVRE	1 140 000,00	0,00	1 140 000,00	1 002 294,15	10 000,00	100 000,00	0,00
17-C0104110-APDOPPM 2017 CONCEPTION ET MISE EN OEUVRE	124 000,00	0,00	124 000,00	0,00	104 420,00	18 500,00	0,00
17-F0101202-APDOPPM 2017 CONST.RESTRUCT.COLLEGES	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
08-A0501202-APDOPPM 2008 CONSTRUCTION EXTENSION RESTRUCTURATION	16 498 775,52	0,00	16 498 775,52	2 995 473,75	521 912,00	551 577,56	12 418 030,07
16-B0401302-APDOPAM 2016 CONSULTATION DE NOURRISSONS	4 500,00	0,00	4 500,00	2 172,24	0,00	2 327,76	0,00
17-B0401302-APDOPAM 2017 CONSULTATION DE NOURRISSONS	8 000,00	8 000,00	16 000,00	2 343,68	8 000,00	0,00	0,00
11-C0103306-APDPRAM 2011 CONT. DYNAMIQUE ARTISTIQUE DEPARTEMENT	60 000,00	0,00	60 000,00	29 909,16	22 000,00	6 040,84	0,00
17-C0103306-APDPRAM 2017 CONT. DYNAMIQUE ARTISTIQUE DEPARTEMENT	84 000,00	28 000,00	112 000,00	0,00	28 000,00	56 000,00	28 000,00
18-A0501301-APDPRAS 2018 CONTRIBUTION DU DEPARTEMENT AU SDIS	0,00	1 618 000,00	1 618 000,00	0,00	1 618 000,00	0,00	0,00
17-A0501301-APDPRAS 2017 CONTRIBUTION DU DEPARTEMENT AU SDIS	2 112 000,00	0,00	2 112 000,00	2 112 000,00	0,00	0,00	0,00
17-C0103104-APDPRAS 2017 CONTRIBUTION FONDATION PATRIMOINE	48 000,00	24 000,00	72 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00
16-C0103104-APDPRAS 2016 CONTRIBUTION FONDATION PATRIMOINE	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00
08-C0301202-APDOPPM 2008 CREATION D'UN CENTRE D'HEBERGEMENT	120 000,00	0,00	120 000,00	25 795,96	0,00	94 204,04	0,00
05-G0702103-APDOPPM 2005 CREATION ET ADAPTATION DES SITES	7 725 776,75	0,00	7 725 776,75	6 653 997,70	150 000,00	898 006,10	0,00
10-G0702103-APDOPAM 2010 CREATION ET ADAPTATION DES SITES	1 352 307,19	0,00	1 352 307,19	890 774,18	100 000,00	64 413,91	258 312,76
11-G0702103-APDOPAM 2011 CREATION ET ADAPTATION DES SITES	500 420,35	0,00	500 420,35	462 534,29	0,00	266,02	3 738,51
14-G0702103-APDOPPM 2014 CREATION ET ADAPTATION DES SITES	3 969 171,67	0,00	3 969 171,67	1 737 902,10	800 000,00	970 605,68	295 332,00
15-G0702103-APDOPPM 2015 CREATION ET ADAPTATION DES SITES	1 738 000,00	0,00	1 738 000,00	645 184,91	142 000,00	737 247,35	127 249,33
16-G0702103-APDOPPM 2016 CREATION ET ADAPTATION DES SITES	1 455 289,00	200 000,00	1 655 269,00	834 938,11	717 000,00	331,55	0,78
17-G0702103-APDOPPM 2017 CREATION ET ADAPTATION DES SITES	2 842 500,00	0,00	2 842 500,00	597 300,02	1 327 000,00	583 000,00	172 000,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
18-G0702103-APDOPPM 2018 CREATION ET ADAPTATION DES SITES	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	0,00	750 000,00	950 000,00	0,00
11-B0101105-APDPRAS 2011 CREATION ET RESTRUCTURATION DES ETS	2 599 025,00	0,00	2 599 025,00	2 597 025,00	0,00	0,00	0,00
13-B0101105-APDOPAM 2013 CREATION ET RESTRUCTURATION DES ETS	2 723 519,00	0,00	2 723 519,00	2 404 578,46	0,00	130 000,00	137 352,22
14-B0101105-APDOPPM 2014 CREATION ET RESTRUCTURATION DES ETS	1 910 830,11	0,00	1 910 830,11	734 343,08	500 000,00	167 234,17	419 042,89
10-B0101105-APDPRAS 2010 CREATION ET RESTRUCTURATION DES ETS	5 279 062,00	0,00	5 279 062,00	5 279 062,00	0,00	0,00	0,00
13-B0101105-APDOPPM 2013 CREATION ET RESTRUCTURATION DES ETS	19 284,36	0,00	19 284,36	19 284,36	0,00	0,00	0,00
13-B0101105-APDPRAS 2013 CREATION ET RESTRUCTURATION DES ETS	1 221 916,00	0,00	1 221 916,00	1 221 916,00	0,00	0,00	0,00
15-D0301203-APDOPPM 2015 DECHETS-TRI ET DE COLLECTE SITES DEPART.	1 500,00	0,00	1 500,00	1 284,59	188,00	0,90	0,00
17-D0301203-APDOPPM 2017 DECHETS-TRI ET DE COLLECTE SITES DEPART.	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	2 500,00	1 500,00	1 000,00
17-A0206301-APDPRPS 2017 DEVELOPEMENT SMAEDAOL PROG TRIENNAL	2 906 800,00	0,00	2 906 800,00	1 355 333,00	349 465,00	1 147 287,00	0,00
00-A0201201-APDOPAM 2000 DEVIATIONS DE RD SOUS MO DEPARTEMENTALE	14 071 664,01	0,00	14 071 664,01	6 121 013,36	0,00	0,00	7 950 650,65
00-A0201201-APDOPPM 2000 DEVIATIONS DE RD SOUS MO DEPARTEMENTALE	122 330 677,98	200 000,00	122 530 677,98	17 094 020,24	5 717 000,00	10 893 016,73	88 728 802,58
01-A0201201-APDOPPM 2001 DEVIATIONS DE RD SOUS MO DEPARTEMENTALE	5 621 062,03	0,00	5 621 062,03	1 090 534,07	2 790 000,00	1 314 278,43	387 030,88
02-A0201201-APDOPAM 2002 DEVIATIONS DE RD SOUS MO DEPARTEMENTALE	6 537 730,69	50 000,00	6 587 730,69	321 705,63	472 000,00	2 373 096,00	3 445 453,36
16-D0102101-APDPRAS 2016 EAU-AIDES	1 708 935,23	0,00	1 708 935,23	433 601,85	1 425 857,00	0,32	0,00
17-D0102101-APDPRAS 2017 EAU-AIDES	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00
18-D0102101-APDPRAS 2018 EAU-AIDES	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00
16-D0102102-APDOPPM 2016 EAU-ASSISTANCE TECHNIQUE	12 300,00	0,00	12 300,00	11 256,26	816,00	0,00	0,00
05-A0602101-APDPRPS 2005 ELABORATION DE DOCUMENTS D'URBANISME	157 452,60	-2 468,00	154 984,60	154 984,60	0,00	0,00	0,00
16-D0304103-APDPRAS 2016 ENS-LOIRET CAPITAL NATURE-PART ACT. LOC	59 748,53	0,00	59 748,53	33 393,32	22 710,00	0,00	0,00
16-D0304103-APDPRPS 2016 ENS-LOIRET CAPITAL NATURE-PART ACT. LOC	180 000,00	120 000,00	300 000,00	20 000,00	100 000,00	60 000,00	80 000,00
09-E0201201-APDPRAS 2009 ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES	617 702,00	0,00	617 702,00	608 060,11	0,00	0,00	0,00
11-E0201201-APDPRAS 2011 ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES	966 351,53	0,00	966 351,53	940 851,53	0,00	0,00	0,00
12-E0201201-APDPRAS 2012 ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES	615 365,27	0,00	615 365,27	595 365,27	0,00	0,00	0,00
13-E0201201-APDPRAS 2013 ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES	444 681,69	0,00	444 681,69	404 681,69	0,00	0,00	0,00
14-E0201201-APDPRAS 2014 ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES	609 822,57	0,00	609 822,57	465 401,57	0,00	0,00	0,00
15-E0201201-APDPRAS 2015 ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES	542 500,00	0,00	542 500,00	492 500,00	25 000,00	0,00	0,00
09-C0104101-APDOPAM 2009 ENTRETEN /CONSERVATION BAT COLLECTION	300 502,62	0,00	300 502,62	239 428,96	0,00	0,00	0,00
10-C0104101-APDOPAM 2010 ENTRETEN /CONSERVATION BAT COLLECTION	281 969,56	0,00	281 969,56	47 019,79	0,00	0,00	61 073,66
11-C0104101-APDOPPM 2011 ENTRETEN /CONSERVATION BAT COLLECTION	1 472 729,91	0,00	1 472 729,91	1 227 686,27	55 500,00	83 407,08	234 949,77
13-C0104101-APDOPAM 2013 ENTRETEN /CONSERVATION BAT COLLECTION	1 074 308,77	0,00	1 074 308,77	618 305,79	100 000,00	250 250,00	110 050,57
14-C0104101-APDOPPM 2014 ENTRETEN /CONSERVATION BAT COLLECTION	1 996 399,29	0,00	1 996 399,29	799 363,28	850 000,00	6 359,07	100 000,43
15-C0104101-APDOPPM 2015 ENTRETEN /CONSERVATION BAT COLLECTION	560 000,00	0,00	560 000,00	185 585,59	50 000,00	354 238,42	94 459,53
17-C0104101-APDOPPM 2017 ENTRETEN /CONSERVATION BAT COLLECTION	609 000,00	0,00	609 000,00	0,00	408 000,00	88 000,00	0,00
16-A0204203-APDPRAS 2016 ENTRETEN PERIODIQUE DE LA VC	1 050 000,00	0,00	1 050 000,00	721 359,00	300 000,00	0,00	0,00
18-A0204202-APDOPPM 2018 ENTRETEN PERIODIQUE DES DEPENDANCES	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00
06-A0401301-APDPRPS 2006 EQUILIBRE FINANCIER DES BAILLEURS SOC	4 910 282,83	0,00	4 910 282,83	4 544 781,14	0,00	176 018,69	134 733,00
12-A0401301-APDPRPS 2012 EQUILIBRE FINANCIER DES BAILLEURS SOC	1 190 760,00	0,00	1 190 760,00	251 160,00	0,00	977 200,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
17-A0401301-APDPRPS 2017 EQUILIBRE FINANCIER DES BAILLEURS SOC	2 436 000,00	200 940,00	2 636 940,00	0,00	200 940,00	832 000,00	1 664 000,00
12-F0101204-APDOPAM 2012 EQUIPEMENT DES COLLEGES	831 000,00	0,00	831 000,00	663 780,13	0,00	167 219,87	0,00
13-F0101204-APDOPAM 2013 EQUIPEMENT DES COLLEGES	969 500,00	0,00	969 500,00	882 130,21	0,00	87 369,79	0,00
14-F0101204-APDOPAM 2014 EQUIPEMENT DES COLLEGES	620 000,00	0,00	620 000,00	555 848,90	0,00	64 129,04	22,06
15-F0101204-APDOPAM 2015 EQUIPEMENT DES COLLEGES	588 358,00	0,00	588 358,00	500 995,88	87 362,00	0,12	0,00
16-F0101204-APDOPAM 2016 EQUIPEMENT DES COLLEGES	833 871,00	0,00	833 871,00	797 079,93	0,00	36 791,07	0,00
17-F0101204-APDOPAM 2017 EQUIPEMENT DES COLLEGES	2 720 000,00	0,00	2 720 000,00	1 342 367,77	1 350 000,00	0,00	0,00
17-F0101204-APDPRAS 2017 EQUIPEMENT DES COLLEGES	1 194 451,00	0,00	1 194 451,00	603 011,00	585 140,00	0,00	0,00
13-F0101205-APDOPAM 2013 EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	8 648 883,87	0,00	8 648 883,87	5 385 811,01	1 100 000,00	715 000,00	1 430 000,00
17-F0101205-APDOPAM 2017 EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	3 556 146,00	0,00	3 556 146,00	939 896,90	440 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
18-F0101205-APDOPAM 2018 EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	0,00	202 300,00	202 300,00	0,00	107 300,00	95 000,00	0,00
15-G0504103-APDOPAM 2015 EQUIPEMENTS PERSONNES HANDICAPEES	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16-G0504103-APDOPAM 2016 EQUIPEMENTS PERSONNES HANDICAPEES	13 000,00	0,00	13 000,00	10 474,80	0,00	4 122,14	0,00
17-A0604104-APDOPAM 2017 ETUDES IMPACT ARCHEOLOGIE	16 000,00	0,00	16 000,00	13 989,00	1 000,00	1 000,00	0,00
13-G0801101-APDOPAM 2013 ETUDES SCHEMA DIRECTEUR 2013-2017	5 734 346,22	0,00	5 734 346,22	4 555 065,75	403 614,00	345 429,17	263 838,33
14-G0801101-APDOPAM 2014 ETUDES SCHEMA DIRECTEUR 2013-2017	39 500,00	0,00	39 500,00	0,00	39 500,00	0,00	0,00
14-A0202101-APDOPAM 2014 EVALUATION SECURITE INFRASTRUCTURES	89 832,25	0,00	89 832,25	73 332,25	0,00	15 000,00	0,00
16-A0202101-APDOPAM 2016 EVALUATION SECURITE INFRASTRUCTURES	42 000,00	200 000,00	242 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	102 000,00
18-A0202101-APDOPAM 2018 EVALUATION SECURITE INFRASTRUCTURES	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
08-A0202101-APDOPAM 2008 EVALUATION SECURITE INFRASTRUCTURES	3 964 430,95	0,00	3 964 430,95	1 785 891,53	150 000,00	100 000,00	1 913 585,47
16-C0101203-APDOPAM 2016 EXPOSITION METTRE EN LIGNE FOND ARCHIVE	1 500,00	0,00	1 500,00	1 195,06	0,00	304,94	0,00
17-C0101203-APDOPAM 2017 EXPOSITION METTRE EN LIGNE FOND ARCHIVE	14 000,00	0,00	14 000,00	4 312,50	7 000,00	2 000,00	0,00
18-A0501402-APDPRAS 2018 FINANCEMENT DE L'EP LOIRE	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00
17-A0501402-APDPRAS 2017 FINANCEMENT DE L'EP LOIRE	69 557,00	0,00	69 557,00	69 557,00	0,00	0,00	0,00
14-C0104106-APDOPAM 2014 FINANCEMENT DES BESOINS	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
09-A0404101-APDPRPS 2009 FINANCEMENT ELABORATION PROGRAMMES LOCALU	150 000,00	0,00	150 000,00	72 152,00	0,00	77 848,00	0,00
09-A0404102-APDPRPS 2009 FINANCEMENT PROCEDURES OPAHIPIG	83 000,00	0,00	83 000,00	59 000,00	0,00	20 000,00	0,00
16-G0402101-APDPRPS 2016 FONDS DEP.DEVELOP.TERRITOIRES VOLET 2	25 003 907,00	0,00	25 003 907,00	0,00	6 500 000,00	3 981 142,00	10 522 765,00
16-G0402201-APDPRAS 2016 FONDS DEPT AIDES EQUIP.COMM VOLET 3	6 953 970,00	0,00	6 953 970,00	2 508 938,33	2 451 000,00	49 000,00	0,00
18-G0402201-APDPRAS 2018 FONDS DEPT AIDES EQUIP.COMM VOLET 3	0,00	7 000 000,00	7 000 000,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	1 000 000,00
16-G0402301-APDPRPS 2016 FONDS SOUTIEN PROJETS RAYON.DEPT VOLET 4	40 018 858,00	0,00	40 018 858,00	0,00	8 000 000,00	9 000 000,00	21 018 858,00
15-G0103101-APDOPAM 2015 GESTION DES FAMILLES D'ACHATS	117 467,68	20 000,00	137 467,68	102 314,77	17 000,00	4 567,29	14 000,00
15-G0103101-APDOPAM 2015 GESTION DES FAMILLES D'ACHATS	6 700,00	0,00	6 700,00	1 353,60	1 000,00	2 700,00	0,00
17-G0103101-APDOPAM 2017 GESTION DES FAMILLES D'ACHATS	290 000,00	0,00	290 000,00	50 247,32	78 000,00	58 000,00	96 000,00
16-G0401102-APDPRAM 2016 GESTION DES RESSOURCES ET DES RISQUES	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00
17-G0401102-APDPRAM 2017 GESTION DES RESSOURCES ET DES RISQUES	814 000,00	0,00	814 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18-G0401102-APDPRAM 2018 GESTION DES RESSOURCES ET DES RISQUES	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00
11-G0103102-APDOPAM 2011 GESTION DU PARC AUTOMOBILE	4 213 362,76	0,00	4 213 362,76	4 149 850,22	0,00	0,00	63 512,18

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
15-G0103102-APDOPPM 2015 GESTION DU PARC AUTOMOBILE	2 140 500,00	1 502 000,00	3 642 500,00	1 972 494,42	1 500 000,00	203 227,93	0,00
12-F0101203-APDOPPM 2012 GESTION PATRIMONIALE	12 975 248,82	0,00	12 975 248,82	6 543 121,51	380 000,00	4 561 306,01	1 212 141,41
16-F0101203-APDOPPM 2016 GESTION PATRIMONIALE PARTAGEE	1 450 000,00	0,00	1 450 000,00	1 264 174,15	75 000,00	93 165,16	0,00
17-F0101203-APDOPPM 2017 GESTION PATRIMONIALE PARTAGEE	16 106 000,00	600 000,00	16 706 000,00	2 484 586,87	8 385 000,00	4 737 000,00	15 000,00
17-F0101203-APDPRAS 2017 GESTION PATRIMONIALE PARTAGEE EPLE	600 000,00	0,00	600 000,00	409 373,86	0,00	0,00	0,00
07-F0101203-APDOPAM 2007 GESTION PATRIMONIALE PARTAGEE EPLE	6 032 148,98	0,00	6 032 148,98	6 032 148,98	0,00	0,00	0,00
11-F0101203-APDOPPM 2011 GESTION PATRIMONIALE PARTAGEE EPLE	2 441 988,27	0,00	2 441 988,27	2 441 988,27	0,00	0,00	0,00
14-F0101203-APDOPPM 2014 GESTION PATRIMONIALE PATAGEE APLE	47 369 500,18	0,00	47 369 500,18	6 825 158,88	8 280 000,00	19 991 612,18	10 634 538,53
15-F0101203-APDOPPM 2015 GESTION PATRIMONIALE PATAGEE APLE	6 790 000,00	0,00	6 790 000,00	3 101 359,34	600 000,00	626 504,59	2 363 132,47
15-G0802101-APDOPPM 2015 INFRA	120 000,00	0,00	120 000,00	84 404,28	0,00	35 595,72	0,00
15-F0102103-APDOPPM 2015 INFRA TELECOM COLLEGES	1 037 509,43	0,00	1 037 509,43	487 732,00	395 000,00	120 000,00	0,00
07-F0201101-APDPRM 2007 INFRASTRUCTURES DE L'ENSEIGNEMENT SUP	19 560 470,50	0,00	19 560 470,50	16 308 475,97	0,00	3 213 522,39	0,00
13-B0104102-APDPRPS 2013 INSTALLATION MAISONS PLURIDISCIPLINAIRES	599 770,00	0,00	599 770,00	599 770,00	0,00	0,00	0,00
16-D0101101-APDPRAS 2016 MILIEUX AQUATIQUES-AIDES	119 763,83	0,00	119 763,83	95 761,18	0,00	0,00	0,00
17-D0101101-APDPRAS 2017 MILIEUX AQUATIQUES-AIDES	225 000,00	0,00	225 000,00	40 133,39	90 000,00	90 000,00	24 205,00
18-D0101101-APDPRAS 2018 MILIEUX AQUATIQUES-AIDES	0,00	225 000,00	225 000,00	0,00	39 700,00	100 000,00	85 300,00
06-A0206201-APDOPPM 2006 MISE EN OEUVRE ET COORDINATION DE L'A19	8 515 810,54	0,00	8 515 810,54	8 511 223,92	1 000,00	3 363,79	0,00
09-A0204402-APDOPPM 2009 MODIFICATION DES LIMITES DU DPR	156 000,00	0,00	156 000,00	31 241,54	0,00	30 000,00	97 394,56
14-A0204302-APDOPPM 2014 MOYENS AFFECTES A L'EXPLOITATION	168 940,00	50 000,00	218 940,00	126 427,63	30 000,00	122 751,90	0,00
18-A0204302-APDOPPM 2018 MOYENS AFFECTES A L'EXPLOITATION	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
15-G0803104-APDOPAM 2015 NUMERISATION DU CADASTRE	14 363,00	0,00	14 363,00	7 124,00	2 624,00	2 500,00	2 000,00
17-G0803104-APDOPAM 2017 NUMERISATION DU CADASTRE	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00
09-E0201203-APDPRPS 2009 ORAC 2009-2013	634 265,00	0,00	634 265,00	622 658,00	0,00	0,00	0,00
13-C0101101-APDOPPM 2013 ORGANISATION TRAITEMENT ARCHIVES	231 147,88	0,00	231 147,88	227 170,70	0,00	3 977,18	0,00
17-C0101101-APDOPPM 2017 ORGANISATION TRAITEMENT ARCHIVES	251 200,00	0,00	251 200,00	63 219,29	60 000,00	129 900,00	0,00
16-A0603103-APDPRAS 2016 PART DEMOGRAPHIE MEDICALE	147 371,00	0,00	147 371,00	147 358,13	0,00	0,00	0,00
17-A0603103-APDPRAS 2017 PART DEMOGRAPHIE MEDICALE	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	22 500,00	0,00	0,00
18-E0302202-APDPRAS 2018 PART PARC FLORAL DE LA SOURCE	0,00	210 000,00	210 000,00	0,00	210 000,00	0,00	0,00
17-E0302202-APDPRAS 2017 PART PARC FLORAL DE LA SOURCE	210 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00	0,00	0,00	0,00
18-E0302101-APDPRAS 2018 PART SOUTIEN ADRTL ET ORG TOURISTIQUES	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
17-E0302101-APDPRAS 2017 PART SOUTIEN ADRTL ET ORG TOURISTIQUES	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
17-D0303103-APDPRAS 2017 PARTICIPATION AU SMGCO	50 000,00	0,00	50 000,00	30 641,82	0,00	0,00	0,00
18-D0303103-APDPRAS 2018 PARTICIPATION AU SMGCO	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
10-A0202102-APDOPAM 2010 PARTICIPATION TRAVAUX	3 801 422,38	0,00	3 801 422,38	2 915 111,99	0,00	884 009,35	4 873,06
12-A0202102-APDOPPM 2012 PARTICIPATION TRAVAUX	9 270 685,05	125 000,00	9 395 685,05	3 498 976,93	2 935 000,00	185 882,53	2 679 298,03
14-A0202102-APDOPPM 2014 PARTICIPATION TRAVAUX	2 170 000,00	0,00	2 170 000,00	1 337 254,96	10 000,00	85 000,00	753 722,56
16-A0202102-APDOPPM 2016 PARTICIPATION TRAVAUX	1 690 000,00	200 000,00	1 890 000,00	540 173,92	756 000,00	282 505,03	200 000,00
17-A0202102-APDOPPM 2017 PARTICIPATION TRAVAUX	180 000,00	0,00	180 000,00	137 385,07	0,00	25 000,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
18-A0202102-APDOPPM 2018 PARTICIPATION TRAVAUX	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	40 000,00	60 000,00	0,00
15-A0501201-APDOPPM 2015 PFI GER GENDARMERIES	580 000,00	0,00	580 000,00	20 131,90	8 000,00	549 492,27	0,00
16-A0501201-APDOPPM 2016 PFI GER GENDARMERIES	972 000,00	0,00	972 000,00	70 838,22	50 000,00	249 036,66	548 000,00
17-B0101105-APDOPPM 2017 PLAN DE SOLIDARITE EHPAD - IMO	2 600 000,00	0,00	2 600 000,00	2 822,59	1 654 000,00	825 000,00	0,00
16-B0101105-APDPRPS 2016 PLAN DE SOLIDARITE EHPAD - SUBVENTIONS	15 500 000,00	0,00	15 500 000,00	558 801,90	1 589 929,00	4 080 000,00	8 107 187,00
16-A0101202-APDOPPM 2016 PLAN MOBILITE DURABLE INTERNE (PMDI)	39 500,00	0,00	39 500,00	12 727,02	0,00	11 773,08	0,00
13-G0902201-APDOPPM 2013 PLANETE LOIRET-INITIATIVES PARTENARIALE	450 000,00	0,00	450 000,00	265 877,83	15 000,00	0,00	160 362,17
12-G0902201-APDPRPS 2012 PLANETE LOIRET-INITIATIVES PARTENARIALE	187 061,76	0,00	187 061,76	187 061,76	0,00	0,00	0,00
12-F0201203-APDPRAS 2012 POLES DE COMPETIVITE	131 700,00	0,00	131 700,00	119 093,00	0,00	0,00	0,00
14-F0201203-APDPRAS 2014 POLES DE COMPETIVITE	195 570,00	0,00	195 570,00	101 467,21	27 115,00	0,00	0,00
15-F0201203-APDPRAS 2015 POLES DE COMPETIVITE	87 480,00	0,00	87 480,00	21 885,00	65 595,00	0,00	0,00
10-A020203-APDOPAM 2010 POSE DE BORDURES DE TROTTOIRS SUR RD	1 540 000,00	0,00	1 540 000,00	1 205 859,94	0,00	0,00	334 140,06
04-F0101202-APDOPPM 2004 PPI CONST.RESTRUCT.COLLEGES	16 933 983,09	0,00	16 933 983,09	16 887 143,78	0,00	42 714,62	0,00
06-F0101202-APDOPPM 2006 PPI CONST.RESTRUCT.COLLEGES	25 665 789,41	0,00	25 665 789,41	5 395 874,63	1 082 572,00	1 131 865,00	18 013 986,71
16-F0101202-APDOPPM 2016 PPI CONST.RESTRUCT.COLLEGES	33 579 340,00	0,00	33 579 340,00	223 168,44	2 600 000,00	20 850 012,00	9 190 340,00
12-F0101202-APDOPPS 2012 PPI CONST.RESTRUCT.COLLEGES - SUBVENTION	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00
11-F0101202-APDOPPP 2011 PPI CONST.RESTRUCT.PPP	178 082 478,39	0,00	178 082 478,39	35 392 297,96	5 924 177,00	6 232 225,02	130 533 472,07
17-A0603503-APDPRAS 2017 PRL - DEMOG. MEDICALE	85 000,00	0,00	85 000,00	0,00	42 500,00	25 500,00	17 000,00
08-A0202102-APDOPAM 2008 PROGRAMME PLURIANNUEL DE SECURITE (PPAS)	11 741 844,62	0,00	11 741 844,62	6 292 547,66	480 000,00	1 300 679,77	3 665 572,01
09-A0302101-APDPRPM 2009 PROJETS ESP	310 000,00	0,00	310 000,00	164 770,80	55 000,00	30 000,00	49 180,00
17-A0501407-APDOPPM 2017 PROJETS EUROPEENS INTERREG INONDATIONS	300 000,00	0,00	300 000,00	1 080,00	100 000,00	170 000,00	0,00
13-D0201301-APDOPAM 2013 REALISATION DE TRAVAUX DE SECURISATION	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00	1 116 960,92	0,00	0,00	183 039,08
14-D0201301-APDOPAM 2014 REALISATION DE TRAVAUX DE SECURISATION	5 766 871,00	2 333 129,00	8 100 000,00	3 310 745,80	1 000 000,00	1 016 038,40	2 694 111,98
13-D0201201-APDOPAM 2013 REALISATION TRAVAUX ESTHETIQUE	2 532 000,00	0,00	2 532 000,00	2 206 510,97	0,00	0,00	325 489,03
14-D0201101-APDOPPM 2014 REALISATION TRAVAUX ESTHETIQUE	10 283 905,00	5 316 095,00	15 600 000,00	6 757 220,68	1 800 000,00	1 800 000,00	5 127 651,46
14-D0201101-APDOPPM 2014 REALISATION TRAVAUX RENFORCEMENT 1 ET 2	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00	1 642 605,02	0,00	0,00	157 394,98
14-D0201101-APDOPPM 2014 REALISATION TRAVAUX RENFORCEMENT 1 ET 2	7 414 478,54	1 885 522,00	9 300 000,54	3 289 000,39	1 200 000,00	1 200 000,00	3 108 037,08
07-G0701101-APDPRPM 2007 REALISER LES ACQUISITONS FONCIERES	36 645,04	0,00	36 645,04	31 645,04	0,00	0,00	5 000,00
13-G0701101-APDOPAM 2013 REALISER LES ACQUISITONS FONCIERES	10 000,00	0,00	10 000,00	1 294,98	0,00	2 000,00	6 705,02
16-G0701101-APDOPPM 2016 REALISER LES ACQUISITONS FONCIERES	275 000,00	0,00	275 000,00	263 975,99	0,00	128,00	0,00
13-F0201201-APDPRPS 2013 RECHERCHE ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIES	940 741,00	0,00	940 741,00	150 000,00	150 000,00	100 000,00	441 052,00
15-F0201201-APDPRAS 2015 RECHERCHE ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIES	358 948,00	0,00	358 948,00	234 268,60	68 679,00	56 000,40	0,00
11-E0101301-APDOPPM 2011 REMEMBREMENTS	687 834,51	0,00	687 834,51	367 718,03	100 000,00	160 513,46	31 227,02
12-E0101301-APDOPPM 2012 REMEMBREMENTS	50 000,00	-25 000,00	25 000,00	83,62	1 000,00	0,00	22 916,38
14-E0101301-APDPRAS 2014 REMEMBREMENTS	46 000,00	20 000,00	66 000,00	16 442,75	20 000,00	28 557,25	0,00
15-E0101301-APDOPPM 2015 REMEMBREMENTS	125 000,00	630 000,00	755 000,00	33 682,88	101 000,00	28 743,34	588 751,29
14-A0501407-APDOPAM 2014 RENFORCEMENT DIGUE	250 000,00	0,00	250 000,00	51 896,10	110 000,00	88 000,00	0,00
16-C0101102-APDOPAM 2016 REPERAGE ACQUISITION DOCUMENT & OUVRAGES	22 222,66	0,00	22 222,66	18 861,33	0,00	3 361,33	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
16-A0502201-APDOPPM 2016 RESEAU RADIOCOMMUNICATION NUMERIQUE	200 000,00	0,00	200 000,00	59 397,52	30 000,00	30 000,00	16 002,20
18-D0304102-APDOPPM 2018 REST CONTINUITE ECO SODENS	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00	30 000,00	20 000,00	110 000,00
10-C0103102-APDPRAS 2010 RESTAURATION DU PATRIMOINE NON PROTEGE	765 522,97	0,00	765 522,97	681 837,97	0,00	0,00	0,00
14-C0103102-APDPRAS 2014 RESTAURATION DU PATRIMOINE NON PROTEGE	202 456,00	0,00	202 456,00	176 608,80	0,00	0,00	0,00
15-C0103102-APDPRAS 2015 RESTAURATION DU PATRIMOINE NON PROTEGE	215 190,00	0,00	215 190,00	123 190,00	0,00	102 190,00	0,00
16-C0103102-APDPRAS 2016 RESTAURATION DU PATRIMOINE NON PROTEGE	600 000,00	0,00	600 000,00	196 535,00	0,00	351 625,00	0,00
17-C0103102-APDPRAS 2017 RESTAURATION DU PATRIMOINE NON PROTEGE	100 000,00	0,00	100 000,00	6 000,00	28 922,00	40 000,00	10 000,00
18-C0103102-APDPRAS 2018 RESTAURATION DU PATRIMOINE NON PROTEGE	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	10 000,00
14-C0103101-APDPRAS 2014 RESTAURATION DU PATRIMOINE PROTEGE	496 560,93	0,00	496 560,93	431 079,93	0,00	89 243,00	0,00
15-C0103101-APDPRAS 2015 RESTAURATION DU PATRIMOINE PROTEGE	623 316,28	0,00	623 316,28	587 127,88	0,00	0,62	0,00
16-C0103101-APDPRAS 2016 RESTAURATION DU PATRIMOINE PROTEGE	1 259 500,00	100 000,00	1 359 500,00	364 108,42	415 442,00	395 846,80	0,00
12-C0101202-APDPRAM 2012 RESTAURATION RELIURE MICROFILMAGE	379 425,19	0,00	379 425,19	375 318,64	0,00	1 739,06	0,00
14-C0101202-APDOPAM 2014 RESTAURATION RELIURE MICROFILMAGE	18 067,73	0,00	18 067,73	16 932,27	0,00	1 135,46	0,00
16-C0101202-APDOPAM 2016 RESTAURATION RELIURE MICROFILMAGE	15 000,00	0,00	15 000,00	14 970,90	0,00	29,10	0,00
17-C0101202-APDOPPM 2017 RESTAURATION RELIURE MICROFILMAGE	78 000,00	0,00	78 000,00	263,48	76 000,00	1 000,00	700,00
17-C0101202-APDOPAM 2017 RESTAURATION RELIURE MICROFILMAGE	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
14-D0303101-APDOPPM 2014 RESTAURATIONS DES ECLUSES	53 150,00	0,00	53 150,00	0,00	0,00	0,00	53 150,00
16-D0303101-APDOPPM 2016 RESTAURATIONS DES ECLUSES	30 000,00	0,00	30 000,00	23 290,92	6 700,00	0,00	9,09
16-G0802102-APDOPPM 2016 SALLE DELIBERATIONS	251 500,00	-40 000,00	211 500,00	23 536,80	185 000,00	0,00	0,00
17-F0101101-APDOPPM 2017 SECTORISATION DES COLLEGES	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00
16-A0202202-APDPRAS 2016 SECURITE AUX ABORDS DES COLLEGES	50 000,00	0,00	50 000,00	5 061,00	0,00	44 939,00	0,00
09-A0301201-APDPRPM 2009 SHEMA DIRECTEUR TRES HAUT DEBIT	120 289 167,00	0,00	120 289 167,00	40 700 220,31	16 733 446,00	15 916 901,16	46 764 530,25
16-G0201102-APDOPPM 2016 SIGNALETIQUE DEPARTEMENTALE	200 000,00	0,00	200 000,00	37 443,19	60 000,00	70 765,58	0,00
10-D0102101-APDPRAS 2010 SOUTIEN FINANCIER	7 179 759,45	0,00	7 179 759,45	7 151 379,45	0,00	0,00	0,00
11-D0102101-APDPRAS 2011 SOUTIEN FINANCIER	5 309 915,58	0,00	5 309 915,58	5 305 421,58	0,00	0,00	0,00
12-D0102101-APDPRAS 2012 SOUTIEN FINANCIER	3 118 429,42	0,00	3 118 429,42	3 109 909,05	0,00	0,00	0,00
13-D0102101-APDPRAS 2013 SOUTIEN FINANCIER	3 209 209,87	0,00	3 209 209,87	3 200 576,01	0,00	0,50	0,00
14-D0102101-APDPRAS 2014 SOUTIEN FINANCIER	2 668 435,62	0,00	2 668 435,62	2 618 107,17	0,00	0,13	0,00
15-D0101101-APDPRAS 2015 SOUTIEN FINANCIER	68 418,31	0,00	68 418,31	68 417,76	0,00	0,09	0,00
15-D0102101-APDPRAS 2015 SOUTIEN FINANCIER	1 239 018,25	0,00	1 239 018,25	709 501,36	0,00	0,05	0,00
15-B0303403-APDPRAS 2015 SOUTIEN PROJET EQUIPEM. VIDEO PROTECTION	39 567,00	0,00	39 567,00	39 567,00	0,00	0,00	0,00
14-C0301101-APDPRAS 2014 SUBV.COMMUNES REALISATION TRAVAUX	3 767 977,00	0,00	3 767 977,00	3 147 114,00	695 690,00	0,00	0,00
16-C0301101-APDPRAS 2016 SUBV.COMMUNES REALISATION TRAVAUX	5 140 002,00	0,00	5 140 002,00	2 812 199,92	1 303 525,00	928 286,00	0,00
16-C0103201-APDPRAS 2016 SUBV.REALISATION TRAVAUX BIBLIOTHEQUES	71 720,00	0,00	71 720,00	46 566,00	0,00	14 720,00	0,00
13-C0103201-APDPRAS 2013 SUBV.REALISATION TRAVAUX BIBLIOTHEQUES	93 169,27	0,00	93 169,27	93 169,27	0,00	0,00	0,00
16-C0103202-APDPRAS 2016 SUBV.TRAVAUX EQUIP.CULTURELS	573 549,00	0,00	573 549,00	143 720,70	92 962,00	0,00	152 586,00
15-C0103202-APDPRAS 2015 SUBV.TRAVAUX EQUIP.CULTURELS	852 465,40	0,00	852 465,40	852 465,40	0,00	0,00	0,00
11-A0201302-APDOPPS 2011 SUBVENTION A L'AGGLO DE MONTARGIS	1 074 000,00	0,00	1 074 000,00	486 322,06	5 000,00	0,00	582 677,94

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
11-A0201301-APDOPPS 2011 SUBVENTION AGGLO ORLEANS	8 159 502,46	0,00	8 159 502,46	6 315 157,31	810 000,00	944 344,99	90 000,00
13-D0302104-APDPRPS 2013 SUBVENTION MAE POUR VELOROUTE LOING ET	420 000,00	0,00	420 000,00	280 000,00	140 000,00	0,00	0,00
03-A0301101-APDPRPM 2003 SUJVI ET CONTROLE DU HAUT DEBIT	22 840 000,00	0,00	22 840 000,00	21 175 824,50	150 000,00	100 000,00	1 316 683,50
13-G0802103-APDOPPM 2013 TELEPHONIE 2013-2017	1 575 994,88	0,00	1 575 994,88	698 663,33	151 500,00	335 000,00	370 710,80
16-G0802103-APDOPPM 2016 TELEPHONIE 2013-2017	137 493,26	0,00	137 493,26	90 733,19	10 000,00	10 000,00	20 000,00
18-G0402203-APDPRPS 2018 TRAVAUX SUR VOIRIES DEPARTEMENTALES	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	2 000 000,00
17-D0302102-APDOPPM 2017 TRAVAUX VLB INONDATIONS	215 000,00	2 185 000,00	2 400 000,00	42 987,81	2 350 000,00	0,00	0,00
16-D0302102-APDOPPM 2016 TRAVAUX VLB INONDATIONS JUIN 2016	358 000,00	0,00	358 000,00	195 176,21	0,00	152 997,64	0,00
16-G0702103-APDOPAM 2016 TRVX BAT ADMIN INONDATIONS JUIN 2016	75 000,00	0,00	75 000,00	25 028,24	0,00	48 702,62	0,00
16-D0303103-APDOPPM 2016 TRVX CANAL ORLEANS INONDATIONS JUIN 2016	600 000,00	0,00	600 000,00	492 046,56	0,00	0,00	93 764,35
17-D0303103-APDOPPM 2017 TRVX CANAL ORLEANS INONDATIONS JUIN 2016	3 285 000,00	1 300 000,00	4 585 000,00	323 071,33	4 145 000,00	0,00	0,00
16-C0104101-APDOPAM 2016 TRVX CHATEAUX INONDATIONS JUIN 2016	850 000,00	0,00	850 000,00	96 685,57	0,00	0,00	526 769,49
17-C0104102-APDOPAM 2017 TRVX ET ACQUIS. CHATEAUX ET MUSEES	3 500,00	6 000,00	9 500,00	2 898,40	6 000,00	0,00	0,00
17-D0303101-APDOPPM 2017 TRVX SUR LE PATRIMOINE HYDRAULIQUE/BATI	2 517 222,82	0,00	2 517 222,82	0,00	0,00	2 517 222,82	0,00
16-F0101203-APDOPAM 2016 TRVX colleges INONDATIONS JUIN 2016	250 000,00	0,00	250 000,00	64 274,47	0,00	0,00	173 434,45
04-C0104102-APDPRPM 2004 VALORISATION ET DEVELOPPEMENT	9 571 815,66	500 000,00	10 071 815,66	7 855 072,70	500 000,00	1 632 088,17	59 564,61
05-C0104102-APDPRPM 2005 VALORISATION ET DEVELOPPEMENT	48 364,40	0,00	48 364,40	48 364,00	0,00	0,40	0,00
12-C0104102-APDOPPM 2012 VALORISATION ET DEVELOPPEMENT	260 000,00	0,00	260 000,00	50 289,36	9 000,00	191 235,64	0,00
18-C0104102-APDOPPM 2018 VALORISATION ET DEVELOPPEMENT	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00	150 000,00	100 000,00	0,00
17-C0103103-APDPRAS 2017 VALORISATION MONUMENTS HISTORIQUES PRIVE	65 000,00	50 000,00	115 000,00	0,00	24 000,00	60 000,00	20 000,00
17-A0204301-APDOPPM 2017 VIABILITE HIVERNALE	150 000,00	200 000,00	350 000,00	149 475,36	150 000,00	50 000,00	0,00
13-G0802102-APDOPPM 2013 VISIO ET AUDIOVISUEL 2013-2017	284 450,00	0,00	284 450,00	128 432,64	20 000,00	20 000,00	62 125,64
14-E0202201-APDOPPM 2014 ZAC EN MAITRISE D'OUVRAGE	3 048 000,00	0,00	3 048 000,00	2 417 290,77	60 000,00	0,00	198 747,77
15-E0202201-APDOPPM 2015 ZAC EN MAITRISE D'OUVRAGE	1 850 000,00	0,00	1 850 000,00	0,00	0,00	0,00	1 764 000,00
17-C0101102-APDOPPM 2017 archives - acquisition doc patrimoniaux	51 938,67	0,00	51 938,67	15 290,39	16 000,00	19 638,67	0,00
17-C0101101-APDOPAM 2017 archives - traitement et conditionnement	6 300,00	0,00	6 300,00	2 970,00	3 150,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C8

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP				
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	
TOTAL	552 301 212,67	3 860 694,88	556 161 907,55	301 198 463,17	26 248 858,00	57 184 901,64	169 340 274,53	
15-G0802103-AEDOPPM 2015 ABONNEMENT RESEAUX	4 237 124,74	0,00	4 237 124,74	2 457 096,58	809 850,00	767 758,41	41 227,59	
16-G0802103-AEDOPPM 2016 ABONNEMENT RESEAUX	75 000,00	0,00	75 000,00	23 159,52	14 000,00	13 800,00	28 010,08	
10-F0102202-AEDPRPS 2010 ACCES RESTAURANTS SCOLAIRES	1 580 325,00	0,00	1 580 325,00	1 320 728,75	0,00	259 596,25	0,00	
11-F0102202-AEDPRAS 2011 ACCES RESTAURANTS SCOLAIRES	1 526 552,00	0,00	1 526 552,00	1 262 285,54	0,00	264 266,46	0,00	
15-F0102202-AEDPRM 2015 ACCES RESTAURANTS SCOLAIRES	6 920 000,00	382 724,32	7 302 724,32	4 416 961,26	2 063 670,00	0,00	0,00	
12-F0102202-AEDPRM 2012 ACCES RESTAURANTS SCOLAIRES	1 560 629,73	0,00	1 560 629,73	1 560 629,73	0,00	0,00	0,00	
17-E0101203-AEDPRAS 2017 ACCPGNT SITUATIONS FRAGILITE MONDE AGRI	50 000,00	0,00	50 000,00	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00	
18-E0101203-AEDPRAS 2018 ACCPGNT SITUATIONS FRAGILITE MONDE AGRI	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	
16-D0304401-AEDPRPS 2016 ACTIONS PILOTES	10 200,00	0,00	10 200,00	6 800,00	3 400,00	0,00	0,00	
12-F0201204-AEDPRPS 2012 AIDE A L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES	63 615,67	0,00	63 615,67	63 615,67	0,00	0,00	0,00	
16-F0201204-AEDPRAS 2016 AIDE A L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES	150 400,00	0,00	150 400,00	150 400,00	0,00	0,00	0,00	
14-F0201204-AEDPRAS 2014 AIDE A L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES	249 600,00	0,00	249 600,00	249 600,00	0,00	0,00	0,00	
09-A0101401-AEDPRPS 2009 AIDE AUX FAMILLES SUR LIGNES REGULIERES	66 880 701,00	0,00	66 880 701,00	41 678 041,30	0,00	13 042 279,00	12 154 020,13	
15-D0101101-AEDPRAS 2015 AIDE FINANCIERE AUX ACTEURS LOCALUX	50 336,82	0,00	50 336,82	44 870,35	0,00	0,47	0,00	
12-A0201101-AEDOPPM 2012 AMENAGEMENT DU RESEAU PRINCIPAL	500 000,00	0,00	500 000,00	270 973,33	0,00	116 299,41	112 727,26	
15-A0201101-AEDOPPM 2015 AMENAGEMENT DU RESEAU PRINCIPAL	48 000,00	0,00	48 000,00	32 376,00	0,00	0,00	15 624,00	
16-A0101201-AEDOPPM 2016 AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DES POINTS	20 000,00	-8 089,60	11 910,40	2 286,65	0,00	0,00	0,00	
10-A0101201-AEDPRM 2010 AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DES POINTS D'	1 057 600,00	0,00	1 057 600,00	1 044 208,14	0,00	8 510,97	0,00	
15-A0603302-AEDPRPS 2015 AMGT DEVELOPPEMENT STRUCTURE TERRITOIRE	39 000,00	13 000,00	52 000,00	39 000,00	13 000,00	0,00	0,00	
16-E0302102-AEDPRAS 2016 ANIMATIONS TOURISTIQUES	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	
17-A0604104-AEDOPPM 2017 ARCHEOLOGIE PREVENTIVE	450 000,00	0,00	450 000,00	0,00	72 000,00	112 500,00	265 500,00	
18-A0604104-AEDOPPM 2018 ARCHEOLOGIE PREVENTIVE	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	19 000,00	25 000,00	156 000,00	
13-G0501101-AEDPRM 2013 ASS FAM FORMATION	2 530 987,66	0,00	2 530 987,66	793 740,00	0,00	1 700 502,66	0,00	
17-D0102102-AEDOPPM 2017 ASSISTANCE TECHNIQUE EXT	135 000,00	0,00	135 000,00	15 480,00	40 000,00	45 000,00	5 000,00	
16-G0702501-AEDOPPM 2016 ASSURANCES	700 000,00	0,00	700 000,00	242 765,35	127 520,00	318 209,93	0,00	
17-G0702501-AEDOPPM 2017 ASSURANCES	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00	197 552,99	205 000,00	300 000,00	485 000,00	
18-G0702501-AEDOPPM 2018 ASSURANCES	0,00	1 552 000,00	1 552 000,00	0,00	360 000,00	362 200,00	829 800,00	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
11-G0702501-AEDPRPM 2011 ASSURANCES 2011 2015	999 400,00	0,00	999 400,00	866 275,67	0,00	145 013,52	0,00
12-G0702501-AEDOPPM 2012 ASSURANCES 2012 2016	3 290 000,00	0,00	3 290 000,00	2 511 768,68	0,00	501 676,52	278 064,03
13-G0702201-AEDOPPM 2013 ASSURER GESTION PREVENTIVE PATRIMOINE	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	687 859,48	0,00	0,00	330 018,93
17-G0702201-AEDOPPM 2017 ASSURER GESTION PREVENTIVE PATRIMOINE	560 000,00	0,00	560 000,00	0,00	150 500,00	409 500,00	0,00
07-G0702201-AEDPRPM 2007 ASSURER GESTION PREVENTIVE PATRIMOINE	982 956,30	0,00	982 956,30	982 956,30	0,00	0,00	0,00
09-G0702202-AEDPRPM 2009 ASSURER LA REACTIVITE DES INTERVENTIONS	1 261 000,00	0,00	1 261 000,00	714 253,40	0,00	529 959,07	0,00
10-G0702202-AEDOPPM 2010 ASSURER LA REACTIVITE DES INTERVENTIONS	2 735 732,00	0,00	2 735 732,00	2 288 278,51	0,00	0,00	437 953,49
12-G0702202-AEDOPPM 2012 ASSURER LA REACTIVITE DES INTERVENTIONS	92 000,00	0,00	92 000,00	1 665,98	0,00	0,00	90 334,02
15-G0702202-AEDOPPM 2015 ASSURER LA REACTIVITE DES INTERVENTIONS	2 173 301,24	0,00	2 173 301,24	676 441,75	378 500,00	392 950,00	659 556,22
17-G0702202-AEDOPPM 2017 ASSURER LA REACTIVITE DES INTERVENTIONS	320 000,00	0,00	320 000,00	0,00	77 100,00	80 000,00	162 900,00
07-G0702202-AEDPRPM 2007 ASSURER LA REACTIVITE DES INTERVENTIONS	352 168,65	0,00	352 168,65	352 168,65	0,00	0,00	0,00
18-D0304102-AEDPRPS 2018 ATLAS	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00	10 000,00	36 000,00	30 000,00
17-G0302101-AEDPRAM 2017 AUDITS DE STRUCTURES EXTERNES	89 200,00	0,00	89 200,00	53 400,00	18 000,00	0,00	0,00
16-G0702402-AEDOPAM 2016 BAT ADMINISTRATIFS INONDATIONS JUIN 2016	120 000,00	0,00	120 000,00	2 790,44	0,00	56 942,66	0,00
14-F0201202-AEDPRAS 2014 BOURSES DOCTORALES ET POST-DOCTORALES	146 000,00	0,00	146 000,00	132 500,00	0,00	0,00	0,00
15-F0201202-AEDPRAS 2015 BOURSES DOCTORALES ET POST-DOCTORALES	168 780,00	0,00	168 780,00	155 280,00	13 500,00	0,00	0,00
16-F0201202-AEDPRAS 2016 BOURSES DOCTORALES ET POST-DOCTORALES	131 000,00	0,00	131 000,00	77 000,00	27 000,00	13 500,00	13 500,00
12-C0302201-AEDPRAS 2012 CLUBS SPORTIFS D'ELITE 2012/2013	1 261 900,00	0,00	1 261 900,00	1 261 900,00	0,00	0,00	0,00
16-C0302201-AEDPRAS 2016 CLUBS SPORTIFS D'ELITE 2016/2017	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00	1 197 000,00	103 000,00	0,00	0,00
17-C0302201-AEDPRAS 2017 CLUBS SPORTIFS D'ELITE 2016/2017	1 257 000,00	0,00	1 257 000,00	0,00	1 094 000,00	163 000,00	0,00
17-D0304103-AEDPRPS 2017 CONSERVATOIRE	90 000,00	0,00	90 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00
08-A0501202-AEDOPPM 2008 CONSTRUCTION EXTENSION RESTRUCTURATION	14 725 044,88	0,00	14 725 044,88	7 035 421,02	642 664,00	630 213,03	6 416 032,73
18-D0302203-AEDPRPS 2018 CONVENTIONS COMITES RANDONNEES	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
15-D0302203-AEDPRPS 2015 CONVENTIONS COMITES RANDONNEES	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
09-G0702103-AEDOPAM 2009 CREATION ET ADAPTATION DES SITES	15 584,00	0,00	15 584,00	0,00	0,00	0,00	15 584,00
17-C01030303-AEDPRAS 2017 Conventions Culture 2014	998 498,00	892 498,00	1 890 996,00	904 450,00	903 318,00	79 180,00	0,00
15-D0302203-AEDPRAS 2015 DMD CONVENTION 2015 2018 CD CYCLO	4 180,00	0,00	4 180,00	3 470,00	800,00	780,00	0,00
16-A0204401-AEDOPAM 2016 DOMMAGES DPR INONDATIONS 06/2016	300 000,00	0,00	300 000,00	103 864,06	0,00	96 135,94	100 000,00
09-A0101102-AEDPRPM 2009 DSP 2009-2021	196 841 937,00	0,00	196 841 937,00	147 265 305,86	0,00	15 577 000,00	33 985 430,11
16-D0101201-AEDOPPM 2016 EAU-CONNAISSANCES ET MESURES	112 445,00	0,00	112 445,00	48 063,68	26 500,00	18 945,00	21 166,33
14-A0602102-AEDPRPS 2014 ELABORATION DOCUMENTS URBANISME	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00
14-D0304301-AEDOPPM 2014 ENS SUIVI ECOLOGIQUE DES SITES	17 381,00	0,00	17 381,00	15 268,30	1 827,00	0,70	0,00
17-D0304301-AEDOPAM 2017 ENS-LOIRET CAPITAL NATURE ENTRETIEN PARC	60 000,00	0,00	60 000,00	59 405,07	0,00	0,00	0,00

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
18-D0304301-AEDOPAM 2018 ENS-LOIRET CAPITAL NATURE ENTRETIEN PARC	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	68 500,00	31 500,00	0,00
16-D0304301-AEDOPPM 2016 ENS-LOIRET CAPITAL NATURE-AMGT GEST PARC	33 000,00	0,00	33 000,00	4 680,00	3 305,00	3 305,00	21 708,00
17-D0304301-AEDPRAS 2017 ENS-LOIRET CAPITAL NATURE-AMGT GEST PARC	200 000,00	0,00	200 000,00	97 985,44	98 000,00	4 000,00	0,00
18-D0304301-AEDPRAS 2018 ENS-LOIRET CAPITAL NATURE-AMGT GEST PARC	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	98 000,00	98 000,00	4 000,00
16-D0304301-AEDPRAS 2016 ENS-LOIRET CAPITAL NATURE-AMGT GEST PARC	192 774,00	0,00	192 774,00	192 774,00	0,00	0,00	0,00
16-D0304102-AEDPRPS 2016 ENS-LOIRET CAPITAL NATURE-MISE EN OEUVRE	80 000,00	0,00	80 000,00	10 144,00	5 000,00	10 000,00	59 000,00
15-C0104101-AEDOPPM 2015 ENTRETIEN /CONSERVATION BAT COLLECTION	687 000,00	0,00	687 000,00	231 695,03	117 000,00	114 500,00	222 271,66
17-D0302102-AEDPRAS 2017 ENTRETIEN ITNERAIRE LAV SUB CCOM	14 000,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18-D0302102-AEDPRAS 2018 ENTRETIEN ITNERAIRE LAV SUB CCOM	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00
15-D0302102-AEDOPPM 2015 ENTRETIEN LOIRE A VELO	1 280 000,00	0,00	1 280 000,00	611 494,13	270 000,00	300 000,00	76 530,69
15-F0101205-AEDOPPM 2015 EQUIP INFORMATIQUE COL	2 169 121,26	0,00	2 169 121,26	559 654,55	300 000,00	350 000,00	833 240,00
18-G0702203-AEDOPPM 2018 ETAT DES LIEUX	0,00	82 000,00	82 000,00	0,00	500,00	20 500,00	61 000,00
16-G0302201-AEDPRAM 2016 ETUDES ET AMO	124 696,00	0,00	124 696,00	76 644,00	0,00	38 382,00	0,00
17-G0302201-AEDPRAM 2017 ETUDES ET AMO	135 304,00	0,00	135 304,00	90 843,60	0,00	11 572,00	0,00
10-A0604104-AEDPRPM 2010 ETUDES IMPACT ARCHEOLOGIE	450 000,00	0,00	450 000,00	236 281,05	0,00	184 033,93	0,00
17-G0301101-AEDPRAM 2017 EVALUATION DE POLITIQUES	100 000,00	0,00	100 000,00	13 200,00	0,00	94 000,00	0,00
16-A0202101-AEDPRPS 2016 EVALUATION SECURITE INFRASTRUCTURES	50 000,00	0,00	50 000,00	20 000,00	10 000,00	20 000,00	0,00
17-C0101203-AEDOPAM 2017 EXPOSITION METTRE EN LIGNE FOND ARCHIVE	4 572,00	0,00	4 572,00	4 571,68	0,00	0,00	0,00
16-B0403301-AEDPRPM 2016 FORMATION OBLIGATOIRE ASSISTANTS FAMILIA	40 000,00	0,00	40 000,00	22 954,03	10 118,00	324,21	0,00
16-B0101105-AEDOPAM 2016 FOYERS DE VIE INONDATIONS JUIN 2016	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
16-F0101203-AEDOPAM 2016 GEST PATRIM PART EPLE INONDATIONS 06/16	250 000,00	0,00	250 000,00	25 358,52	0,00	204 641,48	0,00
15-G0702204-AEDOPPM 2015 GESTION DES FLUIDES	1 150 701,00	0,00	1 150 701,00	372 909,81	223 050,00	463 232,57	0,00
14-F0101203-AEDOPPM 2014 GESTION PATRIMONIALE PARTAGEE	6 915 000,00	0,00	6 915 000,00	3 728 758,44	1 227 500,00	1 812 804,18	0,00
15-F0101203-AEDOPPM 2015 GESTION PATRIMONIALE PARTAGEE	8 480 000,00	0,00	8 480 000,00	2 989 425,92	1 392 300,00	1 531 750,00	2 655 043,05
16-F0101203-AEDOPPM 2016 GESTION PATRIMONIALE PARTAGEE	5 370 000,00	0,00	5 370 000,00	2 369 007,76	1 312 500,00	1 551 500,00	300 106,51
10-F0101203-AEDPRPM 2010 GESTION PATRIMONIALE PARTAGEE EPLE	5 906 795,46	0,00	5 906 795,46	5 906 795,45	0,00	0,01	0,00
12-B0104103-AEDPRPS 2012 INCITER L'INSTALLATION DE MEDECINS	343 960,00	0,00	343 960,00	343 280,00	0,00	680,00	0,00
15-F0102103-AEDOPPM 2015 INFRA TELECOM COLLEGES	2 116 555,45	0,00	2 116 555,45	1 128 251,52	527 492,00	403 864,44	0,00
07-G0702303-AEDPRPM 2007 INTEGRER LA DIMENSION SURETE/SECURITE	850 000,00	0,00	850 000,00	600 282,15	0,00	249 717,85	0,00
06-G0702303-AEDOPPM 2013 INTEGRER LA DIMENSION SURETE/SECURITE	1 142 000,00	0,00	1 142 000,00	555 711,30	112 500,00	64 590,40	369 931,27
15-G0802104-AEDOPPM 2015 LECTEURS BOITIERS COPIEURS	2 318 000,00	0,00	2 318 000,00	1 326 149,83	414 580,00	417 549,59	142 337,55
15-G0801101-AEDOPPM 2015 MAINTENANCE LOG METIER	3 303 855,75	0,00	3 303 855,75	1 655 521,29	410 000,00	400 000,00	787 979,59
16-G0801101-AEDOPPM 2016 MAINTENANCE LOG METIER	42 952,00	0,00	42 952,00	41 676,26	0,00	0,00	0,00

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
17-G0801101-AEDOPPM 2017 MAINTENANCE LOG METIER	2 363 832,00	0,00	2 363 832,00	242 399,09	670 700,00	649 442,00	767 166,00
17-C0102102-AEDOPAM 2017 MDL - acquisition de doc multi supports	245 000,00	0,00	245 000,00	0,00	40 000,00	120 000,00	80 000,00
16-D0101101-AEDPRAS 2016 MILIEUX AQUATIQUES -AIDES	57 665,72	0,00	57 665,72	50 415,72	2 698,00	0,38	0,00
17-D0101101-AEDPRAS 2017 MILIEUX AQUATIQUES -AIDES	100 000,00	0,00	100 000,00	21 620,24	65 000,00	9 999,00	0,00
18-D0101101-AEDPRAS 2018 MILIEUX AQUATIQUES -AIDES	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	2 302,00	97 698,00	0,00
13-F0102103-AEDOPAM 2013 MISE A DISPOSITION DE COPIEURS	2 643 501,18	0,00	2 643 501,18	1 625 548,39	330 000,00	324 101,39	336 000,00
07-A0206201-AEDPRAM 2007 MISE EN OEUVRE ET COORDINATION DE L'A19	385 000,00	0,00	385 000,00	210 002,48	5 520,00	5 520,00	163 957,52
11-G0302101-AEDPRAM 2011 MISSIONS D'AUDITS POLITIQUES SOCIALES	532 987,39	0,00	532 987,39	491 218,46	0,00	15 366,13	0,00
12-G0301101-AEDPRAM 2012 MISSIONS D'ÉVALUATION DE POLITIQUES	373 605,52	0,00	373 605,52	365 205,52	0,00	0,00	0,00
17-C0402101-AEDPRAS 2017 MOBILITE DES JEUNES A L'INTERNATIONAL	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	12 000,00	3 000,00	0,00
12-A0204302-AEDPRPM 2012 MOYENS AFFECTES A L'EXPLOITATION	3 275 000,00	0,00	3 275 000,00	2 803 264,66	0,00	589 494,63	0,00
16-A0204302-AEDPRPM 2016 MOYENS AFFECTES A L'EXPLOITATION	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	439 868,89	740 000,00	862 500,00	1 816 420,00
14-G0801101-AEDOPPM 2014 NFC ACTION SOCIALE	1 164 892,12	0,00	1 164 892,12	1 093 991,45	0,00	65 574,66	0,00
17-B0403301-AEDOPPM 2017 NOUVEAU MARCHÉ ASS MAT	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	19 558,00	10 442,00	0,00
15-D01011201-AEDOPPM 2015 OBSERVATOIRE DE L'EAU	266 555,00	0,00	266 555,00	218 484,04	28 835,00	7 720,00	0,00
17-E0302102-AEDPRAS 2017 PART ANIMATIONS TOURISTIQUES	73 000,00	0,00	73 000,00	7 000,00	0,00	18 000,00	0,00
18-E0302102-AEDPRAS 2018 PART ANIMATIONS TOURISTIQUES	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
17-F0201301-AEDPRAS 2017 PART COLLOQUES, SALONS & ACTIONS SPECIFIQ	20 000,00	0,00	20 000,00	11 100,00	0,00	7 000,00	0,00
16-A0603103-AEDPRAS 2016 PART DEMOGRAPHIE MEDICALE	87 000,00	0,00	87 000,00	67 000,00	20 000,00	0,00	0,00
17-A0603103-AEDPRAS 2017 PART DEMOGRAPHIE MEDICALE	64 800,00	0,00	64 800,00	0,00	7 200,00	50 400,00	0,00
15-A0501201-AEDOPPM 2015 PFI GER GENDARMERIES	390 000,00	0,00	390 000,00	53 768,06	35 000,00	65 000,00	218 776,95
16-A0101202-AEDOPPM 2016 PLAN MOBILITE DURABLE INTERNE (PMDI)	4 400,00	0,00	4 400,00	4 327,20	0,00	0,00	0,00
09-G0702101-AEDPRPM 2009 PLANS ARCHITECTURAU	150 000,00	0,00	150 000,00	137 880,72	5 000,00	0,00	4 141,28
16-F0201203-AEDPRAS 2016 POLES DE COMPETIVITE	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00
12-G0902201-AEDPRPS 2012 POLITIQUE EN FAVEUR DE LA FORET	146 841,00	0,00	146 841,00	146 841,00	0,00	0,00	0,00
04-F0101202-AEDOPPM 2004 PPI CONST.RESTRUCT.COLLEGES	9 827 181,67	0,00	9 827 181,67	9 679 509,42	10 000,00	85 480,42	0,00
11-F0101202-AEDOPPP 2011 PPI CONST.RESTRUCT.PPP	45 591 534,76	0,00	45 591 534,76	8 774 909,75	1 768 598,00	1 864 630,95	33 152 376,39
13-F0101202-AEDOPPP 2013 PPI CONST.RESTRUCT.PPP	85 211 869,00	0,00	85 211 869,00	15 478 392,37	5 790 475,00	5 197 699,42	58 915 347,01
09-F0101202-AEDOPPP 2009 PPI STE GENEVIEVE	21 562 667,46	0,00	21 562 667,46	8 561 673,86	1 196 628,00	1 165 475,00	10 533 781,85
15-C0302202-AEDPRAS 2015 PREST SERVICES COMMUNICATION	100 000,00	0,00	100 000,00	99 129,70	0,00	870,30	0,00
16-C0302202-AEDPRAS 2016 PREST SERVICES COMMUNICATION	143 000,00	0,00	143 000,00	125 081,00	0,00	0,00	0,00
17-C0302202-AEDPRAS 2017 PREST SERVICES COMMUNICATION	143 000,00	0,00	143 000,00	64 248,00	0,00	96 670,00	0,00
14-G0302201-AEDPRAM 2014 PRESTATIONS D'ETUDES	210 088,00	0,00	210 088,00	172 251,80	0,00	37 836,20	0,00

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
17-E0302402-AEDPRAS 2017 PRESTATIONS ETUDES ET CONSEILS TOURISME	10 000,00	0,00	10 000,00	2 994,00	0,00	5 000,00	0,00
18-E0302402-AEDPRAS 2018 PRESTATIONS ETUDES ET CONSEILS TOURISME	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
17-A0603503-AEDPRAS 2017 PRL - DEMOG. MEDICALE	108 000,00	0,00	108 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
17-A0603501-AEDPRAS 2017 PRL - ECONOMIE DE PROXIMITE	100 000,00	0,00	100 000,00	60 000,00	40 000,00	0,00	0,00
18-A0501407-AEDOPPM 2018 PROJETS EUROPEENS INTERREG INONDATIONS	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	15 000,00	45 000,00
15-D0201101-AEDPRPM 2015 REALISATION TRAVAUX RENFORCEMENT 1 ET 2	257 996,80	0,00	257 996,80	35 075,94	30 000,00	100 000,00	90 000,00
09-F0201201-AEDPRAS 2009 RECHERCHE ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIES	42 895,81	0,00	42 895,81	36 854,81	0,00	0,00	6 041,00
16-A0502201-AEDOPPM 2016 RESEAU RADIOCOMMUNICATION NUMERIQUE	210 000,00	0,00	210 000,00	78 916,12	42 000,00	42 000,00	46 257,51
17-C0101202-AEDOPAM 2017 RESTAURATION RELIURE MICROFILMAGE	3 108,00	0,00	3 108,00	2 903,32	0,00	0,00	0,00
16-F0201301-AEDPRAS 2016 SALONS COLLOQUES EVENEMENTS ET ACTIONS	15 000,00	0,00	15 000,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00
14-G0802101-AEDOPPM 2014 SCHEMA DE MODERNISATION 2013-2017	50 000,00	0,00	50 000,00	19 164,48	5 000,00	5 000,00	20 635,52
15-G0802101-AEDOPPM 2015 SCHEMA DE MODERNISATION 2013-2017	1 290 614,50	0,00	1 290 614,50	432 216,46	272 500,00	266 970,00	313 148,00
18-E0301102-AEDOPPM 2018 SCHEMA DE SIGNALISATION TOURISTIQUE	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
16-B0301401-AEDPRAS 2016 STRUCTURES D'INSERTION SUBVENTIONS	1 080 000,00	32 562,16	1 112 562,16	359 316,94	705 000,00	0,00	0,00
17-F0201202-AEDPRAS 2017 SUB BOURSE DOCTORALE & ACCUEIL CHERCHEURS	131 000,00	0,00	131 000,00	50 000,00	0,00	71 500,00	13 500,00
16-E0101203-AEDPRAS 2016 SUB FAVEUR AGRICULTEURS EN DIFFICULTE	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
18-C0401201-AEDPRAS 2018 SUB PORTEUR PROJET COOP.DEVELOP. DURABLE	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
15-D0304103-AEDPRPS 2015 SUBVENTIONS RESERVE NATURELLE ET PASTO	1 284 138,00	0,00	1 284 138,00	582 571,80	375 350,00	274 645,50	0,00
15-D0304102-AEDOPPM 2015 SUIVI ANIMATION SODENS	708 000,00	0,00	708 000,00	12 452,00	21 000,00	355 000,00	312 000,00
08-G0401208-AEDPRPM 2008 SUIVI DE L'ACTIF ET OPERATIONS DORDRE	22 652,24	0,00	22 652,24	22 652,24	0,00	0,00	0,00
16-E0301101-AEDOPAM 2016 Schéma de développement touristique	51 636,00	0,00	51 636,00	47 238,00	0,00	4 398,00	0,00
11-A0302101-AEDPRPS 2011 Sub fonct ESP communes EPCI	156 166,82	0,00	156 166,82	7 618,82	55 000,00	45 000,00	45 000,00
12-D0201401-AEDPRPS 2012 TAXE COMMUNALE CCFE	808 068,00	0,00	808 068,00	805 768,00	0,00	2 300,00	0,00
07-G0701103-AEDPRPM 2007 TENUE DE L'INVENTAIRE DES BIENS	100 000,00	0,00	100 000,00	74 873,19	0,00	0,00	25 126,81
16-G0701103-AEDOPPM 2016 TENUE DE L'INVENTAIRE DES BIENS	250 000,00	0,00	250 000,00	1 080,00	0,00	0,00	200 000,00
09-E0202101-AEDPRAM 2009 VALORISATION ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE	805 718,07	0,00	805 718,07	805 718,07	0,00	0,00	0,00
15-G0802102-AEDOPPM 2015 VISIO ET AUDIOVISUEL	135 930,00	0,00	135 930,00	92 009,39	9 000,00	9 000,00	18 001,45

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE		C9

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
CAUE	0,00	690 000,00	690 000,00	0,00
DGE	0,00	430 000,00	1 467 576,00	-1 037 576,00
HABITAT	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
TA ENS	0,00	5 500 000,00	5 500 000,00	0,00
FAJ	0,00	65 000,00	100 000,00	-35 000,00
FUL	0,00	1 273 000,00	2 684 000,00	-1 411 000,00
FEDER	0,00	1 215 100,00	220 000,00	995 100,00
CONVENTION REGION-DEP	0,00	1 322 400,00	10 560 000,00	-9 237 600,00
ETAT	0,00	2 648 333,00	0,00	2 648 333,00
REGION	0,00	1 049 035,00	0,00	1 049 035,00
FSE	0,00	1 053 079,00	0,00	1 053 079,00
Total	0,00	15 745 947,00	21 721 576,00	-5 975 629,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : CAUE

Article	Libellé article	Montant
7327	Taxe d'aménagement part CAUE A0603302	690 000,00
Total		690 000,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
7398	Autres participations - CAUE A0603302	690 000,00
Total		690 000,00
Reste à employer au 31/12/N (3)		0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : DGE

Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 01/01/N		0,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
1331	DGE part rurale subvention G0401102	400 000,00
1341	DGE part rurale remboursement G0401102	30 000,00
Total		430 000,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : DGE		
204	Subventions d'équipements versées	1 467 576,00
	Total	1 467 576,00
	Reste à employer au 31/12/N (3)	-1 037 576,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : HABITAT		
	Reste à employer au 01/01/N	0,00
	Recettes	
	Libellé article	Montant
1311	Subventions d'équipements Etat - Aides à l'habitat A0401302	500 000,00
	Total	500 000,00
	Dépenses	
	Libellé article	Montant
204183	Subv. d'équipts versées aux organismes publics divers A0401302	500 000,00
	Total	500 000,00
	Reste à employer au 31/12/N (3)	0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : TA ENS		
	Reste à employer au 01/01/N	0,00
	Recettes	
	Libellé article	Montant
7327	Taxe d'aménagement part TAENS D0304403	5 500 000,00
	Total	5 500 000,00
	Dépenses	
	Libellé article	Montant
Divers	Utilisation TAENS	5 500 000,00
	Total	5 500 000,00
	Reste à employer au 31/12/N (3)	0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : FAJ		
	Reste à employer au 01/01/N	0,00
	Recettes	
	Libellé article	Montant
7511	Recouvrements sur dépts et autres collectivités publiques B0302203	65 000,00
	Total	65 000,00
	Dépenses	
	Libellé article	Montant
611	Contrats de prestations de services B0302203	100 000,00
	Total	100 000,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : FAJ		Reste à employer au 31/12/N (3)	-35 000,00
--	--	---------------------------------	------------

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : FUL		Reste à employer au 01/01/N	0,00
Recettes			
Article	Libellé article	Montant	
7511	Recouvrements sur dépts et autres collectivités publiques B0301403	1 066 000,00	
7518	Recouvrements sur autres redevables B0301403	207 000,00	
	Total	1 273 000,00	
Dépenses			
Article	Libellé article	Montant	
611	Contrats de prestations de services B0301403	1 358 000,00	
6556	Fonds solidarité logement B0301403	1 326 000,00	
	Total	2 684 000,00	
	Reste à employer au 31/12/N (3)	-1 411 000,00	

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : FEDER		Reste à employer au 01/01/N	0,00
Recettes			
Article	Libellé article	Montant	
13172	FEDER Portail internet risques majeurs A0501407	110 000,00	
13172	FEDER THD A0301201	500 000,00	
13272	FEDER Loire à Vélo D0302102	545 100,00	
74772	FEDER Projet BE GOOD A0501407	60 000,00	
	Total	1 215 100,00	
Dépenses			
Article	Libellé article	Montant	
2051	FEDER Déploiement outils administration SIG G0801101	10 000,00	
2051	FEDER Projet INTERREG BE GOOD A0501407	100 000,00	
2051	FEDER Plateforme Internet A0501407	110 000,00	
	Total	220 000,00	
	Reste à employer au 31/12/N (3)	995 100,00	

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : CONVENTION REGION-DEP		Reste à employer au 01/01/N	0,00
Recettes			
Article	Libellé article	Montant	
1312	CONVENTION REGION-DEP DSP THD A0301201	1 000 000,00	
1322	CONVENTION REGION-DEP Rando vélo D0302102	322 400,00	

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : CONVENTION REGION-DEP

Dépenses		Total
Article	Libellé article	Montant
23153	CONVENTION REGION-DEP DSP THD A0301201	5 000 000,00
23188	CONVENTION REGION-DEP Rando vélo D0302102	5 560 000,00
	Total	10 560 000,00
	Reste à employer au 31/12/N (3)	-9 237 600,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : ETAT

Recettes		Reste à employer au 01/01/N
Article	Libellé article	Montant
1321	ETAT ECHANGEURS SARAN ET CHECY A0201101	1 650 000,00
1321	ETAT Routes Départementales A0202102	998 333,00
	Total	2 648 333,00
	Dépenses	
Article	Libellé article	Montant
	Total	0,00
	Reste à employer au 31/12/N (3)	2 648 333,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : REGION

Recettes		Reste à employer au 01/01/N
Article	Libellé article	Montant
1312	REGION AMO Energie	49 035,00
1312	REGION DSP THD A0301201	1 000 000,00
	Total	1 049 035,00
	Dépenses	
Article	Libellé article	Montant
	Total	0,00
	Reste à employer au 31/12/N (3)	1 049 035,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : FSE

Recettes		Reste à employer au 01/01/N
Article	Libellé article	Montant
74771	Fonds social européen B0301401 (Chap. 017)	192 519,00
74771	Fonds social européen Axe 5 DRH G0501101	860 560,00
	Total	1 053 079,00
	Dépenses	
	Total	0,00
	Reste à employer au 01/01/N	0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : FSE		
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
	Total	0,00
	Reste à employer au 31/12/N (3)	1 053 079,00

(1) Par exemple, TCAUE, TDENS, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles le département souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice - total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

D1.1

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		608,00	3,00	611,00	485,00	74,00	559,00
Adjoint administratif	C	97,00	0,00	97,00	67,00	22,00	89,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	56,00	0,00	56,00	55,00	0,00	55,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	142,00	0,00	142,00	128,00	1,00	129,00
Administrateur	A	6,00	0,00	6,00	3,00	3,00	6,00
Administrateur hors classe	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Attaché principal	A	34,00	0,00	34,00	29,00	3,00	32,00
Attaché territorial	A	120,00	1,00	121,00	74,00	31,00	105,00
Directeur territorial	A	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Rédacteur principal 1ère cl	B	40,00	0,00	40,00	38,00	0,00	38,00
Rédacteur principal 2ème cl	B	29,00	0,00	29,00	24,00	2,00	26,00
Rédacteur territorial	B	73,00	2,00	75,00	58,00	11,00	69,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		915,00	1,00	916,00	745,00	145,00	890,00
Adjoint tech principal 1ère classe EE	C	115,00	0,00	115,00	115,00	0,00	115,00
Adjoint tech principal 2ème classe EE	C	234,00	0,00	234,00	232,00	0,00	232,00
Adjoint technique	C	68,00	0,00	68,00	36,00	29,00	65,00
Adjoint technique EE	C	143,00	1,00	144,00	57,00	84,00	141,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	74,00	0,00	74,00	71,00	0,00	71,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	55,00	0,00	55,00	54,00	0,00	54,00
Agent de Maîtrise	C	20,00	0,00	20,00	17,00	1,00	18,00
Agent de maîtrise principal	C	36,00	0,00	36,00	34,00	0,00	34,00
Ingénieur	A	36,00	0,00	36,00	23,00	10,00	33,00
Ingénieur chef hors classe	A	6,00	0,00	6,00	5,00	1,00	6,00
Ingénieur en chef	A	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur principal	A	28,00	0,00	28,00	23,00	4,00	27,00
Technicien principal 1ère classe	B	38,00	0,00	38,00	36,00	0,00	36,00
Technicien principal 2ème classe	B	29,00	0,00	29,00	20,00	5,00	25,00
Technicien territorial	B	28,00	0,00	28,00	17,00	11,00	28,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		355,00	6,00	361,00	304,00	38,00	342,00
Assistant socio-éducatif	B	63,00	0,00	63,00	41,00	20,00	61,00
Assistant socio-éducatif principal	B	179,00	0,00	179,00	171,00	0,00	171,00
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Cadre de santé 2ème classe	A	12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
Cadre de santé territorial	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Conseiller socio-éducatif	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Educateur jeunes enfants	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Educateur principal jeunes enfants	B	7,00	0,00	7,00	5,00	1,00	6,00
Infirmier soins gx cl normale	A	8,00	0,00	8,00	6,00	1,00	7,00
Infirmier soins gx cl sup	A	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
Infirmier soins gx hors classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Moniteur éduc interv familial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Médecin de 1ère classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Médecin de 2ème classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Médecin hors classe	A	16,00	3,00	19,00	9,00	8,00	17,00
Psychologue classe normale	A	11,00	2,00	13,00	5,00	7,00	12,00
Psychologue hors classe	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Puéricultrice Hors classe	A	20,00	1,00	21,00	20,00	1,00	21,00
Puéricultrice classe normale	A	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Puéricultrice classe supérieure	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Sage femme cl normale	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Sage femme hors classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		60,00	1,00	61,00	45,00	15,00	60,00
Adjoint du patrimoine	C	8,00	0,00	8,00	4,00	3,00	7,00
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint pat principal 2ème cl	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Assistant de conservation	B	11,00	1,00	12,00	3,00	9,00	12,00
Assistant de conservation Principal 1ère classe	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Assistant de conservation Principal 2ème classe	B	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Attaché de conservation du patrimoine	A	13,00	0,00	13,00	11,00	2,00	13,00
Bibliothécaire principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Conservateur en chef du patrimoine	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Conservateur territorial de Bibliothèques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agents mis à disposition entrant		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1 944,00	11,00	1 955,00	1 585,00	604,00	2 189,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

D1.1

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjoint administratif	C	ADM		0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif	C	ADM		0,00	3-4	CDI
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	ADM		0,00	3-4	CDI
Adjoint du patrimoine	C	CULT		0,00	3-2	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	3-2	CDD
Adjoint technique EE	C	TECH		0,00	3-2	CDD
Adjoint technique EE	C	TECH		0,00	3-2	CDD
Adjoint technique EE	C	TECH		0,00	3-1	CDD
Adjoint technique EE	C	TECH		0,00	3-4	CDI
Administrateur	A	ADM		0,00	3-4	CDI
Administrateur hors classe	A	ADM		0,00	3-4	CDI
Agent de Maîtrise	C	TECH		0,00	3-2	CDD
Assistant de conservation	B	CULT		0,00	3-2	CDD
Assistant de conservation	B	CULT		0,00	3-4	CDI
Assistant socio-éducatif	B	MS		0,00	3-2	CDD
Assistant socio-éducatif	B	MS		0,00	3-4	CDI
Attaché de conservation du patrimoine	A	CULT		0,00	3-2	CDD
Attaché de conservation du patrimoine	A	CULT		0,00	3-4	CDI
Attaché principal	A	ADM		0,00	3-4	CDI
Attaché principal	A	ADM		0,00	3-3-2°	CDD
Attaché territorial	A	ADM		0,00	3-2	CDD
Attaché territorial	A	ADM		0,00	3-3-2°	CDD
Attaché territorial	A	ADM		0,00	3-4	CDI
Collaborateur de cabinet	A	OTR		0,00	110	CDD
Collaborateur de cabinet	C	OTR		0,00	110	CDD
Conservateur en chef du patrimoine	A	CULT		0,00	3-4	CDI
Directeur général adjoint des services	A	OTR		0,00	47	CDI
Educateur principal jeunes enfants	B	MS		0,00	3-2	CDD
Infirmier soins gx cl normale	A	MS		0,00	3-4	CDI
Ingénieur	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH		0,00	3-4	CDI
Ingénieur chef hors classe	A	TECH		0,00	3-4	CDI
Ingénieur principal	A	TECH		0,00	3-4	CDI
Médecin hors classe	A	MS		0,00	3-3-2°	CDD
Médecin hors classe	A	MS		0,00	3-2	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Médecin hors classe	A	MS		0,00	3-3-2°	CDD
Médecin hors classe	A	MS		0,00	3-4	CDI
Psychologue classe normale	A	MS		0,00	3-3-2°	CDD
Psychologue classe normale	A	MS		0,00	3-2	CDD
Psychologue classe normale	A	MS		0,00	3-3-2°	CDD
Psychologue classe normale	A	MS		0,00	3-4	CDI
Puéricultrice Hors classe	A	MS		0,00	3-2	CDD
Rédacteur principal 2ème cl	B	ADM		0,00	3-2	CDD
Rédacteur principal 2ème cl	B	ADM		0,00	3-4	CDI
Rédacteur territorial	B	ADM		0,00	3-2	CDD
Rédacteur territorial	B	ADM		0,00	3-4	CDI
Technicien principal 2ème classe	B	TECH		0,00	3-2	CDD
Technicien territorial	B	TECH		0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM		0,00	3-1	
Adjoint administratif	C	ADM		0,00	3-b	
Adjoint patrimoine	C	CULT		0,00	3-b	
Adjoint technique	C	TECH		0,00	3-1	
Adjoint technique	C	TECH		0,00	3-b	
Adjoint technique ets ens	C	TECH		0,00	3-1	
Adjoint technique ets ens	C	TECH		0,00	3-b	
Assistant Socio-éducatif	B	MS		0,00	3-b	
Assistant de conservation	C	CULT		0,00	3-b	
Attaché Territorial	A	ADM		0,00	3-b	
Educateur Principal JE	B	MS		0,00	3-1	
Rédacteur	B	ADM		0,00	3-1	
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi
 3-3 : absence du cadre d'un mois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-1° : emplois du cadre de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-2° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-3° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-4° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES GRADES OU EMPLOIS A INSCRIRE

IV
D1.2

GRADES OU EMPLOIS	Catégorie	GRADES OU EMPLOIS	Catégorie	GRADES OU EMPLOIS	Catégorie
Directeur général des services	A	Agent de salubrité	C	Adjoint d'animation principal	C
Directeur général adjoint des services	A	Agent d'entretien qualifié	C	Adjoint d'animation qualifié	C
Collaborateur de cabinet		Agent d'entretien	C	Adjoint d'animation	C
Secteur administratif :		Autres (préciser)	C	Agent d'animation qualifié	C
Administrateur	A	Secteur social :		Agent d'animation	C
Directeur	A	Conseiller socio-éducatif	A	Secteur culturel :	
Attaché principal	A	Assistant socio-éducatif principal, dont:	B	Conservateur du patrimoine (dont conservateur en chef)	A
Attaché	A	* assistant de service social		Conservateur de bibliothèques (dont conservateur en chef)	A
Rédacteur en chef	B	* conseiller en ESF	B	Attaché de conservation	A
Rédacteur principal	B	* éducateur spécialisé		Bibliothécaire	A
Rédacteur	B	Assistant socio-éducatif, dont:		Directeur d'enseignement artistique	A
Adjoint adm. principal de 1ère classe	C	* assistant de service social	C	Professeur d'enseignant artist.hors classe	A
Adjoint adm. principal de 2ème classe	C	* conseiller en ESF		Prof. d'enseignt. art. de classe normale	A
Adjoint administratif	C	* éducateur spécialisé		Assistant qualifié de conserv. hors cl.	B
Agent administratif qualifié	C	Educateur de jeunes enfants chef	B	Assistant qualifié de conserv. de 1ère cl.	B
Agent administratif	C	Educateur de jeunes enfants principal	B	Assistant qualifié de conserv. de 2è cl.	B
Autres (préciser)		Educateur de jeunes enfants		Assistant de conserv. hors classe	B
Secteur technique:		Moniteur éducateur	C	Assistant de conserv. de 1ère classe	B
Ingénieur en chef de 1ère catégorie	A	Agent social qualifié de 1ère classe	C	Assistant de conserv. de 2ème classe	B
Ingénieur en chef	A	Agent social qualifié de 2ème classe	C	Assistant de conserv. de 2ème classe	B
Ingénieur subdivisionnaire	A	Agent social	C	Assistant spécialisé d'enseignt. artist.	B
Technicien en chef	A	Autres (préciser)		Agent qualifié du patrimoine hors classe	B
Technicien principal	A	Secteur sportif :		Agent qualifié du patr. 1ère et 2ème cl.	C
Technicien	B	Cons. des activités phys.& sport. ppal	A	Agent du patrimoine de 1ère classe	C
Agent de maîtrise principal	B	Conseiller des activités phys.& sport.	A	Agent du patrimoine de 2ème classe	C
Agent de maîtrise qualifié	C	Educ. des activités phys.et sport.hors cl.	B	Autres (préciser)	C
Agent de maîtrise	C	Educ. des activités phys.et sport.1ère cl.	B		
Agent technique en chef	C	Educ. des activités phys.et sport. 2è cl.	B		
Agent technique principal et qualifié	C	Opér. des activités phys.et sport. ppal	C		
Agent technique	C	Opér. des activités phys.et sport. qualif.	C		
Gardien d'immeuble en chef	C	Opér. des activités phys. et sport.	C		
Gardien d'immeuble principal et qualifié	C	Aide-opérateur			
Gardien d'immeuble	C	Autres (préciser)			
Chef de garage principal	C	Secteur animation :			
Chef de garage	C	Animateur -chef	B		
Conducteur spéc. de 1er et 2ème niveau	C	Animateur principal	B		
Conducteur	C	Animateur	B		
Agent de salubrité en chef	C				
Agent de salubrité principal et qualifié	C				

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES GRADES OU EMPLOIS A INSCRIRE (suite)

GRADES OU EMPLOIS	Catégorie	GRADES OU EMPLOIS	Catégorie
Secteur médico-social :			
Médecin hors classe	A	Auxiliaire de puériculture principal	C
Médecin de 1ère et 2ème classe	A	Auxiliaire de puériculture	C
Psychologue hors classe	A	Auxiliaire de soins principal	C
Psychologue de classe normale	A	Auxiliaire de soins	C
Sage-femme hors classe	A	Autres (préciser)	
Sage-femme de 1ère classe	A	Secteur médico-technique :	
Sage-femme de 2ème classe	A	Biologiste, vétér. et pharm. de cl. except	A
Coordinatrice de crèches	A	Biologiste, vétér. et pharm. hors classe	A
Puéricultrice hors classe	B	Biologiste, vétér., pharm. de 1è et 2è cl.	A
Puéricultrice de classe supérieure	B	Assistant médico-technique hors classe	B
Puéricultrice de classe normale	B	Assistant médico-technique de cl. supér.	B
Infirmière hors classe	B	Assistant médico-technique de cl. normale	B
Infirmière de classe supérieure	B	Aide médico-technique qualifié	C
Infirmière de classe normale	B	Aide médico-technique	C
Rééducateur hors classe	B	Autres (préciser)	
Rééducateur de classe supérieure	B		
Rééducateur de classe normale	B		

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LE DEPARTEMENT A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (Articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 applicables au département par renvoi de l'article L. 3313-1 du CGCT)		D2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
- DSP Haut Débit (op 2005-00517)	MEDIALYS	Société ADHOC MEDIALYS	S.A.S.	21 040 233,01
- DSP Très Haut Débit (op 2010-01307)	LOIRET THD	Société ADHOC LOIRET THD	S.A.S.	78 297 550,00
Détention d'une part du capital				
19/05/2000 - Parts sociales	Caisse Epargne Loire Centre	Caisse d'Epargne Prévoyance Loire-Centre	SA	9 996,00
31/12/2000 - Parts sociales	Centre Capital Développement	Centre Capital Développement	SA	364 800,00
31/12/2000 - Parts sociales	Centre Capital Développement	Centre Capital Développement	SA	91 200,00
31/12/2000 - Parts sociales	SAFER du centre	Maison des Entreprises et des Professions	SA	21 983,15
31/12/2000 - Part sociale	Coopérative agricole	Société d'aménagement Foncier et d'Etablissement rural	SA	1,52
31/12/2000 - Part sociale	La Ruche	Coopérative agricole	SA	15,55
23/03/2005 - Action	SIAP HLM	SACICAP La Ruche	SA	48,00
16/11/2005 - Action	Nouveau Logis Centre-Limousin	Société immobilière Arr. Pithiviers SA HLM	SA	16,00
16/11/2005 - Action	Immobilier Val de Loire	SA HLM Le Nouveau Logis Centre-Limousin	SA	11,28
18/11/2005 - Action	Vallogis	Immobilier Val de Loire SA HLM Vallogis	SA	32,00
10/03/2006 - Action	France Loire	SA D'HLM France Loire	SA	15,00
23/10/2013 - Titres de participation	SPL INGENOV 45	INGENOV 45	SA	144 500,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
-	STE NATIONALE IMMOBILIERE		SA HLM	2 106 257,46
-	SA D'HLM RESID SOCIALE DE FRANCE.		SA HLM	33 835,48
-	ASS SESAME AUTISME LOIRET ANAIS.		Association	2 797 796,55
-	SA HLM VALLOGIS		Association	2 401 915,25
-	LA VIE AU GRAND AIR		SA HLM	232 500 283,51
-	APAJH		Association	1 979 658,16
-	HOP DE BEAUGENCY		Association	1 000 806,91
-	Syndicat Mixte Artenay-Poupry		CH	778 798,83
-	ICF ATLANTIQUE SA D'HLM		Syndicat	500 000,00
-			SA HLM	545 589,54

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
-	ADOMA		SEM	87 348,67
-	SCCV Olivet ZAC du LARRY		Entreprise	57 120,29
-	CROUS d'ORLEANS TOURS		Ets Educatifs	1 054 275,38
-	AFPAL Les Cedres		Association	1 287 319,30
-	SA HLM FRANCE LOIRE		SA HLM	29 245 851,42
-	EHPAD Raymond Poulin a ST JEAN RUELLE		Maison de retraite	4 408 053,26
-	ENTRAIDE FAMILLES HANDICAPES		Association	1 934 886,68
-	NOUVEAU LOGIS CENTRE LIMOUSIN		SA HLM	17 100 467,05
-	ASS LES CLOS DU LOIRET		Association	328 245,83
-	Centre Hospitalier Pierre Dezaraulds		CH	0,00
-	FONCIERE HABITAT ET HUMANISME		SA HLM	442 994,73
-	EHPAD des Prés à Chatillon-sur-Loire		Maison de retraite	3 339 670,78
-	SA HLM PIERRES ET LUMIERES		SA HLM	7 656 934,80
-	A.P.H.L		Association	123 750,00
-	IMMOBILIERE VAL DE LOIRE		SA HLM	41 030 610,76
-	SAMEC LES SABLONS		Association	2 602 573,55
-	EHPAD Résidence de la Mothe à Olivet		Maison de retraite	2 068 208,37
-	SCCV SARAN NICOLE DUCLOS		Entreprise	187 269,70
-	LA SAINTE FAMILLE-MR NAZARETH		Association	3 218 666,19
-	EHPAD Esther Lerouge à Auxy		Maison de retraite	3 924 345,43
-	ASS ISAMBERT- SAGESSE		Association	3 897 246,78
-	SIAP PITHIVIERS		SA HLM	7 078 407,02
-	ANTIN RESIDENCES		SA HLM	1 500 178,44
-	ASS DITE LES AMIS DE PIERRE		Association	597 802,92
-	LOGEMLOIRET-OPH LOIRET		OPAC	124 334 428,21
-	OPH LES RESIDENCES ORLEANAIS		OPH	57 236 989,05
-	AD PUPILLES ENSEI PUBLIC LOIRET		Association	2 261 666,62
-	ADAPEI 45		Association	1 346 673,52
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel du département et autres lieux publics désignés par le département.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES

	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	D3.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LE DEPARTEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-1 du CGCT)			
Syndicat mixte de Gestion du Canal d'Orléans et de ses Annexes (50535)	07/07/1978	Subvention à hauteur de 70% des dépenses	260 000,00
Etablissement Public Loire (5739)	01/11/1983	Cotisation pr le fonctionnement liée à la population + participation investissemnt opération par op.	240 000,00
Syndicat mixte Aménagement et Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret (1864)	01/06/1988	Subvention à hauteur de 70% maximum des dépenses	1 049 465,00
Syndicat Etang du Puits et du Canal de la Sauldre (62304)	01/10/2008	Subvention à hauteur de 8,75% des dépenses	80 800,00
Autres organismes de regroupement			
Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret (8474)		Subvention à hauteur de 40% des dépenses	21 152 915,00

IV – ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET INDIRECTES

E1

TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET INDIRECTES

	Base notifiée (si connue à la date de vote) ou assiettes	Variation des bases ou assiettes / (N-1)	Taux ou coefficient multiplicateur appliqué par décision du conseil général	Variation du taux / N-1	Produit voté par le conseil général	Variation du produit / N-1
Taxe foncières sur les propriétés bâties	830 449 000,00	2,20 %	18,56 %	0,00 %	154 131 334,00	2,20 %
Taxe destinée au financement des dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe départementale des espaces naturels sensibles	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe départementale de publicité foncière et droit départemental d'enregistrement	0,00	0,00 %	4,50 %	0,00 %	80 000 000,00	15,44 %
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00 %	12,75	0,00 %	11 200 000,00	0,00 %
Taxe sur les remontées mécaniques	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00	0,00 %
Taxe d'aménagement	0,00	0,00 %	2,50 %	0,00 %	6 190 000,00	5,63 %
Total des contributions directes et indirectes	830 449 000,00	2,20 %			251 521 334,00	5,84 %

(1) Détailler les taxes pour lesquelles le département a un pouvoir de modulation du taux.

Délibération multiple n°2

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 32 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions.

Article 2 : Le budget primitif 2018 annuel pour le budget annexe de la Maison de l'Enfance s'équilibrant à la somme de 4 636 100 € est adopté.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Département du Loiret

POSTE COMPTABLE DE :

Maison de l'Enfance

M22

Budget Primitif

ANNEE 2018

SOMMAIRE

PAGE	CONTENU		
	Présentation du budget : Balance générale du budget Section d'exploitation - Dépenses Section d'exploitation - Recettes Section d'investissement - Dépenses Section d'investissement - Recettes Annexes Arrêtés - Signatures		
	AUTRES ANNEXES	Joint	Non joint

SECTION D'EXPLOITATION DEPENSES

REEL N-2 2016	BUDGET EXECUTOIRE N-1 2017	BUDGET PREVISIONNEL 2018 PROPOSE			DEPENSES AUTORISEES	BUDGET EXECUTOIRE
		RECONDUCTIONS	MESURES NOUVELLES	TOTAL		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

ACHATS (60, 709, 713)

60611	Eau et assainissement	21 387,99	15 000,00	15 000,00	15 000,00		
60612	Energie - electricite	45 175,86	71 400,00	74 970,00	74 970,00		
60621	Combustibles et carburants	8 486,06	9 500,00	9 500,00	9 500,00		
60622	Produits d'entretien	10 822,20		11 000,00	11 000,00		
60623	Fournitures d'atelier	3 143,41	2 100,00	2 100,00	2 100,00		
60624	Fournitures administratives		500,00				
60625	Fournitures scolaires	11 975,86	13 550,00	13 455,00	13 455,00		
60626B	Autres fournitures hotelieres	14 067,92	19 400,00	13 500,00	13 500,00		
60626	Autres fournitures	3 579,93	7 400,00	6 400,00	6 400,00		
6063	Alimentation	158 432,06	135 000,00	160 000,00	160 000,00		
6066	Fournitures medicales			100,00	100,00		
6068	Autres achats non stocks	2 080,19	6 000,00	6 000,00	6 000,00		

SERVICES EXTERIEURS (611)

61118	Autres	8 465,11	13 000,00	13 800,00	13 800,00		
6112	Prestation a caractere medico-	1 009,00	2 000,00	10 000,00	10 000,00		

AUTRES SERVICES EXTERIEURS (624, 625, 626, 628)

62428	Autres transports d'usagers	13 186,27	7 200,00	10 000,00	10 000,00		
6251	Voyages et déplacements	1 133,50	700,00	700,00	700,00		
6257	Receptions	2 500,00	1 200,00				
6261	Frais d'affranchissements	1 028,34	250,00				
6262	Frais de telecommunication	20 345,61	20 500,00	21 000,00	21 000,00		
6281	Prestations de blanchissage	18 953,55	16 800,00	23 600,00	23 600,00		
6282	Prestations d'alimentation	4 561,47	6 000,00	6 000,00	6 000,00		
6283	Prestations de nettoyage	42 055,12	45 160,00	44 275,00	44 275,00		
6288	Autres prestations	8 317,45	11 800,00	13 400,00	13 400,00		

TOTAL GROUPE I	400 706,90 €	404 460,00 €	454 800,00 €	0,00 €	454 800,00 €	0,00 €	
-----------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------	---------------------	---------------	--

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

CHARGES PERSONNEL (621, 622, 631, 633, 634)

6331	Versement de transport	39 384,22	38 700,00	38 700,00	38 700,00		
6332	Allocation logement	10 940,08	11 400,00	11 400,00	11 400,00		
6333	Participation des employeurs	81 981,52	84 600,00	84 600,00	84 600,00		
6336	Cotis au fonds p/ l'emploi hosp	20 865,55	21 400,00	21 400,00	21 400,00		
64111	Remuneration principale	1 551 331,05	1 494 600,00	1 494 600,00	1 494 600,00		
64112	Nbl, suppl.familial et indem.res	79 652,44	79 900,00	79 900,00	79 900,00		
64113	Prime de service	111 560,47	110 000,00	107 961,00	107 961,00		
64118B	Autres	243 764,46	339 100,00	339 100,00	339 100,00		
64131	Remuneration principale	630 037,86	801 500,00	721 837,00	721 837,00		
64513	Cotis aux caisses de retraite	41 576,45	50 600,00	45 100,00	45 100,00		
64515	Cotisations a la cnracl	492 213,13	477 900,00	477 900,00	477 900,00		
64521	Cotisations a l'ursaf	445 168,28	480 800,00	480 800,00	480 800,00		
64523	Cotis aux caisses de retraite	4 336,85		5 500,00	5 500,00		
6473	Allocations de chomage	39 482,13	63 000,00	63 000,00	63 000,00		
6475	Medecine du travail	23 324,44	7 000,00	21 702,00	21 702,00		
64781	Carte de transport	64,62	300,00	300,00	300,00		
64784	Oeuvres sociales	37 227,23	33 000,00	33 000,00	33 000,00		

TOTAL GROUPE II	3 852 910,78 €	4 093 800,00 €	4 026 800,00 €	0,00 €	4 026 800,00 €	0,00 €	
------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	---------------	-----------------------	---------------	--

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

SERVICES EXTERIEURS - AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS (61 sauf 611, 623, 627, 635, 637)

6135	Locations mobilières	2 777,12	4 200,00	4 200,00	4 200,00		
61521	Entretien et reparations des j	77 581,49	71 000,00	81 000,00	81 000,00		
61528	Ent:rep.biens immos.autres	23 860,80	26 500,00	26 500,00	26 500,00		
61558	Entretien et repar. autres mat.	330,01	2 000,00	2 000,00	2 000,00		
6182	Documentation generale		500,00	500,00	500,00		
6188	Autres frais divers	155,91	200,00	10 100,00	10 100,00		
63513	Impots directs - autres impots		100,00	100,00	100,00		

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (65)

6541	Admissions en non valeur	113,26					
6542	Creances eteintes	894,19					
6582	Pecule	16 678,00	13 100,00	15 100,00	15 100,00		
6587	Participation aux frs de scolarite		4 000,00	1 500,00	1 500,00		
6588	Autres charges diverses de ges	9 736,68	9 500,00	13 500,00	13 500,00		

CHARGES FINANCIERES (66)

--	--	--	--	--	--	--	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)

--	--	--	--	--	--	--	--

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS (68)

--	--	--	--	--	--	--	--

TOTAL GROUPE III	132 127,46 €	131 100,00 €	154 500,00 €	0,00 €	154 500,00 €	0,00 €	
-------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------	---------------------	---------------	--

TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	4 385 745,14 €	4 629 360,00 €	4 636 100,00 €	0,00 €	4 636 100,00 €	0,00 €	
--	-----------------------	-----------------------	-----------------------	---------------	-----------------------	---------------	--

	Report à nouveau en 2016	Report à nouveau en 2017	Report à nouveau en 2018				
002	Déficit de la section d'exploitation reporté						
005	Amortissements comptables excédentaires différés						

DEPENSES D'EXPLOITATION	4 385 745,14 €	4 629 360,00 €	4 636 100,00 €	0,00 €	4 636 100,00 €	0,00 €	
--------------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	---------------	-----------------------	---------------	--

SECTION D'EXPLOITATION RECETTES

REEL N-2 2016 (1)	BUDGET EXECUTOIRE N-1 2017 (2)	BUDGET PREVISIONNEL 2018 PROPOSE			DEPENSES AUTORISEES (6)	BUDGET EXECUTOIRE (7)
		RECONDUCTIONS (3)	MESURES NOUVELLES (4)	TOTAL (5) = (3) + (4)		

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

PRODUITS TARIFICATION (73)

7318	Autres produits des ets	82 769,14	170 000,00				
TOTAL GROUPE I		82 769,14 €	170 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION (70, 71, 72, 74 et 75)

6419	Remboursement sur remuneration	11 252,38	2 500,00				
6459	Remboursements sur charges de	35,64					
747	Subventions et participations		4 429 160,00	4 621 700,00		4 621 700,00	
7588	Autres prdts divers de gestion	46 932,83	2 500,00				
TOTAL GROUPE II		58 220,85 €	4 434 160,00 €	4 621 700,00 €	0,00 €	4 621 700,00 €	0,00 €

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

PRODUITS FINANCIERS (76)

--	--	--	--	--	--	--	--

PRODUITS EXCEPTIONNELS (77)

7718	Autres	19 408,71	14 400,00	14 400,00		14 400,00	
773	Produits sur exerc. anterieur	139,39	10 800,00				

AUTRES PRODUITS (78, 79)

							0,00 €
TOTAL GROUPE III		19 548,10 €	25 200,00 €	14 400,00 €	0,00 €	14 400,00 €	0,00 €

TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		160 538,09 €	4 629 360,00 €	4 636 100,00 €	0,00 €	4 636 100,00 €	0,00 €
--	--	---------------------	-----------------------	-----------------------	---------------	-----------------------	---------------

	Report à nouveau en 2016	Report à nouveau en 2017	Report à nouveau en 2018				
002	Excédent de la section d'exploitation reporté						
005	Amortissements comptables excédentaires						

RECETTES D'EXPLOITATION		160 538,09 €	4 629 360,00 €	4 636 100,00 €	0,00 €	4 636 100,00 €	0,00 €
--------------------------------	--	---------------------	-----------------------	-----------------------	---------------	-----------------------	---------------

IV - ANNEXES
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
FILIERE ADMINISTRATIVE		2	2	
Attaché Principal	A	1	1	
Adjoint admin. Principal 1ère	C	1	1	
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE		3	1	1
Conseiller socio-éducatif	A	1	0	
Psychologue hors classe	A	1	0	1
Assistant socio éducatif Ppal	B	1	1	
F.P.H. ADMINISTRATIVE		3	3	
FPH Adjoint des cadres hospitalier	B	1	1	
FPH Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1	1	
FPH Adjoint administratif	C	1	1	
F.P.H. OUVRIERS		7	7	
FPH Ouvrier principal 2ème cl	C	5	5	
FPH Agent d'entretien qualifié	C	2	2	
F.P.H. PERSONNELS DE DIRECTION		1	0	
FPH Directeur ESSMS hors classe	A	1	0	
F.P.H. SERVICES MEDICAUX		40	35	
FPH Infirmier 3ème grade	A	3	3	
FPH agt service hosp qualif CS	C	3	3	
FPH agt service hosp qualif CN	C	19	16	
FPH Aide soignant classe principal	C	4	3	
FPH Aide soignant	C	11	10	
F.P.H. SOCIO-EDUCATIF & PSYCHOLOGIE		35	31	1
FPH Psychologue hors classe	A	1	1	
FPH Psychologue classe normale	A	1	1	1
FPH Cadre Socio-éducatif	A	3	2	
FPH Assistant socio-éducatif principal	B	5	4	
FPH Assistant socio-éducatif	B	12	11	
FPH Moniteur-éducateur	B	7	6	
FPH Educateur jeunes enfants classe supérieure	B	4	4	
FPH Educateur jeunes enfants classe normale	B	2	2	
TOTAL GENERAL		91	79	2

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995

(Dont) :

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	CONTRAT (4)
FPH Psychologue hors classe	A	MS	3-4
FPH Assistant socio-éducatif	B	MS	3-2
FPH Assistant socio-éducatif	B	MS	3-2
FPH Assistant socio-éducatif	B	MS	3-2
FPH agt service hosp qualif CN	C	MS	3-2
FPH agt service hosp qualif CN	C	MS	3-2
FPH agt service hosp qualif CN	C	MS	3-2
FPH agt service hosp qualif CN	C	MS	3-2
FPH agt service hosp qualif CN	C	MS	3-2
FPH Ouvrier principal 2ème cl	C	MS	3-2
FPH Agent d'entretien qualifié	C	MS	3-2
FPH Aide soignant	C	MS	3-2
TOTAL GENERAL			12

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

CULT : Culturel

MS : Médico-social

TECH : Technique et informatique dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...) ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi

47 : article 47 (emplois fonctionnels)

110 : article 110 (emplois de collaborateur de cabinet)

Délibération multiple n°3

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 32 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions.

Article 2 : Le budget primitif 2018 annuel pour le budget annexe de la ZAC de Limère s'équilibrant à la somme de 359 993 € est adopté.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 22450001700880	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT CD Département du Loiret
--	--

POSTE COMPTABLE DE : PAYEUR DEPT DU LOIRET

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : ZAC de LIMERE (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	17
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	18
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	Sans Objet
--------------------------	------------

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	359 993,00	359 993,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		359 993,00	359 993,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	343 850,00	343 850,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	8 854,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		352 704,00	343 850,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	712 697,00	703 843,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	32 197,00	0,00	16 143,00	16 143,00	16 143,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		32 197,00	0,00	16 143,00	16 143,00	16 143,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	240 524,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00	343 850,00	343 850,00	343 850,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		240 524,00	0,00	343 850,00	343 850,00	343 850,00
TOTAL		272 721,00	0,00	359 993,00	359 993,00	359 993,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	359 993,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	272 721,00	0,00	16 143,00	16 143,00	16 143,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		272 721,00	0,00	16 143,00	16 143,00	16 143,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	343 850,00	343 850,00	343 850,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		272 721,00	0,00	359 993,00	359 993,00	359 993,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		272 721,00	0,00	359 993,00	359 993,00	359 993,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	359 993,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	343 850,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	20 000,00	8 854,00	10 000,00	10 000,00	18 854,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		40 000,00	8 854,00	10 000,00	10 000,00	18 854,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	200 524,00	0,00	200 524,00	200 524,00	200 524,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	133 326,00	133 326,00	133 326,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		200 524,00	0,00	333 850,00	333 850,00	333 850,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		240 524,00	8 854,00	343 850,00	343 850,00	352 704,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		240 524,00	8 854,00	343 850,00	343 850,00	352 704,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	352 704,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	240 524,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		343 850,00	343 850,00	343 850,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		240 524,00		343 850,00	343 850,00	343 850,00
TOTAL		240 524,00	0,00	343 850,00	343 850,00	343 850,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	343 850,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	343 850,00
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	16 143,00	0,00	16 143,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	343 850,00	343 850,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		16 143,00	343 850,00	359 993,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	359 993,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	200 524,00	0,00	200 524,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	18 854,00	0,00	18 854,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	133 326,00	0,00	133 326,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		352 704,00	0,00	352 704,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	352 704,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	16 143,00		16 143,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	343 850,00	0,00	343 850,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		359 993,00	0,00	359 993,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	359 993,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	343 850,00	343 850,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	343 850,00	343 850,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	343 850,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		0,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	32 197,00	16 143,00	16 143,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	32 197,00	16 143,00	16 143,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		32 197,00	16 143,00	16 143,00
023	Virement à la section d'investissement	240 524,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	343 850,00	343 850,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	343 850,00	343 850,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		240 524,00	343 850,00	343 850,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		240 524,00	343 850,00	343 850,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		272 721,00	359 993,00	359 993,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	359 993,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	272 721,00	16 143,00	16 143,00
74	Subventions d'exploitation	272 721,00	16 143,00	16 143,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		272 721,00	16 143,00	16 143,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	343 850,00	343 850,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	343 850,00	343 850,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		272 721,00	359 993,00	359 993,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		272 721,00	359 993,00	359 993,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	359 993,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	20 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	20 000,00	10 000,00	10 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	20 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses d'équipement		40 000,00	10 000,00	10 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	200 524,00	200 524,00	200 524,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	200 524,00	200 524,00	200 524,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	133 326,00	133 326,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	0,00	133 326,00	133 326,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		200 524,00	333 850,00	333 850,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		240 524,00	343 850,00	343 850,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		240 524,00	343 850,00	343 850,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	8 854,00
-----------------------------------	-----------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	352 704,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	240 524,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</i>	0,00	343 850,00	343 850,00
2115	<i>Terrains bâtis</i>	0,00	343 850,00	343 850,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		240 524,00	343 850,00	343 850,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		240 524,00	343 850,00	343 850,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		240 524,00	343 850,00	343 850,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	343 850,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		200 524,00	I 200 524,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		200 524,00	200 524,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	200 524,00	200 524,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	200 524,00	8 854,00	0,00	209 378,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	209 378,00
Ressources propres disponibles	IV	0,00
Solde	V = IV – II (6)	-209 378,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Délibération multiple n°4

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 32 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions.

Article 2 : Le budget primitif 2018 annuel pour le budget annexe de la boutique du Château de Chamerolles s'équilibrant à la somme de 80 739 € est adopté.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 22450001701110	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT CD Département du Loiret
--	--

POSTE COMPTABLE DE : PAYEUR DEPT DU LOIRET

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : Boutique du château de Chamerolles (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 18

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 19

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures Sans Objet

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	110 739,00	110 739,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		110 739,00	110 739,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	30 000,00	30 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		30 000,00	30 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	140 739,00	140 739,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	41 223,00	0,00	58 839,00	58 839,00	58 839,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	21 900,00	0,00	21 900,00	21 900,00	21 900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		63 123,00	0,00	80 739,00	80 739,00	80 739,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		63 123,00	0,00	80 739,00	80 739,00	80 739,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	32 240,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		32 240,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL		95 363,00	0,00	110 739,00	110 739,00	110 739,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	110 739,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	65 363,00	0,00	80 739,00	80 739,00	80 739,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		65 363,00	0,00	80 739,00	80 739,00	80 739,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		65 363,00	0,00	80 739,00	80 739,00	80 739,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL		95 363,00	0,00	110 739,00	110 739,00	110 739,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	110 739,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
	TOTAL	32 240,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 000,00
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	32 240,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	32 240,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
	TOTAL	32 240,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
---	-------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 - RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	58 839,00		58 839,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	21 900,00		21 900,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		30 000,00	30 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		80 739,00	30 000,00	110 739,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	110 739,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	30 000,00	30 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	30 000,00	30 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 000,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		30 000,00	30 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	80 739,00		80 739,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		80 739,00	30 000,00	110 739,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	110 739,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	30 000,00	30 000,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	30 000,00	30 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 000,00
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	41 223,00	58 839,00	58 839,00
601	Achats stockés - Matières premières	31 500,00	50 000,00	50 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 128,00	2 017,00	2 017,00
6132	Locations immobilières	7 095,00	6 722,00	6 722,00
6156	Maintenance	500,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	21 900,00	21 900,00	21 900,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	100,00	100,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	200,00	200,00	200,00
6413	Primes et gratifications	16 500,00	16 500,00	16 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	600,00	600,00	600,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		63 123,00	80 739,00	80 739,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		63 123,00	80 739,00	80 739,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	32 240,00	30 000,00	30 000,00
6031	Variation stocks mat. premières	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 240,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		32 240,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		32 240,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		95 363,00	110 739,00	110 739,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	110 739,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	65 363,00	80 739,00	80 739,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	65 363,00	80 739,00	80 739,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		65 363,00	80 739,00	80 739,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		65 363,00	80 739,00	80 739,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6031	Variation stocks mat. premières	30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		95 363,00	110 739,00	110 739,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	110 739,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 240,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 240,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 240,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 240,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	30 000,00	30 000,00	30 000,00
31	Matières premières (et fournitures)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		32 240,00	30 000,00	30 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 000,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</i>	<i>32 240,00</i>	<i>30 000,00</i>	<i>30 000,00</i>
28188	<i>Autres</i>	<i>2 240,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
31	<i>Matières premières (et fournitures)</i>	<i>30 000,00</i>	<i>30 000,00</i>	<i>30 000,00</i>
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		32 240,00	30 000,00	30 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL RECETTES D'ORDRE		32 240,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		32 240,00	30 000,00	30 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 000,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	0,00
Ressources propres disponibles	IV	0,00
Solde	V = IV – II (6)	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Délibération multiple n°5

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 32 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions.

Article 2 : Le budget primitif 2018 annuel pour le budget annexe de la boutique du Château de Sully-sur-Loire s'équilibrant à la somme de 109 816 € est adopté.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 22450001701144	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT CD Département du Loiret
--	--

POSTE COMPTABLE DE : PAYEUR DEPT DU LOIRET

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : Boutique du château de Sully/Loire (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 18

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 19

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures Sans Objet

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	152 816,00	152 816,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		152 816,00	152 816,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	44 406,00	44 406,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		44 406,00	44 406,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	197 222,00	197 222,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	61 597,00	0,00	77 810,00	77 810,00	77 810,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	30 600,00	0,00	30 600,00	30 600,00	30 600,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		92 197,00	0,00	108 410,00	108 410,00	108 410,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		92 197,00	0,00	108 410,00	108 410,00	108 410,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	44 406,00		44 406,00	44 406,00	44 406,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		44 406,00		44 406,00	44 406,00	44 406,00
TOTAL		136 603,00	0,00	152 816,00	152 816,00	152 816,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	152 816,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	93 603,00	0,00	109 816,00	109 816,00	109 816,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		93 603,00	0,00	109 816,00	109 816,00	109 816,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		93 603,00	0,00	109 816,00	109 816,00	109 816,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	43 000,00		43 000,00	43 000,00	43 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		43 000,00		43 000,00	43 000,00	43 000,00
TOTAL		136 603,00	0,00	152 816,00	152 816,00	152 816,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	152 816,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 406,00
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 406,00	0,00	1 406,00	1 406,00	1 406,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 406,00	0,00	1 406,00	1 406,00	1 406,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 406,00	0,00	1 406,00	1 406,00	1 406,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	43 000,00		43 000,00	43 000,00	43 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		43 000,00		43 000,00	43 000,00	43 000,00
TOTAL		44 406,00	0,00	44 406,00	44 406,00	44 406,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	44 406,00
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	44 406,00		44 406,00	44 406,00	44 406,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		44 406,00		44 406,00	44 406,00	44 406,00
TOTAL		44 406,00	0,00	44 406,00	44 406,00	44 406,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	44 406,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 406,00
---	-----------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	77 810,00		77 810,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	30 600,00		30 600,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		43 000,00	43 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 406,00	1 406,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		108 410,00	44 406,00	152 816,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	152 816,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 406,00	0,00	1 406,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	43 000,00	43 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 406,00	43 000,00	44 406,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	44 406,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		43 000,00	43 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	109 816,00		109 816,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		109 816,00	43 000,00	152 816,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	152 816,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 406,00	1 406,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	43 000,00	43 000,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	44 406,00	44 406,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	44 406,00
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	61 597,00	77 810,00	77 810,00
601	Achats stockés - Matières premières	48 500,00	65 000,00	65 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 907,00	2 841,00	2 841,00
6132	Locations immobilières	9 690,00	9 469,00	9 469,00
6156	Maintenance	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	30 600,00	30 600,00	30 600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	150,00	150,00	150,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	250,00	250,00	250,00
6413	Primes et gratifications	22 300,00	22 300,00	22 300,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	900,00	900,00	900,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		92 197,00	108 410,00	108 410,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		92 197,00	108 410,00	108 410,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	44 406,00	44 406,00	44 406,00
6031	Variation stocks mat. premières	43 000,00	43 000,00	43 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 406,00	1 406,00	1 406,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		44 406,00	44 406,00	44 406,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		44 406,00	44 406,00	44 406,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		136 603,00	152 816,00	152 816,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	152 816,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	93 603,00	109 816,00	109 816,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	93 603,00	109 816,00	109 816,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		93 603,00	109 816,00	109 816,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		93 603,00	109 816,00	109 816,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	43 000,00	43 000,00	43 000,00
6031	Variation stocks mat. premières	43 000,00	43 000,00	43 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		43 000,00	43 000,00	43 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		136 603,00	152 816,00	152 816,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	152 816,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 406,00	1 406,00	1 406,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 406,00	1 406,00	1 406,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 406,00	1 406,00	1 406,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 406,00	1 406,00	1 406,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	43 000,00	43 000,00	43 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	43 000,00	43 000,00	43 000,00
31	Matières premières (et fournitures)	43 000,00	43 000,00	43 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		43 000,00	43 000,00	43 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		44 406,00	44 406,00	44 406,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	44 406,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</i>	<i>44 406,00</i>	<i>44 406,00</i>	<i>44 406,00</i>
28188	<i>Autres</i>	<i>1 406,00</i>	<i>1 406,00</i>	<i>1 406,00</i>
31	<i>Matières premières (et fournitures)</i>	<i>43 000,00</i>	<i>43 000,00</i>	<i>43 000,00</i>
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		44 406,00	44 406,00	44 406,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL RECETTES D'ORDRE		44 406,00	44 406,00	44 406,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		44 406,00	44 406,00	44 406,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	44 406,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 406,00	III 1 406,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 406,00	1 406,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28188	Autres	1 406,00	1 406,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 406,00	0,00	0,00	0,00	1 406,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 1 406,00
Solde	V = IV – II (6) 1 406,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Délibération multiple n°6

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 32 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions.

Article 2 : Le budget primitif 2018 annuel pour le budget annexe du Festival de Musique de Sully et du Loiret s'équilibrant à la somme de 544 678 € est adopté.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 22450001701136	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT CD Département du Loiret
--	--

POSTE COMPTABLE DE : PAYEUR DEPT DU LOIRET

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : Festival de musique de Sully/ Loire (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 18

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 19

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures Sans Objet

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	544 678,00	544 678,00
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	E		
R	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	544 678,00	544 678,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	E		
R	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00	0,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	544 678,00	544 678,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	404 078,00	0,00	409 478,00	409 478,00	409 478,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	118 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		522 078,00	0,00	544 478,00	544 478,00	544 478,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		522 278,00	0,00	544 678,00	544 678,00	544 678,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		522 278,00	0,00	544 678,00	544 678,00	544 678,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	544 678,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	54 900,00	0,00	163 378,00	163 378,00	163 378,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	426 378,00	0,00	340 000,00	340 000,00	340 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		481 278,00	0,00	503 378,00	503 378,00	503 378,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	41 000,00	0,00	41 300,00	41 300,00	41 300,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		522 278,00	0,00	544 678,00	544 678,00	544 678,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		522 278,00	0,00	544 678,00	544 678,00	544 678,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	544 678,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
---	-------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	409 478,00		409 478,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	135 000,00		135 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	200,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		544 678,00	0,00	544 678,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	544 678,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	163 378,00		163 378,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	340 000,00		340 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	41 300,00	0,00	41 300,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		544 678,00	0,00	544 678,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	544 678,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	404 078,00	409 478,00	409 478,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	100,00	100,00	100,00
611	Sous-traitance générale	165 000,00	186 000,00	186 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	5 000,00	5 000,00
6135	Locations mobilières	66 800,00	66 800,00	66 800,00
618	Divers	18 200,00	17 700,00	17 700,00
6228	Divers	25 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6238	Divers	69 000,00	69 000,00	69 000,00
6248	Divers	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6251	Voyages et déplacements	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	23 578,00	23 578,00	23 578,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	6 000,00	6 000,00
627	Services bancaires et assimilés	800,00	800,00	800,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	4 000,00	4 000,00
6353	Impôts indirects	500,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	12 100,00	15 000,00	15 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	118 000,00	135 000,00	135 000,00
6331	Versement de transport	900,00	900,00	900,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	600,00	600,00	600,00
6411	Salaires, appointements, commissions	56 000,00	56 000,00	56 000,00
6413	Primes et gratifications	15 000,00	27 500,00	27 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	27 000,00	31 500,00	31 500,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		522 078,00	544 478,00	544 478,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	200,00	200,00	200,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	200,00	200,00	200,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		522 278,00	544 678,00	544 678,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		522 278,00	544 678,00	544 678,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	544 678,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	54 900,00	163 378,00	163 378,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	54 900,00	163 378,00	163 378,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	426 378,00	340 000,00	340 000,00
74	Subventions d'exploitation	426 378,00	340 000,00	340 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		481 278,00	503 378,00	503 378,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	41 000,00	41 300,00	41 300,00
774	Subventions exceptionnelles	41 000,00	41 300,00	41 300,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		522 278,00	544 678,00	544 678,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		522 278,00	544 678,00	544 678,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	544 678,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Charges transférées</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 0,00
Solde	V = IV – II (6) 0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Délibération multiple n°7

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 32 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions.

Article 2 : Le budget primitif 2018 annuel pour le budget annexe de la ZAC des Portes du Loiret s'équilibrant à la somme de 1 969 787 € est adopté.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CD :Département du Loiret (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget principal (2)

Numéro SIRET : 22450001701169

POSTE COMPTABLE : PAYEUR DEPT DU LOIRET

M. 52

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : ZAC Portes du Loiret (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget par section	9
A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses	10
A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes	11
A3.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Dépenses	12
A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Recettes	13
B1 - Balance générale - Dépenses	14
B2 - Balance générale - Recettes	16

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes	18
A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	20
A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA	21
A1.3 - Equipements départementaux - Dépenses individualisées en programme d'équipement	22
A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	23
A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	24
A2 - Equipements non départementaux	25
A3 - Dépenses financières	26
A4.1 - Financement des équipements départementaux et non départementaux	27
A4.2 - Recettes RMI / RSA	28
A4.3 - Recettes financières	29
A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	30
A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	31
A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	35
B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble	39
A1/01 - Opérations non ventilées	45
A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)	Sans Objet
A1/1 - Fonction 1	Sans Objet
A1/2 - Fonction 2	Sans Objet
A1/3 - Fonction 3	Sans Objet
A1/4 - Fonction 4	Sans Objet
A1/5 - Fonction 5	Sans Objet
A1/6 - Fonction 6	Sans Objet
A1/7 - Fonction 7	Sans Objet
A1/8 - Fonction 8	Sans Objet
A1/9 - Fonction 9	46

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées	Sans Objet
B3 - Etat des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	48
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	49

C - Engagements hors bilan

C1.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
C2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
C3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
C4 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
C5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
C6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
C7 - Situation des autorisations de programme	Sans Objet
C8 - Situation des autorisations d'engagement	50
C9 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
D1.2 - Liste des grades ou emplois à inscrire	Sans Objet
D2 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
D3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	Sans Objet

E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures

E1 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
E2 - Arrêté et signatures	Sans Objet

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	0	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	0
Longueur de la voirie départementale (en km)	0	Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	0

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	
2	Produit des impositions directes/population	0	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	
5	Encours de dette/population (3)	0	
6	DGF/population	0	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)	0 %	
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)	0 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)	0 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)	0 %	

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(5) Les valeurs devant figurer dans cet état sont celles du dernier CA adopté avant le vote du budget concerné.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget (4) primitif de l'exercice précédent.

IV – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(1) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(2) 0,00	A3 0,00

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (1)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap. /art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante (3)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap. / art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V	O		
T	E		
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	1 991 512,00	1 991 512,00
+		+	+
R	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
E			
P			
O			
R	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		1 991 512,00	1 991 512,00

		DEPENSES	RECETTES
V	O		
T	E		
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	3 800 000,00	3 800 000,00
+		+	+
R	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
E			
P			
O			
R	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		3 800 000,00	3 800 000,00

TOTAL DU BUDGET (5)	5 791 512,00	5 791 512,00
----------------------------	---------------------	---------------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	91 512,00	1 900 000,00	1 991 512,00	69 787,00	1 921 725,00	1 991 512,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 878 275,00	1 921 725,00	3 800 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00	3 800 000,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	1 969 787,00	3 821 725,00	5 791 512,00	1 969 787,00	3 821 725,00	5 791 512,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes) (3) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	91 512,00	91 512,00	91 512,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	91 512,00	91 512,00	91 512,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	91 512,00	91 512,00	91 512,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (2)	2 226 863,00		1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 226 863,00		1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00

TOTAL	2 226 863,00	0,00	1 991 512,00	1 991 512,00	1 991 512,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 991 512,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138) (9)	808 000,00	0,00	69 787,00	69 787,00	69 787,00
16	Emprunts et dettes assimilées (8)	1 015 543,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 823 543,00	0,00	69 787,00	69 787,00	69 787,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 823 543,00	0,00	69 787,00	69 787,00	69 787,00

021	Virement de la section de fonctionnement (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (2)	403 320,00		1 921 725,00	1 921 725,00	1 921 725,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		403 320,00		1 921 725,00	1 921 725,00	1 921 725,00

TOTAL	2 226 863,00	0,00	1 991 512,00	1 991 512,00	1 991 512,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 991 512,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement II sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (7)

21 725,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(8) Sauf 165, 166 et 16449.

(9) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 113 863,00	0,00	1 782 700,00	1 782 700,00	1 782 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	73 000,00	0,00	95 575,00	95 575,00	95 575,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 186 863,00	0,00	1 878 275,00	1 878 275,00	1 878 275,00
66	Charges financières	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 226 863,00	0,00	1 878 275,00	1 878 275,00	1 878 275,00

023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	403 320,00		1 921 725,00	1 921 725,00	1 921 725,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	40 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		443 320,00		1 921 725,00	1 921 725,00	1 921 725,00

TOTAL	2 670 183,00	0,00	3 800 000,00	3 800 000,00	3 800 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 800 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	403 320,00	0,00	1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		403 320,00	0,00	1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		403 320,00	0,00	1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	2 226 863,00		1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	40 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 266 863,00		1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00

TOTAL	2 670 183,00	0,00	3 800 000,00	3 800 000,00	3 800 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 800 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	21 725,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (7)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	91 512,00	0,00	91 512,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (7)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (7)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (7)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		1 900 000,00	1 900 000,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement –Total		91 512,00	1 900 000,00	1 991 512,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 991 512,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	1 782 700,00		1 782 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)	95 575,00		95 575,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (8)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		1 921 725,00	1 921 725,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		1 878 275,00	1 921 725,00	3 800 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 800 000,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

- (5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.
- (8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6)	69 787,00	0,00	69 787,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (6)	0,00	0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		1 921 725,00	1 921 725,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement –Total		69 787,00	1 921 725,00	1 991 512,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 991 512,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (7)	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 900 000,00		1 900 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		1 900 000,00	1 900 000,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations (7)	0,00		0,00
75	Autres produits d'activités (7)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (7)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (7)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		1 900 000,00	1 900 000,00	3 800 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 800 000,00
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.
- (3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).
- (4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.
- (7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES

Nature	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	2 226 863,00	0,00	1 991 512,00	1 991 512,00	0,00	1 991 512,00	1 991 512,00
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières (détail en III-A3)	0,00	0,00	91 512,00	91 512,00		91 512,00	91 512,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	2 226 863,00		1 900 000,00	1 900 000,00		1 900 000,00	1 900 000,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (3)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	1 991 512,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
 (3) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A

RECETTES

Nature	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1 I	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	2 226 863,00	0,00	1 991 512,00	1 991 512,00	1 991 512,00
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux (détail en III-A.4.1)	1 823 543,00	0,00	69 787,00	69 787,00	69 787,00
010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A.4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 Revenu de solidarité active (détail en III-A.4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières (détail en III-A.4.3) (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A.6)	403 320,00		1 921 725,00	1 921 725,00	1 921 725,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A.7)	0,00		0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (3)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (4)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	1 991 512,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
 (3) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.
 (4) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

RSA DEPENSES

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT	A 1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement (1)

N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
							Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX	A1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX	A1.5

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX – DEPENSES	A2

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
204	Subventions versées (2) d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap/ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES TOTALES		0,00	0,00	91 512,00	91 512,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	91 512,00	91 512,00
16873	Dettes - Départements	0,00	0,00	91 512,00	91 512,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres

Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap./art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
TOTAL		1 823 543,00	0,00	69 787,00	69 787,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	808 000,00	0,00	69 787,00	69 787,00
1322	Subv. non transf. Régions	808 000,00	0,00	69 787,00	69 787,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	1 015 543,00	0,00	0,00	0,00
16873	Dettes - Départements	1 015 543,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RMI / RSA - RECETTES	A4.2

RECETTES RMI

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

RECETTES RSA

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	A4.3

Recettes financières

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap. (4)	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL DEPENSES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap. /art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote de l'assemblée
040	DEPENSES (2)	2 226 863,00	1 900 000,00	1 900 000,00
335	Travaux en cours	1 823 543,00	0,00	0,00
355	Produits finis	403 320,00	1 900 000,00	1 900 000,00
040	RECETTES (2)	403 320,00	1 921 725,00	1 921 725,00
335	Travaux en cours	0,00	21 725,00	21 725,00
355	Produits finis	403 320,00	1 900 000,00	1 900 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	A7

Chap. /art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote de l'assemblée
<i>041</i>	<i>DEPENSES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>RECETTES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)	2 670 183,00	0,00	3 800 000,00	3 800 000,00	1 878 275,00	1 921 725,00	3 800 000,00
011	Charges à caractère général (4)	2 113 863,00	0,00	1 782 700,00	1 782 700,00	1 782 700,00	0,00	1 782 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	73 000,00	0,00	95 575,00	95 575,00		95 575,00	95 575,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
66	Charges financières	40 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	403 320,00		1 921 725,00	1 921 725,00		1 921 725,00	1 921 725,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	40 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (3)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

3 800 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Total (RAR N-1 + Vote)
	RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)	2 670 183,00	0,00	3 800 000,00	3 800 000,00	3 800 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	403 320,00	0,00	1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	2 226 863,00		1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	40 000,00		0,00	0,00	0,00
				R002 Résultat reporté ou anticipé (3)		0,00
				Total des recettes de fonctionnement cumulées		3 800 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES – GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
011	Charges à caractère général (3)	2 113 863,00	0,00	1 782 700,00	1 782 700,00
601	Achats stockés - Matières premières	128 038,00	0,00	317 700,00	317 700,00
6041	Achats d'études	40 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6042	Achats de prestations de services	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	1 875 825,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00
6228	Divers	20 000,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (2) (3)	73 000,00	0,00	95 575,00	95 575,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	73 000,00	0,00	95 575,00	95 575,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 014 + 015 + 016+ 017 + 65 + 6586)		2 186 863,00	0,00	1 878 275,00	1 878 275,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS D'ORDRE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
66	Charges financières (B)	40 000,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	40 000,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (C) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (D) (3)	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (E)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		2 226 863,00	0,00	1 878 275,00	1 878 275,00

023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (2)</i>	<i>403 320,00</i>		<i>1 921 725,00</i>	<i>1 921 725,00</i>
7133	<i>Variation en-cours de production biens</i>	<i>0,00</i>		<i>21 725,00</i>	<i>21 725,00</i>
7135	<i>Variation des stocks de produits</i>	<i>403 320,00</i>		<i>1 900 000,00</i>	<i>1 900 000,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (2)</i>	<i>40 000,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
6188	<i>Autres frais divers</i>	<i>40 000,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		443 320,00		1 921 725,00	1 921 725,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 670 183,00	0,00	3 800 000,00	3 800 000,00
---	---------------------	-------------	---------------------	---------------------

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 800 000,00
--	---------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	403 320,00	0,00	1 900 000,00	1 900 000,00
701	Ventes de produits finis	403 320,00	0,00	1 900 000,00	1 900 000,00
73	Impôts et taxes (sauf impôts locaux)	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)		403 320,00	0,00	1 900 000,00	1 900 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (3)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(3) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE

Chap / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (D) (3)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		403 320,00	0,00	1 900 000,00	1 900 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	2 226 863,00		1 900 000,00	1 900 000,00
7133	Variation en-cours de production biens	1 823 543,00		0,00	0,00
7135	Variation des stocks de produits	403 320,00		1 900 000,00	1 900 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	40 000,00		0,00	0,00
796	Transferts charges financières	40 000,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 266 863,00		1 900 000,00	1 900 000,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 670 183,00	0,00	3 800 000,00	3 800 000,00
---	---------------------	-------------	---------------------	---------------------

R 002 RESULTAT REPORTE	0,00
-------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 800 000,00
--	---------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles	91 512	0	0	0	0	0
- Equipements départx		0	0	0	0	0
- Equip. non départx. (c/204)		0	0	0	0	0
- Opérations financières	91 512					
<i>Dépenses d'ordre</i>	1 900 000					
Total dépenses de l'exercice	1 991 512	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	1 991 512	0	0	0	0	0
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	1 921 725	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	1 921 725	0	0	0	0	0
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	1 921 725	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 921 725	0	0	0	0	0
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	1 900 000	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	1 900 000	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL

INVESTISSEMENT									
DEPENSES									
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	91 512
- Equipements départx	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equip. non départx (c204)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières									91 512
<i>Dépenses d'ordre</i>									1 900 000
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	1 991 512
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	1 991 512
RECETTES									
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	69 787	1 991 512
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	69 787	1 991 512

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES									
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	1 878 275	3 800 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	1 878 275	3 800 000
RECETTES									
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	1 900 000	3 800 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	1 900 000	3 800 000

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

		IV
		A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
----------	---------	----------------------------------	------------------------	---------------	-------------------	--------------------------------	--------------------------------

INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		1 991 512	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		91 512	0	0	0	0	0
168	Autres emprunts et dettes assimilées	91 512	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		1 900 000	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		1 900 000	0	0	0	0	0
335	Travaux en cours	0	0	0	0	0	0
355	Produits finis	1 900 000	0	0	0	0	0
<i>Opérations patrimoniales</i>		0	0	0	0	0	0

RECETTES							
Total recettes d'investissement		1 921 725	0	0	0	0	0
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0	0	0	0	0	0
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		1 921 725	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		1 921 725	0	0	0	0	0
335	Travaux en cours	21 725	0	0	0	0	0
355	Produits finis	1 900 000	0	0	0	0	0
<i>Opérations patrimoniales</i>		0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses de fonctionnement		1 921 725	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0
601	Achats stockés - Matières premières	0	0	0	0	0	0
604	Achats d'études, prestations de services	0	0	0	0	0	0
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0	0	0	0	0	0
621	Personnel extérieur au service	0	0	0	0	0	0
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0	0	0	0	0	0
661	Charges d'intérêts	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
	Dépenses d'ordre	1 921 725	0	0	0	0	0
	Opérations d'ordre entre section	1 921 725	0	0	0	0	0
713	Variation des stocks (en-cours de prod.)	1 921 725	0	0	0	0	0
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0	0	0	0	0	0
618	Divers	0	0	0	0	0	0
RECETTES							
	Total recettes de fonctionnement	1 900 000	0	0	0	0	0
	Recettes réelles	0	0	0	0	0	0
701	Ventes de produits finis	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	1 900 000	0	0	0	0	0
	Opérations d'ordre entre section	1 900 000	0	0	0	0	0
713	Variation des stocks (en-cours de prod.)	1 900 000	0	0	0	0	0
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0	0	0	0	0	0
796	Transferts charges financières	0	0	0	0	0	0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour les comptes 641 et 6516 qui sont déclinés à quatre chiffres et le compte 6517 qui est décliné à cinq chiffres.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	IV
	A1

Art. (1)	Libellé	5	5-4	5-5	5-6	6	7	8	9	TOTAL
		Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	Revenu minimum d'insertion	Personnes dépendantes (APA)	Revenu de solidarité active	Réseaux et infrastructures	Aménagement et environnement	Transports	Développement économique	

INVESTISSEMENT

DEPENSES										
Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	1 991 512
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	91 512
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	91 512
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	1 900 000
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0	0	0	1 900 000
335	Travaux en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0
355	Produits finis	0	0	0	0	0	0	0	0	1 900 000
Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	69 787
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	69 787
132	Subv. inv rattachées aux actifs non amort	0	0	0	0	0	0	0	0	69 787
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	1 921 725
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0	0	0	1 921 725
335	Travaux en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	21 725
355	Produits finis	0	0	0	0	0	0	0	0	1 900 000
Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES										
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	1 878 275
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	1 878 275
601	Achats stockés - Matières premières	0	0	0	0	0	0	0	0	317 700
604	Achats d'études, prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	65 000
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0	0	0	0	0	0	0	0	1 400 000
621	Personnel extérieur au service	0	0	0	0	0	0	0	0	95 575
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
661	Charges d'intérêts	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	1 921 725
	Opérations d'ordre entre section	0	0	0	0	0	0	0	0	1 921 725
713	Variation des stocks (en-cours de prod.)	0	0	0	0	0	0	0	0	1 921 725
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0
618	Divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RECETTES										
	Total recettes de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	1 900 000	3 800 000
	Recettes réelles	0	0	0	0	0	0	0	1 900 000	1 900 000
701	Ventes de produits finis	0	0	0	0	0	0	0	1 900 000	1 900 000
	Recettes d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	1 900 000
	Opérations d'ordre entre section	0	0	0	0	0	0	0	0	1 900 000
713	Variation des stocks (en-cours de prod.)	0	0	0	0	0	0	0	0	1 900 000
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0
796	Transients charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – OPERATIONS NON VENTILEES	A1/01

OPERATIONS NON-VENTILABLES 01 (hors RAR et reports)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		1 991 512,00
Dépenses réelles		91 512,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	91 512,00
Dépenses d'ordre		1 900 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	1 900 000,00
335	Travaux en cours	0,00
355	Produits finis	1 900 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES		1 921 725,00
Recettes réelles		0,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00
Recettes d'ordre		1 921 725,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	1 921 725,00
335	Travaux en cours	21 725,00
355	Produits finis	1 900 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		1 921 725,00
Dépenses réelles		0,00
661	Charges d'intérêts	0,00
Dépenses d'ordre		1 921 725,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	1 921 725,00
713	Variation des stocks (en-cours de prod.)	1 921 725,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
618	Divers	0,00
RECETTES		1 900 000,00
Recettes réelles		0,00
Recettes d'ordre		1 900 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	1 900 000,00
713	Variation des stocks (en-cours de prod.)	1 900 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
796	Transferts charges financières	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 – Développement économique (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Structures animation, développement éco.	2 Agriculture et pêche	
				21 Laboratoire départemental	28 Autres
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	69 787,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	69 787,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Structures animation, développement éco.	2 Agriculture et pêche	
				21 Laboratoire départemental	28 Autres
DEPENSES REELLES		0,00	1 878 275,00	0,00	0,00
601	Achats stockés - Matières premières	0,00	317 700,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	65 000,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	1 400 000,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	95 575,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	1 900 000,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	1 900 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 – Développement économique

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Industrie, commerce et artisanat	4 Développement touristique	5 Maintien services publics non départ.	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	69 787,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	69 787,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Industrie, commerce et artisanat	4 Développement touristique	5 Maintien services publics non départ.	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	1 878 275,00
601	Achats stockés - Matières premières	0,00	0,00	0,00	317 700,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	65 000,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	1 400 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	95 575,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	1 900 000,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	1 900 000,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		91 512,00	I 91 512,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		91 512,00	91 512,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	91 512,00	91 512,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	91 512,00	0,00	0,00	91 512,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b)		0,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution R001 (3) (4)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	91 512,00
Ressources propres disponibles	IV	0,00
Solde	V = IV – II (5)	-91 512,00

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		C8

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE				Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	
TOTAL	46 981 203,00	0,00	46 981 203,00	18 803 163,47	1 878 275,00	47 000,00	22 485 563,74	
10-E020201-AEDPRM 2010 ZAC PORTES LOIRET SUD	46 981 203,00	0,00	46 981 203,00	18 803 163,47	1 878 275,00	47 000,00	22 485 563,74	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Délibération multiple n°8

Article 1 : Le rapport et ses annexes sont adoptés avec 32 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions.

Article 2 : Le budget primitif 2018 annuel pour le budget annexe de la ZAE de Gidy s'équilibrant à la somme de 1 000 000 € est adopté.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CD :Département du Loiret (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget principal (2)

Numéro SIRET : 22450001701177

POSTE COMPTABLE : PAYEUR DEPT DU LOIRET

M. 52

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : ZAE de Gidy (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget par section	9
A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses	10
A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes	11
A3.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Dépenses	12
A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Recettes	13
B1 - Balance générale - Dépenses	14
B2 - Balance générale - Recettes	16

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes	18
A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	20
A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA	21
A1.3 - Equipements départementaux - Dépenses individualisées en programme d'équipement	22
A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	23
A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	24
A2 - Equipements non départementaux	25
A3 - Dépenses financières	26
A4.1 - Financement des équipements départementaux et non départementaux	27
A4.2 - Recettes RMI / RSA	28
A4.3 - Recettes financières	29
A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	30
A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	31
A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	35
B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble	39
A1/01 - Opérations non ventilées	45
A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)	Sans Objet
A1/1 - Fonction 1	Sans Objet
A1/2 - Fonction 2	Sans Objet
A1/3 - Fonction 3	Sans Objet
A1/4 - Fonction 4	Sans Objet
A1/5 - Fonction 5	Sans Objet
A1/6 - Fonction 6	Sans Objet
A1/7 - Fonction 7	Sans Objet
A1/8 - Fonction 8	Sans Objet
A1/9 - Fonction 9	46

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées	Sans Objet
B3 - Etat des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	48
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	49

C - Engagements hors bilan

C1.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
C2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
C3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
C4 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
C5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
C6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
C7 - Situation des autorisations de programme	Sans Objet
C8 - Situation des autorisations d'engagement	50
C9 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
D1.2 - Liste des grades ou emplois à inscrire	Sans Objet
D2 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
D3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	Sans Objet

E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures

E1 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
E2 - Arrêté et signatures	Sans Objet

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	0	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	0
Longueur de la voirie départementale (en km)	0	Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	0

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	
2	Produit des impositions directes/population	0	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	
5	Encours de dette/population (3)	0	
6	DGF/population	0	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)	0 %	
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)	0 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)	0 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)	0 %	

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(5) Les valeurs devant figurer dans cet état sont celles du dernier CA adopté avant le vote du budget concerné.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget (4) primitif de l'exercice précédent.

IV – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(1) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(2) 0,00	A3 0,00

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (1)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap. /art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante (3)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap. / art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V	O		
T	E		
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	1 000 000,00	1 000 000,00
+		+	+
R	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
E			
P			
O			
R	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		1 000 000,00	1 000 000,00

		DEPENSES	RECETTES
V	O		
T	E		
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	36 925,00	36 925,00
+		+	+
R	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
E			
P			
O			
R	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		36 925,00	36 925,00

TOTAL DU BUDGET (5)	1 036 925,00	1 036 925,00
-------------------------------	--------------	--------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	963 075,00	36 925,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	36 925,00	0,00	36 925,00	0,00	36 925,00	36 925,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	1 000 000,00	36 925,00	1 036 925,00	1 000 000,00	36 925,00	1 036 925,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes) (3) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 886 824,00	0,00	963 075,00	963 075,00	963 075,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 886 824,00	0,00	963 075,00	963 075,00	963 075,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 886 824,00	0,00	963 075,00	963 075,00	963 075,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (2)	4 106 824,00		36 925,00	36 925,00	36 925,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		4 106 824,00		36 925,00	36 925,00	36 925,00

TOTAL	6 993 648,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 000 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138) (9)	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (2)	6 993 648,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 993 648,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	6 993 648,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 000 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement II sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (7)

-36 925,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(8) Sauf 165, 166 et 16449.

(9) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 170 000,00	0,00	32 500,00	32 500,00	32 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	50 000,00	0,00	4 425,00	4 425,00	4 425,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 220 000,00	0,00	36 925,00	36 925,00	36 925,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 220 000,00	0,00	36 925,00	36 925,00	36 925,00

023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	6 993 648,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 993 648,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	8 213 648,00	0,00	36 925,00	36 925,00	36 925,00
--------------	---------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	36 925,00
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 106 824,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		4 106 824,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 106 824,00	0,00	0,00	0,00	0,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	4 106 824,00		36 925,00	36 925,00	36 925,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		4 106 824,00		36 925,00	36 925,00	36 925,00

TOTAL	8 213 648,00	0,00	36 925,00	36 925,00	36 925,00
--------------	---------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	36 925,00
--	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	-36 925,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (7)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	963 075,00	0,00	963 075,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (7)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (7)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (7)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		36 925,00	36 925,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement –Total		963 075,00	36 925,00	1 000 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 000 000,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	32 500,00		32 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)	4 425,00		4 425,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (8)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		36 925,00	0,00	36 925,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	36 925,00
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

- (5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.
- (8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (6)	0,00	0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement –Total		1 000 000,00	0,00	1 000 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 000 000,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (7)	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		36 925,00	36 925,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations (7)	0,00		0,00
75	Autres produits d'activités (7)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (7)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (7)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		0,00	36 925,00	36 925,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	36 925,00
--	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.
- (3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).
- (4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.
- (7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES									
Nature	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II	
TOTAL	6 993 648,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses financières (détail en III-A3)	2 886 824,00	0,00	963 075,00	963 075,00	0,00	963 075,00	963 075,00	963 075,00	
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	4 106 824,00		36 925,00	36 925,00		36 925,00	36 925,00	36 925,00	
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (3)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	1 000 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
 (3) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A

RECETTES

Nature	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1 I	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	6 993 648,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux (détail en III-A4.1)	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières (détail en III-A.4.3) (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	6 993 648,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00		0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (3)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (4)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	1 000 000,00
---	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
 (3) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.
 (4) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

RSA DEPENSES

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT	A 1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement (1)

N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
							Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX	A1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX	A1.5

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX – DEPENSES	A2

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
204	Subventions versées (2) d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap/ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES TOTALES		2 886 824,00	0,00	963 075,00	963 075,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 886 824,00	0,00	963 075,00	963 075,00
16873	Dettes - Départements	2 886 824,00	0,00	963 075,00	963 075,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres

Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap./art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
TOTAL		0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RMI / RSA - RECETTES	A4.2

RECETTES RMI

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

RECETTES RSA

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	A4.3

Recettes financières

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap. (4)	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL DEPENSES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap. /art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote de l'assemblée
040	DEPENSES (2)	4 106 824,00	36 925,00	36 925,00
335	<i>Travaux en cours</i>	4 106 824,00	36 925,00	36 925,00
040	RECETTES (2)	6 993 648,00	0,00	0,00
335	<i>Travaux en cours</i>	2 886 824,00	0,00	0,00
355	<i>Produits finis</i>	4 106 824,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	A7

Chap. /art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote de l'assemblée
<i>041</i>	<i>DEPENSES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>RECETTES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)	8 213 648,00	0,00	36 925,00	36 925,00	36 925,00	0,00	36 925,00
011	Charges à caractère général (4)	1 170 000,00	0,00	32 500,00	32 500,00	32 500,00	0,00	32 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	50 000,00	0,00	4 425,00	4 425,00		4 425,00	4 425,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	6 993 648,00		0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (3)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

36 925,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Total (RAR N-1 + Vote)
	RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)	8 213 648,00	0,00	36 925,00	36 925,00	36 925,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 106 824,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	4 106 824,00		36 925,00	36 925,00	36 925,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
				R002 Résultat reporté ou anticipé (3)		0,00
Total des recettes de fonctionnement cumulées						36 925,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES – GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
011	Charges à caractère général (3)	1 170 000,00	0,00	32 500,00	32 500,00
6041	Achats d'études	10 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	1 130 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6188	Autres frais divers	30 000,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (2) (3)	50 000,00	0,00	4 425,00	4 425,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	50 000,00	0,00	4 425,00	4 425,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 014 + 015 + 016+ 017 + 65 + 6586)		1 220 000,00	0,00	36 925,00	36 925,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS D'ORDRE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
66	Charges financières (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (C) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (D) (3)	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (E)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		1 220 000,00	0,00	36 925,00	36 925,00

023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00		0,00	0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (2)</i>	6 993 648,00		0,00	0,00
7133	<i>Variation en-cours de production biens</i>	2 886 824,00		0,00	0,00
7135	<i>Variation des stocks de produits</i>	4 106 824,00		0,00	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (2)</i>	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 993 648,00		0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	8 213 648,00	0,00	36 925,00	36 925,00
---	---------------------	-------------	------------------	------------------

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	36 925,00
--	------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 106 824,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	4 106 824,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf impôts locaux)	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES		4 106 824,00	0,00	0,00	0,00
(A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (3)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(3) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE

Chap / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (D) (3)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		4 106 824,00	0,00	0,00	0,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	4 106 824,00		36 925,00	36 925,00
7133	Variation en-cours de production biens	4 106 824,00		36 925,00	36 925,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 106 824,00		36 925,00	36 925,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 213 648,00	0,00	36 925,00	36 925,00
---	--	---------------------	-------------	------------------	------------------

R 002 RESULTAT REPORTE				0,00
-------------------------------	--	--	--	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				36 925,00
--	--	--	--	------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV
A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux				2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
		1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale			
INVESTISSEMENT								
DEPENSES								
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equipements départx								
- Equip. non départx (C/204)								
- Opérations financières								
<i>Dépenses d'ordre</i>	0							
	36 925							
Total dépenses de l'exercice		36 925	0	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports		0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement		36 925	0	0	0	0	0	0
RECETTES								
Total recettes de l'exercice		0	0	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports		0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement		0	0	0	0	0	0	0
FONCTIONNEMENT								
DEPENSES								
Total dépenses de l'exercice		0	0	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports		0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0
RECETTES								
Total recettes de l'exercice		36 925	0	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports		0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement		36 925	0	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	IV
	A1

Libellé	5	5-4	5-5	5-6	6	7	8	9	TOTAL
	Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	Revenu minimum d'insertion	Personnes dépendantes (APA)	Revenu de solidarité active	Réseaux et infrastructures	Aménagement et environnement	Transports	Développement économique	

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT									
DEPENSES									
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	963 075	963 075
- Equipements départx	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equip. non départx (c/204)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières									0
<i>Dépenses d'ordre</i>									36 925
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	963 075	1 000 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	963 075	1 000 000

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000	1 000 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000	1 000 000

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES									
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	36 925	36 925
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	36 925	36 925
RECETTES									
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	36 925
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	36 925

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV					
A1					

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
----------	---------	----------------------------------	------------------------	---------------	-------------------	--------------------------------	--------------------------------

INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		36 925	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		36 925	0	0	0	0	0
	<i>Opérations d'ordre entre section</i>	36 925	0	0	0	0	0
335	<i>Travaux en cours</i>	36 925	0	0	0	0	0
	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0

RECETTES							
Total recettes d'investissement		0	0	0	0	0	0
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes d'ordre</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Opérations d'ordre entre section</i>	0	0	0	0	0	0
335	<i>Travaux en cours</i>	0	0	0	0	0	0
355	<i>Produits finis</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0
604	Achats d'études, prestations de services	0	0	0	0	0	0
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0	0	0	0	0	0
618	Divers	0	0	0	0	0	0
621	Personnel extérieur au service	0	0	0	0	0	0
	<i>Dépenses d'ordre</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Opérations d'ordre entre section</i>	0	0	0	0	0	0
713	<i>Variation des stocks (en-cours de prod.)</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
RECETTES							
	Total recettes de fonctionnement	36 925	0	0	0	0	0
	Recettes réelles	0	0	0	0	0	0
701	Ventes de produits finis	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	36 925	0	0	0	0	0
	Opérations d'ordre entre section	36 925	0	0	0	0	0
713	Variation des stocks (en-cours de prod.)	36 925	0	0	0	0	0
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0	0	0	0	0	0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour les comptes 641 et 6516 qui sont déclinés à quatre chiffres et le compte 6517 qui est décliné à cinq chiffres.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	IV
	A1

Art. (1)	Libellé	5	5-4	5-5	5-6	6	7	8	9	TOTAL
		Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	Revenu minimum d'insertion	Personnes dépendantes (APA)	Revenu de solidarité active	Réseaux et infrastructures	Aménagement et environnement	Transports	Développement économique	

INVESTISSEMENT

DEPENSES										
Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	963 075
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	963 075
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	36 925
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0	0	0	36 925
335	Travaux en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	36 925
Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000
132	Subv. inv rattachées aux actifs non amort	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0	0	0	0
335	Travaux en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0
355	Produits finis	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES										
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	36 925
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	36 925
604	Achats d'études, prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	2 500
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000
618	Divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0
621	Personnel extérieur au service	0	0	0	0	0	0	0	0	4 425
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0	0	0	0
713	Variation des stocks (en-cours de prod.)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RECETTES										
	Total recettes de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	36 925
	Recettes réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
701	Ventes de produits finis	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes d'ordre</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	36 925
	<i>Opérations d'ordre entre section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	36 925
713	Variation des stocks (en-cours de prod.)	0	0	0	0	0	0	0	0	36 925
	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – OPERATIONS NON VENTILEES	A1/01

OPERATIONS NON-VENTILABLES 01 (hors RAR et reports)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		36 925,00
Dépenses réelles		0,00
Dépenses d'ordre		36 925,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	36 925,00
335	Travaux en cours	36 925,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES		0,00
Recettes réelles		0,00
Recettes d'ordre		0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
335	Travaux en cours	0,00
355	Produits finis	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		0,00
Dépenses réelles		0,00
Dépenses d'ordre		0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
713	Variation des stocks (en-cours de prod.)	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
RECETTES		36 925,00
Recettes réelles		0,00
Recettes d'ordre		36 925,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	36 925,00
713	Variation des stocks (en-cours de prod.)	36 925,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 – Développement économique (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Structures animation, développement éco.	2 Agriculture et pêche	
				21 Laboratoire départemental	28 Autres
DEPENSES REELLES		0,00	963 075,00	0,00	0,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	1 000 000,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	0 Services communs	1 Structures animation, développement éco.	2 Agriculture et pêche	
				21 Laboratoire départemental	28 Autres
DEPENSES REELLES		0,00	36 925,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	2 500,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	30 000,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	4 425,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 – Développement économique

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Industrie, commerce et artisanat	4 Développement touristique	5 Maintien services publics non départ.	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	963 075,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	3 Industrie, commerce et artisanat	4 Développement touristique	5 Maintien services publics non départ.	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	36 925,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	2 500,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	30 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	4 425,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		963 075,00	I 963 075,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		963 075,00	963 075,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	963 075,00	963 075,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	963 075,00	0,00	0,00	963 075,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b)		0,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution R001 (3) (4)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	963 075,00
Ressources propres disponibles	IV	0,00
Solde	V = IV – II (5)	-963 075,00

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		C8

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
TOTAL	12 109 162,74	0,00	12 109 162,74	9 990 284,73	36 925,00	0,00	2 053 014,90
12-E020201-AEDPRM 2012 ZAE DE GIDY	12 109 162,74	0,00	12 109 162,74	9 990 284,73	36 925,00	0,00	2 053 014,90

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

F 08 - Rendu compte sur la délégation de l'Assemblée départementale accordée au Président en matière de contrats publics (marchés, concession et avenants) pour l'année 2017

Article unique : Il est pris acte des informations relatives à la préparation, à la passation, à l'exécution et au règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 50 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget en vertu de la délégation de compétences conférée au Président du Conseil Départemental telles qu'énumérées à l'annexe jointe à la présente délibération.

Marchés conclus par : Département du Loiret
pour la période du **01/01/2017** au **31/12/2017**

Catégorie : Fournitures

Marchés de 20 000,00 € HT à 89 999,99 € HT

Code marché	Objet du marché	Date notification	Attribitaire
17044	L6-MS2 BC A ACCORD CADRE APPROLYS 16005 5 LOTS MOBILIERS VESTIAIRES ET CAS IERS	27/03/2017	SA ANJOU TOLERIE 49170 ST GEORGES SUR LOIRE
17044	L1-MS2 BC A ACCORD CADRE APPROLYS 16005 5 LOTS MOBILIERS MOBILIERS ADMINIS TRATIFS	27/03/2017	CANAL AGENCEMENT SELECTION 41260 LA CHAUSSEE ST VICTOR
17044	L5-MS2 BC A ACCORD CADRE APPROLYS 16005 5 LOTS MOBILIERS MOBILIERS DE RES TAURATION	27/03/2017	Lafa COLLECTIVITES 15000 AURILLAC
17107	MS 4 LOT 2 AC16218 FOURNITURES MAINTENANCE ET PRESTAT INFRA TECHNIQUES	07/07/2017	SCC SA ANCIENNEMENT ALLIUM 92000 NANTERRE
17151	MS2 AC16218 LOT2 LOGICIELS INFRASTRUCTURE	08/09/2017	CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE 33700 MERIGNAC
17167	FOURNIT ET LIVRAIS BOISSONS NON ALCOOLISEES ET ALCOOLISEES	05/10/2017	PRO A PRO DISTR AUBEPINE 45120 CHALETTE SUR LOING
17211	COLISAGE FOURNITURE ENVOIS CONFISERIES PERSONNES AGEES DEPT LOIRET	08/11/2017	FDL 45170 NEUVILLE AUX BOIS
17218	AC14154- AUTOLAVEUSE LOT 1	20/11/2017	ADIS 78660 ABLIS
17219	AC14154 MONOBROSSE LOT 2	20/11/2017	PRODIM 13746 VITROLLES CEDEX
17232	MS7 LOT 2 AC 16218 LOGICIELS INFRASTRUCTURE TECHNIQUE	01/12/2017	CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE 33700 MERIGNAC
17258	MS8 L2 AC 16218 LOGICIELS INFRASTRUCTURE TECHNIQUE	14/12/2017	INFOCENTRE 45140 ORMES
17269	MS3 L2 PAPIER REPRO AC APPROLYS 15-050 LIVRAISON FOURNITURES ADMINISTRATIV ES SCOLAIRES ET LOISIRS	18/12/2017	INAPA FRANCE SAS 91813 CORBEIL ESSONNES CEDEX

Marchés de 90 000,00 € HT à 208 999,99 € HT

Code marché	Objet du marché	Date notification	Attributaire
17044	L2-MS2 BC A ACCORD CADRE APPROLYS 16005 5 LOTS MOBILIERS MOBILIERS SCOLAI RES	27/03/2017	Lafa COLLECTIVITES 15000 AURILLAC
17073	MS2 BC ACCORD CADRE APPROLYS 16013 LOT 1 PRODUITS ENTRETIEN MENAGER MS2 - BC ACCORD CADRE APPROLYS	07/05/2017	GROUPE PIERRE LE GOFF GRAND OUEST 44860 PONT ST MARTIN
17120	MAINTENANCE ET ACQUISITION STATION COMPTAGE NOUVELLE GENERATION	03/08/2017	STERELA 31860 PINS JUSTARET
17194	MS 3 AC15044 ACQUISITION LOGICIEL ITSM	18/10/2017	EASYVISTA 93883 NOISY LE GRAND CEDEX
17207	L01 CONDITIONNEMENT CARTON CONSERVATION DOC ARCHIVES	23/10/2017	RELICOM 14330 SAON
17225	MS 1 AC17061 LOT 1 ACQUISITION EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	24/11/2017	ECONOCOM PRODUCTS SOLUTIONS 92800 PUTEAUX

Marchés de 209 000,00 € HT et plus

Code marché	Objet du marché	Date notification	Attributaire
17174	MS5 AC15-009 APPROLYS L1 FOURNITURE ET LIVRAISON DE GAZ NATUREL APPROLYS	23/05/2017	ENI GAS ET POWER FRANCE SA 92533 LEVALLOIS PERRET CEDEX
17062	L1 FOURNITURE ET POSE DE SIGNALISATION VERTICALE FTE ET POSE DE SIGNALISATION DIRECTIONNELLE ET TOURISTIQUE	29/05/2017	LACROIX SIGNALISATION 44801 ST HERBLAIN CEDEX
17062	L2 FOURNITURE ET POSE DE SIGNALISATION DE POLICE PLASTIQUE TEMPORAIRE ET LUMINEUSE	30/05/2017	SES NOUVELLE SAS 37310 CHAMBOURG SUR INDRE
17175	MS6 AC15-015 APPROLYS L2 FOURN ET LIVRAISON GAZ NATUREL APPROLYS	01/07/2017	ENI GAS ET POWER FRANCE SA 92533 LEVALLOIS PERRET CEDEX
17121	MAINTENANCE ET ACQUISITION STATION COMPTAGE ANCIENNE GENERATION	04/08/2017	STERELA 31860 PINS JUSTARET
17195	MS 03 A AC 15022 - FOURNITURE ET LIVRAISON DE CARBURANTS EN VRAC - DEPT 45	27/09/2017	BOLLORE ENERGY 29000 QUIMPER
17173	MS 3.2 AC15-024 FOURN ET LIVRAISON FIOUL DOMESTIQUE VRAC APPROLYS LOT 3ot 3	27/09/2017	BOLLORE ENERGY 29000 QUIMPER
17254	ACCORD CADRE A BON DE COMMANDE PREST MAINTENANCE EQUIP TECHN BATIMENT S SDIS DU DEPARTEMENT ET LEURS DEPENDANCES	14/12/2017	COFELY SERVICES 92800 PUTEAUX

Catégorie : Services

Marchés de 20 000,00 € HT à 89 999,99 € HT

Code marché	Objet du marché	Date notification	Attributaire
17002	MARCHE SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 16123/1 SOIREE DES VOEUX 2016 MARCHES SUBSEQUENT ACCORD CADRE 16123	06/01/2017	MELLOW EVENEMENT 45140 ST JEAN DE LA RUELLE
16210	L101-VALORISAT ESPACE NAT SENSIBLE CHAT SULLY VALORISAT.ESPACE NAT.SENSIBLE CHAT.SULLY	09/01/2017	SARL MAITRES DU REVE 75014 PARIS 14
17014	L1-MARCHE SUBSEQUENT ACCORD CADRE 14303L3 IMPRESSION SUPPORTS PRESSE LOT 3 MARCHE SUBSEQUENT ACCORD CADRE 14303L3	26/01/2017	MESSAGES IMPRIMERIE SAS 31100 TOULOUSE
17014	L3-MARCHE SUBSEQUENT ACCORD CADRE 14303L3 IMPRESSION SUPPORTS PRESSE LOT 3 MARCHE SUBSEQUENT ACCORD CADRE 14303L3	26/01/2017	JOUVE IMPRIMERIE NOUVELLE 75036 PARIS
17014	L4-MARCHE SUBSEQUENT ACCORD CADRE 14303L3 IMPRESSION SUPPORTS PRESSE LOT 3 MARCHE SUBSEQUENT ACCORD CADRE 14303L3	26/01/2017	IMPRIMERIE CENTRALE 45500 GIEN
17013	L2-MARCHE SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 14303L2 IMPRESSION SUPPORT PRESSE LOT 2 MARCHE SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 14303L2	26/01/2017	IMPRIMERIE CENTRALE 45500 GIEN
17014	L2-MARCHE SUBSEQUENT ACCORD CADRE 14303L3 IMPRESSION SUPPORTS PRESSE LOT 3 MARCHE SUBSEQUENT ACCORD CADRE 14303L3	26/01/2017	IMPRIMERIE DE COMPIEGNE EX IMPRIMERIE MORAUULT 60200 COMPIEGNE
17013	L3-MARCHE SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 14303L2 IMPRESSION SUPPORT PRESSE LOT 2 MARCHE SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 14303L2	26/01/2017	IMPRIMERIE DE COMPIEGNE EX IMPRIMERIE MORAUULT 60200 COMPIEGNE
17013	L1-MARCHE SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 14303L2 IMPRESSION SUPPORT PRESSE LOT 2 MARCHE SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 14303L2	26/01/2017	MESSAGES IMPRIMERIE SAS 31100 TOULOUSE
17004	ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DEPARTEMENT SIGNALISATION DIRECTIONNELLE ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DEPARTEMENT	30/01/2017	SARL COVADIS 69120 VAULX EN VELIN
17008	MISSION PRE PROGRAMMATION CONSTRUCTION D UN IMMEUBLE ARCHIVES DEPARTEMENTALES MISSION PRE PROGRAMMATION CONSTRUCTION	01/02/2017	SASU FLORES 69003 LYON 03
17009	MISSION ELAB SCHEMA DEPT DVPNT TOURISTIQ 2017 2022 MISSION ELAB SCHEMA DEPT T DVPNT TOURISTIQ	07/02/2017	MAHOC SARL 75010 PARIS 10
17024	ACCORD CADRE 13023 MARCHES SUBS 1/34 BESOINS COLLEGES INFRA 1/34 ACCORD CADRE 13023 MARCHES SUBS 1/34	20/02/2017	INFOCENTRE 45140 ORMES
17025	MARCHE SUBSEQ BC A ACCORD CADRE 13023L3 BESOINS CD CDE 46 LOT 3 MARCHES SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 13023L3	23/02/2017	MAC AND CO DIGITAL 41120 CHAILLES
17032	MS GLOBAL N°7 ACCORD CADRE 13074 MS GLOBAL N°7 ACCORD CADRE 13074	02/03/2017	SPIE FACILITIES 93287 SAINT DENIS CEDEX
17017	MARCHE SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 14303L7 IMPRESSION LOIRET MAG 4 MARCHES SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 14303L7	06/03/2017	MAURY IMPRIMEUR 45330 MALESHERBES
17051	METHODE INNOVANTE DIAGNOSTIC DU PONT SUS PENDU DE BONNY/LOIRE METHODE INNOVANTE DIAGNOSTIC DU PONT SUS	16/03/2017	CEREMA SUD OUEST 33166 ST MEDARD EN JALLES CEDEX
17029	L101-EPAF COMMUNES CRAVANT ET NANCRAY/RIMADE ET CONSULATION FINANCEMENT OP AF EPAF COMMUNES CRAVANT ET NANCRAY/RIMADE	29/03/2017	AXIS CONSEILS REIGNER LEVEILLE CACHOD 45002 ORLEANS CEDEX 1
17043	MARCHE SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 14303L7 IMPRESSION LOIRET MAG 5 MARCHES SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 14303L7	30/03/2017	MAURY IMPRIMEUR 45330 MALESHERBES

Code marché	Objet du marché	Date notification	Attributaire
17040	L101-2 COL SECTEUR PITHIVIERS MISSION PROGRAM MATION POUR CONSTRUCTION G RPE PROJET+INGENIEURS	03/04/2017	ASCISTE INGENIERIE 51435 TINQUEUX CEDEX
17052	MARCHE SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 16218L1 MARCHE SUBSEQUENT LOT 1 N 3 M ARCHE SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 16218L1	10/04/2017	INFOCENTRE 45140 ORMES
17054	MARCHE SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 16123 GIEN REVEILLE SON CHATEAU MUSEE AVRIL17 MARCHE SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 16123	10/04/2017	ALISS 45380 LA CHAPELLE ST MESMIN
17047	MARCHE SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 16218L1 LOT 1 MARCHE 1 MARCHE SUBSEQ UENT A ACCORD CADRE 16218L1	10/04/2017	INFOCENTRE 45140 ORMES
17049	MARCHE SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 16218L2 MARCHE 1 LOT 2 MARCHE SUBSEQ UENT A ACCORD CADRE 16218L2	10/04/2017	CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE 33700 MERIGNAC
17069	MARCHE SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 15089 CHB PROGRAMMATIONRENOVATION MARCHE SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 15089	12/05/2017	NARTHEX 45000 ORLEANS
17048	L101-COL PRE DES ROIS MOE RESTRUCTURATION 1/2 PENSION COL PRE DES ROIS MO E RESTRUCTURATION	22/05/2017	L HEUDE ET L HEUDE 45100 ORLEANS
17080	REALISATION AUDIT DE SECURITE 3 DEVIS	24/05/2017	ORANGE CYBERDEFENSE 92500 RUEIL MALMAISON
17086	MARCHE SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 14303L7 IMPRESSION LOIRET MAG6 MARCH E SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 14303L7	29/05/2017	MAURY IMPRIMEUR 45330 MALESHERBES
17079	MARCHE SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 16123 REGIE TECHNIQUE FESTIVAL DE SULL Y MARCHE SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 16123	30/05/2017	ALISS 45380 LA CHAPELLE ST MESMIN
17076	L100 HOTEL FOUGEU ESCURES MOE TRVX REFECTION COMPLETE COUVERTURE ET ZI NGUERIE HOTEL FOUGEU ESCURES MOE TRVX REFECTION	02/06/2017	TRAIT CARRE ARCHITECTES XXX 18700 AUBIGNY SUR NERE
17094	MS 2 LOT 2 AC16218 ACQ PROF OF CONCEPT	13/06/2017	INFOCENTRE 45140 ORMES
17090	MOE MAISON RETRAITE MALESHERBE REMPL PRODUC CHAUFFAGE ET GROUPES FRIG ORIFIQUES MOE MAISON RETRAITE MALESHERBE REMPL PRODUC	13/06/2017	SEITH 18570 LE SUBDRAY
17095	FOURNITURE OUTIL PUBLICATION DES INSTRUMENTS DE RECHERCHE ET DES IMAGES EN LIGNE POUR LES ARCHIVES	20/06/2017	SAS PROFILS 1 EGAL 2 13010 MARSEILLE 10
17093	CANAL ORLEANS MOE TVX SECU EFFONDREMENT BERGE A CHECY	23/06/2017	ANTEA 45160 OLIVET
17097	MS2 ACCORD CADRE APPROLYS 16006 OUTIL INVENTAIRE CATALOGAGE DONNEES	23/06/2017	ISOGEO 75012 PARIS 12
17115	MS A AC14303L07 IMPRESSION LOIRET MAGAZINE N° 7	13/07/2017	MAURY IMPRIMEUR 45330 MALESHERBES
17128	AMO TRAVERSE LOIRE SECUR POUR VELO ET PIETON PONT SNCF SULLY ST PERE	20/07/2017	ANTEA 45160 OLIVET
17132	ETUDES ENVIRONNEMENTALES RELATIVES PROJET CONST 2 COL PITHIVIERS	01/08/2017	THEMA ENVIRONNEMENT 37170 CHAMBRAY LES TOURS
17146	FORMATION SANTE PSYCHIQUE ENFANTS VIOLENCES CONJUGALES	22/08/2017	CHAMPS CROISES 75010 PARIS 10

Code marché	Objet du marché	Date notification	Attribitaire
17161	AMO MARCHÉ GLOBAL PERFORMANCE CONSTRUCT 2 COLS PITHIVIERS	19/09/2017	GB2A AVOCATS 14015 CAEN CEDEX
17163	MS 5 A AC 14303 L7 IMPRESSION LOIRET MAG 8	19/09/2017	MAURY IMPRIMEUR 45330 MALESHERBES
17216	MS AC 14303 L7 LOIRET MAGAZINE N°9	15/11/2017	MAURY IMPRIMEUR 45330 MALESHERBES
17229	LOT 4 FAP TERRITOIRE DE PITHIVIERS PRESTA ACCOMP BENEF RSA	07/12/2017	FAP COREFOR 45200 MONTARGIS
17230	LOT 3 AGRO FORM TERRITOIRE DE GIEN PRESTA ACCOMP BENEF RSA	07/12/2017	AGRO FORM 93600 AULNAY SOUS BOIS
17253	EPAF NANCRAY SUR RIMARDE	07/12/2017	ESTAME 54690 LAY ST CHRISTOPHE
17239	MAINTENANCE DU PROGICIEL PEGASE TA	13/12/2017	GFI PROGICIELS 93400 ST OUEN
17244	MAINTENANCE DU PROGICIEL ACTEUR FSE	26/12/2017	AATLANTIDE 38240 MEYLAN
17267	MAINTENANCE DU PROGICIEL ARKOTHEQUE	29/12/2017	SAS PROFILS 1 EGAL 2 13010 MARSEILLE 10
17265	MAINTENANCE DU PROGICIEL PHRASEANET	29/12/2017	ALCHEMY 75009 PARIS 09

Marchés de 90 000,00 € HT à 208 999,99 € HT

Code marché	Objet du marché	Date notification	Attribitaire
16207	ACCORD CADRE BC MAINTENANCE PROGICIEL THOT ACCORD CADRE BC MAINTENANCE PROGICIEL	04/01/2017	SICEM SARL XXX 75015 PARIS 15
17005	ACCORD CADRE BC FOURNITURE ET POSE DE SYSTEMES DE COMPTAGE POUR VELOS PIETONS ACCORD CADRE BC FOURNITURE ET POSE DE	26/01/2017	ECO COMPTEUR 22300 LANNION
16220	L2-ACCORD CADRE BC MAINT ECLAIRAGE PUBLIC ET FEUX TRICOL SUR ROUTES DEPT 2 L MAINT ECLAIRAGE PUBLIC MONTARGIS SULLY	27/01/2017	INEO RESEAUX CENTRE 45073 ORLEANS CEDEX 2
17019	MARCHE SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 16216 CDE 1FOUR MISE OEUVRE MAINT GESTION BIBL MARCHE SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 16216	17/02/2017	C3RB INFORMATIQUE 48270 MALBOUZON
17022	MARCHE SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 13023 CDE 44 LOT 3 CLASSES MOBILES MARCHE SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 13023	21/02/2017	INFOCENTRE 45140 ORMES
17031	MISE EN OEUVRE DU SITE LOIRET.FR SOLUTION DRUPAL MISE EN OEUVRE DU SITE LOIRET.FR	17/03/2017	ARCHRISS 13290 AIX EN PROVENCE
17036	ACCORD CADRE BC NOTATION FINANCIERE COURT TERME DEPT LOIRET ACCORD CADRE BC NOTATION FINANCIERE	27/03/2017	MOODY S INVESTORS SERVICE EMEA 99132 LONDON
17027	ETUDE SANITAIRE PATRIMOINE ARBORE BATS ET ROUTES DEPARTEMENT DU LOIRET ETUDE SANITAIRE PATRIMOINE ARBORE BATS	29/03/2017	AAPA INGENIERIE VEGETALE 33710 PRIGNAC ET MARCAMPES

Code marché	Objet du marché	Date notification	Attribitaire
17046	MISSION ECOLOGUE PHASES CONCEPTION ET SUIVI TRAVAUX RD 921 DEV JARGEAU M SSION ECOLOGUE PHASES CONCEPTION ET	11/05/2017	BIOTOPE 34140 MEZE
17070	ASSISTANCE A MO CANAL ORLEANS PROGRAMME AMENAGEMENT PROTEC CRUE REA L VOIE VERTE ET BLEU MO CANAL ORLEANS PROGRAMME AMENAGEMENT	15/05/2017	ATELIER B PENNERON ARCHITECTE 37000 TOURS
17075	REALISATION PRE PRESSE DES PERIODIQUES DU DEPARTEMENT DU LOIRET ET LOIRE T MAG REALISATION PRE PRESSE DES PERIODIQUES	31/05/2017	FORCE MOTRICE 45100 ORLEANS
17077	FORMATION INITIALE ASSISTANTS FAMILIAUX	19/06/2017	IFCAS INSTITUT DE FORMATION 45160 OLIVET
17096	MS 4 LOT 1 AC16218	22/06/2017	CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE 33700 MERIGNAC
17098	MS 3 LOT 2 AC16218 LOT 2 MS3	23/06/2017	SCC SA ANCIENNEMENT ALLIUM 92000 NANTERRE
17106	MS 2 AC 15129 ACQUISITION MISE EN OEUVRE D UNE SOLUTION INFORMAT DE GESTIO N DE LA FORMATION	06/07/2017	INSER 75002 PARIS 02
17101	REALISAT BILANS 24H TRAITNT EAUX RESIDUAIRES	10/07/2017	SGS FRANCE 94110 ARCUEIL
17141	FOURNITURE MISE EN OEUVRE SYSTEME INFORMATIQUE DIFFUSION MEDIA THEQUE D EPART	17/08/2017	C3RB INFORMATIQUE 48270 MALBOUZON
17200	NETTOYAGE DE VETEMENTS DE TRAVAIL	25/10/2017	ANR SERVICES ORLEANS 45000 ORLEANS
17199	PRESTATIONS DE PROMOTION ET DE COMMUNICATION DE LA SEMSL ORLEANS LOIRET BASKET SAISON 2017/18	08/11/2017	SEMSL ORLEANS LOIRET BASKET 45000 ORLEANS
17198	PRESTATION DE PROMOTION ET DE COMMUNICAT DANS LE CADRE DE LA SAISON HAN D SARAN 2017/18	08/11/2017	SARAN LOIRET HANDBALL 45770 SARAN
17196	PRESTATION DE PROMOTION ET DE COMMUNICAT DANS LE CADRE DE LA SAISON FOO T 2017/18 PRESTATION DE PROMOTION ET DE COMMUNICAT	08/11/2017	SASP ORLEANS LOIRET FOOTBALL 45100 ORLEANS
17197	PRESTATION DE PROMOTION ET DE COMMUNICAT DANS LE CADRE DE LA SAISON HAN D2017/18 PRESTATION DE PROMOTION ET DE COMMUNICAT	08/11/2017	SASP FLEURY LOIRET HANDBALL 45400 FLEURY LES AUBRAIS
17201	BUREAU ASSISTANCE AMO ECONOMISTE CONSTRUCTION BAT ARCHIVES	20/11/2017	SCOPING 91300 MASSY
17226	MS 6 AC16218 LOT 1_6 EQUIPEMENTS INFRASTRUCTURE TECHNIQUE	27/11/2017	INFOCENTRE 45140 ORMES
17228	LOT 2 FAP TERRITOIRE DE MONTARGIS PRESTA ACCOMP BENEF RSA	07/12/2017	FAP COREFOR 45200 MONTARGIS
17236	PRESTATIONS MAINTENANCE PLATE FORME DE DEMATERIALISATION	13/12/2017	DOCAPOST FAST 75007 PARIS 07
17257	ACCORD CADRE MIXTE MAINTENANCE DE LA PLATEFORME BUSINESS OBJECTS	20/12/2017	DECIVISION 31000 TOULOUSE
17250	CHEQUES D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE POUR LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES (CAP FAJ) LOT1 COMMUNES METROPOLE ORLEANS	20/12/2017	EDENRED FRANCE 92248 MALAKOFF CEDEX

Code marché	Objet du marché	Date notification	Attributaire
17251	CHEQUES D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE POUR LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES (CAP FAJ) LOT2 COMMUNES HORS METROPOLE ORLEANS	20/12/2017	EDENRED FRANCE 92248 MALAKOFF CEDEX
17237	PRESTATIONS MAINTENANCE DELIBERATIONS ET DES ARRETES	22/12/2017	QUALIGRAF 75015 PARIS 15

Marchés de 209 000,00 € HT et plus

Code marché	Objet du marché	Date notification	Attributaire
17001	COMMANDES UGAP 2017 TOUS SERVICES COMMANDES UGAP 2016 TOUS SERVICES	03/01/2017	UGAP 77444 MARNE LA VALLEE CEDEX 2
16209	ACCORD CADRE BC ASSISTANCE JURID ADMINI OP FONCIERES ACQ CESSION IMMOB G RPT CDE ACCORD CADRE BC ASSISTANCE JURID ADMINI	16/01/2017	GEOFIT EXPERT EX FIT CONSEIL 44307 NANTES CEDEX 03
16217	ACCORD CADRE BC MAINTENANCE ET EVOLUTION GRC ACCORD CADRE BC MAINTENANCE ET EVOLUTION	17/01/2017	MAILEVA 94672 CHARENTON LE PONT CEDEX
16220	L1-ACCORD CADRE BC MAINT ECLAIRAGE PUBLIC ET FEUX TRICOL SUR ROUTES DEPT 2 L MAINT ECLAIRAGE PUBLIC ORLEANS PITHIVIER	27/01/2017	SPIE OUEST CENTRE EX AMEC SPIE OUEST CENTRE 44818 ST HERBLAIN CEDEX
17021	MARCHE SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 13023L DOTATIONS COLLEGES CDE 43 LOT 3 MARCHE SUBSEQUENT A ACCORD CADRE 13023L	21/02/2017	INFOCENTRE 45140 ORMES
17055	MARCHE SUBSEQ BC A ACCORD CADRE 16218L1 MARCHE SUBSEQUENT 1/2 MARCHE SUBSEQ BC A ACCORD CADRE 16218L1	20/04/2017	CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE 33700 MERIGNAC
17067	L101-MARCHE PRELVNT ANALYSES EAUX SUP ET RESI GPT COMMANDE AVEC CD EUR E ET LOIR MARCHE PRELVNT ANALYSES EAUX RESIDUAIRES	01/05/2017	LABORATOIRE DE TOURAINE 37000 TOURS
17074	LOT 2 PRESTATIONS TOPOGRAPHIQUES SULLY ORLEANS	12/06/2017	GEOMEXPERT AXIS CONSEILS 45203 MONTARGIS CEDEX
17074	LOT 1 PRESTATIONS TOPOGRAPHIQUES PITHIVIERS MONTARGIS	12/06/2017	GEOMEXPERT AXIS CONSEILS 45203 MONTARGIS CEDEX
17074	LOT 3 PRESTATIONS FONCIERES	12/06/2017	GEOMEXPERT AXIS CONSEILS 45203 MONTARGIS CEDEX
17081	L3-ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIE AU LOGEMENT AU TITRE DU FONDS UNIFIE LOGEMENT 6L L3 ASLL MDD OUEST ORLEANAIS	27/06/2017	AIDAPI 45200 MONTARGIS
17081	L2-ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIE AU LOGEMENT AU TITRE DU FONDS UNIFIE LOGEMENT 6L L2 ASLL MDD EST ORLEANAIS	27/06/2017	AIDAPI ESPACE RESSOURCE LOGEMENT 45200 MONTARGIS
17081	L6-ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIE AU LOGEMENT AU TITRE DU FONDS UNIFIE LOGEMENT 6L L6 ASLL MDD PITHIVERAIS	27/06/2017	AIDAPI 45200 MONTARGIS
17081	L4-ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIE AU LOGEMENT AU TITRE DU FONDS UNIFIE LOGEMENT 6L L4 ASLL MMD GIENNOIS	27/06/2017	AIDAPI 45200 MONTARGIS
17081	L1-ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIE AU LOGEMENT AU TITRE DU FONDS UNIFIE LOGEMENT 6L L1 ASLL MDD ORLEANS	27/06/2017	AIDAPI 45200 MONTARGIS
17081	L5-ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIE AU LOGEMENT AU TITRE DU FONDS UNIFIE LOGEMENT 6L L5 MDD MONTARGOIS	27/06/2017	AIDAPI 45200 MONTARGIS

Code marché	Objet du marché	Date notification	Attributaire
17136	MS01 AC 17060 SOLUTION INFORMATIQUE DE PREVENTION ET DE GESTION DES RISQUES	10/08/2017	ADS COM 45000 ORLEANS
17241	MAINTENANCE ET EXTENSION DU PARC VISIOPHONIQUE ESP	06/12/2017	IMPRESSION ENREGISTRE RESULTAT 92150 SURESNES
17227	LOT 1 AGRO FORM TERRITOIRE D ORLEANS PRESTA ACCOMP BENEF RSA	07/12/2017	AGRO FORM 93600 AULNAY SOUS BOIS
17249	LOT 4 PRESTATIONS MAINTENANCE ET EVOLUTION DE LA SOLUTION DU CENTRE DE CONTACT	15/12/2017	NXO FRANCE 92500 RUEIL MALMAISON
17247	LOT 2 PRESTATIONS INSTALLATIONS AUTOCOM PETITE CAPACITE EQUIPEMENTS ET D'ESSERTES TELEPHONIQUES	18/12/2017	SETC SOCIETE ELECTRONIQUE ET 45162 OLIVET CEDEX
17234	MAINTENANCE DES PROGICIELS ACTION SOCIALE DU DPT DU LOIRET	19/12/2017	GFI PROGICIELS 93400 ST OUEN
17235	MAINTENANCE PROGICIEL NQI ORCHESTRA	20/12/2017	NQI NETWORK QUALITY INTELLIGENCE 06560 VALBONNE
17245	MAINTENANCE DU PROGICIEL KIMOCE	29/12/2017	KIMOCE 68057 MULHOUSE CEDEX

Catégorie : Travaux

Marchés de 20 000,00 € HT à 89 999,99 € HT

Code marché	Objet du marché	Date notification	Attributaire
17050	L2-CENTRE TRAVAUX STE GENEVIEVE DES BOIS RESTRUCTURATION L.2 CHARPENTE METALLIQUE COUVERTURE BARD	10/04/2017	CONSTRUCTIONS NOGUES 89170 SAINT-FARGEAU
17050	L1-CENTRE TRAVAUX STE GENEVIEVE DES BOIS RESTRUCTURATION L.1 GROS OEUVRE EXTERIEUR	10/04/2017	ETS MALARD 45560 ST DENIS EN VAL
17041	L4-COLLEGE ANDRE CHENE A FLEURY LES AUBRAIS TRAVAUX GROSSE REPARATIONS + L3 17064 L.4 PLATRERIE PEINTURE REVETEMENTS SOL	11/04/2017	ASSELINE 45502 GIEN CEDEX
17041	L1-COLLEGE ANDRE CHENE A FLEURY LES AUBRAIS TRAVAUX GROSSE REPARATIONS + L3 17064 L.1 GROS OEUVRE AMENAGEMENTS EXT RAVALEM	11/04/2017	ETS MALARD 45560 ST DENIS EN VAL
17041	L5-COLLEGE ANDRE CHENE A FLEURY LES AUBRAIS TRAVAUX GROSSE REPARATIONS + L3 17064 L.5 PLOMBERIE CHAUFFAGE VENTILATION	11/04/2017	GALLIER 45141 ST JEAN DE LA RUEELLE CEDEX
17041	L6-COLLEGE ANDRE CHENE A FLEURY LES AUBRAIS TRAVAUX GROSSE REPARATIONS + L3 17064 L.6 ELECTRICITE COURANTS FORTS FAIBLES	11/04/2017	ELICAUM 45450 FAY AUX LOGES
17058	L2 COLLEGE GUTENBERG A MALESHERBES CREATION SANITAIRE P/PLATEAU SPORTIF MACONNERIE ET ENDUITS EXTERIEURS	12/04/2017	ETS MALARD 45560 ST DENIS EN VAL
17063	L5-COLLEGE DENIS POISSON A PITHIVIERS TRVX EXTENSION SANITAIRES FILLES GARC ONS 6L. ELECTRICITE-PLOMBERIE-CHAUFFAGE-VMC-SSI	05/05/2017	ELEC 45 45430 CHECY
17063	L3-COLLEGE DENIS POISSON A PITHIVIERS TRVX EXTENSION SANITAIRES FILLES GARC ONS 6L. BARDAGE- ISOLATION EXTERIEURE	05/05/2017	BORDILLON CLAUDE 45500 GIEN
17063	L2-COLLEGE DENIS POISSON A PITHIVIERS TRVX EXTENSION SANITAIRES FILLES GARC ONS 6L. DEMOLITION-MACONNERIE-CARRELAGE-FAIENCE	05/05/2017	ETS MALARD 45560 ST DENIS EN VAL
17059	L401-TRAVAUX GROS ENTRETIEN ET REPARATION COLL MONTABUZARD INGRE MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES	11/05/2017	CROIXMARIE ET FILS 45801 ST JEAN DE BRAYE CEDEX
17059	L9-TRAVAUX GROS ENTRETIEN ET REPARATION COLL MONTABUZARD INGRE ELECTRICITE - COURANTS FORTS ET FAIBLES	11/05/2017	EIFFAGE ENERGIE CENTRE LOIRE EX FORCLUM CENTRE LOIRE 45028 ORLEANS CEDEX 1
17059	L2-TRAVAUX GROS ENTRETIEN ET REPARATION COLL MONTABUZARD INGRE DEMOLITION - CLOISONS	11/05/2017	ETS MALARD 45560 ST DENIS EN VAL
17059	L5-TRAVAUX GROS ENTRETIEN ET REPARATION COLL MONTABUZARD INGRE CARRELAGES - FAIENCES	11/05/2017	CERA CENTRE 45140 ST JEAN DE LA RUEELLE
17066	L2-AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT VELOURTE LE LONG DU CANAL DE BRIARE L2 ESPACES VERTS ET MOBILIERS	22/05/2017	SAUVEGRAIN PAYSAGE RICHARD J 45200 AMILLY
17072	L2-COLLEGE LES CLORISSEAUX TRAVAUX MODIFICATION DE LA LAVERIE L2 ELECTRICITE PLOMBERIE VENTILATION	22/05/2017	ERCC 45140 INGRE
17072	L3-COLLEGE LES CLORISSEAUX TRAVAUX MODIFICATION DE LA LAVERIE L3 EQUIPEMENT CUISINE	22/05/2017	LEFORT EQUIPEMENT 45700 VILLEMANDEUR
17159	L2 ECHANGEUR RD2701 TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS ZAE ORMES	14/09/2017	RICHARD JACQUES 45100 ORLEANS
17158	RD 2007 RD 93 AMENAGEMENTS PAYSAGERS AMILLY	27/09/2017	GABRIEL ESPACES VERTS SARL 45650 ST JEAN LE BLANC

Code marché	Objet du marché	Date notification	Attribitaire
17193	L1 MDD MONTARGIS TRAVAUX REAMENAGEMENT HALL ACCUEIL	19/10/2017	PARTEN R AGENCEMENTS 37530 NAZELLES NEGRON
17183	LOT 8 ASCENSEURS	02/11/2017	SCHINDLER 78141 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX
17177	LOT 1 VOIRIE ET RESEAUX DIVERS	02/11/2017	EUROVIA CENTRE LOIRE CSC 45404 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX
17181	LOT 6 PLOMBERIE CAHUFFAGE VENTILATION	02/11/2017	HAUDEBOURG 45410 ARTENAY
17179	LOT 4 SERRURERIE	02/11/2017	CROIXALMETAL ANC AMO 45801 ST JEAN DE BRAYE CEDEX
17180	LOT 5 FINITION DE SECOND OEUVRE (CARRELAGES FAIENCES PEINTURE SOLS PVC FAUX PAFOND	02/11/2017	GAUTHIER 45073 ORLEANS CEDEX 2
17192	L7 ELECTRICITE COURANTS FORTS ET COURANTS FAIBLE	07/11/2017	ELICAUM 45450 FAY AUX LOGES
17190	L5 AMENAGEMENT EXTERIEUR PEINTURE	08/11/2017	ASSELIN 45502 GIEN CEDEX
17191	L6 CHAUFFAGE VENTILATION	08/11/2017	GALLIER 45141 ST JEAN DE LA RUELLE CEDEX
17188	L3 ETANCHEITE	10/11/2017	BRAUN ETANCHEITE 45400 SEMOY

Marchés de 90 000,00 € HT à 5 224 999,99 € HT

Code marché	Objet du marché	Date notification	Attribitaire
16089	LA BUSSIÈRE AMENAGEMENT CARREFOURS RD2007-RD43-RD622-RD707 LA BUSSIÈRE AMENAGEMENT CARREFOURS	10/02/2017	AGENCE MEUNIER COLAS CENTRE OUES 45290 NOGENT SUR VERNISSON
16166	ZONE D ACTIVITES ORMES VOIRIE RESEAUX ZONE D ACTIVITES ORMES VOIRIE RESE AUX	24/02/2017	EUROVIA CENTRE LOIRE 37301 JOUE LES TOURS CEDEX
17035	RD2152 RD 719 AMGT CARREFOUR GIRATOIRE MESSAS ET BEAUGENCY RD2152 RD 719 AMGT CARREFOUR GIRATOIRE	29/03/2017	BSTP BEAUCE SOLOGNE TRAVAUX PUBLICS 41034 BLOIS CEDEX
17037	EHPAD ST MARTIN A MALESHERBES TRVX REFLECTION TOITURE POLYCARBONATE EHP AD ST MARTIN A MALESHERBES	30/03/2017	EDA 38300 BOURGOIN JALLIEU
17038	RD 2701 AMGT ECHANGEUR AVEC RD702 SARAN TRAVAUX DE T A C ET DE RESEAUX R D 2701 AMGT ECHANGEUR AVEC RD702 SARAN	07/04/2017	EUROVIA CENTRE LOIRE 37301 JOUE LES TOURS CEDEX
17041	L2-COLLEGE ANDRE CHENE A FLEURY LES AUBRAIS TRAVAUX GROSSE REPARATIONS + L3 17064 L.2 COUVERTURE ETANCHEITE	11/04/2017	BRAUN COUVERTURE 45400 FLEURY LES AUBRAIS
17065	RD2007 RD607 GIRATOIRE NOGENT SUR VERNISSON	02/05/2017	EUROVIA CENTRE LOIRE 37301 JOUE LES TOURS CEDEX
17064	COLLEGE ANDRE CHENE A FLEURY LES AUBRAIS TRAVAUX REP L.3 + 17041 L.3 MENUISERIES EXTERIEURES SERRURERIE	09/05/2017	BERNARDI 45142 ST JEAN DE LA RUELLE CEDEX

Code marché	Objet du marché	Date notification	Attributaire
17059	L6-TRAVAUX GROS ENTRETIEN ET REPARATION COLL MONTABUZARD INGRE REVETEMENTS SOLS SOUPLES - PEINTURES	11/05/2017	NEYRAT 45700 VILLEMANDEUR
17059	L10-TRAVAUX GROS ENTRETIEN ET REPARATION COLL MONTABUZARD INGRE CHAUFFAGE - VENTILATION	11/05/2017	EIFFAGE ENERGIE CENTRE LOIRE EX FORCLUM CENTRE LOIRE 45028 ORLEANS CEDEX 1
17059	L3-TRAVAUX GROS ENTRETIEN ET REPARATION COLL MONTABUZARD INGRE COUVERTURE - DESAMIANTEMENT	11/05/2017	BRAUN COUVERTURE 45400 FLEURY LES AUBRAIS
17059	L7-TRAVAUX GROS ENTRETIEN ET REPARATION COLL MONTABUZARD INGRE VRD	11/05/2017	EUROVIA CENTRE LOIRE CSC 45404 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX
17059	L1-TRAVAUX GROS ENTRETIEN ET REPARATION COLL MONTABUZARD INGRE DESAMIANTEMENT	11/05/2017	SARL SADOURNY DPF 63100 CLERMONT FERRAND
17059	L8-TRAVAUX GROS ENTRETIEN ET REPARATION COLL MONTABUZARD INGRE BATIMENTS PROVISOIRES	11/05/2017	LOXAM MODULE SAS 56850 CAUDAN
17059	L400-TRAVAUX GROS ENTRETIEN ET REPARATION COLL MONTABUZARD INGRE MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES	11/05/2017	CROIXMETAL ANC AMO 45801 ST JEAN DE BRAYE CEDEX
17072	L1-COLLEGE LES CLORISSEUX TRAVAUX MODIFICATION DE LA LAVERIE L1 MACONNERIE CLOISONS CARRELAGE MENUISERIE	22/05/2017	REVIL PIERRE 45700 VILLEMANDEUR
17066	L1-AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT VELOURTE LE LONG DU CANAL DE BRIARE L1 VOIRIE	22/05/2017	EUROVIA CENTRE LOIRE 37301 JOUE LES TOURS CEDEX
17066	L3-AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT VELOURTE LE LONG DU CANAL DE BRIARE L3 DEFENSE DE BERGE	22/05/2017	VEYER 41010 BLOIS CEDEX
17066	L5-AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT VELOURTE LE LONG DU CANAL DE BRIARE L5 METALLERIE	22/05/2017	BOUDARD 45110 CHATEAUNEUF SUR LOIRE
17110	DEMOLITION D UN SEPARATEUR D HYDROCARBURES POLE 45	17/07/2017	BSTP BEAUCE SOLOGNE 41034 BLOIS CEDEX
17157	L1 SARAN ECHANGEUR RD 2701 AMENAGEMENTS PAYSAGERS	14/09/2017	GABRIEL ESPACES VERTS SARL 45650 ST JEAN LE BLANC
17155	RD 2060 AMENAGEMENT CARREFOUR TOURNE A GAUCHE A THORAILLES	15/09/2017	EUROVIA CENTRE LOIRE 37301 JOUE LES TOURS CEDEX
17178	LOT 2 DEMOLITION ET GROS OEUVRE	02/11/2017	ETS MALARD 45560 ST DENIS EN VAL
17187	L2 COUVERTURE CHARPENTE	07/11/2017	BRAUN COUVERTURE 45400 FLEURY LES AUBRAIS
17186	L1 GROS OEUVRE ET VRD	10/11/2017	TP BAT 45110 CHATEAUNEUF SUR LOIRE
17189	L4 MENUISERIES EXTERIEURES	10/11/2017	BERNARDI 45142 ST JEAN DE LA RUELLE CEDEX
17256	REMISE EN PEINTURE PONT CANAL BRIARE A OUZOUEUR SUR TREZEE	11/12/2017	LASSARAT 76063 LE HAVRE CEDEX
17262	AMENAGEMENT ROUTIER ECHANGEUR RD 2060 -RD 8 CHECY	28/12/2017	COLAS CENTRE OUEST 45075 ORLEANS CEDEX 2

Code marché	Objet du marché	Date notification	Attributaire
17061	L2 SIGNALISATION HORIZONTALE DES RESEAUX SECONDAIRES AGENCES DE MONTAR GIS ET DE SULLY SUR LOIRE	24/05/2017	GROUPE HELIOS 75008 PARIS 08
17061	L1 SIGNALISATION HORIZONTALE DES RESEAUX SECONDAIRES AGENCES D'ORLEANS ET PITHIVIERES	24/05/2017	GROUPE HELIOS 75008 PARIS 08
17071	L1 REALISATION ENDUITS SUPERFICIELS D USURE 3 LOTS L 1 ENDUITS SUPERFICIELS D USURE	20/06/2017	BSTP BEAUCE SOLOGNE TRAVAUX PUBLICS 41034 BLOIS CEDEX
17071	L2 REALISATION ENDUITS SUPERFICIELS D USURE 3 LOTS L 2 ENROBES COULES A FR OI	20/06/2017	EUROVIA LIANTS SUD OUEST ETS ECF ET RETRAITEMENTS 16710 ST YRIEIX SUR CHARENTE
17071	L3 REALISATION ENDUITS SUPERFICIELS D USURE 3 LOTS L 3 BETON BITUMINEUX A E MULSION	21/06/2017	EUROVIA CENTRE LOIRE 37301 JOUE LES TOURS CEDEX
17109	TRAVAUX D'AMELIORATION DES RD LOT2 SECTEURS DE MONTARGIS ET SULLY	07/08/2017	EUROVIA CENTRE LOIRE 37301 JOUE LES TOURS CEDEX
17108	TRAVAUX D'AMELIORATION DES RD LOT 1 SECTEURS D ORLEANS ET PITHIVIERES	08/08/2017	COLAS CENTRE OUEST 45075 ORLEANS CEDEX 2
17131	DEGAGEMENT DES EMPRISES DEBOISEMENT ET DEFRIchement DEVIATION DE LA RD 921 ENTRE JARGEAU ET SAINT DENIS DE L HOTEL	18/08/2017	OFFICE NATIONAL DES FORETS 45760 BOIGNY SUR BIONNE
17123	L2 REPARATION ET ENTRETIEN SPECIALISE DES OUVRAGES D ART ET DES EQUIPEMENTS DE CANAUX	31/08/2017	A T S APPLICATION TRAVAUX SPE 37510 BALLAN MIRE
17122	L1 REPARATION ET ENTRETIEN SPECIALISE DES OUVRAGES D'ART ET DES EQUIPEMENTS DE CANAUX	31/08/2017	SOGEA NORD OUEST SNC 76308 SOTTEVILLE LES ROUEN CEDEX

F 09 - Convention constitutive d'un groupement de commandes entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret et le Département du Loiret pour la fourniture de prestations de téléphonie fixe et mobile

Article 1 : Le rapport et son annexe sont adoptés avec 41 voix pour.

Article 2 : Il est décidé d'approuver les termes de la convention constitutive d'un groupement de commandes entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret et le Département du Loiret pour la fourniture de prestations de téléphonie fixe et mobile.

Article 3 : Monsieur le Président du Conseil Départemental est autorisé à signer cette convention telle qu'annexée à la présente convention.

**CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES
ENTRE LE SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU LOIRET ET LE DEPARTEMENT DU LOIRET POUR DES ACHATS DE
FOUNITURES ET SERVICES COMMUNS**

**GROUPEMENT DE COMMANDES INTEGRE
(Passation et notification confiées au coordonnateur)**

ENTRE :

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Loiret, représenté par Monsieur Marc GAUDET, Président du Conseil d'Administration, dûment habilité par délibération du Bureau du Conseil d'administration n°2017-D2 en date du 29 mai 2017.

Ci-après dénommé « le SDIS »,

ET :

Le Département du Loiret, représenté par Monsieur Marc GAUDET, Président du Conseil Départemental du Loiret, dûment habilité par délibération de la Session du Conseil départemental n° I en date du 13 novembre 2017.

Ci-après dénommé « le Département ».

Préambule

Dans le cadre de la convention de partenariat entre le Département et le Service départemental d'incendie et de secours du Loiret, les partenaires, soucieux d'optimiser leurs achats publics, ont souhaité créer des groupements de commandes pour leurs besoins communs en termes de fournitures et de services.

Article 1 : Objet du groupement de commandes

Il est constitué un groupement de commandes ayant pour objet :

Fourniture de prestations de téléphonie fixe et mobile.

Ce marché est composé de **3** lots :

- **Lot n°1** : Fourniture d'accès primaires, d'accès de bases et acheminement du trafic entrant et du trafic sortant sur les autocommutateurs ou équipements pour les sites principaux du Département du Loiret, des collèges publics du Loiret et du SDIS du Loiret

- **Lot n°2** : Fourniture d'accès primaires, d'accès de bases et acheminement du trafic entrant et du trafic sortant sur les autocommutateurs ou équipements pour les sites secondaires et les lignes isolées du Département du Loiret, des collèges publics du Loiret et du SDIS du Loiret

- **Lot n°3** : Fourniture d'abonnements et d'équipements mobiles pour le Département du Loiret, des collèges publics du Loiret et du SDIS du Loiret

Article 2 : Membres du groupement

Le groupement de commandes est constitué des signataires de la présente convention :

- le Département du Loiret
- le Service départemental d'incendie et de secours du Loiret

Article 3 : Coordonnateur du groupement

Est désigné comme coordonnateur :

- le Département du Loiret
- le Service départemental d'incendie et de secours du Loiret

Le coordonnateur est chargé de procéder, dans le respect des règles prévues au code des marchés publics, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection des cocontractants, à la signature et à la notification des marchés objet de la présente convention.

Chaque membre s'assure de la bonne exécution des marchés dans la limite de ses besoins propres.

Article 4 : Missions du coordonnateur

Le coordonnateur est chargé :

- de centraliser les besoins des membres,
- de définir l'organisation technique et administrative des procédures de consultation,
- d'élaborer les dossiers de consultation des entreprises,
- d'assurer l'ensemble des opérations de sélection du titulaire : publicité, analyse des candidatures et des offres, secrétariat et présidence de la commission d'appel d'offres, vérification de la situation des attributaires, information des candidats non retenus,

- d'assurer l'ensemble des opérations de fin de procédure : signature du marché, transmission au contrôle de légalité, notification du marché et communication des pièces aux autres membres, publication d'un avis d'attribution,
- de répondre le cas échéant des contentieux liés à la passation et à l'exécution du marché.
- d'élaborer, signer et notifier les reconductions, affermisements de tranches avenants et résiliations éventuels,
- de veiller à la conservation et à l'archivage des dossiers de marché originaux selon les règles en vigueur,

Le coordonnateur s'engage à recueillir l'accord préalable des autres membres sur :

- les dossiers de consultation des entreprises et le rapport d'analyse des offres,
- les décisions de renouvellement et d'affermissement de tranche,

Le coordonnateur veillera à solliciter des autres membres :

- l'autorisation de signature des marchés objet du présent groupement,
- l'autorisation de signature des avenants éventuels,
- le cas échéant, la décision de résiliation des marchés afférents.

Article 5 : Obligations de chaque membre

Chaque membre du groupement s'engage à :

- établir le programme fonctionnel propre à ses besoins, préalablement à chaque procédure lancée,
- communiquer au coordonnateur une évaluation de ses besoins préalablement au lancement de chaque procédure de marché,
- valider le dossier de consultation des entreprises, participer à l'analyse technique des offres, valider le rapport d'analyse des offres,
- communiquer au coordonnateur sa décision en vue de la signature du marché avec le(s) cocontractant(s) choisi(s) par la commission d'appel d'offres,
- déléguer au coordonnateur la signature et l'exécution en son nom des marchés conclus dans le cadre de la présente convention, dans la limite de ses besoins propres,
- exécuter le marché (notamment, suivi et réception des prestations, acceptation et agrément des conditions de paiement des sous-traitants, application d'éventuelles pénalités de retard, etc.) dans la limite de ses besoins propres,
- assurer le paiement de l'avance forfaitaire, l'assiette correspondant au montant de ses besoins propres, assurer le paiement des prestations réalisées à son profit,
- tenir le coordonnateur informé de la bonne exécution des marchés,
- communiquer au coordonnateur sa décision en vue du renouvellement des marchés ou de l'affermissement de tranches dans le mois suivant la proposition du coordonnateur, l'absence de réponse vaut acceptation tacite de la reconduction,
- communiquer au coordonnateur sa décision en vue de la conclusion des modifications éventuelles ou de la résiliation des marchés dans les trois mois suivant la proposition du coordonnateur,

Article 6 : La commission d'appel d'offres (CAO)

Conformément aux dispositions de l'article L1414-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commission d'appel d'offres chargée de l'attribution de cet accord-cadre sera exclusivement celle du coordonnateur.

Sur convocation du Président de la commission d'appel d'offres, les agents des membres du groupement, compétents dans la matière qui fait l'objet du marché ou en matière de marchés publics, peuvent assister aux séances de la CAO.

Article 7 : Modalités d'entrée et de sortie du groupement

Chaque membre adhère à la présente convention par délibération de son assemblée délibérante, dont un exemplaire est transmis au coordonnateur.

De nouveaux membres peuvent adhérer au groupement par voie d'avenant en cours d'exécution de la présente convention, avant le lancement de la consultation. En cas d'adhésion d'un nouveau membre, le coordonnateur prendra en compte les modifications des besoins en découlant.

Après le lancement de la consultation, aucune nouvelle adhésion ne sera prise en compte.

Si un membre souhaite se retirer avant le lancement de la consultation, il en informe sans délai le coordonnateur. Ce dernier, après avoir informé les autres membres, prend en compte les modifications de besoins en découlant dans la rédaction du dossier de consultation des entreprises

Si un membre souhaite se retirer en cours de passation du marché (c'est-à-dire avant la signature de celui-ci), il en informe sans délai le coordonnateur. Celui-ci doit, après avoir informé les membres de cette décision de retrait, déclarer sans suite la procédure et la relancer sur une base conforme à l'étendue actualisée des besoins à satisfaire.

Dans cette dernière hypothèse, le membre du groupement à l'initiative du retrait assume seul la charge financière afférente aux frais de passation supplémentaires engagés par le coordonnateur.

Article 8 : Durée du groupement

Le groupement est créé à compter de la date de signature de la présente convention. Il prend fin au terme des marchés cités en objet.

Article 9 : Responsabilité des membres

Le coordonnateur est responsable des missions qui lui sont confiées par la présente convention. Il fera son affaire de tous les risques pouvant provenir de son activité. Il est seul responsable vis-à-vis des tiers de tous dommages de quelque nature que ce soit découlant de ses missions.

Le SDIS et le Département sont responsables chacun en ce qui les concerne des missions définies à l'article 5 de la présente convention. Ils feront leur affaire de tous les risques pouvant provenir de leur activité. Ils sont seuls responsables vis-à-vis des tiers de tous dommages de quelque nature que ce soit découlant de leurs missions respectives.

Article 10 : Frais de fonctionnement du groupement

Le coordonnateur supporte les frais afférents au fonctionnement du groupement. Les fonctions de coordonnateur sont exclusives de toute rémunération.

Article 11 : Modification de la convention constitutive

Toute modification de la présente convention doit être approuvée par avenant, dans les mêmes termes par l'ensemble des membres du groupement.

Article 12 : Litige

Les membres du groupement de commandes s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend pouvant naître de l'exécution de la présente convention.

A défaut les litiges seront portés devant le tribunal administratif d'Orléans.

Fait à Orléans, en deux exemplaires originaux, le

**Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services
Départementaux,**

**Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Départemental des services
d'incendie et de secours**

Luc CHAPERON .

Colonel HC Christophe FUCHS

ANNEXE : Estimation prévisionnelle des besoins de chaque membre

Annexe 1 :

Montant estimatif du marché sur la durée totale soit 4 ans (1 an à compter du 1^o janvier 2019, reconductible trois fois un an)

Montant estimatif pour la durée totale du marché soit 4 ans

Département du Loiret/Collèges du Loiret	Service départemental d'incendie et de secours du Loiret
2 000 000 euros TTC	450.000 euros TTC

↪ ESTIMATION DE TELECOMMUNICATIONS EN TELEPHONIE FIXE POUR LES SERVICES DU DEPARTEMENT ET COLLEGES PUBLICS DU LOIRET.

Désignation détaillée des fournitures et services	Quantité
- accès primaire T2 sécurisé	4
- accès primaire T2	8
- accès de base T0	179
- ligne analogique	452
- numéro SDA	3450
- numéro accueil gratuit pour l'utilisateur	3
- Plateforme d'Alerte	1

↪ ESTIMATION DE TELECOMMUNICATIONS EN TELEPHONIE FIXE POUR LE SERVICE DU SDIS45.

Désignation détaillée des fournitures et services	Quantité
- accès primaire T2 sécurisé	2
- accès primaire T2	2
- accès de base T0	35
- ligne analogique	160
- numéro SDA	350
- numéro accueil gratuit pour l'utilisateur	0
- Plateforme d'Alerte	1

↳ **ESTIMATION DE TELECOMMUNICATIONS EN TELEPHONIE MOBILE POUR LES SERVICES DU DEPARTEMENT ET COLLEGES PUBLICS DU LOIRET.**

Désignation détaillée des fournitures et services	Quantité
- Abonnement voix	220
- Abonnements Smartphones voix/data	266
- Abonnement Clef 4G	17
- Abonnement Data Tablette	104
- Abonnement Data	35
- Couverture amélioration site	1
- Remplacement des terminaux de la flotte (initiale)	450
- Renouvellement des terminaux de la flotte (2 ans)	450

↳ **ESTIMATION DE TELECOMMUNICATIONS EN TELEPHONIE MOBILE POUR LE SERVICE DU SDIS45.**

Désignation détaillée des fournitures et services	Quantité
- Abonnement voix	146
- Abonnements Smartphones voix/data	31
- Abonnement Clef 4G	16
- Abonnement Data Tablette	0
- Abonnement Data	0
- Couverture amélioration site	0
- Remplacement des terminaux de la flotte (initiale)	177
- Renouvellement des terminaux de la flotte (2 ans)	177

F 10 - Désignations de Conseillers départementaux appelés à siéger au sein d'organismes extérieurs

Article 1 : Le rapport est adopté avec 41 voix pour.

Article 2 : Il est décidé de désigner Mme Nathalie KERRIEN, Conseillère départementale du canton d'Orléans 2, pour siéger à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Orléanaise.

Article 3 : Il est décidé de désigner M. Hugues SAURY comme représentant du Département auprès du Conseil d'administration de l'Association Départementale pour l'Information sur le Logement.

Article 4 : Il est décidé de désigner Mme Pauline MARTIN, Mme Viviane JEHANNET, Mme Agnès CHANTEREAU et M. Alain GRANDPIERRE pour siéger à la Commission technique chargée d'évaluer les charges et les ressources qui seront transférées au titre du FUL, du FAJ et de la prévention spécialisée.

Article 5 : Il est décidé de désigner Mme Viviane JEHANNET, pour occuper le siège d'administrateur au sein du Conseil d'administration de la SCIC HLM La Ruche Habitat.

Article 6 : M. le Président du Conseil Départemental est autorisé à acquérir une action de la SCIC HLM La Ruche Habitat du groupe France Loire pour le compte du Département au prix de 16 €.

Cette dépense sera imputée sur le chapitre 27, la nature 272 (Titres immobilisés), l'action G0401102.

Article 7 : Il est décidé de désigner Mme Agnès CHANTEREAU au poste de suppléant n°2 dans la Commission de coordination prévention santé scolaire - santé au travail - PMI et M. Christian BRAUX au poste de suppléant n°2 dans la Commission de coordination médico-sociaux.

Les actes administratifs publiés
dans ce recueil peuvent être consultés
à l'Hôtel du Département
15, rue Eugène Vignat – 45000 ORLEANS